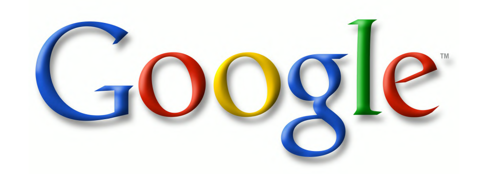
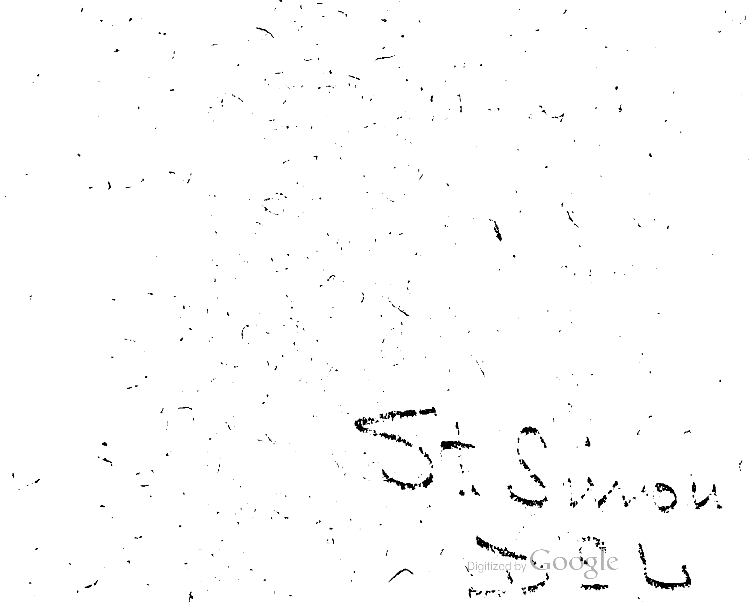
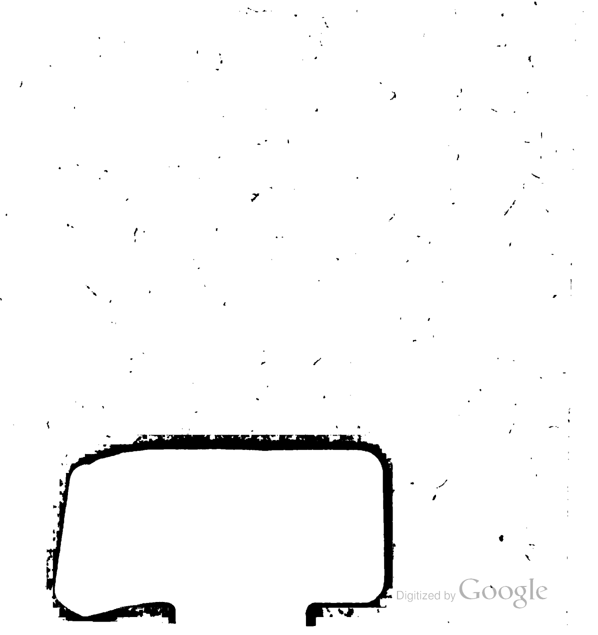





St Simon



St Simon

Saint

Saint

Saint

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. Imp. de Mme Ve DONDEY-DUPRÉ, r. St-Louis 46.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,
SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME VII.



PARIS,
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CXVI.

Vauban. — Rosen. — Huxelles. — Tessé. — Montrevel. — Tallart. — Harcourt.

Vauban s'appelait le Prêtre, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce. Il n'était rien moins. Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant, mais respectueux, sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur soi et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu ga-

gner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du roi.

Ce prince s'était ouvert à lui un an auparavant de la volonté qu'il avait de le faire maréchal de France. Vauban l'avait supplié de faire réflexion que cette dignité n'était point faite pour un homme de son état, qui ne pouvait jamais commander ses armées, et qui les jetterait dans l'embarras, si, faisant un siége, le général se trouvait moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux, appuyé de raisons que la seule vertu fournissait, augmenta encore le désir du roi de la couronner.

Vauban avait fait cinquante-trois siéges en chef, dont une vingtaine en présence du roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même, et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avait marqué de désintéressement. Tout applaudit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'était parvenu avant lui et n'est arrivé depuis. Je n'ajouterai rien ici sur cet homme véritablement fameux, il se trouvera ailleurs occasion d'en parler encore.

Rosen était de Livonie. M. le prince de Conti me conta qu'il avait eu la curiosité de s'informer soigneusement de sa naissance, en son voyage de Pologne, à des gens qui lui en auraient dit la vérité de quelque façon qu'elle eût été. Il apprit d'eux qu'il était de très-ancienne noblesse, alliée à la meilleure de ces pays-là, et qui avait eu de tout temps des emplois considérables, ce qui se rapporte aux certificats de la noblesse de Livonie et du roi de Suède Charles XII, que Rosen, dont il s'agit ici, obtint, et dont celui du czar Pierre Ier, donné à Paris, confirme la forme. Rosen s'enrôla tout jeune et servit quelque temps de simple cavalier. Il fut pris avec

d'autres en maraude et tira au billet. Le maréchal ferrand de la compagnie où il était se trouva de sa chambrée. Il survécut leurs autres camarades, et finit aux Invalides. Tous les ans Rosen, même maréchal de France, l'envoyait quérir, lui donnait bien à dîner et dînait avec lui; ils parlaient de leurs vieilles guerres, puis il le renvoyait avec de l'argent assez considérablement. Outre cela, il avait soin de s'en informer dans le reste de l'année, et de mettre ordre qu'il eût de tout et fût à son aise. Rosen, devenu officier, fut attiré et protégé en France par Rosen, son parent de même nom, qui avait un régiment et mille chevaux sous le grand Gustave-Adolphe, à la bataille de Lutzen; puis, sous le duc de Weimar, commanda en chef pour le roi en Alsace, et mourut en 1667, ayant donné sa fille en mariage à Rosen dont je parle.

C'était un grand homme sec, qui sentait son reître, et qui aurait fait peur au coin d'un bois, avec une jambe arquée d'un coup de canon, ou plutôt du vent du canon, qu'il amenait tout d'une pièce. Excellent officier de cavalerie, très-bon même à mener une aile, mais à qui la tête tournait en chef, et fort brutal à l'armée et partout ailleurs qu'à table, où, sans aucune ivrognerie, il faisait une chère délicate, et entretenait sa compagnie de faits de guerre qui instruisaient avec plaisir. C'était un homme grossier à l'extérieur, mais délié au dernier point, et qui connaissait à merveille à qui il avait affaire, avec de l'esprit, du tour et de la grâce en ce qu'il disait du plus mauvais français du monde qu'il affectait. Il connaissait le roi et son faible et celui de la nation pour les étrangers; aussi reprochait-il à son fils qu'il parlait si bien français qu'il ne serait jamais qu'un sot. Rosen fut toujours bien avec les ministres et au gré de ses généraux, par conséquent du roi, qui l'employa toujours avec

distinction et qui pourvut souvent à sa subsistance. Châteaurenaud, Vauban et lui étaient grand'croix de Saint-Louis, et il fut mestre de camp général à la mort de Montclar, qu'il vendit à Montpéroux, lorsqu'il fut maréchal de France. En tout, c'était un homme qui avait voulu faire fortune, mais qui en était digne, bon homme et honnête homme, avec la plus grande valeur. Il m'avait pris en amitié pendant la campagne de 1693, qui avait toujours continué depuis, et me prêtait tous les ans sa maison toute meublée à Strasbourg. Nous lui verrons faire une fin tout à fait digne, sage et chrétienne.

Huxelles, dont le nom était de Laye, et par adoption du Blé, du père du trisaïeul de celui dont il s'agit ici. Malgré ce nombre de degrés, ce ne fut que vers l'an 1500 que cette adoption fut faite par le grand-oncle maternel de ce bisaïeul, dont la femme devint par l'événement héritière de sa famille à condition, comme il a été exécuté, de prendre le nom et les armes de du Blé et de quitter celles de Laye : avant cela, on ne connaît pas trop ces de Laye. Il y avait plusieurs familles de ce nom. Depuis ils ont eu une Beaufremont et quelques bonnes alliances. Mais, avant d'aller plus loin, il faut expliquer celles dont notre marquis d'Huxelles sut faire les échelons de sa fortune.

Son père et son grand-père, qui furent tués à la guerre, et son bisaïeul eurent le gouvernement de Châlons et cette petite lieutenance générale de Bourgogne. Le grand-père épousa une Phélypeaux, par où notre marquis d'Huxelles se trouva fort proche de Châteauneuf, secrétaire d'état, et de Pontchartrain, depuis chancelier, et du maréchal d'Humières, c'est-à-dire que son père était cousin germain de Châteauneuf, issu germain de Pontchartrain, et germain du maréchal d'Humières. La sœur du père du marquis d'Huxelles avait fort étrangement

épousé Beringhem, premier écuyer qui avait été premier valet de chambre, dont le fils, premier écuyer aussi, et cousin germain de notre marquis d'Huxelles, avait bien plus étrangement encore épousé une fille du duc d'Aumont et de la sœur de M. de Louvois. L'intrigue ancienne de tout cela mènerait trop loin. Il suffit de marquer la proximité des alliances et d'ajouter que l'amitié de la vieille Beringhem pour son neveu, et l'honneur que son mari tirait d'elle firent élever ce neveu avec leurs enfants comme frères, que l'amitié a subsisté entre eux à ce même degré, et que Beringhem, neveu de Louvois par une alliance si distinguée pour tous les deux, entra dans sa plus étroite confiance et d'affaires et de famille, fut après sa mort sur le même pied avec Barbésieux, et, tant par là que par sa charge, fut une manière de personnage. Il protégea son cousin d'Huxelles de toutes ses forces auprès de Louvois, puis de Barbésieux, et l'a soutenu toute sa vie. Ce préambule était nécessaire pour bien faire entendre ce qui suivra ici et ailleurs; ajoutons seulement que le marquis de Créqui, fils du maréchal, avait épousé l'autre fille du duc d'Aumont et de la sœur de Louvois, et que MM. de Créqui vivaient fort unis avec M. d'Aumont, les Louvois et les Beringhem. Revenons maintenant à notre marquis d'Huxelles.

Son père n'avait que dix ans quand il perdit le sien, et vingt lorsqu'il perdit sa mère. C'était un homme d'ambition qui, trouvant Beringhem dans la plus intime faveur de la reine-régente qui le regardait comme son martyr, l'avait, pour prémices de son autorité, rappelé des Pays-Bas, où il s'était enfui, et de valet l'avait fait premier écuyer. Huxelles crut se donner un fort appui en l'honorant à bon marché du mariage de sa sœur, duquel il était seul le maître, et ne s'y trompa pas. Il servit avec réputation et distinction; il eut même le grade

singulier de capitaine général qui ne fut donné qu'à quatre ou cinq personnes en divers temps, et qui commandait les lieutenants généraux, et il n'était pas loin du bâton lorsqu'il fut tué avant cinquante ans devant Gravelines, en 1658. Sa veuve, fille du président Bailleul, surintendant des finances lors de leur mariage, était une femme galante, impérieuse, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort du grand monde, dominant sur ses amis, se comptant pour tout, et les autres, ses plus proches même, pour fort peu, qui a su se conserver une considération et une sorte de tribunal chez elle jusqu'à sa dernière vieillesse, où la compagnie fut longtemps bonne et triée, et où le prix se distribuait aux gens et aux choses. A son seul aspect, tout cela se voyait en elle. Son fils et elle ne purent être longtemps d'accord, et ne l'ont été de leur vie. Il se jeta aux Beringhem qui le reçurent comme leur enfant; il avait près de vingt-cinq ans quand il la perdit. La plus intime liaison s'était consolidée entre ses enfants et son neveu, et le vieux Beringhem, qui ne s'était pas moins conservé d'autorité dans sa famille que de considération dans le monde et auprès du roi jusqu'à l'extrême vieillesse, eut d'autant plus de soin de l'entretenir qu'il aimait ce neveu comme son fils. Il ne mourut qu'en 1692, et, dès 1677, il avait marié son fils à mademoiselle d'Aumont.

Avec tous ces avantages Huxelles sut cheminer; il devint l'homme de M. de Louvois à qui il rendait compte et qui le mena vite. Il lui fit donner le commandement de ce malheureux camp de Maintenon pour l'approcher du roi, dont les inutiles travaux ruinèrent l'infanterie, et où il n'était pas permis de parler de malades, encore moins de morts. A trente-cinq ans n'étant que maréchal de camp, Louvois lui procura le commandement de l'Alsace sous Montclar, puis en chef, à sa mort au com-

mencement de 1690, et le fit résider à Strasbourg pour mortifier Chamilly à qui le roi en venait de donner le gouvernement, et quatre ans après le fit lieutenant général et chevalier de l'ordre à la fin de 1688. Il résida toujours à Strasbourg jusqu'en 1710, roi plutôt que commandant d'Alsace, et servit toutes les campagnes sur le Rhin de lieutenant général, mais avec beaucoup d'égards et de distinction.

C'était un grand et assez gros homme, tout d'une venue, qui marchait lentement et comme se traînant, un grand visage couperosé, mais assez agréable, quoique de physionomie refrognée par de gros sourcils, sous lesquels deux petits yeux vifs ne laissaient rien échapper à leurs regards; il ressemblait tout à fait à ces gros brutaux de marchands de bœufs. Paresseux, voluptueux à l'excès en toutes sortes de commodités, de chère exquise grande et journalière, en choix de compagnie, en débauches grecques dont il ne prenait pas la peine de se cacher, et accrochait de jeunes officiers qu'il adomestiquait, outre de jeunes valets très-bien faits, et cela sans voile à l'armée et à Strasbourg; glorieux jusqu'avec ses généraux et ses camarades, et ce qu'il y avait de plus distingué, pour qui, par un air de paresse, il ne se levait pas de son siége, allait peu chez le général, et ne montait presque jamais à cheval pendant les campagnes; bas, souple, flatteur auprès des ministres et des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement, ce qui mêlait ses compagnies et les esseulait assez souvent. Sa grosse tête sous une grosse perruque, un silence rarement interrompu, et toujours en peu de mots, quelques sourires à propos, un air d'autorité et de poids, qu'il tirait plus de celui de son corps et de sa place que de lui-même; et cette lourde tête offusquée d'une perruque vaste lui

donnèrent la réputation d'une bonne tête, qui toutefois était meilleure à peindre par Rembrand pour une tête forte qu'à consulter. Timide de cœur et d'esprit, faux, corrompu dans le cœur comme dans les mœurs, jaloux, envieux, n'ayant que son but, sans contrainte des moyens, pourvu qu'il pût se conserver une écorce de probité et de vertu feinte, mais qui laissait voir le jour à travers et qui cédait même au besoin véritable. Avec de l'esprit et quelque lecture assez peu instruit et rien moins qu'homme de guerre, sinon quelquefois dans le discours; en tout genre le père des difficultés, sans trouver jamais de solution à pas une; fin, délié, profondément caché, incapable d'amitié que relative à lui, ni de servir personne, toujours occupé de ruses et de cabales de courtisan, avec la simplicité la plus composée que j'aie vue de ma vie, un grand chapeau clabaud toujours sur ses yeux, un habit gris dont il coulait la pièce à fond, sans jamais d'or que les boutons, et boutonné tout du long, sans vestige du cordon bleu, et son Saint-Esprit bien caché sous sa perruque; toujours des voies obliques, jamais rien de net, et se conservant partout des portes de derrière; esclave du public et n'approuvant aucun particulier.

Jusqu'en 1710 il ne venait à Paris et à la cour que des moments, pour se conserver les amis importants qu'il se savait ménager. A la fin il s'ennuya de son Alsace; et sans en quitter le commandement, moins encore les appointements, car avec une grande dépense que sa vanité et ses voluptés tiraient de lui, il était avare, il trouva le moyen de venir demeurer à Paris pour travailler à sa fortune. Sous un masque d'indifférence et de paresse, il brûlait d'envie d'être de quelque chose, surtout d'être duc. Il se lia étroitement aux bâtards par le premier président de Mesmes, esclave de M. et ma-

dame du Maine, et le plus intime ami de Beringhem, par conséquent le sien. Par M. du Maine qui fut la dupe de sa capacité et des secours qu'il pourrait trouver en lui, il eut quelques secrets accès auprès de madame de Maintenon. Il ne négligea pas le côté de Monseigneur; Beringhem et sa femme étaient fort amis de la Choin; ils lui vantèrent Huxelles, elle consentit à le voir.

Il devint son courtisan jusqu'à la bassesse d'envoyer tous les jours, de la rue Neuve-Saint-Augustin où il logeait, auprès du petit Saint-Antoine où elle demeurait, des têtes de lapin à sa chienne. Par elle il fut approché de Monseigneur, il eut avec lui des entretiens secrets à Meudon; et ce prince, à qui il n'en fallait pas tant pour l'éblouir, prit une estime pour lui jusqu'à le croire propre à tout, et à s'en expliquer autant qu'il le pouvait oser. Dès qu'il fut mort, la pauvre chienne fut oubliée, plus de têtes de lapins : la maîtresse le fut aussi. Elle avait eu la sottise de compter sur son amitié. Surprise et blessée d'un abandon si subit, elle lui en fit revenir quelque chose. Lui-même fit le surpris : il ne pouvait comprendre sur quoi ces plaintes étaient fondées. Il dit effrontément qu'il ne la connaissait presque pas, et qu'il ne l'était de Monseigneur que par son nom, ainsi qu'il ne savait pas ce qu'elle voulait dire. De cette sorte finit ce commerce avec la cause de la faveur, et elle n'en a pas ouï parler depuis.

En voilà assez pour le présent sur un homme dont j'ai déjà parlé ailleurs, et que nous verrons toujours le même figurer en plus d'une sorte, et se déshonorer enfin de plus d'une façon. Nous aurons donc aussi l'occasion d'en parler plus d'une fois encore. Il suffira de dire ici que la tête lui pensa tourner de ne point voir de succès de tant de menées, et qu'il y avait plusieurs mois qu'il

était enfermé chez lui dans une farouche et menaçante mélancolie, ne voyant presque et qu'à peine Beringhem, lorsque l'espérance d'aller traiter la paix raffermit son cerveau déjà fort égaré.

Tessé, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois. Sa mère était sœur du père du marquis de Lavardin, ambassadeur à Rome, excommunié par Innocent XI pour les franchises, chevalier de l'ordre, etc., duquel, par l'événement, il a beaucoup hérité. Le frère cadet de son père était le comte de Froulay, grand maréchal des logis de la maison du roi, chevalier de l'ordre en 1661, mort en 1671, grand-père de Froulay ambassadeur à Venise, de l'évêque du Mans, et du bailli de Froulay, ambassadeur de son ordre en France. Une autre alliance fut plus utile à la fortune de Tessé. La mère de son père était Escobleau, sœur du père de Sourdis, chevalier de l'ordre en 1688, puis commandant en Guyenne, duquel j'ai parlé, ami intime de Saint-Pouange, au fils duquel il donna enfin sa fille unique, et créature de Louvois, auprès duquel il produisit Tessé encore tout jeune. C'était un grand homme, bien fait, d'une figure fort noble et d'un visage agréable; doux, liant, poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde, et surtout à la faveur et aux ministres. Il devint bientôt, comme Huxelles, mais dans un genre différent, l'homme à tout faire de Louvois, et celui qui, de partout, l'informait de toutes choses. Aussi en fut-il promptement et rondement récompensé: il acheta pour rien la charge nulle de colonel général des carabins, qui le porta, pour la supprimer, à celle de mestre de camp général des dragons, qui fut créée pour lui en 1684, étant à peine brigadier, et il venait d'être fait maréchal de camp en 1688, quand Louvois le fit faire chevalier de l'ordre. Trois ans après, il eut le meilleur gouvernement de Flandre, qui est Ypres, et,

en 1692, il fut tout à la fois lieutenant général et colonel général des dragons.

C'était un Manceau digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et artificieux de même. On en a vu ci-devant un étrange échantillon avec Cattinat, auquel il dut le comble de sa fortune, pour s'élever sur ses ruines. Il avait le jargon des femmes, assez celui du courtisan, tout à fait l'air de seigneur et du grand monde, sans pourtant dépenser; au fond, ignorant à la guerre qu'il n'avait jamais faite, par un hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les siéges. Avec un air de modestie, hardi à se faire valoir et à insinuer tout ce qui lui était utile, toujours au mieux avec tout ce qui fut en crédit, ou dans le ministère, surtout avec les puissants valets. Sa douceur et son accortise le firent aimer, sa fadeur et le tuf, qui se trouvait bientôt pour peu qu'il fût recherché, le firent mépriser. Conteur quelquefois assez amusant, bientôt après plat et ennuyeux, et toujours plein de vues et de manéges, il sut profiter de ses bassesses auprès du maréchal de Villeroy, de Vendôme, de Vaudemont, et par ses souplesses auprès de Chamillart, de Torcy, de Pontchartrain, de Desmarets, surtout auprès de madame de Maintenon, chez qui Chamillart d'un côté, et madame la duchesse de Bourgogne de l'autre, l'initièrent. Il sut tirer un merveilleux parti du mariage de cette princesse qu'il avait conclu, et de toute la privance que la tendresse du roi et de madame de Maintenon lui avait donnée avec eux; elle se piqua d'aimer et de servir Tessé, comme ayant été l'ouvrier de son bonheur; elle sentit qu'en cela même elle plaisait au roi, à madame de Maintenon et à monseigneur le duc de Bourgogne, et Tessé en sut bien profiter. Elle ne laissait pas d'être quelquefois peinée et même embarrassée des pau-

vretés qui lui échappaient souvent, et de l'avouer à quelques-unes de ses dames du palais. L'esprit n'était pas son fort; un grand usage du monde y suppléait, et une fortune toujours riante, et ce qu'il avait d'esprit tout tourné à l'adresse, la ruse et les souterrains, et tout fait pour la cour. Il se retrouvera en plus d'un endroit dans la suite.

Montrevel primait de loin cette promotion par la naissance. Il se pouvait dire aussi que, jointe à une brillante valeur et à une figure devenue courte et *goussaude,* mais qui avait enchanté les dames, elle suppléait en lui à toute autre qualité. Le roi qui se prenait fort aux figures, et celle de Tessé ne lui fut pas inutile, et qui avait toujours du faible pour la galanterie, s'était fort prévenu pour Montrevel. La même raison le lia avec le maréchal de Villeroy, qui fut toujours son protecteur. C'était raison : jamais deux hommes si semblables, à la différence du désintéressement du maréchal de Villeroy et du pillage de Montrevel, né fort pauvre et grand dépensier, qui aurait dépouillé les autels. Une veine de mécontentement du duc de Chevreuse résolut le roi à le faire défaire de la compagnie des chevau-légers de sa garde, en faveur de Montrevel. Il lui en fit la confidence sous le plus entier secret. Montrevel, enivré de sa fortune, ne put se contenir; il en fit confidence à la Feuillade, son ami. Celui-ci, qui ne l'était que de la fortune, et que sa haine pour Louvois avait lié avec Colbert, courut l'avertir du danger de son gendre. Colbert en parla au roi, qui, moins touché en faveur de Chevreuse que piqué contre Montrevel d'avoir manqué au secret, rassura la charge à Chevreuse, et fut longtemps à faire sentir son mécontentement à Montrevel. Mais le goût y était; sa sorte de fatuité, qui pourtant était extrême, était toute faite pour le roi. Les dames, les modes, un gros jeu, un

langage qu'il s'était fait de phrases comme en musique, mais tout à fait vide de sens et fort ordinairement de raison, les grands airs, tout cela imposait aux sots, et plaisait merveilleusement au roi. Venait à l'appui un service très-assidu dont toute l'âme n'était qu'ambition et valeur, sans qu'il ait jamais su distinguer sa droite d'avec sa gauche, mais couvrant son ignorance universelle d'une audace que la faveur, la mode et la naissance protégeaient. Il fut commissaire général de la cavalerie avant Villars; il eut le gouvernement de Mont-Royal; il commanda en chef dans les pays de Liége et de Cologne, où il ne s'oublia pas. Sa probité ne passait pas ses lèvres; son peu d'esprit découvrait ses bas manéges et sa fausseté; valet et souverainement glorieux, deux qualités fort opposées qui néanmoins se trouvent très-ordinairement unies, et qu'il avait toutes deux suprêmement. Tel était celui que le roi se complut à faire maréchal de France, et, n'osant lui confier d'armée, à faire subsister par des commandements de province qu'il pilla sans en être mieux. Il se retrouvera plus d'une fois dans ces Mémoires. Rien de plus ridicule que sa fin.

Tallard était tout un autre homme. Harcourt et lui se pouvaient seuls disputer d'esprit, de finesse, d'industrie, de manége et d'intrigue, de désir d'être, d'envie de plaire, et de charmes dans le commerce de la vie et dans le commandement. L'application, la suite, beaucoup de talents étaient en eux les mêmes, l'aisance dans le travail, et tous deux jamais un pas sans vue, en apparence même le plus indifférent; l'ambition pareille, et le même peu d'égards aux moyens; tous deux doux, polis, affables, accessibles en tous temps, et capables de servir quand il n'y allait de guère, et de peu de dépense de crédit; tous deux les meilleurs intendants d'armée et les meilleurs munitionnaires; tous deux se jouant des dé-

tails; tous deux adorés de leurs généraux, et, depuis qu'ils le furent, adorés aussi des officiers généraux et particuliers et des troupes, sans abandonner la discipline; tous deux arrivés par le service continuel d'été et d'hiver, enfin par les ambassades, Harcourt plus haut avec madame de Maintenon en croupe, Tallard plus souple; tous deux avec la même et la même sorte d'ambition; et le dernier porté par le maréchal de Villeroy, et à la fin par les Soubise. Une alliance, point extrêmement proche, commença et soutint sa fortune dans un temps où les parents se piquaient de le sentir. La mère de Tallard était fille d'une sœur du premier maréchal de Villeroy, remariée depuis à Courcelles, sous le nom duquel elle fit tant de bruit en son temps, par ses galanteries. Elle mourut en 1688, et le maréchal son frère en 1685. La mère de Tallard était fort du grand monde. Tallard, nourri dans l'intime liaison des Villeroy, et courtisan du second maréchal, s'initia dans toutes les bonnes compagnies de la cour.

C'était un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte; maigre, hâve, qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours, et qui ne pensait et ne respirait autre chose. J'en ai parlé ailleurs, et j'aurai lieu d'en parler plus d'une fois encore. Il suffira de dire ici que qui que ce soit ne se fiait en lui, et que tout le monde se plaisait en sa compagnie.

Harcourt; j'en ai beaucoup parlé en divers endroits, et j'aurai occasion d'en parler bien encore. Je pense en avoir assez dit pour le faire connaître. C'était un beau et vaste génie d'homme, un esprit charmant, mais une ambition sans bornes, une avarice sordide, et quand il

pouvait prendre le montant, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportable; tous les dehors de la vertu, tout son langage, mais, au fond, rien ne lui coûtait pour arriver à ses fins; toutefois plus honnêtement corrompu que d'Huxelles et même que Tallard et Tessé; le plus adroit de tous les hommes en ménagements et en souterrains, et à se concilier l'estime et les vœux publics sous une écorce d'indifférence, de simplicité, d'amour de sa campagne et des soins domestiques, et de faire peu ou point de cas de tout le reste. Il sut captiver Louvois, être ami de Barbésieux et s'en faire respecter, plus encore de Chamillart, jusqu'à ce qu'il trouvât son bon à le culbuter, et de Desmarets, fort bien avec Monseigneur et la Choin, et avec eux tous sur un pied de seigneur et de grande estime. On a vu pourquoi et comment il était si bien avec madame de Maintenon. Cela même l'écarta des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et de monseigneur le duc de Bourgogne même, sans rien perdre du côté de madame la duchesse de Bourgogne. Il savait tout allier et se rallier, jusqu'aux bâtards, quoique ami de toute sa vie de M. de Luxembourg, de M. le duc et de M. le prince de Conti. Il était assez supérieur à lui-même pour sentir ce qui lui manquait du côté de la guerre, quoiqu'il en eût des parties, mais les grandes, il n'y atteignait pas; aussi fort dissemblable en tout au maréchal de Villeroy, tourna-t-il court vers le conseil dès qu'il espéra y pouvoir entrer.

Aucun seigneur n'eut le monde et la cour si généralement pour lui, aucun n'était plus tourné à y faire le premier personnage, peu ou point de plus capable de le soutenir; avec cela beaucoup de hauteur et d'avarice, qui toutefois ne sont pas des qualités attirantes. Pour la premiere, il la savait ménager; mais l'autre se montrait à découvert jusque par la singulière frugalité de sa table

à la cour, où fort peu de gens étaient reçus, et qu'il avait avancée à 11 heures le matin, pour en bannir mieux la compagnie. Il mêlait avec grâce un air de guerre à un air de cour, d'une façon tout à fait noble et naturelle. Il était gros, point grand, et d'une laideur particulière, et qui surprenait, mais avec des yeux si vifs et un regard si perçant, si haut et pourtant doux, et toute une physionomie qui pétillait d'esprit et de grâce, qu'à peine le trouvait-on laid. Il s'était démis une hanche, d'une chute qu'il fit du rempart de Luxembourg en bas, où il commandait alors, qui ne fut jamais bien remise, ce qui le fit demeurer fort boiteux et fort vilainement, parce que c'était en arrière; naturellement gai et aimant à s'amuser. Il prenait autant de tabac que le maréchal d'Huxelles, mais non pas si salement que lui, dont l'habit et la cravate en étaient toujours couverts. Le roi haïssait fort le tabac. Harcourt s'aperçut, en lui parlant souvent, que son tabac lui faisait peine; il craignit que cette répugnance n'éloignât ses desseins et ses espérances. Il quitta le tabac tout d'un coup; on attribua à cela les apoplexies qu'il eut dans la suite, et qui lui causèrent une terrible fin de vie. Les médecins lui en firent reprendre l'usage pour rappeler les humeurs à leur ancien cours, et les détourner de celui qu'elles avaient pris; mais il était trop tard; l'interruption avait été trop longue, et le retour au tabac ne lui servit de rien.

Je me suis étendu sur ces dix maréchaux de France; le mérite de quelques-uns m'y a convié, mais plus encore la nécessité de faire connaître des personnages qu'on verra beaucoup figurer en plus d'une façon, comme les maréchaux d'Estrées, d'Huxelles, de Tessé, de Tallard et d'Harcourt. Reprenons maintenant le courant.

CHAPITRE CXVII.

Le comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie; son caractère. — Mariage de Beaumanoir avec une fille du duc de Noailles. — Généraux des armées. — Ridicules de Villars sur sa femme. — Fanatiques : Montrevel en Languedoc. — Encouragement aux officiers. — Gouvernement d'Aire à Marchin à vendre. — 100,000 livres au maréchal de Villeroy. — Harcourt, capitaine des gardes-du-corps. — L'électeur de Bavière déclaré pour la France et l'Espagne. — Kehl pris par Villars. — Générosité de Vauban. — Barbesières pris déguisé; sa ruse heureuse. — Le grand prieur en Italie sous son frère. — Le duc de Guiche, colonel général, et Hautefeuille, mestre de camp général des dragons. — Bachelier. — 500,000 livres de brevet de retenue à M. de la Rochefoucauld. — Mort et héritage de la vieille Juisy. — Madame Guyon en liberté mais exilée en Touraine. — Procès sur la coadjutorerie de Cluni gagné par l'abbé d'Auvergne. — Verlamont plus que mortifié. — Fanatiques : raison de ce nom. — Basseville; son caractère, sa puissance en Languedoc. — Ressources secrètes des fanatiques; triste situation du Languedoc.

Les Bouillon, uniquement attentifs à leur maison, et toujours et en toutes sortes de temps et de conjonctures, firent en ce temps-ci une grande affaire pour elle, malgré la profonde disgrâce du cardinal de Bouillon. Le comte d'Auvergne avait eu la charge de colonel général de la cavalerie à la mort de M. de Turenne, dans laquelle M. de Louvois, ennemi de M. de Turenne et de tout ce qui lui appartenait, lui avait, tant qu'il avait vécu, donné

tous les dégoûts imaginables, et Barbésieux après lui. Le roi, piqué d'avoir longtemps inutilement travaillé à l'engager de la vendre à M. du Maine, qu'il en consola enfin par mettre les carabiniers en corps sous sa charge, avait continué à maltraiter le comte d'Auvergne dans ses fonctions, et à le traiter médiocrement bien d'ailleurs. C'était une manière de bœuf ou de sanglier fort glorieux et fort court d'esprit; toujours occupé, toujours embarrassé de son rang, et pourtant fort à la cour et dans le monde. D'ailleurs honnête homme, fort brave homme, et officier jusqu'à un certain point; il était fort ancien lieutenant général, il avait bien et longtemps servi. Lui et M. de Soubise, quoique se voulant donner pour princes, avaient été fort mortifiés de n'être point maréchaux de France, et tous deux ne servaient plus.

Le comte d'Auvergne, par les tristes aventures de ses deux fils laïques, n'en avait plus que deux, l'un et l'autre dans l'église; des trois fils de M. de Bouillon, les deux aînés étaient fort mal avec le roi : restait le comte d'Évreux, dont la figure et le jargon plaisaient aux dames. Avec un esprit médiocre, il savait tout faire valoir, et n'était pas moins occupé de sa maison que tous ses parents. Il en tirait fort peu, il n'avait qu'un nouveau et méchant petit régiment d'infanterie, il était assidu à la guerre et à la cour. Il savait se faire aimer. On était touché de le voir si mal à son aise, si reculé, si éloigné d'une meilleure fortune. Il s'attacha au comte de Toulouse : cela plut au roi, de qui il tira quelquefois quelque argent pour lui aider à faire ses campagnes. Le comte de Toulouse prit de l'amitié pour lui, il en profita. Le roi fut bien aise d'acquérir à ce fils un ami considérable, et de lui en procurer d'autres par un coup de crédit, et cela valut au comte d'Évreux la charge de son oncle, qui par sa persévérance à la garder, la conserva ainsi dans

sa maison. Il la vendit 600,000 livres comme à un étranger : il était mal dans ses affaires. La somme parut monstrueuse pour un cadet qui n'avait rien, et pour un effet de 20,000 livres de rente. Le cardinal de Bouillon lui donna 100,000 francs ; M. le comte de Toulouse, qui lui avait fait donner l'agrément, s'intéressa pour lui faire trouver de l'argent, et il consomma promptement son affaire. Le roi voulut qu'il servît quelque temps de brigadier de cavalerie, avant que de faire aucune fonction de colonel général ; ce temps-là même fut encore abrégé par la même protection qui lui avait valu la charge. Il n'avait que vingt-cinq ans, n'avait servi que dans l'infanterie. Le roi était piqué contre le cardinal de Bouillon, contre le comte d'Auvergne, contre la fraîche désertion de son fils, contre le chevalier de Bouillon, de propos fort impertinents qu'il avait tenus ; et, malgré tant de raisons, il fit en faveur du comte de Toulouse la faveur la plus signalée au comte d'Évreux, tandis qu'aucun des quatre fils de France n'aurait pas osé lui demander la moindre grâce pour personne, et que s'ils l'avaient hasardé, outre le refus certain, celui pour qui ils se seraient intéressés aurait été perdu sans ressources.

La cour venait de voir un mariage fait sous d'étranges auspices, auxquels aussi le succès répondit promptement : ce fut du marquis de Beaumanoir avec une fille du duc de Noailles. Lavardin, son père, avait épousé en premières noces une fille du duc de Luynes, dont une fille unique mariée à la Châtre. Il s'était remarié à une sœur du duc et du cardinal de Noailles, dont il fut encore veuf, et en laissa un fils unique, seul reste de son illustre nom, et deux filles, et aucun des trois établis. En mourant, il défendit à son fils d'épouser une Noailles, sous peine de sa malédiction, et conjura le cardinal de Noailles, à qui il le recommanda, de ne le

pas souffrir. Je ne sais quel mécontentement il avait eu d'eux, mais il comprit que son fils étant riche, et ayant besoin de protection pour entrer dans le monde, pour avoir un régiment, et surtout pour obtenir une lieutenance générale en Bretagne, sur laquelle il n'avait que 150,000 livres de brevet de retenue, les Noailles à l'affût des bons partis, tâcheraient bien de ne pas manquer celui-là, qui s'y livrerait volontiers pour trouver ces avantages, et c'est ce qui l'engagea à y mettre tout l'obstacle que l'autorité paternelle, la religion et la confiance forcée en son beau-frère, pour le piquer d'honneur, lui purent suggérer; mais Lavardin eut le sort des rois, dont les volontés sont, après leur mort, autant méprisées que redoutées de leur vivant.

Il mourut en août 1701. Les Noailles empêchèrent que le roi disposât de la charge, quoique fort demandée, et laissèrent croître le petit garçon qui n'avait que seize ans à la mort de son père, et aucun parent proche en état de s'opposer à leurs volontés. Ils en prirent soin comme en étant eux-mêmes les plus proches; ils le gagnèrent, ils effacèrent ou affaiblirent dans son esprit la défense et l'imprécation que son père lui avait prononcée à la mort; ils lui montrèrent un régiment, la charge de son père, les cieux ouverts à la cour en épousant une de leurs filles. Le jeune homme ne connaissait qu'eux, il se laissa aller, le mariage se conclut et s'exécuta moyennant la charge : on fut surpris avec raison de la mollesse du cardinal de Noailles. Ceux qui comme moi savaient avec quelle résistance il avait soutenu toutes les attaques qui lui avaient été portées lors de l'affaire de M. de Cambrai, et que lui seul avait empêché le roi de chasser le duc de Beauvillier et de donner ses places du conseil au duc de Noailles, son frère, ne purent comprendre sa complaisance pour sa famille en une occasion qui demandait

toute sa fermeté; mais les saints ne font pas toujours des actions vertueuses, ils sont hommes, et ils le montrent quelquefois. Le cardinal de Noailles put dire sur cette occasion et sur quelque autre qui se retrouvera en son temps, mais qui furent épurées par de longues souffrances, ce que Paul III Farnèse dit avec plus de raison et dans la plus juste amertume de son cœur en mourant : *Si mei non fuissent dominati, tunc immaculatus essem et emundarer à delicto maximo.* Ce mariage ne dura pas un an. Le jeune Beaumanoir fut tué à la fin de la campagne, à la bataille de Spire; finit son nom et sa maison, laissa ses deux sœurs héritières, et sa charge en proie aux Noailles, qui en marièrent une autre fille à Châteaurenaud, fils de celui que nous venons de voir faire maréchal de France, et qui eut la lieutenance générale de Bretagne.

Les dispositions ne tardèrent pas à être faites pour les armées; il n'y eut pas à toucher à celle d'Italie, où le duc de Vendôme était demeuré; le maréchal de Villeroy passa presque tout l'hiver à Bruxelles, et eut avec le maréchal de Boufflers l'armée de Flandre; le maréchal de Tallard une sur la Moselle; et le maréchal de Villars, resté à Strasbourg, celle d'Allemagne.

Il y avait fait venir sa femme, dont il était également amoureux et jaloux, à qui il avait donné pour duègne une de ses sœurs, qui ne la perdit guère de vue nulle part nombre d'années, et qui se trouvait mieux là qu'à mourir de faim dans sa province, avec Vogué, son mari, où elle ne retourna plus. Les ridicules furent grands et les précautions pas toujours heureuses.

Montrevel fut envoyé en Languedoc, où les religionnaires commençaient à donner de l'inquiétude. Leur nombre et les rigueurs de Basville, intendant moins que roi de la province, les avait encouragés. Plusieurs avaient

pris les armes et fait de cruelles exécutions sur des curés et sur d'autres prêtres. Les protestants étrangers attisèrent et soutinrent sourdement ce feu qui pensa devenir un embrasement funeste. Broglio, qui y commandait en chef, mais il se peut dire sous Basville, son beau-frère, y demeura quelque temps sous le nouveau maréchal. On y envoya quelques troupes avec un nommé Julien, qu'on avait débauché du service de Savoie, et qui avait bien fait du mal pendant la dernière guerre, en brave aventurier qui connaissait le pays.

Le roi répandit pour 150,000 livres en petites pensions dans les corps, et releva l'émulation pour l'ordre de Saint-Louis, en le conférant à monseigneur le duc de Bourgogne, non seul et en particulier, comme il avait fait à Monseigneur seul, mais en public, avec et à la tête d'un nombre d'officiers qu'il fit en même temps chevaliers de Saint-Louis. Il donna peu après le gouvernement d'Aire à vendre à Marchin, vacant par la mort du chevalier de Tessé, frère du maréchal, mort l'été précédent à Mantoue, où il commandait; et 100,000 francs au maréchal de Villeroy pour faire son équipage; puis, disposa enfin de la charge de capitaine des gardes de mon beau-père en faveur du maréchal d'Harcourt, qui, de tous les candidats, était le moins en état de l'exercer, et celui de tous aussi qui la désirait le moins ardemment. Il était sans cela fort rapproché du roi, mais madame de Maintenon, sa protectrice, qui n'avait pas moins de désir que lui-même de le voir dans le conseil, jugea que l'assiduité nécessaire et les détails de cette charge seraient une ressource pour l'y conduire.

En conséquence du traité que Puységur, de qui j'ai eu souvent occasion de parler, avait fait, dès la Flandre, avec l'électeur de Bavière, ce prince était retourné dans ses états préparer à l'empereur une guerre fâcheuse, à

l'ombre d'une neutralité suspecte. On avait grand besoin d'une pareille diversion, l'électeur enfin venait de lever le masque, nonobstant la déclaration de la diète de Ratisbonne, que la guerre de la succession d'Espagne était guerre d'empire. Il fallait soutenir l'électeur, et lui fournir un puissant secours, suivant l'engagement réciproque. Villars, plus occupé de sa femme que d'exécuter les ordres dont il était chargé, passa enfin le Rhin au commencement de février, après force délais, et fut remplacé en-deçà par Tallard, fortifié d'un gros détachement de Flandre. L'électeur cependant faisait force petites conquêtes en attendant qu'il se fût formé une armée impériale pour s'opposer à lui. Cependant Villars assiégea le fort de Kehl, qui se rendit le 9 mars; on y perdit fort peu de monde, et la défense fut molle. Trois mille hommes environ qui en sortirent furent conduits à Philipsbourg. On y trouva vingt-six milliers de poudre; mais les paysans tuèrent une infinité de maraudeurs. Vauban avait proposé au roi de l'envoyer à Kehl, qui trouva que cela serait au-dessous de la dignité où il venait de l'élever; et quoique Vauban insistât avec toute la reconnaissance, la modestie et la bonne volonté possibles, le roi ne voulut pas le lui permettre; et peu de jours après il l'en récompensa par des entrées moindres que celles des brevets, mais plus grandes que celles de la chambre.

Barbesières, envoyé de l'armée d'Italie, conférer avec l'électeur de Bavière sur divers projets, et qui était excellent officier général, fort hasardeux, avec de l'esprit, et fort avant dans la confidence du duc de Vendôme, fut pris déguisé en paysan près du lac de Constance, passant le pays à pied, et fut conduit à Inspruck, jeté dans un cachot, puis gardé à vue. Ne sachant comment donner de ses nouvelles, et craignant d'être pendu comme un espion, il fit le malade, et demanda un capucin à qui il

tira bien fort la barbe pour savoir si ce n'était poin un moine supposé. Quand il s'en fut assuré, il essaya de le toucher et de l'engager à faire avertir M. de Vendôme de l'état misérable et périlleux où il se trouvait. Le capucin se trouva charitable, et il le fit sans perdre de temps. Aussitôt M. de Vendôme manda au comte de Staremberg, qui commandait l'armée impériale en l'absence du prince Eugène, qu'il ferait au commandant et à toute la garnison de Vercelli les mêmes traitements qu'on ferait à Barbesières, qu'ils savaient bien être lieutenant général des armées du roi : peut-être cela lui sauva-t-il la vie ; mais la prison fut longue et extrêmement dure, surtout d'être jour et nuit gardé à vue, pour un homme aussi vif et aussi pétulant qu'était Barbesières, qu'ils renvoyèrent à la fin. Parlant d'Italie, M. du Maine obtint avec grande peine que le grand prieur allât servir sous son frère en Italie où son ancienneté le faisait premier lieutenant général.

Tessé, devenu maréchal de France, ne se souciait plus de sa charge de colonel général des dragons. Il la vendit 480,000 livres, au duc de Guiche, qui en était mestre de camp général, et se défit de cette dernière charge à Hautefeuille. Par même raison, Villars fit aussi de l'argent de la sienne de commissaire général de la cavalerie, et en eut gros du comte de Verue que sa triste situation avait banni depuis longtemps de son pays, et qui se voulut lier tout de bon au service de la France.

M. de la Rochefoucauld obtint en même temps la survivance de la charge de premier valet de garde-robe du roi, qu'avait Bachelier, pour son fils. Il aimait extrêmement le père qui avait été son laquais, et que, de là, il avait poussé à cette fortune. Il faut dire aussi que ce Bachelier était un des plus honnêtes hommes qu'on pût voir, le plus modeste, le plus respectueux, le plus recon-

naissant pour son maître. Il avait conservé un crédit sur lui dont ses amis et plus souvent encore ses enfants avaient besoin. M. de la Rochefoucauld aimait bien mieux ses valets que ses enfants, et ruinait ces derniers pour eux. Bachelier se comporta toujours avec tant de droiture et d'attachement entre le père et les enfants, qu'ils l'aimaient presque autant que leur père; j'ai ouï M. de la Rocheguyon, et le duc de Villeroy, son ami intime, et son beau-frère en faire de grandes louanges, et quoique Bachelier fût devenu riche, jamais on n'a soupçonné sa probité. Son fils ne vaut pas moins. Il acheta de Bloin, après la mort du roi, sa charge de premier valet de chambre, et il y a apparence qu'après le premier ministre auquel il a pu résister, malgré la toute-puissance de ce cardinal, il figurera beaucoup dans l'intérieur des cabinets. Bientôt après M. de la Rochefoucauld eut 300,000 livres de brevet de retenue sur ses charges, M. de la Rocheguyon, son fils, en avait les survivances depuis longtemps : ce fut donc à ses dépens, à quoi il fut obligé de consentir.

La vieille Juisy, dont j'ai parlé à l'occasion du mariage de la comtesse d'Estrées, dont elle avait fourni la plus grande partie de la dot, mourut fort vieille, s'étant toujours conservé son tribunal chez elle et tout son air d'autorité à force d'esprit. Elle n'avait point d'enfants, et toute bourgeoise qu'elle était, elle n'estimait pas ses parents dignes d'hériter d'elle. Elle avait donné en mariage à la duchesse de Guiche et à la comtesse d'Estrées. Les Noailles, qui sentirent la succession bonne, lui avaient toujours fait soigneusement leur cour; ce ne fut pas en vain : elle donna presque tout ce qu'elle avait à la duchesse de Noailles, et fit une amitié de 40,000 livres au cardinal d'Estrées, son bon ami, pour qu'en revenant d'Espagne, il trouvât à acheter quelque petite maison pour aller prendre l'air autour de Paris.

Un personnage du même sexe, plus rare et plus célèbre, obtint en ce temps-ci sa liberté. Les amis de madame Guyon, toujours attentivement fidèles, en furent redevables à la charité toujours compatissante du cardinal de Noailles qui la fit sortir de la Bastille où elle était depuis plusieurs années sans voir personne, et lui obtint la permission de se retirer en Touraine. Ce ne fut pas la dernière époque de l'illustre béate, mais la liberté lui fut toujours depuis conservée. Le cardinal de Noailles n'en recueillit rien moins que la reconnaissance de tout ce petit troupeau.

Le cardinal de Bouillon n'était pas en repos dans son exil. Les moines de Cluni en avaient voulu profiter. Il leur avait arraché la coadjutorerie pour son neveu plutôt qu'il ne l'avait obtenue. Ils n'avaient osé résister au nom du roi et à la présence du cardinal allant à Rome dans la faveur où il était pour lors; mais ils s'étaient ménagé des moyens à pouvoir le contester un jour. Il y avait eu du bruit et des oppositions étouffées par autorité; les moines étaient fort affligés de se voir toujours hors de mains régulières; ils étaient encore plus outrés de se voir passer des cardinaux à un abbé, qui n'avait pas même le privilége que le sacré collége se donne, de pouvoir tout posséder et régir. Ils ne virent donc pas plus tôt le cardinal en disgrâce qu'ils attaquèrent la coadjutorerie au grand conseil, et donnèrent bien à courir aux Bouillon. Outre les raisons du procès, le meilleur moyen des moines était de persuader aux juges que le roi mécontent de leur abbé y prenait part pour eux, tellement que les Bouillon voulurent se parer de leurs proches, faire effort de crédit, et faire comprendre par cette assistance ouverte que le roi demeurait neutre entre eux. Je ne pus leur refuser d'aller avec eux à l'entrée des juges, et les solliciter avec le duc d'Albret et l'abbé d'Auvergne, et de dire à chacun

bien affirmativement que le roi n'y prenait aucune part. Ces sollicitations durèrent ainsi que les entrées des juges où la compagnie était assez nombreuse; enfin le 30 mars l'abbé d'Auvergne gagna en plein, tout d'une voix. Ils me surent un gré infini d'avoir toujours été avec eux partout, dont plusieurs s'étaient très-souvent dispensés. Je les retrouverai après bien à point dans une autre affaire où ils me servirent très-utilement, et avec la dernière chaleur. On est fort, quand on se soutient dans les familles et les parentés, et on est toujours la dupe et la proie de s'abandonner, c'est ce qui se voit et se sent tous les jours avec un dommage irréparable. L'arrêt signé, l'abbé d'Auvergne fut bien étonné de ne le pas trouver tel que tous les juges l'avaient dit, en les allant remercier. Il s'en plaignit à Vertamont, premier président; la dispute fut forte. Les Bouillon crièrent, menacèrent de se plaindre au roi et au grand conseil. Les juges s'émurent, il fallut leur porter l'arrêt, ils le réformèrent aux hauts cris de Vertamont, à qui, pour l'honneur de la présidence on laissa dans l'arrêt quelque chose de ce qui n'y avait pas été prononcé.

Montrevel ne trouva pas les fanatiques si aisés à réduire qu'il l'avait cru. On leur avait donné ce nom, parce que chaque troupe considérable de ces protestants révoltés avait avec eux quelque prétendu prophète ou prophétesse, qui d'intelligence avec les chefs faisaient les inspirés et menaient ces gens-là où ils voulaient, avec une confiance, une obéissance et une furie inconcevables.

Le Languedoc gémissait depuis longues années sous la tyrannie de l'intendant Basville, qui, après avoir culbuté le cardinal Bonzi, comme on le dira en son lieu, tira toute l'autorité à lui, et qui pour que rien ne lui en pût échapper, fit donner le commandement des armes dans toute la province à son beau-frère Broglio, qui

n'avait pas servi depuis la malheureuse campagne de Consarbruck du maréchal de Créqui, où il était maréchal de camp. Par ce moyen, le commandement et toute considération des lieutenants généraux de la province tombèrent, et tout fut réuni à Basville devant qui son beau-frère, d'ailleurs très-incapable, ne fut qu'un petit garçon. Basville était un beau génie, un esprit supérieur, très-éclairé, très-actif, très-laborieux. C'était un homme rusé, artificieux, implacable, qui savait aussi parfaitement servir ses amis et se faire des créatures; un esprit surtout de domination qui brisait toute résistance, et à qui rien ne coûtait, parce qu'il n'était arrêté par rien sur les moyens. Il avait fort augmenté le produit de la province; l'invention de la capitation l'avait beaucoup fait valoir. Ce génie vaste, lumineux, impérieux était redouté des ministres qui ne le lassaient pas approcher de la cour, et qui pour le retenir en Languedoc lui laissaient toute puissance, dont il abusait sans ménagement.

Je ne sais si Broglio et lui se voulurent faire valoir du côté des armes, mais ils inquiétèrent fort les non ou mauvais convertis, qui à la fin s'attroupèrent. On sut après que Genève d'une part, le duc de Savoie de l'autre, leur fournirent des armes et des vivres dans le dernier secret; l'une des prédicants, l'autre quelques gens de tête et de main, et de l'argent, tellement qu'on fut très-longtemps dans la surprise de les voir en apparence dénués de tout, et néanmoins se soutenir et entreprendre.

On eut grande obligation à ce fanatisme qui s'empara d'eux, et qui bientôt leur fit commettre les derniers excès en sacriléges, en meurtres et en supplices sur les prêtres et les moines. S'ils s'en étaient tenus à ne maltraiter personne que suivant les lois de la guerre, et demander seu-

lement liberté de conscience et soulagement des impôts, force catholiques qui, par crainte, par compassion ou par espérances que ces troubles forceraient à quelques diminutions de subsides, auraient persévéré et peut-être levé le masque sous leur protection, et en auraient entraîné le grand nombre.

Ils avaient des cantons entiers, et presque quelques villes de leur intelligence comme Nîmes, Uzès, etc., et force gentilshommes distingués et accrédités dans le pays qui les recevaient clandestinement dans leurs châteaux, qui les avertissaient de tout, et à qui ils s'adressaient avec sécurité, qui eux-mêmes pour la plupart avaient leurs ordres et leurs secours de Genève ou de Turin. Les Cévennes et les pays voisins pleins de montagnes et de déserts étaient une merveilleuse retraite pour ces sortes de gens, d'où ils faisaient leurs courses. Broglio, qui y voulut faire le capitaine, y fut traité et s'y conduisit en intendant. Ni troupes, ni artillerie, ni vivres, ni armes nulle part, en sorte que Montrevel fut obligé de demander de toutes ces choses, en attendant lesquelles les fanatiques désolaient toujours la province, en recevant aussi de temps en temps quelques petites pertes de la part de Julien. Broglio, qui n'entendait rien qu'à dominer sous l'ombre de Basville, fut rappelé, et eut l'impudence de répandre que c'était avec parole d'être fait chevalier de l'ordre. On envoya trois ou quatre lieutenants généraux ou maréchaux de camp à Montrevel avec vingt bataillons et de l'artillerie dont il sut très-médiocrement s'aider. On pendit quelques chefs qui furent pris en divers petits combats ou surprises. Ils se trouvèrent tous de la lie du peuple, et leur parti n'en fut ni effrayé ni ralenti.

Tant d'occupations étrangères et domestiques n'empêchèrent pas le roi de s'amuser à des bals à Marly.

CHAPITRE CXVIII.

Honteux délais de Villars de passer en Bavière, jaloux de sa femme; refuse de la mener avec lui; joint enfin l'électeur. — Mort de la comtesse Dalmont à Saint-Germain. — Mort du treizième d'Hautefeuille, ambassadeur de Malthe. — Mort de Bechameil; sa fortune et son caractère. — Le prince d'Auvergne pendu en Grève en effigie. — Défection du duc Molèz. — Le duc de Bourgogne déclaré pour l'armée sur le Rhin avec Tallard sous lui et Marchin auprès de lui. — La duchesse de Ventadour quitte Madame; ses vues. — La duchesse de Brancas dame d'honneur de Madame pour son pain; son caractère et ses malheurs. — Mort de Félix; Maréchal premier chirurgien du roi en sa place; son caractère. — Curieux fait d'un voyage de Maréchal à Port-Royal-des-Champs. — La comtesse de Gramont; son caractère, sa courte disgrâce; le roi lui donne Pontali.

Kehl pris, pour contenir l'électeur de Bavière et les comtes Schick et Stirum à la tête des troupes impériales, il devenait fort pressé de faire passer une armée à son secours; Villars et la sienne y étaient destinés. Il était revenu à Strasbourg après sa conquête, il fut difficile de l'en faire sortir; il ne pouvait s'éloigner de sa femme. Le prince Louis rassemblait des troupes, et se retranchait aux passages des montagnes. Le maréchal lui envoya demander un passe-port pour sa femme; il en fut refusé, et il s'en vengea depuis honteusement, en brûlant et ravageant les terres de ce prince lorsqu'il y passa en

allant en Bavière. Le roi, à qui il demanda permission de se faire accompagner par sa femme, ne se montra pas plus galant que le prince Louis, tellement que Villars, en furie, ne songea qu'à différer. L'approvisionnement, les recrues, l'arrivée des officiers, mille détails dont il sut profiter, furent ses prétextes. Cinquante bataillons et quatre-vingts escadrons avec force officiers généraux destinés à passer avec lui, se morfondirent longtemps, peu touchés des charmes de la maréchale. Le comte d'Albert, que le roi ne voulut jamais rétablir, non pas même le laisser colonel réformé, eut permission d'aller chercher fortune en Bavière, au service de l'électeur, et alla avec Monasterol, son envoyé ici, joindre ses troupes pour passer avec elles.

A la fin Villars, poussé à bout d'ordres pressants, et ne pouvant plus trouver d'excuses sous les yeux de tant de témoins, passa le Rhin, et se mit sérieusement en marche. Il poussa devant lui Blainville avec une vingtaine de bataillons, qui emporta le château d'Haslach, où cent quatre-vingts hommes demeurèrent prisonniers dans la vallée de Quinche, à trois lieues de Genenbach, où était le prince Louis, qui, par toutes les lenteurs du maréchal, était sur le point d'être joint par vingt bataillons que lui envoyaient les Hollandais. Ces retranchements examinés et tournés, furent trouvés de digestion trop dure ; il fallut prendre des détours. On réussit, et Villars, capitaine de vaisseau, qui avait eu permission de faire la campagne auprès du maréchal son frère, arriva le 6 mai après dîner à Versailles, dans le temps que le roi travaillait avec Chamillart dans son cabinet, qui l'y fit entrer d'abord. Il apportait la nouvelle que l'armée avait surmonté tous les obstacles et les défilés, qu'on avait attaqué le château d'Hornberg à côté de Wolfach, et que trois ou quatre mille hommes qui étaient

derrière Hornberg s'étaient retirés précipitamment, qu'ils avaient perdu trois cents hommes, et nous une trentaine; qu'on n'avait pas voulu s'amuser à les poursuivre; que l'armée était le 2 campée à Saint-Georges, entrée sur trois colonnes dans la plaine; qu'elle n'était plus qu'à trois lieues de Rothweil et de Villingen; qu'on n'entendait pas parler du prince Louis, depuis qu'on l'avait tournoyé et laissé à côté; qu'enfin la jonction avec l'électeur était désormais sûre et certaine. Il ajouta des détails sur les vivres, les convois et l'artillerie, qui furent satisfaisants, et que Saint-Maurice et Clerembault, lieutenants généraux, étaient demeurés avec quatre bataillons et vingt-trois escadrons à Offenbourg, où le maréchal de Tallard venait d'arriver.

Villars ne voulut point attaquer Villingen qu'il laissa sur la gauche pour ne point retarder sa marche. Il détacha le 4, de Donaweschingen, d'Aubusson, mestre de camp de cavalerie, avec cinq cents chevaux, pour aller porter de ses nouvelles à M. de Bavière. Ce prince avait aussi envoyé cinq cents chevaux au devant du maréchal. Les détachements se rencontrèrent, se reconnurent, et ce fut grande joie des deux côtés. Villars avait avec lui cinquante bons bataillons et soixante escadrons, avec pouvoir de faire des brigadiers et de donner amnistie aux déserteurs voulant revenir. Enfin, le maréchal de Villars vit, le 12 mai, l'électeur de Bavière qui pleura de joie en l'embrassant, et le combla en son particulier de tout ce qui se peut de plus flatteur, et témoigna une grande reconnaissance pour le roi. Il lui fit voir ses troupes et faire trois salves de canon et de mousqueterie, jetant le premier son chapeau en l'air et criant : *Vive le roi!* ce qui fut imité par toute son armée. Deux jours après, l'électeur vint dîner chez le maréchal et voir une trentaine de nos bataillons, qui le reçurent avec de

grands cris de : *Vive le roi et M. l'électeur!* Il les trouva parfaitement belles. Contentons-nous de les avoir mis ensemble pour le présent, et allons voir ce qui se passa ailleurs.

La reine d'Angleterre, fort incommodée d'une glande au sein dont elle guérit à la longue par un régime très-sévère, eut une nouvelle affliction : elle perdit la comtesse Dalmont, Italienne et Montécuculli, qu'elle avait amenée et mariée en Angleterre, qui ne l'avait jamais quittée, et pour qui elle avait eu la plus grande amitié et la plus grande confiance toute sa vie. C'était une grande femme très-bien faite, et de beaucoup d'esprit, dont notre cour s'accommodait extrêmement. La reine l'aimait tant qu'elle lui avait fait donner un tabouret de grâce, comme je crois l'avoir déjà remarqué ailleurs.

Le bailli d'Hautefeuille, ambassadeur de Malthe, mourut en même temps : c'était un vieillard qui avait fort servi et avec valeur, qui ne ressemblait pas mal à un spectre, et qui avait usurpé et conservé quelque familiarité avec le roi qui lui marqua toujours de la bonté. Il était farci d'abbayes et de commanderies, de vaisselle et de beaux meubles, surtout de beaucoup de beaux tableaux, fort riche et fort avare. Se sentant fort mal, et voulant recevoir les sacrements, il envoya lui-même chercher le receveur de l'ordre et quelques chevaliers, à qui il fit livrer et emporter ses meubles, ses tableaux, sa vaisselle, et tout ce qui se trouva chez lui, pour que l'ordre ne fût frustré de rien après lui.

Bechameil le suivit immédiatement, assez vieux aussi. Il était père de la femme de Desmarets qui venait de revenir sur l'eau, et qui ne tarda guère à y voguer en plein, et de la femme de Cossé, qui devint duc de Brissac, comme je l'ai expliqué en son lieu. Bechameil avait été fort dans les affaires, mais avec bonne reputation,

autant qu'en peuvent conserver des financiers qui s'enrichissent. Il avait succédé à Boisfranc, beau-père du marquis de Gesvres, dans la surintendance de la maison de Monsieur, quand ce dernier en fut chassé. Bechameil s'y fit aimer, estimer et considérer. Il était fort lié avec le marquis d'Effiat et le chevalier de Lorraine, et par ce dernier avec le maréchal de Villeroy. C'était un homme d'esprit, et fort à sa place, qui faisait une chère délicate et choisie en mets et en compagnie, et qui voyait chez lui la meilleure de la ville et la plus distinguée de la cour. Son goût était exquis en tableaux, en pierreries, en meubles, en bâtiments, en jardins, et c'est lui qui a fait tout ce qu'il y a de plus beau à Saint-Cloud. Le roi, qui le traitait bien, le consultait souvent sur ses bâtiments et sur ses jardins, et le menait quelquefois à Marly. Sans Mansart, qui en prit beaucoup d'inquiétude, le roi lui aurait marqué plus de confiance et de bonté. Son fils, qui portait le nom de Nointel, fut intendant en Bretagne et fort honnête homme, que Monsieur fit faire conseiller d'état. Bechameil fit de prodigieuses dépenses à faire des beautés en cette terre et en Beauvoisis. Le comte de Fiesque fit sur son entrée en ce lieu la plus plaisante chanson du monde, dont le refrain était *Vive le roi et Bechameil son favori*, dont le roi pensa mourir de rire, et le pauvre Bechameil de dépit.

Il était bien fait et de bonne mine, et croyait avoir de l'air du duc de Gramont. Le comte de Gramont le voyant se promener aux Tuileries : « Voulez-vous parier, dit-il à sa compagnie, que je vais donner un coup de pied au cul à Bechameil, et qu'il m'en saura le meilleur gré du monde. » En effet, il l'exécuta en plein. Béchameil, bien étonné, se retourne, et le comte de Gramont à lui faire de grandes excuses sur ce qu'il l'a pris pour son neveu. Bechameil fut charmé, et les deux compagnies encore

davantage. Louville, peu après son retour absolu d'Espagne, épousa une fille de son fils, qui se trouva une personne très-vertueuse et d'une très-aimable vertu.

Le samedi 28 avril, le prince d'Auvergne fut pendu en effigie, en Grève à Paris, en vertu d'un arrêt du parlement, sur sa désertion aux ennemis, dont j'ai parlé en son temps, et le tableau avec son inscription y demeura près de deux fois vingt-quatre heures.

Le duc Molès, Napolitain d'assez peu de chose, ambassadeur d'Espagne, c'est-à-dire de Charles II à Vienne, et qui y était demeuré sans caractère et sans mission depuis la mort de son maître jusqu'à la déclaration de la guerre qu'il fut arrêté, déclara, en ce temps-ci, qu'il ne l'avait été que de son consentement, qu'il avait été toujours dans le parti de l'empereur, publia un manifeste sur sa conduite, et fut récompensé d'une des premières charges dans la maison de l'archiduc où il ne fit jamais aucune figure.

Le maréchal de Villeroy partit pour la Flandre, où le maréchal de Boufflers l'attendait, le maréchal d'Estrées pour son commandement de Bretagne, et le maréchal de Cœuvres, son fils, pour Toulon, préparer tout en attendant M. le comte de Toulouse. Monseigneur le duc de Bourgogne, au lieu de sa première destination en Flandre, fut déclaré pour l'Allemagne, où le maréchal de Tallard était avec une armée; et Marchin choisi pour être auprès de la personne du prince.

La duchesse de Ventadour, voyant la maréchale de la Mothe, sa mère, vieillir, et madame la duchesse de Bourgogne donner des espérances d'avoir bientôt des enfants, jugea qu'il était temps de quitter Madame, pour s'ôter le prétexte de la considération de cette princesse, et s'aplanir la voie à la survivance de gouvernante des enfants de France. Son ancien ami, le maréchal de Vil-

leroy, était parvenu à la mettre bien dans l'esprit de madame de Maintenon, auprès de laquelle elle avait les grâces de la ressemblance qui la touchait le plus, c'est-à-dire celles des aventures galantes, plâtrées après de dévotion.

Madame, qui l'aimait fort et qu'elle avait bien servie à la mort de Monsieur, entra dans ses vues, et chercha quelque duchesse sans pain, et brouillée avec son mari, comme était la duchesse de Ventadour, quand elle fit l'étrange planche d'entrer à elle au scandale public et à l'étonnement du roi, qui eut peine à l'accorder aux instances de Monsieur, et qui voulut savoir si sa famille y consentait.

Madame fut quelque temps à trouver cette misérable duchesse. A la fin la duchesse de Brancas se présenta, et fut acceptée avec une grande joie; elle était sœur de la princesse d'Harcourt et lui était parfaitement dissemblable : c'était une femme de peu d'esprit sans toutefois manquer de sens et de conduite, très-vertueuse et très-véritablement dévote dans tous les temps de sa vie, et la plus complétement malheureuse. Elle et son mari étaient enfants de deux frères, lesquels étaient fils du premier duc de Villars, frère de l'amiral, et d'une sœur de la belle et fameuse Gabrielle, et du premier maréchal duc d'Estrées. Le duc de Brancas avait perdu son père et sa mère à seize ans, qui n'avaient jamais figuré. Son oncle, le comte de Brancas, avait fort paru à la cour et dans le monde, et parmi la meilleure, la plus galante et la plus spirituelle compagnie de son temps, et fort bien avec le roi et les reines. Nous avons vu en son lieu qu'il fut encore mieux avec madame Scarron, depuis la fameuse madame de Maintenon, qui s'en souvint toute sa vie. Le comte de Brancas est encore célèbre par ses prodigieuses distractions que la Bruyère a immortalisées dans

ses *Caractères*. Il l'est encore par la singularité de sa retraite à Paris, au dehors des carmélites, qu'il exhortait à la grille depuis qu'il fut dans la dévotion, ce qui ne l'empêchait pas de voir toujours bonne compagnie et de conserver du crédit à la cour. Il avait marié l'aînée de ses deux filles au prince d'Harcourt. N'ayant pas grand'-chose à donner à l'autre, il jeta les yeux sur son neveu, qui était assez pauvre et encore plus abandonné, n'ayant que cet oncle qui en pût prendre soin. Il était plus jeune de plusieurs années que sa cousine; son oncle, partie par amitié, partie par autorité, l'engagea à l'épouser, et lui en fit même parler par le roi. A dix-sept ans, et sans parents à qui avoir recours, il n'en faut pas tant pour *paqueter* un homme. Il se maria malgré lui en 1680, avec 100,000 livres que le roi donna à sa femme et fort peu de son beau-père, qu'il perdit six mois après, et avec lui tout le frein qui pouvait le retenir.

C'était un homme pétillant d'esprit, mais de cet esprit de saillie, de plaisanterie, de légèreté et de bons mots, sans la moindre solidité, sans aucun sens, sans aucune conduite, qui se jeta dans la crapule et dans les plus infâmes débauches, où il se ruina dans une continuelle et profonde obscurité. Sa femme devint l'objet des regrets d'un mauvais mariage fait contre son goût et contre son gré, dont elle n'était pas cause; elle passa sa vie le plus souvent sans pain et sans habits, et souvent encore parmi les plus fâcheux traitements que sa vertu, sa douceur et sa patience ne purent adoucir. Heureusement pour elle, elle trouva des amies qui la secoururent, et, sans la maréchale de Chamilly, elle serait morte souvent de toutes sortes de besoins. Elle persuada enfin une séparation au duc de Brancas, qui, pour y parvenir solidement et de complot fait, battit sa femme

et la chassa à coups de pied devant madame de Chamilly, d'autres témoins et tous les valets, qui l'emmena chez elle, où elle la garda longtemps. De pain, elle en eut comme point par la séparation, parce qu'il ne se trouva point où en prendre. Elle en était là depuis plusieurs années quand, pour son pain, elle se mit à Madame, et encore chargée d'enfants, dont son mari se mettait fort peu en peine. Madame, qui s'en trouvait fort honorée, la traita jusqu'à sa mort avec beaucoup d'égards et de distinctions, et elle se fit aimer et considérer à la cour par sa douceur et sa vertu.

Félix, premier chirurgien du roi, mourut vers ce temps-là, laissant un fils qui n'avait pas voulu tâter de sa profession. Fagon, premier médecin du roi, qui avait toute sa confiance et celle de madame de Maintenon sur leur santé, mit en cette place Maréchal, chirurgien de la Charité à Paris, le premier de tous en réputation et en habileté, et qui lui avait fait très-heureusement l'opération de la taille. Outre sa capacité dans son métier, c'était un homme qui, avec fort peu d'esprit, avait très-bon sens, connaissait bien ses gens, était plein d'honneur, d'équité, de probité, et d'aversion pour le contraire; droit, franc et vrai, et fort libre à le montrer, bonhomme et rondement homme de bien, et fort capable de servir, et par équité, ou par amitié, de se commettre très-librement à rompre des glaces auprès du roi, quand il se fut bien initié; et on l'était bientôt dans ces sortes d'emplois familiers auprès de lui. On verra dans la suite que ce n'est pas sans raison que je m'étends sur cette espèce de personnage des cabinets intérieurs, que sa faveur laissa toujours doux, respectueux, et, quoique avec quelque grossièreté, tout à fait en sa place. Mon père, et moi après lui, avons logé toute notre vie auprès de la Cha-

rité. Ce voisinage avait fait Maréchal le chirurgien de notre maison ; il nous était tout à fait attaché, et il le demeura dans sa fortune.

Je me souviens qu'il nous conta, à madame de Saint-Simon et à moi, une aventure qui lui arriva et qui mérite d'être rapportée. Moins d'un an depuis qu'il fut premier chirurgien et déjà en familiarité et en faveur, mais voyant, comme il a toujours fait, tous les malades de toute espèce qui avaient besoin de sa main dans Versailles et autour, il fut prié par le chirurgien de Port-Royal-des-Champs d'y aller voir une religieuse à qui il croyait devoir couper la jambe. Maréchal s'y engagea pour le lendemain. Ce même lendemain, on lui proposa, au sortir du lever du roi, d'aller à une opération qu'on devait faire ; il s'en excusa sur l'engagement qu'il avait pris pour Port-Royal. A ce nom, quelqu'un de la faculté le tira à part, et lui demanda s'il savait bien ce qu'il faisait d'aller à Port-Royal. Maréchal, tout uni, et fort ignorant de toutes les affaires qui sous ce nom avaient fait tant de bruit, fut surpris de la question, et encore plus quand on lui dit qu'il ne jouait pas à moins qu'à se faire chasser ; il ne pouvait comprendre que le roi trouvât mauvais qu'il allât voir si on y couperait ou non la jambe à une religieuse. Par composition, il promit de le dire au roi avant d'y aller. En effet, il se trouva au retour du roi de sa messe, et comme ce n'était pas une heure où il eût accoutumé de se présenter, le roi, surpris, lui demanda ce qu'il voulait. Maréchal lui raconta avec simplicité ce qui l'amenait, et la surprise où il en était lui-même. A ce nom de Port-Royal, le roi se redressa comme il avait accoutumé aux choses qui lui déplaisaient, et demeura deux ou trois Pater sans répondre, sérieux et réfléchissant, puis dit à Maréchal : « Je veux bien que vous y alliez, mais à condition que vous y alliez tout à

l'heure pour avoir du temps devant vous; que, sous prétexte de curiosité, vous voyiez toute la maison, et les religieuses au chœur et partout où vous les pourrez voir; que vous les fassiez causer et que vous examiniez bien tout de très-près, et que ce soir vous m'en rendiez compte. » Maréchal, encore plus étonné, fit son voyage, vit tout, et ne manqua à rien de tout ce qui lui était prescrit. Il fut attendu avec impatience; le roi le demanda plusieurs fois, et le tint, à son arrivée, près d'une heure en questions et en récits. Maréchal fit un éloge continuel de Port-Royal; il dit au roi que le premier mot qui lui fut dit fut pour lui demander des nouvelles de la santé du roi et à plusieurs reprises; qu'il n'y avait lieu où on priât tant pour lui, dont il avait été témoin aux offices du chœur. Il admira la charité, la patience et la pénitence qu'il y avait remarquées; il ajouta qu'il n'avait jamais été en aucune maison dont la piété et la sainteté lui eussent fait autant d'impression. La fin de ce compte fut un soupir du roi, qui dit que c'étaient des saintes qu'on avait trop pressées, dont on n'avait pas assez ménagé l'ignorance des faits et l'entêtement, et à l'égard desquelles on avait été beaucoup trop loin. Voilà le sens droit et naturel produit par un récit sans fard d'un homme neuf et neutre qui dit ce qu'il a vu, et dont le roi ne se pouvait défier, et qui eut par là toute liberté de parler; mais le roi, vendu à la contre-partie, ne donnait d'accès qu'à elle, aussi cette impression fortuite du vrai fut-elle bientôt anéantie. Il ne s'en souvint plus quelques années après, lorsque le père Tellier lui fit détruire jusqu'aux pierres et aux fondements matériels de Port-Royal, et y passer partout la charrue.

Félix avait eu, pour sa vie, une petite maison dans le parc de Versailles, au bout du canal, où aboutissent toutes les eaux. Il l'avait rendue fort jolie. Le roi la

donna à la comtesse de Gramont. Les étranges Mémoires du comte de Gramont, écrits par lui-même, apprennent qu'elle était Hamilton, et comme il l'épousa en Angleterre. Elle avait été belle et bien faite; elle en avait conservé de grands restes et la plus haute mine. On ne pouvait avoir plus d'esprit, et, malgré sa hauteur, plus d'agrément, plus de politesse, plus de choix. Elle l'avait orné, elle avait été dame du palais de la reine, avait passé sa vie dans la meilleure compagnie de la cour, et toujours très-bien avec le roi, qui goûtait son esprit, et qu'elle avait accoutumé à ses manières libres dans les particuliers de ses maîtresses. C'était une femme qui avait eu ses galanteries, mais qui n'avait pas laissé de se respecter, et qui, ayant bec et ongles, l'était fort à la cour et jusque par les ministres, qu'elle cultivait même très-peu.

Madame de Maintenon, qui la craignait, n'avait pu l'écarter; le roi s'amusait fort avec elle. Elle sentait l'aversion et la jalousie de madame de Maintenon; elle l'avait vue sortir de terre et surpasser rapidement les plus hauts cèdres; jamais elle n'avait pu se résoudre à lui faire sa cour. Elle était née de parents catholiques qui l'avaient mise toute jeune à Port-Royal, où elle avait été élevée. Il lui en était resté un germe qui la rappela à une solide dévotion avant même que l'âge, le monde ni le miroir la pussent faire penser à changer de conduite. Avec la piété, instruite comme elle l'avait été, l'amour de celles à qui elle devait son éducation et qu'elle avait admirées dans tous les temps de sa vie, prit en elle le dessus de la politique. Ce fut par où madame de Maintenon espéra éloigner le roi d'elle. Elle y échoua toujours avec un extrême dépit : la comtesse s'en tirait avec tant d'esprit et de grâce, souvent avec tant de liberté, que les reproches du roi se tournaient

à rien, et qu'elle n'en était que mieux et plus familière avec lui, jusqu'à hasarder quelquefois quelques regards altiers à madame de Maintenon, et quelques plaisanteries salées jusqu'à l'amertume. Trop enhardie par une longue habitude de succès, elle osa s'enfermer à Port-Royal toute une octave de la Fête-Dieu. Son absence fit un vide qui importuna le roi, et qui dônna beau jeu à madame de Maintenon sur la découverte. Le roi en dit son avis au comte de Gramont fort aigrement, et le chargea de le rendre à sa femme. Il en fallut venir aux excuses et aux pardons, qui furent mal reçus. Elle fut renvoyée à Paris, et on alla à Marly sans elle. Elle y écrivit au roi par son mari sur la fin du voyage, mais on ne la put jamais résoudre à écrire à madame de Maintenon, ni à lui faire dire la moindre chose. La lettre demeura sans réponse, et parut sans succès. Peu de jours après le retour à Versailles, le roi lui fit dire par son mari d'y venir; il la vit dans son cabinet par les derrières, et quoique très-expressément elle tint ferme sur Port-Royal, ils se raccommodèrent à condition de n'y plus faire de ces disparades, comme lui dit le roi, et d'avoir pour lui cette complaisance. Elle n'alla point chez madame de Maintenon, qu'elle ne vit qu'avec le roi, comme elle avait accoutumé, et fut mieux avec lui que jamais.

Cela s'était passé l'année précédente. Le présent des Moulineaux, cette petite maison revenue à la disposition du roi par la mort de Félix, et qu'elle appela Pontali, fit du bruit, et marqua combien elle était bien avec le roi. Ce lieu devint à la mode. Madame la duchesse de Bourgogne, les princesses l'y allèrent voir, et assez souvent. N'y était pas reçu qui voulait, et le dépit que madame de Maintenon en avait, mais qu'elle n'osait montrer, ne fut capable de retenir que bien peu de ses

plus attachées, qui, même sur les propos du roi à elles dans l'intérieur, et sur l'exemple de ses filles, n'osèrent s'en dispenser tout à fait; et le roi, jaloux de montrer qu'il n'était pas gouverné, suivait en cela d'autant plus volontiers son goût pour la comtesse de Gramont, qui, avec toute la cour, ne s'en haussa ni baissa.

CHAPITRE CXIX.

Mort d'Aubigné; aversion du roi pour le deuil. — Maladie du comte d'Ayen, singulièrement visité. — Papiers du père Quesnel pris et lui arrêté qui s'échappe. — Disgrâce de l'archevéque de Rheims et son raccommodement. — Mort de Gourville; son mariage secret et sa sage disposition. — Bonn rendu par d'Alègre. — Combat d'Eckeren. — Toison-d'Or à Boufflers. — Bedmar conseiller d'état en Espagne. — 500,000 livres de brevet de retenue, outre 300,000 autres à Chamillart.—Succès de mer. — Walstein, ambassadeur de l'empereur en Portugal, prisonnier. — Le cardinal Bonzi; son extraction, son caractère, sa fortune, sa mort.— Mort du duc de la Ferté. — Le père de la Ferté jésuite. — Le maréchal de Joyeuse gouverneur des Évêchés. — Le bailli de Noailles ambassadeur de Malte. — Le marquis de Roye lieutenant général des galères.

Madame de Maintenon se consola de cette petite peine par la délivrance d'une bien plus grande : ce fut celle de son frère, qui mourut aux eaux de Vichy, toujours gardé à vue par ce Madot, prêtre de Saint-Sulpice, qui en fut bientôt après récompensé d'un bon évêché. Je ne dirai rien ici de ce M. d'Aubigné, parce que j'en ai parlé suffisamment ailleurs. Le roi, qui haïssait tout ce qui était lugubre, ne voulut pas que madame de Maintenon drapât, comme on faisait encore alors pour les frères et les sœurs, non pas même que ses valets de chambre ni ses femmes fussent vêtus de noir, et elle-même en porta un deuil fort léger et fort court. Il ne vaqua par cette

mort qu'un collier de l'ordre et le gouvernement de Berry, dont le comte d'Ayen son gendre avait la survivance.

Ce gendre était tombé dans une langueur où les médecins ne purent rien connaître, et qui, sans maladie autre qu'une grande douleur au creux de l'estomac, le réduisit à l'extrémité. Il ne fut pas question de songer à faire la campagne. Il passa l'été au coin du feu, enveloppé comme dans le plus rigoureux hiver. Madame de Maintenon l'allait voir souvent, et ce qui parut de bien extraordinaire, madame la duchesse de Bourgogne y passait des après-dînées, et quelquefois sans elle. Soit fantaisie de malade, soit raisons domestiques, il se lassa d'être dans l'appartement de son père et de sa mère, où lui et sa femme étaient très-commodément logés, et si vaste que cela s'appelait la rue de Noailles, et tenait toute la moitié du haut de la galerie de l'aile neuve. Il fit demander à l'archevêque de Rheims son logement à emprunter, qui était à l'autre extrémité du château. Il n'en avait point d'autre, et la demande était d'autant plus incivile, que l'archevêque étant alors au plus mal avec le roi, et le comte d'Ayen n'étant pas le maître de lui céder celui que M. le duc de Berry avait quitté depuis quelque temps, sous celui du duc de Noailles, où il s'était mis, c'était déloger tout à fait l'archevêque. J'avance ce délogement pour ne pas séparer le raccommodement de l'archevêque de Rheims de trop loin de sa disgrâce, et rapporter de suite l'une et l'autre. Ce sont de ces curiosités de cour dont les époques ne sont pas importantes dans leur exactitude, lorsque les matières portent à ne s'y pas arrêter, pourvu qu'on ait celle de les remarquer. Voici donc la cause de la disgrâce de l'archevêque de Rheims, dont la source arriva la veille de la Pentecôte de cette année.

Le fameux Arnauld était mort à quatre-vingt-deux ans, à Bruxelles, en 1694. Le père Quesnel, toujours connu sous ce nom pour avoir été longtemps dans l'Oratoire, avait succédé à ce grand chef de parti. Il se tenait caché comme son maître, en butte aux puissances remuées par tous les ressorts des jésuites et de leurs créatures. Également possesseurs de la conscience du roi et du roi d'Espagne, ils jugèrent la conjoncture favorable pour tâcher de se saisir par leur concours de la personne du père Quesnel et de tous ses papiers. Il fut vendu, découvert et arrêté à Bruxelles la veille de la Pentecôte de cette année. J'en laisse le curieux détail aux annalistes jansénistes. Il me suffira de dire qu'il se sauva en perçant une maison voisine et gagna la Hollande à travers mille dangers; mais ses papiers furent pris, où il se trouva force marchandise dont le parti moliniste sut grandement profiter. On y trouva des chiffres, quantité de noms avec la clef, et beaucoup de lettres et de commerces. Un bénédictin de l'abbaye d'Auvillé en Champagne s'y trouva fort mêlé qui avait déjà eu des affaires sur la doctrine. On résolut de l'arrêter et de faire saisir tout ce qui se trouverait d'écrits dans ce monastère. Le moine se sauva, et pas un papier dans sa cellule, mais on fut dédommagé par l'ample moisson qu'on fit dans celle du sous-prieur qui en était farcie; tout fut apporté à Paris et bien examiné. Il s'y trouva une étroite correspondance entre le père Quesnel et ce religieux, et une fort grande aussi par son canal entre le même père Quesnel et M. de Rheims. Le pis fut qu'on y trouva aussi les brouillons, de la main du moine, d'un livre imprimé depuis peu en Hollande, qui confondait fort la monarchie avec la tyrannie, et qui sentait fort le républicain, tout à fait dans les sentiments dont le fameux Richer, si odieux à Rome et aux jésuites,

s'était solennellement rétracté depuis, mais qu'il avait imprimés durant les fureurs de la Ligue. Ce moine d'Auvillé fut donc avéré être l'auteur de ce livre qui venait de paraître contre la monarchie. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner au moins le père Quesnel d'être du même avis, et M. de Rheims d'être au moins le confident de l'ouvrage s'il n'était pas dans les mêmes sentiments. On peut juger de tout l'usage que les jésuites, ses ennemis, et qu'il avait toujours maltraités impunément, surent faire d'un si grand avantage. Le roi entra dans une grande indignation. La famille de l'archevêque, tout à fait tombée de crédit et de considération depuis que le ministère en était sorti, et ses amis furent alarmés. Ils en donnèrent avis à l'archevêque, qui était à Rheims, et que la frayeur y retint, au lieu de venir essayer de se justifier. Son séjour dans une telle conjoncture fut un autre sujet de triomphe et de mauvais offices contre lui, qui à la fin le forcèrent au retour. Il obtint avec peine une audience du roi; elle fut fâcheuse; il en sortit plus mal encore avec lui qu'il n'y était entré, et sa disgrâce très-marquée dura jusqu'à ce hasard longtemps après que je viens de raconter du comte d'Ayen.

L'archevêque savait trop bien la cour pour ne pas saisir cette occasion favorable. Il comprit dans l'instant que madame de Maintenon, plus contente alors de sa nièce qu'elle ne l'avait été, raffolée du comte d'Ayen malade, et plus qu'importunée de la duchesse de Noailles, dont elle n'aimait pas la personne et moins encore les vues et les demandes continuelles pour une vaste famille, fatiguée même du duc de Noailles, serait ravie d'être en retraite à son aise et loin d'eux, chez le comte et la comtesse d'Ayen, dans son appartement qui était séparé de ceux du père et du fils de tout le château. Il répondit donc en envoyant ses clefs avec toute la politesse d'un

rustre en disgrâce, et protesta que quand il n'irait pas dans son diocèse il ne rentrerait pas dans son appartement. Dès le même jour il en fit ôter tous les meubles sans y rien laisser, et s'en alla loger dans sa maison à la ville. Le lendemain, le roi, rencontrant l'archevêque sur son passage, alla droit à lui, le remercia le plus obligeamment du monde, lui dit qu'il n'était pas juste qu'il fût délogé, lui ordonna d'aller voir l'appartement que M. le duc de Berry avait quitté, qui avait été prêté au comte d'Ayen, de voir s'il s'en pourrait accommoder, d'y ordonner tous les changements et tous les agréments qui lui plairaient; et ajouta que, contre ce qu'il avait établi depuis quelque temps, il ne voulait pas qu'il lui en coûtât rien, et qu'il ordonnerait aux bâtiments de tout exécuter sous ses ordres. M. de Rheims, comblé bien au-dessus de ses espérances, profita de cet heureux moment. Il obtint une audience du roi, qui lui fut aussi favorable que la dernière avait été affligeante. Elle fut longue, détaillée; le roi lui rendit ses bonnes grâces premières, et il promit aussi au roi les siennes pour les jésuites sans que le roi l'eût exigé. Il fit accommoder aux dépens du roi, qui lui en demanda souvent des nouvelles, ce logement de M. le duc de Berry, qui, un peu moins grand que le sien qu'il quittait, était de plain-pied à la galerie haute de l'aile neuve et aux appartements du roi, et un des beaux qui ont vue sur les jardins, au lieu que le sien était au haut du château à l'opposite, et qu'il n'avait rien à y perdre par le voisinage de la surintendance, où son père et son neveu étaient morts, qui était occupée par Chamillart et sa famille, successeur de leur charge. Et voilà comme, dans les cours, des riens raccommodent souvent les affaires les plus désespérées; mais ces hasards heureux y sont pour bien peu de gens.

Gourville mourut en ce temps-ci, à quatre-vingt-

quatre ou cinq ans, dans l'hôtel de Condé, où il avait été le maître toute sa vie. Il avait été laquais de M. de la Rochefoucauld, père du grand veneur, qui, lui trouvant de l'esprit et étant de ses terres de Poitou, en voulut faire quelque chose. Il s'en trouva si bien pour ses affaires domestiques et pour ses menées aussi, à quoi il était fort propre, qu'il s'en servit pour les intrigues les plus considérables de ces temps-là. Elles le firent bientôt connaître à M. le Prince, à qui M. de la Rochefoucauld le donna, et qui demeura toujours depuis dans la maison de Condé. Les Mémoires qu'il a laissés, et ceux de tous ces temps de troubles, de la minorité du roi jusqu'à son mariage, et au retour de M. le Prince par la paix des Pyrénées, l'ont assez fait connaître pour que je n'aie rien à y ajouter. Gourville, par son esprit, son grand sens, les amis considérables qu'il s'était faits, était devenu un personnage; l'intimité des ministres l'y maintint, celle de M. Fouquet l'enrichit à l'excès. L'autorité qu'il acquit et qu'il se conserva à l'hôtel de Condé, où il était plus maître de tout que les deux princes de Condé qui eurent en lui toute leur confiance, tout cela ensemble le soutint toujours dans une véritable considération. Il n'oublia pas en aucun temps qu'il devait tout à M. de la Rochefoucauld, ni ce qu'il avait été dans sa jeunesse; et, quoique naturellement assez brutal, il ne se méconnut jamais, quoique mêlé toute sa vie avec la plus illustre compagnie. Le roi même le traitait toujours avec distinction. Ce qui est prodigieux, il avait secrètement épousé une des trois sœurs de M. de la Rouchefoucauld. Il était continuellement chez elle à l'hôtel de la Rochefoucauld, mais toujours, et avec elle-même, en ancien domestique de la maison. M. de la Rochefoucauld et toute sa famille le savaient, et presque tout le monde; mais à les voir on ne s'en serait jamais aperçu. Les trois sœurs filles, et

celle-là qui avait beaucoup d'esprit et passait pour telle, logeaient ensemble dans un coin séparé de l'hôtel de la Rochefoucauld, et Gourville à l'hôtel de Condé. C'était un fort grand et gros homme qui avait été bien fait, et qui conserva sa bonne mine, une santé parfaite, et sa tête entière jusqu'à la fin. Il avait peu de domestiques bien choisis. Lorsqu'il se vit fort vieux, il les fit tous venir un matin dans sa chambre; là il leur déclara qu'il était fort content d'eux, mais qu'ils ne s'attendissent pas un d'eux qu'il leur laissât quoi que ce fût par testament, mais il leur promettait d'augmenter à chacun ses gages tous les ans d'un quart et de plus s'ils le servaient bien et avec affection, et que c'était à eux à avoir bien soin de lui, et à prier Dieu de le leur conserver longtemps, que par ce moyen ils auraient de lui, s'il vivait encore plusieurs années, plus qu'ils n'en auraient pu espérer par testament. Il leur tint exactement parole. Il n'avait point d'enfants, mais des neveux et des nièces qu'on ne voyait point, hors un neveu, qui même se produisit peu, qui furent ses héritiers et qui sont demeurés dans l'obscurité.

En Flandre, les Hollandais perdirent le comte d'Athlone, de maladie, qui commandait leurs troupes en chef; ils mirent en sa place Obdam, frère d'Auverkerke, bâtard des princes d'Orange, qui avait été dans la faveur et l'intime confidence du roi Guillaume, duquel il était grand écuyer. Les ennemis firent le siége de Bonn, que d'Alègre leur rendit le 17 mai, après trois semaines de siége. Ils avaient grande envie de faire celui d'Anvers. Cohorn, leur Vauban, força nos lignes en trois endroits, avec sept ou huit mille hommes, et entra dans le pays de Vaës, ayant, à une lieue d'Anvers, Obdam avec vingt-huit bataillons, et la commodité de nos lignes forcées pour leur servir de circonvallation pour ce siége. Le maréchal de Boufflers, sur ces nouvelles, quitta le

maréchal de Villeroy sur le Demer, et marcha avec trente escadrons et trente compagnies de dragons vers le corps du marquis de Bedmar, avec lequel il attaqua, le samedi dernier juin, les vingt-cinq bataillons et les vingt-neuf escadrons qu'avait Obdam près du village d'Eckeren, à trois heures après midi, deux heures avant l'arrivée de son infanterie, dans la crainte que les ennemis se retirassent. Le combat, fort vif et fort heureux pour le maréchal, dura jusqu'à la nuit, qui empêcha la défaite entière de ces troupes hollandaises. Elles y perdirent quatre mille hommes, huit cents prisonniers, quatre cents chariots, cinquante charrettes d'artillerie, presque tout leur canon, quatre gros mortiers et quarante petits. La comtesse de Tilly, qui était venue dîner avec son mari assez mal à propos, y fut aussi prise. Nos troupes y eurent près de deux mille tués ou blessés, et n'y perdirent de marque que le comte de Brias, neveu du dernier archevêque de Cambrai, colonel d'un régiment wallon, que je connaissais fort. Obdam prit une cocarde blanche, et se retira avec ce qu'il put à Breda, le reste s'embarqua à Lille. On intercepta une lettre qu'il écrivait de Breda au duc de Marlborough, par laquelle il lui mandait que, n'ayant plus d'armée, il allait à La Haye rendre compte aux états-généraux de son malheur, et se plaignait fort de Cohorn. Le reste de la campagne se passa en campements et en subsistances; les ennemis prirent Huy et la garnison prisonnière de guerre tout à la fin d'août. Il ne se fit plus rien de part ni d'autre. Cette victoire d'Eckeren fut si agréable au roi et au roi d'Espagne, que le maréchal de Boufflers en eut la Toison-d'Or, et le marquis de Bedmar le brevet de conseiller d'état, qui est le comble de la fortune en Espagne, et ce que nous appelons ici ministre d'état. Chamillart profita de la bonne humeur; il avait

100,000 écus de brevet de retenue sur sa charge de secrétaire d'état, qu'il avait payés aux héritiers de Bar bésieux ; il en eut encore autant de plus.

Coetlogon, avec cinq vaisseaux, prit, le 22 juin, vers la rivière de Lisbonne, cinq vaisseaux hollandais, après un grand combat et fort opiniâtre, qui dura jusqu'à la nuit. Ces vaisseaux hollandais escortaient cent voiles marchandes qui eurent le temps de se sauver. Le comte de Walstein, ambassadeur de l'empereur à Lisbonne, fut pris sur un des vaisseaux de guerre avec un envoyé de l'électeur de Mayence, qui s'en retournaient en Allemagne. Walstein fut amené à Vincennes, et quelque temps après envoyé à Bourges, où il demeura assez longtemps avec Saint-Olon, gentihomme ordinaire, chargé de prendre garde à sa conduite. Saint-Paul Hécourt, avec quatre vaisseaux, prit et coula à fond quatre vaisseaux de guerre hollandais, au nord d'Écosse, qui escortaient la pêche du hareng, dont il brûla cent soixante bateaux. Un des vaisseaux coula aussi à fond : cela se passa à la fin de juin. Dans cette même campagne, Saint-Paul eut un autre avantage aussi considérable, et de la même espèce, vers le nord.

Le cardinal Bonzi mourut à Montpellier vers la mi-juillet de cette année, à soixante-treize ans. Il était archevêque de Narbonne, et avait cinq abbayes, et commandeur de l'ordre ; ainsi le cardinal Portocarrero eut cette place qui lui avait été assurée d'avance, avec la permission, en attendant, de porter le cordon bleu. Ces Bonzi sont des premières familles de Florence, ils ont eu souvent les premières charges de cette république, et des alliances directes avec les Médicis. Ce fut un Bonzi, évêque de Terracine, qui fit le funeste mariage de Catherine de Médicis, qui en amena en France, avec les Strozzi, les Gondi et d'autres Italiens. Un Bonzi eut l'évêché de

Béziers, du cardinal Strozzi son oncle, qui a été possédé par six Bonzi, d'oncle à neveu, dont deux ont été cardinaux. Le second Bonzi, évêque de Béziers, fit le triste mariage de Marie de Médicis. Sa parenté avec elle engagea Henri IV à le faire grand aumônier de la reine, c'est-à-dire à ériger cette charge pour lui, l'unique qui, chez les reines, ait le titre de grand. C'était un homme de grand mérite, et qui avait habilement traité beaucoup d'affaires dehors et dedans, et qui eut la nomination de France au chapeau que Paul V lui donna en 1611. Pierre Bonzi, dont il s'agit ici, élevé auprès de l'évêque de Béziers son oncle, auquel il succéda, plut de bonne heure au cardinal Mazarin. Ces Bonzi n'ont été heureux en mariages que pour eux-mêmes. Il fit celui du grand duc avec une fille de Gaston, qu'il conduisit à Florence, d'où il fut ambassadeur à Venise, de là en Pologne, pour empêcher le roi Casimir d'abdiquer. Il en rapporta la nomination de Pologne au cardinalat. Après son départ, Casimir abdiqua. Bonzi fut renvoyé en Pologne, où il rompit les mesures des impériaux, et fit élire Michel Wiesnowieski. A son retour, il eut l'archevêché de Toulouse, et alla ambassadeur en Espagne. Bientôt après, il eut l'archevêché de Narbonne, le chapeau que Clément X lui donna en 1672, et fut grand aumônier de la reine. Il se trouva aux conclaves d'Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, et partout il brilla et réussit.

C'était un petit homme trapu, qui avait eu un très-beau visage, à qui l'âge en avait laissé de grands restes, avec les plus beaux yeux noirs, les plus parlants, les plus perçants, les plus lumineux et le plus agréable regard, le plus noble et le plus spirituel que j'aie jamais vu à personne; beaucoup d'esprit, de politesse, de douceur, de grâces, de bonté, de magnificence, avec un air

uni et des manières charmantes; supérieur à sa dignité, toujours à ses affaires, toujours prêt à obliger, beaucoup d'adresse, de finesse, de souplesse, sans friponnerie, sans mensonge et sans bassesse; beaucoup de grâce et de facilité à parler. Son commerce, à ce que j'ai ouï dire à tout ce qui a vécu avec lui, était délicieux, sa conversation jamais recherchée et toujours charmante; familier avec dignité, toujours ouvert, jamais enflé de ses emplois ni de sa faveur. Avec ces qualités et un discernement fort juste, il n'est pas surprenant qu'il se soit fait aimer à la cour et dans les pays étrangers.

Sa place de Narbonne le rendait le maître des affaires du Languedoc; il le fut encore plus par y être adoré et y avoir gagné la confiance des premiers et des trois ordres, que par son siége. Fleury, receveur des décimes du diocèse de Lodève, s'insinua dans le domestique du cardinal, parvint jusqu'à lui, et à lui oser présenter son fils, qui plut tellement à cette éminence italienne, qu'il en prit soin, et fit, ce qu'on pourrait bien affirmativement dire, sa fortune, si la fortune n'avait pris plaisir d'en insulter la France en l'en établissant roi absolu, et unique et public, et dans un âge où les autres radotent quand ils font tant d'y parvenir.

Bonzi jouit longtemps d'une faveur à la cour et d'une puissance en Languedoc, qui, établie premièrement sur les cœurs, n'était contredite de personne. M. de Verneuil, gouverneur, n'y existait pas; M. du Maine en bas âge, puis en jeunesse, qui lui succéda, ne s'en mêla pas davantage. Basville, intendant de Languedoc, y voulait régner et ne savait comment supplanter une autorité si établie, lorsque, bien averti de la cour d'un accès de dévotion qui diminua depuis, mais qui, dans sa ferveur, portait le roi à des réformes d'autrui, lui fit revenir, par des voies de conscience, des choses qui le blessèrent

sur la conduite du cardinal Bonzi. Les Lamoignon, de tout temps livrés aux jésuites, réciproquement disposaient d'eux; et ces pères n'ont jamais aimé des prélats assez grands pour n'avoir pas besoin d'eux, et dont étant ménagés et bien traités comme ils l'étaient de Bonzi, se trouvaient néanmoins en posture de les faire compter avec eux si d'aventure il leur en prenait envie.

Le bon cardinal, quoique en âge où les passions sont ordinairement amorties, était éperdument amoureux d'une madame de Gange, belle-sœur de celle dont la vertu et l'horrible catastrophe ont fait tant de bruit. Les Soubise ne sont pas si rares qu'on le croit. Cet amour était fort utile au mari; il ne voulut donc jamais rien voir, et profitait grandement de ce que toute la province voyait, et qu'il avait bien résolu de ne voir jamais, quoique sous ses yeux. Le scandale était en effet très-réel, et sans l'affection générale que toute la province portait au cardinal, cela aurait fait beaucoup plus de bruit. Basville l'excita tant qu'il put; il procura au cardinal des avis fâcheux de la part du roi, puis des lettres du père de la Chaise par son ordre, enfin quelque chose de plus par Châteauneuf, secrétaire d'état de la province. Bonzi alla à la cour, espérant tout de sa présence; il y fut trompé, il trouva le roi bien instruit qui lui parla fort franchement, et qui par son expérience ne se paya point de l'aveuglement volontaire du mari. Bonzi, rappelé à Montpellier pour les états, ne put se contenir. Il avait découvert que le coup lui était porté par Basville. Il le trouva plus hardi et plus ferme dans le cours des affaires qu'il n'avait encore osé se montrer; il fit des parties contre le cardinal qui s'attira des dégoûts sur ce qu'il ne changeait pas de conduite avec sa belle. Il était accusé de ne lui rien refuser, et comme il disposait dans

les états et hors leur tenue de beaucoup de choses pécuniaires et de bien des emplois de toutes les sortes, madame de Gange était accusée de s'y enrichir, et il y en avait bien quelque chose. Cette espèce de déprédation fut grossie à la cour par Basville, dont le but était d'ôter au cardinal tout ce qu'il pourrait de dispositions, de grâces à faire et d'autorité, d'y entrer en part d'abord comme par un concert nécessaire contre l'abus, et de s'en emparer dans la suite. Il n'en fallut pas davantage pour les brouiller. Basville fit valoir le service du roi et le bien de la province intéressés dans l'abus que le cardinal faisait d'une autorité que sa maîtresse tournait toute à la sienne et à un honteux profit. Peu à peu cette autorité, toujours buttée et mise en compromis, s'affaiblit en l'un et crût en l'autre. L'intérêt, qui souvent est préféré à tout autre sentiment, fit des créatures à Basville, qui commença à se montrer utile ami et dangereux ennemi. Cette lutte dura ainsi quelques années, Basville croissant toujours aux dépens du cardinal, malgré ses voyages à la cour. Enfin le cardinal eut l'affront et la douleur de voir arriver une lettre de cachet à madame de Gange, qui l'exilait fort loin. Son cœur et sa réputation en souffrirent également. De cette époque son crédit et son autorité tombèrent entièrement, et Basville devint le maître qui sut bien le faire sentir au cardinal et à tout ce qui lui demeura attaché.

Porté par terre, il espéra se relever par le mariage de Castries, fils de sa sœur et gouverneur de Montpellier, avec une fille du feu maréchal duc de Vivonne, frère de madame de Montespan, qui n'avait rien vaillant qu'une naissance et des alliances qui faisaient grand honneur aux Castries, et la protection du duc du Maine qui la promit tout entière à l'oncle et au neveu, mais l'accorda à son ordinaire quand le mariage fut fait, en 1693, qui

fut son ouvrage. Il redonna pourtant par l'opinion quelque vie au cardinal, et quelque mesure à Basville qui n'en fut pas longtemps la dupe. La cardinal, qui se la vit de l'appui qu'il avait espéré, tomba peu à peu en vapeurs qui dégénérèrent en épilepsie et qui lui attaquèrent la tête. La tristesse l'accabla, la mémoire se confondit, les accès redoublèrent. Le dernier voyage qu'il fit à la cour, ce n'était plus lui en rien. Il était même singulièrement rapetissé, et quelque part qu'il allât, même chez le roi, il était toujours suivi par son médecin et son confesseur qui passait pour un aumônier; il mourut bientôt après son retour en Languedoc consommé par Basville, devenu tyran de la province.

Le duc de la Ferté mourut aussi cet été d'hydropisie, à quarante-trois ans. Sa valeur l'avait avancé de bonne heure; il avait toujours servi, il était devenu très-bon officier général et faisait espérer qu'il ne serait pas moins bon à la tête d'une armée que le maréchal son père. Il avait beaucoup d'esprit, ou plutôt d'imagination ou de saillies, gai, plaisant, excellent convive; mais le vin et la crapule le perdirent après en avoir bien tué à table. Le roi, qui avait du goût pour lui, fit tout ce qu'il put pour le corriger de ses débauches, et lui en parla souvent dans son cabinet, tantôt avec amitié, tantôt avec sévérité. Il lui manquait peu, en 1688, de l'âge nécessaire pour être chevalier de l'ordre, et le roi lui fit dire qu'il l'eût dispensé s'il avait voulu profiter de ses avis. Il était incorrigible, et même les dernières campagnes qu'il fit, peu capable de servir par une continuelle ivresse. Il avait passé sa vie brouillé et séparé de sa femme, fille de la maréchale de la Mothe, dont il n'eut que deux filles.

On ne savait ce qu'était devenu son frère, le chevalier de la Ferté, qu'on a cru péri et dont on n'a jamais ouï parler, qui était un étrange garnement: son autre frère,

séduit enfant par les jésuites, se l'était fait malgré son père qui, le rencontrant jeune novice sur le Pont-Neuf avec le sac de quête sur le dos, comme faisait encore alors les jeunes jésuites, le fit courre par ses valets dont il se sauva à grand'peine. Il avait aussi beaucoup d'esprit et devint célèbre prédicateur; mais il aimait la bonne chère et la bonne compagnie et n'était pas fait pour être religieux. Il mécontenta les jésuites, qui à la fin le reléguèrent à la Flèche, où il mourut longtemps après son frère, non je pense sans regretter ses vœux qui l'exclurent de succéder à la dignité de son frère qui demeura éteinte trente-huit ans après son érection. Le gouvernement de Metz, Verdun et de leurs évêchés, vacant par cette mort, fut donné au maréchal de Joyeuse.

Le bailli de Noailles, frère du duc et du cardinal de Noailles, succéda au bailli d'Hautefeuille à l'ambassade de la religion en France. Il était lieutenant général des galères de France, qu'il vendit au marquis de Roye, capitaine de vaisseau, lors à la mer, qui avait épousé la fille unique de du Casse. Pontchartrain, mari de sa sœur, en fit le marché, et en eut l'agrément pour lui en son absence, ce qui le fit tout d'un coup lieutenant général des armées navales.

CHAPITRE CXX.

Le comte de Toulouse à Toulon. — Le duc de Bourgogne sur le Rhin. — Villars fait demander par l'électeur de Bavière d'être duc; il est refusé; il remplit ses coffres. — Villars échoue encore à faire venir sa femme le trouver; il se brouille avec l'électeur; vues et conduite pernicieuse de Villars. — Projet insensé du Tyrol. — Le roi amusé par Vendôme. — Legalbat à Minderkingen le général la Tour : il est fait lieutenant général. — Triste succès des projets du Tyrol. — Conduite de Vaudemont. — Duquesne brûle les magasins d'Aquilée. — Naissance du duc de Chartres, sa pension; le duc d'Orléans tire du roi plus d'un million par an. — Règlement sur l'artillerie. — Trésor inutilement cherché à Meudon. — Le président de Mesmes prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre.

Monsieur le comte de Toulouse était parti pour Toulon, et monseigneur le duc de Bourgogne pour aller prendre le commandement de l'armée du maréchal de Tallard sur le Rhin, où le prince Louis de Bade et les autres généraux en chef de l'empereur, occupés à la tête de divers corps à s'opposer aux progrès déjà faits de l'électeur de Bavière, et à ceux qu'il en craignait bien plus depuis que Villars l'avait joint, n'étaient pas en état de s'opposer beaucoup aux projets du maréchal de Tallard, qui fut assez longtemps à observer le prince Louis et à subsister, tandis que l'empire tremblait dans son centre, par les avantages que l'électeur avait rem-

portés sur les impériaux, et que la diète de Ratisbonne ne s'y continuait que sous ses auspices. L'électeur comptait bien de profiter de la jonction des Français, et il n'y eut complaisance qu'il n'eût pour leur général. Celui-ci, dont l'audace excitée par son bâton, et par la faveur où il se croyait, et la gloire d'autrui qu'il avait revêtue par la bataille de Friedlingue, s'oublia jusqu'à croire pouvoir atteindre à tout, et ne se trompa pas dans la suite, mais le moment n'en était pas arrivé. Il profita du besoin que l'électeur de Bavière avait de son concours pour le forcer à demander au roi de le faire duc. La proposition parut telle qu'elle était, et fut refusée à plat.

Alors Villars, n'espérant plus rien de l'électeur, songea à remplir ses coffres. Il mit dans tous les pays où ses partis purent atteindre des sauvegardes et des contributions, qui n'épargnèrent pas même les pays de l'électeur, dont il fit peu de part à la caisse militaire, et se fit à lui des millions. Des millions ne sont pas ici un terme en l'air pour exprimer de grosses sommes, je dis des millions très-réels. Ce pillage déplut extrêmement à l'électeur; mais ce qui l'outra, fut l'opposition qu'il trouva en Villars à tout ce qu'il lui proposa de projets et de mouvements de guerre. Villars voulait s'enrichir, et rejetait tout ce qui pouvait resserrer ses contributions et ses sauvegardes par l'éloignement de son armée, et par des entreprises faciles et utiles, mais qui, le tenant près de l'ennemi, le mettaient hors de portée de ce gain immense.

D'autre part, loin de craindre de se brouiller avec l'électeur, c'était tout son but, depuis qu'il avait échoué à une dernière tentative de faire venir sa femme le trouver. Le roi, à force d'importunité, y avait consenti; là-dessus Villars avait demandé un passe-port pour elle au prince Louis de Bade, qui, piqué du ravage de ses terres,

sur son premier refus, renvoya à Villars la lettre qu'il en avait reçue tout ouverte et sans lui faire un seul mot de réponse. La jalousie le poignardait; à quelque prix que ce fût il voulait aller rejoindre sa femme. Ni les succès sur le Danube, ni le concert avec l'électeur, n'étaient pas propres à avancer son dessein; il réduisit donc ce prince à ne pouvoir demeurer avec lui, ni à espérer de rien exécuter en Allemagne.

Cette étrange situation lui fit concevoir le dessein, pour ne pas demeurer inutile spectateur des trésors que Villars amassait, de se rendre maître du Tyrol. Villars, ravi de se délivrer de lui et de ses troupes, pour avoir ses coudées plus franches et qu'on se prît moins à lui d'une si fatale inaction dans le cœur de l'empire, admira et confirma ce projet qu'il avait peut-être fait naître. La difficulté du passage des Alpes gardées et retranchées partout, ni celle des subsistances qui pouvait faire périr l'électeur et ses troupes comme il en fut au moment, ne parurent rien à Villars. Pour mieux faire goûter au roi un projet si insensé, il lui proposa celui d'une communication avec l'électeur par Trente, qui affranchirait des dépenses, des difficultés et des dangers de porter par l'Allemagne des recrues, des secours et les besoins aux troupes françaises en Bavière, du moment que par Trente et le Tyrol la communication serait ouverte en tout temps de l'armée d'Italie jusqu'en Bavière, par où on aurait le choix de faire les grands et certains efforts en Allemagne par des détachements d'Italie, ou en Italie par ceux de l'Allemagne. Rien toutefois n'était si palpablement insensé.

Par la jonction de Villars on était au comble des désirs qu'on avait formés : toute l'Allemagne tremblait; les forces ennemies étonnées, moindres que les nôtres; un pays neuf, ouvert; point de ces places à tenir plusieurs

mois, comme sur le Rhin et en Flandre; la confusion portée en Allemagne, et les princes de l'empire jetés par leur ruine, ainsi que les villes impériales, dans le repentir de leur complaisance pour l'empereur et dans la nécessité de s'en retirer; l'empereur dans la dernière inquiétude des succès des mécontents de Hongrie, grossis, organisés, maîtres de la haute Hongrie, et dont les contributions s'étendaient jusqu'autour de Presbourg. Quels autres succès pouvaient être comparables à ceux qu'on avait lieu de se promettre dans le cœur de l'Allemagne, et pour les plus sûrs avantages, et pour forcer l'empereur d'entendre à une paix qui conservât la monarchie d'Espagne à celui qui déjà y régnait! En quittant ce certain pour le projet du Tyrol, outre les difficultés d'y atteindre et de s'y maintenir avec les seules forces de l'électeur, dont l'armée française aurait toujours le pays électoral à garder et ce qu'il y venait d'ajouter, quel chemin le détachement de l'armée d'Italie n'aurait-il point à faire, avec les difficultés des subsistances, des rivières à passer, des lacs à tourner, des montagnes et des défilés bien gardés à franchir? Combien de temps à bien employer ailleurs, en Allemagne et en Italie, perdu à faire ce long et fâcheux trajet des deux côtés jusqu'à Trente, et cependant quel temps de respirer et d'entreprendre donné aux ennemis sur le Pô et sur le Danube, et, pour achever la folie, dans un temps où on commençait à se défier du duc de Savoie! Mais il était arrêté dans les décrets de la Providence que l'aveuglement qui mit l'état si près du précipice devait commencer ici.

La communication des nouvelles de Bavière n'était pas facile; aucun officier général n'osait se commettre à écrire ce qu'ils voyaient tous et dont ils gémissaient; tout se discutait et se décidait pour la guerre entre le

roi et Chamillart uniquement, et presque toujours en présence de madame de Maintenon. On a vu ce qu'elle était à Villars; elle voulait qu'il fût un héros. Chamillart n'avait garde d'oser penser autrement: son apprentissage dans les projets de guerre était nouveau. Le roi, qui se piquait d'y être maître, se complaisait en un ministre novice qu'il comptait former, et à qui les grandes opérations ne pourraient être attribuées. Friedlingue, la jonction, plus que tout cela, madame de Maintenon, l'avaient ébloui sur Villars. Ils voyaient l'électeur aussi ardent que lui au projet du Tyrol; le moyen de ne les en pas croire sans réflexion, sans avisement des motifs, sans contradicteur? La carte blanche leur fut donc laissée, et les ordres en conséquence envoyés en Italie pour l'exécution de la jonction par Trente. Vendôme amusait le roi de bicoques emportées, de succès de trois cents ou quatre cents hommes, de projets qui ne s'exécutaient pas. Ses courriers étaient continuels qui ne satisfaisaient que le roi, par le mérite de sa naissance et les soins attentifs de M. du Maine, et par lui de madame de Maintenon, qui lui avaient dévoué Chamillart. Vendôme, qui aimait à faire du bruit, fut ravi de se trouver chargé de percer jusqu'à Trente. C'était un homme qui ne doutait de rien, quoique souvent arrêté, qui soutenait ses fautes avec une audace que sa faveur augmentait, et qui ne convenait jamais d'aucune méprise. Il fit donc un très-gros détachement avec lequel il se mit en chemin de Trente, laissant M. de Vaudemont à la tête de l'armée.

Pendant le voyage de l'électeur en Tyrol, les impériaux rassemblèrent leurs troupes et tinrent toujours le maréchal de Villars de fort près. Lui cependant projeta de surprendre le général la Tour, campé avec cinq mille chevaux près de la petite ville de Minderkingen,

qui a un pont sur le Danube, à six lieues d'Ulm, où Legall était allé avec douze escadrons, sous prétexte de garantir cette dernière ville des courses des ennemis qui en empêchaient le commerce et les marchés. Il eut ordre de marcher sans bruit à huit heures du soir. Du Héron le joignit avec six escadrons de dragons; il prit en croupe sept cents hommes d'infanterie, et cinq cents chevaux le joignirent en chemin avec Fonboisart. Quoiqu'ils eussent marché sans bruit toute la nuit, un parti de hussards les découvrit, tellement qu'ils trouvèrent le général en bataille dans une belle prairie devant son camp, et son bagage ayant passé le Danube. Ils avaient quinze cents chevaux plus que Legall, et le débordaient des deux côtés; aussi attaquèrent-ils les premiers par une grande décharge. Il ne leur fut répondu que l'épée à la main. L'affaire fut disputée, et notre gauche avait plié. Le peu d'infanterie qu'avait Legall marcha, la baïonnette au bout du fusil, et arrêta en plaine la cavalerie qui avait poussé cette gauche qui se rallia, et alors la victoire ne balança plus. Ils se jetèrent dans Minderkingen, où la quantité de gens tués sur le pont les empêcha d'être poursuivis dans la ville, parce qu'ils eurent le temps de hausser le pont-levis; quatre de leurs escadrons furent renversés dans le Danube; ils perdirent environ quinze cents hommes tués, peu de prisonniers, tant l'acharnement fut grand, et sept étendards. Du Héron, dont ce fut grand dommage, y fut tué avec cinquante officiers et quatre ou cinq cents hommes. Legall se retira le lendemain, 1er août, en bon ordre, craignant quelques gros détachements du prince Louis de Bade. Cette action, qui fut belle, fit grand plaisir au roi, qui en fit compliment à la femme de Legall, qu'il rencontra dans la galerie, venant de la messe, et fit son mari lieutenant général.

La course vers Trente eut le succès qu'on en devait attendre. L'électeur et M. de Vendôme furent, chacun de leur côté, arrêtés à chaque pas. Ce ne furent que pas retranchés dans les montagnes, châteaux escarpés et bicoques très-fâcheuses à prendre, à chacune desquelles M. de Vendôme se paradait et amusait le roi, tantôt d'un courrier, tantôt d'un officier pour apporter ces grandes nouvelles. Il ne put jamais recevoir qu'une seule fois des nouvelles de l'électeur. On s'épanouissait déjà de ses succès comme d'une communication sûre et établie, lorsque l'électeur, qui était maître d'Inspruck, où il avait fait chanter le *Te Deum*, auquel, par une étrange singularité, la mère de l'impératrice et l'évêque d'Augsbourg, frère de l'impératrice, qui y avaient été pris, assistèrent, l'électeur, dis-je, avancé vers Brixen, trouva toute la milice et toute la noblesse du pays en armes, tellement que, craignant de manquer de tout et de trouver sa communication avec son pays coupée, il s'en retourna tout court. Il était temps : le pain manqua; nul moyen d'en avoir du pays où tout leur courait sus, et les défilés déjà assez occupés pour se remercier de n'avoir pas différé de vingt-quatre heures; encore y perdit-on assez de monde, et même autour de l'électeur. Il rejoignit le maréchal de Villars avec ses troupes, diminuées et horriblement fatiguées d'une course dont il ne tira pour tout fruit que la perte de tout le temps qu'il y employa, et qui eût pu l'être bien utilement en Allemagne; mais on a vu à qui fut la faute. M. de Vendôme eut au moins le plaisir de bombarder Trente, à qui il ne fit pas grand mal. Il revint comme il put. Staremberg tourmenta fort ce retour sur lequel il sut gagner trois marches, faire perdre force monde en détail à son ennemi, et pousser à bout ses troupes de fatigue. Vaudemont, qui cependant avait fait battre Murcé avec un

gros détachement, d'une manière plus que grossière, ét
à San-Benedetto, faisant fort le malade pressé d'all
aux eaux. Sa conduite, toujours soutenue, rendra to
jours difficile à croire qu'il ne fût pas dans la bouteill
et qu'il ne fût pressé de se mettre à quartier de ce q
allait arriver. Dès que le duc de Vendôme fut à San-B
nedetto, il en partit pour s'aller mettre à l'abri de tou
événements. L'aveuglement sur lui fut tel, qu'il eut su
le-champ qu'il le demanda le régiment d'Espinchal, tu
à ce détachement de Murcé, pour le prince d'Elbeuf,
neveu de sa femme.

M. de Vendôme manda au roi une belle et singulière action de Duquesne-Monier, qui commandait les vaisseaux du roi dans le golfe de Venise. Il sut que les impériaux avaient de grands magasins dans Aquilée, qui est à sept lieues dans les terres. Il s'embarqua sur des chaloupes avec cent vingt soldats, et remonta la petite rivière qui vient d'Aquilée, et qui est si étroite qu'il y avait des endroits où il ne pouvait passer qu'une chaloupe à la fois. Il trouva deux forts sur son passage, mit pied à terre avec ses gens, les emporta, et, au dernier, Beaucaire, capitaine de frégate, qui commandait les cent vingt soldats, poursuivit ceux du fort jusque dans Aquilée qu'il pilla, brûla les magasins malgré deux cents hommes de troupes réglées et beaucoup de milices qui étaient là, ne perdit presque personne et revint trouver Duquesne qui l'attendait vis-à-vis du dernier fort qu'il avait pris. Cela arriva vers la fin de juillet.

Le samedi 4 août, le roi étant à Marly, madame la duchesse d'Orléans accoucha d'un prince à Versailles; M. le duc d'Orléans vint demander au roi la permission de lui faire porter le nom de duc de Chartres, et l'honneur d'être son parrain. Le roi lui répondit : « Ne me demandez-vous que cela? » M. le duc d'Orléans dit que

les gens de sa maison le pressaient de demander autre chose, mais qu'il y aurait dans ce temps-ci de l'indiscrétion. « Je préviendrai donc votre demande, répliqua le roi, et je donne à votre fils la pension de premier prince du sang de 150,000 livres. » Cela faisait 1,050,000 liv. à M. le duc d'Orléans, savoir : 650,000 liv. de sa pension, 100,000 liv. pour l'intérêt de la dot de madame la duchesse d'Orléans, 150,000 liv. de sa pension et 150,000 liv. de celle de M. le duc de Chartres âgé de deux jours, sans compter les pensions de Madame.

Le roi fit quelques jours après un règlement sur l'artillerie, dont il vendit les charges : c'était un objet de 5 millions. Il en laissa quelques-unes à la disposition de M. du Maine, grand-maître de l'artillerie, augmenta ses appointements de 20,000 liv. et lui donna 100,000 écus. Le besoin d'argent, qui fit faire cette affaire à plusieurs autres, fit prêter l'oreille à un invalide, qui prétendit avoir travaillé autrefois à faire à Meudon une cache pour un gros trésor, du temps de M. de Louvois. Il y fouilla donc et longtemps et en plusieurs endroits, maintenant toujours qu'il la trouverait. On en fut pour la dépense de raccommoder ce qu'il avait gâté, et pour la honte d'avoir sérieusement ajouté foi à cela.

M. d'Avaux vendit en ce temps-ci au président de Mesmes, son neveu, sa charge de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre, avec permission de continuer à porter le cordon bleu. D'Avaux l'avait eue, en 1684, du président de Mesmes son frère, qui lui-même avait obtenu la même permission de continuer à porter l'ordre, et ce président de Mesmes l'avait eue en 1671, lors de la déroute de la Bazinière, son beau-père, fameux financier, puis trésorier de l'épargne, qui fut longtemps en prison, puis revint sur l'eau, mais sans emploi, et à qui il ne fut pas permis de porter l'ordre, depuis qu'il eut

donné sa charge à son gendre, lors de son malheur. J'ai parlé plus d'une fois de ces ventes de charges de l'ordre, et emporté par d'autres matières, je ne me suis pas étendu sur celle-là, qui ne laisse pas d'avoir sa curiosité, par cela même qu'on voit arriver tous les jours cette multiplication de cordons bleus par la transmission de ces charges. Une fois pour toutes, il est à propos de l'expliquer. J'irais trop loin si j'entreprenais de traiter ici ce qui regarde l'ordre du Saint-Esprit, la digression serait longue et déplacée. Je me renfermerai aux charges, puisque l'occasion en a été manquée plus haut, et qu'elle se présente ici naturellement.

CHAPITRE CXXI.

Digression sur les charges de l'ordre. — Le grand aumônier, pourquoi sans preuves. — Amyot privé de sa charge de premier aumônier. — Les grands officiers des grands ordres n'en portent point de marques comme ceux du Saint-Esprit. — Différence des grands officiers d'avec les chevaliers et des grands officiers entre eux, et de l'abus du titre de commandeur d'où venu. — Origine des honneurs du Louvre et de la singulière distinction du chancelier de l'ordre. — Distinction unique de l'archevêque de Rouen, frère bâtard de Henri IV. — Vétérans de l'ordre et leurs abus comment introduits. — Origine de la première fortune solide de MM. de Villeroy. — Rapés de l'ordre. — Collier de l'ordre aux armes des grands officiers. — Abus des couronnes. — Abus des grands officiers de l'ordre représentés en statues sur leurs tombeaux avec le collier et le manteau de l'ordre, sans nulle différence d'un chevalier. — Plaisante question d'une bonne femme. — Méprise des Suédois et leur instruction sur le cordon bleu de d'Avaux nuisible à son ambassade.

Henri III, en créant l'ordre du Saint-Esprit, y établit en même temps cinq charges : celle de grand aumônier de l'ordre, qu'il unit dès lors à celle de grand aumônier de France, et sans preuves. Ce fut pour gratifier M. Amyot, évêque d'Auxerre, qui avait été son précepteur et des rois ses frères, et que Charles IX fit grand aumônier. Il était aussi porté par les Guise, et se livra depuis à la Ligue avec tant d'ingratitude que, quelque débonnaire que fût Henri IV, une des premières marques

qu'il donna de son autorité fut de le priver de la charge de grand aumônier de France à la fin de 1591, et de la donner au célèbre Renaud de Beaune, archevêque de Bourges alors, puis de Sens; en conséquence de quoi M. Amyot fut en même temps privé de porter l'ordre, et M. de Beaune le reçut le dernier jour de cette année dans l'église de Mantes des mains du maréchal de Biron père, qui fit en même temps son fils chevalier du Saint-Esprit, par commission d'Henri IV, qui n'était pas encore catholique.

Les quatre autres charges furent : chancelier, garde des sceaux et surintendant des deniers de l'ordre en une seule et même charge, qui a été quelquefois, quoique rarement, partagée; prévôt et grand-maître des cérémonies en une seule charge, qui n'a jamais souffert de division; grand-trésorier; et greffier. Henri III fit ces charges en faveur de ses ministres, ou plutôt les Guise, qui se les voulurent dévouer de plus en plus, les lui firent établir en leur faveur d'une manière sans exemple, dans les deux autres grands ordres, la Jarretière et la Toison, et même l'Éléphant, dont les officiers, qui sont des ministres, des évêques, et des personnes au moins aussi considérables dans leurs cours, depuis l'institution de ces ordres jusqu'aujourd'hui, que l'ont été et le sont nos grands officiers de l'ordre, ne portent aucune marque de la Toison et de l'Éléphant, et ceux de la Jarretière une marque entièrement différente en tout de celle des chevaliers, au lieu que les grands officiers de celui du Saint-Esprit eurent, par leur institution, les mêmes marques sur leur personne, hors les jours de cérémonie de l'ordre, que les chevaliers du Saint-Esprit. Je dis les grands officiers, parce qu'Henri III en créa en même temps de petits, tels que le héraut, l'huissier, etc., tous différents des grands officiers, et qui, pour marque de

leurs charges, n'ont porté jusqu'à la dernière régence qu'une petite croix du Saint-Esprit, attachée d'un petit ruban bleu céleste à leur boutonnière. Ces mêmes petits officiers se trouvent aussi dans les autres trois grands ordres cités ci-dessus, à la différence de leurs grands officiers.

Cette introduction de similitude entière de porter ordinairement l'ordre du Saint-Esprit entre les chevaliers et les grands officiers, fut d'autant plus aisée à établir, qu'excepté les magistrats, tout le monde était alors en pourpoint et en manteau, dont la couleur et la simplicité seules distinguaient les gens les uns d'avec les autres, et que le cordon bleu se portait au cou; mais avec toute cette parité journalière entre les chevaliers et les grands officiers, ceux-ci étaient fort distingués des chevaliers les jours de cérémonie, comme ils le sont encore, en ce qu'ils n'ont point de collier, et ils le sont encore entre eux quatre par la différence de leurs grands manteaux. Celui du chancelier est en tout et partout semblable à celui des chevaliers. Le prévôt et grand maître des cérémonies n'a point le collier de l'ordre brodé autour du sien, ni son mantelet, mais du reste il est pareil à ceux des chevaliers. Ceux du grand trésorier et du greffier ont les flammes de la broderie de leurs manteaux et mantelets considérablement plus clairsemées et un peu moins larges, et entre ces deux derniers manteaux il y a encore quelque petite différence, à l'avantage du grand trésorier sur le greffier. Les grands officiers eurent encore cette ressemblance avec les chevaliers, qu'Henri III, qui avait compté donner à son nouvel ordre des bénéfices en commande, comme en ont ceux d'Espagne, en destina aussi aux grands officiers pour appointements de leurs charges. Cette destination rendit dès lors commune aux chevaliers et aux

grands officiers cette dénomination de commandeur, dont le fonds n'ayant pas eu lieu d'abord par les désordres de la Ligue, ni depuis, cette dénomination de commandeur est demeurée propre aux huit cardinaux et prélats de l'ordre. Les grands officiers ont continué de l'affecter, qui, pour s'assimiler tant qu'ils peuvent aux chevaliers, la leur donnent, quoique aucun d'eux ne la veuille, et ne se donne que la qualité de chevalier des ordres du roi, tandis que les grands officiers sont très-jaloux de la prendre, quoiqu'elle soit demeurée vaine pour tous, puisqu'aucun n'a de commanderie, et que les grands officiers sont suffisamment désignés par le titre de leurs charges, sans y joindre le vain et inutile titre de commandeur.

On verra, outre cette similitude, l'usage particulier dont ils se le sont rendu. Outre les distinctions susdites des charges entre elles, les deux premières font les mêmes preuves que les chevaliers. Le chancelier de Cheverny, qui l'était de l'ordre de Saint-Michel après les cardinaux de Bourbon et de Lorraine, le fut de celui du Saint-Esprit à son institution auquel celui de Saint-Michel fut uni. Son nom était Hurault; il était garde des sceaux dès 1578, lorsque le chancelier Birague fut fait cardinal, et chancelier à sa mort en 1585. Il l'avait été du duc d'Anjou, l'avait suivi en Pologne, était attaché à Catherine de Médicis, et tellement aux Guise qu'il perdit les sceaux et fut exilé, ainsi que M. de Villeroy, etc., lorsqu'en 1588, après les Barricades de Paris, Henri III eut pris la tardive résolution de se défaire des Guise. C'était un personnage en toutes façons, à qui Henri IV rendit les sceaux dès 1590. Sa mère était sœur du père de Renaud de Beaune, dont je viens de parler et qui donna l'absolution à Henri IV à Saint-Denis et le reçut dans l'église catholique. Son fils aîné était gendre, dès le commencement de 1588, de

Chabot, comte de Charny, grand écuyer de France, et par conséquent beau-frère du duc d'Elbœuf. Son autre fils était gendre de madame de Sourdis, si importante alors, et tante de la trop fameuse Gabrielle d'Estrées, sur l'esprit de laquelle elle avait un grand ascendant. Un troisième avait cinq grosses abbayes avec l'évêché de Chartres, et fut après premier aumônier de Marie de Médicis. Les filles de ce chancelier étaient mariées dès avant l'institution de l'ordre : l'aînée au marquis de Néèle Laval, puis au brave Givry d'Anglure; la deuxième, en 1592, au marquis de Rohan la Trémoille; la dernière au marquis d'Alluye Escoubleau, puis au marquis d'Aumont. Avec ces alliances, quoique fort nouvelles pour ce chancelier et la figure personnelle qu'il faisait, il se prétendit homme à faire des preuves, et véritablement il ne se faut pas lever de grand matin pour faire celles de l'ordre du Saint-Esprit, autre distinction des autres grands ordres où il ne faut pas de preuves, parce que les instituteurs ont cru, sur l'exemple qu'ils en donneraient, que tous ceux qui y seraient admis dans la suite seraient d'une naissance trop grandement connue pour qu'on pût leur en demander. Cheverny donc voulut faire des preuves, comme les chevaliers; et cette nécessité de preuves, ou pour mieux dire cette distinction est demeurée à cette charge de l'ordre. Quoique chancelier de France, il prit sa place aux cérémonies de l'ordre comme en étant chancelier, c'est-à-dire après le dernier chevalier, et avec une distance entre deux, s'y trouva toujours et n'en fit jamais difficulté. Mais je pense que l'office de la couronne dont il était revêtu lui procura, et par lui et ses successeurs chanceliers de l'ordre, la distinction sur les trois autres charges de parler assis et couvert aux chapitres de l'ordre, où le prévôt, le grand trésorier et le greffier sont debout et découverts, et de manger au réfectoire du roi à

la dernière place des chevaliers, mais comme eux; tandis que les trois autres charges mangent dans le même temps dans une autre pièce avec les petits officiers de l'ordre.

C'est aussi cette différence que les ministres accrédités, revêtus dans la suite de ces trois autres charges, n'ont pu supporter, qui par leur crédit a fait tenir les chapitres debout, découvert et sans rang pêle-mêle, et qui a banni l'usage du repas du roi avec les chevaliers. Cette même raison de l'office de chancelier de France donna force à cette autre, que les papiers de l'ordre étant chez le chancelier de l'ordre, de tenir toutes les commissions pour les affaires de l'ordre chez le chancelier de l'ordre, de quelque dignité et qualité que soient les commandeurs et chevaliers commissaires, cardinaux, ducs et princes de maison souveraine, car les princes du sang seuls ne le sont jamais. Sur cet exemple, la même chose s'est continuée chez les chanceliers de l'ordre toujours depuis, et à l'appui de cette raison des papiers, les grands trésoriers de l'ordre ont obtenu le même avantage que les commissions de l'ordre se tiennent aussi chez eux.

Quoique ces charges de l'ordre fussent destinées à la décoration des ministres, celle de prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre fut donnée à M. de Rhodes, qui eut le choix de la prendre ou d'être chevalier de l'ordre. Le goût d'Henri III pour les cérémonies décida M. de Rhodes, du nom de Pot, et d'une grande naissance. Un Pot avait été chevalier de la Toison-d'Or à l'institution de cet ordre et reçu à la première promotion qu'en fit Philippe-le-Bon. C'est ce même M. de Rhodes pour qui fut faite la charge de grand maître des cérémonies de France. Il voulut, en seigneur qu'il était, faire les mêmes preuves que les chevaliers, et cela est demeuré à cette charge comme à celle de chancelier de l'ordre.

Ce qu'on appelle les honneurs du Louvre était inconnu

avant le connétable Anne duc de Montmorency, et réservé aux seuls fils et filles de France qui montaient et descendaient de cheval ou de coche, comme on disait alors, et qui étaient même peu en usage aux plus grandes dames, dans la cour du logis du roi. Ce fut ce célèbre Anne qui, décoré de ses services, de ses dignités et de sa faveur, entra un beau jour, à cheval, dans la cour du logis du roi et y monta ensuite, et se maintint dans cet usage. Quelque temps après, son émule, M. de Guise, hasarda d'en faire autant. Les uns après les autres ce qu'il y eut de plus distingué imita par émulation, et la tolérance de l'entreprise étendit peu à peu cet honneur aux personnes à qui il est maintenant réservé. Les officiers de la couronne y arrivèrent aussi, tellement que le chancelier de Cheverny en jouissait comme chancelier de France.

A sa mort, en 1599, l'archevêque de Rouen fut chancelier de l'ordre. Il était bâtard du roi de Navarre et de mademoiselle du Rouhet, par conséquent frère bâtard de Henri IV. Ce prince, qui l'aimait extrêmement, fit tout ce qu'il put pour le faire cardinal, quoique beaucoup de bâtards, non-seulement de papes, mais de particuliers, et depuis, du temps de Henri IV même, M. Séraphin, bâtard du chancelier Olivier, fut cardinal le premier de la dernière promotion de Clément VIII, en 1604, qui fut la même du cardinal du Perron. Il s'appelait Séraphin Olivier, mais il ne s'appelait que M. Séraphin, avait été auditeur de Rote pour la France, dont il devint doyen, et eut après le titre de patriarche d'Alexandrie. Clément VIII, ayant tenu bon à refuser le chapeau à Henri IV pour l'archevêque de Rouen, fit en sa faveur une chose bien plus extraordinaire et sans aucun exemple devant ni depuis. Ce fut de lui donner, par une bulle du mois de juin 1597, tous les honneurs

des cardinaux : rang, habit, distinctions, priviléges, en sorte qu'excepté le nom, le chapeau, qui ne se prend qu'à Rome où il ne fut point, les conclaves et les consistoires, il eut en tout et partout le même extérieur des cardinaux avec la calotte et le bonnet rouges. On peut juger qu'avec ces distinctions il eut aussi celle des honneurs du Louvre. Deux ans après avoir rougi de la sorte, c'est-à-dire en 1599, il fut chancelier de l'ordre par la mort du chancelier de Cheverny. Il en fit toutes les fonctions sans difficulté comme avait fait son prédécesseur. En 1606, Henri IV s'avisa que cette charge était au-dessous de ce frère décoré de tout ce qu'ont les cardinaux, quoiqu'il fût dans ce même état deux ans avant qu'elle lui fût donnée. Ce n'est pas ici le lieu de s'écarter sur les bâtards. Henri IV le déclara donc l'un des prélats associés à l'ordre, et donna sa charge de chancelier à l'Aubespine, père du garde des sceaux de Châteauneuf, de l'évêque d'Orléans qui fut commandeur de l'ordre en 1619, et du père de ma mère. Il avait été ambassadeur en Angleterre et était ministre d'état, beau-frère du premier maréchal de la Châtre, et de M. de Villeroy, le célèbre secrétaire d'état. Ses filles avaient épousé MM. de Saint-Chamond et de Vaucelas, ambassadeur en Espagne, et tous deux chevaliers de l'ordre, et son père était celui qui avait mis les secrétaires d'état hors de page, signé le premier : *le roi*, et qui fut en si grande et longue considération sous Henri II, François II et Charles IX. Établi de la sorte, il obtint une singularité pour sa charge de chancelier de l'ordre, qui subsiste encore aujourd'hui, qui est d'entrer en carrosse dans la cour du logis du roi en son absence, même la reine y étant, ce que n'ont pas les chevaliers de l'ordre, ni aucun autre, que longtemps depuis le chevalier d'honneur et les dames d'honneur et d'atours de la reine.

Ces grands officiers de l'ordre n'étaient pas compris dans le nombre de cent, dont l'ordre du Saint-Esprit est composé, et les statuts premiers et originaux les en excluent. Les Guise, qui les firent changer par deux différentes fois, toujours à leur avantage, à mesure que leur puissance augmenta, et qui voulurent toujours favoriser les ministres pour les mieux sceller dans leur dépendance, pour leurs vues sur les projets de la Ligue qui de jour en jour les approchaient du succès de leur dessein sur la couronne, les firent comprendre dans le nombre de cent. Outre ce motif de les assimiler de plus en plus aux chevaliers de l'ordre, ils eurent encore celui de diminuer le nombre de grâces que Henri III s'était proposé de pouvoir faire. C'est ce qui porta les Guise à faire comprendre en même temps dans le nombre des cent les huit cardinaux ou prélats et les chevaliers étrangers non régnicoles, qui n'y étaient pas d'abord compris, ce qui ôtait treize places de chevaliers au roi, sans compter les incertaines des chevaliers étrangers non régnicoles. Il est resté jusqu'à présent une trace de cette innovation, en ce que ces derniers ne sont point payés des 1,000 écus de pension comme tous les autres chevaliers du Saint-Esprit régnicoles, et que les Guise, qui firent après coup fixer un âge à leur avantage pour tous les chevaliers de l'ordre, qui ne l'était point par les premiers statuts; comme il ne l'est point encore dans aucun autre ordre de l'Europe, n'en firent point fixer aux charges de l'ordre.

Les deux charges de grands officiers de l'ordre, de grand trésorier et de greffier, qui ne font point de preuves, furent données, la première à M. de Villeroy, secrétaire d'état, l'autre à M. de Verderonne, lors en pays étranger pour les affaires du roi. Il était l'Aubespine, cousin germain de la femme de M. de Villeroy et de son frère M. de l'Aubespine, que nous venons de voir troi-

sième chancelier de l'ordre. M. de Verderonne était gendre de M. de Rhodes, qui fut en même temps premier prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre. M. de Villeroy n'y pas besoin d'être expliqué.

C'est à lui et à ce Verderonne son cousin germain, qu'a commencé l'abus de ce qu'on appelle *vétérans*, qui a donné lieu à un autre plus grand, connu sous le ridicule nom de *rapés* de l'ordre, qui est ce que je me suis principalement proposé d'expliquer ici.

M. de Villeroy maria son fils, M. d'Alincourt, en février 1588, à la fille unique de M. de Mandelot, chevalier de l'ordre de 1582, et gouverneur de Lyon, Lyonnais et Beaujolais. La Ligue, dont ils étaient tous deux des plus avant et des membres les plus affidés, et chacun en leur genre des plus utiles et des plus considérés, fit cette alliance et arracha de la faiblesse de Henri III la survivance de cet important gouvernement en faveur de ce mariage, que M. d'Alincourt eut en titre, en novembre de la même année, par la mort de Mandelot, son beau-père. Ce fut, pour le dire en passant, ce qui fit la première grande fortune des Villeroy, comme je le dirai pour la curiosité ci-après. M. de Villeroy fut chassé en septembre 1588, après les Barricades de Paris, avec les autres ministres créatures des Guise, lorsque Henri III eut enfin pris la résolution de se défaire de ces tyrans avant qu'ils eussent achevé d'usurper sa couronne. En perdant sa charge de secrétaire d'état, il perdit sa charge de l'ordre et le cordon bleu par conséquent. Ses propres mémoires, et tous ceux de ce temps, montrent son dévouement aux Guise et à la Ligue, et en même temps, quand il en désespéra, avec quel art il sut sa retourner et persuader Henri IV qu'il lui avait rendu de grands services. Sa grande capacité, son expérience, l'important gouvernement de son fils, tant de personnages considé-

rables à qui il tenait, tout contribua à persuader à Henri IV, si facile pour ses ennemis, de lui rendre sa charge et sa place dans le conseil, où il crut s'en servir utilement, et dans lesquelles ce prince le conserva toute sa vie avec une grande considération. Sa charge de l'ordre était donnée à Ruzé de Beaulieu, avec celle de secrétaire d'état, à qui Henri IV, venant à la couronne, les confirma toutes deux. Villeroy eut la charge de secrétaire d'état qui vaqua en 1594, et comme Henri IV était content de Ruzé de Beaulieu, qui avait eu les charges de M. de Villeroy, il ne voulut pas lui ôter celle de l'ordre pour la rendre à Villeroy, comme il lui avait laissé celle de secrétaire d'état du même; mais, en remettant Villeroy dans sa confiance et dans son conseil, il lui permit verbalement de reprendre le cordon bleu, quoiqu'il n'eût plus de charge, et ce fut le premier exemple d'un cordon bleu sans charge. Quelque nouvelle que fût cette grâce, il en obtint une bien plus étrange. Ce fut de faire faire Alincourt, son fils, chevalier du Saint-Esprit, le dernier de la promotion que Henri IV fit le le 5 janvier 1597, dans l'église de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et, pour comble, n'ayant que trente ans. Avec un tel crédit, on fait aisément la planche de porter l'ordre sans charge.

Achevons maintenant la curiosité qui fit la solide fortune des Villeroy, avant la grandeur où ils sont depuis parvenus. Le secrétaire d'état fit donner à son petit-fils, de fort bonne heure, la survivance du gouvernement de son fils. Ce gouvernement éblouit M. de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, et qui commandait en roi dans cette province, en Provence et dans quelques pays voisins. Il voulut augmenter sa considération et sa puis sance par se rendre maître du gouvernement de Lyon, en s'attachant les Villeroy par le lien le plus indissoluble,

Il proposa ses vues à M. de Créqui, son gendre, qui rejeta bien loin l'alliance des Villeroy. Le bonhomme, secrétaire d'état, vivait encore. Après une autre éclipse, essuyée sous le gouvernement de la reine-mère et du maréchal d'Ancre, leur ruine l'avait rétabli aussi bien que jamais. Mais cette faveur ni l'établissement de Lyon ne pouvaient tenter Créqui d'une alliance si inégale. Il avait marié sa fille aînée au marquis de Rosny, fils aîné du célèbre Maximilien, premier duc de Sully, qui survivait à sa disgrâce, et qui avait toujours traité M. de Villeroy avec hauteur, qui, de son côté, l'avait toujours regardé aussi comme son ennemi. C'était de tous points donner à ce gendre un étrange beau-frère. Mais Lesdiguières était absolu dans sa famille. Il voulut si fermement ce mariage de sa petite-fille avec le fils d'Alincourt, qu'il fallut bien que Créqui y consentît. Le vieux secrétaire d'état eut la joie de voir arriver cette grandeur dans sa famille. Qu'eût-il dit s'il eût pu savoir le torrent d'autres dont elle fut suivie? Ce mariage se fit en juillet 1617, et le secrétaire d'état mourut à Rouen à soixante-quatorze ans, au mois de novembre suivant, pendant l'assemblée des notables. Par l'événement, tous les grands biens de Créqui et de Lesdiguières sont tombés au fils de ce mariage, maréchal de France comme son père et duc et pair après lui.

M. de Verderonne garda sa charge de greffier jusqu'en 1608, que M. de Sceaux Potier, secrétaire d'état, en fut pourvu, et Verderonne eut permission de continuer à porter l'ordre. On a vu par ses entours qu'il n'était pas sans crédit, et qu'il eut pour lui l'exemple de Villeroy son cousin, si considéré alors et en termes bien moins favorables.

Les exemples ont en France de grandes suites. Sur ces deux-là M. de Rhodes vendit sa charge de prévôt et

grand maître des cérémonies de l'ordre à M. de la Ville-aux-Clercs-Loménie, secrétaire d'état en 1619; il eut permission de continuer à porter l'ordre; mais en faveur de la naissance dont il était, il lui fut expédié un brevet portant promesse d'être fait chevalier de l'ordre à la première promotion, et, en attendant, de porter l'ordre. Il était plus que naturel que cette promesse lui fût gardée. Néanmoins il ne fut point de la nombreuse promotion qui fut faite le dernier jour de cette année, et il fut tué en 1622, devant Montpellier, sans avoir été même nommé.

M. de Puysieux, secrétaire d'état, fils du chancelier de Sillery et gendre de M. de Villeroy, secrétaire d'état, tous deux en vie et en crédit, et lui personnellement aussi, entre ses deux disgrâces, vendit sa charge de grand trésorier de l'ordre à M. Morant, trésorier de l'épargne, et, sur l'exemple de M. de Rhodes, quelque disproportion qu'il y eût entre un Pot et un Brûlart, il eut le même brevet de promesse d'être fait chevalier de l'ordre à la première promotion, et de permission de continuer, en attendant, à porter l'ordre.

Cette dernière planche faite, M. d'Avaux, ce célèbre ambassadeur, surintendant des finances, vendit sa charge de greffier de l'ordre, en 1643, à M. de Bonelles, qui, malgré l'alliance qu'il fit de Charlotte de Prie, sœur aînée de la maréchale de la Mothe, ne fut jamais que conseiller d'honneur au parlement, et n'aurait pas cru que son petit-fils deviendrait chevalier de l'ordre. M. d'Avaux eut le brevet de promesse et de permission, pareil à celui qu'avait obtenu M. de Puysieux.

Enfin la charge de chancelier et de garde des sceaux de l'ordre ayant été séparée en deux, pendant la prison du garde des sceaux de France de Châteauneuf, en 1633, les sceaux de l'ordre furent donnés à M. de Bullion, sur-

intendant des finances et président à mortier au parlement de Paris. Il les vendit, en 1636, à M. le premier président le Jay, et il eut un brevet pareil aux précédents.

Ces deux charges ayant été réunies, en 1645, en rendant les sceaux de l'ordre à M. de Châteauneuf, il la vendit entière, peu de mois après, à la Rivière, évêque-duc de Langres, ce favori de Gaston, si connu dans tous les mémoires de la minorité de Louis XIV et les commencements de sa majorité. Comme M. de Châteauneuf avait des abbayes, quoiqu'il ne fût point dans les ordres, le brevet qu'il eut, pareil aux autres, porta, avec la permission de continuer à porter l'ordre, promesse de la première des quatre places de prélat qui viendrait à vaquer dans l'ordre qu'il n'a jamais eue, non plus qu'aucun des vendeurs de charge, qui, presque tous jusqu'à aujourd'hui, ont eu de pareils brevets, et n'ont jamais été chevaliers de l'ordre. Outre le ridicule général de ces brevets, ils en ont un particulier qui échappe et qu'il est curieux d'exposer ici.

On a vu ci-dessus que le chancelier de l'ordre, entre les distinctions qu'il a par-dessus les autres grands officiers laïques, a celle d'avoir le grand manteau de l'ordre semblable en tout à ceux des chevaliers, et avec le collier de l'ordre brodé tout autour comme eux; il n'a même de différence d'eux que le dernier rang après tous et avec les trois autres officiers, et de n'avoir point le collier d'or massif émaillé. De cette privation du collier, le statut en fait comme une excuse, disant que le chancelier n'a point de collier, parce qu'il est censé être personne de robe longue, et c'est toutefois à cette personne de robe longue, et par cela même exclue du collier, qui n'est propre qu'à ceux de la noblesse et dont la profession est les armes, que ce collier est promis en vendant sa charge,

et aux autres grands officiers en se défaisant des leurs, tous de robe ou de plume, par ce brevet illusoire qui n'a eu d'exécution dans aucun, dont aucun n'a espéré l'accomplissement, et qu'aucun roi n'a jamais imaginé d'effectuer. Je me contente de marquer le premier de chacune de ces quatre charges qui l'a obtenu. Il suffit de dire que, depuis cet exemple de vendre et d'obtenir ces brevets que je viens d'exposer, l'usage en a été continuel parmi tous ces grands officiers de l'ordre, et que ce brevet n'a été refusé à pas un, excepté peut-être à quatre ou cinq tombés en disgrâce, et à qui, en leur ôtant leurs charges de l'ordre, il n'a pas été permis de continuer de le porter. Jusque-là que, pendant la dernière régence, Crosat et Montargis, très-riches financiers, ayant obtenu permission d'acheter les charges de grand trésorier et de greffier de la succession du frère aîné du garde des sceaux Chauvelin, et du président Lamoignon, ont obtenu les mêmes brevets de promesse d'être faits chevaliers de l'ordre à la première promotion, et de continuer à le porter en attendant, en même temps qu'aux approches du sacre du roi, ils eurent commandement de vendre leurs charges, l'un à M. Dodun, contrôleur général des finances, l'autre à M. de Maurepas, secrétaire d'état, par l'indécence qu'on trouva à voir faire à ces deux financiers les fonctions de ces charges, lorsque, le lendemain du sacre, le roi recevrait l'ordre des mains de l'archevêque-duc de Rheims.

Voilà donc un étrange abus tourné en règle par l'habitude ancienne et non interrompue; il n'en est pas demeuré là. Il a donné naissance à un autre encore plus étrange et plus ridicule; celui qu'on vient d'expliquer est connu sous le nom de *vétérans*, celui qui va l'être sous celui de *rapés*. Le premier nom est pris des officiers de justice qui, ayant exercé leurs charges vingt

ans, prennent, en les vendant, des lettres de vétérance qu'on ne leur refuse pas, pour continuer à jouir, leur vie durant, des honneurs et séances attachés à ces charges. Mais ceux de l'ordre ont de tout temps gardé la plupart leurs charges peu d'années, et à force de les garder peu, ont donné ouverture aux rapés.

Ce sobriquet, ou ce nom, est pris de l'eau qu'on passe sur le marc du raisin, après qu'il a été pressé, et tout le jus où le mout tiré, qui est le vin; cette eau fermente sur ce marc, et y prend une couleur et une impression de petit vin ou piquette, et cela s'appelle un rapé de vin.

On va voir que la comparaison est juste, et le nom bien appliqué. Voici la belle invention qui a été trouvée par les grands officiers de l'ordre. Pierre, par exemple, a une charge de l'ordre depuis quelques années, il la vend à Paul, et obtient le brevet ordinaire. Jean se trouve en place, et veut se parer de l'ordre sans bourse délier. Avec l'agrément du roi, et le marché fait et déclaré avec Paul, Jean se met entre Pierre et lui, fait un achat simulé de la charge de Pierre, et y est reçu par le roi. Quelques semaines après, il donne sa démission, fait une vente simulée à Paul, et obtient le brevet accoutumé, et Paul est reçu dans la charge. Avec cette invention, on a vu, pendant la dernière régence, jusqu'à seize officiers vétérans ou rapés de l'ordre, vivant tous en même temps.

Le premier exemple fut le moins grossier de tous. Bonelles vendit effectivement la charge de greffier de l'ordre à Novion, président à mortier, qui fut depuis premier président; ce fut en 1656; il la garda quelques mois et la vendit en 1657, à Jeanin de Castille. Le second exemple se traita plus rondement. Barbésieux eut à la mort de Louvois, son père, sa charge de chancelier de l'ordre. Boucherat, chancelier de France, en fut si-

multanément pourvu d'abord, et, huit jours après qu'il eut été reçu, il fit semblant de se démettre comme il avait fait semblant d'acheter, et Barbésieux fut reçu. Depuis cet exemple tout franc, tous les autres n'ont pas eu plus de couverture dans les huit ou douze qui l'ont suivi jusqu'à présent.

Ces vétérans et ces rapés prennent tous sans difficulté la qualité de commandeur des ordres du roi, sans mention même de la charge qui la leur a donnée, mais qui, à la vérité, n'a pu la leur laisser, non plus que le brevet de promesse et de permission qu'ils obtiennent la leur conférer. A la vérité, ni vétérans ni rapés ne font nombre dans les cent dont l'ordre est composé.

A tant d'abus qui ne croirait qu'il n'y en a pas encore au moins davantage? Mais ce n'est pas tout. De ce que le chancelier de l'ordre a le collier brodé autour de son grand manteau comme les chevaliers, il a quitté le cordon bleu qu'il portait autour de ses armes, comme les cardinaux et les prélats de l'ordre, et quoiqu'il n'ait pas le collier d'or massif, émaillé comme les chevaliers de l'ordre, il l'a mis partout à ses armes. Cet exemple n'a pas tardé à être suivi par les autres grands officiers, quoique le collier ne soit pas brodé autour de leurs manteaux, et que tout leur manque jusqu'à ce vain prétexte. Je ne puis dater cet abus avec la même assurance et la même précision que je viens de le faire pour les précédents. De ceux-là, l'origine s'en voit, mais de celui qui a dépendu de la volonté de l'entreprise plus ou moins tardive, et d'une exécution domestique faite par un peintre ou par un graveur sur des armes, ce sont des dates qui ne se peuvent retrouver.

Qui pourrait dire maintenant qui a commencé l'usurpation des couronnes? Il n'est si petit compagnon qui n'en porte une, et les ducales sont tombées à la plus

nouvelle robe. Il est pourtant vrai que cet abus n'a pas cinquante ans, et qu'un peu auparavant, nul homme de robe ne portait aucune sorte de couronne. Il en existe encore un témoignage évident. Les armes de M. Séguier, alors chancelier, et non encore duc à brevet, sont en relief des deux côtés du grand autel de l'église des Carmes-déchaussés, dont le couvent est à Paris, rue de Vaugirard; toutes les marques de chancelier y sont, manteau sans armes au revers, masses, mortier, et point de couronne. Tout ce que je puis dire, c'est qu'étant allé voir madame la maréchale de Villeroy à Villeroy, de Fontainebleau, peu avant sa mort, c'est-à-dire vers 1706 ou 1707, j'ai vu les armes de Villeroy en pierre avec le cordon autour, et la croix, comme le portent les prélats de l'ordre, et sans collier. Je les ai vues de même dans une église de Paris, je ne me souviens plus laquelle assez fermement pour la citer. J'ai vu aussi, en une chapelle de sépulture des l'Aubespine, aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, leurs armes plusieurs fois répétées sans collier, et entourées du cordon, et la dernière année de la vie du maréchal de Berwick, tué devant Philipsbourg, en 1734, je l'allai voir à Fitz-James, d'où je m'allai promener un matin à Verderonne, qui en est près, où je vis sur plusieurs portes les armes de l'Aubespine, en pierre, entourées du cordon avec la croix sans collier.

Mais voici le comble, ce sont les grands officiers de l'ordre, peints et en sculpture, vêtus avec le manteau de chevalier de l'ordre, et avec le collier de l'ordre pardessus, comme l'ont les chevaliers. Châteauneuf, secrétaire d'état, fit faire à Rome le tombeau et la statue de son père la Vrillière, à genoux dessus, de grandeur naturelle dans cet équipage complet. C'est même un très-beau morceau que j'ai vu sur leur sépulture à Châ-

teauneuf-sur-Loire. Qui que ce soit, à l'inspection, ne se peut douter que ce bonhomme la Vrillière n'ait été que prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre. Il n'y a nulle différence, quelle que ce soit, d'un chevalier du Saint-Esprit. On voit à Paris, et dans la paroisse de Saint-Eustache, la statue au naturel de M. Colbert, grand trésorier de l'ordre, avec le manteau et le collier des chevaliers; il n'est personne qui puisse ne le pas prendre pour un chevalier du Saint-Esprit; il y en a peut-être d'autres exemples que j'ignore.

Ces abus me font souvenir de ce que me conta la maréchale de Chamilly, quelque temps après que son mari fut chevalier de l'ordre. Il entendait la messe, et portait l'ordre par-dessus, comme il était rare alors qu'aucun le portât par-dessous. Une bonne femme du peuple, qui était derrière ses laquais, en tira un par la manche, et le pria de lui dire si ce cordon bleu là était un véritable chevalier de l'ordre. Le laquais fut si surpris de la question de la part d'une femme qu'il ne jugeait pas avec raison savoir cette différence, qu'il le conta à son maître au sortir de la messe.

Les Suédois y furent attrapés à M. d'Avaux, dont on vient de voir le marché de sa charge à son neveu, et lui firent toutes sortes d'honneurs. Quelque temps après ils surent que c'était un conseiller d'état de robe qui avait une charge de l'ordre. Ils cessèrent de le considérer et de le traiter comme ils l'avaient fait jusque-là, et cette fâcheuse découverte nuisit fort au succès de son ambassade.

CHAPITRE CXXII.

Siége et prise de Brisach par monseigneur le duc de Bourgogne qui revient à la cour. — Le Portugal se joint aux alliés. — Infidélité du duc de Savoie. — Changement entier en Espagne; vues de la princesse des Ursins; routes qui la conduisirent à régner en Espagne. — La princesse des Ursins s'empare de la reine d'Espagne. — Caractère de la reine d'Espagne. — La princesse des Ursins gagne les deux rois. — Caractère de Philippe V. — Junte ou Despacho devenu ridicule; discrédit des deux cardinaux et leur conduite.

Monseigneur le duc de Bourgogne, après plusieurs camps, avait passé le Rhin. Le maréchal de Vauban partit de Paris en cadence, le joignit peu après, et le 15 août Brisach fut investi. Marchin avait paru le matin du même jour devant Fribourg. Le gouverneur, se comptant investi, brûla ses faubourgs, et celui de Brisach lui envoya quatre cents hommes de sa garnison et soixante canonniers. Tous deux en furent les dupes, et Brisach se trouva investi le soir. Il tint jusqu'au 6 septembre, et Denonville, fils d'un des sous-gouverneurs des trois princes, en apporta la nouvelle, et Mimeur la capitulation. La garnison, qui était de quatre mille hommes, était encore de trois mille cinq cents qui sortirent par la brèche avec les honneurs de la guerre, et furent conduits à Rhinfeld; la défense fut médiocre. Monseigneur le duc de Bourgogne s'y acquit beaucoup d'hon-

neur par son application, son assiduité aux travaux, avec une valeur simple et naturelle qui n'affecte rien et qui va partout où il convient, et où il y a à voir, à ordonner, à apprendre, et qui ne s'aperçoit pas du danger. Marchin, qui prenait jour de lieutenant général, mais que le roi avait attaché à sa personne pour cette campagne, lui faisait souvent là-dessus des représentations inutiles. La libéralité, le soin des blessés, l'affabilité et sa mesure suivant l'état des personnes et leur mérite, lui acquirent les cœurs de toute l'armée. Il la quitta à regret sur les ordres réitérés du roi, pour retourner en poste à la cour, où il arriva le 22 septembre à Fontainebleau. On s'était bien gardé de lui laisser entrevoir que la campagne n'était pas finie. Le projet du maréchal de Tallard aurait été embarrassé de sa personne depuis que l'exemple du roi a borné ces premières têtes de l'état à des siéges et à des campements exempts des hasards des batailles.

Le Portugal nous avait manqué, ou plutôt nous avions manqué au Portugal, avec qui on ne put exécuter ce qu'on lui avait promis de forces navales pour le mettre à couvert de celles des Anglais. Le duc de Cadaval, le plus grand seigneur et le plus accrédité du conseil du roi de Portugal, l'avait fait conclure. L'exécution en était d'autant plus essentielle, qu'il était clair que les Portugais ne pouvaient point se défendre par leurs propres forces d'ouvrir leurs ports aux flottes ennemies. Il ne l'était pas moins que l'Espagne ne pouvait être attaquée que par le côté du Portugal, et que l'archiduc ne pouvait mettre pied à terre ailleurs pour y porter la guerre. Rien n'était donc plus principal que de garder contre lui cette unique avenue, de conserver le continent de l'Espagne en paix en gardant bien ses ports et ses côtes, et de s'épargner une guerre ruineuse et dangereuse en ce pays-

là, tandis qu'on en avait partout ailleurs à soutenir. Les alliés avaient le plus puissant intérêt à s'ouvrir une diversion si avantageuse, qui de plus donnerait par mer une jalousie et une contrainte continuelle, dès qu'ils pourraient faire hiverner leur flotte dans le port de Lisbonne, et avoir la liberté dans tous les autres du Portugal. Aussi ne perdirent-ils pas de temps à prévenir l'obstacle que nous y pouvions mettre, et par la lenteur ou l'impuissance d'accomplir à temps notre traité, ils forcèrent le roi de Portugal à en signer un avec eux, qui pensa plus d'une fois dans la suite coûter la couronne à Philippe V.

Presqu'en même temps on s'aperçut de l'infidélité du duc de Savoie. Phélypeaux, ambassadeur du roi auprès de lui, qui avait le nez fin, en avertit longtemps sans qu'on voulût le croire. Les traités, la double alliance, les anciens mécontentements sur le dédommagement du Mont-Ferrat, la ferme opinion de Vaudemont qui se gardait bien de mander ce qu'il en pensait, la duperie et la confiance si ordinaire de Vendôme, tout cela rassurait; madame de Maintenon ne pouvait croire coupable le père de madame la duchesse de Bourgogne; Chamillart, séduit par les deux généraux, était de plus entraîné par elle, et le roi ne voyait que par leurs yeux. A la fin, mais trop tard, ils s'ouvrirent : mais avant de raconter le périlleux remède auquel, pour avoir trop attendu à croire, on fut forcé d'avoir recours, il faut voir l'entier changement de scène qui arriva en Espagne, et y reprendre les choses de plus haut.

Si on se souvient de ce que j'ai dit de la princesse des Ursins lorsqu'elle fut choisie pour être camareira-major de la reine d'Espagne à son mariage, et depuis lors de l'apparente régence de cette princesse, pendant le voyage du roi son mari en Italie, on verra que madame des

Ursins voulait régner; elle n'y pouvait atteindre qu'en donnant à la reine le goût des affaires et le désir d'y dominer, et de se servir du tempérament de Philippe V et des grâces de son épouse pour un partage du sceptre qui, en laissant l'extérieur au roi, en ferait passer la puissance à la reine, c'est-à-dire à elle-même, qui la gouvernerait, et par elle le roi et sa monarchie. Un si grand projet avait un besoin indispensable d'être appuyé du roi, qui dans les commencements surtout ne gouvernait pas moins la cour d'Espagne que la sienne propre, avec l'entière influence sur les affaires. Dans ce vaste dessein, conçu dès qu'elle eut joint et reconnu le roi et la reine, elle acheva de gagner son esprit, qu'elle avait ménagé pendant le voyage de Provence à Barcelone, pour lui faire peur des dames espagnoles, à quoi ne lui servit pas peu l'incartade des dames du palais au souper du jour du mariage, et celle de la reine qui la suivit. Elle crut n'avoir de ressource qu'en madame des Ursins, elle s'y livra tout entière.

Cette princesse n'avait pas été moins soigneusement élevée que madame la duchesse de Bourgogne, ni moins bien instruite. Elle se trouva née avec de l'esprit, et, dans cette première jeunesse, avec un bon esprit sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans les suites, montra une constance et un courage que la douceur et les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent infiniment. A tout ce que j'en ai ouï dire en France, et surtout en Espagne, elle avait tout ce qu'il fallait pour être adorée; aussi en devint-elle la divinité. L'affection des Espagnols, qui seule et plus d'une fois a conservé la couronne à Philippe V, fut, en la plus grande partie, due à cette reine dont ils sont encore idolâtres, dont ils ne se souviennent encore qu'avec larmes, je dis seigneurs, dames, mili-

taires, peuple, et après tant d'années qu'ils l'ont perdue, ils ne se peuvent encore consoler.

Un esprit de cette trempe, manié d'abord par un autre esprit tel qu'était celui de la princesse des Ursins, et sans témoins et à toute heure, était pour aller bien loin, comme il fit. Le voyage de Barcelone à Sarragosse et de Sarragosse à Madrid, lui donna un grand loisir d'insinuation et d'instruction imperceptible; et la tenue des états d'Aragon, où, pour la forme, les affaires passaient par la reine qui les tenait, instruisit la camareira-major elle-même, et la mit à portée d'inspirer l'amour de l'autorité et du gouvernement à la reine, et de reconnaître peu à peu ce qu'elle en pouvait espérer de ce côté-là. Arrivée à Madrid, les moyens se présentèrent par la régence de la reine avec plus d'étendue qu'à Sarragosse. Elle y eut toute l'occasion qu'elle voulut d'y connaître et d'y sonder l'esprit, les vues, les intérêts, la capacité de ceux qui formaient la junte, et de tâter, autant qu'elle put tout, ce qui était ou pouvait devenir personnage. La bienséance ne voulait pas que la reine fût seule avec tous les hommes qui étaient de la junte. Madame des Ursins l'y accompagna donc nécessairement, et par ce moyen prit nécessairement aussi connaissance de toutes les affaires. Déjà conduisant la reine, qui avait mis en elle toute l'affection et la confiance d'une jeune personne qui ne connaissait qu'elle, qui en dépendait entièrement pour sa conduite particulière et pour ses amusements, et qui y trouvait toutes les grâces, la douceur, la complaisance et la ressource possibles, madame des Ursins la rendit assidue à la junte pour y être assidue elle-même, et sut fort bien user du respect des Espagnols pour leur princesse, et de ce commencement d'affection qui naissait déjà en eux pour elle, pour lui faire porter les affaires même hors de la junte, qui n'étaient pas de

nature à y passer avant qu'avoir été examinées par les deux ou trois têtes principales, telles que le cardinal Portocarrero, Arias et Ubilla, à qui je donnerai désormais le nom de marquis de Rivas, du titre de Castille que le roi d'Espagne lui conféra. Il était l'âme de tout, comme secrétaire de la dépêche universelle, et comme ayant été du secret et principal acteur du testament qu'il avait dressé en faveur de Philippe V.

On peut croire que la princesse des Ursins n'avait pas négligé de faire soigneusement sa cour à la nôtre, et d'y rendre tous les ordinaires un compte exact de tout ce qui regardait la reine, jusqu'aux plus petits détails, et de la faire valoir le plus qu'il lui était possible. Ces comptes s'adressaient à madame de Maintenon, et passaient au roi par elle; en même temps elle n'était pas moins attentive à informer de même le roi d'Espagne en Italie, et à former la reine à lui écrire, et à madame la duchesse de Bourgogne sa sœur. Les louanges que la princesse des Ursins donnait par ses lettres à la reine tombèrent peu à peu fort naturellement sur les affaires; et comme elle était témoin de ce qui s'y passait, peu à peu aussi elle s'étendit sur les affaires mêmes, et accoutuma ainsi les deux rois à l'en voir instruite par la nécessité d'accompagner la reine, sans leur donner de soupçon d'ambition et de s'en vouloir mêler. Ancrée insensiblement de la sorte, et sûre à peu près de l'Espagne si la France la voulait soutenir, elle flatta madame de Maintenon par degrés, pour ne s'avancer qu'avec justesse, et parvint à la persuader que son crédit ne serait que le sien; que, si on lui laissait quelque autorité dans les affaires, elle n'en userait que pour la croire et lui obéir aveuglément; que par elle à Madrid, elle à Versailles régnerait en Espagne plus absolument encore qu'elle ne faisait en France, puisqu'elle n'aurait besoin d'aucun

détour, mais seulement de commander; enfin, qu'elle ne pourrait atteindre ce degré de puissance que par la sienne, qui n'aurait et ne pouvait avoir d'autre appui, au lieu que les ambassadeurs se gouverneraient par le ministère de France, lesquels, les uns et les autres, agiraient directement du roi au ministère d'Espagne, et indépendamment d'elle, qui ignorerait même la plupart des choses et ne serait au fil de rien, ni en état d'influer en rien, que par des contours longs et incertains, sur les choses seulement qu'elle apprendrait du roi même.

Madame de Maintenon, dont la passion était de savoir tout, de se mêler de tout et de gouverner tout, se trouva enchantée par la syrène. Cette voie de gouverner l'Espagne sans moyens de ministres lui parut un coup de partie. Elle l'embrassa avec avidité, sans comprendre qu'elle ne gouvernerait qu'en apparence, et ferait gouverner madame des Ursins en effet, puisqu'elle ne pourrait rien savoir que par elle, ni rien voir que du côté qu'elle lui présenterait. De là cette union si intime entre ces deux si importantes femmes, de là cette autorité sans bornes de madame des Ursins, de là la chute de tous ceux qui avaient mis Philippe V sur le trône, et de tous ceux dont les conseils l'y pouvaient maintenir, et le néant de nos ministres sur l'Espagne, et de nos ambassadeurs en Espagne, dont aucun ne s'y put soutenir qu'en s'abandonnant sans réserve à la princesse des Ursins. Telle fut son adresse, et telle la faiblesse du roi, qui aima mieux gouverner son petit-fils par la reine, que de le conduire directement par ses volontés et ses conseils, en se servant du canal naturel de ses ministres.

Ce grand pas fait, et l'alliance intime et secrète conclue entre ces deux femmes pour gouverner l'Espagne, il fallut faire tomber le roi d'Espagne dans les mêmes filets; la nature y avait pourvu, et un art alors néces-

saire avait achevé. Ce prince, cadet d'un aîné vif, violent, impétueux, plein d'esprit, mais d'humeur terrible et de volonté outrée, je le dis d'autant plus librement, qu'on verra dans la suite le triomphe de sa vertu, ce cadet, dis-je, avait été élevé dans une dépendance, une soumission nécessaire à bien établir, pour éviter les troubles et assurer la tranquillité de la famille royale. Jusqu'au moment du testament de Charles II, on n'avait pu regarder le duc d'Anjou que comme un sujet pour toute sa vie, qui plus il était grand par sa naissance, plus il était à craindre sous un frère roi tel que je viens de le représenter, et qui, par conséquent, ne pourrait être trop abaissé par l'éducation, et réduit à toute patience et dépendance. La suprême loi, qui est la raison d'état, demandait cette préférence pour la sûreté et le bonheur du royaume sur le personnel de ce prince cadet. Son esprit et tout ce qui en dépend fut donc raccourci et rabattu par cette sorte d'éducation indispensable qui, tombant sur un naturel doux et tranquille, ne l'accoutuma pas à penser ni à produire, mais à se laisser conduire facilement, quoique la justesse fût restée pour choisir le meilleur de ce qui lui était présenté, et s'expliquer même en bons termes quand la lenteur, pour ne pas dire la paresse d'esprit, ne l'empêchait pas de parler. La grande piété qui lui avait été soigneusement inspirée, et qu'il a toujours conservée, ne trouvant pas en lui l'habitude de juger et de discerner, le rabattit et le raccourcit encore, tellement qu'avec du sens, de l'esprit et une expression lente, mais juste et en bons termes, ce fut un prince fait exprès pour se laisser enfermer et gouverner. A tant de dispositions si favorables aux desseins de la princesse des Ursins, il s'y en joignit une autre tout à fait singulière, née du concours de la piété avec le tempérament.

Ce prince en eut un si fort et si abondant, qu'il en fut incommodé jusqu'au danger pendant son voyage en Italie. Tout s'enfla prodigieusement; la cause de l'enflure ne trouvant point d'issue par des vaisseaux forts aussi, et peu accoutumés à céder d'eux-mêmes à la nature, reflua dans le sang. Cela causa des vapeurs considérables. Enfin cela hâta son retour, et il n'eut de soulagement qu'après avoir retrouvé la reine. De là on peut juger combien il l'aima, combien il s'attacha à elle, combien elle sut s'en prévaloir, déjà initiée aux affaires et conduite par son habile et ambitieuse gouvernante. Ainsi la présence du roi à Madrid n'exclut point la reine des secrets ni de l'administration. Elle ne présidait plus à la junte, mais rien ne s'y délibérait à son insu. La confiance et l'affection de cette princesse pour sa camareira-major passa bientôt par elle au roi, qui ne cherchait qu'à lui plaire. Bientôt la junte devint une représentation; tout se portait en particulier au roi, ordinairement devant la reine, qui ne décidait rien sur-le-champ, et qui prenait son parti entre elle et la princesse des Ursins; cette conduite ne fut point contredite par notre cour. Les cardinaux d'Estrées et Portocarrero eurent beau s'en plaindre et s'y appuyer de nos ministres, madame de Maintenon se moquait d'eux, et le roi croyait d'une profonde politique d'accréditer la reine de plus en plus, dans la pensée que l'intérêt personnel de madame de Maintenon lui inspirait, et dans laquelle elle l'affermissait sans cesse, de gouverner le roi son petit-fils par la reine plus sûrement que par tout autre canal.

CHAPITRE CXXIII.

Personnage d'Harcourt. — Artifice de retraite en Italie demandée par la princesse des Ursins. — Louville écarté. — Aubigny; son énorme progrès et sa licence. — Retraite des cardinaux : chute du Despacho; Louville a ordre de revenir tout-à-fait : l'abbé d'Estrées ambassadeur de France. — La princesse des Ursins règne pleinement avec Orry sous elle et Aubigny par elle. — Valouse et sa fortune : la Roche à l'estampille; peu de Français demeurent à Madrid. — Chute de Rivas.

Les anciennes et si intimes liaisons de madame des Ursins avec les deux cardinaux sur lesquels notre cour avait si principalement compté cédèrent au désir et à la possibilité de gouverner seule, indépendamment d'eux, et sûre du roi d'Espagne par la reine, elle n'hésita plus à leur montrer son pouvoir. Cette conduite produisit des froideurs et des raccommodements; trop faible pour les chasser, mais résolue à s'en défaire à force de dégoûts, elle ne les leur ménagea qu'autant qu'elle se le crut nécessaire. Elle essaya d'abord de désunir les deux cardinaux pour les détruire l'un par l'autre. Portocarrero, tel que je l'ai dépeint et fier du grand personnage qu'il avait fait au testament de Charles II, et depuis sa mort, portait, avec la dernière impatience, le partage d'autorité avec l'homme du roi de France, élevé à la pourpre comme lui. Estrées, vif, ardent, bouillant, haut à la main, accoutumé aux grandes affaires et à décider, n'était guère moins impatient que l'autre de n'être pas le maître. Ces

bourrasques dégoûtèrent tellement le cardinal espagnol qu'il voulut quitter la junte. Madame des Ursins trouva qu'il n'en était pas encore temps, et qu'il serait trop dangereux de délivrer le cardinal français de ce compagnon. Pour le retenir elle s'avisa de flatter sa vanité par un expédient tout à fait ridicule. Castanaga, autrefois gouverneur des Pays-Bas, venait de mourir. Il avait le régiment des gardes. On avait cru faire passer cette nouveauté d'un régiment des gardes plus doucement, en le donnant à un homme si distingué. On le proposa au cardinal Portocarrero, prêtre, archevêque, primat, cardinal ex-régent; il l'accepta, on se moqua de lui. Je ne sais si le cardinal d'Estrées en prit occasion de se raccommoder avec lui contre la camareira-major, mais enfin ils reconnurent qu'elle les jouait, et ils s'unirent pour se maintenir contre elle.

Harcourt, dans l'intime liaison de madame de Maintenon, l'avait extrêmement portée à s'emparer, autant qu'elle le pourrait, des affaires d'Espagne, et par elle s'était extrêmement lié avec madame des Ursins, quoique de Paris à Madrid. Ils s'étaient reconnus réciproquement nécessaires, elle pour avoir des lumières et des instructions sur la cour et les affaires d'Espagne, où elle était toute nouvelle encore, et pour avoir un canal et un appui auprès de madame de Maintenon contre les ambassadeurs du roi et ses ministres. Harcourt, qui visait toujours au ministère, qui avait manqué son coup, qui, porté par sa protectrice, espérait d'y revenir, n'avait aucune autre voie pour y réussir que de se conserver des occasions continuelles de parler des affaires et de la cour d'Espagne, et d'être écouté et consulté sur ces matières. Cela lui était ôté dès qu'elles passeraient par le canal naturel des ambassadeurs et des ministres du roi. Torcy, avec qui il avait rompu, était celui qui, par son département,

en avait le détail, et qui faisait et recevait les dépêches des deux rois et voyait même celles qui étaient de leur main. Par là, impossibilité qu'Harcourt pût se mêler de rien, ni même pénétrer ce qui se passait, sans dépayser des gens si nécessairement nés et initiés dans ces affaires privativement à tous autres. Son intérêt, celui de madame de Maintenon et celui de madame des Ursins étaient en cela le même; ce fut aussi ce qui forma, puis affermit leur union intime, antérieure déjà, entre madame de Maintenon et Harcourt, et ce qui les roidit à soutenir madame des Ursins pour ôter le secret et la confiance des affaires d'Espagne aux ambassadeurs et aux ministres, et ne leur en laisser que le gros et les expéditions indispensables.

Sûre de cette position, madame des Ursins leva le masque contre le cardinal et l'abbé d'Estrées, après avoir jeté ce régiment des gardes au cardinal Portocarrero, qui, bien que réuni à eux, n'osa d'abord après crier si haut qu'eux. Cette guerre déclarée fit un grand éclat. C'est ce que la camareira-major voulait, qui, se sentant si bien appuyée, demanda hautement la permission de se retirer en Italie, bien sûre de n'être pas prise au mot, et de faire tout retomber sur les Estrées qui ne pourraient demeurer avec elle, et de s'en délivrer par cet artificieux moyen. Il ne réussit pourtant pas sans combat.

Les ministres, qui sentaient que tout leur échappait en Espagne si madame des Ursins y demeurait la maîtresse, soutinrent les Estrées tant qu'il leur fut possible, et madame de Maintenon d'autre part à remontrer au roi le désespoir où on jetterait la reine en laissant retirer madame des Ursins; qu'il était meilleur et plus sûr de gouverner le roi d'Espagne par la reine, qui, quoi qu'on pût faire, serait toujours maîtresse de son cœur, et, par

là, de son esprit lent et timide, laquelle elle-même serait conduite par madame des Ursins, si sensée, si bien intentionnée, qui déjà avait si parfaitement formé la reine; que la facilité de voir le roi à tous moments, et avec toute liberté, à quoi un ambassadeur ne pouvait prétendre, était une grande commodité pour toutes sortes d'affaires, que l'insinuation et le choix des temps ferait toujours passer comme on voudrait d'ici. A ces raisons, madame de Maintenon, bien instruite par Harcourt et par son propre usage, ajouta celles de la défiance si fortes en notre cour. Ils persuadèrent au roi que madame des Ursins, associée en tout à l'ambassadeur de France, formerait un aide et un éclaircissement mutuel, que l'un par l'autre ils l'empêcheraient de tomber dans la dépendance des lumières et de la volonté de l'un des deux, et le mettraient en état de décider de tout sans prévention en connaissance de cause, et d'être obéi en Espagne, promptement et sûrement, sur tous les partis qui seraient pris à Versailles. Ce spécieux hameçon fut avalé avec facilité, et le roi ne voulut point ouïr parler de retraite en Italie, ni même que madame des Ursins cessât d'avoir toute la part aux affaires qu'elle avait accoutumé d'y prendre. Ainsi, entraves à l'ambassadeur de France, entraves à nos ministres, entraves même à ceux d'Espagne, mystère de tout ce qu'on voulut et à quiconque on en voulut faire, dégoût complet aux Estrées qui s'étaient flattés de chasser madame des Ursins, et qui se voyaient supplantés par elle; matières continuelles de délibérations secrètes de madame de Maintenon avec le roi, où Harcourt ne se laissait pas oublier, et qui sacrifia à madame des Ursins toutes ses liaisons avec le cardinal Portocarrero, et tout ce qu'il en avait pu tirer, qui instruisirent la nouvelle amie d'une infinité de choses importantes

Cette trame, ourdie dans les plus obscurs réduits de madame de Maintenon, fut longtemps ignorée de nos ministres; ils ne se réveillèrent tout à fait qu'aux cris redoublés des Estrées, lorsqu'il n'en fut plus temps. Ils avaient compté sur la protection de madame de Maintenon, si favorable au maréchal de Cœuvres et à eux tous jusqu'alors, par le crédit des Noailles. Leur indolence les empêcha d'éveiller un intérêt plus pressant et plus personnel que celui de toutes les alliances et de toutes les amitiés. Cependant le cardinal Portocarrero, leurré de ce régiment des gardes, était rentré dans la junte où le cardinal d'Estrées était demeuré, avec lequel il s'était réuni comme je l'ai dit. Rivas seul y travaillait avec eux, tellement que déjà madame des Ursins s'y était défaite du peu d'autres qui en étaient, et qui en étaient sortis sur la querelle et l'éclat du cardinal Portocarrero. Elle s'était bien gardée de les y laisser rappeler. C'était autant d'élagué en attendant de se défaire des deux cardinaux et de Rivas même pour demeurer pleinement maîtresse.

Louville, jusqu'au retour d'Italie, modérateur du roi et de la monarchie d'Espagne, le seul confident de son cœur, et le distributeur des grâces, se vit, tout en arrivant avec le roi, écarté. Son esprit, son courage, sa vivacité, sa vigilance, l'agrément et la gaieté dont il amusait le roi, l'habitude dès l'enfance, l'autorité qu'il avait acquise sur lui, la confiance intime dans laquelle il était avec nos ministres, celle où il était entré par leur ordre et par le conseil de tous ses amis d'ici avec le cardinal et l'abbé d'Estrées, si prévenus en sa faveur par la grandesse dont le maréchal de Cœuvres lui était uniquement redevable, tout cela le rendait trop redoutable à madame des Ursins pour ne s'en pas défaire. Elle avait bien instruit la reine avant le retour du roi, et l'avait irritée

sur le fauteuil de M. de Savoie. Harcourt, qui avait vu de près tout le terrain que sa maladie avait fait gagner à Louville dans les affaires, et à qui il était si principal que la camareira-major ne fût pas contre-balancée par quelqu'un d'aussi accoutumé à manier l'esprit du roi d'Espagne, de si instruit, de si peu capable de se laisser ni gagner ni intimider, le perdit auprès de madame de Maintenon, comme un homme fort capable, encore plus hardi, et dévoué sans réserve au duc de Beauvillier et à Torcy qu'elle ne pouvait souffrir. Louville donc, en arrivant à Madrid avec le roi, trouvant une reine dans le palais qui en excluait tous les hommes, y perdit son logement et bientôt toutes ses privances. La reine retint presque toujours le roi dans son appartement, souvent dans celui de la camareira-major qui y était contigu. Là, tout se traitait en cachette des ministres de l'une et de l'autre cour. Rien ne se réglait au despacho sur-le-champ, nom qui, depuis le retour du roi, succéda à celui de junte, et qui était la même chose, et où la reine n'assistait plus. Le roi, qui sans elle n'avait garde de se déterminer sur quoi que ce fût, et qui assistait très-exactement au despacho, en emportait tous les mémoires chez la reine ou chez madame des Ursins. Orry, dont on a vu l'union intime avec elle, et qui avait les finances et le commerce, s'y trouvait en quart avec eux; et là se prenaient toutes les résolutions que le roi reportait toutes faites le lendemain au despacho, ou quand bon lui semblait, c'est-à-dire quand Orry et madame des Ursins avaient eu le temps de prendre leurs délibérations.

Dans la suite, un cinquième fut souvent admis à ce conseil étroit, l'unique où se réglaient toutes choses; ce cinquième était bien couplé avec Orry. Il s'appelait d'Aubigny, fils de ... procureur au Châtelet de Paris. C'était un beau et grand drôle, très-bien fait et très-

découplé de corps et d'esprit, qui était depuis longues années à la princesse des Ursins sur le pied et sous le nom d'écuyer, et sur laquelle il avait le pouvoir qu'ont ceux qui suppléent à l'insuffisance des maris. Louville, à qui la camareira-major voulut parler une après-dînée avec le duc de Médina-Cœli, voulant les voir sans être interrompue, entra, suivie d'eux, dans une pièce reculée de son appartement. D'Aubigny y écrivait, qui, ne voyant entrer que sa maîtresse, se mit à jurer et à lui demander si elle ne le laisserait jamais une heure en repos, en lui donnant des noms les plus libres et les plus étranges, avec une impétuosité si brusque, que tout fut dit avant que la princesse des Ursins pût lui montrer qui la suivait. Tous quatre demeurèrent confondus; d'Aubigny à s'enfuir; le duc et Louville à considérer la chambre pour laisser quelques moments à la camareira-major pour se remettre et les prendre eux-mêmes. Le rare est qu'après cela il n'y parut pas, et qu'ils se mirent à conférer comme s'il ne fût rien arrivé. Bientôt après, ce compagnon, qui n'était qu'un avec Orry, qui le gorgea de biens dans les suites, fut logé au palais comme un homme sans conséquence par son état; mais où? dans l'appartement de l'infante Marie-Thérèse, depuis épouse de Louis XIV, et cet appartement paraissant trop petit pour ce seigneur, on y augmenta quelques pièces contiguës; ce ne fut pas sans murmures d'une nouveauté si étrange, mais il fallut bien la supporter. Grands et autres, tout fléchit le genou devant ce favori.

A la fin le cardinal d'Estrées, continuellement aux prises avec madame des Ursins, et continuellement battu, ne put supporter davantage un séjour en Espagne si inutile à tout bien et si honteux pour lui, il demanda instamment son rappel. Tout ce que purent les ministres, et même les Noailles qui s'en mêlèrent pour

lors, fut d'obtenir que l'abbé d'Estrées demeurerait avec le caractère d'ambassadeur. Quoique cela même ne fût pas agréable à la princesse des Ursins, madame de Maintenon entra dans ce tempérament pour ne se pas montrer si partiale, et parce qu'en effet cet abbé, après la déroute des deux cardinaux, n'était pas pour empêcher que tout ne passât par madame des Ursins, conséquemment par elle, sans ambassadeurs ni ministres. Je dis la déroute des deux cardinaux, parce que Portocarrero, voyant son confrère prêt à partir, quitta le despacho et les affaires où il n'était plus rien après la figure qu'il avait faite, et dit qu'à son âge il avait besoin de repos et de ne s'occuper plus que de son salut et de son diocèse. Il ne trouva pas le moindre obstacle à sa retraite. Don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, qui sentit combien ce changement influait sur son ministère et portait sur sa considération, imita Portocarrero, et se prépara à se retirer en son archevêché de Séville, pour y attendre en repos la pourpre romaine, à laquelle le roi d'Espagne l'avait nommé.

Louville eut ordre de revenir en même temps que le cardinal d'Estrées en reçut la permission. Le roi d'Espagne en eut quelque légère peine, quoiqu'il ne le vît plus en particulier. Il lui donna le gouvernement de Courtray, qu'il perdit quelque temps après par la guerre, et une grosse pension qui ne fut pas longtemps payée. Mais il eut aussi environ 100,000 francs qu'il rapporta, et dont il accommoda ses affaires. Il eut le bon esprit de ne rien perdre de sa gaieté, d'oublier tout ce qu'il avait été en Espagne, de vivre avec ses amis, dont il avait beaucoup et de considérables, de s'occuper de ses affaires et de se bâtir très-agréablement à Louville.

Ainsi, madame des Ursins et Orry, maîtres de tout sans contradiction de personne, prirent le plus grand

vol d'autorité et de puissance en Espagne qu'on eût vu depuis le duc de Lerme et le comte duc d'Olivarès, et ne se servirent de Rivas que comme un secrétaire, en attendant de le chasser comme ils avaient éloigné tous ceux qui avaient eu le plus de part au testament de Charles II. Le peu de Français qui étaient au roi d'Espagne furent rappelés en même temps, excepté quatre ou cinq qui, de bonne heure, s'étaient attachés à la princesse des Ursins, et qui n'avaient jamais été à portée de se mêler de rien, ni de lui donner aucun ombrage. Tels furent Valouse, qui était ici écuyer du duc d'Anjou, et qui fit, dans les suites, une fortune en Espagne jusqu'à devenir premier écuyer du roi et chevalier de la Toison-d'Or. Il y est mort longues années après, toujours bien avec le roi et avec tout le monde, et toujours fort en garde de se mêler de rien. Quelques bas valets intérieurs restèrent aussi avec la Roche qui eut l'estampille, incapable de faire rien qui pût déplaire à madame des Ursins, et Hersent, qui eut l'emploi de *guardaroba*. Le despacho était déjà tombé en ridicule sur les fins des deux cardinaux. Pour le rendre tel et fatiguer ces vieillards, madame des Ursins le fit tenir à dix heures du soir. Après leur retraite, ce ne fut plus la peine de s'en contraindre, puisque Rivas y était demeuré seul; mais l'étendue de sa charge importunait la camareira-major, qui, résolue de s'en défaire, ne s'en voulait défaire qu'estropié, pour n'avoir pas à lui donner de successeur entier. Elle détacha donc de sa charge, qui embrassait tous les départements, excepté les finances et le commerce qu'Orry faisait sans titre mais sans supérieur, le département de la guerre et celui des affaires étrangères, qu'elle donna au marquis de Canales, connu, dans ses ambassades sous Charles II, sous le nom de don Gaspar Coloma. On peut juger ce qui resta au pauvre Rivas, dépouillé des affaires

étrangères, des finances et de la guerre; et ce ne fut qu'un prélude. Bientôt après Rivas fut tout à fait remercié. Il survécut à ses places et à sa fortune dans une obscurité qui ne finit qu'avec sa vie, qui dura encore pour le moins vingt-cinq ans, pendant lesquels il eut le plaisir de voir la chute de son ennemie et force grands changements.

CHAPITRE CXXIV.

Desmarets enfin présenté au roi : voyage de Fontainebleau. — Desmarets directeur des finances, et Rouillé conseiller d'état surnuméraire. — Cour de Saint-Germain à Fontainebleau. — Mort du duc de Lesdiguières; son caractère : Canaples duc de Lesdiguières. — Mort de Saint-Évremont : sa disgrâce : sa cause. — Barbesières relâché. — L'archiduc déc'aré roi d'Espagne sous le nom de Charles III par l'empereur : le prince Eugène président du conseil de guerre de l'empereur. — Ragotzi. — Bataille d'Hochstet gagnée sur les Impériaux. — Le grand seigneur déposé. — Rupture avec le duc de Savoie : ses troupes auxiliaires arrêtées et désarmées. — Traitement des ambassadeurs à Turin et en France. — Usage de les faire garder par un gentilhomme. — Phélypeaux. — Tessé en Dauphiné.

Le mercredi 19 septembre, le roi alla coucher à Sceaux, et le lendemain à Fontainebleau. Il y avait longtemps que les ducs de Chevreuse et de Beauvillier cherchaient à tirer Desmarets du triste état où il languissait depuis la mort de M. Colbert, frère de sa mère. Si on se souvient de ce que j'ai dit de lui, on trouvera que je n'ai pas besoin d'en rien répéter ici ni ailleurs. Dès lors Chamillart avait eu permission de se servir de ses lumières à ressasser les financiers, mais rien au-delà. La surcharge des ministères de la guerre et des finances avait forcé Chamillart, comme on l'a vu en son temps, à se faire soulager par l'érection de deux directeurs des finances

par-dessus les intendants. Desmarets, porté par ses deux cousins, continuait à aider le contrôleur général, mais obscurément et sourdement, et comme à l'insu du roi, encore qu'il l'eût permis, mais à cette condition. Cet état déplaisait fort aux deux ducs et à Torcy, qui ne l'avaient procuré que comme un chausse-pied, pour pouvoir reparaître et rentrer enfin en grâce, et en quelque place dans les finances. Chamillart, ami intime de MM. de Chevreuse et Beauvillier, et d'ailleurs le meilleur homme du monde et le plus compatissant au malheur d'autrui, tenta enfin que ce que faisait Desmarets sous lui se fît publiquement et par un ordre connu du roi. Il fut rabroué, mais à force de ne se pas rebuter, et de représenter à madame de Maintenon la nécessité des affaires, il l'obtint.

Ce pas fait, il fut question d'un autre. On voulut que Desmarets fût présenté au roi. Après quelque intervalle, Chamillart se hasarda de le demander. Ce fut bien pis que l'autre fois. Le roi se fâcha, dit que c'était un voleur de l'aveu de Colbert mourant, son propre oncle, qu'il l'avait chassé sur son témoignage même avec éclat, et que c'était encore trop qu'il eût permis de s'en servir dans un emploi, où, si on lui laissait le moindre crédit, il ne se déferait pas d'un vice si utile. Chamillart n'eut qu'à se taire. Néanmoins encouragé par le dernier succès, et pressé de temps en temps par les deux ducs, il eut encore recours à madame de Maintenon, à qui il représenta l'indécence de se servir publiquement d'un homme en disgrâce, que le roi ne voulait pas voir, le dégoût extrême que cette situation répandait sur le travail de Desmarets, et le discrédit qui en était la suite, qui portait directement sur les affaires qu'il lui renvoyait. Il vanta sa capacité, le soulagement qu'il en recevait, l'utilité qui en revenait aux finances, et sut si bien faire auprès d'elle

que le roi consentit enfin, mais comme à regret, qu'il lui fût présenté. Chamillart le fit donc entrer dans le cabinet du roi, à l'issue d'un conseil tenu l'après-dîner du jour que sa majesté partit pour aller coucher à Sceaux, et de là à Fontainebleau. On ne peut rien de plus froid que la réception que lui fit le roi; il y avait vingt ans qu'il ne l'avait vu. Chamillart, embarrassé d'un éloignement si marqué contre la manière toute gracieuse dont le roi recevait toujours ceux qu'il voulait bien recevoir après les disgrâces, n'osa passer plus loin. Desmarets demeura sans titre, mais travailla avec plus de considération, et fut employé en plus d'affaires qui allèrent sans milieu du contrôleur général à lui, et de lui au contrôleur général. Mais on vit bientôt qu'il n'est que de revenir, et que ce grand pas fait, tout vient ensuite et bientôt.

Un mois après, Beauvillier, Chevreuse et Chamillart unis firent si bien, que Rouillé fut fait conseiller d'état surnuméraire, en attendant la première place qui vaquerait, et remit à Desmarets sa place de directeur des finances en lui remboursant les 800,000 livres qu'il avait financées pour cette charge, dont les appointements étaient 80,000 livres de rente, sans ce qui s'y pouvait gagner d'ailleurs. Armenonville, qui était l'autre, ne vit pas reparaître sans peine ce nouvel astre sur l'horizon soutenu des grâces de la nouveauté, de Chamillart et des deux ducs. Il sentit ce qui en pouvait arriver, mais il fut sage et courtisan. Il était de mes amis et Desmarets très-anciennement, comme je l'ai dit ailleurs. La jalousie, quoique discrète, fit naître dans leurs fonctions plus d'une difficulté entre eux. Ils savaient la portée où j'étais avec Chamillart leur commun maître, et ils venaient à moi me conter leurs douleurs, et je les remettais souvent bien ensemble, quelquefois même sans aller jusqu'à Chamillart. La fortune se joua bien ensuite de tous trois, et ne

s'est guère plus moquée des hommes que par ce qu'elle a fait enfin du fils de Desmarets un chevalier de l'ordre, un maréchal de France.

La cour de Saint-Germain vint, le 3 octobre, à Fontainebleau et s'en retourna le 16. Le roi y donna à Lavienne la survivance de sa charge de premier valet de chambre à Chancenay son fils. J'ai fait connaître Lavienne ailleurs. On y apprit la mort du duc de Lesdiguières, gendre du maréchal de Duras, sans enfants. Une assez courte maladie l'emporta à Modène. Il s'était extrêmement distingué et fait aimer et estimer en Italie. Le roi le regretta fort. Il était brigadier, et pour aller rapidement à tout par sa valeur et son application. Ce fut une véritable perte pour sa famille et pour celle où il était entré. C'était un homme doux, modeste, gai, mais qui se sentait fort et qui n'avait pas plus d'esprit qu'il en fallait pour plaire et réussir à notre cour. Fort honnête homme et fort magnifique, il vivait très-bien avec sa femme, qui en fut fort affligée. Le vieux Canaples se sut bon gré alors de n'avoir jamais voulu renoncer à cette succession qui le fit duc de Lesdiguières.

On sut aussi, presque en même temps, la mort de Saint-Evremont, si connu par son esprit, par ses ouvrages et par son constant amour pour madame de Mazarin, qui acheva de le fixer en Angleterre jusqu'à l'extrême vieillesse dans laquelle il finit ses jours. Sa disgrâce, moins connue que lui, est une curiosité qui peut trouver place ici. La sienne l'avait conduit aux Pyrénées. Il était ami particulier du maréchal de Créqui; il lui en écrivit une lettre de détails qui lui développa les replis du cœur du cardinal Mazarin, et qui ne fit pas une comparaison avantageuse de la conduite et de la capacité de ce premier ministre avec celle du premier ministre espagnol. L'esprit et les grâces qui sont répandus dans cette

lettre en rendent encore les raisonnements plus forts et plus piquants. Don Louis de Haro lui en eût fait sa fortune, mais les deux premiers ministres l'ignorèrent jusqu'à leur mort. Le maréchal de Créqui et madame du Plessis-Bellière, les deux plus intimes amis de M. Fouquet, furent arrêtés en même temps que lui et leurs papiers saisis. Le maréchal, qui ne l'était pas encore, en fut quitte pour un court exil, que le besoin qu'on eut de lui pour commander une armée accourcit et lui valut le bâton de maréchal de France. Madame du Plessis-Bellière n'en fut pas quitte à si bon marché. Parmi ses papiers, on en trouva du maréchal de Créqui, et parmi ceux-là cette lettre qu'il n'avait pu se résoudre à brûler, et qui a été depuis imprimée avec les ouvrages de Saint-Evremont. Les ministres, à qui elle fut portée, craignirent un si judicieux censeur. M. Colbert se para de reconnaissance pour son ancien maître, M. le Tellier le seconda. Ils piquèrent le roi sur sa jalousie du gouvernement, et sur ses sentiments d'estime et d'amitié pour la mémoire encore récente de son premier ministre. Il entra en colère et fit chercher Saint-Evremont partout, qui, averti à temps par ses amis, se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Las enfin d'errer de lieu en lieu, et de ne trouver de sûreté nulle part, il se sauva en Angleterre, où il fut bientôt recherché par tout ce qu'il y avait de plus considérable en esprit, en naissance et en places. Il employa longtemps tous ses amis pour obtenir son pardon, la permission de revenir en France lui fut constamment refusée. Elle lui fut offerte vingt ou vingt-cinq ans après, lorsqu'il n'y songeait plus. Il avait eu le temps de se naturaliser à Londres; il était fou de madame Mazarin, il ne se souciait plus de sa patrie; il ne jugea pas à propos de changer de vie, de société, de climat, à soixante-douze ans. Il y vécut encore une vingtaine d'années en

philosophe et y mourut de même, avec sa tête entière et une grande santé, et recherché jusqu'à la fin comme il l'avait été toute sa vie.

On apprit aussi à Fontainebleau qu'enfin Barbesières avait été mis en liberté, et qu'il allait être conduit, de Gratz où il était, à l'armée du comte de Staremberg, pour de là passer à celle de M. de Vendôme.

Des nouvelles plus importantes furent que l'archiduc fut déclaré roi d'Espagne par l'empereur, qui ne fit plus mystère de l'envoyer incessamment attaquer l'Espagne par le Portugal. Il avait fait depuis quelque temps un grand changement à sa cour. Le comte de Mansfeldt, dont la cour de Vienne s'était servi, pendant son ambassade en Espagne, pour empoisonner la reine, première femme de Charles II, par le ministère de la comtesse de Soissons, en avait été récompensé, à son retour, de la présidence du conseil de guerre. Je ne sais ce qu'il commit dans cette grande place, mais il fut disgracié et relégué, et sa présidence donnée au prince Eugène, qui la joignit au commandement des armées de l'empereur et de l'empire, et se trouva ainsi au comble de tout ce qu'il pouvait prétendre. Cela arriva à la fin de juillet. Eugène avait été retenu à Vienne plus tard qu'il n'aurait voulu, par l'inquiétude qu'on y prenait des mouvements de Hongrie, où le prince Ragotzi s'était déclaré le chef des mécontents. Son grand-père et son bisaïeul avaient été princes de Transylvanie. Sa mère avait épousé en secondes noces le fameux comte Tékéli. Elle était fille du comte Serini, qui eut la tête coupée avec Frangipani et Nadasti, en 1671, à Neustadt, pour avoir voulu se saisir de la personne de l'empereur Léopold, et s'être mis à la tête d'une grande révolte en Hongrie. F. Léopold, prince Ragotzi, son fils, soupçonné de vouloir remuer, avait été arrêté et mis en prison à Neustadt, en avril

1701, d'où il trouva moyen de se sauver déguisé en dragon, en novembre suivant, ayant gagné le capitaine de sa garde, et fait enivrer les soldats. Il se retira en Pologne, d'où il vint joindre le comte Berzini, l'un des chefs des mécontents en Hongrie. Tous lui déférèrent la qualité de chef; ses troupes grossirent, prirent ou s'emparèrent de force châteaux et petites villes, et causaient un grand trouble dont Vienne commençait fort à s'alarmer.

En ce même temps, le 28 septembre, on eut nouvelle, par un courrier d'Usson, d'une bataille gagnée près d'Hochstet sur les impériaux commandés par le comte de Stirum, qui avait soixante-quatre escadrons et quatorze mille hommes de pied. D'Usson commandait un corps séparé de vingt-huit escadrons et de seize bataillons dans des retranchements, il eut ordre d'en sortir le 19 au soir, pour être en état d'attaquer, le 20 au matin, les impériaux par un côté, tandis que l'électeur de Bavière les attaquerait par un autre. Ce prince devait avertir de son arrivée par trois coups de canon, et d'Usson lui répondre de même. Mais ce dernier, arrivé trop tôt, joint par Cheyladet avec quelques troupes, fut aperçu des impériaux qui, le croyant seul, vinrent sur lui, et poussèrent la brigade de Vivans jusque dans le village d'Hochstet. Peny la soutint avec la brigade de Bourbonnais, et ils s'y défendirent avec une grande valeur. D'Usson, qui avait vu les ennemis couler cependant vers ses retranchements, s'y porta assez à temps pour les obliger à se retirer, et, entendant en même temps redoubler très-considérablement le feu du côté d'Hochstet, il se douta que c'était l'électeur et le maréchal de Villars qui arrivaient, et y porta diligemment ses troupes. Il ne se trompait pas; il joignit la tête de leurs troupes qui, avec ce renfort, défirent les ennemis,

qui se retirèrent fort précipitamment. L'électeur les poursuivit deux lieues durant, et son infanterie, qui pénétra dans un bois où ils s'étaient retirés, sur le chemin de Nordlingue, en fit un grand carnage. Quatre mille hommes des leurs demeurèrent sur la place, on leur en prit autant, beaucoup d'étendards, de drapeaux et de timbales, trente-trois pièces de canon, leurs bateaux et leurs pontons, et tous leurs équipages. Enfin une victoire complète qui ne coûta guère que mille hommes. Villars envoya le chevalier de Tresmane, qui arriva vingt-quatre heures après le courrier d'Usson, qui plus en détail rapporta à peu près les mêmes choses. Il assura qu'on ne croyait pas que l'armée battue pût se rassembler du reste de la campagne, et que l'électeur allait marcher au prince Louis de Bade qui était sous Augsbourg avec vingt mille hommes.

Le changement qui arriva en Turquie ne soulagea pas l'empereur. Les janissaires, d'accord avec les spahis, entrèrent tumultuairement dans le sérail à Andrinople, où était leur empereur Mustapha, le déposèrent, mirent sur le trône son frère Achmet, âgé de sept ans, chassèrent le grand-visir, et en firent un autre qui aimait fort la guerre que ces séditieux voulaient absolument, tuèrent le mufti fuyant vers l'Asie, et ce qui est incroyable d'un tel particulier, mais qui fut mandé par notre ambassadeur comme une chose certaine, on lui trouva quarante millions. Ce mouvement, qui tendait à une rupture de la Porte avec l'empereur et les autres puissances chrétiennes, donna du courage aux mécontents de Hongrie, et réchauffa beaucoup le parti de Ragotzi, contre lequel il fallut augmenter de troupes, à la tête desquelles le prince Eugène se mit, au lieu de retourner en Italie, comme il l'avait jusque-là espéré de jour en jour.

Après s'être longtemps endormi sur les mauvais desseins du duc de Savoie, malgré tous les avis de Phélypeaux, ambassadeur du roi à Turin, on ouvrit enfin les yeux, et on ne put douter qu'il n'eût des ministres de l'empereur caché dans sa cour, avec lesquels il traitait. Le roi témoigna par deux fois à l'ambassadeur de Savoie ses justes soupçons. Soit que ce ministre fût de concert avec son maître, ou qu'il agît de bonne foi, il répondit toutes les deux fois, sur sa tête, de la fidélité du duc à ses traités avec les deux couronnes. L'éloignement de M. de Vendôme et de ce qu'il avait mené à Trente retarda les résolutions à prendre. Vaudemont, qui sentait qu'incontinent nous serions prévenus, ou nous préviendrions M. de Savoie, avait quitté San-Benedetto et l'armée qu'il commandait, sans attendre quelques jours de plus M. de Vendôme, qui arrivait et s'en était allé aux eaux, comme je crois l'avoir déjà marqué. Vendôme de retour avec ses troupes, fort harassées par la vigilance de l'ennemi dans toute cette longue traversée, il fut question de prendre des mesures contre les perfides intentions d'un allié qui s'était laissé débaucher. On fut quelque temps à les résoudre, puis à les arranger, et elles le furent avec tant de secret et de justesse, qu'en un même instant toutes les troupes auxiliaires de Savoie furent désarmées et arrêtées par notre armée. Il devait y avoir cinq mille hommes, mais il en avait peu à peu fait déserter la moitié, et on s'assura de même de ce qu'il y avait dans les hôpitaux.

Le courrier qui apporta la nouvelle de cette expédition arriva à Fontainebleau le 5 octobre. Torcy fut l'après-dîner chez l'ambassadeur de Savoie. On peut juger de l'éclat de cette action par toute l'Europe, qu'on ne rendit publique à la cour que deux jours après. Le lendemain, l'ambassadeur, de qui Torcy avait pris la parole

qu'il ne sortirait pas du royaume, par rapport à la sûreté de Phélypeaux, reçut un courrier de son maître, qui lui mandait qu'il allait assembler son conseil sur la nouvelle qu'il recevait de l'arrêt de ses troupes. Il fit prendre en même temps à Chambéry deux mille cinq cents fusils, qu'on envoyait à l'armée d'Italie, et arrêter tous les courriers de France, et tous les Français qui se trouvèrent partout dans ses états. En même temps Vaudemont, qui ne voulait qu'éviter l'embarras du spectacle de quelque part qu'il vînt, ne fut que peu de jours aux eaux, où apprenant la bombe crevée et de notre part, il dépêcha un courrier au roi, pour lui mander qu'à cette nouvelle il quittait tout, et s'en allait trouver Vendôme à Pavie, et retourner de là à son armée, qui était sur la Secchia. On en fut encore la dupe, et ce double artifice lui réussit fort bien, malgré toutes les assurances qu'il n'avait cessé de donner de la fidélité certaine du duc de Savoie. Bientôt après il en renvoya un autre pour témoigner zon zèle, par lequel il manda que M. de Savoie faisait toutes les démarches d'un prince qui se prépare à la guerre. On le savait bien sans lui. Cependant Montendre apporta la défaite par M. de Vendôme, le 28 octobre, de deux mille chevaux que Staremberg envoyait à M. de Savoie, où il n'y eut que cent vingt hommes de tués de notre part. Sur l'avis que Phélypeaux et l'ambassadeur d'Espagne à Turin étaient fort resserrés, sans aucune communication entre eux ni avec personne, et un corps-de-garde posé devant leurs maisons, du Libois, gentilhomme ordinaire, eut ordre de se rendre chez l'ambassadeur de Savoie, d'y loger et de l'accompagner partout. Cet usage en cas de rupture est ordinaire, même à l'égard des nonces. Ce sont d'honnêtes espions et à découvert, à qui la chambre de l'ambassadeur ne peut être fermée pour voir et rendre compte de tout ce

qu'il fait et se passe chez lui, mangeant avec lui, et ne le quittant presque point de vue. Quelque incommode, pour ne pas dire insupportable, que soit une telle compagnie, Phélypeaux n'en fut pas quitte à si bon marché. C'était un homme d'infiniment d'esprit et de lecture, éloquent naturellement et avec grâce, la parole fort à la main; extrêmement haut et piquant, qui essuya des barbaries étranges, qui souffrit toutes sortes de manquements et d'extrémités jusque dans sa nourriture, et qui fut menacé plus d'une fois du cachot et de la tête. Il ne se déconcerta jamais, et désola M. de Savoie par sa fermeté, son égalité et la hauteur de ses réponses, de ses mépris, de ses railleries. Ce qu'il a écrit en forme de relation de cette espèce de prison est un morceau également curieux, instructif et amusant. Tessé partit de Fontainebleau pour aller commander en Dauphiné, entrer en Savoie, et commencer ce surcroît de guerre.

CHAPITRE CXXV.

Siége de Landau. — Villars ouvertement brouillé avec l'électeur de Bavière. — Origine de l'intimité de Chamillart avec les Mattignon : famille des Mattignon. — Coigny ; son nom, sa fortune. — Coigny refuse de passer en Bavière, et par là, sans le savoir, le bâton de maréchal de France. — Marchin passe en Bavière malgré lui et est fait maréchal de France. — Retour en France de Villars bien muni. — Augsbourg pris par l'électeur. — Armées du Danube et de Flandre en quartier d'hiver. — Le maréchal de Villeroy reste à Bruxelles. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Madame de Mailly se fait préférer pour le carrosse aux dames titrées comme dames d'atours. — Disgrâce, retour, faveur et dévotion de la marquise de Senecey. — Les duchesses ôtaient le service de la chemise et de la *sale* à la dame d'honneur de la reine et la préférence du carrosse. — Surintendante. — Invention et occasion de cette charge.

Cependant Tallard avait formé le siége de Landau. L'armée du comte de Stirum était détruite par la bataille d'Hochstet. Celle du prince Louis, mal payée et délabrée, observait de loin l'électeur, et il n'y avait rien au-deçà du Rhin qui pût mettre obstacle à l'entreprise. Marchin fit l'investiture, et la tranchée fut ouverte le 18 octobre. Il eût été heureux que la mésintelligence n'eût point troublé tout ce qui se pouvait faire sur le Danube et au-delà, où il n'y avait plus d'armées en état de s'opposer à rien de ce que l'électeur eût voulu entreprendre.

Il était en état de porter la guerre dans les pays héréditaires et de profiter du dénûment de l'empereur, qui de Vienne, voyait le fer et les feux que Ragotzi portait dans son voisinage. Mais une guerre intestine tourmentait plus l'électeur que ses prospérités ne lui donnaient de joie. Villars, continuant à suivre ses projets pour sa fortune particulière, ne cessait de traverser ce prince en tout, de lui refuser ses secours pour toutes entreprises qui ne cadraient pas avec les siennes pour s'enrichir, et de le rendre suspect au roi d'abandonner ses intérêts. Les choses en vinrent au point que Villars cessa d'aller chez l'électeur, hors pour des raisons très-rares et indispensables, et d'en user avec lui par ses défiances affectées et ses hauteurs à ne pouvoir plus être supporté. En cette situation, l'électeur assembla chez lui les principaux officiers de l'armée, et en leur présence interpella Villars de lui déclarer s'il agissait avec lui comme il le faisait par ordre du roi ou de soi-même; le maréchal n'eut pas le mot à répondre, et cette démarche, qui mit les choses au net, acheva aussi de le rendre fort odieux. Il l'était déjà par ses incroyables rapines et par toute sa conduite avec les troupes, tandis que l'électeur était adoré de tous. De part et d'autre les courriers marchèrent. Villars, ses coffres remplis et sa femme absente, ne désirait rien plus que de sortir d'une si triste situation; et l'électeur demandait formellement d'être délivré d'un homme qui lui manquait à tout avec audace, qui barrait ses projets les plus certains, et qui tête levée ne semblait être venu en son pays que pour le mettre à la plus forte contribution à son profit particulier. Le roi, enfin, voyant combien il y avait peu d'apparence de laisser plus longtemps ces deux hommes ensemble, se détermina à leur donner satisfaction en les séparant, et à faire maréchal de France celui qu'il enverrait à la

place de Villars; aucun de ceux qui l'étaient déjà n'y paraissant propres. C'en était moins la raison que le prétexte.

Chamillart, avant sa dernière grande fortune, l'avait commencée par l'intendance de Rouen que son père avait aussi eue. Ils y étaient devenus amis intimes des Mattignon, au point que le comte de Mattignon, père, longues années depuis, du duc de Valentinois, lui quitta pour rien la mouvance d'une terre qu'il avait relevant de Thorigny, ce qui enrichit depuis Mattignon sous son ministère, fit son frère maréchal de France et son fils duc et pair et gendre de M. de Monaco dans les suites. Les Mattignon avaient marié leurs sœurs comme ils avaient pu. Ils étaient cinq frères et force filles, dont ils cloîtrèrent la plupart, et firent deux frères d'église : l'un évêque de Lisieux après son oncle paternel, l'autre de Condom, fort homme de bien, mais rien au-delà. L'aîné n'eut que deux filles dont il donna l'aînée à son frère, l'autre à Seignelay, qui se remaria au comte de Marsan, et le dernier frère qu'on appelait Gacé nous le verrons maréchal de France. Des deux sœurs, l'une jolie et bien faite, épousa un du Breuil, gentilhomme breton, qui portait le nom de Nevet, dont elle ne laissa point d'enfants; l'autre Coigny, père du maréchal d'aujourd'hui.

Coigny était petit-fils d'un de ces petits juges de Basse-Normandie, qui s'appelait Guillot, et qui, fils d'un manant, avait pris une de ces petites charges pour se délivrer de la taille après s'être fort enrichi. L'épée avait achevé de le décrasser. Il regarda comme sa fortune d'épouser la sœur des Mattignon pour rien, et avec de belles terres, le gouvernement et le bailliage de Caen qu'il acheta, se fit tout un autre homme. Il se trouva bon officier et devint lieutenant général. Son union avec ses

beaux-frères était intime ; il les regardait avec grand respect, et eux l'aimaient fort et leur sœur qui logeait chez eux et qui était une femme de mérite. Coigny, fatigué de son nom de Guillot, et qui avait acheté en Basse-Normandie la belle terre de Franquetot, vit par hasard éteindre toute cette maison, ancienne, riche et bien alliée. Cela lui donna l'envie d'en prendre le nom, et la facilité de l'obtenir, personne n'en étant plus en droit de s'y opposer. Il obtint donc des lettres patentes pour changer son nom de Guillot en celui de Franquetot qu'il fit enregistrer au parlement de Rouen, et consacra ainsi ce changement à la postérité la plus reculée. Mais on craint moins les fureteurs de registres que le gros du monde qui se met à rire de Guillot, tandis qu'il prend les Franquetots pour bons, parce que les véritables l'étaient, et qu'il ignore si on s'est enté dessus avec du parchemin et de la cire. Coigny donc, devenu Franquetot, et dans les premiers grades militaires, partagea avec les Mattignon, ses beaux-frères, la faveur de Chamillart. Il était lors en Flandre, où le ministre de la guerre lui procurait de petits corps séparés. C'était lui qu'il voulait glisser en la place de Villars, et par là le faire maréchal de France. Il lui manda donc sa destination, et comme le bâton ne devait être déclaré qu'en Bavière, même à celui qui lui était destiné, Chamillart n'osa lui en révéler le secret ; mais, à ce que m'a dit depuis lui-même ce ministre dans l'amertume de son cœur, il lui mit tellement le doigt sur la lettre, que, hors lui déclarer la chose, il ne pouvait s'en expliquer avec lui plus clairement. Coigny, qui était fort court, n'entendit rien à ce langage. Il se trouvait bien où il était. D'aller en Bavière lui parut la Chine ; il refusa absolument, et mit son protecteur au désespoir, et lui-même peu après, quand il sut ce qui lui était destiné.

On se tourna à Marchin, auquel arriva un courrier devant Landau, chargé d'un paquet pour lui, qui en renfermait un autre. Par celui qu'il ouvrit, il lui était ordonné de quitter le siége tout aussitôt, et de prendre le chemin qui lui était marqué pour se rendre en Bavière, où seulement et non plus tôt il devait ouvrir l'autre paquet. En le tâtant, il reconnut qu'il y avait un sceau, et comprit que c'était le bâton de maréchal de France. La merveille fut que cela ne le tenta point. Il se sentait blessé de ne l'obtenir que par le besoin de lui après la promotion des autres, et fut effrayé du poids dont on voulait le charger. Il renvoya le courrier avec des excuses et le paquet, qu'il ne devait ouvrir qu'en Bavière, tel qu'on le lui avait envoyé. Le roi persista et lui redépêcha aussitôt les mêmes ordres avec le même paquet, pour ne l'ouvrir qu'en Bavière. Il fallut obéir. Il partit et rencontra Villars en Suisse, chargé de l'argent de ses contributions personnelles et de l'exécration publique. L'électeur dit à qui voulait l'entendre qu'il emportait 2,000,000 comptant de son pays, sans ce qu'il avait tiré des pays ennemis, à quoi avait tendu tout son projet militaire qui lui avait énormément rendu. Les troupes et les officiers généraux ne l'en dédirent point. Il offrit de l'argent avant de partir à qui en voudrait emprunter, pour s'en décharger d'autant; mais la haine prévalut, qui que ce soit n'en voulut prendre pour la malice de lui laisser ses coffres pleins, qu'il amena à bon port en France. L'escorte qui l'avait amené ramena Marchin, chargé de 100,000 pistoles pour l'électeur; il passa avec lui beaucoup d'argent pour la paye et les besoins de nos officiers et de nos troupes, et beaucoup d'autres choses nécessaires pour lesquelles on profita de l'occasion. En joignant l'électeur, il lui rendit le repos, et la joie à toute l'armée. Il ouvrit son paquet et y trouva

ses ordres, ses instructions et son bâton comme il s'en était douté. Le roi le déclara maréchal de France quand il le crut arrivé. Il fut parfaitement d'accord en tout avec l'électeur, et au gré des troupes et des officiers généraux, et très-éloigné de brigandage. Peu après son arrivée, ils firent le siége d'Augsbourg, qu'ils prirent en peu de jours, et mirent après les troupes dans les quartiers, qui avaient grand besoin de repos. Le maréchal de Villeroy, à qui les ennemis avaient pris Limbourg, sépara aussi la sienne. Il prit la place du maréchal de Boufflers à Bruxelles, pour commander tout l'hiver sur toutes ces frontières, et Boufflers revint à la cour.

Elle partit de Fontainebleau le 25 octobre, retournant à Versailles par Villeroy et par Sceaux. Le roi avait dans son carrosse madame la duchesse de Bourgogne, Madame, madame la duchesse d'Orléans, la duchesse du Lude et madame de Mailly, qui l'emporta sur la maréchale de Cœuvres, grande d'Espagne. Pour expliquer comment se passa cette préférence, il faut reprendre les choses d'un peu loin. La place de dame d'honneur a presque toujours été remplie dans tous les temps par de grandes dames, quelquefois par des femmes de princes du sang, comme on le voit dans Brantôme. La dernière connétable de Montmorency la fut aussi, et elle était aussi duchesse de Montmorency. Depuis, madame de Senecey et la comtesse de Fleix, sa fille, en survivance, qui furent dames d'honneur de la dernière reine-mère, qu'elles survécurent toutes deux, on n'a plus vu de dames d'honneur de reine que duchesses. Ces deux-là le devinrent, quoique veuves en 1663. Randan fut érigé pour elles deux conjointement et pour M. de Foix, fils aîné de la comtesse de Fleix, à qui, par mort sans enfant, le dernier duc de Foix succéda comme ayant été appelé par les lettres, en qui cette illustre et heureuse

maison de Grailly, dite de Foix, s'éteignit avec son duché-pairie.

La marquise de Senecey, dame d'honneur de la reine-mère et intimement dans sa confidence, fut chassée lors de l'éclat du Val-de-Grâce, où le chancelier Séguier eut ordre d'aller fouiller la reine jusque dans sa gorge, et dont, en homme d'esprit et adroit, il s'acquitta sans reproches du roi, ni rien perdre dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, mais de manière qu'il en mérita celles de la reine, qui de sa vie n'oublia ce service. Il était question d'intelligence fort criminelle avec l'Espagne. Il se trouva d'ailleurs assez de choses pour que la fameuse duchesse de Chevreuse se sauvât hors du royaume, et que Beringhem, premier valet de chambre du roi, s'enfuît à Bruxelles, ce qui fit depuis son incroyable fortune. De cette affaire, madame de Senecey fut exilée à Randan, et pas un d'eux ne revint qu'à la mort de Louis XIII. Aussitôt après, la reine, devenue régente, les rappela, chassa madame de Brassac, tante paternelle de M. de Montausier, duc et pair si longtemps après, rendit à madame de Senecey sa charge de dame d'honneur, que madame de Brassac avait eue, et en donna en même temps la survivance à la comtesse de Fleix pour l'exercer conjointement avec la marquise de Senecey, sa mère, qui rentrèrent dès ce moment dans la plus grande faveur et la plus haute considération, qui a toujours duré égale jusqu'à la mort de la reine. Lorsque le rang des Bouillon se fut établi et que celui des Rohan commença à poindre, ces deux dames obtinrent un tabouret de grâce. Une assemblée de noblesse protégée par Gaston, lieutenant général de l'état, fit ôter ces rangs sans titres et ces tabourets de grâce, qui furent rendus après les troubles de la régence; et lors de cette monstrueuse promotion de quatorze érections de duchés-

pairies en 1663, celle de Randan en fut une, comme je viens de le dire, en faveur de la mère, de la fille et du petit-fils.

Jusqu'au retour de madame de Senecey, aucune dame d'honneur de la reine n'avait disputé la préférence du carrosse à aucune duchesse, ni même l'honneur de donner la chemise à la reine et de lui présenter la *sale*, qui était déféré sans difficulté à la plus ancienne duchesse qui se trouvait présente quand il n'y avait point de princesse du sang. La *sale* est une espèce de soucoupe de vermeil sur laquelle les boîtes, étuis, montres et l'éventail de la reine lui étaient présentés couverts d'un taffetas brodé, qui se lève en la lui présentant. Il y a toute apparence que mesdames de Senecey et de Fleix se prévalurent, à leur retour, et de la faveur de la reine, et de celle de la comtesse d'Harcourt et de la duchesse de Chevreuse auprès d'elle, qui la tournèrent entièrement pour la maison de Lorraine contre les ducs, pour se mettre en possession de présenter toujours la sale et donner la chemise, sous prétexte de ne donner point de préférence aux duchesses ni aux princesses lorraines, qui pourtant ne faisaient que commencer à le disputer, par la faveur des deux que je viens de nommer. Pour le carrosse, mesdames de Senecey et de Fleix n'y entreprirent rien, parce qu'apparemment que, ne s'agissant pas là de fonctions, elles n'y purent trouver de prétexte. Il vint depuis au mariage du roi. La maréchale de Guebriant, nommée dame d'honneur et point duchesse, mourut en allant trouver la cour en Guienne, et ne vit jamais la reine. Madame de Navailles, dont le mari était duc à brevet, qui avait été tellement attaché au cardinal Mazarin, dont il commandait les chevau-légers, qu'il avait été son correspondant intime et son homme de la plus grande confiance pendant ses deux absences hors

du royaume, fut nommée à la place de la maréchale de Guebriant. Elle était en Gascogne dans les terres de son mari, qui ne songeait à rien moins, et qui n'eut que le temps d'arriver pour le mariage. Le cardinal Mazarin, qui fit tout pour que le comte de Soissons ne se trouvât pas mal marié à sa nièce, venait d'inventer pour elle la charge jusqu'alors inconnue de surintendante de la maison de la reine, et pour conserver toute préférence à la reine-mère avec laquelle il avait toujours été si uni, à qui il devait tout et que le roi respectait si fort, il fit en même temps la princesse de Conti, son autre nièce, surintendante de sa maison. Cette dernière, étant princesse du sang, emportait beaucoup de choses par ce rang; mais sa piété, l'extrême délicatesse de sa santé, son attachement à M. le prince de Conti, presque toujours dans son gouvernement de Languedoc, ne lui permettaient guère d'exercer cette charge. Elle était tout aux dépens de celle de dame d'honneur prise sur le modèle du grand chambellan, avant qu'il fût dépouillé par les premiers gentilshommes de la chambre.

La comtesse de Soissons, toujours à la cour où elle donnait le ton par sa faveur auprès du roi, qui, dans ce temps-là, ne bougeait de chez elle, faisait sa charge, et madame de Navailles n'avait garde de se commettre avec elle à cause du roi et du cardinal son oncle, dont son mari était la créature. La reine ne connaissait personne dans ces commencements; à peine s'expliquait-elle en français. La comtesse de Soissons montait dans son carrosse, et lui nommait les dames à appeler, et les appelait pour la reine. Cet usage introduit fut suivi par la duchesse de Navailles, lorsque la comtesse de Soissons ne s'y trouvait pas. Madame de Montausier, duchesse à brevet, lui succéda et en usa de même, et cet établissement a toujours continué. Depuis il a valu la préférence

aux dames d'honneur, dans le carrosse, sur tout ce qui n'est pas princesse du sang. Pour les dames d'atours, jamais pas une n'y avait songé, non pas même la comtesse de Béthune, si longtemps dame d'honneur de la reine, si fort et toujours sa favorite, et si considérée par elle-même, par son beau-père et par son mari, illustres par leurs charges et leurs négociations, et par le comte, depuis duc de Saint-Aignan, son frère, si bien alors avec le roi, en si grande privance et premier gentilhomme de sa chambre. Jusqu'à madame de Mailly, il n'avait donc pas été question de nulle prétention des dames d'atours : celle-ci, fort glorieuse, nièce de madame de Maintenon, mariée de sa main et parfaitement bien alors avec elle, imagina cette préférence, la tortilla longtemps, bouda, et trouvant enfin sa belle contre un enfant comme la maréchale de Cœuvres, dont le roi s'amusait comme telle, lequel n'aimait pas les rangs, et madame de Maintenon beaucoup moins, qui avait bien ses raisons pour cela, l'emporta, non par une décision que madame de Mailly ne put obtenir, mais par silence sur son entreprise, qui en fut une approbation tacite dont elle sut se prévaloir. Cela ne laissa pas de faire du bruit et de paraître étrange; elle dit qu'elle n'imaginait pas disputer aux titrées, ni avoir jamais que la dernière place, mais qu'elle était nécessaire dans le carrosse, pour y porter et y donner à madame la duchesse de Bourgogne des coiffes et d'autres hardes légères à mettre par dessus tout, à cause des fluxions auxquelles elle était sujette. En effet, elle n'eut jamais que la dernière place, mais elle se conserva dans la préférence que sa faveur lui fit *embler*.

CHAPITRE CXXVI.

L'archiduc en Hollande non reconnu du pape. — Marcilly à Lyon, dégradé à Vienne. — Bataille de Spire gagnée sur les impériaux. — Landau rendu à Tallard qui met son armée en quartier d'hiver. — Tessé à Chambéry : conduite de Vaudemont; Tessé destiné à commander son armée. — Vendôme, refusé du bâton, tente en vain de commander les maréchaux de France même ses cadets dans le grade de lieutenant général. — La Feuillade en Dauphiné. — Retour du comte de Toulouse et du maréchal de Cœuvres. — Retour de Villars. — Retour de Tallard. — Retour du cardinal d'Estrées. — Retour de Rouillé; son caractère. — Berwick général en Espagne; Puységur y va : son caractère. — Troupes françaises en Espagne. — Nouvelle junte en Espagne. — Caractère de l'abbé d'Estrées. — Quatre compagnies et quatre capitaines des gardes du corps en Espagne. — Le duc d'Albe; son extraction, son caractère; ambassadeur en France; sa première réception particulière et de la duchesse sa femme. — Étrange singularité du duc d'Albe, père de l'ambassadeur.

L'archiduc était arrivé en Hollande, reconnu par cette république, l'Angleterre, le Portugal, le Brandebourg, la Savoie et le Hanovre, comme roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et bientôt après par presque toutes les autres puissances de l'Europe. Le pape, à qui l'empereur donna part de cette déclaration par une lettre, ayant su ce qu'elle contenait, la renvoya à son ministre sans l'avoir ouverte. Landau se défendait vigoureusement. La dégradation des armes prononcée contre Mar

cilly, pour avoir rendu Brisach, par le conseil de guerre, et cet officier en fuite et réfugié à Lyon, fut une vive leçon au gouverneur de la place assiégée, pour se bien défendre. Tout était en mouvement pour son secours. Le prince aîné de Hesse, depuis roi de Suède, y menait vingt-trois bataillons et trente escadrons des troupes du landgrave, son père, et de ce qui s'y était joint. Pracomtal y marchait de Flandre avec vingt-un bataillons et vingt-quatre escadrons, et le comte de Roucy fut détaché du siége avec deux mille chevaux et cinq cents hommes de pied, pour garder les passages du Spirebach et empêcher la surprise, et qui fut rappelé au camp dès qu'il parut des ennemis, auxquels se joignirent tout ce qu'il y avait de troupes palatines dans les lignes de Stoloffen, et de celles qui voltigeaient en-deçà du Rhin.

Sur ces nouvelles, Tallard résolut d'aller au-devant d'eux, et de ne les point attendre dans ses lignes. Il remit la conduite du siége et de ce qu'il y laissait de troupes au plus ancien lieutenant général, qui était Laubanie, et sur lequel on pouvait sûrement se reposer; choisit quarante-quatre escadrons et vingt bataillons dans son armée avec lesquels il campa hors de ses lignes, dès le mercredi au soir, 14 novembre; et manda à Pracomtal, arrivé à portée, de le joindre le lendemain de bonne heure avec sa cavalerie seulement, si son infanterie ne pouvait arriver, qui l'exécuta ainsi le jeudi 15, à la pointe du jour. Ils trouvèrent le prince de Hesse qui commandait en chef entre la petite Hollande et Spire, dont toute l'armée n'était pas tout à fait encore en bataille. On ne tarda pas à se charger; la cavalerie de leur droite mena assez mal celle de notre gauche, mais celle de la leur ne tint pas. Leur infanterie fit bonne contenance après sa première décharge, mais elle ne put ré-

sister à celle de Tallard, qui la chargea la baïonnette au bout du fusil avec tant de vigueur que quantité de soldats ennemis furent tués dans les rangs et qu'ils ne purent résister. Outre ces vingt-trois bataillons qui plièrent, ils en avaient encore cinq autres qui se retirèrent sans presque avoir combattu. La victoire fut complète et surprit agréablement le maréchal de Tallard, qui était fort étourdi vers notre gauche à rétablir l'ébranlement qui y était arrivé, et qui apprit ce grand succès de notre cavalerie de la droite et de toute l'infanterie au moment qu'il n'espérait rien moins. Il accourut à la victoire et y donna ses ordres partout. Il avait plus de cavalerie qu'eux et un bataillon de moins. On leur prit tous leurs canons, presque tous leurs drapeaux et quantité d'étendards. Le soir même, Laubanie manda à Tallard, qui était sur le champ de bataille, que la chamade était battue, mais qu'il lui conseillait de ne rien précipiter pour la capitulation. Labaume, fils du maréchal, arriva le 20 novembre, sur les cinq heures, à Versailles, avec cette grande nouvelle que le roi manda aussitôt à Monseigneur, qui était à Paris à l'Opéra. Ce prince fit cesser les acteurs pour l'apprendre aux spectateurs. Pracomtal, lieutenant général et gendre de Montchevreuil, y fut tué. C'était un homme fort appliqué, avec de la valeur et de la capacité, et qui aurait justement fait une fortune. Il s'était fort attaché au maréchal de Boufflers, et madame de Maintenon le protégeait particulièrement. Sa femme eut le gouvernement de Menin à vendre, que Pracomtal avait acheté. Meuse, colonel de cavalerie de la maison de Choiseul, Calvo, colonel du régiment royal-infanterie et brigadier, neveu du lieutenant général et chevalier de l'ordre, garçon de beaucoup de valeur et d'entendement et fort bien voulu de tout le monde, Beaumanoir, qui venait d'épouser une fille du duc de Noailles, y furent

aussi tués avec force autres moins distingués. Ce dernier ne porta pas loin les malédictions que son père lui donna en mourant au cas qu'il fît ce mariage, comme je l'ai rapporté en son temps. Il ne laissa point d'enfants, et en lui finit cette maison ancienne et illustre. Sa lieutenance générale de Bretagne fut quelque temps après donnée au maréchal de Châteaurenaud, et servit bientôt après pour une seconde fois de dot à une autre Noailles que son fils épousa. Le régiment royal-infanterie fut donné à Denonville, fils aîné d'un sous-gouverneur des enfants de France, pour qui monseigneur le duc de Bourgogne avait beaucoup de bontés. Ce prince parut douloureusement affligé en cette occasion de ce que le roi n'avait jamais voulu lui permettre d'achever la campagne qu'on lui fit croire finie après la prise de Brisach. Le chevalier de Croissy, qui vint apporter les drapeaux et le détail, rapporta que les ennemis avaient perdu six mille hommes, outre quatre mille prisonniers, parmi lesquels trois officiers généraux et six colonels. Le jeune comte de Frise, qui en fut du nombre, fut envoyé le soir même de la bataille, par le maréchal de Tallard, coucher à Landau, dont son père était gouverneur, pour lui apprendre la vérité de cette journée. On prétendit que l'armée ne perdit pas plus de quatre ou cinq cents hommes, mais beaucoup plus à proportion d'officiers.

Landau reçut une capitulation honorable : de quatre mille hommes qui étaient dedans, il n'en sortit que mille sept cents sous les armes, et fort peu d'officiers qui furent conduits à Philipsbourg, et on assura qu'on n'avait pas eu plus de mille hommes tués ou blessés au siége. Le prince de Hesse fit merveille de tête et de valeur. Il devait être rejoint le lendemain par six mille hommes, à qui on avait donné des chariots pour arriver plus dili-

gemment. On sut après qu'il y avait eu deux princes
Hesse de tués. Labaume fut fait brigadier, et Lauban
eut le gouvernement de Landau. Peu après l'armée
Rhin entra dans ses quartiers d'hiver, ainsi que celle
Flandre où les ennemis avaient pris Limbourg.

Tessé était dans Chambéry et avait occupé presq
toute la Savoie. Avant de partir il avait été destiné
commander l'armée de M. de Vaudemont, qui, pré
voyant les difficultés que la défection de M. de Savoi
allait apporter à la guerre d'Italie, ne voulait pas s'ex-
poser aux événements problématiques entre ses ancien
protecteurs et ses nouveaux maîtres, et avait pris son
parti de se retirer à Milan et de s'y préparer à en em-
porter les dépouilles si nous le perdions, ou à y demeurer
le maître si ce duché restait au roi d'Espagne. L'état de
sa santé, dont il a tiré, dans tous les divers temps, un
merveilleux parti, lui servit de prétexte, et Tessé, son
ami, pour ne pas dire son client, eut ordre d'aller pren-
dre le commandement de son armée quand il en serait
temps.

M. de Vendôme, avant de parvenir au généralat en chef, avait fort pressé le roi de le faire maréchal de France. Le roi, sur le point de le faire, en fut retenu par la grandeur de ses bâtards et la similitude qu'il avait avec eux. Il lui dit donc qu'après y avoir mieux pensé, il trouvait que le bâton ne lui convenait point et en même temps l'assura qu'il n'y perdrait rien. En effet, on a vu qu'il sut bien lui tenir parole; ancré à la tête de l'armée d'Italie, et se voyant par son rang à un comble inespéré, il essaya d'obtenir une patente pour commander les maréchaux de France; le roi, qui n'a élevé ses bâtards que par degrés, et qui de l'un n'a jamais imaginé de les porter à l'autre, se choqua de la proposition à ne lui laisser pas d'espérance la plus légère. Au commencement de

ette campagne, Vendôme, jugeant que le mécontentement que sa demande avait donné au roi était passé, en hasarda une autre modifiée. Il proposa une patente qui, sans être maréchal de France, puisque le roi avait jugé qu'il ne lui convenait pas de l'être, le remît au même droit que s'il l'avait été, puisque sa majesté lui avait promis qu'il ne perdrait rien à ne l'être pas; c'est-à-dire qu'il le laissât obéir aux maréchaux de France plus anciens lieutenants généraux que lui, mais qu'il le fît commander à ceux d'entre eux qui étaient ses cadets, et à qui il aurait commandé si le roi l'avait fait maréchal de France en son rang.

Quelque plausible que fût cette proposition, le roi ne pût se résoudre à lui laisser commander aucun maréchal de France par voie d'autorité. Il en parla au maréchal de Villeroy, au mieux alors avec lui, qui se récria contre, émut les maréchaux de France et l'empêcha; en sorte que Vendôme en fut refusé. Villeroy lui-même me l'a conté en s'en applaudissant. Tessé le savait comme les autres, mais, en courtisan qui ne voulait rien hasarder, il en parla au roi en recevant ses ordres pour le Dauphiné et l'Italie, et lui proposa, en homme qui voulait plaire et ne pas s'attirer les bâtards, d'éviter de se trouver avec M. de Vendôme, et de ne prendre que la plus petite armée, qui avait été commandée un temps par le grand prieur comme le plus ancien des lieutenants généraux. Le roi lui répondit en ces mêmes termes : qu'il ne fallait pas accoutumer ces messieurs-là à être si délicats, qu'il avait trouvé très-mauvais que M. de Vendôme eût osé songer à commander des maréchaux de France, et qu'en deux mots il ne voulait point de ménagement là-dessus ni pour prendre le commandement de la principale armée, ni pour se trouver avec M. de Vendôme et le commander lui-même; que ces messieurs-là en avaient

bien assez, et qu' . ne fallait ni lui ne voulait les gâter davantage; qu'ils ı'étaient bien assez; qu'ainsi, sans avoir aucun éga l à cette considération-là, il fît tout ce qu'il croyait de oir faire pour le bien de la chose et pour l'utilité de ses affaires en Italie. Tessé, qui me l'a plus d'une fois raconté, en fut surpris au dernier point, mais, en nez fin, il ne laissa pas de biaiser pour plaire à M. de Vendôme et encore plus à M. du Maine. M. de Vendôme, de sa part, ne lui disputa rien, et il évita sagement d'en être obombré. On verra que M. du Maine, par madame de Maintenon et par tout ce qu'elle sut employer, ne laissa pas longtemps le roi dans cette humeur. Pour M. de Vaudemont, gouverneur général du Milanez avec patente de général des armées du roi d'Espagne, il ne commandait ni n'obéissait aux maréchaux de France ni à M. de Vendôme. Ils vivaient ensemble et agissaient de concert en parité de commandement, presque jamais ensemble que peu de jours, et en passant, et Vaudemont toujours à Milan, ou avec un corps séparé.

Lorsque Tessé, après avoir commandé peu de temps en Dauphiné, et occupé la Savoie, fut sur le point de passer à Milan, on vit un prodige de la faveur de Chamillart. On a vu en plus d'un endroit de ces Mémoires quelle avait été la conduite de la Feuillade, et quel était l'éloignement du roi pour lui, jusqu'à avoir été empêché avec peine de le casser. Il faut se rappeler encore ce qui se passa entre le roi et Chamillart, lorsqu'il eut défense de ne plus penser à ce mariage pour un homme qui ne le faisait que par ambition, et pour qui le roi était déterminé à ne jamais rien faire; enfin avec quelle mauvaise grâce il consentit enfin par importunité que Chamillart en fît son gendre sans se départir de sa résolution. Le ministre, aidé de sa toute-puissante protectrice et du

faible que le roi eut toujours pour ses ministres et pour lui plus que pour aucun qu'il ait jamais eu, si on en excepte le Mazarin, tourna si bien que, sous prétexte que la Feuillade avait le gouvernement de Dauphiné, il lui en procura le commandement, et que de colonel réformé qu'il était trois mois auparavant, lorsqu'il fut fait maréchal de camp avec les autres, il le poussa au commandement en chef de deux provinces frontières, et d'un corps d'armée complet, où, pour faire un peu moins crier, il ne mit sous lui que deux maréchaux de camp, ses cadets ; la surprise de la cour fut extrême, celle des troupes ne fut pas moindre, ni l'étonnement amer des premiers officiers généraux. La Feuillade prit Annecy avec quelques volées de canon, et nettoya quelques petits postes que Tessé avait exprès laissés pour faire sa cour au ministre. Il ne resta au duc de Savoie en-deçà des Alpes que la vallée de Tarentaise, où le marquis de Sales s'était retiré avec ses troupes. On peut juger combien on fit valoir ces bagatelles. Chamillart, enivré de son gendre, était dans le ravissement, et la Feuillade en partant ne tenait pas dans sa peau.

Le comte de Toulouse revint à la cour, et, peu de jours après, le maréchal de Cœuvres ; ils avaient passé un long temps à Toulon, leurs forces n'étant pas bastantes pour se mesurer avec les Anglais et les Hollandais. Quand les flottes se furent éloignées, ils firent un tour à la mer, où le comte commandait au maréchal comme amiral, et non comme bâtard à un maréchal de France, toutefois et avec raison soumis à son conseil, et ayant défense du roi de rien faire que de son avis.

Villars arriva aussi, et ce fut à Marly, mais sans y coucher : il était trop appuyé pour n'être pas bien reçu. Le roi lui fit même une honnêteté sur ce qu'il n'y avait aucun logement de vide. Il parut avec sa confiance ac-

coutumée, pour ne pas dire son audace, et il eut la hardiesse, en rendant compte au roi chez madame de Maintenon à Versailles, de toucher l'étrange corde des contributions : il fit valoir celles qu'il avait fait payer au profit du roi ; puis ajouta qu'il était trop bon maître pour vouloir qu'on se ruinât à son service ; qu'il savait qu'il était né sans biens ; qu'il ne lui dissimulait pas qu'il s'était un peu accommodé, mais que c'était aux dépens de ses ennemis, se gardant bien d'avouer rien de la Bavière, et qu'il regardait cela comme une grâce pécuniaire que sa majesté lui faisait sans qu'elle lui coûtât rien. Avec cette pantalonade et le sourire gracieux de madame de Maintenon tout passa de la sorte, et ses démêlés si indécents avec l'électeur de Bavière, et si funestes aux succès, furent comptés pour rien.

Tallard, à mains plus nettes, salua le roi plus modestement ; ce fut peu de jours après. Il arriva comme le roi s'habillait après dîner, ayant pris médecine. Au lieu de s'en approcher, il gagna par-derrière le monde la porte du cabinet, et y fit sa révérence comme le roi y passa. Le roi le reçut comme il méritait de l'être, le fit entrer avec lui, l'entretint peu avant le conseil, et le remit au lendemain chez madame de Maintenon.

Le cardinal d'Estrées arriva presque en même temps et salua le roi sortant de chez madame de Maintenon pour aller à son souper. Il l'embrassa par deux fois, lui fit un grand accueil, et l'entretint à quelques jours de là dans son cabinet. Quelques jours après, Louville arriva à Paris, où je causai avec lui tout à mon aise, et à beaucoup de longues reprises.

Rouillé, revenant de l'ambassade de Portugal, d'où il était parti avant la rupture, fut aussi très-bien reçu. C'était un homme fort sage, fort avisé et fort instruit, qui avait conclu le traité qu'on ne put tenir. Château-

neuf, qui avait été ambassadeur à Constantinople, était allé le relever, et alla par l'Espagne jusqu'aux frontières du Portugal, où il trouva qu'il n'avait plus rien à faire,

La guerre devenant très-prochaine en l'Espague du côté du Portugal, le roi d'Espagne fit venir de Flandre le comte de Serclaës pour y commander ses troupes avec quelques autres officiers généraux sous lui, que le roi gracieusa fort en passant. Il résolut aussi d'y envoyer un corps d'armée, et choisit le duc de Berwick pour le commander, et Puységur pour y servir sous lui d'une façon principale, et y être le directeur unique de l'infanterie, cavalerie et dragons. C'était un simple gentilhomme de Soissonnais, mais de très-bonne et ancienne noblesse, du père duquel il y a d'excellents mémoires imprimés, et qui était pour aller fort loin à la guerre et même dans les affaires. Celui-ci avait percé le régiment du roi infanterie jusqu'à en devenir lieutenant-colonel; le roi, qui distinguait ce régiment sur toutes ses autres troupes, et qui s'en mêlait immédiatement comme un colonel particulier, avait connu Puységur par là. Il avait été l'âme de tout ce que M. de Luxembourg avait fait de beau en ses dernières campagnes en Flandre, où il était maréchal des logis de l'armée, dont il était le chef et le maître pour tous les détails de marches, de campements, de fourrages, de vivres, et très-ordinairement de plans. M. de Luxembourg se reposait de tout sur lui avec une confiance entière, à laquelle Puységur répondit toujours avec une capacité supérieure, une activité et une vigilance surprenantes, et une modestie et une simplicité qui ne se démentit jamais dans aucun temps de sa vie ni dans aucun emploi. Elle ne l'empêcha pourtant, par aucune considération que ce pût être, de dire la vérité tout haut, et au roi qui l'estimait fort et qui l'entretenait souvent tête à tête, et quelquefois chez madame de Main-

tenon; et il sut très-bien résister au maréchal de Villeroy et à M. de Vendôme, malgré toute leur faveur, et montrer qu'il avait raison. On l'a vu ci-dessus succéder avec Montriel, aussi capitaine au régiment du roi, aux deux gentilshommes de la manche qui furent chassés d'auprès monseigneur le duc de Bourgogne, à la disgrâce de l'archevêque de Cambrai. Nous verrons désormais nager Puységur en plus grande eau. Le roi lui fit quitter sa lieutenance-colonelle pour s'en servir plus utilement et plus en grand. A la fin il est devenu maréchal de France avec l'applaudissement public, malgré le ministre qui le fit, et qui, après une longue résistance, n'osa se commettre au cri public et au déshonneur qu'il aurait fait au bâton, s'il ne le lui avait pas donné, et par le bâton il le fit après chevalier de l'ordre avec les mêmes délais et la même répugnance. A la valeur, aux talents et à l'application dans toutes parties militaires, Puységur joignit toujours une grande netteté de mains, une grande équité à rendre justice par ses témoignages, un cœur et un esprit citoyen qui le conduisit toujours uniquement et très-souvent au mépris et au danger de sa fortune, avec une fermeté dans les occasions qui la demandèrent souvent qui ne faiblit jamais, et qui jamais aussi ne le fit sortir de sa place. Vingt bataillons, sept régiments de cavalerie et deux de dragons marchèrent en même temps en Espagne, où plusieurs officiers généraux eurent ordre de se rendre en même temps que Villadarias, commandant en Andalousie, inquiétait fort les Portugais dans les Algarves, où il était entré avec six mille hommes, avant qu'il fût encore arrivé rien en Portugal de ce que ses nouveaux alliés avaient promis

Cependant madame des Ursins, embarrassé de l'éclat de la retraite des deux cardinaux et de l'expulsion de tous les anciens ministres qui avaient mis la couronne sur la

tête de Philippe V, par le testament de Charles II, fit une vraie espièglerie. Ce fut une nouvelle junte qu'elle composa de don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, qu'elle retint par l'autorité du roi, comme il partait pour son archevêché de Séville, du marquis de Mansera, dont j'ai assez parlé ailleurs, pour qu'il ne me reste rien à y ajouter, et de l'abbé d'Estrées comme ambassadeur de France; elle la conserva tant qu'elle se la crut nécessaire pour apaiser le bruit. En attendant elle sut bien empêcher qu'il ne s'y fît rien de sérieux. Elle ne la laissait s'occuper que des amusettes d'un bas conseil, tandis que les véritables affaires se délibéraient et se décidaient chez la reine, fort souvent chez elle entre elles deux et Orry avec le roi, puis on faisait expédier, par Rivas ou par les autres secrétaires d'état de la guerre et des affaires étrangères, ce qui était résolu et qui avait besoin d'expédition. Arias seul l'embarrassait par son poids et sa capacité; de l'abbé elle s'en jouait après s'être délivrée de son oncle. C'était un homme bien fait, galant, d'un esprit très-médiocre, enivré de soi, de ses talents, des grands emplois, et du lustre de sa famille et de ses ambassades jusqu'à la fatuité, et qui avec de l'honneur et grande envie de bien faire, se méprenait souvent, et se faisait moquer de lui. Ses mœurs l'avaient exclu de l'épiscopat; la considération des siens, surtout du cardinal, son oncle, couvrirent ce dégoût par des emplois étrangers qu'il ne tint pas à lui qu'on ne crût fort importants, et où néanmoins il y avait peu et souvent rien à faire. Il n'était pas riche, et regardait fort à ses affaires. Il évita de faire son entrée étant ambassadeur en Portugal, et le cardinal d'Estrées, qui ne retenait pas volontiers ses bons mots, même sur sa famille, disait plaisamment de lui qu'il était sorti de Portugal sans y être entré. Pour Mansera, sa grande vieillesse mettait la princesse

des Ursins fort à l'aise avec lui. On verra bientôt comme elle sut se défaire de ce reste d'image du conseil.

Ce fut dans ce même temps, peut-être quinze jours après l'établissement de cette junte, que le roi d'Espagne établit quatre compagnies de gardes du corps, précisément sur le modèle en tout de celles de France, excepté qu'il les distingua par nations, deux espagnoles les premières qu'il donna au connétable de Castille et au comte de Lemos que j'ai fait connaître ailleurs; l'italienne au duc de Popoli, chevalier du Saint-Esprit, dont j'aurai lieu de parler; la wallonne ou flamande, qui fut la dernière, à Serçlaës, que nous venons de voir passer de Flandre par Paris, en Espagne, pour y aller commander les troupes espagnoles. Cette nouveauté fit grand bruit à Madrid, où on ne les aime pas. Les rois d'Espagne jusqu'alors n'avaient jamais eu de gardes, que quelques méchants lanciers déguenillés qui ne les suivaient guère, et en très-petit nombre, et qui demandaient à tout ce qui entrait au palais comme de vrais gueux qu'ils étaient, et qui furent cassés, et une espèce de compagnie de hallebardiers, qui étaient l'ancienne garde de tout temps, et qui fut conservée, qui ne peut être plus justement comparée qu'à la compagnie des cent suisses de la garde du roi. On choisit exprès des seigneurs les plus élevés et les plus distingués des trois nations pour ces quatre charges, afin de les faire passer moins difficilement. Et ce fut à cette occasion qu'arriva l'affaire du Banquillo que j'ai expliquée d'avance en parlant des grands d'Espagne, lors de l'exil en France des ducs d'Arcos et de Baños, pour leur mémoire contre la réciprocité des rangs, honneurs, etc., des ducs de France et des grands d'Espagne, presque aussitôt que Philippe V fut monté sur le trône.

Le duc d'Albe, nommé ambassadeur en France, au lieu de l'Amirante de Castille, était arrivé à Paris avec

la duchesse sa femme, et son fils unique encore enfant, qu'il faisait appeler le connétable de Navarre. Ce nom est devenu si célèbre sous Charles V et sous Philippe II, par le fameux duc d'Albe, que je crois lui devoir une légère digression. Henri IV, roi de Castille, fit en 1469, duc d'Albe don Garcia Alvarès de Tolède, troisième comte d'Albe, qui est une terre fort considérable et fort étendue vers Salamanque, que le roi Jean II donna en titre de comté en 1430 à don Guttière Gomez de Tolède, successivement évêque de Palencia, archevêque de Séville et de Tolède. Ce prélat donna ce comté au fils de son frère, père du premier duc d'Albe, et ce premier duc d'Albe fut bisaïeul de mâle en mâle du fameux duc d'Albe. Celui-ci mourut en janvier 1582. Son fils aîné, qui fut aussi premier duc d'Huesca, mourut sans enfants, et laissa le fils de son frère son héritier, qui par sa mère, dona Briande de Beaumont, hérita aussi du comté de Lérin, qui est une grandesse, et des titres héréditaires de grand connétable et grand chancelier du royaume de Navarre. Ce cinquième duc d'Albe fut père du septième, et celui-là du huitième, dont le fils unique est le duc d'Albe, ambassadeur en France.

Son père, qui mourut en novembre 1701, avait épousé la tante paternelle des ducs d'Arcos et de Baños, c'est-à-dire une Ponce de Léon; il était veuf, chevalier de la Toison-d'Or, avait eu des emplois distingués, et avait été enfin conseiller d'état. C'était un homme de beaucoup d'esprit, avec du savoir, mais fort extraordinaire. Lorsque Philippe V arriva en Espagne, il en témoigna beaucoup de joie, et lâcha force traits plaisants et mordants sur la maison d'Autriche et sur quelques seigneurs qu'on lui croyait attachés. Louville fut convié de l'aller voir à Madrid. Il le trouva assez malproprement entre deux draps, couché sur le côté droit, où il était sans

avoir changé de place, ni laissé faire son lit depuis plusieurs mois; il se disait hors d'état de remuer, et se portait pourtant très-bien. Le fait était qu'il entretenait une maîtresse qui, lasse de lui, avait pris la fuite. Il en fut au désespoir, la fit chercher par toute l'Espagne, fit dire des messes et d'autres dévotions pour la retrouver, tant la religion des pays de l'inquisition est éclairée, et finalement fit vœu de demeurer au lit sans bouger, et sur le côté droit, jusqu'à ce qu'elle fût retrouvée. Il avoua enfin cette folie à Louville comme une chose fort capable de lui rendre sa maîtresse, et tout à fait raisonnable. Il recevait chez lui grand monde, et la meilleure compagnie de la cour, étant lui-même d'excellente conversation. Avec ce vœu, il ne fut de rien à la mort de Charles II, ni à l'avénement de Philippe V, qu'il ne vit jamais, et à qui il fit faire toutes sortes de protestations. Il poussa l'extravagance jusqu'à sa mort, sans s'être jamais levé ni branlé de dessus son côté droit. Cette manie est si inconcevable, et pourtant si certaine, que je l'ai crue digne d'être remarquée d'un homme sage d'ailleurs, sensé et plein d'esprit dans tout le reste.

Son fils unique, don Antoine Martin de Tolède, ambassadeur en France, qu'il n'appelait jamais que Martin, ce qui est assez de la façon des Espagnols, était un homme d'une mine assez basse, mais de beaucoup d'esprit et fort instruit, très-sage, très-mesuré, poli avec dignité, et qui exerça son ambassade, dans les temps les plus tristes, avec beaucoup de courage, de jugement, à la satisfaction de sa cour et de la nôtre, qui eut pour lui une véritable estime et une considération très-marquée. sa femme, sœur des ducs d'Arcos et de Baños, extrêmement vive, encore plus laide, divertit un peu le monde, qui à la fin s'y accoutuma. L'un et l'autre dans une grande dévotion, le mari plus solide, la femme plus

à l'espagnole, vivaient ici avec magnificence. Le duc d'Albe salua le roi en particulier dans son cabinet en arrivant. Sa femme fut présentée au roi, dans son cabinet, après son souper, en arrivant aussi, par la duchesse du Lude qu'il avait nommée pour cela. Le roi demeura debout et l'entretint longtemps. La duchesse du Lude la conduisit de là par la galerie chez madame la duchesse de Bourgogne, où tout était plus éclairé qu'à l'ordinaire, laquelle, après le souper du roi, au lieu de le suivre à l'ordinaire dans son cabinet, était allée attendre chez elle. Elle la reçut debout et la baisa en entrant et en sortant. Le roi ne la baisa qu'en entrant. De là elle fut chez Madame sans la duchesse du Lude, et chez madame la duchesse d'Orléans. On fut bien aise de lui faire cette réception extraordinaire, d'autant plus que le duc d'Harcourt avait rendu compte, dès qu'il était en Espagne, de son inclination française marquée en plusieurs occasions.

CHAPITRE CXXVII.

Mariage du duc de Mortemart avec la fille du duc de Beauvillier. — Mariage du marquis de Roye et de la fille de du Casse : fortune et caractère de du Casse. — Mariage du duc de Saint-Pierre avec la sœur de Torcy, veuve de Rénel. — Le prince de Rohan, capitaine des gens d'armes de la garde. — Mort de la duchesse de Mantoue. — Mort de la Rongère. — Mort de Briord. — Mort de Courtin : ses emplois, son caractère. — Curiosité sur le vêtement des gens de plume et de robe. — Madame de Varangeville. — Étrange vol procuré à Courtin par Fieubet ; caractère et retraite de Fieubet. — Dispute pour le décanat entre la Reynie et l'archevêque de Rheims qui le gagne.

M. de Beauvillier, qui avait deux fils fort jeunes, et dont toutes les filles s'étaient faites religieuses à Montargis, excepté une seule, la maria tout à la fin de cette année au duc de Montemart, qui n'avait ni les mœurs ni la conduite d'un homme à devenir son gendre. Il était fils de la sœur cadette des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. Le désir d'éviter de mettre un étranger dans son intrinsèque entra pour beaucoup dans ce choix ; mais une raison plus forte le détermina. La duchesse de Mortemart, fort jeune, assez piquante, fort au gré du monde, et qui l'aimait fort aussi et de tout à la cour, la quitta subitement de dépit des *romancines* de ses sœurs, et se jeta à Paris dans une solitude et dans une dévotion plus forte qu'elle, mais où pourtant elle persé-

véra. Le genre de dévotion de madame Guyon l'éblouit, M. de Cambrai la charma. Elle trouva dans l'exemple de ses deux sages beaux-frères à se confirmer dans son goût, et dans sa liaison avec tout ce petit troupeau séparé de saints amusements pour s'occuper. Mais ce qu'elle y rencontra de plus solide fut le mariage de son fils. L'unisson des sentiments dans cet élixir à part d'une dévotion persécutée où elle figurait sur le pied d'une grande âme, de ces âmes d'élite et de choix, imposa à l'archevêque de Cambrai, dont les conseils déterminèrent contre tout ce que la France voyait, qui demeura surprise d'un choix si bizarre, et qui ne répondit que trop à ce que le public en prévit. Ce fut sous de tels auspices que des personnes qui ne perdaient jamais la présence de Dieu au milieu de la cour et des affaires, et qui par leurs biens et leur situation brillante avaient à choisir sur toute la France, prirent un gendre qui n'y croyait point et qui se piqua toujours de le montrer, qui ne se contraignit, ni devant ni après, d'aucun de ses caprices ni de son obscurité, qui joua et but plus qu'il n'avait et qu'il ne pouvait, et qui s'étant avisé sur le tard d'un héroïsme de probité et de vertu, n'en prit que le fanatisme sans en avoir jamais eu la moindre veine en réalité. Ce fléau de sa famille et de soi-même se retrouvera ailleurs.

Pontchartrain fit en même temps le mariage d'un de ses beaux-frères, capitaine de vaisseau, et lors à la mer, avec la fille unique de du Casse, qu'on croyait riche de 1,200,000 livres. Du Casse était de Bayonne, où son frère et son père vendaient des jambons. Il gagna du bien et beaucoup de connaissances au métier de flibustier, et mérita d'être fait officier sur les vaisseaux du roi, où bientôt après il devint capitaine. C'était un homme d'une grande valeur de beaucoup de tête et de sang-

froid et de grandes entreprises, et fort aimé dans la marine par la libéralité avec laquelle il faisait part de tout, et la modestie qui le tenait en sa place. Il eut de furieux démêlés avec Pointis, lorsque ce dernier prit et pilla Carthagène. Nous verrons ce du Casse aller beaucoup plus loin. Outre l'appât du bien, qui fit d'une part ce mariage, et d'une autre la protection assurée du ministre de la mer, celui-ci trouva tout à propos à acheter pour son beau-frère, de l'argent de du Casse, la charge de lieutenant général des galères, qui était unique, donnait le rang de lieutenant général, et faisait faire tout à coup ce grand pas à un capitaine de vaisseau; elle était vacante, par la mort du bailli de Noailles, et n'avait pas trouvé d'acheteur depuis.

Un troisième mariage qui surprit fort fut celui du duc de Saint-Pierre avec madame de Renel, sœur de M. de Torcy, ayant tous deux des enfants de leur premier mariage. Saint-Pierre était Spinola, sa première femme aussi. Il avait acheté de Charles II la grandesse de première classe. Il était fort riche, et, pour se donner un petit état en Italie, il avait acheté celui de Sabionette fort chèrement à l'empereur à qui il convenait, s'en était emparé pendant la précédente guerre, avant que l'acquéreur s'en fût mis en possession, qui pendant ce que dura la paix de Ryswick n'en put jamais obtenir la restitution. Je ne sais si cet objet n'entra pas pour quelque chose dans le mariage qu'il fit avec une sœur du ministre des affaires étrangères, qui, voyant presque toutes les filles des ministres assises, fut flatté de faire aussi asseoir sa sœur. L'âge était cruellement disproportionné; le vieux galant passait pour être garni de cautères, et pour être extrêmement jaloux et avare, quoique avec un extérieur magnifique; des cautères, je n'en sais rien, mais pour la jalousie il tint exactement parole pour ce

à ceux qui l'avaient donné pour tel. Sa galanterie alla jusqu'à faire l'amoureux, et l'amour jusqu'à l'impatience. Il ne put attendre le courrier qu'il envoya en Espagne pour l'agrément de cette cour; il supplia le roi d'en vouloir bien être garant, et, moyennant cette légère faveur, il passa outre à épouser. La nouvelle duchesse était fort jolie. Elle ne vit point les princesses du sang, à qui le duc de Saint-Pierre ne voulait point donner l'altesse pour n'en recevoir que l'excellence. Cela se passa assez désagréablement, mais il tint ferme avec hauteur. Le mariage fait, il ne demeura pas bien longtemps en France, et emmena sa femme, qu'on ne revit de plusieurs années et encore avec lui en passant. C'était un homme de beaucoup d'esprit, et qui avait vu, lu et retenu, et qui se retrouvera ailleurs.

En ce même temps M. de Soubise, déjà fort vieux, se démit de sa charge des gendarmes qui fut donnée à son fils. Ce n'était pas en soi une grâce bien difficile madame de Soubise était accoutumée à mieux.

Le duc de Mantoue perdit sa femme, d'une branche cadette de sa maison, personne d'une vertu, d'un mérite et d'une piété singulière, qui avait bien eu à souffrir de ses fantaisies, de son avarice, et d'un sérail entier qu'il entretint toute sa vie. Il n'en avait point d'enfants et songea tout aussitôt à se remarier à une Française. Cette affaire reviendra bientôt à raconter.

La Rongère, chevalier d'honneur de Madame et chevalier de l'ordre de sa présentation, mourut en même temps. C'était un gentilhomme du pays du Maine, qui, avec un nom ridicule, était de fort bonne noblesse. Il s'appelait Quatre-Barbes. C'était un fort honnête homme, très-court d'esprit, mais de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des dieux. Briord, que nous avons vu ci-

devant ambassadeur à Turin et à La Haye, mourut aussi après avoir été taillé, et laissa une place de conseiller d'état d'épée vacante. C'était un très-homme d'honneur et de valeur, qui avait du sens, quelque esprit, et beaucoup d'amis qui firent si bien pour lui, que son attachement pour M. le Prince, dont il était premier écuyer, ne nuisit point à sa fortune, chose fort extraordinaire avec le roi, ét peut-être unique.

M. Courtin le suivit quelques jours après. C'était un très-petit homme, qui paraissait avoir eu le visage agréable, et qui avait été fort galant. Il avait beaucoup d'esprit, de grâces et de tour, mais rien de guindé, extrêmement l'air et les manières du grand monde avec lequel il avait passé sa vie dans les meilleures compagnies, sans aucune fatuité ni jamais sortir de son état. Poli, sage, ouvert quoiqu'en effet réservé, modeste et respectueux, surtout les mains fort nettes et fort homme d'honneur. Il brilla de bonne heure au conseil, et devint intendant de Picardie. M. de Chaulnes, qui y avait toutes ses terres et qui était fort de ses amis, les lui recommanda beaucoup, et Courtin se fit un grand plaisir de le soulager. L'année suivante, faisant sa tournée, il vit que, pour faire plaisir au duc de Chaulnes, il avait surchargé d'autres paroisses : la peine qu'il en eut lui fit examiner le tort qu'il leur avait fait, et il trouva qu'il allait à 40,000 livres. Il n'en fit point à deux fois : il les paya et les répartit de son argent, puis demanda à être rappelé. On était si content de lui, qu'on eut peine à lui accorder sa demande; mais il représenta si bien qu'il ne pouvait passer sa vie à faire du mal et à ne pouvoir soulager personne ni faire plaisir à qui que ce fût, qu'il obtint enfin de n'être plus intendant. Il se tourna plus tard aux négociations, et eut plusieurs ambassades où il réussit parfaitement. Il signa les traités de Heilbron, de

Breda et plusieurs autres, et fut longtemps et utilement ambassadeur en Angleterre, où, par madame de Portsmouth, il faisait faire au roi Charles II tout ce qu'il voulait. Il le lui rendit bien dans la suite.

Revenue en France et Charles II mort, elle y était avec peu de considération par la vie qu'elle y menait dans Paris. Il revint au roi qu'on s'était licencié chez elle, et elle-même de parler fort librement de lui et de madame de Maintenon; sur quoi M. de Louvois eut ordre d'expédier une lettre de cachet pour l'exiler fort loin. Courtin était ami intime de M. de Louvois : il avait une petite maison à Meudon, et il était sur le pied d'entrer librement dans son cabinet à toutes heures. Un soir qu'il y entra et que M. de Louvois écrivait seul, et qu'il continuait d'écrire, Courtin vit cette lettre de cachet sur son bureau. Quand Louvois eut fini, Courtin lui demanda avec émotion ce que c'était que cette lettre de cachet. Louvois lui dit la cause. Courtin s'écria que c'était sûrement quelque mauvais office, mais que, quand le rapport serait vrai, le roi était payé pour n'aller pas contre elle au-delà d'un avis d'être plus circonspecte; qu'il le priait et le chargeait de le dire de sa part au roi, avant que de l'envoyer; et que, si le roi ne voulait pas l'en croire sur sa parole, il fît au moins, avant de passer outre, voir les dépêches de ses négociations d'Angleterre, surtout ce qu'il y avait obtenu d'important par madame de Portsmouth lors de la guerre de Hollande et pendant toute son ambassade; et qu'après de tels services rendus par elle, c'était se déshonorer que de les oublier. Louvois, qui s'en souvenait bien, et à qui Courtin en rappela plusieurs traits considérables, suspendit l'envoi de la lettre de cachet, et rendit compte au roi de l'aventure et de ce que Courtin lui avait dit; et sur ce témoignage qui rappela plusieurs faits au roi, il

fit jeter au feu la lettre de cachet, et fit dire à la duchesse de Portsmouth d'être plus réservée. Elle se défendit fort de ce qu'on lui imputait, et, vrais ou faux, elle prit garde désormais aux propos qui se tenaient chez elle.

Courtin avait gagné, à ses ambassades, la liberté de paraître devant le roi, et partout, sans manteau, avec une canne et son rabat. Pelletier de Sousi avait obtenu, par son travail avec le roi sur les fortifications, la même licence : tous deux conseillers d'état, et tous deux les seuls gens de robe à qui cela fût toléré, excepté les ministres, qui paraissaient de même. Il y avait même peu que les secrétaires d'état s'habillaient comme les autres courtisans, quoique de couleurs et de dorures plus modestes, et Chamillart ne prit l'habit gris avec de simples boutons d'or, que depuis qu'il fut secrétaire d'état. Desmarets a été le seul contrôleur général qui, tout à la fin de la vie du roi, eût pris l'habit gris, la cravate et le bouton d'or. Pompone, à son retour, était aussi vêtu de même, mais il avait été longtemps secrétaire d'état. Le roi aimait et considérait fort Courtin, et se plaisait avec lui ; jamais il ne paraissait au souper du roi une ou deux fois la semaine, que le roi ne l'attaquât aussitôt de conversation qui, d'ordinaire, durait le reste du souper. Il demeura pourtant simple conseiller d'état, quoique fort distingué, parce qu'il ne vaqua rien parmi les ministres tant que son âge et sa santé lui auraient permis d'en profiter. En ce temps-là, et jusqu'à la mort du roi, nul homme du parlement ne paraissait à la cour sans robe, ni du conseil sans manteau, ni magistrat, ni avocat nulle part dans Paris sans manteau, où même beaucoup du parlement avaient toujours leur robe. M. d'Avaux seul conserva la cravate et l'épée, avec un habit toujours noir au retour de ses ambassades; aussi s'en mo-

quait-on fort, jusque-là que ses amis et le chancelier lui en parlèrent. Le roi, qui en riait aussi, eut pitié de cette faiblesse, et ne voulut pas lui faire dire de reprendre son rabat et son manteau. Le président de Mesmes, son frère, ne l'approuvait pas plus que les autres. Ce pauvre homme, avec sa charge de l'ordre et son cordon bleu en écharpe, se comptait faire passer pour un chevalier de l'ordre, et se croyait bien distingué des conseillers d'état de robe, dont il était, par ce ridicule accoutrement. Nous avons vu Courtin refuser une place de conseiller au conseil royal des finances, et la première place parmi les ambassadeurs du roi à Ryswick, quoique le roi lui eût permis, à cause de ses mauvais yeux, de mener avec lui madame de Varangeville, sa fille, qui était veuve depuis longtemps et demeurait avec lui, de lui confier le secret des affaires, et de se servir de sa main pour tout ce qu'il ne voudrait pas confier à des secrétaires.

Madame de Varangeville était une grande femme, très-bien faite, et lors encore fort belle et de grand air, qui avait beaucoup d'esprit et de monde. Elle avait épousé, sans biens, une espèce de manant de Normandie, fort riche, dont le nom était Rocq, mais qui avait de l'esprit et du mérite, et qui fut longtemps ambassadeur à Vienne. Il mourut peu après son retour, et aurait été plus loin s'il avait vécu. Il laissa deux filles : le président de Maisons en épousa une, dont j'aurai occasion de parler, et Villars l'autre, qui tôt après ce mariage devint maréchale, et enfin duchesse. Mais je ne puis quitter Courtin sans conter son aventure unique avec Fieubet.

C'était un autre conseiller d'état très-capable, d'un esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour, et dans les meilleures compagnies, recherché

par toutes les plus distinguées, quelquefois gros joueur, et qui avait été chancelier de la reine. Il menait Courtin à Saint-Germain au conseil, et on volait fort dans ce temps-là. Ils furent arrêtés et fouillés, et Fieubet y perdit gros qu'il avait dans ses poches. Comme les voleurs les eurent laissés, et que Fieubet se plaignit de son infortune, Courtin s'applaudit d'avoir sauvé sa montre et 50 pistoles qu'il avait fait, à temps, glisser dans sa brayette. A l'instant voilà Fieubet qui se jette par la portière à crier après les voleurs et à les rappeler, si bien qu'ils vinrent voir ce qu'il voulait. « Messieurs, leur dit-il, vous me paraissez d'honnêtes gens dans le besoin, il n'est pas raisonnable que vous soyez les dupes de monsieur que voilà, qui vous a escamoté 50 pistoles et sa montre; » et, se tournant à Courtin : « Monsieur, lui dit-il en riant, vous me l'avez dit, croyez-moi, donnez-les de bonne grâce et sans fouiller. » L'étonnement et l'indignation de Courtin furent tels, qu'il se les laissa prendre sans dire une seule parole; mais, les voleurs retirés, il voulut étrangler Fieubet qui était plus fort que lui, et qui riait à gorge déployée. Il en fit le conte à tout le monde à Saint-Germain. Leurs amis communs eurent toutes les peines du monde à les raccommoder. Fieubet était mort longtemps avant lui, retiré aux Camaldules de Gros-Bois. C'était un homme de beaucoup d'ambition, qui se sentait des talents pour la soutenir, qui soupirait après les premières places, et qui ne put parvenir à aucune. Le dépit, la mort de sa femme sans enfants, des affaires peu accommodées, de l'âge et de la dévotion sur le tout, le jetèrent dans cette retraite. Pontchartrain envoya son fils le voir, qui, avec peu de discrétion, s'avisa de lui demander ce qu'il faisait là. « Ce que je fais, lui répondit Fieubet, je m'ennuie; c'est ma pénitence, je me suis trop diverti. » Il s'en-

nuya si bien, mais sans se relâcher sur rien, que la jaunisse le prit, et qu'il y mourut d'ennui au bout de peu d'années.

Il y avait déjà longtemps que Courtin, très-infirme, presque aveugle, et il le devint à la fin, ne sortait plus de sa maison, où il ne recevait même presque plus personne, lorsqu'il mourut fort vieux d'une longue maladie. Il était doyen du conseil. La Reynie, célèbre pour avoir commencé à mettre la place de lieutenant de police sur le pied où on la voit, mais néanmoins homme d'honneur et grand et intègre juge, suivait Courtin et prétendit être doyen, lorsque l'archevêque de Rheims, conseiller d'état d'église, entre deux, le prétendit aussi. La Reynie se récria; il demanda à l'archevêque ce qu'il en prétendait faire, lui qui, par sa dignité de pair, précédait le doyen du conseil, et qui par ses richesses ne pouvait être touché de quelques milliers d'écus que le doyen avait de plus que les autres conseillers d'état. L'archevêque convint qu'il n'avait que faire du décanat pour rien, mais que lui échéant, il le voulait recueillir pour ne pas nuire aux conseillers d'état d'église qui n'auraient pas les mêmes raisons de rang et de bien pour ne pas s'en soucier, et n'en voulut jamais démordre. Cela fit une question qui fut portée devant le roi au conseil des dépêches, entre les conseillers d'état d'église et d'épée d'une part, et ceux de robe de l'autre : c'est-à-dire de six contre vingt-quatre. Outre qu'il ne se trouva aucune raison de disparité ni d'exclusion, M. de Rheims allégua des exemples, entre autres, d'un archevêque de Bourges et d'un abbé qui avaient été conseillers d'état, puis doyens du conseil, et il gagna sa cause tout d'une voix dans le commencement de l'année suivante.

CHAPITRE CXXVIII.

Affaire de la quête. — Colère du roi contre les ducs, en particulier contre moi. — Audience que j'eus du roi dont je sortis content. — Raisons de m'être étendu sur l'affaire de la quête. — Effroi de l'empereur des mécontents. — Fanatiques soutenus par la Hollande et Genève. — Rochegude arrêté.

Une autre affaire finit l'année, à laquelle je pris plus de part. Il y avait plusieurs jours de grandes fêtes où le roi allait à la grand'messe et à vêpres, auxquelles une dame de la cour quêtait pour les pauvres; et c'était la reine, ou, quand il n'y en avait point, la Dauphine qui nommait à chaque fois celle qui devait quêter, et dans l'intervalle des deux dauphines, madame de Maintenon prenait soin d'en faire avertir. Tant qu'il y a eu des filles de la reine ou de madame la Dauphine, c'était toujours l'une d'elles. Après que les chambres des filles eurent été cassées, on nomma de jeunes dames, comme je viens de l'expliquer. La maison de Lorraine, qui n'a formé son rang que par des entreprises du temps de la Ligue, adroitement soutenue depuis et augmentée par son attention et son industrie continuelles, et, à son exemple, celles qui peu à peu se sont fait donner le même rang par le roi, attentives à tout, évitèrent imperceptiblement la quête pour se faire après une distinction, prétendre ne point quêter, et s'assimiler en cela,

mme en leurs fiançailles, aux princesses du sang. On
longtemps sans y prendre garde et sans y songer.
la fin, la duchesse de Noailles, la duchesse de Gui-
e sa fille, la maréchale de Boufflers s'en aperçurent.
uelques autres aussi y prirent garde, s'en parlèrent et
'en parlèrent aussi. Madame de Saint-Simon se trou-
ant habillée aux vêpres du roi, un jour de la Concep-
on qu'il n'y avait pas de grand'messe et que madame
duchesse de Bourgogne avait oublié de nommer une
uêteuse, lui jeta la bourse au moment de quêter. Elle
quêta, et nous ne nous doutions pas encore que les prin-
cesses songeassent à se fabriquer un avantage à ne point
quêter.

Après que j'en fus averti, je me promis bien que les duchesses deviendraient aussi adroites qu'elles là-dessus, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque occasion de rendre la chose égale. La duchesse de Noailles en parla à la duchesse du Lude qui, molle et craignant tout, se contentait de hausser les épaules; et il se trouvait toujours quelque duchesse neuve et ignorante ou basse, qui de fois à autre quêtait. Enfin la duchesse du Lude, poussée à bout par madame de Noailles, en parla à madame la duchesse de Bourgogne, qui, trouvant la chose telle qu'elle était, voulut voir ce que les princesses feraient, et à la première fête fit avertir madame de Montbazon. Elle était fille de M. de Bouillon, belle et jeune, très-souvent à la cour, et de tous côtés propre à faire la planche. Elle était à Paris, comme elles y allaient toutes aux approches de ces fêtes depuis nombre d'années. Elle s'excusa, et quoique se portant fort bien, répondit qu'elle était malade, se mit une demi-journée au lit, puis alla et vint à son ordinaire. Il n'en fut autre chose pour lors que de rendre le projet certain. La duchesse du Lude n'osa pousser la chose; madame la duchesse de

Bourgogne non plus, quoiqu'elle s'en sentît piquée ; mais cela fit pourtant qu'aucune duchesse ne voulut ou n'osa quêter. Les dames de qualité effective ne furent pas plus longtemps à s'en apercevoir. Elles sentirent que la quête demeurerait à elles seules, et commencèrent aussi à l'éviter, de manière qu'elle tomba en toutes sortes de mains, et quelquefois même on en manqua. Cela alla si loin, que le roi s'en fâcha, et qu'il fut sur le point de faire quêter madame la duchesse de Bourgogne. J'en fus averti par les dames du palais, qui voulaient que nous n'allassions point à Paris pour la fête, et qui essayèrent de me faire peur que l'orage ne tombât sur moi, qui n'étais pas encore revenu auprès du roi d'avoir quitté le service. Je n'allais point à Marly, et j'étais encore avec lui dans la situation que j'ai représentée en son lieu, et ces dames me flattaient qu'elle pourrait cesser par là. J'y consentis, à condition que j'aurais sûreté que ma femme ne serait point nommée pour la quête; et comme on ne me la put donner, nous nous en allâmes à Paris. La maréchale de Cœuvres, comme grande d'Espagne, refusait toutes les quêtes, et la duchesse de Noailles, sa mère, donnait pour elle la comtesse d'Ayen, sa belle-fille. A une autre fête, les deux filles duchesses de Chamillart, qui n'avaient pu éviter, cette fois-là, de se trouver à Versailles, furent averties pour quêter, et refusèrent l'une et l'autre. Cela servit à faire crever la bombe.

Le roi, ennuyé de ces manéges, ordonna lui-même à M. le Grand de faire quêter sa fille le premier jour de l'an 1704, qui, par nécessité, en sut faire sa cour aux dépens de qui il lui plut. Il ne m'avait pas pardonné le pardon demandé par la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan. Dès le lendemain je fus averti par la comtesse de Roucy, à qui madame la duchesse de Bour-

gogne, qui était présente, l'avait conté, que le roi était entré très-sérieux chez madame de Maintenon, à qui il avait dit, d'un air de colère, qu'il était très-malcontent des ducs, en qui il trouvait moins d'obéissance que dans les princes, et que, tandis que toutes les duchesses refusaient la quête, il ne l'avait pas plutôt proposée à M. le Grand pour sa fille, qu'il l'avait acceptée. Il ajouta qu'il y avait deux ou trois ducs dont il se souviendrait toujours. Madame la duchesse de Bourgogne ne les avait pas voulu nommer à elle, mais bien à madame de Dangeau, à l'oreille, qui un moment après l'avait chargée de m'avertir d'être sage, parce qu'il grondait un orage sur ma tête. Cet avis me fut donné chez le chancelier, lui en tiers, qui ne douta point, ni moi non plus, que je ne fusse un des trois dont le roi avait parlé. Je lui expliquai ce qui s'était passé, et lui demandai son avis qui fut d'attendre pour ne point aller à tâtons. Le soir madame Chamillart me dit que le roi en avait parlé fort aigrement à son mari. Tous deux étaient fort au fait de cette affaire. Je les y avais mis de bonne heure, et c'étaient eux-mêmes qui avaient fait refuser la quête aux deux duchesses leurs filles.

Je vis, le lendemain, Chamillart fort matin, qui me conta que, la veille, chez madame de Maintenon, avant d'avoir eu le temps d'ouvrir son sac, le roi lui demanda en colère ce qu'il disait des ducs, en qui il trouvait moins d'obéissance qu'aux princes; et tout de suite lui dit que mademoiselle d'Armagnac quêterait. Chamillart lui répondit que, ces choses-là n'allant guère jusqu'à son cabinet, il ne l'avait appris que la veille; mais que les ducs étaient bien malheureux qu'il leur imputât à crime de ne l'avoir pas deviné, et les princes fort heureux qu'il leur sût gré d'une chose que les ducs se seraient empressés de faire s'il leur en eût dit autant qu'à M. le Grand.

Le roi, sans répondre qu'à soi-même, continua que c'était une chose étrange que, depuis que j'avais quitté son service, je ne songeasse qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde, que j'étais le premier auteur de celui-ci, et que, s'il faisait bien, il m'enverrait si loin, que je ne l'importunerais de longtemps. Chamillart répondit que si j'examinais ces choses de plus près, c'était que j'étais plus capable et plus instruit que les autres, et que, cette dignité me venant des rois, sa majesté me devait savoir gré de la vouloir soutenir. Puis se prenant à sourire, il ajouta, pour le calmer, qu'on savait bien qu'il pouvait envoyer les gens où il lui plaisait; mais que ce n'était guère la peine d'user de ce pouvoir, quand d'un mot on pouvait également ce qu'on voulait, et que quand on ne l'avait pas, ce n'était que faute de le dire. Le roi, point apaisé, répliqua que ce qui le piquait le plus était le refus de ses filles par leurs maris, et surtout de la cadette, apparemment à mon instigation. Sur quoi Chamillart répondit que l'un des deux était absent, et que l'autre n'avait que fait conformer sa femme à ce que faisaient les autres, ce qui n'avait point ramené le roi, qui, toujours fâché, avait encore grondé un moment, puis commencé le travail. Après l'avoir remercié d'avoir si bien parlé sur les ducs en général, et sur moi en particulier, il me conseilla de parler au roi et au plus tôt, un mot sur les ducs et la quête, puis sur moi dont il était mal content, et me dit la substance de ce qu'il me conseillait de lui dire. Ces propos du roi étaient le fruit d'une audience assez longue qu'il avait donnée au grand écuyer, avant de passer chez madame de Maintenon.

Au sortir d'avec Chamillart, j'allai conter au chancelier ce que j'en venais d'apprendre. Il fut du même avis que je parlasse, et tôt, qu'attendre, ne ferait que confirmer le roi dans ce qui l'irritait, et ne rien faire après

en lui parlant; qu'il fallait donc se commettre à l'événement, lui demander à lui parler dans son cabinet, et, si, comme je le craignais, il s'arrêtait et se redressait pour m'écouter tout de suite, lui dire que je voyais bien qu'il ne me voulait pas faire la grâce pour l'heure de m'entendre, que j'espérais que ce serait pour une autre fois, et me retirer tout de suite. Ce n'était pas peu à mon âge, et doublement mal avec le roi, de l'aller attaquer de conversation. Je n'avais pas coutume de rien faire sans l'avis du duc de Beauvillier. Madame de Saint-Simon n'en fut pas que je le prisse, sûre, me dit-elle, qu'il me conseillerait d'écrire et point de parler, ce qui n'aurait ni la même grâce ni la même force, outre qu'une lettre ne répond point, et que cet avis contraire à celui des deux autres ministres me jetterait dans l'embarras. Je la crus et allai attendre que le roi passât de son dîner dans son cabinet, où je lui demandai permission de le suivre. Sans me répondre, il me fit signe d'entrer, et s'en alla dans l'embrasure de la fenêtre.

Comme j'allais parler, je vis passer Fagon et d'autres gens intérieurs. Je ne dis mot que lorsque je fus seul avec le roi. Alors je lui dis qu'il m'était revenu qu'il était mécontent de moi sur la quête; que j'avais un si grand désir de lui plaire, que je ne pouvais différer de le supplier de me permettre de lui rendre compte de ma conduite là-dessus. A cet exorde il prit un air sévère, et ne répondit pas un mot. « Il est vrai, sire, continuai-je, que depuis que les princesses ont refusé de quêter, je l'ai évité pour madame de Saint-Simon; j'ai désiré que les duchesses l'évitassent aussi; et il y en a que j'en ai empêché parce que je n'ai pas cru que votre majesté le désirât. — Mais, interrompit le roi d'un ton de maître fâché, refuser la duchesse de Bourgogne, c'est lui manquer de respect, c'est me refuser moi-même ! » Je ré-

pondis que, de la manière que les quêteuses se nommaient, nous ne pensions pas que madame la duchesse de Bourgogne y eût de part, que c'était la duchesse du Lude, souvent la première dame du palais qui s'y trouvait, qui indiquait qui elle voulait. « Mais, monsieur, interrompit encore le roi du même ton haut et fâché, vous avez tenu des discours? — Non, sire, lui dis-je, aucun. — Quoi! vous n'avez point parlé? » Et de ce ton élevé poursuivait, lorsqu'en cet endroit j'osai l'interrompre aussi, et élevant ma voix au-dessus de la sienne : « Non, sire, lui dis-je, et si j'en avais tenu je l'avouerais à votre majesté, tout de même que je lui avoue que j'ai évité la quête à ma femme, et que j'ai empêché d'autres duchesses de l'accepter. J'ai toujours cru et eu lieu de croire que, puisque votre majesté ne s'expliquait point là-dessus, elle ignorait ce qui se passait, ou que, le sachant, elle ne s'en souciait point. Je vous supplie très-instamment de nous faire la justice d'être persuadé que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que votre majesté le désirât le moins du monde, toutes les duchesses se seraient empressées de le faire, et madame de Saint-Simon, à toutes les fêtes, et si cela n'eût pas suffi de sa part à vous témoigner mon désir de vous plaire, j'aurais moi aussi plutôt quêté dans un plat comme un marguillier de village. Mais, sire, continuai-je, votre majesté peut-elle imaginer que nous tenions aucune fonction au-dessous de nous en sa présence, et une encore que les duchesses et les princesses font tous les jours encore dans les paroisses et dans les couvents de Paris, et sans aucune difficulté? Mais il est vrai, sire, que les princes sont si attentifs à se former des avantages de toutes choses qu'ils nous obligent à y prendre garde, surtout ayant refusé la quête une fois. — Mais ils ne l'ont point refusée, me dit le roi d'un ton

plus radouci ; on ne leur a point dit de quêter. — Ils l'ont refusée, sire, repris-je fortement, non pas les Lorraines, mais les autres : « par où je lui désignais madame de Montbazon. » La duchesse du Lude en a pu rendre compte à votre majesté, et l'a dû faire, et c'est ce qui nous a fait prendre notre parti ; mais comme nous savons combien votre majesté se trouve importunée de tout ce qui est discussion et décision, nous avons cru qu'il suffisait d'éviter la quête, pour ne pas laisser prendre cet avantage aux princes, persuadés, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, que votre majesté n'en savait rien, ou ne s'en souciait point, puisqu'elle n'en témoignait aucune chose. — Oh! bien, monsieur, me répondit le roi d'un ton bas et tout à fait radouci, cela n'arrivera plus, car j'ai dit à M. le Grand que je désirais que sa fille quêtât le premier jour de l'an, et j'ai été bien aise qu'elle en donnât l'exemple par l'amitié que j'ai pour son père. » Je répliquai toujours, regardant le roi fixement, que je le suppliais encore une fois, et pour moi et pour tous les ducs, de croire que personne ne lui était plus soumis que nous, ni plus persuadés, et moi plus qu'aucun, que nos dignités émanant de la sienne et nos personnes remplies de ses bienfaits, il était, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever ; d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. Alors prenant un ton tout à fait gracieux et un air tout à fait de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises que c'était là comme il fallait penser et parler, qu'il était content de moi, et des choses pareilles et honnêtes. J'en pris l'occasion de lui dire que je ne pouvais lui exprimer la douleur où j'étais de voir que, tandis que je ne songeais qu'à lui plaire, on ne cessait de me faire auprès de lui les desservices les plus noirs ;

que je lui avouais que je ne pouvais le pardonner à ceux qui en étaient capables, et que je n'en pouvais soupçonner que M. le Grand, « lequel, ajoutai-je, depuis l'affaire de la princesse d'Harcourt, ne me l'a pas pardonné, parce que, ayant eu l'honneur de vous en rendre compte, votre majesté vit que je lui disais vrai, et non pas M. le Grand, dont je crois que votre majesté se souvient bien, et que je ne lui répète point pour ne la pas fatiguer. » Le roi me répondit qu'il s'en souvenait bien, et en eût je crois écouté la répétition patiemment, à la façon réfléchie, douce et honnête avec laquelle il me le dit; mais je ne jugeai pas à propos de le tenir si longtemps. Je finis donc par le supplier que, lorsqu'il lui reviendrait quelque chose de moi qui ne lui plairait pas, il me fît la grâce de m'en faire avertir, si sa majesté ne daignait me le dire elle-même, et qu'il verrait que cette bonté serait incontinent suivie ou de ma justification, ou de mon aveu et du pardon que je lui demanderais de ma faute. Il demeura un moment après que j'eus cessé de parler, comme attendant si je n'avais plus rien à lui dire; il me quitta ensuite avec une petite révérence très gracieuse, en me disant que cela était bien, et qu'il était content de moi. Je me retirai en lui faisant une profonde révérence, extrêmement soulagé et content d'avoir eu le loisir de tout ce que je lui avais placé sur moi, sur les ducs, sur les princes, et en particulier sur le grand écuyer, et plus persuadé que devant, par le souvenir du roi de l'affaire de la princesse d'Harcourt, et son silence sur M. le Grand, que c'était à lui que je devais ce que je venais encore une fois de confondre.

Sortant du cabinet du roi l'air très-satisfait, je trouvai M. le Duc et quelques courtisans distingués, qui attendaient son botter dans sa chambre, qui me regardèrent fort passer, dans la surprise de la durée de mon audience

qui avait été de demi-heure, chose très-rare aux particuliers chargés de rien que d'en obtenir, et dont aucune n'allait à la moitié du temps de celle que j'avais eue. Je montai chez moi tirer madame de Saint-Simon d'inquiétude, puis j'allai chez Chamillart, que je trouvai sortant de table, au milieu de sa nombreuse audience, où était la princesse d'Harcourt. Dès qu'il me vit, il quitta tout et vint à moi. Je lui dis à l'oreille que je venais de parler au roi longtemps dans son cabinet, tête à tête, et que j'étais fort content; mais que, comme cela avait été fort long et qu'il était alors accablé de gens, je reviendrais le soir lui tout conter. Il voulut le savoir à l'heure même, parce que devant, me dit-il, travailler ce jour-là extraordinairement avec le roi, il voulait être bien instruit, certain qu'il était que le roi ne manquerait pas de lui en parler, et qu'il voulait se mettre en état de me servir. Je lui contai donc toute mon audience. Il me félicita d'avoir si bien parlé.

Madame Chamillart et ses filles furent très-surprises, et me surent grand gré de ce que j'avais pris sur moi leur refus de la quête. Je les trouvai irritées des propos sur elles du grand écuyer et du comte de Marsan son frère, pourtant leurs bons amis. J'attisai ce feu, mais j'eus beau faire, les bassesses et les souplesses des Lorrains auprès d'elles raccommodèrent tout, en sorte qu'au bout d'une quinzaine il n'y parut plus, et Chamillart, aussi piqué qu'elles, n'y résista pas plus longtemps. Il m'apprit, au retour de son travail, qu'avant d'ouvrir son sac, le roi lui avait dit qu'il m'avait vu, conté toute la conversation, et paru tout à fait revenu sur moi, mais encore blessé contre les ducs, sans qu'il eût pu le ramener entièrement, tant la prévention, le faible pour M. le Grand et la préférence déclarée de sa Maintenon pour les princes contre les ducs, le tenaient obscurci contre

l'évidence et contre son propre aveu même à Chamillart d'être content de moi, dont la conduite ne pouvait toutefois être séparée des autres par les choses mêmes que je lui avais dites ; mais c'était un prince très-aisé à prévenir, qui donnait très-rarement lieu à l'éclaircir, qui revenait encore plus rarement, et jamais bien entièrement, et qui ne voyait, n'écoutait, ne raisonnait plus dès qu'on avait l'adresse de mettre son autorité le moins du monde en jeu, sur quoi que ce pût être, devant laquelle justice, droits, raison et évidence, tout disparaissait. C'est par cet endroit si dangereusement sensible que ses ministres ont su manier avec tant d'art, qu'ils se sont rendus les maîtres despotiques en lui faisant accroire tout ce qu'ils ont voulu, et en le rendant inaccessible aux éclaircissements et aux audiences.

Le chancelier fut étonné de ma hardiesse et ravi du succès. Je me tirai d'affaires après, avec le duc de Beauvillier, comme madame de Saint-Simon me l'avait conseillé, et je trouvai qu'elle avait eu raison. Je dis au duc que, n'ayant pas eu le moment de le voir avant le dîner du roi, j'avais pris mon parti de lui parler. Il me témoigna être fort aise que cette audience se fût si bien passée, mais qu'il m'aurait conseillé de l'éviter et d'écrire dans la situation où j'étais, quoique par l'événement j'eusse beaucoup mieux fait. Plusieurs ducs me parlèrent de cette affaire, qui fit du bruit. Rien n'égala la surprise et la frayeur de M. de Chevreuse, avec qui j'étais intimement, et à qui je contai tout; mais quand il entendit que j'avais dit au roi que nous savions qu'il craignait toute discussion et toute décision, il recula six pas : « Vous avez dit cela au roi, s'écria-t-il, et en propres termes, vous êtes bien hardi. — Vous ne l'êtes guère, lui répondis-je, vous autres vieux seigneurs, qui êtes si bien et en familiarité avec lui, et bien faibles de ne lui

oser dire mot, car s'il m'écoute moi jeune homme, point accoutumé avec lui, mal d'ailleurs avec lui, et de nouveau encore plus par ceci; et si la conversation, commencée avec colère, finit après de tels propos par de la bonté et des honnêtetés après qu'elle a duré tant que j'ai voulu, que serait-ce de vous autres, si vous aviez le courage de profiter de la manière dont vous êtes avec lui, et de lui dire ce qu'il faudrait lui dire, et que vous voyez que je lui dis non-seulement impunément, mais avec succès pour moi? » Chevreuse fut ravi que j'eusse parlé de la sorte, mais il en avait encore peur; la maréchale de Villeroy, extrêmement de mes amies, et qui avait infiniment d'esprit et beaucoup de dignité et de considération personnelle, trouva que j'avais très-bien fait, et dit que cette conversation me tournerait à bien. En effet, je sus par M. de Laon que le roi avait dit à Monseigneur que je lui avais parlé avec beaucoup d'esprit, de force et de respect, qu'il était content de moi, que les choses étaient bien différentes de ce que M. le Grand lui avait dit, et que les princesses avaient refusé la quête, ce que Monseigneur lui confirma.

M. de Laon était frère de Clermont, dont j'ai raconté la disgrâce, que Monseigneur aimait toujours. Il m'apprit que Monseigneur se moquait souvent des prétentions des princes et des idées de son amie mademoiselle de Lislebonne là-dessus, quelquefois jusque devant elle, et qu'il n'était point mené par elle ni par madame d'Espinoy là-dessus. Il avait su ce propos du roi à Monseigneur par mademoiselle Choin, avec qui, par son frère, il était demeuré dans la liaison la plus intime. Il me conta plusieurs détails là-dessus, qui m'ôtèrent d'inquiétude sur Monseigneur pour les rangs. Je les contai au duc de Montfort, mon ami intime, qui n'en était pas moins en peine que moi; mais je ne nommai pas mon auteur, qui

ne le voulait pas être. Le rare est qu'il était en grande liaison avec ce prélat par les Luxembourg; il lui en gardait le secret, et me l'avait bien voulu confier, tellement que le duc de Montfort, qui ne me voyait en nulle liaison avec Monseigneur ni avec personne de sa cour particulière, ne pouvait s'imaginer d'où je les avais sus, et pensait presque qu'il fallait que le diable me l'eût dit.

Je me suis peut-être trop étendu sur une affaire qui se pouvait beaucoup plus resserrer. Mais, outre qu'elle est mienne, il me semble que c'est plus par des récits détaillés de ces choses de cour particulières qu'on la fait bien connaître, et surtout le roi si enfermé et si difficile à pénétrer, si rare à approcher, si redoutable à ses plus familiers, si plein de son despotisme, si aisé à irriter par ce coin-là, si difficile à en revenir, même en voyant la vérité d'une part et la tromperie de l'autre, et toutefois capable d'entendre raison quand il faisait tant que de vouloir bien écouter, et que celui qui lui parlait la lui montrait même avec force, pourvu qu'il le flattât sur son despotisme, et assaisonnât son propos du plus profond respect : tout cela se touche au doigt par les récits mieux que par toutes les paroles : c'est ce qui se voit bien naturellement dans celui-ci, et dans ce que j'ai raconté en son temps de l'affaire de madame de Saint-Simon, de madame d'Armagnac, et de la princesse d'Harcourt avec la duchesse de Rohan.

Le roi et l'empereur n'étaient pas en repos chez eux. Outre la guerre extérieure, les mécontents de Hongrie, en nombre effrayant et appuyés de plusieurs seigneurs et de beaucoup de noblesse, s'étaient emparés des villes, des montagnes de Hongrie et d'une partie des mines. Quantité de châteaux s'étaient rendus à eux où ils avaient trouvé beaucoup de canons. Ils étaient descendus dans la plaine, et se montraient à main armée autour de Pres

bourg. Leurs partis mettaient le feu à des villages dont l'incendie se faisait voir de Vienne, et l'empereur pensa être surpris dans un château où il dînait à une partie de chasse. L'effroi qu'il en eut lui fit ordonner d'apporter de Presbourg à Vienne la couronne de Hongrie, qui, depuis les premières invasions des Turcs, avait été apportée de Bude, capitale du royaume, à Presbourg. C'est une couronne d'or qui, envoyée de Rome vers l'an mil, au duc de Pologne qui s'était fait baptiser et se voulait faire déclarer roi, fut enlevée par Etienne, duc de Hongrie, qui en prit le titre de roi. Il fut reconnu saint dans la suite, et la vénération de cette couronne a passé jusqu'à la superstition parmi les Hongrois.

Les fanatiques du Languedoc et des Cevennes occupaient des troupes qui en écharpaient quelques pelotons de temps en temps, mais qui ne faisaient pas grand mal au gros. On surprit des Hollandais qui leur portaient de l'argent et des armes avec de grandes promesses de secours. Genève les soutenait aussi de tout ce qu'elle pouvait sourdement, et les fournissait de prédicants. Le plus embarrassant était leurs intelligences dans le pays même. Rochegude, gentilhomme de 10 à 12,000 livres de rente, fut entre autres arrêté, accusé par un officier hollandais qui fut pris, et qui, pour ne pas être pendu, le décela et promit de découvrir beaucoup d'autres choses. C'était à Rochegude que lui et ses camarades avaient ordre de s'adresser, quand ils auraient besoin d'argent, d'armes et de vivres, et il y en avait plusieurs, gens distingués dans ce pays-là, qui ne donnaient aucun soupçon, et qui se trouvèrent des plus avant dans cette révolte.

CHAPITRE CXXIX.

1704. La duchesse de Nemours rappelée. — Mariage de Nangis et de mademoiselle de la Hoguette. — Mariage du vidame d'Amiens et de mademoiselle de Lavardin. — Visites du roi et de la reine et des filles de France, etc. — Époque de leur cessation. — Deuils d'enfants et leur cause. — Messages. — Envois. — Réception d'un valet de pied envoyé par le roi au duc de Montbazon. — Le comte d'Ayen, duc par démission de son père. — Mort de Sainte-Mesme. — Mort du baron de Bressé. — Mort de madame de Boisdauphin. — Mort de Termes et sa cruelle aventure. — Mort de l'infante de Portugal. — Tessé en Italie; sa bassesse. — Petit combat en Italie : conduite de Vendôme. — Flatterie artificieuse de Vaudemont. — Autre action en Italie. — Tessé en Savoie; la Feuillade en Dauphiné fait lieutenant général seul. — Le grand prieur général d'armée. — Le fils unique de Vaudemont feld-maréchal des armées de l'empereur.

Cette année commença par un acte de bonté du roi, dont il est vrai qu'il aurait pu s'épargner la matière. Puysieux, ambassadeur en Suisse, avait son frère le chevalier de Sillery, attaché de toute sa vie au prince de Conti, plus de cœur encore que d'emploi. Il était son premier écuyer, et intimement avec son frère. La conduite de madame de Nemours, de ses gens d'affaires et

de ses partisans à Neufchâtel, avait fort embarrassé les vues et les démarches de ce prince, et souvent déconcerté tous ses projets. Il était ardent sur cette affaire, dont ses envieux lui reprochaient que la richesse lui tenait bien plus au cœur que n'avait fait la couronne de Pologne. Puysieux le servit autant, et plus même que ne lui permettait son caractère, et l'impartialité du roi entre les prétendants. Il n'y en avait aucun de plus opposé au prince de Conti, ni de plus aimé et autorisé à Neufchâtel, que madame de Nemours qui possédait ce petit état depuis si longtemps, et qui en voulait disposer en faveur de ce bâtard de Soissons qu'elle avait déclaré son héritier et de ses filles. Elle fut desservie auprès du roi, et Puysieux eut beau à la donner comme peu mesurée avec un prince du sang, et trop altière sur l'exécution des ordres du roi dans sa conduite, si bien qu'enfin elle fut exilée en sa maison de Coulommiers. Elle en reçut l'ordre et l'exécuta sans se plaindre avec une fermeté qui tint encore plus de la hauteur, et de ce lieu, agit dans ses affaires avec la même vivacité et aussi peu de mesure contre le prince de Conti, sans qu'il lui échappât ni plainte, ni reproche, ni excuse, ni le moindre désir de se voir en liberté. A la fin on eut honte de cette violence qui durait depuis trois ans sur une princesse de plus de quatre-vingts ans, et pour des affaires de son patrimoine. Elle fut exilée sans l'avoir mérité, elle fut rappelée sans l'avoir demandé. Elle vit le roi deux mois après, qui lui fit des honnêtetés, et presque des excuses.

Nangis, le favori des dames, épousa, dans les premiers jours de cette année, une riche héritière, fille du frère de l'archevêque de Sens, la Hoguette.

En même temps il s'en fit un autre qui surprit un peu le monde : ce fut celui du vidame d'Amiens, second fils

du duc de Chevreuse, avec l'aînée des deux filles que le marquis de Lavardin avait laissées de son second mariage avec la sœur du duc et du cardinal de Noailles, laquelle était morte devant lui. Ces filles, d'un nom illustre, mais éteint, étaient riches par la mort de leur frère, tué, comme on l'a vu, à la bataille de Spire. Elles étaient sous la tutelle des Noailles qui, seuls, pouvaient disposer d'elles. Le duc de Noailles avait, depuis nombre d'années, de ces procès piquants avec M. de Bouillon pour la mouvance de ses terres du vicomté de Turenne. Ils avaient pris toutes sortes de formes dans cette longue durée, et par les tribunaux, et par la conciliation. M. de Chevreuse s'en était fort mêlé, et les choses semblaient fort adoucies, lorsque depuis peu M. de Bouillon fit envoyer des troupes dans cette vicomté pour y châtier une révolte de plusieurs vassaux contre lui, qu'il publia excités et protégés par M. de Noailles. L'éclat entre eux se renouvela. M. de Noailles en fut peiné ; M. de Chevreuse s'entremit encore, et on prétendit que les Noailles se hâtèrent de proposer et de brusquer ce mariage pour gagner M. de Chevreuse, et sortir d'affaire par son moyen. Le vidame avait père et mère et un frère aîné qui avait des enfants, force dettes du père et du frère, et la succession du duc de Chaulnes, qui le regardait après M. de Chevreuse, fort obérée. On ne lit point dans l'avenir, et personne n'imaginait alors que ce cadet vidame aurait la charge de son père, serait fait duc et pair, et deviendrait maréchal de France.

Il faut ici placer l'époque de la cessation des visites de madame la duchesse d'Orléans aux dames non titrées et reprendre cette matière de plus haut. Jusqu'en 1678 la reine allait voir les duchesses à leur mariage, à leurs couches, à la mort des parents dont elles drapaient. Le

roi avait cessé de venir exprès à Paris quelques années auparavant, et les avait toujours visitées jusque-là, même les ducs. Il haïssait le duc de Lesdiguières, de l'orgueil duquel il était choqué. C'était un seigneur qui, par soi et par l'héritière de Retz qu'il avait épousée, se trouvait des biens immenses, qui dépensait plus qu'à proportion, et qui, avec le gouvernement de Dauphiné où il était adoré et qu'il avait eu après ses pères, depuis le connétable de Lesdiguières, faisait sa cour comme autrefois, et non comme le roi voulait qu'on la lui fît. Avec une brillante valeur, des talents pour la guerre, et ceux encore d'y plaire, il avait capté les troupes. Avec moins de vent et plus de réflexion c'eût été un homme en tout temps dans un royaume. Il n'était pas moins considéré à la cour, et à la mode parmi les dames et dans le monde. Il mourut à trente-six ans, en mai 1681, d'une pleurésie qu'il prit pour avoir bu à la glace au sortir d'une partie de paume, à Saint-Germain. Le roi, qui pourtant envoya de Versailles savoir de ses nouvelles, car cela était encore alors sur ce pied-là, ne put cacher son soulagement de cette mort. Il ne laissa qu'un fils unique, né en octobre 1678, que nous avons vu en son temps épouser une fille de M. de Duras, mourir sans enfants ensuite, et laisser sa dignité au vieux Canaples, en qui enfin elle s'éteignit. Madame de Lesdiguières était une manière de fée qui dédaignait tous les devoirs, qui par conséquent était peu aimée et qui se consola aisément d'un mari qui ne vivait pas uniquement pour elle, qui forçait son humeur impérieuse et particulière par une maison toujours ouverte, et qui la laissait maîtresse de tout dans la plus grande opulence.

Ce fut donc par elle que le roi commença à retrancher aux duchesses, et en même temps aux princesses étrangères, les visites de la reine. Quelque soumise qu'elle

fût en tout au roi, quelque soigneuse qu'elle fût de lui plaire, quelque pure que fût sa vertu, sans jamais avoir donné lieu au plus léger soupçon, quelque incapable que fût d'ailleurs son génie doux et borné de donner la moindre inquiétude, le roi ne laissait pas de s'importuner de son attachement pour les Carmélites de la rue du Bouloy où elle venait souvent. Ces filles en étaient devenues importantes. Il se trouva des femmes qui faute de mieux s'intriguèrent avec elles et y voyaient la reine. Il y en eut même de la cour. Le roi voulut rendre ces visites plus rares pour rompre peu à peu ce commerce. Le prétexte des visites à faire aux occasions servait à se rabattre aux Carmélites. Tout cela, joint avec ce goût inspiré par les ministres d'abaisser tout, fit de ce tout ensemble une occasion qui attira cette décision du roi que la reine ne visiterait plus que les princesses du sang.

Sur cet exemple, madame la Dauphine, qui a passé les dix années qu'elle a vécu en France, grosse, en couches, ou malade de la longue maladie dont elle mourut en 1690, ne sortit point de Versailles et ne visita point; et, de l'un à l'autre, Madame, farouche et particulière, avec sa couche de gloire, n'en voulut pas faire plus que madame la Dauphine; de là madame la duchesse de Bourgogne en usa de même, puis madame la duchesse de Berry. Monseigneur cessa aussi, comme le roi, de faire des visites; mais Monsieur n'y manquait point à Versailles et à Paris, et les trois fils de Monseigneur à Versailles seulement, mais sans aller à Paris. Ils allaient même quelquefois chez des dames non titrées, mais fort rarement et par une distinction très-marquée. Pour les petites-filles de France, elles allaient non-seulement chez les dames titrées en toute occasion, mais aussi chez toutes les dames de qualité. Les trois filles de Gaston n'y ont jamais manqué. Mademoiselle, sous prétexte de ne

faire des visites qu'avec Madame, n'alla point, mais madame la duchesse de Chartres, puis d'Orléans, alla partout. Elle continua longtemps encore après la mort de Monsieur; puis, sous prétexte d'incommodité, après de paresse, et que ces visites ne finissaient point, elle se rendit plus rare chez les femmes non titrées, et finalement se laissa entendre à ces mariages du marquis de Roye, de Nangis et du vidame, qu'elle n'irait plus chez pas une que chez celles à qui, par amitié seulement et non plus par un devoir qui la fatiguait, elle voudrait bien faire cette distinction. On s'en plaignit, et ce fut tout. On voulait plaire, aller à Marly, et par conséquent ne pas se brouiller avec elle, quoiqu'à dire vrai, elle n'y influât rien. Mais telle est la misère du monde. Le roi mort, et M. le duc d'Orléans régent, il se défit de tous devoirs et de toutes visites, sous prétexte qu'il n'en avait pas le temps, et madame sa femme se laissa entendre qu'elle ne visiterait plus que les princesses du sang. Ainsi elle fit comme la reine; et comme M. le duc d'Orléans était alors roi pour longtemps dans le bas âge du véritable, cela passa sans que personne osât souffler. Tels ont été les progrès sur les visites. Tout ce qui en est resté sont celles des princes et des princesses du sang, que les prétextes de Marly et d'autres absences retranchent tant qu'elles peuvent. Mais quelques usurpations qu'elles aient faites en tout genre, elles n'en sont pas encore venues, en 1741, à déclarer qu'elles ne visiteraient plus même les femmes non titrées.

Il faut dire tout de suite que dans les premiers jours de cette année M. le prince de Conti perdit son second fils à l'âge de sept mois. On n'avait point porté le deuil des enfants du roi et de la reine, ni de ceux de Monsieur, morts en nombre jusqu'à l'âge de sept ans, ni fait de compliments sur ces pertes. Le désir de relever les bâtards

avait fait porter le deuil d'un maillot de M. du Maine, et lui faire des compliments. Il n'y eut donc pas moyen de l'éviter pour celui du prince de Conti. Au lieu d'un gentilhomme ordinaire que le roi envoyait toujours aux princes du sang, il envoya un maître de sa garde-robe à M. le Prince, qui le devait avoir depuis qu'à la mort de Monsieur il avait eu les honneurs de premier prince du sang, et à M. le prince de Conti, qui, simple prince du sang, ne devait avoir qu'un gentilhomme ordinaire. Cela fut fait pour les bâtards, à qui, dans les occasions, le roi envoya, comme aux princes du sang, un maître de sa garde-robe, et bien que, dans la suite, cela ne se fit pas toujours, il fut rare que les uns et les autres n'eussent pas le message d'un maître de la garde-robe.

Aux mêmes occasions où la reine visitait, et aux personnes qu'elle visitait, même aux ducs et aux princes étrangers qu'elle ne visitait pas, le roi envoie, jusqu'à aujourd'hui, un gentilhomme ordinaire; on lui présente un fauteuil; on l'invite à s'y asseoir et à se couvrir; on lui donne la main; on le conduit au carrosse, et les duchesses au milieu de leur seconde pièce. La reine et les deux dauphines envoyaient un de leurs maîtres d'hôtel; celui de la reine était traité comme le gentilhomme ordinaire, celui des dauphines, sans descendre le degré. Je ne sais qui a avisé cette reine-ci de n'envoyer qu'un page : ce n'est pas qu'elle soit plus reine que l'épouse de Louis XIV, ni qu'elle soit tout à fait de si bonne maison. Ce page aussi est reçu et traité fort médiocrement. Monseigneur et les trois princes ses fils envoyaient un écuyer; car ces trois derniers ne visitaient qu'à la cour, et ne venaient point à Paris.

J'ai ouï conter au feu roi qu'étant encore fort jeune, mais majeur, il avait écrit à M. de Montbazon par un de

ses valets de pied. M. de Montbazon était grand veneur et gouverneur de Paris, où il y avait lors bien des affaires dont ce duc se mêlait. Le valet de pied, parti de Saint-Germain, ne le trouva point à Paris, et l'alla chercher à Couperay, où il était. M. de Montbazon s'allait mettre à table : il reçut la lettre, y répondit, la donna au valet de pied, qui fit la révérence pour s'en retourner. « Non pas cela, lui dit le duc de Montbazon, vous êtes venu de la part du roi, vous me ferez l'honneur de dîner avec moi ; » le prit par la main et le mena dans la salle, le faisant passer devant lui aux portes. Ce valet de pied confondu, et qui ne s'attendait à rien moins, se fit tirer d'abord, puis, tout éperdu, se laissa faire et mettre à la belle place. Il y avait force compagnie à dîner, ce que le roi n'oublia pas, et toujours le valet de pied servi de tout le premier par le duc de Montbazon. Il but à la santé du roi, et pria le valet de pied de lui dire qu'il avait pris cette liberté avec toute la compagnie. Au sortir de table, il mena le valet de pied sur le perron, et n'en partit point qu'il ne l'eût vu monter à cheval. « Cela s'appelle savoir vivre, » ajouta le roi. Il a fait ce conte souvent, et toujours avec complaisance, et je pense pour instruire les gens de ce qui lui était dû, et de quelle sorte les seigneurs anciens savaient en faire leur devoir.

Le duc de Noailles, au commencement de cette année, obtint enfin le consentement de madame de Maintenon, pour céder son duché à son fils, le comte d'Ayen, qui prit le nom de duc de Noailles, et le père celui de maréchal. Madame de Maintenon ne voulut jamais que sa nièce fût assise en se mariant, et lui fit acheter son tabouret par le délai de quelques années. Elle avait de ces modesties qui sentaient fort le relan de son premier état, mais qui pourtant ne passaient pas l'épiderme.

Sainte-Mesme, d'une branche séparée de celle des

maréchaux de l'Hôpital et de Vitry, mourut en ce commencement d'année. Je le remarque par la grande réputation qu'il s'était acquise parmi les savants de l'Europe; grand géomètre, profond en algèbre et dans toutes les parties des mathématiques; ami intime, et d'abord disciple du célèbre P. Malebranche, et si connu lui-même par son livre des *Infiniment Petits*. Sa mauvaise vue et son goût diminuant pour ces sciences abstraites, l'avaient retiré de bonne heure de la guerre et pour ainsi dire du monde.

En même temps mourut le baron de Bressé à Paris, celui même dont j'ai parlé sur le siége de Namur; il était fort vieux et cassé, et avait du roi autour de 20.000 livres de rente, et était lieutenant général.

Madame de Boisdauphin mourut aussi à Paris à quatre-vingts ans. Elle était sœur de Barentin, président au grand conseil, et fort riche héritière. Elle avait épousé en premières noces M. de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre, fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, dont elle n'avait eu que madame de Louvois; elle était veuve en secondes noces, sans enfants, du frère aîné de M. de Laval, père de la maréchale de Rochefort. M. de Louvois toute sa vie avait eu une grande considération pour elle, et ses enfants après lui : c'était une femme aussi qui savait se faire rendre.

Termes mourut aussi presqu'en même temps. M. de Montespan et lui étaient enfants des deux frères. Il était pauvre, avait été fort bien fait, et très-bien avec les dames en sa jeunesse; je ne sais par quel accident il avait un palais d'argent qui lui rendait la parole fort étrange; mais ce qui surprenait, c'est qu'il n'y paraissait plus dès qu'il chantait avec la plus belle voix du monde. Il avait beaucoup d'esprit et fort orné, avait peu servi et avait

bonne réputation pour le courage. Sans avoir bougé de la cour, à peine y put-il obtenir une très-petite subsistance. Je pense que le mépris qu'il s'y attira l'y perdit. Il eut la bassesse de vouloir être premier valet de chambre, et personne ne doutait qu'il ne rapportât tout au roi, tellement qu'il n'était reçu dans aucune maison, ni abordé de personne. Il était poli et accostant, mais à peine lui répondait-on en fuyant, tellement qu'il vivait dans une solitude entière au milieu du plus grand monde. Le roi lui parlait quelquefois, et lui permettait d'être à Marly dans le salon et à ses promenades dans ses jardins tous les voyages, sans demander, mais aussi sans avoir jamais de logement : il louait une chambre au village. Il reçut une fois à Versailles une grêle de bastonnade de quatre ou cinq Suisses qui l'attendaient sortant de chez M. le Grand, à une heure après minuit, et l'accompagnèrent toujours frappant tout le long de la galerie. Il en fut moulu et plusieurs jours au lit. Il eut beau s'en plaindre et le roi se fâcher, les auteurs se sauvèrent sitôt qu'ils ne se trouvèrent plus. Quelques jours auparavant, M. le Duc et M. le prince de Conti avaient fait un souper chez Langlée, à Paris, après lequel il s'était passé des choses assez étranges. Le roi leur en lava la tête; ils crurent bien être assurés d'en avoir l'obligation à Termes, et le firent régaler comme je viens de dire, incontinent après. Cela fit un grand vacarme; mais on n'en fit que rire, et le roi fit semblant d'ignorer les auteurs. Il était vieux, brouillé avec sa femme, qui était fort peu de chose, et ne laissa qu'une fille religieuse, et un frère obscur, connu de personne et qui ne se maria point.

L'infante aînée de Portugal mourut bientôt après. Elle avait huit ans, et nonobstant ce peu d'âge, on avait flatté la cour de Lisbonne que l'archiduc l'épouserait.

Tessé, qui n'avait servi que de chausse-pied en Dauphiné à la Feuillade, l'y avait bientôt laissé en chef et s'en était allé à Milan. Il prévit en habile et bas courtisan que M. du Maine et madame de Maintenon l'emporteraient tôt ou tard sur la fermeté que le roi lui avait marquée en prenant ses derniers ordres contre le désir des bâtards, et leur compétence à établir avec les maréchaux de France ; il prévit de plus que, quoi qu'il pût arriver, cette protection pour lui était plus solide que le plaisir de prendre le commandement sur M. de Vendôme. Il n'en voulut pas perdre l'occasion : il prit celle d'une apparence d'action, s'en alla en poste seul et en *carabin* joindre M. de Vendôme, mit dans sa poche sa commission pour commander l'armée et M. de Vendôme même, et ne prétendit qu'à l'état de volontaire. Vendôme ne lui fit pas la moindre civilité d'aucune déférence, et continua en sa présence à donner l'ordre et à commander comme si Tessé n'y eût pas été. C'était bien connaître le roi et le crédit de son intérieur, que d'en user ainsi après ce qu'il lui avait si positivement ordonné au contraire, et en même temps faire peu de cas de son bâton et de soi, en comparaison de sa fortune, que toutefois, au point où il en était arrivé, il pouvait trouver être faite.

Peu de jours après, M. de Vendôme battit une partie de l'arrière-garde du comte de Staremberg, général des impériaux ; quatre cents hommes tués, cinq cents prisonniers, trois chariots remplis de pain firent du bruit à Versailles. M. de Vendôme assaisonna cette nouvelle de la promesse d'attaquer les ennemis le lendemain. Il savait bien qu'il n'en ferait rien. Ses courriers étaient sans nombre, ou pour des bagatelles qu'il faisait valoir et qui trouvaient des prôneurs, ou pour des assurances de choses qui ne s'exécutaient point et qui trouvaient leurs excuses dans les mêmes personnes, et le roi s'en laissait persua-

der. M. de Vaudemont écrivit de Milan au roi sur cette bagatelle une félicitation, comme assuré que ses ennemis seraient incontinent chassés d'Italie. C'était la même cabale et les mêmes applaudissements : tout cela s'avalait et réussissait à merveille. Mais, pour cette fois, M. de Vendôme fit encore quelque chose : il culbuta huit cents chevaux et six bataillons de l'arrière-garde de Staremberg dans l'Orba. Besons et Saint-Frémont, à la tête de notre cavalerie, et Albergotti avec quinze cents grenadiers, firent cette expédition. Elle ne fut pas sans perte et beaucoup de blessés. Il en coûta mille hommes aux impériaux tués ou pris. Solari, qui commandait ceux-ci, tué, et le prince de Lichtenstein pris fort blessé.

Tessé s'en était retourné à Pavie, d'où il regagna Milan, et au commencement de février s'en retourna commander en Savoie. En meme temps la Feuillade fut fait lieutenant général seul, demeura en son gouvernement en Dauphiné, et fut destiné pour l'armée de M. de Vendôme. Ainsi maréchal de camp tout d'un coup, en chef en Dauphiné aussitôt après, et sans presque aucun intervalle lieutenant général, c'est le train que Chamillart mena un homme pour qui le roi lui avait déclaré qu'il ne ferait jamais rien. Tout de suite le grand prieur, si mal avec le roi et qui avait eu tant de peine à servir, puis à aller avec son frère, fut envoyé commander les troupes dans le Mantouan et le Milanez, et incontinent après eut une petite armée avec le nom, la patente, les appointements et le service de général d'armée en chef, séparément de M. de Vendôme, avec qui il fut comme sont deux maréchaux de France qui ont chacun une armée à part dans les mêmes pays, qui se concertent, mais dont l'ancien des deux conserve la supériorité sur l'autre. En même temps le fils unique de Vaudemont fut fait feld-maréchal par l'empereur, avec Staremberg, Heister et

Rabutin, qui est, à l'égard du militaire, ce que sont nos maréchaux de France : ainsi Vaudemont prospérait des deux côtés, et le roi lui savait toujours le meilleur gré du monde.

CHAPITRE CXXX.

Le maréchal de Villeroi et la marquise de Bedmar à Versailles. — Grande sévérité du conseil de guerre à Vienne. — Progrès des mécontents de Hongrie. — Villeroi en Flandre; le baron Pallavicin. — Mariage du fils aîné de Tallard avec la fille unique de Verdun; Tallard sur le Rhin : Coigny sur la Moselle : 200,000 livres de brevet de retenue au maréchal de Boufflers sur sa charge, qui ne sert point. — Adoration de la croix ôtée aux ducs. — Mort du duc d'Aumont : sa dépouille. — Mort du cardinal Norris. — Mort de madame de Lyonne; ses enfants. — Mort et deuil d'un fils de l'électeur de Bavière. — La duchesse de Ventadour gouvernante survivancière des enfants de France. — Le maréchal de Chateaurenaud lieutenant général de Bretagne. — Walstein mis en liberté. — Phélypeaux et Vernon échangés. — Mort d'Harlay, conseiller d'état. —Mort de Cohorn. — Villars en Languedoc, et Montrevel en Guyenne. — On me fait une opération pour une saignée. — Chamillart m'avait raccommodé avec le roi, Maréchal achève. — Activité mal reçue du comte de Marsan. — Mort du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et du cardinal de Furstemberg. — Leur dépouille.

Le maréchal de Villeroy, demeuré pour tout l'hiver à Bruxelles, vint à la mi-janvier faire un tour à la cour, où le roi le reçut, après neuf mois d'absenee, avec des marques de faveur très-distinguées. La marquise de Bedmar, venant d'Espagne, s'y trouva en même temps, allant joindre son mari en Flandre. La duehesse du Lude

la présenta au roi dans son cabinet, dont les portes demeurèrent ouvertes. La duchesse d'Albe et la maréchale de Cœuvres, comme grandes d'Espagne, l'accompagnèrent. Le roi la baisa et lui fit toutes sortes d'honnêtetés; il lui dit qu'il avait résolu de faire son mari chevalier de l'ordre. Madame la duchesse de Bourgogne la baisa chez elle où ce même cortége se trouva. On ne s'assit point. Au souper, la marquise de Bedmar, comme grande d'Espagne, prit son tabouret, et, après le souper congé du roi, qui, en passant pour entrer dans son cabinet, lui fit encore des merveilles, et lui dit qu'il avait ordonné dans toutes les places par lesquelles elle passerait qu'on l'y reçût avec les mêmes honneurs que dans celles de la Flandre espagnole.

Le conseil de guerre de Vienne donna, vers ce même temps, un grand exemple de sévérité. Par son jugement, le comte d'Arco eut la tête coupée pour avoir mal défendu Brisach, avec Marcilly, à qui le bourreau cassa l'épée et lui en donna plusieurs coups sur la tête; le lieutenant de roi, comme nous parlons en France, et le major de la place furent dégradés des armes. La mauvaise humeur des progrès des mécontents put un peu contribuer à cette sévérité, qui fit beaucoup murmurer les officiers impériaux.

Ces mécontents inquiétaient l'empereur jusque dans Vienne, dans les faubourgs duquel ils avaient osé aller prendre des bateaux pour passer dans l'île de Schutt, en sorte que le prince Eugène fut obligé de faire faire des redoutes le long du Danube; ils ne laissèrent pas de piller un autre faubourg de cette capitale. Ils s'emparèrent d'Agria, des quatre villes des montagnes où sont les mines, de quelques autres jusqu'auprès de Presbourg, qui n'est qu'à dix lieues de Vienne, se firent voir dans l'Autriche, la Silésie et la Moravie, et refusèrent les

propositions qui leur furent faites par le comte Palfi de la part de l'empereur. Strigonie, autrement Gra, se soumit à eux avec presque toute sa garnison. Ils coupèrent la communication de la Bohême à Vienne, et le prince Eugène, ne se croyant plus en sûreté à Presbourg, se retira à Vienne. Ils pillèrent une île du Danube, que l'empereur avait donnée à ce prince, prirent tous ses équipages et ravagèrent la grande île de Schutt. Ils se divisèrent en plusieurs corps qui prirent la forteresse de Montgatz et Hermanstadt, capitale de la Transylvanie, s'établirent en divers postes de Moravie et de Styrie, prirent Canise, firent des courses jusqu'à Gratz, capitale de Styrie, et obligèrent le général Heister de se retirer sous Vienne avec cinq mille hommes qu'il commandait. Ils brûlèrent les environs de cette demeure impériale, d'où on voyait les feux et d'où on ne pouvait sortir ni entrer librement faute de troupes pour les écarter, et où la consternation fut d'autant plus grande, que l'envoyé de Hollande à Vienne s'employa inutilement auprès d'eux, et qu'ils rejetèrent les propositions qu'il leur fit de la part de l'empereur.

Le maréchal de Villeroy s'en retourna à Bruxelles après quelque séjour à la cour; il s'y prit d'affection pour le baron Palavicin, dont il fit bientôt après son homme de confiance dans son armée où il alla servir. Ce baron était un grand homme très-bien fait, de trente-cinq ans ou environ, point marié, et de beaucoup d'esprit, de valeur et de talents pour la guerre et pour l'intrigue, dont on n'a jamais bien démêlé l'histoire. Il avait été fort bien avec M. de Savoie, dont son père était grand écuyer, et sa mère dame d'honneur d'une des deux duchesses. Il fut arrêté avec les troupes de ce prince et donna sa parole. M. de Savoie lui manda de revenir en Piémont, il s'en excusa sur la parole qu'il avait donnée.

M. de Savoie lui récrivit que, s'il ne revenait, il s'attirerait son indignation. Là-dessus Palavicin abandonna le service de Savoie et se donna à celui de France, sans qu'on ait jamais pu savoir la cause du procédé du maître ni du sujet. Il eut 2,000 écus de pension en arrivant. Le maréchal de Villeroy, qui aimait les étrangers et les aventuriers, s'infatua de celui-ci qui devint son homme de confiance dans la suite, à la cour comme à l'armée, où cette faveur du général excita beaucoup de jalousie.

Le maréchal de Tallard s'en alla en Forez marier son fils aîné à la fille unique de Verdun, très-riche héritière et qui en avait aussi l'humeur et la figure. Tallard et Verdun étaient enfants des deux frères et avaient ensemble des procès à se ruiner que ce mariage termina. Verdun était un homme de beaucoup d'esprit, mais singulier, qui n'avait jamais guère servi ni vu de monde qu'à son point et à sa manière, et qui n'avait jamais fait grand cas de son cousin Tallard, ni guère aussi de la cour ni de la fortune. Tallard partit bientôt après vers le Rhin et Coigny sur la Moselle, commander un corps comme faisait auparavant M. d'Harcourt. Le maréchal de Boufflers ne servit point cette année, le roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de 200,000 liv. de brevet de retenue sur sa charge.

J'étais allé passer la semaine sainte à la Ferté et à la Trappe, d'où je revins à Versailles le mercredi de Pâques. J'appris en arrivant le grand parti que M. le Grand venait de tirer de la quête de sa fille. Le matin du vendredi saint, il vint trouver le roi et lui demanda avec un audacieux empressement d'aller avec ceux de sa maison à l'adoration de la croix. Les ducs y allaient de tout temps en rang d'ancienneté après le dernier prince du sang, et depuis peu d'années après les bâtards, et après les ducs, les grands officiers de la maison du roi dans

le rang de leurs charges, sans qu'aucun prince étranger y eût jamais été admis. Le roi, surpris de la demande, refusa et répondit que cela ne se pouvait, parce que les ducs y allaient. C'est où le grand écuyer l'attendait. Il demanda à les précéder, non qu'il l'espérât, mais pour réussir à ce qui arriva. Le roi fut embarrassé. M. le Grand insista, appuyé sur la faiblesse qu'il connaissait au roi pour lui, qui en sortit par lui dire que ni ducs ni princes n'iraient. En donnant l'ordre il dit au maréchal de Noailles, capitaine des gardes en quartier, d'en avertir les ducs, qui répondit mollement, en représentant leur droit usité de tout temps. Le parti du roi était pris, et le peu que dit M. de Noailles, et d'un ton à peu imposer, n'était pas pour le faire changer. Il n'y avait presque aucun duc à Versailles, même des plus à portée du roi, qui profitaient de ces jours de dévotions pour les leurs et pour leurs affaires. M. de la Rochefoucauld montait en carrosse de chez le cardinal de Coislin lorsqu'on lui vint dire cette nouveauté. Il se mit à pester, et n'osa jamais aller trouver le roi. Il partit et alla ronger son frein aux Basses-Loges de Saint-Germain, où il allait tous les ans à pareil jour se retirer. Ainsi cette distinction fut perdue en échange de celle que les princes étrangers s'étaient voulu faire de la quête, et qui avait avorté, et personne n'alla plus depuis à l'adoration de la croix que les princes du sang et les bâtards. Je m'en allai tout de suite à Paris sur cette nouvelle, et je ne revins de plusieurs jours à la cour.

Le duc d'Aumont mourut d'apoplexie le matin du mercredi saint. Villequier, son fils aîné, qui était premier gentilhomme de la chambre en survivance, eut le gouvernement de Boulogne et du pays Boulonnais qu'avait son père, et prit le nom de duc d'Aumont.

Le cardinal Norris, moine augustin, a laissé un si

grand nom parmi les savants que je ne veux pas omettre sa mort qui arriva en ce temps-ci. Il était d'origine irlandaise; il y en a encore de son nom en Irlande et en Angleterre, et encore aujourd'hui l'amiral Norris fait parler de lui avec ses escadres anglaises. Ce docte cardinal fut des congrégations de Rome les plus importantes, et il avait succédé au cardinal Casanata, si célèbre par son savoir et par cette bibliothèque si nombreuse et si recherchée qu'il avait assemblée, et qu'il donna à la Minerve dans la place de bibliothécaire de l'église. Il n'est pas de mon sujet de m'étendre sur ce grand cardinal, il suffira ici de n'avoir pas oublié de faire mention de lui.

Madame de Lyonne mourut quelques jours après à Paris : elle était Payen, d'une famille de Paris, veuve de M. de Lyonne, secrétaire d'état, mort en 1671, le plus grand ministre du règne de Louis XIV. C'était une femme de beaucoup d'esprit, de hauteur, de magnificence et de dépense, et qui se serait fait compter avec plus de mesure et d'économie; mais elle avait tout mangé il y avait longtemps, et vivait dans la dernière indigence, dans sa même hauteur et l'apparent mépris de tout; mais, à la fin, dans la piété depuis plusieurs années. Sa fille avait été première femme du duc d'Estrées, fils de l'ambassadeur à Rome. De ses trois fils, l'aîné, survivancier de son père, perdit avec lui la charge de secrétaire d'état qui fut donnée à Pomponne, et il eut une charge de maître de la garde-robe dont il ne fit pas deux années de fonctions, quoiqu'il l'ait gardée longtemps. C'était un homme qui avait très-mal fait ses affaires, qui vivait très-singulièrement et obscurément, et qui passait sa vie à présider aux nouvellistes des Tuileries. Il n'eut qu'un fils fort bien fait et distingué à la guerre, mais qui se perdit par son mariage avec la servante d'un cabaret

de Phalzbourg, dont il n'eut point d'enfants, et qu'il voulut faire casser dans la suite sans y avoir pu réussir. Elle le survécut et le survit encore retirée dans une communauté à Paris ; et elle a toujours mené une vie très-sage, et qui la fait estimer. On verra en leur temps les deux autres fils de M. et de madame de Lyonne, l'un riche abbé débauché, l'autre évêque de Rosalie *in partibus* et millionnaire à Siam et à la Chine. Je ne parle pas d'un quatrième, chevalier de Malte, qui n'a point paru ; et voilà ce que deviennent les familles des ministres ! Celles des derniers de Louis XIV ont été plus heureuses, les Tellier, les Colbert, les Chamillart et les Desmarets surtout à bien surprendre.

L'électeur de Bavière perdit aussi un de ses fils. Le roi, pour le gratifier, en prit le deuil pour quinze jours. Il avait l'honneur d'être beau-frère de Monseigneur ; mais sa parenté avec le roi était fort éloignée.

On a vu comment la duchesse de Ventadour s'était mise à Madame pour échapper à son mari et au couvent, la figure qu'elle fit auprès d'elle, et les vues qui la lui firent quitter. Son plus que très-intime ami dès leur jeunesse, le maréchal de Villeroy, travaillait depuis longtemps à leur succès auprès de madame de Maintenon, avec qui il fut toujours très-bien, et qui, par raison de ressemblance, aimait bien mieux les repenties que celles qui n'avaient pas fait de quoi se repentir. Madame de Ventadour, dont l'âge avait dépassé de beaucoup celui de la galanterie, s'était faite dévote depuis quelque temps, et quoiqu'elle alliât à ses anciens plus qu'amis un gros jeu continuel et bien d'autres choses avec sa dévotion, la coiffe, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices et des jargons de dévotion à propos, l'avaient lavée de toute tache, et les maux que ces taches lui avaient causés ne parurent pas même un obstacle à la place

de gouvernante. Le roi dit donc un matin, à la fin de mars. à la maréchale de la Mothe, qui par cette place lui faisait sa cour à ces heures-là dans son cabinet, qu'il s'était trouvé si bien d'elle auprès de ses enfants et auprès de ceux de Monseigneur, qu'il la destinait à ceux de monseigneur le duc de Bourgogne, mais qu'en même temps, pour ménager sa santé, il lui adjoignait la duchesse de Ventadour, sa fille, pour survivancière et pour la soulager dans les soins pénibles de cette charge. La maréchale se trouva fort étourdie; elle aimait sa fille, mais non pas jusqu'à se l'associer. On avait eu beau la tourner de toutes les façons, jamais elle n'y avait voulu entendre. Elle disait qu'il était ridicule de mettre, auprès des enfants de France, une femme qui n'avait jamais eu d'enfants, et balbutiait pis entre ses dents, de telle sorte qu'allant toujours à la parade elle leur fit prendre le parti de l'emporter à son insu. Aussi parut-elle fort mécontente; la bonne femme craignait de n'être plus maîtresse, de passer pour radoter, et ne se contraignit pas sur son dépit aux compliments du monde, et beaucoup moins sur sa fille qu'elle reçut fort mal. Elle était à Paris, d'où elle arriva sur cette nouvelle et entra par-derrière dans le cabinet de madame de Maintenon, où, tandis que le roi travaillait dans la pièce joignante, elle présente, madame la duchesse de Bourgogne jouait avec des dames familières et les deux fils de France, entrant quand elle voulait, mais seule, où était le roi. Madame de Ventadour y arriva donc, si transportée, si éperdue de joie, qu'oubliant ce qu'elle était, elle se jeta à genoux en entrant et se traîna ainsi jusqu'à madame la duchesse de Bourgogne, qui alla l'embrasser et la relever. Elle en fit autant lorsqu'après les premiers compliments cette princesse la mena où était le roi, dont la surprise de cette action fut extrême; jamais personne ne fut si hors

de soi. Elle eut 12,000 livres d'augmentation de pension aux 8,000 qu'elle avait déjà.

Le maréchal de Châteaurenaud eut bientôt après la lieutenance générale de Bretagne, vacante depuis la mort de Lavardin, comme je l'ai dit d'avance.

Le roi permit en même temps à Walstein, ambassadeur de l'empereur à Lisbonne, pris sur mer en s'en retournant, de s'en aller, et fit partir Vernon, ambassadeur de Savoie, toujours accompagné de son gentilhomme ordinaire, pour aller sur la frontière de Provence et des états de Savoie être échangé avec Phélypeaux.

En ce même temps mourut Harlay, conseiller d'état, qui avait été premier ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Ryswick, duquel j'ai assez parlé précédemment pour n'avoir plus rien à en dire.

Les ennemis perdirent le meilleur des officiers hollandais, qui de plus était leur Vauban pour les places et les siéges, qui était le général Cohorn, qui mourut à La Haye.

L'affaire des fanatiques ne finissait point et occupait des troupes. La Hollande et M. de Savoie les soutenaient par des armes, de l'argent et quelques hommes, et Genève par des prédicants. Villars, de retour de Bavière, était oisif. Il avait été reçu comme s'il n'eût pas pris des trésors, et qu'il n'eût pas empêché les progrès des armées pour les amasser. Madame de Maintenon le protégeait ouvertement et conséquemment Chamillart, alors au plus haut point de la faveur. Ils voulaient remettre Villars en selle, qui, profitant de ce qu'il pouvait sur l'un et sur l'autre, voulait absolument être de quelque chose. L'Allemagne ne lui convenait plus depuis qu'il s'était brouillé avec l'électeur de Bavière; la Flandre et l'Italie étaient occupées par Villeroy et Vendôme, plus en crédit qui lui. Il ne se trouva que le Languedoc à lui

donner, pour le décorer au moins de finir cette petite guerre. Montrevel n'avait que le roi pour lui, cela lui servit au moins à ne pas demeurer par terre. On lui fit faire un troc désagréable. La Guyenne était entièrement paisible et n'avait nul besoin de commandant; Montrevel y fut envoyé avec le même pouvoir et les mêmes appointements qu'il avait en Languedoc. Ce changement l'affligea fort, mais il fallut céder et aller jouer au lansquenet à Bordeaux. Villars, avec son effronterie ordinaire, voulant faire valoir le petit emploi où il allait, dit assez plaisamment qu'on l'y envoyait comme un empirique où les médecins ordinaires avaient perdu leur latin. Ce mot outra Montrevel, qui fit si bien que, tandis que Villars était en chemin, il battit deux fois les fanatiques, et la dernière fois en personne et avec un grand succès, et tout de suite s'en alla droit à Bordeaux où il n'y avait personne depuis que Sourdis n'y commandait plus.

Je tombai en ce temps-là dans un fâcheux accident. Je me fis saigner parce que je sentais que le sang me portait à la tête, et il me sembla l'avoir été fort bien. Je sentis la nuit une douleur au bras, que le Dran, fameux chirurgien, qui m'avait saigné, m'assura ne venir que d'une ligature trop serrée. Pour le faire court, en deux jours le bras s'enfla plus gros que la cuisse, avec la fièvre et de grandes douleurs; on me tint autres deux jours avec des applications dessus pour dissiper le mal par l'ouverture de la saignée, de l'avis des plus grands chirurgiens de Paris. M. de Lausun, qui me trouva avec raison fort mal, insista pour avoir Maréchal, et s'en alla à Versailles le demander au roi, sans la permission duquel il ne venait point à Paris. Il ne découchait presque jamais du lieu où le roi était. Il eut permission de venir, de découcher, et même de séjourner au-

près de moi. En arrivant le matin, il m'ouvrit le bras d'un bout à l'autre. Il était temps, l'abcès gagnait le coffre, et se manifestait par de grands frissons. Il demeura deux jours auprès de moi, vint après plusieurs jours de suite, puis de deux jours l'un. L'adresse et la légèreté de l'opération, des pansements, et de me mettre commodément passe l'imagination. Il prit le prétexte de cet accident, pour parler de moi au roi, qui, après que je fus guéri, m'accabla de bontés. Chamillart était enfin venu à bout de me raccommoder avec lui quelque temps auparavant. Tout ce que dit Maréchal acheva. J'avais fait un léger effort du bras le jour de la saignée auquel j'attribuais l'accident, et je voulus que le Dran me saignât dans le cours de cette opération pour ne le pas perdre. Maréchal et Fagon ne doutèrent pas que le tendon n'eût été piqué. Par des poids qu'on me fit porter, mon bras demeura dans sa longueur ordinaire, et je ne m'en suis pas senti depuis. J'avais jour et nuit un des meilleurs chirurgiens de Paris auprès de moi, qui se relevaient. Tribouleau, qui l'était des gardes françaises avec beaucoup de réputation, me conta qu'il fallait que M. de Marsan fût bien de mes amis, qu'il l'avait arrêté dans les rues, qu'il lui avait demandé de mes nouvelles avec des détails et un intérêt infini. La vérité était qu'il voulait mon gouvernement et qu'il le demanda. Le roi lui demanda à son tour si je n'avais pas un fils, et le rendit muet et confus. Chamillart, sans qu'on l'en eût prié, s'en était assuré pour mon fils, en cas que je n'en revinsse point, et n'y avait pas perdu de temps. Je ne fis pas semblant dans la suite de savoir le procédé de M. de Marsan, avec qui d'ailleurs, comme avec tous ces Lorrains, je n'étais en aucun commerce.

L'église et le siècle perdirent en ce même temps les deux prélats qui fussent alors chacun à l'une et à l'autre

avec le plus d'éclat, le fameux Bossuet, évêque de Meaux, pour l'un, et le célèbre cardinal de Furstemberg pour l'autre. Tous deux sont trop connus pour que j'aie à rien dire de ces deux hommes si grandement et si diversement illustres, le premier toujours à regretter, et qui le fut universellement, et dont les grands travaux faisaient encore honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs, et des savants les plus instruits et les plus laborieux. L'autre, après avoir si longtemps intéressé et agité toute l'Europe, était devenu depuis longtemps un poids inutile à la terre. Chamillart eut la charge de premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, pour l'imbécile évêque de Senlis, son frère, et la Hoguette, archevêque de Sens, la place de conseiller d'état d'église. Bissy, évêque de Toul, se laissa enfin persuader d'accepter Meaux. Un diocèse si près de Paris lui parut plus propre à avancer sa fortune que ses querelles avec le duc de Lorraine qui lui avaient suffisamment frayé le chemin à Rome; aussi avait-il mieux aimé se tenir à Toul, qu'accepter Bordeaux. Mais il espéra tout de Meaux qui, en le tenant sans cesse à portée, favorisait son savoir-faire qu'il ne fut pas longtemps à manifester.

CHAPITRE CXXXI.

L'archiduc par l'Angleterre à Lisbonne, mal secouru. — L'Amirante de Castille tombé dans le mépris. — Disgrâce de la princesse des Ursins : détail raccourci de son gouvernement. — Motifs qui firent passer Berwick en Espagne : Puységur. — Négligence, imprudence et crime d'Orry. — Joug étrange de la princesse des Ursins sur l'abbé d'Estrées et son plus que surprenant abus. — La princesse des Ursins intercepte et apostille de sa main une lettre de l'abbé d'Estrées au roi. — L'abbé d'Estrées obtient son rappel. — L'abbé d'Estrées commandeur de l'ordre sur l'exemple de l'abbé des Chastelliers ; quel était l'abbé des Chastelliers. — Le cardinal d'Estrées abbé de Saint-Germain-des-Prés.

L'archiduc, après un long séjour dans la Basse-Allemagne et la Hollande, en attendant que tout fût prêt pour son trajet, avait essuyé une terrible tempête qui le jeta deux fois en Angleterre, où la première fois il vit la reine et ses ministres. Il était arrivé en Portugal avec fort peu de secours ; il y trouva que tout lui manquait. Ce grand contre-temps et la fidélité des Espagnols ne répondaient point aux promesses de l'Amirante qui leur avait persuadé que tout se révolterait en Espagne ; et comme rien n'y branla, ni à l'arrivée de l'archiduc, ni depuis, que deux ou trois particuliers au plus, mais bien longtemps dans la suite, l'Amirante tomba dans un discrédit total. Le Portugal, abandonné presque à sa faiblesse, s'en prenait à lui de l'avoir comme engagé dans

ce péril, et l'archiduc d'avoir pressé son arrivée sur des espérances dont il ne voyait aucun effet. Il se défendit sur l'espèce d'abandon où ses alliés et l'empereur même le laissaient, qui décourageait de lever le masque en sa faveur. Ces contrastes, qui laissèrent l'Amirante sans ressources, tant du côté de la cour de Portugal, que de celle de l'archiduc, le mirent souvent en danger d'être assommé par le peuple, et le firent tomber dans le dernier mépris.

J'ai différé l'événement suivant et quelques autres, pour raconter de suite ce qui aurait été moins intelligible et moins agréable par morceaux, à mesure que les diverses choses se sont passées, d'autant que le principal de tous, et pour lequel j'ai différé les autres, ne dépasse pas la fin de mai. Il faut se souvenir de ce qui a été rapporté ci-devant de la brillante situation de la princesse des Ursins en Espagne, et de ses solides appuis à Versailles, où elle avait trouvé moyen de sevrer les ministres du roi du secret et du maniement des affaires, qui se traitaient réciproquement d'elle à madame de Maintenon et au roi, le seul Harcourt, ennemi de nos ministres, dans la confidence. M. de Beauvillier, qui n'y vit point de remède, prit enfin le parti de prier le roi de le dispenser de se mêler plus d'aucune chose qui regardât l'Espagne. Le chancelier n'en entendait plus parler il y avait déjà quelque temps. Chamillart, trop occupé de la guerre et des finances, n'aurait peut-être pas été suspect aux deux dames, sans sa liaison intime avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, mais il n'avait pas loisir de s'occuper de plus que de sa besogne, et on s'en tenait, à son égard, sous prétexte de ménagement, à ne lui parler d'Espagne que superficiellement pour les ordres et les expéditions qui le regardaient nécessairement pour les troupes et l'argent. Restait Torcy, qui aurait

bien voulu n'en entendre jamais parler, et à qui il ne restait que les choses sèches et résolues, sur lesquelles on ne pouvait se passer de son expérience.

En Espagne, madame des Ursins s'était, comme on l'a vu, défaite des cardinaux d'Estrées et Portocarrero, d'Arias, qui, au départ du cardinal d'Estrées, s'était retiré une seconde fois, et était allé attendre, dans son archevêché de Séville, le chapeau auquel le roi d'Espagne l'avait nommé, de Louville, de tous ceux qui avaient eu part au testament de Charles II, ou à quelque faveur du roi indépendamment d'elle. Rivas, qui avait écrit ce fameux testament, le seul laissé dans le conseil, y était réduit aux simples expéditions, sans oser dire un mot, sans crédit ni considération, en attendant qu'elle pût le renvoyer comme les autres. La princesse et Orry gouvernaient seuls, seuls étaient maîtres des affaires et des grâces, et tout se décidait entre eux deux, souvent d'Aubigny en tiers, et la reine présente quand elle voulait, qui ne voyait que par leurs yeux. Le roi, dont toutes les journées étaient réglées par la reine, et qui, s'il voulait changer quelque chose à ce qui était convenu pour ses heures et ses amusements, comme chasse, mail ou autres choses, le lui envoyait demander par Vaset, huissier français dévoué à madame des Ursins, et qui se gouvernait par ce qu'il lui rapportait, le roi, dis-je, peu à peu établi dans cette dépendance, venait les soirs chez la reine, le plus souvent chez madame des Ursins, où il trouvait d'ordinaire Orry et quelquefois d'Aubigny, où il apprenait ce qui avait été résolu, et leur donnait les mémoriaux qu'il avait pris au conseil pour être décidés le lendemain par eux, et portés par lui ensuite au conseil, où il n'y avait point à opiner, mais seulement à savoir pour la forme ce que Rivas recevait du roi pour expédier. L'abbé d'Estrées, qui depuis le départ de son

oncle entrait au conseil, n'osait s'y opposer à rien, et s'il avait quelque représentation à faire, c'était en particulier à madame des Ursins et à Orry, qui l'écoutaient à peine et allaient leur chemin sans s'émouvoir de ce qu'il leur pouvait dire. La princesse régnait ainsi en plein, et ne songeait qu'à écarter tout ce qui pouvait troubler ou partager le moins du monde sa puissance. Il fallait une armée sur les frontières du Portugal contre l'archiduc, par conséquent un général français pour commander les troupes françaises, et peut-être aussi les espagnoles. Elle avait connu de tout temps la reine d'Angleterre qui était Italienne, elle l'avait extrêmement cultivée dans les longs séjours qu'elle avait faits à Paris, elle était demeurée en commerce de lettres et d'amitié avec elle; elle imagina donc de faire donner au duc de Berwick le commandement des troupes françaises en Espagne.

Elle le connaissait doux, souple, fort courtisan, sans aucun bien, avec une famille; elle compta par ces raisons de faire tout ce qu'elle voudrait d'un homme entièrement dépendant du roi et de la reine d'Angleterre, qui lui aurait l'obligation de sortir de l'état commun des lieutenants généraux et qui aurait un continuel besoin d'elle pour s'élever et s'enrichir; elle espéra s'éviter ainsi d'avoir à compter avec un Français qui aurait une consistance indépendante d'elle. Elle en fit donc sa cour à Saint-Germain et le proposa à Versailles. Le roi, qui, par égard pour le roi d'Angleterre, et par la similitude de ses bâtards, avait fait servir celui-ci peu de campagnes sans caractère, puis tout d'un coup lieutenant général dans une grande jeunesse, fut ravi d'une occasion si naturelle de le distinguer d'eux en lui donnant une armée à commander. Il avait toujours servi en Flandre; ses souplesses et son accortise l'avaient attaché et lié extrêmement avec M. de Luxembourg et ses amis, avec M. le Duc et

M. le prince de Conti, ensuite avec le maréchal de Villeroy. Ces deux généraux d'armée l'avaient traité comme leur enfant et à la guerre et à la cour. Il avait des talents pour l'une et pour l'autre; ils l'avaient fort vanté au roi et en avaient fait leur cour. Le roi, déjà si bien disposé, se fit un plaisir d'accorder ce général à la prière du roi et de la reine d'Angleterre, à la demande de madame des Ursins, et aux témoignages qui lui avaient été si souvent rendus de son application et de sa capacité. Le hasard fit que Berwick, qui avait le nez bon et qui avait cultivé Harcourt de bonne heure, comme un homme tourné à la fortune, était devenu fort de ses amis, et que celui-ci, se trouvant seul dans cette bouteille d'Espagne, acheva de déterminer. C'est ainsi que ce choix fut fait; mais comme il n'avait jamais été en chef, le roi lui voulut donner Puységur, qu'il connaissait fort pour avoir longtemps commandé son régiment d'infanterie, dans tous les détails duquel il entrait, et pour avoir été employé par lui, comme on l'a vu, en beaucoup de projets et d'exécutions importants sur lesquels il avait souvent travaillé avec lui, et dont Puységur lui avait rendu bon compte. Il avait été l'âme de l'armée de Flandre; ainsi le duc de Berwick l'avait aussi fort courtisé et le connaissait très-particulièrement. Avec ce secours et en chargeant Puységur du détail de toutes les troupes, comme unique directeur, et du soin supérieur des magasins et des vivres, c'est-à-dire de les diriger, de les examiner et d'en disposer, le roi crut avoir pris toutes les précautions qui pouvaient se prendre pour la guerre en Espagne.

Puységur partit le premier. Il trouva tout à merveille, depuis les Pyrénées jusqu'à la hauteur de Madrid, pour la subsistance des troupes françaises, et en rendit un compte fort avantageux. Il travailla en arrivant à Madrid

avec Orry, qui, papier sur table, lui montra tous ses magasins faits, tant pour la route jusqu'à la frontière de Portugal que sur la frontière même, pour la subsistance abondante de l'armée, et tout son argent prêt pour que rien ne manquât dans le courant de la campagne. Puységur, homme droit et vrai, qui avait trouvé tout au meilleur état du monde depuis les Pyrénées, n'imagina pas qu'Orry eût pu manquer de soins pour la frontière, dans une conjoncture si décisive que celle où l'Espagne se trouvait d'y terminer promptement la guerre avant que l'archiduc fût mieux secouru; et beaucoup moins qu'un ministre chargé de tout eût l'effronterie de lui montrer en détail toutes ses précautions, s'il n'en avait pris aucune. Content donc au dernier point, il manda au roi de grandes louanges d'Orry, par conséquent de madame des Ursins et de leur bon et sage gouvernement, et donna les espérances les plus flatteuses du grand usage qui s'en pouvait tirer. Plein de ces idées, il partit pour la frontière de Portugal, pour y reconnaître tout par lui-même et y ajuster les choses suivant les projets, afin qu'il n'y eût plus qu'à exécuter à l'arrivée des troupes françaises et de leur général. Mais quelle fut sa surprise lorsque, de Madrid à la frontière, il ne trouva rien de ce qui était nécessaire pour la marche des troupes, et qu'en arrivant à la frontière même, il ne trouva quoi que ce soit de tout ce qu'Orry lui avait montré sur le papier comme exécuté! Il eut peine à ajouter foi à ce qui lui revenait de toutes parts d'une négligence si criminelle. Il se porta dans tous les lieux où les papiers que lui avait montrés Orry indiquaient les magasins. Il les trouva tous vides et nul ordre même donné. On peut juger quel fut son dépit de se trouver si loin de tout ce sur quoi il avait eu lieu de compter avec tant de certitude, et ce qu'il en manda à Madrid. Il en rendit compte au roi en

même temps, et il avoua sa faute, si c'en était une, d'avoir cru Orry et à ses papiers, et se donna en même temps tout le mouvement qu'il put, non plus pour avoir de quoi faire, comme il l'avait espéré, puisque la chose était devenue impossible, mais au moins pour que l'armée pût subsister et ne fût pas réduite à manquer de tout et à ne pouvoir entrer et agir quelque peu en campagne.

Cette conduite d'Orry, et plus, s'il se peut, son impudence à oser tromper un homme qui va incontinent après voir de ses yeux son mensonge, sont des choses qui ne se peuvent comprendre. On comprend de tout temps que les fripons volent, mais non pas qu'ils le fassent avec l'audace de persuader contre les faits sitôt et si aisément prouvés. Toutefois, c'est ce qu'Orry s'était promis de l'appui de la princesse et de la fascination de Versailles à leur égard.

L'aveuglement fut tel, que dans ce même temps, où ils devaient être si en peine de l'effet de leur conduite, madame des Ursins y mit le comble. Elle avait si bien lié et garrotté le pauvre abbé d'Estrées, qui se promettait je ne sais comment une fortune en se cramponnant comme qu ce fût dans son triste emploi en Espagne, qu'il avait consenti à l'inouïe proposition que lui, ambassadeur de France, n'écrirait au roi et à sa cour que de concert avec elle, et bientôt après qu'il n'y en enverrait aucune sans la lui avoir montrée. Une dépendance si gênante pour qui que ce fût, si folle pour un ambassadeur, et si destructive de son devoir et de son ministère, devint à la fin insupportable à l'abbé d'Estrées. Il commença donc à lui souffler quelques dépêches. Son adresse n'y fut pas telle que la princesse, si attentive à tout, si crainte, et si bien obéie, n'en eût le vent par le bureau de la poste. Elle prit ses mesures pour être avertie à temps la première fois que cela arriverait; elle le

fut, et n'en fit pas à deux fois. Elle envoya enlever la dépêche de l'abbé d'Estrées au roi. Elle l'ouvrit, et, comme elle l'avait bien jugé, elle n'eut pas lieu d'en être contente; mais ce qui la piqua le plus, ce fut que l'abbé, détaillant sa conduite et ce conseil où tout se portait et se décidait, composé d'elle, d'Orry, et très-souvent de d'Aubigny, et exagérant l'autorité de ce dernier, ajoutait que c'était son écuyer, qu'on ne doutait point qu'elle n'eût épousé. Outrée de rage et de dépit, elle mit en marge de sa main : *pour mariée*, *non*, montra sa lettre en cet état au roi et à la reine d'Espagne et à beaucoup de gens de cette cour avec des clameurs étranges, et ajouta à cette folie celle d'envoyer cette même lettre, ainsi apostillée, au roi, avec les plaintes les plus emportées contre l'abbé d'Estrées d'avoir écrit sans lui montrer sa lettre, comme ils en étaient convenus, et de l'injure atroce qu'il lui faisait sur ce prétendu mariage.

L'abbé d'Estrées, de son côté, ne cria pas moins haut de la violation de la poste, de son caractère, et du respect dû au roi, méprisé au point d'intercepter, ouvrir, apostiller, rendre publique une lettre de l'ambassadeur du roi à sa majesté. La reine d'Espagne, animée par madame des Ursins, dont elle avait épousé les intérêts sans bornes, éclata contre l'abbé d'Estrées, de manière à mettre les choses au point que sa demeure en Espagne devint incompatible avec son autorité. Pour le roi son époux, il se mêla peu dans la querelle, mais ce peu fut en faveur de la princesse des Ursins, soit qu'avec un bon sens qu'il eut toujours et droit en toutes choses, mais qu'il retenait lui-même captif sous sa lenteur et sa glace, il sentît l'énormité du fait, soit qu'il ne fût pas capable de prendre vivement l'affirmative pour personne, par sa tranquillité naturelle. Cette lettre, apostillée par la princesse, et accompagnée de ses plaintes et de la jus-

tice exemplaire qu'elle demandait de l'abbé d'Estrées, arriva au roi fort peu après celles de Puységur datées de la frontière de Portugal. Ces dernières avaient étrangement indisposé le roi contre Orry et contre la princesse, qui n'étaient considérés que conjointement en tout, et qui avait écrit pour soutenir les mensonges d'Orry de toutes ses forces. Nos ministres, qui n'avaient abandonné les affaires d'Espagne que de dépit, ne perdirent pas une occasion si essentielle de tomber sur ce gouvernement, et de profiter du mécontentement que le roi laissa échapper pour se revendiquer une portion si considérable de leurs fonctions. Harcourt, qui en sentit tout le danger, soutint tant qu'il put madame de Maintenon à protéger Orry dans une occasion où il y allait de tout pour lui et pour madame des Ursins, et à empêcher le renversement de leur puissance et le retour naturel du maniement des affaires d'Espagne aux ministres, qui ne le lui laisseraient plus retourner, en quoi lui-même était le plus intéressé. Cette lutte balança jusqu'à ne savoir qui l'emporterait, lorsque cette lettre fatale arriva, et les plaintes amères de l'abbé d'Estrées au roi et aux ministres. Le cardinal d'Estrées, déjà de retour à la cour, leur donna tout le courage qu'il put pour profiter d'une occasion unique de perdre madame des Ursins, et de se délivrer, une fois pour toutes, d'une usurpation d'une portion si principale de leur ministère. L'éclat était trop grand et trop public pour que le roi ne leur en parlât pas. Il avait déjà agité avec eux les plaintes de Puységur et les moyens d'y remédier au moins en partie, de manière que ce surcroît arrivé si fort en cadence forma un tout qui accabla Orry et la princesse; dès-lors l'un et l'autre furent perdus. Madame de Maintenon eût trop grossièrement montré la corde d'entreprendre la protection d'un manque de respect d'une telle hardiesse, et

dont le roi lui parut si offensé ; toute l'adresse d'Harcourt échoua contre cet écueil. Le parti fut donc pris de la renvoyer à Rome et de rappeler Orry ; mais l'embarras fut la crainte d'une désobéissance formelle, et que le roi d'Espagne ne pût résister aux cris que ferait la reine. Après le trait qui venait d'arriver, les plus grandes extrémités étaient à prévoir ; et c'est ce qui fit prendre le tour de ne rien précipiter pour frapper le coup sans risque de le manquer. Le roi fit à la princesse une réprimande sévère d'une hardiesse sans exemple, qui attaquait si directement le respect dû à sa personne, et le secret qui devait être sacré de son ambassadeur à lui. En même temps on manda à l'abbé d'Estrées cette réprimande, et qu'il avait juste occasion de se plaindre, mais rien de plus.

L'abbé d'Estrées, qui comptait que madame des Ursins en serait chassée, tomba dans le désespoir quand il l'en vit quitte pour si peu de chose, et lui sans satisfaction, exposé à la haine et aux insultes de la princesse et même de la reine, et à voir cette puissance plus établie que jamais, puisqu'elle avait échappé à une action si inouïe, tellement que, de dépit et de désespoir de ne pouvoir plus se rien promettre de l'Espagne, il demanda son congé. Il fut pris au mot, et ce fut un nouveau triomphe pour la princesse de s'être défait si scandaleusement de lui, qui avait toute raison, et dont l'affaire était celle du roi même, tandis qu'elle demeurait pleinement maîtresse, elle qui avait eu loisir de sentir et de craindre les suites naturelles d'un emportement si audacieux. Mais en même temps que ce panneau et cette apparente victoire amusaient madame des Ursins, le cardinal d'Estrées, autant pour la piquer que par affection pour son neveu, soutenu des ministres par le même sentiment, et des Noailles par l'amitié et la proximité

de l'alliance, se servit avantageusement du rappel de l'abbé d'Estrées, sans aucun tort de sa part, après un éclat de cette nature, pour un dédommagement de la satisfaction qu'il avait été si fort en droit d'obtenir, et qui marquât du moins celle que le roi avait de sa conduite. Le faire évêque? il était encore assez jeune et bien fait, il avait eu des galanteries, et il était du nombre de ces abbés sur qui le roi s'était expliqué qu'il n'en élèverait aucun d'eux à l'épiscopat. Des abbayes? cela ne remplissait pas leur but de quelque chose d'éclatant. Ils se tournèrent tous sur l'ordre du Saint-Esprit, comme sur un honneur qui marquerait continuellement sur sa personne la satisfaction que le roi avait eue de sa conduite, une distinction très-grande dans le clergé par le petit nombre de ces places, et une place d'autant plus flatteuse qu'elle était comme sans exemple.

En effet, le seul prêtre commandeur de l'ordre qui ne fût point évêque était un Daillon du Lude, fils d'une Batarnay et du premier comte du Lude, gouverneur de Poitou, la Rochelle et pays d'Aulnis, et lieutenant-général de Guyenne, qui parut fort en son temps; et cet abbé, parent des Joyeuse et des Montmorency par sa mère, était frère du second comte du Lude, gouverneur de Poitou, sénéchal d'Anjou et chevalier du Saint-Esprit, en 1581; ses trois sœurs épousèrent trois seigneurs, tous trois chevaliers du Saint-Esprit : le maréchal de Mattignon; Philippe de Voluyre, marquis de Ruffec, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois; et François de Cyenoses, seigneur de Malicorne et gouverneur de Poitou après son beau-frère. Le frère de René de Daillon, commandeur de l'ordre, fut trisaïeul du comte du Lude, mort duc à brevet et grand maître de l'artillerie. J'ai détaillé exprès cette courte généalogie pour montrer quel fut ce René de Daillon, qui de plus

s'était jeté dans Poitiers avec ses frères, en 1569, pour le défendre contre les huguenots. Mais il y avait une disparité avec l'abbé d'Estrées. René de Daillon avait été nommé évêque de Luçon; il n'en voulut point, et prit en échange l'abbaye des Chastelliers, dont il porta le nom suivant l'usage de ce temps-là, qui a duré longtemps depuis. Ce fut sous cette qualité qu'il eut l'ordre en la première promotion où Henri III fit des cardinaux et des prélats; et assez peu de temps après, l'abbé des Chastelliers fut fait et sacré évêque de Bayeux. Toute cette petite fortune fut fort courte, car il mourut en 1600.

Cette différence fit au roi quelque difficulté outre l'*unicité* de l'exemple; mais il s'en trouvait encore plus à rencontrer quelque autre chose de compatible avec la prêtrise; et le roi, sur l'exemple d'autres occasions de promesse de la première place vacante, se détermina enfin à déclarer qu'il réservait à l'abbé d'Estrées le premier cordon bleu dont il aurait à disposer pour un ecclésiastique. Il n'eut pas longtemps à attendre. Le cardinal de Furstemberg mourut presque aussitôt après, qui fut une autre occasion de triomphe pour les Estrées. Le roi apprit sa mort en se levant. Aussitôt il envoya Bloin au cardinal d'Estrées, qui était à Versailles, lui dire que, se doutant que la modestie l'empêcherait de demander Saint-Germain-des-Prés, il la lui donnait. Ces deux grâces si considérables, et si près à près, faites à l'oncle et au neveu, les comblèrent de joie; et le cardinal, d'ailleurs tout à fait noble et désintéressé, ne se contenait pas, et disait franchement que toute sa joie était du dépit qu'en aurait la princesse des Ursins. En effet, cela lui donna fort à penser.

CHAPITRE CXXXII.

Le roi d'Espagne à la tête de son armée de Portugal. — La princesse des Ursins chassée; son courage; ses mesures. — Son départ vers Bayonne. — Le duc de Gramont ambassadeur en Espagne; son caractère; son misérable mariage. — Le duc de Gramont déclare son indigne mariage, et, par l'intense raffinement d'en vouloir faire sa cour, s'attire la colère du roi et de madame de Maintenon. — La princesse des Ursins insiste sur la permission d'aller à Versailles. — La princesse des Ursins exilée à Toulouse. — Des Pennes, confident de madame des Ursins, rappelé d'Espagne. — Orry rappelé d'Espagne. — Folle prétention du connétable de Castille. — Conduite du duc del Infantado. — Appointements du duc de Gramont. — Franchises des ambassadeurs; abus qui s'en fait à Venise par Charmont: plaintes de la république; Charmont protégé.

La campagne était commencée en Portugal malgré tous les manquements d'Orry : le roi d'Espagne voulut la faire. Madame des Ursins, qui ne le voulait pas perdre de vue, mit tout son crédit et celui de la reine pour l'en empêcher, ou du moins pour mener la reine. Le roi, qui suivait toujours son dessein, avait déjà mandé au roi son petit-fils qu'ayant été chercher ses ennemis jusqu'en Lombardie, et ayant son compétiteur en personne dans le continent des Espagnes, il serait honteux et indécent qu'il ne se mît pas à la tête de son armée contre lui. Il le soutint fortement dans cette résolution, et il s'opposa nettement à ce qu'il se fît accompagner de la reine, dont

l'embarras et la dépense seraient préjudiciables. Il rompit donc le voyage de la reine, qui demeura à Madrid, et pressa si bien le départ du roi son petit-fils, qu'il parut à la tête de son armée à la mi-mars, où l'abbé d'Estrées eut ordre de l'accompagner en attendant l'arrivée de son successeur. C'était le point où le roi avait voulu venir. La reine avait un tel ascendant sur le roi son mari, et elle s'était si éperdument abandonnée à la princesse des Ursins, qu'il n'espéra pas être obéi sans des fracas qu'il voulut éviter en tenant le roi son petit-fils éloigné de la reine. Sitôt que cela fut exécuté, il lui écrivit sur l'éloignement pour toujours de la princesse des Ursins, d'un style à lui en persuader la nécessité pressante, et le parti pris à ne rien écouter. En même temps il écrivit encore avec plus d'autorité à la reine, et envoya un ordre à la princesse des Ursins de partir incontinent de Madrid, de sortir tout de suite de l'Espagne, et de se retirer en Italie.

Ce coup de foudre mit la reine au désespoir, sans accabler celle sur qui il tombait. Elle ouvrit alors les yeux sur tout ce qui s'était passé depuis cette lettre apostillée; elle sentit que tout s'était fait avec ordre et dessein pour la chasser pendant la séparation du roi d'Espagne et de la reine, et la vanité du triomphe dont elle s'était flattée quelques moments. Elle comprit qu'il n'y avait nulle ressource pour lors; mais elle ne désespéra pas pour un autre temps, et n'en perdit aucun à se les préparer en Espagne, d'où elle fondait son principal secours en attendant qu'elle pût s'ouvrir quelque porte en France. Elle ne fit remuer la reine du côté des deux rois que pour gagner quelques jours. Elle les employa à donner à la reine la duchesse de Monteillano pour camareira-major, sûre de la déplacer si elle revenait en Espagne. Elle était sœur du feu prince d'Isenghien, la meilleure,

la plus douce femme du monde, mais la plus bornée, la plus timide et la plus désireuse de plaire. Je l'ai connue en Espagne camareira-major de la reine, fille de M. le duc d'Orléans. Elle choisit une des femmes de la reine entièrement à elle et qui avait de l'esprit et du manége, par qui elle établit son commerce avec elle, et se ménagea des voies sûres d'être instruite de tout et de donner ses ordres. Elle-même instruisit la reine de tout ce qu'elle devait faire selon les occasions, en l'une et l'autre cour, pour obtenir son retour auprès d'elle, et conserver cependant son crédit. Elle lui nomma et lui dépeignit les divers caractères de ceux sur qui et jusqu'à quel point elle pouvait compter, et les divers usages qu'elle en pouvait tirer, pour en entourer le roi. En un mot, elle arrangea toutes ses machines, et, sous prétexte de la nécessité des préparatifs d'un voyage si long et si précipité, elle laissa tranquillement redoubler les ordres et les courriers, et ne partit point qu'elle n'eût achevé de dresser et d'établir tout son plan. Elle alla cependant faire ses adieux par la ville, ne regrettant, disait-elle, que la reine, se taisant sur le traitement qu'elle recevait, et le supportant avec un courage mâle et réfléchi, sans hauteur pour ne pas irriter davantage, encore plus sans la moindre odeur de bassesse.

Enfin elle partit une quinzaine après en avoir reçu l'ordre, et s'en alla à Alcala, que les nombreux et savants colléges que le célèbre cardinal Ximènes y a si magifiquement bâtis et fondés pour toutes sortes de sciences, ont rendue fameuse. Cette petite ville est à sept lieues de Madrid, à peu près comme de Paris à Fontainebleau. Le plus pressé était fait, mais elle avait encore des mesures à prendre qui pouvaient souffrir cet éloignement, de sorte que, sous toutes sortes de prétextes, elle y tint bon contre les ordres réitérés qu'elle y

reçut de partir. La reine la conduisit à deux lieues de Madrid, et n'oublia rien qui pût persuader qu'elle et la princesse ne seraient jamais qu'une. Elle l'avait persuadée aussi que son éloignement, pour peu qu'il durât, serait la fin de son autorité et le commencement de ses malheurs. Ainsi elle se pleurait elle-même en pleurant cette séparation. On crut que d'Alcala elle avait été plus d'une fois à Madrid, ce qui était très-possible. Enfin, au bout de cinq semaines d'opiniâtre séjour en ce lieu, toutes ses trames bien ourdies et bien assurées, avec une présence d'esprit qui ne se peut trop admirer dans ce court espace si traversé de dépit, de rage, de douleur, et dans l'accablement d'une si profonde chute, elle s'avança vers Bayonne aux plus petites journées et aux plus fréquents séjours qu'elle put et qu'elle osa.

Cependant le successeur de l'abbé d'Estrées était nommé, qui ne surprit pas peu tout le monde. Ce fut le duc de Gramont, qui avait pour lui son nom, sa dignité et une figure avantageuse, mais rien de plus. Fils du maréchal de Gramont, si adroit à être et à se maintenir bien avec tous les personnages, par là à se faire compter de tout, surtout à ne pas se méprendre sur ceux qui devaient demeurer les maîtres des autres. Sans se détacher de personne, et néanmoins sans se rendre suspect, il était parvenu à la plus grande fortune et à la première considération par son intimité avec les cardinaux de Richelieu et Mazarin, dont il eut la confiance toute leur vie, et conséquemment par ce dernier l'amitié et la confiance de la reine et du roi son fils. En même temps, il sut s'acquérir celle de Gaston et celle de M. le Prince, qui eut toujours, et dans tous les temps, une sorte de déférence pour lui qui ne se démentit point. Ce fut lui qui fut chargé d'aller faire la demande de la reine, qu'il exécuta avec tant de magnificence et de galanterie, puis

de l'ambassade pour l'élection de l'empereur Léopold, avec M. de Lyonne. Les folies galantes de son fils aîné, le comte de Guiche, deveinrent la douleur de sa vie, qui ôtèrent le régiment des gardes de sa famille, où il l'avait mis, et qu'il ne put jamais faire passer de l'aîné au cadet, qu'on appelait Louvigny, et qui est le duc de Gramont dont je parle. Avec de l'esprit, le plus beau visage qu'on pût voir, et le plus mâle, la considération de son père le mit de tous les plaisirs de la jeunesse du roi, et lui en acquit la familiarité pour toujours. Il épousa la fille du maréchal de Castelnau, avec qui il avait poussé la galanterie un peu loin. Son frère, qui mourut depuis et qui la laissa fort riche, n'entendit pas raillerie, et fit faire le mariage, et haut la main. L'épouseur n'avait point acquis bon bruit sur le courage; il ne l'avait pas meilleur au jeu ni sur les choses d'intérêt, où, dans son gouvernement de Bayonne, Béarn, etc., on avait soin de tenir de près sa bourse. Ses mœurs n'étaient pas meilleures, et sa bassesse passait tous ses défauts. Après les grands plaisirs du premier âge et le jeu du second, où le duc de Gramont suivit toujours les parties du roi, le sérieux qui succéda ne laissant plus d'accès particuliers et journaliers au duc de Gramont, il imagina de s'en conserver quelque chose par la flatterie et par le faible du roi pour les louanges, et se proposa à lui pour écrire son histoire. En effet, un écrivain si marqué plut au roi, et lui procura des particuliers pour le consulter sur des faits et lui montrer quelques essais de son ouvrage. Il en fit part dans la suite, comme en grande confidence, à des gens dont il espérait que l'approbation en reviendrait au roi, et de cette manière il se soutint auprès de lui. Sa plume toutefois n'était pas taillée pour une si vaste matière, et qu'il n'entreprenait que pour faire sa cour; aussi fut-elle peu suivie.

Lié aux Noailles par le mariage de son fils, et beau-père du maréchal de Boufflers, il se mit en tête plus que jamais d'être de quelque chose. Il brigua les ambassades, même jusqu'à celle de Hollande. C'est à quoi il était aussi peu propre qu'à composer des histoires ; mais à force de persévérance, il attrapa celle-ci dans une conjoncture où peu de gens eurent envie d'aller essuyer la mauvaise humeur de la catastrophe de madame des Ursins. La surprise néanmoins en fut grande. On le connaissait dans le monde, et de plus il venait d'achever de se déshonorer en épousant une vieille gueuse qui s'appelait la Cour. Elle avait été femme de chambre de la femme du premier médecin d'Aquin, puis de madame de Livry. Des Ormes, contrôleur général de la maison du roi, frère de Bechameil, et dont la charge a des rapports continuels avec celle de premier maître d'hôtel du roi qu'avait Livry, jouait chez lui toute la journée. Il trouva cette créature à son gré, il lui en conta et l'entretint publiquement plusieurs années. Le duc de Gramont jouait aussi fort chez Livry, il était ami de des Ormes ; et tant qu'il entretint cette fille, c'est-à-dire le reste de sa vie, le duc de Gramont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux, ainsi il n'ignorait pas leur façon d'être. À la mort de des Ormes, il la prit et l'entretint, et l'épousa enfin quoique devenue vieille, laide et borgnesse. Cet épisode, à l'occasion d'un particulier, n'est pas assez intéressant, si ce n'est pour sa famille qui en fut aux hauts cris et au dernier désespoir, pour avoir place ici sans ce qui va suivre.

Le mariage fait en secret, puis déclaré par le duc de Gramont, il se mit dans la tête d'en faire sa cour au roi par la plus délicate de toutes les approbations qui est l'imitation, et plus encore à madame de Maintenon, puisque lui-même avait déclaré son mariage. Il employa des

barbes sales de Saint-Sulpice et de ces cagots abrutis de barbichets des Missions qui ont la cure de Versailles, pour faire goûter ce grand acte de religion et le tourner en exemple. On peut juger si le roi et madame de Maintenon s'en trouvèrent flattés. Le moment choisi pour cela, qui fut celui de sa mission en Espagne, et le prétexte, celui d'y mener cette gentille duchesse, parut mettre le comble à cette folie, qui réussit tout au contraire de ce qu'il en avait espéré. La comparaison prétendue mit en fureur madame de Maintenon, et le roi si en colère, que le duc de Gramont fut plusieurs jours sans oser se présenter devant lui. Il lui envoya défendre de laisser porter ni prendre à sa femme aucune marque ni aucun rang de duchesse en quelque lieu que ce fût, ni d'approcher jamais de la cour, surtout de ne s'aviser pas de lui laisser mettre le pied en Espagne. L'ambassade était déclarée depuis le mariage : ce ne fut que depuis l'ambassade que cette folie de comparaison et d'en faire sa cour avait eu lieu, sous prétexte de faire prendre son tabouret à cette créature, et de la mener après en Espagne ; quelque dépit qu'en eussent conçu le roi et madame de Maintenon, il n'y eut pas moyen d'ôter l'ambassade, cela eût trop montré la corde ; mais l'indignation n'y perdit rien. Il n'y avait que le duc de Gramont au monde capable d'imaginer de plaire par une si odieuse comparaison. Il était infatué de cette créature qui le mena par le nez tant qu'il vécut ; il était naturel qu'elle pensât en servante de son état, qu'elle voulût faire la duchesse, et que tout lui parût merveilleux pour y parvenir. Elle mit donc cette belle invention dans la tête de son mari, qui s'en coiffa aussitôt comme de tout ce qui venait d'elle, et qui même après le succès ne put se déprendre de la croire aveuglément sur tout.

Il eut défense expresse de voir la princesse des Ursins

qu'il devait rencontrer sur sa route. Quelque peu écoutée qu'elle pût espérer d'être à Versailles, dans ces moments si proches de la foudre qui en était partie et qui l'écrasait, son courage ne l'y abandonna pas plus qu'à Madrid. Tout passe avec le temps dans les cours, même les plus terribles orages, quand on est bien appuyé et qu'on sait ne pas s'abandonner au dépit et aux revers. Madame des Ursins, s'avançant toujours à lents tours de roue, ne cessait d'insister sur la permission de venir se justifier à la cour. Ce n'était pas qu'elle l'osât espérer, mais à force d'instances et de cris d'éviter d'Italie, et d'obtenir un exil en France, d'où avec le temps elle saurait peut-être se tirer. Harcourt, par l'Italie, perdait jusqu'à l'espérance de tous les secrets détails par lesquels il se maintenait, et madame de Maintenon toute celle de part directe au gouvernement de l'Espagne. Ils sentirent l'un et l'autre le poids de cette perte; après les premiers temps de l'éclat ils reprirent leurs esprits. Le roi était obéi, il jouissait de sa vengeance. L'ordre à l'abbé d'Estrées et l'abbaye de Saint-Germain à son oncle la comblaient. C'était un surcroît d'accablement pour une dictatrice de cette qualité aussi roidement tombée et chassée avec si peu de ménagement. La pitié put avoir lieu après une exécution si éclatante; et la réflexion vint qu'il ne fallait pas pousser la reine d'Espagne à bout sur des choses qui n'influaient plus sur les affaires, et qui ne compromettaient point l'autorité. Ce fut le biais que prit madame de Maintenon pour arrêter la princesse des Ursins en France. Cela parait l'Italie, cela suffisait pour lors; mais il fallait ménager le roi si ferme sur l'Italie, il n'était pas temps de lui laisser naître aucun soupçon. C'est ce qui détermina à fixer à Toulouse le séjour qui fut accordé enfin comme une grâce à madame des Ursins, et même avec beaucoup de peine.

C'était le chemin à peu près pour gagner de Bayonne, par où elle entrait en France, le Dauphiné ou la Provence, pour de là passer les Alpes, ou par mer en Italie. C'était une grande ville où elle aurait toutes ses commodités et la facilité nécessaire pour ses commerces en Espagne d'où elle ne l'éloignait pas, et à Versailles par le grand abord d'une capitale du Languedoc, siége d'un parlement et un grand passage où on cache mieux ses mouvements que dans de petites villes et dans des lieux écartés. Un châtiment mis en évidence sur ce théâtre de province, qui eût été un grand surcroît de dépit et de peine dans toute autre conjoncture, parut une grâce à l'exilée et une certitude de retour. Elle comprit par ce premier pas qu'il n'y avait qu'à attendre, et cependant bien ménéger sans se décourager; et dès-lors elle se promit tout de ses appuis et plus encore d'elle-même. Avec un aussi grand intérêt que celui de madame de Maintenon; un agent aussi à portée, aussi habile, aussi audacieux que Harcourt porté par son intérêt le plus cher d'ambition et de haine des ministres; un ami capable de tout imaginer et de tout entreprendre avec feu et suite, et l'expérience d'une vie toute tissue des plus grandes intrigues tel qu'était Cosnac, archevêque d'Aix, la reine d'Angleterre, pour porter de certains coups qui auraient trop démasqué madame de Maintenon et d'autres amis, en sous-ordre, que son frère savait organiser et conduire tout aveugle qu'il était, il parut impossible à madame des Ursins d'être laissée longtemps en spectacle à Toulouse, maîtresse et en commodité de faire agir le roi et la reine d'Espagne en cadence de ces grands ressorts.

On fit revenir en même temps le chevalier des Pennes, qui passait pour la créature de madame des Ursins la plus attachée à elle. Elle l'avait fait enseigne des gardes-du-corps; il était à Palencia auprès du roi d'Espagne, et

il était enfermé trois heures tête à tête avec lui tous les jours, lorsqu'il reçut cet ordre en même temps que la princesse des Ursins reçut le sien. Le roi d'Espagne lui envoya 1,500 pistoles, quoiqu'il eût sûrement plus besoin qu'elle, et que, sans le crédit de l'abbé d'Estrées qui trouva 100,000 écus, il n'eût pu sortir de Madrid. Orry eut ordre en même temps de venir rendre compte de l'impudence de ses mensonges et d'une administration qui sauvait l'archiduc, et empêchait la conquête du Portugal que les progrès des armées de France et d'Espagne, nonobstant des manquements de tout si universels, montrèrent avoir été facile et sûre, si on eût trouvé la moitié seulement de ce que cet audacieux fripon avait dit et assuré à Puységur être partout dans les magasins établis sur cette frontière.

Plusieurs grands suivirent le roi d'Espagne. Le connétable de Castille, qui en voulait être, s'en abstint, sur la folle prétention de faire à l'armée les mêmes fonctions et avec la même autorité que le connétable de France commande dans les nôtres. Cette charge de connétable de Castille est devenue un nom, et rien davantage, par une hérédité qui, sans cette sage réduction, le rendrait beaucoup plus grand que le roi d'Espagne. On parlera ailleurs plus à fond de ces titres vains et héréditaires en Espagne. Le duc de l'Infantado, du nom de Silva, partit de Madrid pour aller à une de ses terres quelques jours avant le roi, sans prendre congé de lui, et y rentra le soir même que le roi en partit. Cette conduite scandalisa fort. Je la remarque parce qu'elle a été soutenue toute sa vie, et qu'il y aura encore occasion d'en parler.

Laissons aller et demeurer la princesse des Ursins à Toulouse, qui à Bayonne avait encore reçu ordre de s'acheminer droit en Italie, et le duc de Gramont en Espagne. Il eut 60,000 livres pour son équipage ; 12,000 liv.

par an pour le dédommager du droit de franchise que les ambassadeurs avaient pour les provisions de leurs maisons, et que l'abus qui s'en faisait a fait retrancher; et 5,000 livres par mois : à Venise ils étaient en usage. Charmont, qui de procureur général du grand conseil s'était fait secrétaire du cabinet pour le plaisir de ne rien faire, d'aller à Versailles et de porter une brette, en avait obtenu l'ambassade, et n'avait pas résolu de s'y appauvrir. Il eut force prises sur ces franchises, tant qu'à la fin les Vénitiens attrapèrent de ses passeports qu'il avait donnés à des marchands qui faisaient sortir les sels de l'état de la république, pour les porter dans ceux de l'empereur, au bout du golfe, sans payer aucun droit. Ils les envoyèrent à Paris à leur ambassadeur, qui les porta à M. de Torcy, et fit de grandes plaintes au roi, de la part de la république, dans une audience demandée uniquement pour cela. Un homme de qualité aurait mal passé son temps, mais Charmont était Hennequin. Les ministres le protégèrent, et l'affaire se passa fort doucement. La fin fut pourtant qu'il fut rappelé, mais au bout de son temps achevé, et avec des ménagements admirables. Il fut même fort bien reçu à son retour, et il eut la plume de monseigneur le duc de Bourgogne par le choix du roi.

CHAPITRE CXXXIII.

Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres s'embarquent à Brest. — Le duc de Mantoue, incognito à Paris, voit le roi à Versailles. — 30,000 livres de pension au cardinal Ottobon. 500,000 livres de brevet de retenue au duc de Beauvillier. — La Queue et sa femme et leur chétive fortune. — Mort de l'abbé Boileau, le prédicateur. — Mort de Melac. — Mort de Rivaroles. — Mort de la duchesse de Verneuil. — Mort de Grancey. — 400,000 liv. de brevet de retenue à la Vrillère. — Troisvilles élu et refusé du roi pour l'Académie. — Sa vie et son caractère. — Villars voit Cavalier un des chefs des fanatiques : ses demandes; ce que devint cet aventurier. — Barbesières rendu à Casal. — Manéges de MM. de Vendôme. — Mort du fils unique de Vaudemont. — Mot du maréchal de Villeroy sur les ministres. — Complaisance de Tessé qui laisse la Feuillade en chef en Savoie et en Dauphiné, qui devient général d'armée et prend Suze et les vallées. — Phélypeaux salue le roi : sa conduite, son caractère; celui de son frère évêque de Lodève : est fait conseiller d'état d'épée.

Le comte de Toulouse partit en ce temps-là, précédé de quelques jours par le maréchal de Cœuvres, pour Brest, et ils montèrent enfin tous deux le même vaisseau.

M. de Mantoue, mal à son aise dans son état devenu le théâtre de la guerre, qui l'avait livré au roi de bonne grâce, et avait en cela rendu le plus important service pour la guerre d'Italie, voulut venir faire un tour en France, où il ne pouvait douter qu'il ne fut très-bien

reçu. Il se détourna pour aller faire un tour à Charleville qui lui appartenait, et il arriva à Paris la surveille de la Pentecôte avec une grande suite. Il descendit au Luxembourg, meublé pour lui magnifiquement des meubles de la couronne; ses gens du commun logés rue de Tournon à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, et il fut servi de sept tables par jour, soir et matin, aux dépens et par des officiers du roi, pendant tout son séjour, et d'autres tables encore pour le menu domestique. Il fut incognito sous le nom de marquis de San-Salvador; mais de cet incognito dont M. de Lorraine introduisit l'étrange usage sous les auspices de Monsieur, et qu'on ne voulut pas retrancher, après cet exemple, qui depuis a mené bien loin, à un prince qui, en nous livrant sa capitale, avait donné au roi la clef de l'Italie. Le lendemain de la Pentecôte, il alla à Versailles dans des carrosses drapés avec ses chiffres seulement, qu'on fit entrer dans la grande cour, où n'entrent que ceux qui ont les honneurs du Louvre. Il descendit à l'appartement de M. le comte de Toulouse, où il trouva toutes sortes de rafraîchissements servis. De là il monta par le petit degré dans les cabinets du roi, où il fut reçu sans que le roi s'avançât du tout vers lui. Il parla d'abord et assez longtemps, le roi lui répondit, le combla de civilités, et après, lui montra Monseigneur, les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, M. le Duc et M. le prince de Conti, puis M. du Maine, en les lui nommant: il n'y avait outre ces princes que les entrées. Ensuite M. de Mantoue demanda permission au roi de lui présenter les principaux de sa suite. De là le roi, suivi de tout ce qui était dans le cabinet, sortit directement dans la galerie, et le mena chez madame la duchesse de Bourgogne, qui était incommodée, et se trouvait naturellement au lit, où il y avait force dames parées, à la ruelle de laquelle le roi lui pré-

senta M. de Mantoue. La conversation y dura près d'un quart d'heure, après quoi le roi mena M. de Mantoue tout du long de la galerie, qu'il lui fit voir avec les deux salons, et rentra avec lui dans son cabinet, où, après une courte conversation, mais de la part du roi toujours fort gracieuse, le duc prit congé et revint à Paris. Le roi fut toujours découvert et debout. Huit jours après il retourna à Versailles, vit les jardins et le roi par le petit degré dans ses cabinets, n'y ayant que Torcy en tiers. Quelques jours après, Monseigneur lui donna un grand dîner à Meudon, où étaient les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, madame la princesse de Conti, quelques dames et quelques courtisans. MM. d'Elfian et Strozzi, les deux principaux de sa suite, mangèrent à la table de Monseigneur, où, contre l'ordinaire de ces sortes de repas, il fut gai et M. de Mantoue de bonne compagnie. Il galantisa et loua fort la beauté de la duchesse d'Aumont. Monseigneur lui montra sa maison et le promena fort dans ses jardins en calèche. Une autre fois il alla voir les écuries et le chenil de Versailles, la ménagerie et Trianon. Il retourna encore à Versailles, y coucha dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, vit tous les chevaux du roi, s'alla promener à cheval dans les hauts de Marly et soupa chez Dangeau avec beaucoup de dames. Dangeau aimait fort à faire les honneurs de la cour, et il est vrai qu'il les faisait fort bien. M. de Mantoue vit plusieurs fois le roi, et toujours par le petit degré, dans son cabinet, en tête à tête, ou Torcy en tiers.

Parlant d'étrangers, le cardinal Ottobon, qui avec des biens immenses s'était fort obéré, s'attacha à la France, et en eut une pension de 10,000 écus.

Le roi donna aussi 500,000 liv. de brevet de retenue au duc de Beauvillier sur sa charge.

Il fit, vers le même temps, la Queue, capitaine de cavalerie, mestre de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce la Queue, seigneur du lieu dont il portait le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, était un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accommodé, qui avait épousé une fille que le roi avait eue d'une jardinière. Bontems, l'homme de confiance du roi pour ses secrets domestiques, avait fait ce mariage et stipulé sans déclarer aucun père ni mère, que la Queue savait à l'oreille et s'en promettait une fortune. Sa femme fut confinée à la Queue, et ressemblait fort au roi. Elle était grande, et pour son malheur elle savait qui elle était, et enviait fort ses trois sœurs reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble et eurent plusieurs enfants demeurés dans l'obscurité. Ce gendre ne paraissait presque jamais à la cour, et, comme le plus simple officier et le moins recueilli dans la foule, à qui Bontems ne laissait pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans tristement dans son village, sans presque voir personne, de peur que ce qu'elle était se divulguât, et mourut sans en être sortie.

L'abbé Boileau mourut en ce temps-ci assez promptement d'une opération au bras fort semblable à la mienne, pour avoir fait un effort en prenant un in-folio de trop haut. C'était un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêlait de rien, qui prêchait partout assez bien, qui parut à la cour plusieurs avents et carêmes, et qui, avec toute la protection de Bontems dont il était ami intime, ne put parvenir à l'épiscopat.

Mélac, retiré avec deux valets en un coin de Paris, ne

voulant voir qui que ce fût depuis sa belle défense de Landau et le bâton de Villars, mourut subitement. Le roi lui donnait 10,000 écus par an et quelque chose de plus. Il avait près de quatre-vingts ans. Je l'ai assez fait connaître pour n'avoir rien à y ajouter.

Rivaroles, autre fort bon lieutenant général, mourut en même temps. C'était un Piémontais qui s'était attaché au service de France et qui y était estimé. Un coup de canon lui avait emporté une jambe il y avait fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire. « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu! ils ne savaient pas que j'en ai deux autres dans une valise. » Il était grand'croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches, qui ont servi et qui n'ont pas fait fortune. Ce Rivaroles, qui était un grand homme, fort bien fait, adroit et vigoureux, était, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouait souvent.

La duchesse de Verneuil les suivit à quatre-vingt-deux ans, ayant encore grande mine et des restes d'avoir été fort belle. Elle était fille du chancelier Séguier, dans le carrosse duquel elle voulut être quand il courut un si grand péril aux Barricades de Paris, et que le maréchal de la Melleraye l'alla délivrer avec des troupes. Elle était mère du duc de Sully, fait chevalier de l'ordre en 1688, et de la duchesse du Lude. De son second mari elle n'eut point d'enfant, et devint princesse du sang longtemps après sa mère, à titre de sa veuve. Le roi en prit le deuil pour quinze jours, mais il ne lui fit faire aucun honneur particulier à ses obsèques. Madame de Laval, sa sœur aînée, mère des duc, cardinal et chevalier de Coislin en premières noces, et de la maréchale de Rochefort en secondes, jalouse de son rang, et qui d'ailleurs n'aimait

rien et qui tombait volontiers sur chacun, dit, en apprenant sa mort, qu'elle avait toujours bien cru que sa sœur mourrait jeune par tous les remèdes qu'elle faisait.

Le vieux Grancey mourut en même temps et au même âge, marié pour la quatrième fois depuis six semaines. Il était lieutenant général avant la paix des Pyrénées. En ces temps-là on allait vite, puis choisi ou laissé, et c'est ainsi qu'on fait des généraux utiles, et non pas des gens usés dont le corps ne peut plus aller. Celui-ci était demeuré depuis obscur et dans la débauche, toujours chez lui en Normandie, et sans avoir rien de recommandable que d'être le fils et le père de deux maréchaux de France.

Le roi donna 40,000 liv. de brevet de retenue à la Vrillière sur sa charge de secrétaire d'état.

Il refusa en même temps Troisvilles, que l'usage fait prononcer Tréville, pour être de l'Académie française où il avait été élu; il répondit qu'il ne l'approuvait pas et qu'on en élût un autre. Troisvilles était un gentilhomme de Béarn, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort agréable et fort galant. Il débuta très-heureusement dans le monde, où il fut fort recherché et fort recueilli par des dames du plus haut parage, de beaucoup d'esprit et même de gloire, avec qui il fut longtemps plus que très-bien. Il ne se trouva pas si bien de la guerre que de la cour; les fatigues ne convenaient pas à sa paresse, ni le bruit des armes à la délicatesse de ses goûts. Sa valeur fut accusée. Quoi qu'il en fût, il se dégoûta promptement d'un métier qu'il ne trouvait pas fait pour lui. Il ne put être supérieur à l'effet que produisit cette conduite; il se jeta dans la dévotion, abdiqua la cour et se sépara du monde. Le genre de piété du fameux Port-Royal était celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût. Il tourna donc de ce côté-là, se retira tout à fait, et persé-

véra dans la solitude et la grande dévotion plusieurs années. Il était facile et léger. La diversion le tenta ; il s'en alla en son pays, il s'y dissipa ; revenu à Paris, il s'y livra aux devoirs pour soulager sa faiblesse, il fréquenta les toilettes ; le pied lui glissa, de dévot il devint philosophe ; il se remit peu à peu à donner des repas recherchés, à exceller en tout par un goût difficile à atteindre, en un mot il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. Ses anciens amis de Port-Royal, alarmés de cette vie et des jolis vers auxquels il s'était remis, dont la galanterie et la délicatesse étaient charmantes, le rappelèrent enfin à lui-même et à ce qu'il avait été ; mais il leur échappa encore, et sa vie dégénéra en un haut et bas de haute dévotion, de mollesse et de liberté qui se succédèrent par quartiers, et en une sorte de problème, qui, sans l'esprit qui le soutenait et le faisait désirer, l'eût tout à fait déshonoré et rendu parfaitement ridicule. Ses dernières années furent plus suivies dans la régularité et la pénitence, et répondirent mieux aux commencements de sa dévotion. Ce qu'il en conserva dans tous les temps fut un entier éloignement de la cour, dont il ne se rapprocha jamais après l'avoir quittée, et une fine satire de ce qui s'y passait, que le roi lui pardonna peut-être moins que l'attachement à Port-Royal. C'est ce qui lui attira ce refus du roi pour l'Académie, si déplacée d'ailleurs, avec cette haute profession de dévotion. Le roi ne lui manqua pas ce coup de verge faute de meilleure occasion ; il s'en trouvera dans la suite de voir quel crime c'était, non de lèse-majesté, mais de lèse-personne de Louis XIV, que faire profession de ne le jamais voir, qu'il était acharné à venger. Troisvilles était riche et ne fut jamais marié.

Les fanatiques, battus et pris en diverses rencontres, demandèrent, vers la mi-mai, à parler sur parole à La-

lande, qui servait d'officier général sous le maréchal de Villars. Cavalier, leur chef, qui était un aventurier, mais qui avait de l'esprit et de la valeur, demanda amnistie pour lui, pour Roland, un autre de leurs chefs, pour un de leurs officiers qui avait pris le nom de Cattinat, et pour quatre cents hommes qu'ils avaient là avec eux, un passeport et une route pour eux tous jusque hors du royaume, permission à tous les autres qui voudraient sortir du royaume d'en sortir à leurs dépens, liberté de vendre leurs biens à tous ceux qui désireraient de s'en défaire, enfin le pardon à tous les prisonniers de leur parti. Cavalier vit ensuite le maréchal de Villars avec une égalité de précautions et de gardes qui fut trouvée fort ridicule. Il quitta les fanatiques moyennant 1,200 livres de pension et une commission de lieutenant-colonel; mais Roland ne s'accommoda point et demeura le chef du parti, qui continua à donner de la peine. Ce fut un concours de monde scandaleux pour voir Cavalier partout où il passait. Il vint à Paris et voulut voir le roi, à qui pourtant il ne fut point présenté. Il rôda ainsi quelque temps, ne laissa pas de demeurer suspect, et finalement passa en Angleterre, où il obtint quelque récompense. Il servit avec les Anglais, et il est mort seulement cette année fort vieux dans l'île de Wight, où il était gouverneur pour les Anglais depuis plusieurs années, avec une grande autorité et de la réputation dans cet emploi.

Enfin, à la mi-mai, Barbesières, sorti des prisons de Gratz, fut remis dans Casal à M. de Vendôme. Il avait été gardé à vue avec la dernière dureté, et si maltraité qu'il en tomba fort malade. Averti de son état, il demanda un capucin; et quand il fut seul avec lui, il le prit à la barbe qu'il tira bien fort pour voir si elle n'était point fausse et si ce n'était point un capucin supposé. Ce

moine se trouva un bonhomme qui, gagné par la compassion, alla lui-même avertir M. de Vendôme. Outre le devoir de général, il aimait particulièrement Barbesières, tellement qu'il manda aux ennemis qu'il était informé de leur barbarie sur un lieutenant général des armées du roi, et qu'il allait traiter de même tous les prisonniers qu'il tenait, et sur-le-champ l'exécuta. Cela fit traiter honnêtement Barbesières et en prisonnier de guerre, jusqu'à ce qu'il fût enfin renvoyé.

M. de Vendôme et son frère repaissaient le roi toutes les semaines par des courriers que chacun d'eux envoyait de son armée, et souvent plus fréquemment de projets et d'espérances d'entreprises qui s'allaient infailliblement exécuter deux jours après, et qui toutes s'en allaient en fumée. On comprenait aussi peu une conduite si propre à décréditer, que la persévérance du roi à s'en laisser amuser et à être toujours content d'eux; et cette suite si continuelle et si singulière de toutes leurs campagnes prouve peut-être plus l'excès du pouvoir qu'eut toujours auprès de lui leur naissance et la protection pour cela même de M. du Maine, conséquemment de madame de Maintenon, que tout ce qu'on lui a vu faire avant et depuis pour les bâtards comme tels. De temps en temps quelque petite échauffourée soutenait leur langage, dans un pays si coupé où deux grandes armées jouaient aux échecs l'une contre l'autre. A la mi-mai M. de Vendôme tenta l'exploit de chasser de Trino quelques troupes impériales; il y arriva trop tard à son ordinaire et trouva les oiseaux envolés. Il fit tomber sur une arrière-garde qui se trouva si bien protégée par de l'infanterie postée en divers lieux avantageux sur leur retraite, qu'elle se fit très-bien malgré lui. Il leur tua quatre cents hommes et prit force prisonniers, entre autres, Vaubrune, un de leurs officiers généraux, grand partisan et fort hasar-

deux. Qui compterait exactement ce que M. de Vendôme mandait au roi chaque campagne qu'il tuait ou prenait aux ennemis ainsi en détail, y trouverait presque le montant de leur armée. C'est ainsi qu'en supputant les pertes dont les gros joueurs se plaignent le long de l'année, il s'est trouvé des gens qui à leur dire avaient perdu plus d'un million, et qui en effet n'avaient jamais perdu 50,000 francs. La licence et la débauche, l'air familier avec les soldats et le menu officier faisait aimer M. de Vendôme de la plupart de son armée. L'autre partie, rebutée de sa paresse, de sa hauteur, surtout de l'audace de ce qu'il avançait en tout genre, et retenue par la crainte de son crédit et de son autorité, laissait ses louanges poussées à l'excès sans contradiction aucune, qui en faisaient un héros à grand marché; et le roi, qui se plaisait à tout ce qui en pouvait donner cette opinion, devenait sans cesse le premier instrument de la tromperie grossière dans laquelle il était plongé à cet égard.

Le fils de Vaudemont, nouveau feld-maréchal de l'empereur, et qui commandait son armée à Ostiglia, y mourut en quatre jours de temps. Ce fut pour lui, pour sa sœur et pour ses deux nièces une très-sensible affliction. La politique leur fit cacher autant qu'ils le purent une douleur inutile, puisqu'il n'y avait point de remède. Mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy ne purent s'empêcher d'en laisser voir la profondeur à quelques personnes, ou par confiance, ou peut-être plus encore de surprise. Cette remarque suffit pour fournir aux réflexions.

Le vieux maréchal de Villeroy, grand routier de cour, disait plaisamment qu'il fallait tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils étaient en puissance, et le leur renverser sur la tête sitôt qu'on s'apercevait que le pied

commençait à leur glisser. C'est la première partie de ce bel apophthegme que nous allons voir pratiquer au maréchal de Tessé, en attendant que nous lui voyions accomplir pleinement l'autre partie. Avec la même bassesse qu'il s'était conduit en Italie avec le duc de Vendôme, malgré les ordres si précis du roi de prendre sans ménagement le commandement sur lui, avec la même accortise il fit la navette avec la Feuillade en Dauphiné et en Savoie, pour le laisser en chef quelque part et y accoutumer le roi. D'accord avec Chamillart, il fit le malade quand il en fut temps, le fut assez longtemps pour se rendre inutile et obtenir enfin un congé qui laissât la Feuillade pleinement en chef d'une manière toute naturelle, et en état de recevoir comme nécessairement la patente, le caractère et les appointements de général d'armée sans que le roi s'en pût dédire. C'est aussi ce qui s'exécuta de la sorte. Après ce qu'on avait fait pour lui et la situation et la conjoncture où il se trouvait, le roi, obsédé de son ministre, ne put reculer et ne voulut pas même laisser apercevoir qu'il en eût envie. La Feuillade succéda donc en tout à Tessé dans les parties du Dauphiné, de la Savoie et des vallées. Il fallait en profiter pour, de ce chausse-pied, aller à mieux et en attendant faire parler de soi. Il alla donc former le siége de Suze, d'où il envoya force courriers. Le fort de la Brunette pensa lui faire abandonner cette place. Il ne manqua pas de jouer sur le mot avec un air de galanterie militaire que son beau-père sut faire valoir. Ce fort pris, Bernardi, gouverneur de Suze, se défendit si mal qu'il capitula le 16 juin, sans qu'il y eût aucune brèche, ni même qu'il pût y en avoir sitôt. Le chevalier de Tessé en apporta la nouvelle. Cette honnêteté était bien due à la complaisance de son père. L'exploit fut fort célébré à la cour après lequel ce nouveau général d'armée se trouva

à de nouveaux, mais ce ne fut que contre les barbets des vallées. Il ne fallut pas demeurer oisif, mais peloter en attendant partie, et se conserver cependant en exercice de général d'armée pour le devenir plus solidement.

En même temps, en ce mois de juin, Phélypeaux arriva de Turin et salua le roi, qui aussitôt l'entretint longtemps dans son cabinet. C'était un grand homme bien fait, de beaucoup d'esprit et de lecture, naturellement éloquent, satirique, la parole fort à la main, avec des traits et beaucoup d'agrément, et quand il le voulait, de force. Il mit ces talents en usage, et sans contrainte, pour se plaindre de tout ce qu'il avait souffert les six derniers mois qu'il avait demeuré en Piémont, ou à Turin, ou à Coni, où il fut gardé étroitement, et où on lui refusait jusqu'au nécessaire de la vie. Ses derniers propos avec M. de Savoie furent assommants pour un prince qui se sentait autant que celui-là, et ses réponses encore plus piquantes, par leur sel et leur audace, aux messages qu'il lui envoya souvent depuis. Il dit même aux officiers qui le gardaient à Coni qu'il espérait que le roi serait maître de Turin avant la fin de l'année, que lui en serait fait gouverneur, qu'il y ferait raser d'abord la maison où il avait été arrêté, et qu'il y ferait élever une pyramide avec une inscription en plusieurs langues, par laquelle il instruirait la postérité des rigueurs avec lesquelles M. de Savoie avait traité un ambassadeur de France, contre le droit des gens, contre l'équité et la raison. Il avait fait une relation de ce qui s'était passé à son égard depuis les premiers événements de la rupture, très-curieuse et bien écrite, où il n'épargnait pas M. de Savoie ni sa cour. Il en montra quelques copies, qui furent fort recherchées, et qui méritent de l'être toujours. Le malheur de l'état, attaché à la fortune de la

Feuillade, ne permit pas à Phélypeaux de jouir de sa vengeance, ni la longueur de sa vie de voir les horreurs dans lesquelles M. de Savoie finit la sienne. Ce Phélypeaux était un vrai épicurien qui croyait tout dû à son mérite, et il était vrai qu'il avait des talents de guerre et d'affaires, et tout possible par l'appui de ceux de son nom qui étaient dans le ministère; mais particulier et fort singulier, d'un commerce charmant quand il voulait plaire ou qu'il se plaisait avec les gens; d'ailleurs, épineux, difficile, avantageux et railleur. Il était pauvre et en était fâché pour ses aises, ses goûts très recherchés et sa paresse.

Il était frère d'un évêque de Lodève, plus savant, plus finement spirituel et plus épicurien que lui, plus aisé aussi dans sa taille, qui, par la tolérance de Basville et l'appui de ceux de son nom dans le ministère, maniait fort le Languedoc depuis la chute du cardinal Bonzi. Il survécut son frère, entretenait des maîtresses publiquement chez lui, qu'il y garda jusqu'à sa mort, et tout aussi librement ne se faisait faute de montrer, et quelquefois de laisser entendre, qu'il ne croyait pas en Dieu. Tout cela lui fut souffert toute sa vie sans le moindre avis de la cour, ni la plus légère diminution de crédit et d'autorité. Il n'avait fait que cela toute sa vie, mais il s'appelait Phélypeaux. Il s'en fallait bien que le cardinal Bonzi, avec tous ses talents, ses services, ses ambassades, eût jamais donné le quart de ce scandale; et il en fut perdu! Ce Lodève ne sortait presque point le sa province, mourut riche et vieux, car il sut aussi s'enrichir, et laissa un tas de bâtards. Phélypeaux eut en arrivant la place de conseiller d'état d'épée vacante par la mort de Briord.

CHAPITRE CXXXIV.

Le duc de Gramont voit en chemin la princesse des Ursins. — Succès du duc de Berwick. — Le comte d'Aguilar, premier colonel des gardes espagnoles. — Mouvements des armées de Flandre et du Rhin. — Combat de Donauwert. — Le comte d'Arco commande nos lieutenants généraux et obéit aux maréchaux de France. — Bruges, puis Namur bombardés. — Verceil pris par le duc de Vendôme. — Fanatiques secourus; l'abbé de la Bourlie et la Bourlie son frère : leur extraction et leur fin misérable. — Augicourt, personnage curieux : sa mort. Fortune de Verac et de Marillac; mort du premier. — Harley, secrétaire d'état d'Angleterre : Leblanc, intendant d'Auvergne : Leczinsky élu roi de Pologne, depuis beau-père du roi : l'abbé de Quailus, évêque d'Auxerre. — Castel-dos-Rios part pour le Pérou, où il meurt. — Le comte d'Albert en Espagne, attaché à l'électeur de Bavière; l'abbé d'Estrées de retour. — Rebours et Guyet, nouveaux intendants des finances. — Mort et caractère de l'abbesse de Fontevrault; sa nièce lui succède.

Le duc de Gramont avait eu enfin la permission de voir la princesse des Ursins sur sa route. Ce fut le premier adoucissement qu'elle obtint depuis sa disgrâce. Le désir de préparer à mieux fit accorder cette liberté. Le prétexte en fut de ne pas aigrir la reine pour une bagatelle et ne pas mettre le duc de Gramont hors d'état de pouvoir traiter utilement avec elle; mais il ne sut pas en profiter. Battu de l'oiseau, à son départ, sur la

déclaration de son mariage, il craignit tout et ne fut point assez avisé pour se bien mettre avec cette femme si importante dans un tête-à-tête dont le roi ne pouvait savoir le détail, et s'aplanir par là toutes les épines que la sécheresse de sa part en cette entrevue éleva contre lui de toutes parts à la cour d'Espagne.

Il y arriva les premiers jours de juin. Il trouva le roi avec l'abbé d'Estrées sur la frontière de Portugal, où, malgré la criminelle disette de tout ce qui est nécessaire à l'entretien des troupes, des places et de la guerre, Puységur avait fait des prodiges pour y suppléer, dont le duc de Berwick avait su profiter par un détail de petits avantages qui découragèrent les ennemis et lui facilitèrent des entreprises; il prit à discrétion Castelbranco, où il se trouva quantité de farines qui furent d'un grand secours, beaucoup d'armes et les tentes de la suite du roi de Portugal. De là il marcha au général Fagel, qui fut battu et fort poursuivi; il pensa être pris; il y eut six cents prisonniers avec tous leurs officiers; et sans les montagnes pour vingt hommes qu'il en coûta au duc, rien ne se serait échappé du corps de Fagel, qui s'y dispersa en désordre. Portalègre et d'autres places suivirent ces succès et augmentèrent bien le crime d'Orry, comme je l'ai dit ailleurs par la conquête du Portugal, alors sans secours, qu'avec les précautions sur lesquelles on comptait à l'ouverture de la campagne, il aurait été facile de faire, au lieu que les secours ayant eu le temps d'arriver avant le printemps suivant, ce côté-là devint le plus périlleux, et celui par lequel l'Espagne fut plus d'une fois au moment d'être perdue. Berwick avait d'abord pris Salvatierra avec dix compagnies à discrétion, et fait divers autres petits exploits. Ce fut pendant cette campagne que le roi d'Espagne se forma un régiment des gardes espagnoles dont le comte d'Aguilar fut fait colo-

Ce grand d'Espagne reviendra plusieurs fois sur la
ne. On le fera connaître dans la suite.

Les armées de Flandre et d'Allemagne étaient dans
grand mouvement depuis l'ouverture de la campagne.
mpereur serré de près par les mécontents de Hongrie,
royaume tout révolté, le commerce intercepté dans la
part des provinces héréditaires qui en sont voisines
Vienne même dans la confusion par les dégâts et les
urses que souffraient non-seulement sa banlieue, mais
s faubourgs qui étaient insultés; l'empereur qui avait
brûler sa ménagerie, et qui avait éprouvé en per-
nne le danger des promenades au dehors; une situa-
on si pénible porta toute son attention sur la Bavière.
craignit tout des succès d'un prince qui, à la tête d'une
rmée française et de ses propres troupes, pouvait don-
ner la loi à l'Allemagne et l'enfermer entre les mécontents et lui à n'avoir plus d'issue. Le danger ne parut pas moins grand à ses alliés; de sorte que la résolution fut prise de porter toutes leurs forces dans le cœur de l'empire. C'est ce qui rendit les premiers temps de la campagne de Flandre si incertains par le soin que les ennemis eurent de cacher leur projet pour dérober des marches au maréchal de Villeroy, et gagner le Rhin longtemps avant lui s'il était possible. Le maréchal de Tallard, qui avait passé le Rhin de bonne heure, s'avançait cependant vers les gorges des montagnes; il n'y trouva aucune difficulté, et il passa la journée du 18 mai avec l'électeur de Bavière.

Le duc de Marlborough, avancé vers Coblentz, laissait en incertitude d'une entreprise sur la Moselle, ou de vouloir seulement attirer le gros des troupes de ce côté-là; mais bientôt, pressé d'exécuter son projet, il marcha à tire d'aile au Rhin et le passa à Coblentz le 26 et le 27 mai. Le maréchal de Villeroy, venu jusqu'à Arlon, crai-

gnit encore un moment que l'Anglais, embarquant son infanterie, la portât en Flandre bien plus tôt qu'il n'y pourrait être retourné, et ne fît quelque entreprise vers la mer. Dans ce soupçon, il laissa une partie de son infanterie assez près de la Meuse pour pouvoir joindre le marquis de Bedmar à temps, et lui avec le reste et sa cavalerie se mit à suivre l'armée ennemie, tandis que M. de Bavière et le prince Louis de Bade se côtoyaient de fort près. Tallard, sur les nouvelles de la cour et du maréchal de Villeroy, avait quitté l'électeur et fait repasser le Rhin à son armée. Il s'était avancé à Landau, et le maréchal de Villeroy avait passé la Moselle entre Trèves et Thionville. Le marquis de Bedmar était demeuré en Flandre à commander les troupes françaises et espagnoles qui y étaient restées, et M. d'Overkerke celles des ennemis. Marlborough cependant passa le Mein entre Francfort et Mayence, et marcha par le Bergstras sur Ladenbourg pour y passer le Necker. Les maréchaux de Villeroy et de Tallard se virent, et se concertèrent, les troupes du premier sur Landau, celles de l'autre sous Neustadt, d'où Tallard ramena son armée passer le Rhin sur le pont de Strasbourg le 1er juillet. Alors celle de Marlborough était arrivée à Ulm, et le prince Eugène, parti de Vienne, s'était rendu à Philipsbourg, d'où il était allé camper à Rothweil pour couvrir le Wirtemberg, et ce dessein manqué mena son armée à Ulm, où il conféra avec le prince Louis de Bade et le duc de Marlborough qui avaient les leurs à portée.

Le maréchal de Villeroy suivit Tallard et passa le Rhin; il entra dans le commencement des vallées de manière à pouvoir communiquer avec Tallard, et le joindre au besoin par des détachements avancés. Tous deux avaient perdu dans le Palatinat une précieuse

quinzaine en revues, en fêtes et en attente des ordres de la cour. Villeroy, accoutumé à maîtriser Tallard, son cousin, son courtisan et son protégé, toute sa vie, n'en rabattit rien pour le voir à la tête d'une armée indépendante de lui. Tallard, devenu son égal au moins en ce genre, trouva cette hauteur mal placée et voulut secouer un joug trop dur que l'autre n'avait aucun droit de lui imposer. Cela fit des scènes assez ridicules, mais qui n'éclatèrent pas jusque dans le gros des armées. Tallard plus sage comprit pourtant qu'à la cour leur égalité cesserait, et le besoin de ne se pas brouiller avec son ancien protecteur les remit un peu plus en mesure. Cette perte de temps fut le commencement des malheurs que le roi éprouva en Allemagne. Tallard devait passer et le maréchal de Villeroy garder les gorges; cela se fit, mais trop tard. Donauwerth est un passage très-important sur le Danube. La ville ne vaut rien : on fit des retranchements à la hâte sur l'arrivée de tant de troupes des alliés, et le comte d'Arco, maréchal des troupes de Bavière, se mit dedans; il fut attaqué avant que ses retranchements fussent achevés. Il soutint très-bravement et avec capacité ses retranchements depuis six heures du soir jusqu'à neuf que, se voyant hors d'état d'y tenir davantage, il se retira en bon ordre à Donauwerth qu'il abandonna le lendemain, passa le Danube, puis le Leck, et se retira à Rhein, d'où il compta pouvoir empêcher aux ennemis le passage de la rivière. Arco avait du talent pour la guerre et une grande valeur; il était Piémontais d'origine, et avait toujours été attaché au service de Bavière; il y était parvenu avec réputation au premier et unique grade militaire de ce pays-là, qui est maréchal, et M. de Bavière avait obtenu qu'obéissant sans difficulté aux maréchaux de France, il commanderait nos lieutenants généraux et ne roulerait

point avec eux, en sorte que par cet expédient que l[a] facilité du roi accepta par les liaisons étroites où il ét[ait] avec l'électeur, le comte d'Arco, qui se faisait appe[ler] franchement le maréchal d'Arco, commandait nos trou[pes] jointes à celles de l'électeur en l'absence de ce prin[ce] et des maréchaux de France, qui était une sorte d[e] réciproque avec eux, et pour les honneurs militaires i[l] les avait pareils à eux dans ses troupes, et dans le[s] nôtres fort approchant des leurs. On prétendit que le[s] impériaux eurent dans ce combat presque tous leu[rs] généraux et officiers tués ou blessés, six mille morts e[t] huit mille blessés; ce qu'il y a de plus avéré, c'est qu'on n'y perdit guère que mille Français et cinq à six cents Bavarois. M. d'Arco présuma trop et se trompa. Les impériaux passèrent le Danube tout de suite après avoir occupé Donauwerth qu'il n'avait pu tenir, traversèrent le Leck sans lui donner loisir de se reconnaître et l'obligèrent de leur quitter Rhein où il s'était retiré, d'où ils dirigèrent leur marche droit sur Munich. L'électeur, effrayé de cette rapidité, et qui avait déjà Marlborough en tête, cria au secours. Tallard, qui avait ordre de s'établir dans le Wirtemberg, et qui pour cela assiégeait Willingen que nous disons Fillingue, abandonna ce projet et se mit en marche droit vers l'électeur. Il faut ici faire une pause pour ne perdre pas haleine dans les tristes succès d'Allemagne en les racontant tout de suite et retourner un peu en arrière avant de revenir au Danube.

Cependant Overkerke voulut profiter de la faiblesse dans laquelle le marquis de Bedmar avait été laissé aux Pays-Bas. Le Hollandais bombarda, dix heures durant, Bruges, où il ne fit presque point de dommage, et se retira très-promptement tout au commencement de juillet, et, à la fin du même mois, il jeta pendant deux jours

trois mille bombes dans Namur, qui brûlèrent deux magasins de fourrages, et coûtèrent à la ville environ 150,000 livres de dommage.

M. de Vendôme assiégea enfin Verceil. Il le promettait au roi depuis longtemps; il y ouvrit la tranchée le 16 juin. La place capitula le 19 juillet, mais Vendôme les voulut prisonniers de guerre. Il leur permit seulement les honneurs militaires et de sortir par la brèche au bas de laquelle ils posèrent les armes. Trois mille trois cents hommes sortirent sous les armes. On trouva dedans tout le nécessaire pour le plus grand siége; ce fut le prince d'Elbœuf qui apporta cette nouvelle.

M. de Savoie ne cessait de secourir les fanatiques; le chevalier de Rouennais prit une tartane pleine d'armes et de réfugiés, et en coula une autre à fond, chargée de même. Toutes deux étaient parties de Nice; une troisième, pareillement équipée, échoua et fut prise sur les côtes de Catalogne, que le vent avait séparée de ces deux. Il y avait de plus un vaisseau rempli d'armes, de munitions et de ces gens-là qu'on ne put prendre. L'abbé de la Bourlie y était embarqué, après être sorti du royaume sans aucun prétexte ni cause de mécontentement. Il s'était arrêté longtemps à Genève, puis avait été trouver M. de Savoie, qui le jugea propre à aller soutenir les fanatiques en Languedoc. Comptant y arriver incessamment, il s'y était annoncé en y faisant répandre quantité de libelles très-insolents et très-séditieux où il prenait la qualité de chef des mécontents et de l'armée des hauts alliés en France. On surprit aussi de ses lettres à la Bourlie, son frère, qu'il conviait à le venir trouver et se mettre à la tête de ces braves gens, et les réponses de ce frère, qui témoignaient l'horreur qu'il avait de cette folie. Celui-ci venait d'en faire plus d'une: c'était un homme d'une grande valeur, mais un brigand,

et d'ailleurs intraitable. Il avait le régiment de Normandie, qu'il quitta étant brigadier pour de fâcheuses affaires qu'il s'y fit, et se retira dans sa province. Quelque temps après il fut volé dans sa maison ; il soupçonna un maître valet à qui, de son autorité privée, il fit donner, en sa présence, une très-rude question. Cette affaire éclata, et en renouvela d'autres fort vilaines qui s'étaient assoupies. Il fut arrêté et amené à Paris dans la Conciergerie. L'abbé avait beaucoup de bénéfices, violent et grand débauché, comme la Bourlie. Nous les verrons finir tous deux très-misérablement, l'un en France, l'autre en Angleterre. Ces deux frères furent de cruels pendants d'oreille pour Guiscard, leur aîné dans sa fortune et sa richesse. Leur père, qui s'appelait la Bourlie, qui est leur nom, était un gentilhomme de valeur qui avait été à mon père, et qui en eut le don de quelques métairies au marais de Blaye, lorsque mon père prit soin de le faire dessécher. La Bourlie fit fortune; il succéda à Dumont dans la place de sous-gouverneur du roi, et eut après le gouvernement de Sedan. Il conserva toute sa vie de l'attachement et de la reconnaissance pour mon père. C'était aussi un fort galant homme. Guiscard s'en est toujours souvenu avec moi, avec son cordon bleu, ses ambassades, ses gouvernements et ses commandements.

Augicourt mourut, ayant 6,000 liv. de pension du roi et 2,000 sur l'ordre de Saint-Louis, sans ce qu'on ne savait pas et qu'on avait lieu de croire aller haut par son peu de bien et les commodités qu'il se donnait et avec une cassette toujours bien fournie. C'était un gentilhomme de Picardie, né sans biens, avec beaucoup d'esprit, d'adresse, de valeur et de courage d'esprit. M. de Louvois, qui cherchait à s'attacher des sujets de tête et de main dont il pût se servir utilement en beaucoup de choses, démêla celui-ci dans les troupes, qui, sans bien

et n'espérant pas d'y faire aucune fortune, consentit volontiers à quitter son emploi pour entrer chez M. de Louvois. Il n'y fut pas longtemps sans être employé, il s'acquitta bien de ce dont il était chargé, et mérita de l'être d'affaires secrètes et d'autres à la guerre en différentes occasions. Il y fit bien les siennes et parvint à une grande confiance de M. de Louvois, qui le fit connaître au roi, avec qui ces affaires secrètes lui procurèrent divers entretiens pour lui rendre un compte direct ou recevoir directement ses ordres. La bourse grossissait, mais ce métier subalterne, qui ne menait pas à une fortune marquée, dégoûta à la fin un homme gâté par la confiance d'un aussi principal ministre qu'était Louvois, et qui se mêlait de tout, et par quelque part aussi en celle du roi, et un homme devenu audacieux et né farouche. Après un assez long exercice de ce train de vie, il fut accusé de faire sa cour au roi aux dépens du maître qui le lui avait produit. Quoi qu'il en soit, M. de Louvois le chassa de chez lui avec éclat et s'en plaignit, mais sans rien articuler de particulier, comme du plus ingrat, du plus faux, du plus indigne de tous les hommes.

Augicourt fut aussi réservé en justification que M. de Louvois en accusation. Il se contenta de dire qu'il l'avait bien servi, mais qu'il n'y avait plus moyen de durer avec lui. Le roi ne se mêla point du tout de cette rupture, mais il continua toujours de le voir en particulier et de s'en servir en plusieurs choses secrètes. Il ne lui prescrivit rien à l'égard de Louvois, le laissa paraître publiquement à la cour et partout, lui augmenta de temps en temps ses bienfaits publiquement, mais par mesure. En secret, il lui donnait gros souvent, lui faisait toutes les petites grâces qu'il lui pouvait faire, et assez volontiers à ceux pour qui il les demandait. Outre les audiences secrètes, Augicourt parlait au roi très-souvent et

longtemps, allant à la messe ou chez madame de Maintenon. Quelquefois le roi l'appelait et lui parlait ainsi en allant, et il était toujours bien reçu et bien écouté, et paraissait fort libre avec le roi en l'approchant, et le roi avec lui. Il voyait souvent aussi, et quand il voulait, madame de Maintenon en particulier, et il était d'autant mieux avec elle, qu'elle était plus mal avec Louvois. Après sa mort, et Barbésieux en sa place, Augicourt vécut et fut toujours traité comme il l'avait été jusqu'alors; il ne craignait pas de rencontrer les ministres ni leurs parents, et ce fut un grand crève-cœur pour Louvois et pour Barbésieux ensuite et pour tous les Tellier, de voir cet homme se conserver sur le pied où il était Du reste, haï, craint, méprisé comme le méritait sa conduite avec M. de Louvois, soupçonné d'être rapporteur, et personne ne voulant se brouiller pour Augicourt avec les Tellier qui l'abhorraient, il n'entrait dans aucune maison de la cour que chez Livry et chez M. le Grand, qui étaient des maisons ouvertes, où on jouait dès le matin, toute la journée et fort souvent toute la nuit. Augicourt était gros joueur et net, mais de mauvaise humeur, et, au lansquenet public, il jouait chez Monsieur avec lui, et à la cour avec Monseigneur. En aucun temps il ne fréquenta aucun ministre ni aucun général d'armée. Il était assez vieux et point marié.

Verac venait de mourir depuis peu : il s'appelait Saint-George, et il était homme de qualité. La lieutenance générale de Poitou, où il avait des terres, fit sa fortune. Il avait été huguenot. Lui et Marillac, intendant de Poitou, abjurèrent lors de la révocation de l'édit de Nantes et des barbaries qui furent exercées contre les huguenots. Tous deux crurent y trouver leur fortune, tous deux se signalèrent en cruautés, en conversions, tous

deux donnèrent le ton aux autres provinces, tous deux en obtinrent ce qu'ils s'en étaient proposé. Verac en fut chevalier de l'ordre en 1688, et Marillac conseiller d'état, par une grande préférence sur ses anciens : il en a joui jusqu'à être doyen du conseil, mais il a vu mourir ses deux fils sans enfants, qui lui donnaient de justes et d'agréables espérances, l'un dans la robe, l'autre à la guerre, sa fille et son gendre la Fayette, lieutenant général, dont la fille unique fut grand'mère du duc de la Trémoille d'aujourd'hui, morte encore avant son grand-père. Verac a été plus heureux. Son fils est mort cette année 1741, estimé, aimé, considéré, lieutenant général et chevalier de l'ordre en 1724, dont les enfants ne sont pas tournés à la fortune, l'un par un asthme qui l'empêche de servir, l'autre par être cadet et encore capitaine de cavalerie.

Deux mois, depuis la mi-juin jusqu'au 15 août de cette année, virent diverses élévations de quatre hommes qui, chacun fort différents, ont eu de grandes et de curieuses suites; on pourrait ajouter des plus incroyables, et de ces choses dans lesquelles paraît toute la grandeur de Dieu qui se joue des hommes, et qui prépare et tire de rien et de néant les plus grands et les plus singuliers événements, ou qui, dans un ordre inférieur, selon le monde, découvre ce que c'est que la faiblesse des instruments par lesquels il daigne soutenir la vérité et l'église. Harley, auparavant orateur de la chambre basse, devint secrétaire d'état; Leblanc, intendant d'Auvergne; Leczinski, roi de Pologne, et l'abbé de Quailus, évêque d'Auxerre, qui, tous quatre, chacun en son très-différent genre, peuvent fournir les plus abondantes et les plus curieuses matières aux réflexions. On en verra assez sur Harley, à l'occasion de la paix d'Utrecht et de ce qui la précéda à Londres, pour que je n'aie rien mis ici de

lui. M. Leblanc se trouvera en son temps ici en entier. Du roi de Pologne devenu beau-père du roi, il n'y a qu'à admirer et se mettre, non pas un doigt, mais tous les doigts sur la bouche, et la main tout entière. Pour M. d'Auxerre, les bibliothèques sont pleines de lui, et il se trouvera lieu d'en parler.

Castel-dos-Rios, cet heureux ambassadeur d'Espagne, qui se trouva ici lors de la mort de Charles II, eut ordre de se rendre à Cadix pour s'y embarquer et aller au Pérou, dont il avait été nommé vice-roi, où il mourut après avoir rempli ce grand emploi, et fort dignement, pendant plusieurs années.

Monasterol revint à Paris de la part de l'électeur de Bavière, et présenta le comte d'Albert venu avec lui, qui, chassé du service de France pour son duel, comme il a été dit en son temps, s'était attaché à celui de Bavière, où il était maréchal de camp. Il allait de la part de l'électeur en Espagne, où il devait aussi servir. L'abbé d'Estrées arriva aussi d'Espagne dans l'épanouissement, et fut très-bien reçu.

Chamillart fit en même temps deux nouveaux intendants des finances, Rebours, son cousin germain et de sa femme, et Guyet, maître des requêtes, dont la fille unique avait, malheureusement pour elle, épousé le frère de Chamillart. Rien de si ignorant, ni en récompense de si présomptueux et de si glorieux que ces deux nouveaux animaux. Le premier s'était sûrement monté sur le marquis de Mascarille; il l'outrait encore. Tout était en lui parfaitement ridicule. L'autre, grave et collet monté, faisait grâce de prêter l'oreille, à condition pourtant qu'il ne comprenait rien de ce qu'on lui disait. Jamais un si sot homme que celui-ci, jamais un si impertinent que l'autre, jamais rien de plus indécrottable que tous les deux, et voilà les choix et les environs des ministres, et

ce que sont leurs familles quand ils ont la faiblesse d'y vouloir trouver et avancer. Ils n'y trouvent aucun secours, ils excitent le cri public, et ils préparent de loin leur propre perte.

La mort de l'abbesse de Fontevrault dans un âge encore assez peu avancé, arrivée en ce temps-ci, mérite d'être remarquée : elle était fille du premier duc de Mortemart et sœur du duc de Vivonne, de madame de Thianges et de madame de Montespan ; elle avait encore plus de beauté que cette dernière, et, ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous, avec ce même tour que nul autre n'a attrapé qu'eux, ou avec eux par une fréquentation continuelle, et qui se sent si promptement, et avec tant de plaisir. Avec cela très-savante, même bonne théologienne, avec un esprit supérieur pour le gouvernement, une aisance et une facilité qui lui rendait comme un jeu le maniement de tout son ordre et de plusieurs grandes affaires qu'elle avait embrassées, et où il est vrai que son crédit contribua fort au succès ; très-régulière et très-exacte, mais avec une douceur, des grâces et des manières qui la firent adorer à Fontevrault et de tout son ordre. Ses moindres lettres étaient des pièces à garder, et toutes ses conversations ordinaires, même celles d'affaires ou de discipline, étaient charmantes, et ses discours en chapitre les jours de fête, admirables. Ses sœurs l'aimaient passionnement, et malgré leur impérieux naturel gâté par la faveur au comble, elles avaient pour elle une vraie déférence. Voici le contraste. Ses affaires l'amenèrent plusieurs fois et longtemps à Paris. C'était au fort des amours du roi et de madame de Montespan. Elle fut à la cour et y fit de fréquents séjours, et souvent longs. A la vérité elle n'y voyait personne, mais elle ne bougeait de chez madame de Montespan, entre elle et le roi madame de Thianges et le

plus intime particulier. Le roi la goûta tellement, qu'il avait peine à se passer d'elle. Il aurait voulu qu'elle fût de toutes les fêtes de sa cour, alors si galante et si magnifique. Madame de Fontevrault se défendit toujours opiniâtrément des publiques, mais elle n'en put éviter de particulières : cela faisait un personnage singulier. Il faut dire que son père la força à prendre le voile et à faire ses vœux, qu'elle fit de nécessité vertu, et qu'elle fut toujours très-bonne religieuse. Ce qui est très-rare, c'est qu'elle conserva toujours une extrême décence personnelle dans ces lieux et ces parties où son habit en avait si peu. Le roi eut pour elle une estime, un goût, une amitié que l'éloignement de madame de Montespan ni l'extrême faveur de madame de Maintenon ne purent émousser. Il la regretta fort, et se fit un triste soulagement de le témoigner. Il donna tout aussitôt cette unique abbaye à sa nièce, fille de son frère, religieuse de la maison, et personne d'un grand mérite.

CHAPITRE CXXXV.

Naissance du premier duc de Bretagne. — Progrès des mécontents : mesures des alliés pour la défense de l'Allemagne. — Mouvements dans nos armées. — Première faute principale. — Faute du maréchal de Villeroy. — Marche et disposition des armées. — Bataille d'Hochstet. — Bon et sage avis de l'électeur méprisé. — L'électeur de Bavière passe à Strasbourg et par Metz à Bruxelles.

Je devais marquer un peu plus tôt la naissance du fils aîné de monseigneur le duc de Bourgogne, arrivée à Versailles à cinq heures après midi, le mercredi 25 juin. Ce fut une grande joie pour le roi, à laquelle la cour et la ville prirent part jusqu'à la folie par l'excès des démonstrations et des fêtes. Le roi en donna une à Marly et y fit les plus galants et les plus magnifiques présents à madame la duchesse de Bourgogne, alors relevée. Malgré la guerre et tant de vifs sujets de mécontentement de M. de Savoie, le roi lui écrivit pour lui donner part de cette nouvelle, mais il adressa le courrier à M. de Vendôme pour qu'il envoyât la lettre au duc de Savoie. On eut tout lieu de se repentir de tant de joie, puisqu'elle ne dura pas un an, et de tant d'argent dépensé si mal à propos en fêtes dans les conjonctures où on était.

La grande alliance avait grande raison de tout craindre pour l'empereur, et de porter toutes ses forces à sa dé-

fense. Les mécontents, devenus maîtres d'Agria et de toute l'île de Schutt une deuxième fois depuis l'avoir abandonnée, n'avaient pu en être chassés; le comte Forgatz, à la tête de trente mille hommes, entré en Moravie, y avait défait quatre mille Danois et six mille hommes des pays héréditaires, leur avait tué deux mille hommes, pris toute leur artillerie et leurs bagages, et acculé le général Reitchaw, Danois, qui les commandait, dans un château. Le même Forgatz défit ensuite le général Heister avec tout ce qu'il avait pu rassembler de troupes pour s'opposer à eux et couvrir Vienne, où la consternation et la frayeur furent extrêmes. Que n'avait-on point à espérer dans une conjoncture si singulièrement heureuse, pour peu que les armées des maréchaux de Marchin et de Tallard, jointes à celle de l'électeur de Bavière, eussent eu le moindre des succès que promettaient tant de forces unies au cœur de l'Allemagne, avec l'armée du maréchal de Villeroy en croupe! On va voir ce que peut la conduite et la fortune, ou, pour mieux dire, la Providence, qui se joue de l'orgueil et de la prudence des hommes, et qui dans un instant relève et atterre les plus grands rois.

Tallard arriva à Ulm le 28 août, et y séjourna deux jours pour laisser reposer son armée; l'amena le 2 août sous Augsbourg, et joignit le 4 l'électeur et le maréchal de Marchin. Dès lors l'électeur était poussé par Blainville, à qui les mains démangeaient d'autant plus qu'avec les grandes parties de guerre qu'il avait fait voir durant celle-ci et la considération singulière qu'il s'était acquise, il n'espérait rien moins que le bâton d'une action heureuse, porté par son ancienneté de lieutenant général et par la faveur de sa famille. Legall, qu'une jolie action venait de faire lieutenant général, comme je crois l'avoir marqué en son lieu, et qui revenait de la

cour où l'électeur l'avait envoyé comme un homme intelligent et de confiance, secondait Blainville auprès de lui en audacieux qui espère tout et ne regarde point d'où il est parti; et l'électeur, plein de valeur et à la tête de trois armées complètes et florissantes, pétillait de lui-même d'ardeur de s'en servir et de se rendre maître de l'Allemagne par le gain d'une bataille qui aurait mis l'empereur à sa merci, entre des mécontents victorieux déjà et les armées de l'électeur triomphantes. Ces idées si flatteuses le perdirent. Il ne discerna pas l'incertitude du succès d'avec la sûreté de celui de ne rien entreprendre. Il se trouvait dans l'abondance et dans une abondance durable, par les pays gras et neufs dont il était maître et qu'il avait sur ses derrières et à l'un de ses côtés. Le vis-à-vis de lui était ruiné par les armées ennemies qui, par le nombre de leurs troupes, de leurs marches circulaires et croisées, de leur séjour, était mangé. Leur derrière ne l'était pas moins. Il y avait peu de distance au-delà jusqu'aux ravages qu'avaient fait les courses des mécontents. En un mot, ces pays épuisés ne pouvaient fournir huit jours de subsistance à ce grand nombre de troupes des alliés, et sans rien faire que les observer, il fallait que, faute de subsistance, ils lui quittassent la partie, et se retirassent assez loin pour chercher à vivre, pour que l'électeur trouvât tout ouvert devant lui. N'avoir pas pris ce parti fut la première faute et la faute radicale.

Marchin ne songeait, depuis qu'il était en Bavière, qu'à se rendre agréable à l'électeur, et Tallard, gâté par sa victoire de Spire, et cherchant aussi à plaire en courtisan, ne mit aucun obstacle à l'empressement de l'électeur de donner une bataille. Il ne fut donc plus question que de ce but, qui se trouva d'autant plus facile à atteindre, qu'une bataille était tout le désir et toute la res-

source des alliés dans la position où ils se trouvaient. Le prince Louis de Bade assiégeait Ingolstadt, et ne pouvait le prendre si la faim chassait le duc de Marlborough qui était l'armée opposée à l'électeur. Le prince Eugène amusait le maréchal de Villeroy destiné à la garde des montagnes; il croyait avoir tout fait que d'avoir établi la communication entre l'électeur et lui par de gros postes semés entre eux deux. Il en avait sur le haut des montagnes, qui voyaient à revers le camp du prince Eugène. Le maréchal le comptait uniquement occupé à garder ses retranchements de Bihel, et l'empêcher de les attaquer. Il fut averti que ce prince avait un autre dessein; il n'en voulut rien croire. Le prince Eugène, informé de moment en moment des mouvements de l'électeur, et qui restait dans ses retranchements pour occuper le maréchal de Villeroy, et l'empêcher d'aller grossir les trois armées de la sienne, se mesura assez juste pour l'amuser jusqu'au bout, et partir précisément pour aller joindre Marlborough, de manière qu'il y arrivât sûrement à temps, mais sans donner au maréchal celui d'en profiter, ni sur son arrière-garde, ni par de nombreux détachements pour fortifier l'électeur; c'est ce qu'il exécuta avec une capacité qui dépassait de loin celle du maréchal de Villeroy, qui n'y sut pas remédier après ne l'avoir pas voulu prévoir, et qui, après quelques mouvements, demeura avec toute son armée dans ces gorges.

Cependant l'électeur marchait aux ennemis avec une merveilleuse confiance : il arriva le matin du 12 août dans la plaine d'Hochstet, lieu de bon augure par la bataille qui y avait été gagnée. L'ordre de celle de l'électeur fut singulier. On ne mêla point les armées; celle de l'électeur occupa le centre commandée par d'Arco, Tallard avec la sienne formait l'aile droite, et Marchin avec la sienne l'aile gauche, sans aucun intervalle plus

grand qu'entre le centre et les ailes d'une même armée. L'électeur commandait le tout, mais Tallard présidait, et comme il ne voyait pas à dix pas de lui, il tomba en de grandes fautes qui ne trouvèrent pas, comme à Spire, qui les réparât sur-le-champ. Peu d'heures après l'arrivée de l'électeur dans la plaine d'Hochstet, il eut nouvelle que les ennemis venaient au-devant de lui, c'est-à-dire Marlborough et le prince Eugène, qui joignit son armée avec la sienne, dans la marche de la veille. Rien ne fut mesuré plus juste. Il avait laissé dix-sept bataillons et quelque cavalerie au comte de Nassau-Weilbourg dans les retranchements de Bihel, pour continuer d'y amuser le maréchal de Villeroy tant qu'il pourrait, et se retirer dès que le maréchal désabusé tournerait sur lui; le prince Louis de Bade était demeuré à son siége d'Ingolstadt. Nos généraux eurent toute la journée à choisir leur champ de bataille et à faire toutes leurs dispositions. Il était difficile de réussir plus mal à l'un et à l'autre. Un ruisseau assez bon et point trop marécageux coulait parallèlement au front de nos trois armées; une fontaine formait une large et longue fondrière qui séparait presque les deux lignes du maréchal de Tallard : situation étrange quand on est maître de choisir son terrain dans une vaste plaine, et qui devint aussi très-funeste. Tout à fait à sa droite, mais moins avancé qu'elle, était le gros village de Pleintheim, dans lequel, par un aveuglement sans exemple, il mit vingt-six bataillons de son armée avec Clerembault, lieutenant général, et Blansac, maréchal de camp, soutenus de cinq régiments de dragons dans les haies du même village, et d'une brigade de cavalerie derrière; c'était donc une armée entière pour garder ce village et appuyer sa droite, et se dégarnir d'autant. La première bataille d'Hochstet, gagnée en ce même terrain, était un plan bon à suivre, et une leçon

présente dont beaucoup d'officiers généraux qui se trouvaient là avaient été témoins ; il paraît qu'on n'y songea pas. Entre deux partis à prendre, ou de border le ruisseau parallèle au front des armées pour en disputer le passage aux ennemis, et celui de les attaquer dans le désordre de leur passage, tous deux bons, et le dernier meilleur, on en prit un troisième : ce fut de leur laisser un grand espace entre nos troupes et le ruisseau, et de le leur laisser passer à leur aise pour les culbuter après dedans, dit-on. Avec de telles dispositions, il n'était pas possible de douter que nos chefs ne fussent frappés d'aveuglement. Le Danube coulait assez près de Pleintheim, qui eût été un appui de la droite, en s'en approchant, meilleur que ce village, et qui n'avait pas besoin d'être gardé.

Les ennemis arrivèrent le 13 août, se portèrent d'abord sur le ruisseau, et y parurent presque avec le jour. Leur surprise dut être grande d'en aviser nos armées si loin, qui se rangeaient en bataille. Ils profitèrent de l'étendue du terrain qu'on leur laissait, passèrent le ruisseau presque partout, se formèrent sur plusieurs lignes en-deçà, puis s'étendirent à leur aise sans recevoir la plus légère opposition. Voilà de ces vérités exactes, mais sans aucune ressemblance, et que la postérité ne croira pas. Il était près de huit heures du matin quand toutes leurs dispositions furent faites, que nos armées leur virent faire sans s'émouvoir. Le prince Eugène avec son armée avait la droite, et le duc de Marlborough la gauche avec la sienne, qui fut ainsi opposée à celle du maréchal de Tallard. Enfin elles s'ébranlèrent l'une contre l'autre, sans que le prince Eugène pût obtenir le moindre avantage sur Marchin, qui au contraire en eut sur lui, et qui était en état d'en profiter sans le malheur de notre droite. Sa première charge ne fut pas heureuse. La gendarmerie plia, et porta un grand désordre dans la ca-

valerie qui la joignait, dont plusieurs régiments firent merveilles. Mais deux inconvénients perdirent cette malheureuse armée : la seconde ligne, séparée de la première par la fondrière de cette fontaine, ne la put soutenir à propos, et par le long espace qu'il fallait marcher pour gagner la tête de cette fondrière et en faire le tour, le ralliement ne se put faire parce que les escadrons des deux lignes ne purent passer dans les intervalles les uns des autres, ceux de la seconde pour aller ou pour soutenir la charge, ceux de la première pour se rallier derrière la seconde; quant à l'infanterie, vingt-six bataillons dans Pleintheim y laissèrent un grand vide, non en espace, car on avait rapproché les bataillons restés en ligne, mais en front et en force.

Les Anglais, qui s'aperçurent bientôt de l'avantage que leur procurait ce manque d'infanterie, et du désordre extrême du ralliement de la cavalerie de notre droite, en surent profiter sur-le-champ, avec la facilité de gens qui se maniaient aisément dans la vaste étendue d'un bas terrain. Ils redoublèrent les charges, et, pour le dire en un mot, ils défirent toute cette armée, dès cette première charge, si mal soutenue par les nôtres que la fermeté de plusieurs régiments qui çà, qui là, ni la valeur et le dépit des officiers généraux et particuliers, ne purent jamais rétablir. L'armée de l'électeur, entièrement découverte, et prise en flanc par les mêmes Anglais, s'ébranla à son tour. Quelque valeur que témoignassent les Bavarois, quelques prodiges que fit l'électeur, rien ne put remédier à cet ébranlement, mais la résistance au moins y fut grande. Ainsi l'armée de Tallard, battue et enfoncée dans le plus grand désordre du monde, celle de l'électeur soutenant avec vigueur, mais ne pouvant résister par-devant et par le flanc tout à la fois, l'une en fuite, l'autre en retraite, celle de Marchin chargeant

et gagnant sur le prince Eugène, fut un spectacle qui se présenta tout à la fois, pendant lequel le prince Eugène crut plus d'une fois la bataille fort hasardée pour eux. En même temps ceux de Pleintheim vigoureusement attaqués, non-seulement surent se défendre, mais poursuivre par deux fois les ennemis fort loin dans la plaine, après les avoir repoussés, lorsque Tallard, voyant son armée défaite, en fuite, poussa à Pleintheim pour en retirer les troupes avec le plus d'ordre qu'il pourrait, et tâcher d'en faire quelque usage. Il en était d'autant plus en peine, qu'il leur avait très-expressément défendu de le quitter, et d'en laisser sortir un seul homme, quoi qu'il pût arriver. Comme il y poussait à toute bride avec Silly et un gentilhomme à lui, tous trois seuls, il fut reconnu, environné, et tous trois pris.

Pendant tous ces désordres, Blansac était dans Pleintheim, qui ne savait ce qu'était devenu Clerembault, disparu depuis plus de deux heures. C'est que de peur d'être tué il était allé se noyer dans le Danube. Il espérait le passer à la nage sur son cheval, avec son valet sur un autre, apparemment pour se faire ermite après; le valet passa et lui y demeura. Blansac donc, sur qui le commandement roulait en l'absence de Clerembault qui ne paraissait plus sans que personne sût ce qu'il était devenu, se trouva fort en peine de l'extrême désordre qu'il voyait et entendait, et de ne recevoir aucun ordre du maréchal de Tallard. L'éparpillement que cause une confusion générale fit que Valsemé, maréchal de camp, et dans la gendarmerie, passa tout près du village, en lieu où Blansac le reconnut; il cria après lui, y courut et le pria de vouloir bien aller chercher Tallard, et lui demander ce qu'il lui ordonnait de faire et de devenir. Valsemé y fut très-franchement, mais en l'allant chercher il fut pris; ainsi Blansac demeura sans ouïr parler d'aucun

ordre ni d'aucun supérieur. Je ne dirai ici que ce que Blansac allégua pour une justification qui fut également mal reçue du roi et du public, mais qui n'eut point de contradicteurs, parce que personne ne fut témoin de ce qui se passa à Pleintheim que ceux qui y avaient été pris, que les principaux s'accordèrent à un même plaidoyer, et que la voix de ces vieux piliers de bataillons qui perça ne fit pourtant pas une relation suivie, sur laquelle on pût entièrement compter, mais fut assez forte pour accabler à la cour, et dans le public, les officiers principaux à qui ils furent obligés d'obéir. Ceux-là donc, au milieu de ces peines et livrés à eux-mêmes, s'aperçurent que la poudre commençait à manquer, que leurs charrettes composées s'en étaient allées doucement sans demander congé à personne, que quelques soldats en avaient pris l'alarme et commençaient à la communiquer à d'autres, lorsqu'ils virent revenir Dénonville, qui avait été pris à cette grande attaque du village dont j'ai parlé, et qui était accompagné d'un officier qui, le mouchoir en l'air, demandait à parler sur parole.

Dénonville était un jeune homme, alors fort beau et bien fait, fils aîné du sous-gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, et colonel du régiment de Royal-Infanterie, que la faveur de ce prince un peu trop déclarée avait rendu présomptueux et quelquefois audacieux. Au lieu de parler, au moins en particulier à Blansac et aux autres officiers principaux, puisqu'il avait fait la folie de se charger d'une mission si étrange, Dénonville, dis-je, qui avait de l'esprit, du jargon, et grande opinion de lui-même, se mit à haranguer les troupes qui bordaient le village pour leur persuader de se rendre prisonnières de guerre, afin de se conserver pour le service du roi; Blansac, qui vit l'ébranlement que ce discours causait dans les troupes, le fit taire avec

la dureté que son propos méritait, le fit retirer et se mit à haranguer au contraire; mais l'impression était faite, il ne tira d'acclamations que du seul régiment de Navarre, tout le reste demeura dans un triste silence. J'avertis toujours que c'est d'après Blansac que je parle.

Quelque peu de temps après que Dénonville et son adjoint furent retournés aux ennemis, revint de leur part un milord, qui demanda à parler au commandant sur parole. Il fut conduit à Blansac, auquel il dit que le duc de Marlborough lui mandait qu'il était là avec quarante bataillons et soixante pièces de canon, maître d'y faire venir de plus tout ce qu'il voudrait de troupes; qu'il commençait à l'environner de toutes parts; que le village n'avait plus rien derrière soi pour le soutenir; que l'armée de Tallard était en fuite, et ce qui restait ensemble de celle de l'électeur était en marche pour se retirer; que Tallard même et force officiers généraux étaient pris; que Blansac n'avait aucun secours à espérer; qu'il ferait donc mieux d'accepter une capitulation, en se rendant tous prisonniers de guerre, que de faire périr tant de braves gens et de si bonnes troupes de part et d'autre, puisqu'à la fin il faudrait bien que le plus petit nombre fût accablé par le plus grand. Blansac voulut le renvoyer tout court; mais sur ce que l'Anglais le pressa de s'avancer avec lui sur parole jusqu'à deux cents pas de son village pour voir de ses yeux la vérité de la défaite de l'armée électorale, de sa retraite et des préparatifs pour l'attaquer, Blansac y consentit. Il prit avec lui Hautefeuille, mestre de camp général des dragons, et ils s'avancèrent avec ce milord. Leur consternation fut grande lorsque par leurs yeux ils ne purent douter de la vérité de tout ce que cet Anglais venait de leur dire. Ramenés par lui dans Pleintheim, Blansac assembla les officiers principaux à qui il rendit compte de la proposition qui

leur *était* faite, et de ce que, par ses propres yeux et ceux d'Hautefeuille, il venait de voir. Tous comprirent combien affreuse serait pour eux la première inspection de leur reddition prisonniers de guerre; mais tout bien considéré, celle de leur situation les frappa davantage, et ils conclurent tous à accepter la proposition qui leur était faite, en prenant les précautions qu'ils purent pour conserver au roi ces vingt-six bataillons et les douze escadrons de dragons, par échange ou par rançon, pour leur traitement et leurs traites. Cette horrible capitulation fut donc aussitôt jetée sur le papier et signée de Blansac, des officiers généraux et de tous les chefs de corps, hors de celui, je crois, de Navarre, qui fut le seul qui refusa, et tout aussitôt exécutée.

Cependant Marchin, qui avait toujours non-seulement soutenu, mais repoussé le prince Eugène avec avantage, averti de la déroute de l'armée de Tallard et d'une grande partie de celle de l'électeur, découverte et entraînée par l'autre, ne songea plus qu'à profiter de l'intégrité de la sienne pour faire une retraite et recueillir tout ce qu'il pourrait de ses débris, et il l'exécuta sans être poursuivi. Marlborough lui-même était surpris d'un si prodigieux bonheur, le prince Eugène ne le pouvait comprendre, le prince Louis de Bade, à qui ils le mandèrent, ne se le pouvait persuader, et fut outré de n'y avoir point eu de part. Il leva, suivant leur avis, le siége d'Ingolstadt qui, après un événement aussi complet, ne se pouvait soutenir et tomberait de soi-même. L'électeur fut presque le seul à qui la tête ne tourna point, et qui proposa peut-être le seul bon parti à prendre : c'était de se maintenir dans son pays à la faveur des postes et des subsistances commodes et abondantes. On sentit trop tard la faute de ne l'avoir pas cru. Son pays, livré à soi-même et soutenu de peu de ses troupes, se soutint tout

l'hiver contre toutes les forces impériales. Mais notre sort n'était pas de faire des pertes à demi, l'électeur ne put être écouté; on ne songea qu'à se retirer sur l'armée du maréchal de Villeroy et à la joindre. Les ennemis n'y apportèrent pas le moindre obstacle, ravis de voir prendre à nos armées un parti d'abandon auquel, après leur victoire, ils auraient eu peine à les forcer. Cette jonction se fit donc, si différente des précédentes, le 25 août, à Donaueshing, où l'armée du maréchal de Villeroy s'était avancée. Chamarande y amena tout ce qu'il avait été ramasser à Augsbourg, Ulm, etc., et Marchin ne ramena pas plus de deux mille cinq cents soldats et autant de cavaliers, dont dix-huit cents démontés, de l'armée de Tallard, qui perdit trente-sept bataillons, savoir : les vingt-six qui se rendirent prisonniers de guerre à Pleintheim, et onze tués et mis en pièces; la gendarmerie en particulier, et en général presque toute la cavalerie de Tallard, fut accusée d'avoir très-mal fait. Ils tirèrent au lieu de charger l'épée à la main, ce que fit la cavalerie ennemie, qui avait auparavant coutume de tirer; ainsi l'une et l'autre changea son usage et prit celui de son ennemi, qui fut une chose très-fatale. Enfin nos armées arrivèrent le dernier août sous le fort de Kehl, au bout du pont de Strasbourg, et le prince Eugène dans ses lignes de Stolhoffen, faisant contenance de vouloir passer le Rhin.

L'électeur passa, de sa personne, de Strasbourg à Metz, d'où il gagna Bruxelles, tout droit comme il put. Il aurait fort voulu aller voir le roi, mais cette triste entrevue ne fut pas du goût de sa majesté, quoique ce prince, dans l'intervalle de la bataille à son passage du Rhin, eût refusé des propositions fort avantageuses, s'il avait voulu abandonner son alliance. Il vit l'électrice et ses enfants en passant à Ulm, leur donna ses

instructions avec beaucoup de courage et de sang-froid, et les renvoya à Munich pour s'y soutenir, avec ce qu'il laissait de ses troupes, le plus longtemps qu'il serait possible. Blainville, Zurlauben, lieutenants généraux, furent tués et beaucoup d'autres, les prisonniers infinis. Labaume, fils aîné de Tallard, survécut peu de jours à sa blessure. Le duc de Marlborough, qui avait tout fait avec son armée, garda le maréchal de Tallard et les officiers les plus distingués qu'il envoya à Hanau, jusqu'à ce qu'il fût temps pour lui de passer en Angleterre, pour en orner son triomphe. De tous les autres, il en donna la moitié au prince Eugène. Ce fut pour eux une grande différence. Celui-ci les traita durement; le duc de Marlborough avec tous les égards, les complaisances, les politesses les plus prévenantes en tout, et une modestie peut-être supérieure à sa victoire. Il eut soin que ce traitement fût toujours le même jusqu'à leur passage avec lui, et le commun des prisonniers qu'il se réserva reçut par ses ordres tous les ménagements et toutes les douceurs possibles.

CHAPITRE CXXXVI.

Obscurité et rareté des nouvelles d'Allemagne. — Silly, prisonnier, vient rendre compte au roi de la bataille d'Hochstet; digression sur Silly et sa catastrophe. — Fautes de la bataille d'Hochstet. — Cri public, consternation, embarras, contraste des fêtes continuées pour la naissance du duc de Bretagne.

Le roi reçut cette cruelle nouvelle le 21 août, par un courrier du maréchal de Villeroy, à qui les troupes laissées par le prince Eugène, sous le comte de Nassau-Weilbourg, dans leurs lignes de Stolhoffen, envoyèrent un trompette, avec des lettres de plusieurs de nos officiers prisonniers, à qui on avait permis de donner de leurs nouvelles à leurs familles. Par ce courrier, le roi apprit que la bataille, donnée le 13, avait duré depuis huit heures du matin jusque vers le soir; que l'armée entière de Tallard était tuée ou prise; qu'on ne savait ce que ce maréchal était devenu; aucune lettre ne le disait, ni n'expliquait si l'électeur et le maréchal de Marchin avaient été à l'action. Il y en avait de Blansac, de Hautefeuille, de Montpéroux, du chevalier de Croissy et de Dénonville, mais sans aucun détail, et de gens éperdus. Dans cette terrible inquiétude le roi ouvrit ces lettres, il trouva quelque chose de plus dans celle de Montpéroux, mais pourtant sans détail : il écrivait à sa femme, qu'il appelait sa chère petite Palatine. Quand le roi, longtemps

après, fut éclairci, il demanda au maréchal de Boufflers ce que c'était que ce petit nom de tendresse dont il n'avait jamais ouï parler. Le maréchal lui apprit que le nom propre de Montpéroux était Palatin de Dio. Il aurait pu ajouter que *Palatin* était un titre familier dans ces provinces de Bourgogne et voisines, resté en nom propre après avoir été des concessions des empereurs; ainsi c'était palatin, ou, sous un titre plus éminent, seigneur de Dio.

Le roi demeura six jours dans cette situation violente de savoir tout perdu en Bavière, et d'ignorer le comment. Le peu de gens dont il arriva des lettres se contentaient de mander de leurs propres nouvelles, tout au plus de quelques amis. Personne n'était pressé de raconter le désastre. On craignait pour ses lettres, et on n'osait s'y expliquer sur les choses ni sur les personnes. Marchin, tout occupé de sa retraite, se contenta de donner de ses nouvelles au maréchal de Villeroy, uniquement relatives à cet objet. L'électeur, outré de ses pertes, et de la contradiction qu'il avait trouvée à son avis de demeurer dans son pays, n'écrivit au roi que deux mots de respect et de fermeté dans son alliance, en passant le Rhin; tellement qu'on n'apprenait rien que par lambeaux, et rares et médiocres, qui ne faisaient qu'augmenter l'inquiétude sur la chose générale et sur le sort des particuliers. La cruelle capitulation de Pleintheim fut pourtant démêlée la première, par deux mots qui s'en trouvèrent dans les lettres de Dénonville, de Blansac et d'Hautefeuille. D'autres officiers particuliers s'échappèrent sans détail contre la gendarmerie et contre quelques officiers généraux, parmi lesquels le comte de Roucy n'était pas bien traité, et qui relevaient amèrement sa contusion pansée si longuement et si fort sur les derrières, pendant tout l'effort de la bataille de la Marsaille où il

ne parut plus. Lui et Blansac son frère étaient fils de la sœur bien-aimée de M. le maréchal de Lorge. Ils avaient passé leur vie chez lui comme ses enfants. M. de la Rochefoucauld, aîné de leur maison, les traitait, aux secours près, de même. Leurs femmes, avec qui je vivais fort, m'envoyèrent chercher partout, et me conjurèrent de voir Chamillart sur-le-champ, pour obtenir de lui tout ce qu'il pourrait auprès du roi en leur faveur. Je le fis si efficacement qu'il leur sauva des choses fâcheuses.

Le roi, jusque par lui-même cherchait des nouvelles, il en demandait, il se faisait apporter ce qui arrivait de la poste, et il n'y arrivait rien, ou presque rien qui l'instruisît; on mettait bout à bout ce que chacun savait pour en faire un tout qui ne contentait guère. Le roi, ni personne, ne comprenait point une armée entière placée dedans et autour d'un village, et cette armée rendue prisonnière de guerre par une capitulation signée. La tête en tournait. Enfin les détails grossissant peu à peu, qui d'une lettre, qui d'une autre, arriva Silly à l'Étang, le matin du 29 août. Chamillart l'amena à Meudon où le roi était, qui l'enferma longtemps avec eux avant son dîner. Tallard, avec qui il fut pris, obtint du duc de Marlborough la permission de l'envoyer au roi lui rendre compte de son malheur, avec parole qu'il reviendrait incontinent après où il lui ordonnerait de se rendre. Comme il n'apprit rien que je n'aie raconté ici, il servira quelques moments à faire une assez curieuse diver sion à une matière aussi désagréable dont les suites se reprendront après.

Silly, du nom de Vipart, était un gentilhomme de Normandie des plus minces qu'il y eût, entre Lisieux et Séez, et en biens et naissance. C'était un grand garçon, parfaitement bien fait, avec un visage agréable et mâle, infiniment d'esprit, et l'esprit extrêmement orné; une

grande valeur et de grandes parties pour la guerre ; naturellement éloquent avec force et agrément ; d'ailleurs d'une conversation très-aimable ; une ambition effrénée, avec un dépouillement entier de tout ce qui la pouvait contraindre, ce qui faisait un homme extrêmement dangereux, mais fort adroit à le cacher, appliqué au dernier point à s'instruire, et ajustant tous ses commerces, et jusqu'à ses plaisirs, à ses vues de fortune. Il joignait les grâces à un air de simplicité qui ne put se soutenir bien longtemps, et qui, à mesure qu'il crût en espérance et en moyens, se tourna en audace. Il se lia tant qu'il put avec ce qu'il y avait de plus estimé dans les armées, et avec la plus brillante compagnie de la cour. Son esprit, son savoir qui n'avait rien de pédant, sa valeur, ses manières, plurent à M. le duc d'Orléans. Il s'insinua dans ses parties, mais avec mesure, de peur du roi, et assez pour plaire au prince, qui lui donna son régiment d'infanterie. Un hasard le fit brigadier longtemps avant son rang, et conséquemment lieutenant général de fort bonne heure.

Cilly, colonel de dragons, dès lors fort distingué, et qui depuis a pensé, et peut-être aurait dû, être maréchal de France, fut fait brigadier dans cette promotion immense, où je ne le fus point, et qui me fit quitter le service, comme je l'ai dit en son temps. Chamillart arrivait dans la place de secrétaire d'état de la guerre. C'était la première promotion de son temps ; il ne connaissait pas un officier. Sortant de chez madame de Maintenon, où la promotion s'était faite à son travail ordinaire, il rencontre Silly et lui dit d'aller remercier le roi qui venait de le faire brigadier. Silly, qui n'en était pas à portée, eut la présence d'esprit de cacher sa surprise. Il se douta de la méprise entre lui et Cilly des dragons, mais il compta en tirer parti, et alla remercier le roi, sortant

de chez madame de Maintenon pour aller souper. Le roi, bien étonné de ce remercîment, lui dit qu'il n'avait pas songé à le faire. L'autre, sans se démonter, allégua ce que Chamillart lui venait de dire, et de peur d'une négative qui allât à l'exclusion, se dérobe dans la foule, va trouver Chamillart, et s'écrie qu'après avoir remercié sur sa parole, il n'a plus qu'à s'aller pendre s'il reçoit l'affront de n'être pas brigadier. Chamillart, honteux de sa méprise, crut qu'il y allait du sien de la soutenir. Il l'avoua au roi dès le lendemain, et tout de suite fit si bien que Silly demeura brigadier. Il s'attacha le plus qu'il put à M. le prince de Conti et à ceux qu'il voyait le plus. C'était alors le bon air comme il l'est resté toujours, et Silly n'y était pas indifférent. Il tourna le maréchal de Villeroy; ses grandes manières et ses hauteurs le rebutèrent. Il trouva mieux son compte avec l'esprit, le liant et la coquetterie de Tallard, qui se voulait faire aimer jusque des marmitons. Faits prisonniers ensemble, Tallard, fort en peine de soi à la cour, crut n'y pouvoir envoyer un meilleur chancelier que Silly. Il le servit si bien qu'on en verra bientôt des fruits. Mais, au retour, je ne sais ce qui arriva entre eux. Ils se brouillèrent irréconciliablement, apparemment sur des choses qui ne faisaient honneur à l'un ni à l'autre, puisque chacun d'eux a tellement gardé le secret là-dessus, que leurs plus intimes amis n'y ont pu rien deviner, et que la cause de cette rupture, tous deux l'ont emportée en l'autre monde, même le survivant des deux, qui fut Tallard, et qui n'avait rien à craindre d'un mort qui ne laissait ni famille ni amis.

Le roi mort, Silly fit un moment quelque figure dans la régence; mais, peu content de n'être d'aucun conseil, il se tourna aux richesses. Il était né fort pauvre, et n'avait pu que subsister. Sa fortune allait devant tout;

mais, foncièrement avare; l'amour du bien suivait immédiatement en lui. Il fit sa cour à Law, qu'il séduisit par son esprit. La mère du vieux Lussé était Vipart; il était très-bien avec son fils, qui depuis bien des années disposait du cœur, de l'esprit, de la conduite et de la maison de madame la Duchesse. Madame la Duchesse, en cela seulement, une avec M. le Duc, était tout système. Law, après M. le duc d'Orléans, avait mis ses espérances en la maison de Condé, dont l'avidité héréditaire se gorgea de millions par le dévoûment de Law. Silly s'y fraya accès par Lussé, qui était la voie exquise auprès de madame la Duchesse. Il y devint bientôt un favori important sous la protection du véritable, et se gorgea en sous-ordre. M. le Duc, devenu premier ministre, ne put refuser à sa mère quelques colliers de l'ordre dans la nombreuse promotion de 1724, où il fourra tant de canailles. Silly en eut un, que madame la Duchesse arracha avec peine. Il avait attrapé de M. le duc d'Orléans une place de conseiller d'état d'épée. Alors riche et décoré, il revêtit le seigneur. Cette fortune inespérable ne fit que l'exciter à la combler. Rien ne lui parut au-dessus de son mérite. Morville, secrétaire d'état des affaires étrangères, en fut ébloui. Silly le domina : il devint son conseil pour sa conduite et pour les affaires. Une position si favorable à son ambition lui donna l'idée de l'ambassade d'Espagne, d'y être fait grand, de revenir après dans le conseil comme un homme déjà imbu des affaires, de se faire duc et pair, et de là tout ce qu'il pourrait. Ce fut un château en Espagne et le pot au lait de la bonne femme. M. le Duc fut remercié, et Morville congédié.

Un grand homme ne s'abandonne pas soi-même. Silly comprit avec tout le monde que M. de Fréjus, incontinent après cardinal Fleury, était tout seul le maître

des grâces et des affaires, et Chauvelin sous lui. C'était pour lui deux visages tout nouveaux, à qui il était très-inconnu. L'opinion qu'il avait de soi le persuada qu'avec un peu d'art et de patience, il viendrait à bout de faire d'eux comme de Morville; mais ils avaient trop peu de loisirs et lui trop peu d'accès. Dans la peine du peu de succès de ses essais, il se mit dans la tête de venir à bout du cardinal, par une assiduité qui lui plût, comme il n'en doutait pas, et qui, l'accoutumant à lui, lui frayât le chemin de son cabinet, où, une fois entré, il comptait bien de gouverner. Il se mit donc à ne bouger de Versailles, et quoiqu'il n'eût de logement qu'à la ville, d'y donner tous les jours un dîner dont la délicatesse attirât. Il y menait des gens de guerre qu'il trouvait sous sa main, le peu de gens d'âge qui, autrefois de la cour, venaient pour quelque affaire à Versailles, et des conseillers d'état. Là on dissertait, et Silly tenait le dé du raisonnement et de la politique, en homme qui se ménage, qui croit déjà faire une figure, et qui la veut augmenter. En même temps il s'établit tous les jours à la porte du cardinal pour le voir passer. Cela dura plus d'un an, sans rien rendre que quelques dîners chez le cardinal, encore bien rarement. Soit que le cardinal fût averti du dessein de Silly, soit que sa défiance naturelle prît ombrage d'une assiduité si remarquable, un jour qu'il rentrait un moment avant son dîner, il s'arrêta à la porte de son cabinet, et demanda à Silly, d'un air fort gracieux, s'il désirait quelque chose et s'il avait à lui parler. Silly, se confondant en compliments et en respects, lui répond que non, et qu'il n'est là que pour lui faire sa cour en passant. Le cardinal lui répliqua civilement, mais haussant la voix pour être entendu de tout ce qui était autour d'eux, qu'il n'était pas accoutumé à voir des gens comme lui à sa porte, et ajouta fort sé-

hement qu'il le priait de n'y plus revenir quand il n'au-
ait point affaire à lui.

Ce coup de foudre, auquel Silly s'était si peu attendu, s pénétra d'autant plus qu'il s'y trouva plus de témoins. l avait compté circonvenir le cardinal par ses plus in-imes amis, à qui il faisait une cour basse et assidue, près avoir trouvé divers moyens de s'introduire chez ux, et même de leur plaire. Il sentit avec rage toutes es espérances perdues, et s'en alla chez lui, où il trouva rce compagnie. Le comte du Luc, qui me conta cette venture, était à la porte du cardinal, où il entendit tout e dialogue, d'où il alla dîner chez Silly, qui auparavant 'en avait convié, et où ils se trouvèrent plusieurs. Silly parut outré et assez longtemps morne. A la fin il éclata table contre le cardinal à faire baisser les yeux à tout e monde. Il continua le reste du repas à se soulager de a sorte. Persomme ne répondit un mot. Il sentait bien qu'il mbarrassait, et qu'il ne faisait, par ces propos publics, ue se faire à lui-même un mal irremédiable; mais le lésespoir était plus fort que lui. Il passa près d'un an lepuis tantôt à Paris, tantôt à Versailles, n'osant plus pprocher du cardinal, qu'il aurait voulu dévorer, et herchant dans son esprit des expédients et des issues u'il ne put lui fournir. A la fin, il s'en alla chez lui pour y passer l'hiver. Il avait accru et ajusté sa gentil-hommière qu'il avait travestie en château.

Il n'y fut pas longtemps sans renvoyer le peu de gens qui venaient le voir; je dis le peu, car ses nouveaux airs de seigneur, auxquels ses voisins n'étaient pas ac-coutumés chez lui, en avaient fort éclairci la compa-gnie. Il dit qu'il était malade, et se mit au lit. Il y demeura cinq ou six jours. Le peu de valets qu'il y avait se regardaient, ne le voyant pas malade. Son chi-rurgien, que j'ai vu après à M. de Lévy, ne lui trouvait

point de fièvre. Le dernier jour il se leva un moment
se recoucha, et fit sortir tous ses gens de sa chamb
Sur les six heures du soir, inquiets de cette longue so
tude, et sans rien prendre, ils entendirent quelque br
dans les fossés, plus pleins de boue que d'eau; là-des
ils entrèrent dans sa chambre, et se mirent à la che
née à écouter un peu. Un d'eux sentit un peu de ve
d'une fenêtre; il la voulut aller fermer. En même tem
un autre s'approche du lit, et lève doucement le ride
mais quel fut l'étonnement de tous les deux, lorsq
l'un ne trouva personne dans le lit, et l'autre deux pa
toufles au bas de la fenêtre dans la chambre! Les vo
à s'écrier et à courir tous aux fossés. Ils l'y trouvèr
tombé de façon à avoir pu gagner le bord s'il l'e
voulu. Ils le retirèrent palpitant encore, et fort peu apr
il mourut entre leurs bras. Il n'était point marié,
avait une sœur fille, qu'il laissait à la lettre manquer
tout et mourir de faim, et qui trouva dans sa riche su
cession une ample matière à se consoler d'une si fune
catastrophe.

Avec tout son esprit il fit une sottise qui fâcha extr
mement le roi. Après l'avoir entretenu longtemps dan
son cabinet en arrivant à Meudon, il l'aperçut sur l
soir à sa promenade sans épée. Cela piqua le roi à l'excès,
et il le marqua par le ton avec lequel il lui demanda ce
qu'il en avait fait. Silly répondit qu'étant prisonnier, il
croyait n'en devoir point porter. « Qu'est-ce que cela
veut dire? reprit le roi fort ému, allez en prendre une
tout à l'heure. » Cela, joint aux tristes nouvelles dont il
avait apporté le détail, ne le fit pas briller pendant ce
court voyage, et ne contribua pas peu à lui donner de
l'impatience d'aller retrouver Tallard à Hanau, comme
il fit peu de jours après avoir été à un voyage de Marly
pour la première fois de sa vie.

On n'était pas accoutumé aux malheurs. Celui-ci était s-raisonnablement inattendu ; quatre armées au-delà Rhin, dont les trois qui étaient dans le cœur de l'Alagne, avec la puissance des mécontents, faisaient tout ndre d'elles. On n'eût point combattu, on était maître tout par la retraite forcée des ennemis, et imminente, fort éloignée pour trouver de la subsistance. Que le réchal de Villeroy qui n'avait rien à faire qu'à obver le prince Eugène, le suivre, le barrer, ne s'en point laissé amuser, puis moquer en s'échappant, nais Marlborough, sans sa jonction, n'eût osé prêter collet à nos trois armées. Qu'elles eussent bordé le sseau de leur front, jamais ils ne se seraient commis le passer devant elles, ou y auraient été rompus et faits. Qu'elles n'eussent laissé que peu d'intervalle tre elles et le ruisseau pour les attaquer demi passés, cas qu'ils l'osassent, ils étaient sûrement battus et cultés dedans. Qu'elles eussent au moins pris un terrain où le vaste laissait le choix libre, qui ne mît pas une rge et longue fondrière entre les deux lignes de Tallard, ncore auraient-elles eu au moins partie égale. Qu'on n'eût pas pris vingt-six bataillons et douze escadrons de dragons de cette armée pour mettre dedans et autour d'un village, pour appuyer la droite qu'on était maître de mettre tout près de là au Danube, on n'aurait pas affaibli cette armée, qui tenait lieu d'aile droite, à être enfoncée, et le centre, qui était celle de l'électeur, à être pris en flanc. Qu'au moins une armée entière, établie dans ce village de Pleintheim, eût eu le courage de s'y défendre, elle eût donné le temps à l'armée de Marchin qui faisait la gauche, qui était entière, qui avait toujours battu, de profiter du temps et de l'occupation qu'aurait donnés ce village, pour se rallier aux deux tiers de l'armée de l'électeur qui soutenait encore, et à la faveur

d'une défense de vingt-six bons bataillons et de douze escadrons de dragons, d'y porter la bataille et tout l'effort des armes qui peut-être eût été heureux.

Mais il était écrit que la honte, les fautes, le dommage seraient extrêmes du côté du roi, et que toutes seraient comblées par le tournoiement de tête de la dernière faute, en abandonnant la Bavière si aisée à tenir, avec ses places, sa volonté, son abondance, par une armée entière qui n'avait rien souffert, et par les débris des deux autres, en prenant des postes avantageux. En vain l'électeur ouvrit-il cet avis, la peur ne crut trouver de salut qu'à l'abri de l'armée du maréchal de Villeroy; et, quand la jonction fut faite, au lieu de profiter de ce que les passages étaient encore libres, et de ramener cette armée toute fraîche avec eux en Bavière, où tous ensemble se seraient trouvés aussi forts que devant la bataille, et plus frais que les ennemis qui avaient combattu, car il était resté peu de troupes avec le prince Louis de Bade devant Ingolstadt, on ne songea qu'à hâter la fuite et à presser l'abandon de tant de places et de tant de vastes et d'abondants pays. On ne se crut en sauveté qu'au Rhin et au bout du pont de Strasbourg, pour être maître à tous moments de le passer. Ces prodiges d'erreurs, d'aveuglements, de ténèbres, entassés et enchaînés ensemble, si grossiers, si peu croyables, et dont un seul de moins eût tout changé de face, retracent bien, quoique dans un genre moins miraculeux, ces victoires et ces défaites immenses que Dieu accordait, ou dont il affligeait son peuple, suivant qu'il lui était fidèle ou que son culte était abandonné.

On peut juger quelle fut la consternation générale, où chaque famille illustre, sans parler des autres, avait des morts, des blessés et des prisonniers; quel fut l'embarras du ministre de la guerre et de la finance, d'avoir

à réparer une armée entière détruite, tuée ou prisonnière; et quelle la douleur du roi, qui tenait le sort de l'empereur entre ses mains, et qui, avec cette ignominie et cette perte, se vit réduit, aux bords du Rhin, à défendre le sien propre. Les suites ne marquèrent pas moins l'appesantissement de la main de Dieu. On perdit le jugement, on trembla au milieu de l'Alsace. La cruelle méprise du maréchal de Villeroy fut noyée dans sa faveur. Nous allons voir Tallard magnifiquement récompensé. Marchin demeura dans l'indifférence : on trouva qu'il ne méritait rien, puisqu'il n'avait pas failli, car le roi ne le blâma pas de ne s'être pas roidi en Bavière. Toute la colère tomba sur quelques régiments qui furent cassés, sur des particuliers dont tout le châtiment fut de n'être plus employés dans les armées, parmi lesquels quelques innocents furent mêlés avec les coupables. Dénonville seul fut honteusement cassé, et son régiment donné à un autre, tellement que, sa prison finie, il n'osa plus paraître nulle part. Je ne veux pas dire que la proposition qu'il eut la folie de venir faire aux barrières de Pleintheim ne l'eût bien mérité; mais ce ne fut pas à son éloquence que ce village mit les armes bas et se rendit prisonnier de guerre : ce fut à celle d'un Anglais seul envoyé après lui. Dénonville fut le seul puni, et pas un de ceux qui remirent leur armée, car c'en était une au pouvoir des Anglais, sans tirer un seul coup depuis que la capitulation avec la condition de prisonniers de guerre leur eut été proposée; et le seul chef de troupes qui refusa de la signer n'en fut pas reconnu ni distingué le moins du monde. En échange, le public ne se contraignit ni sur les maréchaux, ni sur les généraux, ni sur les particuliers qu'il crut en faute, ni sur les troupes dont les lettres parlèrent mal. Ce fut un vacarme qui embarrassa leurs familles. Les plus proches furent plusieurs jours sans

oser se montrer, et il y en eut qui regrettèrent de n'avo pas gardé une plus longue clôture.

Au milieu de cette douleur publique, les réjouissanc et les fêtes pour la naissance du duc de Bretagne ne fu rent point discontinuées. La ville en donna une d'un fe sur la rivière, que Monseigneur, les princes ses fils, e madame la duchesse de Bourgogne vinrent voir des fe nêtres du Louvre avec forces dames et courtisans, e force magnificence de chère et de rafraîchissements, con traste qui irrita plus qu'il ne montra de grandeur d'âme Peu de jours après le roi donna une illumination et un fête à Marly, où la cour de Saint-Germain fut invitée, e où tout fut en l'honneur de madame la duchesse de Bourgogne. Il remercia le prévôt des marchands du fe donné sur la rivière, et lui dit que Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne l'avaient trouvé for beau.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

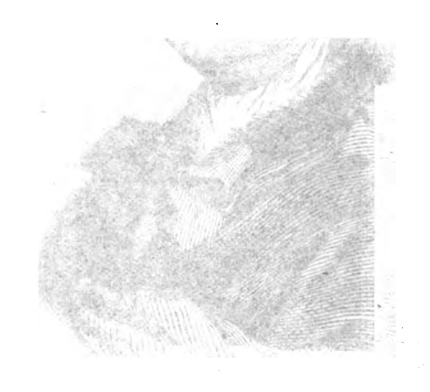




Marguerite de Valois.

Comtesse de Caylus.

Forzet, imp. r. St Jacques 10, Paris



MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

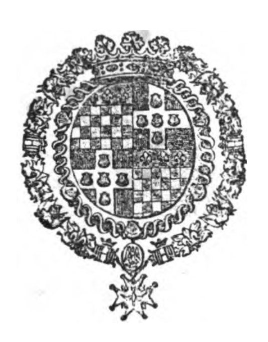
PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME VIII.



PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CXXXVII.

Marche des alliés. — Marlborough, feld-maréchal général des armées de l'empereur et de l'empire. — Nos armées en Alsace. — Mort du duc de Montfort; son caractère; sa charge donnée à son frère. — Mort, famille et dépouille du comte de Verue. — Entreprise manquée sur Cadix. — Bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse. — Chateauneuf, ambassadeur en Portugal, arrive d'Espagne : son frère; leur fortune, leur caractère. — Orry arrive à Paris en disgrâce et en péril. — Aubigny bien traité à Madrid. — Berwick rappelé d'Espagne à la demande de la reine; Tessé nommé pour lui succéder.

Les trois chefs ennemis, maîtres de la Bavière et de tout jusqu'au Rhin, ramenèrent leurs armées auprès de Philipsbourg sur les derrières, et y trouvèrent un pont tout prêt à y jeter sur le Rhin en trois heures. Tandis que leurs troupes marchèrent et qu'ils les laissèrent se rafraîchir dans ce camp, le prince Louis de Bade reçut dans ce voisinage au beau château de Rastadt, qu'il avait bâti en

petit sur le modèle de Versailles, le prince Eugène et le duc de Marlborough qui vinrent s'y reposer à l'ombre de leurs lauriers. Ce fut là que ce duc reçut de l'empereur les patentes de feld-maréchal général des armées de l'empereur et de l'empire, grade fort rare, pareil à celui qu'avait le prince Eugène, et supérieur aux feld-maréchaux, qui, pour l'armée, les troupes et les places, sont comme nos maréchaux de France; et la reine d'Angleterre lui permit de l'accepter en attendant les récompenses qu'on lui préparait en Angleterre.

Pendant ce glorieux repos nos maréchaux avaient repassé le Rhin et s'étaient avancés sur Haguenau. Tout leur faisait craindre le siége de Landau. Le maréchal de Villeroy ne se crut pas en état de s'y opposer; il se contenta de le munir de tout le nécessaire pour un long siége, et d'y faire entrer, outre la garnison, huit bataillons, un régiment de cavalerie et un de dragons sous Laubanie, gouverneur, chargé de le défendre. Rien n'était pareil à la rage des officiers de cette armée.

J'avais reçu depuis peu une lettre du duc de Montfort, qui était fort de mes amis, qui me mandait qu'à son retour il voulait casser son épée et se faire président à mortier. Il avait toujours été de l'armée du maréchal de Villeroy. Sa lettre me parut si désespérée, qu'avec un courage aussi bouillant que le sien, je craignis qu'il ne fît quelque folie martiale, et lui mandai qu'au moins je le conjurais de ne se pas faire tuer à plaisir. Il sembla que je l'avais prévu. Il fallut envoyer un convoi d'argent à Landau; on fit le détachement pour le conduire. Il en demanda le commandement au maréchal de Villeroy, qui lui dit que cela était trop peu de chose pour en charger un maréchal de camp. Peu après il se fit refuser encore; à une troisième fois, il l'emporta de pure importunité. Il jeta son argent dans Landau sans aucun

obstacle. Au retour, et marchant à la queue de son détachement, il vit des hussards qui voltigeaient; le voilà à les vouloir courre et faire le coup de pistolet comme un carabin. On le retint quelque temps, mais enfin il s'échappa sans être suivi que de deux officiers. Ces coquins caracolèrent, s'enfuirent, s'éparpillèrent, se rapprochèrent; et l'ardeur poussant le duc de Montfort sur eux, il s'en trouva tout à coup enveloppé, et aussitôt culbuté d'un coup de carabine qui lui fracassa les reins, et qui ne lui laissa le temps que d'être emporté comme on put, de se confesser avec de grands sentiments de piété et de regret de sa vie passée, et d'arriver au quartier général, où il mourut presque aussitôt après.

Il n'avait pas encore trente-cinq ans, et en avait cinq plus que moi. Beaucoup d'esprit, un savoir agréable, des grâces naturelles qui réparaient une figure un peu courte et entassée, et un visage que les blessures avaient balafré; une valeur qui se pouvait dire excessive, une grande application et beaucoup de talents pour la guerre, avec l'équité, la liberté, le langage fait pour plaire aux troupes et à l'officier, et avec cela à s'en faire respecter; une grande ambition, mais par un mérite rare, toujours retenue dans les bornes de la probité. Un air ouvert et gai, des mœurs douces et liantes, une vérité, une sûreté à toute épreuve, jointe à une vraie simplicité, formaient en lui le caractère le plus aimable et un commerce délicieux; avec cela sensible à l'amitié et très-fidèle, mais fort choisi dans ses amis, et le meilleur fils, le meilleur mari, le meilleur frère et le meilleur maître du monde, adoré dans sa compagnie de chevau-légers, ami intime de Tallard et de Marchin, fort de M. le prince de Conti, qui l'avait fort connu chez feu M. de Luxembourg, qui l'aimait comme son fils; ami particulier de M. le duc d'Orléans, et si parfaitement bien avec monseigneur le

duc de Bourgogne, qu'il en devenait déjà considérable à la cour. Monseigneur aussi le traitait avec amitié, et le roi se plaisait à lui parler et à le distinguer en tout, tellement qu'il était compté à la cour fort au-dessus de son âge, et n'en était pas moins bien avec ses contemporains, dont ses manières émoussaient l'envie. Une éducation beaucoup trop resserrée, et trop longtemps, l'avait jeté d'abord dans un grand libertinage, l'avait écarté de cette assiduité qui était d'un si grand mérite auprès du roi, et avait étrangement gâté ses affaires. Il revenait depuis quelque temps d'un égarement si commun, et ce retour lui avait tourné à grand mérite auprès du roi. Ma liaison intime avec le duc de Chevreuse, son père, et M. de Beauvilliers avait formé la mienne avec lui. Une certaine ressemblance de goûts, d'inclinations, d'aversions, de vues et de manières de penser et d'être, l'avait resserrée jusqu'à la plus grande intimité, en sorte que pour le sérieux nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre. L'habitation continuelle de la cour nous faisait fort vivre ensemble. Sa femme et madame de Lévi, sa sœur, étaient amies intimes de madame de Saint-Simon, que mesdames de Chevreuse et de Beauvillier traitaient comme leur fille. En absence nous nous écrivions continuellement. Sa perte fut aussi pour moi de la dernière amertume, et tous les jours de ma vie je l'ai sentie depuis tant d'années. On peut juger quelle fut la douleur de sa famille. Il ne laissa que des enfants tous enfants. Sa charge fut donnée à son frère, le vidame d'Amiens, qui est parvenu depuis à tout.

La mort du comte de Verue, tué à cette funeste bataille, dégrilla sa femme, qu'il tenait dans un couvent à Paris, depuis qu'elle y était revenue d'entre les bras de M. de Savoie, comme je l'ai rapporté en son lieu, et lui donna toute liberté. Elle reviendra en son temps sur la

scène. Verue ne laissa qu'un fils d'elle, qui le survécut peu, et des filles religieuses. Sa charge de commissaire général de la cavalerie, qu'il venait d'acheter du maréchal de Villars, fut donnée à la Vallière, prisonnier d'Hochstet, et ce choix fit fort crier.

Le roi ne fut pas longtemps dans la douleur du désastre d'Hochstet, sans recevoir quelque consolation, médiocre pour l'état, mais sensible à son cœur. Le comte de Toulouse, qui ne ressemblait en quoi que ce pût être au duc du Maine son frère, avait souffert impatiemment d'avoir consumé sa première campagne d'amiral à se promener sur la Méditerranée, sans oser prêter le collet aux flottes ennemies trop fortes pour la sienne. Il en avait donc obtenu une cette année, avec laquelle il pût se mesurer avec celle qui, ayant hiverné à Lisbonne, tenait la mer sous l'amiral Roock, en attendant les secours de Hollande et d'Angleterre. Il faut dire, avant que d'aller plus loin, un mot d'Espagne pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le prince de Darmstadt, qui avait été à la cour de Charles II, comme on l'a vu en son lieu, et qui y avait été si bien avec la reine sa dernière femme, s'était embarqué sur la flotte avec l'archiduc lorsque ce prince alla en Portugal, et, avec une partie, projeta de surprendre Cadix, qu'il savait fort dégarni de toutes choses. Un marchand français, armé pour les îles de l'Amérique, moitié guerre, moitié marchandises, mais qui, pour son commerce, y portait sur deux gros bâtiments beaucoup de munitions de guerre, d'armes et assez d'argent, se trouva dans ces mers, et vit, à la manœuvre de l'escadre, le dessein sur Cadix. Il força de voiles, y entra en présence de l'escadre, débarqua toute sa cargaison, mit ainsi la place en état de se défendre, qui, faute d'armes et de munitions et d'argent, ne pouvait autrement résis-

ter, et demeura dedans. Darmstadt n'ayant donc pu réussir dans son dessein, après l'avoir inutilement tenté pendant plusieurs jours, mit pied à terre et pilla les environs de la terre ferme. Les communes s'assemblèrent sous le capitaine-général du pays, les évêques voisins se surpassèrent par le prompt secours de monde et d'argent; en un mot, après un mois de courses où les Anglais perdirent bien du monde, il fallut se rembarquer, et encore à grand'peine, et faire voile vers le Portugal. On a vu les négligences d'Orry, et ce nonobstant comme Puységur en répara tout ce qui fut possible, et les succès du duc de Berwick sur la frontière de Portugal. Les chaleurs séparèrent les armées, qui mirent en quartier d'été. Berwick, Villadarias ni Serclaës, dénués de tout par cette même négligence d'Orry, n'avaient pu pourvoir à tout, ni porter leurs troupes partout où elles auraient été nécessaires. Gibraltar, cette fameuse place qui commande à l'important détroit de ce nom, avait été pourvue comme les autres, c'est-à-dire qu'il n'y avait quoi que ce soit dedans pour la défendre, et, pour toute garnison, une quarantaine de gueux. Le prince de Darmstadt, qui était bien averti, profita d'une faute si capitale. Y aller et s'en emparer ne fut que la même chose, et la grandeur de cette perte ne fut sentie qu'après qu'elle fut faite. D'un autre côté, le même prince de Darmstadt, qui avait été sous Charles II vice-roi de Catalogne, avait conservé dans cette province beaucoup d'intelligences, et dans Barcelone quantité de créatures. On y méditait une révolte, on la soupçonna, notre flotte y toucha. Le comte de Toulouse y mit pied à terre, il y fut quelque temps, et déconcerta entièrement le projet par les bonnes mesures qui furent prises. Mais il voulait rencontrer la flotte de Roock et la combattre. Il en avait la permission; il se rembarqua et l'alla chercher.

Il la rencontra auprès de Malaga, et le 24 septembre, il la combattit depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Les flottes, pour le nombre des vaisseaux, étaient à peu près égales. On n'avait vu de longtemps à la mer de combat plus furieux ni plus opiniâtre. Ils eurent toujours le vent sur notre flotte. La nuit favorisa leur retraite. Vilette, lieutenant général, qui avait l'avant-garde, défit celle des ennemis. Tout l'avantage fut du côté du comte de Toulouse, dont le vaisseau se battit longtemps contre celui de Roock, et le démâta. Il put se vanter d'avoir remporté la victoire; et, profitant du changement du vent, il poursuivit Roock tout le 25, qui se retirait vers les côtes de Barbarie. Ils perdirent six mille hommes, le vaisseau amiral hollandais sauté, quelques-uns coulés bas, et plusieurs démâtés. Notre flotte ne perdit ni bâtiment ni mât, mais la victoire coûta cher en gens distingués par leurs grades, et plus encore par leur mérite, outre quinze cents soldats ou matelots tués ou blessés. Le bailli de Lorraine, fils de M. le Grand, et chef d'escadre, Bellisle et Évrard, chefs d'escadre, et un fils du maréchal de Châteaurenaud, furent tués. Relingue, lieutenant général, Gabarut, chef d'escadre, sorti de France pour duel, mais que le roi d'Espagne avait envoyé sur la flotte, un capitaine de vaisseau, neveu et du nom du maréchal de Châteaurenaud, eurent chacun une cuisse emportée, et moururent quelques jours après, ainsi qu'Herbault, capitaine de vaisseau, frère d'Herbault, intendant des armées navales. Ce dernier fut tué aux pieds de M. le comte de Toulouse, qui empêcha qu'on le jetât à la mer avec beaucoup de présence d'esprit, jusqu'après le combat, pour ne pas perdre ce qu'il pouvait avoir de papiers de conséquence sur lui, et avoir le temps de le visiter. Plusieurs de ses pages furent tués et blessés autour de lui. On ne saurait

une valeur plus tranquille qu'il fit paraître pendant toute l'action, ni plus de vivacité à tout voir, et de jugement à commander à propos. Il avait su gagner les cœurs par ses manières douces et affables, par sa justice, par sa libéralité. Il emporta ici toute l'estime. Du Casse, chef d'escadre que nous verrons aller plus loin, reçut une grande blessure et plusieurs autres de moindres.

Le 25 au soir, à force de vent et de manœuvre, on rejoignit Roock de fort près. Le comte de Toulouse voulait l'attaquer de nouveau le lendemain; le maréchal de Cœuvres, sans lequel il avait défense de rien faire, voulut assembler le conseil. Relingue, qui se mourait et qui aimait le comte, dont il avait bien voulu être premier écuyer, lui manda, en deux mots de sa main, qu'il battrait les ennemis, et qu'il le conjurait de les attaquer. Le comte fit valoir cette lettre écrite par un homme d'une capacité si reconnue, et le prix d'une seconde victoire, qui était Gibraltar. Il captiva les suffrages, y mit de la douceur, les raisons les plus fortes; il y ajouta ce qu'il osa d'autorité. Tous s'y portaient lorsque d'O, le Mentor de la flotte, contre l'avis duquel le roi avait très-précisément défendu au comte de faire aucune chose, s'y opposa avec un air dédaigneux et une froide, muette et suffisante opiniâtreté, qui le dispensa, à la mer, d'esprit et de raison, comme faisait à la cour la confiance que madame de Maintenon et le roi avaient prise en lui. L'oracle prononcé, le maréchal de Cœuvres le confirma malgré lui et ses lumières, et chacun se retira à son bord consterné, le comte dans sa chambre, outré de la plus vive douleur. Ils ne tardèrent pas à apprendre avec certitude que c'en était fait de la flotte ennemie, s'ils l'eussent attaquée; et tout de suite de Gibraltar, qu'ils auraient trouvé dans le même état qu'il avait été abandonné. Le comte de Toulouse acquit un grand honneur

en tout genre en cette campagne, et son plat gouverneur y en perdit peu, parce qu'il n'en avait guère à perdre. Le comte, mouillé devant Malaga, reçut dans son bord la visite de Villadarias, qui obtint de lui tout ce qu'il lui demanda pour le siége de Gibraltar. On mit à terre trois mille hommes, cinquante pièces de gros canon, et en général tout le nécessaire pour ce siége, et Pointis fut détaché avec dix vaisseaux et quelques frégates devant Gibraltar, pour servir de maréchal de camp aussi au siége, comme étant chef d'escadre. Tous ces ordres exécutés, le comte et sa flotte appareillèrent pour Toulon.

Châteauneuf, qui avait été ambassadeur en Portugal, et qui, depuis la rupture, s'était par ordre du roi arrêté à Madrid, venait d'arriver à Paris. C'était un Savoyard qui, en l'autre guerre, avait quitté son maître, et avait été fait premier président du sénat de Chambéry par le roi, et depuis la paix, fait conseiller au parlement, et envoyé ambassadeur à Constantinople où il avait très-bien fait les affaires du roi. Lui et l'abbé son frère, qu'on a vu en son temps envoyé pour rectifier les fautes de l'abbé de Polignac en Pologne, étaient gens de lettres, d'infiniment d'esprit et de beaucoup d'agréments. Châteauneuf savait se manier et s'était mis fort avant dans la confiance de la princesse des Ursins, à qui il ne fut pas inutile.

Sur ses pas arriva Orry. Le roi ne voulut pas le voir et fut au moment de lui faire faire son procès et de le faire pendre. Il le méritait bien, mais la chose aurait trop porté contre madame des Ursins, et madame de Maintenon fut doucement à la parade. Aubigny, resté à Madrid l'agent intime de sa maîtresse, eut en ce temps-ci 2,000 ducats de pension, malgré l'épuisement des finances, et une maison dans Madrid, aux dépens du roi. La reine ne cessait d'intercéder de toutes ses forces pour que la

princesse des Ursins fût écoutée à Versailles et lui fût après rendue. Outrée des refus, elle se prit au duc de Berwick comme à l'auteur de la disgrâce d'Orry, par les plaintes qu'il en avait faites, quoique dès auparavant Puységur eût vérifié et découvert au roi sa turpitude et son crime. Elle demanda si instamment le rappel de Berwick, que, pour ne la pas désespérer sur tout, on le lui accorda, et le liant, l'accort Tessé, malade ou sain suivant sa basse politique, fut nommé pour lui succéder. Harcourt et madame de Maintenon savaient bien ce qu'ils faisaient en procurant ce choix, bien moins utile aux armes que propre à leurs desseins pour le gouvernement et le cabinet.

CHAPITRE CXXXVIII.

Intrigues du mariage du duc de Mantoue qui refuse mademoiselle d'Enghien; il est refusé par la duchesse de Lesdiguières, et, contre le désir du roi et sa propre volonté, épouse fort étrangement mademoiselle d'Elbœuf, qu'il traite après fort mal.

Le duc de Mantoue était toujours à Paris. La raison principale qui l'y avait attiré était, comme je l'ai remarqué, d'y épouser une Française, et qu'elle lui vînt de la main du roi, toutefois à son gré. Cette vue n'était pas cachée. M. de Vaudemont était trop son voisin et trop bien informé pour l'ignorer, trop avisé et trop touché de l'intérêt de la maison de Lorraine pour ne pas sentir l'importance de lui faire épouser une princesse de cette maison, qui, après sa mort, prétendait le Montferrat. Si ce mariage lui donnait des enfants, encore valait-il mieux pour eux qu'ils fussent d'une Lorraine, qui cependant serait très-dignement mariée, et longtemps veuve, par la disproportion d'âge de sa belle-sœur qu'il la destinait, et qui pourrait, pendant le mariage, prendre de l'ascendant sur ce vieux mari, et ensuite, pendant son veuvage, sur ses enfants et tout le pays par la tutelle, et faire compter avec soi le roi même par rapport aux affaires d'Italie. Madame d'Elbœuf, troisième femme et veuve alors du duc d'Elbœuf, était fille aînée de la maréchale de Navailles, dont la mère, madame de Neuillant, avait recueilli madame de Maintenon à

son retour des îles de l'Amérique, l'avait gardée, nourrie et entretenue chez elle par charité, et, pour s'en défaire, l'avait mariée à Scarron.

Madame de Navailles, dont le mari domestique et le plus fidèle confident du cardinal Mazarin jusque dans les temps les plus calamiteux de sa vie, avait été dame d'honneur de la reine à son mariage, en avait été chassée par le roi, avait coûté à son mari la charge de capitaine des chevau-légers de la garde et le gouvernement du Havre de Grâce, pour avoir fait trouver au roi un mur au lieu d'une porte par laquelle il entrait secrètement la nuit dans la chambre des filles de la reine. Les deux reines avaient été outrées de leur malheur, et la reine-mère obtint en mourant leur rappel de leur exil en leur gouvernement de la Rochelle. Quoique le roi n'eût jamais bien pardonné ce trait à madame de Navailles, et qu'elle vînt très-rarement et très-courtement à la cour, le roi, surtout depuis sa dévotion, n'avait pu lui refuser son estime et des distinctions qui la marquaient.

Sous ses auspices, madame d'Elbœuf sa fille s'introduisit à la cour. Avec un air brusque et de peu d'esprit et de réflexion, elle se trouva très-propre au manége et à l'intrigue. Elle trouva moyen de faire que madame de Maintenon se piquât d'honneur et de souvenir de madame de Neuillant, et le roi de considération pour feu M. et madame de Navailles. La princesse d'Harcourt rompit des glaces auprès de madame de Maintenon; M. le Grand s'intéressa auprès du roi; mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy l'appuyèrent partout, car rien n'est pareil au soutien que toute cette maison se prête; madame d'Elbœuf joua, fut à Marly, à Meudon, s'ancra, vit madame de Maintenon quelquefois en privance, mena sa fille, belle et bien faite, à la cour, qui fut bientôt de tout avec madame la duchesse de

Bourgogne. Elle y entra si avant et tellement encore dans le gros jeu, où elle avait embarqué madame la duchesse de Bourgogne avec elle en beaucoup de dettes, que, soit ordre, comme on le crut, soit sagesse de la mère, elle était avec sa fille dans ses terres de Saintonge depuis plus de huit mois, et n'en revinrent que pour trouver M. de Mantoue à Paris. C'était mademoiselle d'Elbœuf que M. de Vaudemont voulait lui donner, et dont il lui avait parlé dès l'Italie, et c'était pour elle que toute la maison de Lorraine faisait les derniers efforts.

M. le Prince avait une fille, dont il ne savait comment se défaire, enrichie des immenses biens de Maillé-Brézé et des connétables de Montmorency, sa mère et sa grand'mère héritières; il avait oublié la fille de la Trémoille et l'héritière de Roye dont il était sorti, et tous les autres mariages de seigneurs et de leurs filles faits par les diverses branches de Bourbon. Quelque grandement honorables qu'en fussent les alliances directes, elles étaient devenues si onéreuses pour les biens, et si fâcheuses dans les suites par les procédés, qu'il y avait pour elles maintenant aussi peu d'empressement dans la première noblesse que de dédains nouveaux dans les princes du sang, ce qui rendait leurs enfants difficiles à marier, surtout les filles. Outre que M. de Mantoue parût un débouché pour sa fille à M. le Prince, il avait des prétentions sur le Montferrat, pour une grosse créance sur la succession de la reine, madame de Gonzague, tante maternelle de madame la Princesse, dont toute son industrie n'avait jamais pu rien tirer depuis tant d'années, ballotté sans cesse entre la Pologne et la maison de Gonzague. Il espérait donc se procurer le paiement de cette dette de façon ou d'autre par sa fille devenant duchesse de Mantoue, si elle avait des enfants, ou, si elle n'en avait pas, d'ajouter sa dot et

ses droits à sa créance, et, par l'appui de la France, mettre le Montferrat dans sa maison. Il expliqua au roi ses vues et son dessein, qui lui permit de les suivre, et qui lui promit de l'y servir de toute sa protection.

M. le Prince, qui craignait là-dessus le crédit de M. le Grand, et son habitude avec le roi de tout emporter d'assaut, fit sentir au roi, et plus encore aux ministres, les prétentions des ducs de Lorraine sur le Montferrat, fortifiées de l'engagement formel de l'empereur, pendant cette guerre, d'y soutenir le duc de Lorraine de tout son pouvoir, si le duc de Mantoue venait à mourir sans enfants (que la nécessité lui fit changer depuis en faveur du duc de Savoie, mais en insistant sur un dédommagement au duc de Lorraine); et le danger pour l'état de laisser mettre un pied en Italie au duc de Lorraine qui y rendrait l'empereur son protecteur d'autant plus puissant, et qui engagerait le roi à des ménagements même sur la Lorraine auxquels on n'était pas accoutumé, surtout en temps de guerre, et qui pouvaient devenir embarrassants. Ces raisons se firent sentir, le roi promit à M. le Prince tous les bons offices qui ne sentiraient ni la contrainte ni l'autorité; mais la laideur de mademoiselle d'Enghien mit un obstacle invincible à cette affaire.

M. de Mantoue aimait les femmes, il voulait des enfants, il s'expliqua sur les désirs de M. le Prince d'une façon respectueuse qui ne le pût blesser, mais si nette, qu'il n'osa plus espérer. La maison de Lorraine, informée par Vaudemont des démarches qu'il avait faites, et que la timidité de ce petit souverain, à l'égard du gouverneur du Milanez, avait fait recevoir avec quelque agrément, ne trouva pas à Paris ses dispositions si favorables. Dès avant de partir de chez lui, son choix était fait et arrêté. Soupant avec le duc de Lesdiguières, peu de temps avant

sa mort, il avait vu à son doigt un petit portrait en bague qu'il le pria de lui montrer; ayant la bague entre ses mains, il fut charmé du portrait, et dit à M. de Lesdiguières qu'il le trouvait bien heureux d'avoir une si belle maîtresse. Le duc de Lesdiguières se mit à rire, et lui apprit que ce portrait était celui de sa femme. Dès qu'il fut mort, le duc de Mantoue ne cessa de songer à cette jeune veuve. Sa naissance et ses alliances étaient fort convenables, il s'en informa encore secrètement, et il partit dans la résolution de faire ce mariage. En vain lui fit-on voir mademoiselle d'Elbœuf comme par hasard dans les églises et en des promenades; sa beauté, qui en aurait touché beaucoup d'autres, ne lui fit aucune impression. Il cherchait partout la duchesse de Lesdiguières, et il ne la rencontrait nulle part, parce qu'elle était dans sa première année de veuve; mais lui qui voulait finir, s'en ouvrit à Torcy comme au ministre des affaires étrangères; celui-ci en rendit compte au roi, qui approuva fort ce dessein, et qui chargea le maréchal de Duras d'en parler à sa fille. Elle en fut aussi affligée que surprise. Elle témoigna à son père sa répugnance à s'abandonner aux caprices et à la jalousie d'un vieil Italien débauché, l'horreur qu'elle concevait de se trouver seule entre ses mains en Italie, et la crainte raisonnable de sa santé avec un homme très-convaincu de ne l'avoir pas bonne.

Je fus promptement averti de cette affaire. Elle et madame de Saint-Simon vivaient ensemble, moins en cousines germaines qu'en sœurs; j'étais aussi fort en liaison avec elle. Je lui représentai ce qu'elle devait à sa maison prête à tomber après un si grand éclat par la mort de mon beau-père, la conduite de mon beau-frère, l'âge si avancé de M. de Duras, et l'état de son seul frère, dont les deux nièces emportaient tous les biens.

Je lui fis valoir le désir du roi, les raisons d'état qui l
déterminaient, le plaisir d'ôter ce parti à mademois
d'Elbœuf, en un mot tout ce dont je pus m'aviser. T
fut inutile. Je ne vis jamais une telle fermeté. Pontch
train, qui la vint raisonner, y échoua comme moi, m
il fit pis, car il l'irrita par les menaces qu'il y mêla que
roi le lui saurait bien faire faire. M. le Prince se joig
à nos désirs, n'ayant plus aucune espérance pour l
même, et qui surtout craignait le mariage d'une Lo
raine. Il fut trouver M. de Duras, le pressa d'impose
madame de Lesdiguières, lui dit, et le répéta au ro
qu'il en voulait faire la noce à Chantilly comme de
propre fille, par sa proche parenté avec la maréchale
Duras, arrière-petite-fille comme lui du dernier conn
table de Montmorency. Je ne me rebutai point, je m'a
dressai à tout ce que je crus qui pouvait quelque cho
sur la duchesse de Lesdiguières, jusqu'aux filles d
Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, où elle ava
été élevée, et qu'elle aimait beaucoup. Je n'eus pas plu
de succès. Cependant M. de Mantoue, irrité par les dif
ficultés de voir la duchesse de Lesdiguières, se résolut de l'aller attendre un dimanche aux Minimes. Il la trouva enfermée dans une chapelle, il s'approcha de la porte pour l'en voir sortir. Il en eut peu de contentement, ses coiffes épaisses de crêpes étaient baissées, à peine put-il l'entrevoir. Résolu d'en venir à bout, il en parla à Torcy, et lui témoigna que la complaisance de se laisser voir dans une église ne devait pas être si difficile à obtenir. Torcy en parla au roi, qui lui ordonna de voir madame de Lesdiguières, de lui parler de sa part du mariage comme d'une affaire qui lui convenait, et qu'il désirait, mais pourtant sans y mêler d'autorité, de lui expliquer la complaisance que le duc de Mantoue désirait d'elle, et de lui faire entendre qu'il souhaitait qu'elle la

lui accordât. Torcy fut donc à l'hôtel de Duras lui exposer sa mission; sur le mariage, la réponse fut ferme, respectueuse, courte; sur la complaisance, elle dit que les choses ne devant pas aller plus loin, elle la trouvait fort inutile; mais Torcy insistant sur ce dernier point de la part du roi, il fallut bien qu'elle y consentît. M. de Mantoue la fut donc attendre au même lieu où il l'avait déjà une fois si mal vue; il trouva madame de Lesdiguières déjà dans la chapelle, il s'en approcha comme l'autre fois. Elle avait pris mademoiselle d'Espinoy avec elle; prête à sortir, elle leva ses coiffes, passa lentement devant M. de Mantoue, lui fit une révérence en glissant, pour lui rendre la sienne, et comme ne sachant pas qui il était, et gagna son carrosse.

M. de Mantoue en fut charmé, il redoubla d'instances auprès du roi et de M. de Duras; l'affaire se traita en plein conseil, comme une affaire d'état: en effet c'en était une. Il fut résolu d'amuser M. de Mantoue, et cependant de tout faire pour vaincre cette résistance, excepté la force de l'autorité que le roi voulut bien ne pas employer. Tout fut promis à madame de Lesdiguières de la part du roi, que ce serait sa majesté qui stipulerait dans le contrat de mariage, qui donnerait une dot et la lui assurerait, ainsi que son retour en France si elle devenait veuve; et sa protection dans le cours du mariage: en un mot, elle fut tentée de toutes les façons les plus honnêtes, les plus honorables pour la résoudre. Sa mère, amie de madame de Creil, si connue par sa beauté et sa vertu, emprunta sa maison pour une après-dînée, pour que nous pussions en parler plus de suite et plus à notre aise à madame de Lesdiguières qu'à l'hôtel de Duras. Nous n'y gagnâmes qu'un torrent de larmes. Peu de jours après, je fus bien étonné que Chamillart me racontât tout ce qui s'était dit de plus particulier là-dessus

entre la duchesse de Lesdiguières et moi, et encore entre elle et Pontchartrain. Je sus bientôt après que, craignant enfin que ses refus ne lui attirassent quelque chose de fâcheux de la part du roi, ou ne fussent enfin forcés par son autorité absolue, elle s'était ouverte à ce ministre à notre insu à tous, pour faire par son moyen que le roi trouvât bon qu'il ne fût plus parlé de ce mariage, auquel elle ne se pouvait résoudre, que M. de Mantoue en fût si bien averti qu'il tournât ses pensées ailleurs, et qu'elle fût enfin délivrée d'une poursuite qui lui était devenue une persécution très-fâcheuse. Chamillart la servit si bien que dès lors tout fut fini à cet égard, et que le roi, flatté peut-être de la préférence que cette jeune duchesse donnait à demeurer sa sujette sur l'état de souveraine, fit son éloge le soir dans son cabinet à sa famille et aux princesses, par lesquelles cela se répandit dans le monde. M. de Duras se souciait trop peu de tout pour contraindre sa fille, et la maréchale de Duras, qui l'aurait voulu, n'en eut pas la force. Le duc de Mantoue, informé enfin par Torcy du regret du roi de n'avoir pu vaincre la résolution de la duchesse de Lesdiguières de ne se point remarier, car ce fut ainsi qu'on lui donna la chose, cessa d'espérer, et résolut de se pourvoir ailleurs.

Il faut achever cette affaire tout de suite. Les Lorrains, qui avaient suivi de toute leur plus curieuse attention la poursuite du mariage avec la duchesse de Lesdiguières, reprirent leurs espérances, le voyant rompu, et leurs errements. M. le Prince, qui les suivait de près, parla, cria, excita le roi, qui se porta jusque-là de faire dire à madame d'Elbœuf de sa part que ses poursuites lui déplaisaient. Rien ne les arrêta. Ils comprirent que le roi n'en viendrait pas jusqu'à des défenses expresses, et sûrs par l'expérience de n'en être que mieux après à force de flatteries et de souplesses, ils poussèrent leur

inte avec roideur. Un certain Casado, qui se faisait puis peu appeler marquis de Monteléon, créature de M. de Vaudemont, et Milanais, avait obtenu par lui l'emploi d'envoyé d'Espagne à Gênes, puis auprès de M. de Mantoue, dont il gagna les bonnes grâces, et qu'il accompagna à Paris. C'était un compagnon de beaucoup d'esprit, d'adresse, d'insinuation et d'intrigue, hardi avec cela et entreprenant, qu'on verra dans la suite devenir ambassadeur d'Espagne en Hollande et en Angleterre, et y bien faire ses affaires, et pas mal celles de sa cour. Il eut pour adjoint, pour marier M. de Mantoue au gré de Vaudemont, un autre Italien subalterne, théatin renié, connu autrefois à Paris, dans les tripots, sous le nom de Primi, et qui avait depuis pris le nom de Saint-Mayol, homme à tout faire, avec de l'esprit et de l'argent, dont il fut répandu quantité dans la maison. Avec ses mesures et le congé donné par madame de Lesdiguières, ils vainquirent la répugnance de M. de Mantoue, qui, au fond, ne pouvait être que caprice par la beauté, la taille et la naissance de mademoiselle d'Elbœuf; mais la sienne ne laissa pas de les embarrasser.

Avec un rang et du bien, initiée à tout à la cour, et avec une réputation entière, elle ne se voulait point marier, ou se marier à son gré, et disait toutes les mêmes raisons qu'avait alléguées madame de Lesdiguières pour ne point épouser M. de Mantoue. Elle avait subjugué sa mère, qui trouvait même son joug pesant, mais qui n'avait garde de s'en vanter. Elle avait donc grande envie de s'en défaire. Elle la tint à Paris, pour l'éloigner de la cour, de ses plaisirs, de ses semonces. Elle fit un présent considérable à une bâtarde de son mari qui avait tout l'esprit du monde et toute la confiance de sa fille, et lui fit envisager une fortune en Italie. Toute la maison de

Lorraine se mit après mademoiselle d'Elbœuf, mad moiselle de Lislebonne surtout et madame d'Espin qui vainquirent enfin sa résistance. Quand ils en fur venus à ce point, la souplesse auprès du roi vint au cours de l'audace d'un mariage conclu contre sa volo qu'il leur avait déclarée. Ils firent valoir la répugnan invincible du duc de Mantoue pour mademoiselle d'E ghien, celle de la duchesse de Lesdiguières pour lui, n'avait pu être surmontée, et la spécieuse raison de pas forcer un souverain, son allié, et actuellement d Paris, sur le choix d'une épouse, lors surtout qu'il voulait prendre parmi ses sujettes, car les Lorrains sav très-impudemment disputer, ou très-accortement avou selon leur convenance occasionnelle, la qualité de su du roi. Sa majesté fut donc gagnée, avec cet ascend de M. le Grand sur lui, à laisser faire sans rien défend et aussi sans s'en mêler. M. le Prinoe obtint que le m riage ne se ferait pas en France, et il fut convenu que, le contrat signé entre les parties, elles s'en iraient cha cune de leur côté le célébrer à Mantoue.

M. de Mantoue qui, en six ou sept mois qu'il fut à Paris, ne vit le roi que cinq on six fois *incognito* dans son cabinet, reçut du roi, la dernière fois qu'il le vit à Versailles, une belle épée de diamants que le roi avait exprès mise à son côté, et qu'il en tira pour la lui donner, et lui mettre, lui dit-il, les armes à la main comme au généralissime de ses armées en Italie. Il en avait eu le titre en effet depuis la rupture avec M. de Savoie, mais pour en avoir le nom et les honneurs, sans autorité dont il était incapable, et sans exercice dont il aurait trop appréhendé le péril. Il voulut encore aller prendre congé du roi à Marly, et lui demanda permission de le saluer encore, en passant à Fontainebleau, s'en allant à cheval avec sa suite en Italie.

Il arriva à Fontainebleau le 19 septembre, et coucha a ville chez son envoyé. Le 20, il dina chez M. le nd, vit le roi dans son cabinet, et soupa chez Torcy. 21, il vit encore le roi un moment, dina chez Challart, et s'en alla, toujours à cheval, coucher à Nemours tout de suite en Italie. En même temps madame et demoiselle d'Elbœuf avec madame de Pompadour, r de madame d'Elbœuf, passèrent à Fontainebleau s voir personne, suivant leur proie jusqu'où le chemin rchait, pour aller, lui par terre, elles par mer, de r que le marieur ne changeât d'avis et leur fît un afnt : c'était pour des personnes de ce rang un étrange sonnage que de suivre elles-mêmes leur homme de si s. En chemin la frayeur leur redoubla. Arrivées à vers, dans une hôtellerie, elles jugèrent qu'il ne fallait se commettre plus avant, sans de plus efficaces sûre-. Elles y séjournèrent un jour; ce même jour, elles y urent la visite de M. de Mantoue.

Madame de Pompadour, qui tant qu'elle avait pu, avec son art et ses minauderies, s'était insinuée auprès de lui dans le dessein d'en tirer tout ce qu'elle pourrait, lui proposa de ne différer pas à se rendre heureux par la célébration de son mariage; il s'en défendit tant qu'il put. Pendant cette indécente dispute elles envoyèrent demander permission à l'évêque. Il se mourait; le grand vicaire, à qui on s'adressa, la refusa. Il dit qu'il n'était pas informé de la volonté du roi; qu'un mariage ainsi célébré ne le serait pas avec la dignité requise entre de telles personnes; que de plus il se trouverait dépouillé des formalités indispensablement nécessaires pour le mettre à couvert de toute contestation d'invalidité. Une si judicieuse réponse fâcha fort les dames sans leur faire changer de dessein. Elles pressèrent M. de Mantoue, lui représentèrent que ce mariage n'était pas de ceux où il

y avait des oppositions à craindre, le rassurèrent sur ce que, se faisant ainsi dans l'hôtellerie d'une ville de province, le respect au roi se trouvait suffisamment gardé, le piquèrent sur son état de souverain qui l'affranchissait des lois et des règles ordinaires, et enfin le poussèrent tant, qu'à force de l'importuner elles l'y firent consentir. Ils avaient dîné. Aussitôt le consentement arraché, elles firent monter l'aumônier de son équipage, qui les maria dans le moment. Dès que cela fut fait, tout ce qui était dans la chambre sortit pour laisser les mariés en liberté de consommer le mariage, quoi que pût dire et faire M. de Mantoue pour les retenir, lequel voulait absolument éviter ce tête-à-tête. Madame de Pompadour se tint en dehors, sur le degré, à écouter près de la porte. Elle n'entendit qu'une conversation fort modeste et fort embarrassée, sans que les mariés s'approchassent l'un de l'autre. Elle demeura quelque temps de la sorte, mais jugeant enfin qu'il ne s'en pouvait espérer rien de mieux, et qu'à tout événement ce tête-à-tête serait susceptible de toutes les interprétations qu'on lui voudrait donner, elle céda enfin aux cris que de temps en temps le duc de Mantoue faisait pour rappeler la compagnie, et qui demandait ce que voulait dire de s'en aller tous et de les laisser ainsi seuls tous deux. Madame de Pompadour appela sa sœur. Elles rentrèrent; aussitôt le duc prit congé d'elles, et, quoiqu'il ne fût pas de bonne heure, monta à cheval et ne les revit qu'en Italie, encore qu'ils fissent même route jusqu'à Lyon. La nouvelle de cette étrange célébration de mariage ne tarda guère à se répandre avec tout le ridicule dont elle était tissue.

Le roi trouva très-mauvais qu'on eût osé passer ses défenses. Les Lorrains, accoutumés à tout oser, puis à tout plâtrer, et à n'en être pas plus mal avec le roi, eurent la même issue de cette entreprise; ils s'excusèrent

par la crainte d'un affront, et il pouvait être que M. de Mantoue, amené à leur point à force de ruses, d'artifices, de circonventions, n'eût pas mieux aimé que de gagner l'Italie, puis se moquer d'eux. Ils aimèrent donc mieux encourir la honte qu'ils essuyèrent en courant, et forçant M. de Mantoue, que celle de son dédit, accoutumés comme ils sont à tant d'étranges façons de faire les mariages. De Lyon madame de Pompadour revint pleine d'espérance de l'ordre pour son mari à la recommandation du duc de Mantoue, qui n'eut aucun succès.

Madame d'Elbœuf et sa fille allèrent s'embarquer à Toulon sur deux galères du roi, par une *mescolance* rare d'avoir défendu à madame d'Elbœuf de penser à ce mariage, ou l'équivalent de cela, de n'avoir voulu dans la suite, ni le permettre, ni le défendre, ni s'en mêler, l'avoir défendu après qu'il se fit en France, et de prêter après deux de ses galères pour l'aller faire ou achever. Ces galères eurent rudement la chasse par des corsaires d'Afrique. Ce fut grand dommage qu'elles ne fussent point prises pour achever le roman. Débarquées enfin à sauveté, M. de Vaudemont les joignit. Il persuada à M. de Mantoue de réhabiliter son mariage par une célébration nouvelle qui rétablit tout le défectueux de celle de Nevers. Ce prince l'avait lui-même trouvée si contraire aux défenses précises que le roi leur avait faites de se marier en France, qu'il l'avait fait assurer par son envoyé qu'il n'en était rien, et que ce n'étaient que des bruits faux que ceux qui couraient de son mariage fait à Nevers; cette raison le détermina donc à suivre le conseil de Vaudemont. L'évêque de Tortone les maria dans Tortone publiquement, en présence de la duchesse d'Elbœuf et du prince et de la princesse de Vaudemont.

Ce beau mariage, tant poursuivi par les Lorrains, tant fui par M. de Mantoue, fait avec tant d'indécence et refait après pour la sûreté de l'état de mademoiselle d'Elbœuf, n'eut pas des suites heureuses. Soit dépit de s'être laissé acculer à épouser malgré lui, soit caprice ou jalousie, il renferma tout aussitôt sa femme avec tant de sévérité, qu'elle n'eut permission de voir qui que ce fût, excepté sa mère, encore pas plus d'une heure par jour, et jamais seule, pendant les quatre ou cinq mois qu'elle demeura avec eux. Ses femmes n'entraient chez elle que pour l'habiller et la déshabiller précisément. Il fit murer ses fenêtres fort haut, et la fit garder à vue par de vieilles Italiennes. Ce fut donc une cruelle prison. Ce traitement, auquel je ne m'attendais pas, et le peu de considération, pour ne pas dire le mépris, qu'on témoigna ici à ce prince toujours depuis son départ, me consolèrent beaucoup de l'invincible opiniâtreté de la duchesse de Lesdiguières. J'eus pourtant peine à croire que, prise de son choix, elle eût essuyé les mêmes duretés, ni lui les traitements qu'il reçut, s'il n'eût pas fait un mariage auquel le roi se montra si contraire. Six mois après, madame d'Elbœuf, outrée de dépit, mais trop glorieuse pour le montrer, revint, remplie, à ce qu'elle affectait, des grandeurs de son gendre et de sa fille, ravie pourtant au fond d'être défaite d'une charge devenue si pesante. Elle déguisa les malheurs de sa fille jusqu'à s'offenser qu'on dit et qu'on crût ce qui en était, et ce qui en revenait par toutes les lettres de nos armées. Mais à la fin, Lorraine d'alliance, non de naissance, le temps et la force de la vérité les lui firent avouer. Fin rare, et qui montra bien tout l'art et l'ascendant des Lorrains, elle ne fut pas moins bien traitée après ce voyage que si elle n'eût rien fait que de la volonté du roi. Je me suis peut-être trop étendu sur cette affaire. Il

m'a paru qu'elle le méritait par sa singularité, et plus encore pour montrer par des faits de cette sorte quelle fut la cour du roi. Reprenons maintenant le courant où nous l'avons laissé.

CHAPITRE CXXXIX.

Tracy : sa catastrophe : sa mort. — Reineville retrouvé. — Mor de Rigoville. — Mort et conversion de la comtesse d'Auvergne — Mort et caractère du prince d'Espinoy. — Assassinat, extraction, caractère de Vervins ; singularité de sa fin. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Le maréchal de Villeroy à la cour, puis à Bruxelles. — L'électeur de Bavière à Bruxelles. — L'électeur de Cologne à Lille. — Petits exploits de la Feuillade. — Anecdote curieuse. — État brillant de madame la duchesse de Bourgogne. — Nangis. — Madame de la Vrillère. — Maulevrier et sa femme. — Maulevrier va avec Tessé en Espagne. — Ils passent par Toulouse et voient la princesse des Ursins. — Tessé grand d'Espagne en arrivant à Madrid. — Le comte de Toulouse chevalier de la Toison-d'Or.

La triste destinée que le pauvre Tracy acheva en ce temps-ci put servir de grande leçon aux ambitieux, même qui méritent les faveurs de la fortune. C'était un gentilhomme de Bretagne, d'esprit et bien fait, parent proche de la duchesse de Coislin, mais pauvre, qui fut exempt, puis enseigne des gardes du corps. Il se distingua à la cour et à la guerre par ses divers talents, et les fit servir les uns aux autres. Il devint un des meilleurs partisans de l'armée ; ce fut lui qui, étant dehors, sauva l'armée de M. de Luxembourg lors du combat de Steinkerke. Je l'ai raconté en son lieu. Sa volonté, sa valeur, l'exécution parfaite de tout ce dont il était très-ordinairement chargé par les généraux, lui acquirent leur

estime; puis leur amitié. Il entra dans toute la confiance de M. de Luxembourg. Son service auprès de Monseigneur lui en avait valu des bontés très-particulières. Une des filles d'honneur de madame la princesse de Conti le voyait de bon œil, et de meilleur encore la princesse même. Il fut recueilli, considéré; il avait lieu d'attendre tout de la fortune, et à la guerre, et à la cour. Malheureusement elle ne le servit pas aussi rapidement qu'il l'avait attendu. Sa tête s'altéra, on s'en aperçut, on s'en tut jusqu'à ce que des disparates plus fortes firent juger dangereux de le laisser approcher d'aussi près que le demandait son service d'enseigne des gardes du corps en quartier. Il était bridagier, on lui donna un régiment. Ce changement d'état acheva de lui tourner la tête, tant qu'à la fin on lui fit entendre de ne plus venir à Versailles. Cela combla son malheur. Son mal redoubla et se tourna bientôt en fureur, qui obligea de le mettre à Charenton, chez les pères de la Charité, où le roi fit prendre grand soin de lui, et où il mourut en ces temps-ci, trois ou quatre ans après y avoir été mis. Il n'était point marié. Ce fut grand dommage, je le connaissais extrêmement, et je n'ai guère trouvé un plus galant homme. En ce même temps, Reineville, lieutenant des gardes du corps, qu'on a vu disparaître en 1699, coulé à fond par le jeu, fut reconnu et retrouvé caché et servant pour sa paye dans les troupes de Bavière. En même temps aussi mourut Rigoville, lieutenant général, fort vieux et homme d'honneur, de valeur et de mérite, qui avait longtemps commandé les mousquetaires noirs, sous Jouvelle et Vins. Le vieux la Rablière mourut aussi à Lille, où il commandait depuis très-longtemps. Il était lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis dès l'institution, frère de la maréchale de Créqui. Il but du lait à ses repas toute sa vie, et

mangeait bien et de tout jusqu'à quatre-vingt-sept ou huit ans, et la tête entière. Il avait été très-bon officier, mais un assez méchant homme; il ne but jamais de vin; honorable, riche, de l'esprit et sans enfants. Le maréchal de Boufflers le protégeait fort. Il se piquait de reconnaissance pour le maréchal de Créqui, et rendit toute sa vie de grands devoirs à la maréchale de Créqui.

La comtesse d'Auvergne acheva aussi une courte vie par une maladie fort étrange et assez rare, qui fut une hydropisie de vent, et ne laissa point d'enfants. On a vu en son lieu qui elle était et comment se fit ce mariage. Le comte d'Auvergne, qui avait obtenu la permission de l'amener à Paris et à la cour quoique huguenote, désirait fort qu'elle se fît catholique. Un fameux avocat, qui s'appelait Chardon, et qui l'a été de mon père et le mien, avait été huguenot et sa femme aussi; ils étaient de ceux qui avaient fait semblant d'abjurer, mais qui ne faisaient aucun acte de catholiques, qu'on connaissait parfaitement pour tels, qui même ne s'en cachaient pas, mais que la grande réputation de Chardon soutenait, et le nombre de protecteurs considérables qu'elle lui avait acquis. Ceux-là même avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour leur persuader au moins d'écouter; ils n'en purent venir à bout: le moment de Dieu n'était pas venu. Il arriva enfin; ils étaient tous deux vertueux, exacts à tout, et d'une piété dans leur religion qui aurait fait honneur à la véritable. Étant un matin dans leur carrosse tous deux arrêtés auprès de l'Hôtel-Dieu, attendant une réponse que leur laquais fut un très-long temps à rapporter, madame Chardon porta ses yeux vis-à-vis d'elle au hasard sur le grand portail de Notre-Dame, et peu à peu tomba dans une profonde rêverie, qui se doit mieux appeler réflexion. Son mari, qui à la fin s'en aperçut, lui demanda à quoi elle rêvait si fort,

et la poussa même du coude pour l'engager à lui répondre. Elle lui montra ce qu'elle considérait, et lui dit qu'il y avait bien des siècles avant Luther et Calvin que toutes ces figures de saints avaient été faites à ce portail, que cela prouvait qu'on invoquait donc alors les saints; que l'opposition de leurs réformateurs à cette opinion si ancienne était une nouveauté; que cette nouveauté lui rendait suspects les autres dogmes qu'ils leur enseignaient contraires à l'antiquité catholique; que ces réflexions qu'elle n'avait jamais faites lui donnaient beaucoup d'inquiétude, et lui faisaient prendre la résolution de chercher à s'éclaircir. Chardon trouva qu'elle avait raison, et dès ce même jour il se mirent à chercher la vérité, puis à consulter, enfin à se faire instruire. Cela dura plus d'un an, pendant lequel les parties et les amis de Chardon se plaignaient qu'il ne travaillait plus, et qu'on ne pouvait plus le voir ni sa femme. Enfin, secrètement instruits et pleinement persuadés, ils se déclarèrent tous deux, ils firent une abjuration nouvelle, et tous deux ont passé depuis une longue vie dans la piété et les bonnes œuvres, surtout dans un zèle ardent de procurer à leurs anciens frères de religion la même grâce qu'ils avaient reçue. Madame Chardon s'instruisit fort dans la controverse, elle convertit beaucoup de huguenots. Le comte d'Auvergne l'attira chez sa femme. L'une et l'autre avaient de l'esprit et de la douceur. La comtesse la vit volontiers, madame Chardon en profita, elle en fit une très-bonne catholique. Tous les Bouillon, outrés de ce mariage, l'avaient reçue fort froidement; sa vertu, sa douceur, ses manières à la fin les charmèrent. Elle devint le lien du père et des enfants, et elle s'acquit le cœur et l'estime d'eux tous et de tout ce qui l'a connue particulièrement, dont elle fut extrêmement regrettée

Le prince d'Espinoy ne le fut pas tant à beaucoup près. Il mourut de la petite-vérole à Strasbourg, par l'opiniâtreté d'avoir voulu changer de linge trop tôt et faire ouvrir ses fenêtres. C'était un homme d'assez peu agréable figure, qui avait beaucoup d'esprit et l'esprit fort orné, avec beaucoup de valeur. J'avais été élevé comme avec lui, c'est-à-dire à nous voir continuellement plusieurs que nous étions enfants, puis jeunes gens. Sa mère l'avait gâté, et c'était dommage, car il avait des talents pour tout et beaucoup d'honneur. Mais je n'ai connu personne plus follement glorieux ni plus continuellement avantageux. Il abusa donc de tout ce qu'il avait de bon et d'utile, ne ménagea personne, voulût surpasser chacun en tout, et fut le fléau de sa femme, parce qu'elle était d'une maison souveraine qui avait un rang qu'il n'avait pas, et un crédit et une considération à la cour et dans le monde dont il ne voulait pas qu'on crût qu'il voulût dépendre. Avec ce rang des siens et cette faveur si déclarée de Monseigneur, elle se conduisit avec lui comme un ange, sans qu'elle ait jamais pu rendre sa condition plus heureuse avec lui; aussi se trouva-t-elle bien délivrée, quoiqu'en gardant toutes les bienséances. Presque personne de la cour ni des armées ne le plaignit. Il laissa un fils et une fille, desquels la catastrophe mérita, trente ans après, la compassion de tout le monde, et combla les malheurs que leur mère avait commencé d'éprouver.

Il arriva en ce mois de septembre un étrange assassinat. Le comte de Grandpré, chevalier de l'ordre en 1661, frère aîné du maréchal de Joyeuse, chevalier de l'ordre en 1668, mort sans enfants, avait laissé des enfants de deux lits. Sa seconde femme était fille et sœur des deux marquis de Vervins, l'un après l'autre premiers maîtres d'hôtel du roi. Le dernier des deux mourut jeune en 1663.

Il était gendre du maréchal Fabert, par conséquent beau-frère du marquis de Beuvron et de Caylus, père de celui qui a passé en Espagne, du mari de madame de Caylus, nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon, et de l'abbé de Caylus que nous venons de voir évêque d'Auxerre. Vervins avait épousé l'aînée qu'il laissa grosse de Vervins dont il s'agit ici, et qui se remaria depuis en Flandre au comte de Mérode. Vervins eut force procès avec ses cousins germains, enfants de la sœur de son père et du comte de Grandpré, dont il fut étrangement tourmenté presque toute sa vie. Enfin il était sur le point d'achever de les gagner tous, lorsqu'un de ses cousins germains, qui avait des prieurés et se faisait appeler l'abbé de Grandpré, le fit attaquer comme il passait dans son carrosse sur le quai de la Tournelle, devant la communauté de madame de Miramion. Il fut blessé de plusieurs coups d'épée et son cocher aussi, qui le voulut défendre. Sur les plaintes en justice, l'abbé s'enfuit en pays étranger d'où il n'est jamais revenu, et bientôt après, sur les preuves, condamné à être roué vif. Il y avait longtemps que Vervins était menacé d'un mauvais coup de sa part.

Vervins se prétendait Cominges, des anciens comtes de ce nom. Son bisaïeul, père du premier des deux premiers maîtres d'hôtel du roi, était ce Saubole, gouverneur de la citadelle de Metz, qui est si connu dans la vie du duc d'Épernon et dans les mémoires de ces temps-là, qui avait épousé l'héritière de Vervins qui était Coucy. Le grand-père de ce Saubole était second fils d'Aimery, dit de Cominges, seigneur de Puyguilhem, dont le père, nommé aussi Aimery, était cru sorti des vicomtes de Couserans, mais dont l'union n'était pas bien prouvée. Pour ces Couserans, leur auteur Roger était marqué comme étant quatrième fils de Bernard II, comte

de Cominges et de Diaz de Murez, qui fonda les abbay
de Bonnefonds et de Feuillans, et qui fut tué près
ville de Gaudens en 1150 : voilà pour l'extraction
Vervins. Quant à lui, c'était un grand homme fort bi
fait, d'un visage assez agréable, de l'esprit, quelq
lecture, et fort le vol des femmes; particulier, extrêm
ment paresseux, fort dans la liaison et les parties
M. le Duc, et fort dans le grand monde. Il quitta le se
vice de bonne heure, fit plusieurs séjours chez lui e
Picardie, toujours reçu avec empressement quand il e
revenait. A la fin, sans dire mot à personne, il se confin
dans une terre en Picardie, sans aucune cause de dégoû
ni de déplaisir, sans besoins du côté de ses affaires :
était riche, arrangé, et ne fut jamais marié; sans vu
de piété, il n'en eut pas la moindre veine; sans occasio
de santé, qu'il eut toujours parfaite; et sans goût d'ou
vriers, dont il n'employa aucun; encore moins entraîn
par le plaisir de la chasse, où il n'alla jamais. Il demeur
chez lui plusieurs années sans aucun commerce ave
personne, et, ce qui est incompréhensible, sans bouge
de son lit, que le temps de le faire faire. Il y dînait, il y
soupait tout seul, y faisait le peu d'affaires qu'il avait,
et y recevait le peu de gens qu'il ne pouvait éconduire,
et depuis qu'il avait les yeux ouverts jusqu'à ce qu'il les
fermât, y travaillait en tapisserie, et lisait quelquefois
un peu. Il a persévéré jusqu'à la mort dans cette étrange
sorte de vie, si uniquement singulière que j'ai voulu la
rapporter.

Le roi alla à Fontainebleau, où il arriva le 12 septembre, ayant séjourné un jour à Sceaux; la cour de Saint-Germain y vint le 23, et y demeura jusqu'au 6 octobre. En y arrivant le roi apprit que les armées alliées avaient toutes passé le Rhin sur le pont de Philipsbourg, et bientôt après que Landau était assiégé par le prince Louis de

Bade, qui attendait le roi des Romains qui y arriva le 25 septembre, et que le prince Eugène et le duc de Marlborough commandaient l'armée d'observation qu'ils portèrent sur la Lauter. Marchin demeura avec la sienne sous Haguenau. Le maréchal de Villeroy et son fils s'en allèrent de leurs personnes en Flandre, passant à Fontainebleau, où ils demeurèrent quelques jours. Ils allèrent après trouver l'électeur de Bavière à Bruxelles, et, chemin faisant, virent l'électeur de Cologne à Lille, où il avait établi sa demeure, en même temps que son frère était allé à Bruxelles après avoir été ensemble quelques jours.

Pendant tous ces malheurs, Villars était venu à bout d'achever à peu près de dissiper les fanatiques ; cinq ou six de leurs chefs, les autres tués ou accommodés et sortis du pays, obtinrent de se retirer à Genève ; on comptait qu'il ne restait qu'une centaine de ces gens-là dans les Hautes-Cévennes, et qu'il n'était plus besoin de laisser de troupes en Languedoc. Peu de jours après le roi reçut la nouvelle de la prise d'Ivrée, après un siége assez court, et qui ne coûta guère que deux cents hommes et quatre cents blessés. M. de Vendôme eut avec la place onze bataillons prisonniers de guerre.

La Feuillade n'épargnait pas les courriers pour annoncer ses conquêtes dans les vallées des Alpes : tantôt un petit fort pris, défendu par des milices, tantôt quelque peu de troupes réglées forcées derrière un retranchement qui gardait quelques passages. Tout cela était célébré, comme si c'eût été quelque chose ; Chamillart, ravi, en recevait des compliments, et savait faire valoir ces merveilles au roi et à madame de Maintenon.

Il se présente ici une anecdote très-sage à taire, très-curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que j'ai fait ; ce qui me détermine au second parti, c'est que

le fait en gros n'a pas été ignoré, et que les trônes d tous les siècles et de toutes les nations fourmillent d'a ventures pareilles. Faut-il donc le dire? nous avions u princesse charmante, qui, par ses grâces, ses soins des façons uniques en elle, s'était emparée du cœur des volontés du roi, de madame de Maintenon et d monseigneur le duc de Bourgogne. Le mécontentem extrême, trop justement conçu contre le duc de Savoie son père, n'avait pas apporté la plus petite altération leur tendresse pour elle. Le roi, qui ne lui cachait rien qui travaillait avec ses ministres en sa présence tout les fois qu'elle y voulait entrer et demeurer, eut tou-jours l'attention pour elle de ne lui ouvrir jamais la bouche de rien de ce qui pouvait regarder le duc son père, ou avoir trait à lui. En particulier elle sautait au cou du roi à toute heure, se mettait sur ses genoux, le tourmentait de toutes sortes de badinages, visitait ses papiers, ouvrait et lisait ses lettres en sa présence, quelquefois malgré lui, et en usait de même avec madame de Maintenon. Dans cette extrême liberté, jamais rien ne lui échappa contre personne; gracieuse à tous et parant même les coups toutes les fois qu'elle le pouvait, attentive aux domestiques intérieurs du roi, n'en dédaignant pas les moindres, bonne aux siens et vivant avec ses dames comme une amie, et en toute liberté, vieilles et jeunes; elle était l'âme de la cour, elle en était adorée; tous, grands et petits, s'empressaient à lui plaire; tout manquait à chacun en son absence, tout était rempli par sa présence; son extrême faveur la faisait infiniment compter, et ses manières lui attachaient tous les cœurs. Dans cette situation brillante le sien ne fut pas insensible.

Nangis, que nous voyons aujourd'hui un fort plat maréchal de France, était alors la fleur des pois; un

visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère, et madame de Blansac, sa mère, qui y étaient des maîtresses passées. Produit par elles tout jeune dans le grand monde dont elles étaient une espèce de centre, il n'avait d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage, et de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'était pas de son âge et qui n'était plus de son siècle. Personne que lui n'était alors plus à la mode; il avait eu un régiment tout enfant; il avait montré de la volonté, de l'application et une valeur brillante à la guerre, que les dames avaient fort relevée et qui suffisait à son âge; il était fort de la cour de monseigneur le duc de Bourgogne, et à peu près de son âge, et il en était fort bien traité. Ce prince, passionnément amoureux de son épouse, n'était pas fait comme Nangis; mais la princesse répondait si parfaitement à ses empressements, qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis, et bientôt ils redoublèrent. Nangis ne fut pas ingrat, mais il craignit la foudre, et son cœur était pris.

Madame de la Vrillière, qui, sans beauté, était jolie comme les amours et en avait toutes les grâces, en avait fait la conquête. Elle était fille de madame de Mailly, dame d'atours de madame la duchesse de Bourgogne; elle était de tout dans sa cour; la jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras : il craignit les furies de sa maîtresse, qui se montrait à lui plus capable d'éclater qu'elle ne l'était en effet. Outre son amour pour elle, il craignait tout d'un

emportement, et voyait déjà sa fortune perdue. D'autre part, sa réserve ne le perdait pas moins auprès d'une princesse qui pouvait tant, qui pourrait tout un jour, et qui n'était pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. Cette perplexité, à qui était au fait, donnait des scènes continuelles. Je ne bougeais alors de chez madame de Blansac à Paris, et de chez la maréchale de Rochefort à Versailles; j'étais ami intime de plusieurs dames du palais qui voyaient tout et ne me cachaient rien; j'étais avec la duchesse de Villeroy sur un pied solide de confiance, et avec la maréchale tel, qu'ayant toujours été mal ensemble, je les raccommodai si bien, que jusqu'à leur mort elles ont vécu ensemble dans la plus tendre intimité; la duchesse de Villeroy savait tout par madame d'O, et par la maréchale de Cœuvres qui était raffolée d'elle, et qui étaient les confidentes et quelque chose de plus; la duchesse de Lorge, ma belle-sœur, ne l'était guère moins, et tous les soirs me contait tout ce qu'elle avait vu et appris dans la journée; j'étais donc instruit exactement et pleinement d'une journée à l'autre. Outre que rien ne me divertissait davantage, les suites pouvaient être grandes, et il était important pour l'ambition d'être bien informé. Enfin toute la cour assidue et éclairée s'aperçut de ce qui avait été caché d'abord avec tant de soin. Mais, soit crainte, soit amour de cette princesse qu'on adorait, cette même cour se tut, vit tout, se parla entre elle et garda le secret qui ne lui était pas même confié. Ce manége, qui ne fut pas sans aigreur de la part de madame de la Vrillière pour la princesse, et quelquefois insolemment placé, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse pour elle, fit longtemps un spectacle fort singulier.

Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût

besoin de quelques grains de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où le maréchal de Villeroy le fut, avait épousé une fille du maréchal de Tessé. Maulevrier n'avait point un visage agréable, sa figure était d'ailleurs très-commune. Il n'était point sur le pied de la galanterie. Il avait de l'esprit, et un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, et rien qui la pût retenir, laquelle allait jusqu'à la folie. Sa femme était jolie, avec fort peu d'esprit, tracassière, et, sous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Peu à peu elle fut admise, comme fille de Tessé, à monter dans les carrosses, à manger, à aller à Marly, à être de tout chez madame la duchesse de Bourgogne, qui se piquait de reconnaissance pour Tessé, qui avait négocié la paix de Savoie et son mariage, dont le roi lui savait fort bon gré. Maulevrier écuma des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis; il se fit donner des privances chez madame la duchesse de Bourgogne par son beau-père; il s'y rendit assidu; enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda d'écrire; on prétendit que madame Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père, et que, les regardant comme sans conséquence, elle les rendait. Maulevrier, sous le nom de son beau-père, recevait, croit-on, la réponse aux billets par la même main qui les avait remis. Je n'ajouterai pas ce qu'on crut au delà. Quoi qu'il en soit, on s'aperçut de celui-ci comme de l'autre, et on s'en aperçut avec le même silence. Sous prétexte d'amitié pour madame de Maulevrier, la princesse alla plus d'une fois pleurer avec elle, et chez elle, dans des voyages de

Marly, le prochain départ de son mari et les premiers jours de son absence, et quelquefois madame de Maintenon avec elle. La cour riait : si les larmes étaient pour lui ou pour Nangis, cela était douteux; mais Nangis toutefois, réveillé par cette concurrence, jeta madame de la Vrillière dans d'étranges douleurs, et dans une humeur dont elle ne fut pas maîtresse.

Ce tocsin se fit entendre à Maulevrier. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possède à l'excès? il fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit semblant d'avoir perdu la voix, et sut être assez maître de lui pour qu'il ne lui échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an, et par là ne fit point la campagne, et demeura à la cour. Il fut assez fou pour conter ce projet et bien d'autres au duc de Lorge, son ami, par qui dans le temps même je le sus. Le fait était que, se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnait la liberté de parler de même à madame la duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence et sans soupçon que ce fût en secret. De cette sorte, il lui disait tout ce qu'il voulait tous les jours, et il prenait son temps de manière qu'il n'était point entendu, et que parmi des choses communes, dont les réponses se faisaient tout haut, il en mêlait d'autres dont les réponses courtes se ménageaient de façon qu'elles ne pouvaient être entendues que de lui. Il avait tellement accoutumé le monde à ce manége, qu'on n'y prenait plus garde, sinon de le plaindre d'un si fâcheux état; mais il arrivait pourtant que ce qui approchait le plus madame la duchesse de Bourgogne en savait assez pour ne s'empresser pas autour d'elle quand Maulevrier s'en approchait pour lui parler. Ce même manége dura plus d'un an, souvent en reproches, mais les reproches réussissent rarement en amour; la

mauvaise humeur de madame de la Vrillière le tourmentait ; il croyait Nangis heureux, et il voulait qu'il ne le fût pas. Enfin, la jalousie et la rage le transportèrent au point de hasarder une extrémité de folie.

Il alla à la tribune, sur la fin de la messe, de madame la duchesse de Bourgogne. En sortant il lui donna la main, et prit un jour qu'il savait que Dangeau, chevalier d'honneur, était absent. Les écuyers, soumis au premier écuyer son beau-père, s'étaient accoutumés à lui céder cet honneur, à cause de sa voix éteinte, pour le laisser parler en chemin, et se retiraient par respect pour ne pas entendre. Les dames suivaient toujours de loin, tellement qu'en pleins appartements, et au milieu de tout le monde, il avait, depuis la chapelle jusqu'à l'appartement de madame la duchesse de Bourgogne, la commodité du tête-à-tête, qu'il s'était donné plusieurs fois. Ce jour-là il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de noms, la menaça de tout faire savoir au roi, à madame de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. En arrivant tremblante, et prête à s'évanouir, elle entra tout de suite dans sa garde-robe, et y appela madame de Nogaret, qu'elle appelait sa petite bonne, et à qui elle allait volontiers au conseil, quand elle ne savait plus où elle en était. Là, elle lui raconta ce qui venait de lui arriver, et lui dit qu'elle ne savait comment elle n'était pas rentrée sous les parquets, comment elle n'en était pas morte, comment elle avait pu arriver jusque chez elle. Jamais elle ne fut si éperdue. Le même jour, madame de Nogaret le conta à madame de Saint-Simon et à moi, dans le dernier secret et la dernière confiance. Elle conseilla à la princesse de filer doux avec un fou si dangereux et si fort hors de tout sens et de toute mesure,

et toutefois d'éviter sur toute chose de se commettre avec lui. Le pis fut qu'à partir de là, il menaça, et dit force choses sur Nangis, comme un homme qui en était vivement offensé, et qui était résolu d'en tirer raison, et de l'attaquer partout. Quoiqu'il n'en dit pas la cause, elle était claire. On peut juger de la frayeur qu'en conçut la princesse, de la peur et des propos de madame de la Vrillière et de ce que devint Nangis. Il était brave de reste pour n'en craindre personne, et prêter le collet à quiconque; mais le prêter sur pareil sujet, il en pâmait d'effroi. Il voyait sa fortune et des suites affreuses entre les mains d'un fou furieux. Il prit le parti de l'éviter avec le plus grand soin qu'il pût, de paraître peu, et de se taire.

Madame la duchesse de Bourgogne vivait dans des mesures et des transes mortelles; cela dura plus de six semaines de la sorte, sans que pourtant elle en ait eu autre chose que l'extrême peur. Je n'ai point su ce qui arriva, ni qui avertit Tessé, mais il le fut et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne, où il lui fit voir les cieux ouverts pour lui. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du roi voyait tout et savait tout. C'était un homme d'infiniment d'esprit, et avec cela un bon et honnête homme. Il entendit à demi-mot, et fut d'avis qu'après tous les remèdes que Maulevrier avait tentés pour son extinction de voix et sa poitrine, il n'y avait plus pour lui que l'air des pays chauds; que l'hiver où on allait entrer le tuerait infaillement en France et lui serait salutaire dans un pays où cette saison est une des plus belles et des plus tempérées de l'année; ce fut donc sur le pied de remède et comme l'on va aux eaux, que Maulevrier alla en Espagne. Cela fut donné ainsi à toute la cour et au roi, à qui Fagon persuada ce qu'il voulut par des rai-

sonnements de médecine, où il ne craignit point de contradicteur entre le roi et lui, et à madame de Maintenon tout de même, qui l'un et l'autre le prirent pour bon et ne se doutèrent de rien. Sitôt que la parole en fut lâchée, Tessé n'eut rien de plus pressé que de tirer son gendre de la cour et du royaume, et pour mettre fin à ses folies et aux frayeurs mortelles qu'elles causaient, et pour couper court à la surprise et aux réflexions sur un si long voyage d'un homme en l'état auquel Maulevrier passait pour être.

Tessé prit donc congé les premiers jours d'octobre, et partit avec son gendre de Fontainebleau pour l'Espagne. Mais il était trop avisé pour y aller tout droit. Il y voulait une fortune, il la savait pour ce pays-là entre les mains de la princesse des Ursins, il en savait trop de notre cour pour ignorer que madame de Maintenon demeurait sourdement sa protectrice; il ne crut donc pas lui déplaire de lui représenter qu'allant en Espagne pour servir, il ne le pouvait faire utilement qu'avec les bonnes grâces du roi et de la reine d'Espagne; qu'il se gardait bien de pénétrer dans tout ce qui s'était passé sur la princesse des Ursins, mais qu'il ne pouvait ignorer avec tout le monde jusqu'à quel point elle tenait au cœur de leurs majestés catholiques; qu'une visite de sa part à madame des Ursins ne pouvait influer sur rien, mais que cette attention, qui plairait infiniment au roi et à la reine d'Espagne, ferait peut-être tout le succès de son voyage en lui conciliant leurs majestés catholiques, et lui aplanirait tout pour le service des deux rois. Avec ce raisonnement il supplia madame de Maintenon de lui obtenir la liberté de passer par Toulouse, uniquement dans la vue de se mettre en état de pouvoir bien répondre à ce qu'on attendait de lui au pays où le roi l'envoyait. Madame de Maintenon goûta fort une proposition qui

lui donnait moyen de charger Tessé de lettres et de choses qui, sans le mettre dans le secret, lui étaient utiles à mander commodément et à la princesse des Ursins d'apprendre.

Le roi, qui alors était un peu calmé sur madame des Ursins, entra dans les raisons du maréchal de Tessé, que madame de Maintenon sut doucement appuyer, et lui permit de passer à Toulouse. Tessé y demeura trois jours; il n'y perdit pas son temps. Ce premier rayon de retour de considération lui donna une grande joie et lui rendit Tessé infiniment agréable. Il se livra à elle pour tout ce qu'elle pourrait souhaiter pour les deux cours. Il partit de Toulouse chargé de ses lettres et de ses ordres pour Madrid, où en arrivant, c'est-à-dire le lendemain qu'il eut fait la première révérence au roi et à la reine, il fut fait grand d'Espagne de la première classe. Il dépêcha un courrier au roi pour lui demander la permission d'accepter cette grande grâce, qui la lui accorda aussitôt. Tel fut le lien qui les unit madame des Ursins et lui intimement pour tout le reste de leur vie. En même temps le roi d'Espagne envoya au comte de Toulouse une Toison-d'Or de diamants admirable, et le collier de cet ordre qu'il reçut, à son retour à Versailles, des mains de M. le duc de Berry, dans la chambre de ce prince, et son portrait avec des diamants au maréchal de Cœuvres.

CHAPITRE CXL.

Mort du prince de Montauban; caractère de sa femme. — Mort du fils du comte de Grignan; mot impertinent de sa mère. — Mort de Coigny. — Mort de M. de Duras; sa fortune et son caractère. — Comédies. — Bienséances. — Ruse d'orgueil de M. de Soubise inutile. — Le régiment des gardes arraché par ruse au maréchal de Boufflers pour le duc de Guiche, et le maréchal fait capitaine des gardes du corps. — Duchesse de Guiche. — Tallard gouverneur de la Franche-Comté; mot salé de M. le duc d'Orléans. — 40,000 livres de pension au fils enfant du prince de Conti.

Un frère de M. de Guéméné mourut en ce temps-ci. Il se faisait appeler le prince de Montauban. C'était un homme obscur et débauché que personne ne voyait jamais, et qui, pour vivre, avait épousé la veuve de Rannes, tué lieutenant général et mestre de camp général des dragons, laquelle était Bautru, sœur du chevalier de Nogent, et de Nogent, tué au passage du Rhin, beau-frère de M. de Lausun. On a vu comment Monsieur escroqua au roi un tabouret pour elle. C'était une bossue, tout de travers, fort laide, pleine de blanc, de rouge et de filets bleus pour marquer les veines, de mouches, de parures et d'affiquets, quoique déjà vieille, qu'elle a conservés jusqu'à plus de quatre-vingts ans qu'elle est morte. Rien de si effronté, de si débordé, de si avare, de si étrangement méchant que cette espèce de monstre, avec

beaucoup d'esprit et du plus mauvais, et toutefois de l'agrément quand elle voulait plaire. Elle était toujours à Saint-Cloud et au Palais-Royal quand Monsieur y était, à qui l'on reprochait de l'y souffrir, quoique sa cour ne fût pas délicate sur la vertu. Elle n'approchait pas de la cour, et personne de quelque sorte de maintien ne lui voulait parler quand rarement on la rencontrait. Elle passait sa vie au gros jeu et en débauches, qui lui coûtèrent beaucoup d'argent. A la fin Monsieur fit tant, que, sous prétexte de jeu, il obtint un voyage de Marly. Les Rohan, c'est-à-dire alors madame de Soubise, l'y voyant parvenue, la soutinrent de leur crédit; elle joua, fit cent bassesses à tout ce qui la pouvait aider, s'ancra à force d'esprit, d'art et de hardiesse. Le jeu l'appuya beaucoup. Son jargon à Marly amusa madame la duchesse de Bourgogne; la princesse d'Harcourt la protégea chez madame de Maintenon, qu'elle vit quelquefois. Le roi la faisait causer quelquefois aussi à table; en un mot, elle fut de tous les Marlys; et, bien que l'horreur de tout le monde, il n'y en eut plus que pour elle, en continuant la licence de sa vie, ne la cachant pas, et sans se donner la peine du mérite des repenties. Elle survécut le roi, tira gros de M. le duc d'Orléans, quoiqu'il la méprisât parfaitement, et mourut tout comme elle avait vécu. Elle avait un fils de son premier mari, qui servait et qu'elle traitait fort mal, et une fille du second, qu'elle avait faite religieuse.

Je perdis un ami avec qui j'avais été élevé, qui était un très-galant homme, et qui promettait fort : c'était le fils unique du comte de Grignan et de cette madame de Grignan, si adorée dans les lettres de madame de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut. Le comte de Grignan, chevalier de l'ordre en 1688, s'était ruiné à commander en Provence, dont il

était seul lieutenant général. Ils marièrent donc leur fils à la fille d'un fermier général fort riche. Madame de Grignan, en la présentant au monde, en faisait ses excuses; et, avec sa minauderie, en radoucissant ses petits yeux, disait qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres. Elle se savait un gré infini de ce bon mot, qu'avec raison chacun trouva impertinent, quand on a fait un mariage, et le dire entre bas et haut devant sa belle-fille. Saint-Amant, son père, qui se prêtait à tout pour leurs dettes, l'apprit enfin, et s'en trouva si offensé qu'il ferma le robinet. Sa pauvre fille n'en fut pas mieux traitée; mais cela ne dura pas longtemps. Son mari, qui s'était fort distingué à la bataille d'Hochstet, mourut, au commencement d'octobre, à Thionville; on dit que ce fut de la petite-vérole. Il avait un régiment, était brigadier, et sur le point d'avancer. Sa veuve, qui n'eut point d'enfants, était une sainte, mais la plus triste et la plus silencieuse que je vis jamais. Elle s'enferma dans sa maison, où elle passa le reste de sa vie, peut-être une vingtaine d'années, sans en sortir que pour aller à l'église, et sans voir qui que ce fût.

Coigny, dont j'ai assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire, avait passé le Rhin avec son corps destiné sur la Moselle, lorsque le maréchal de Villeroy le passa après le malheur d'Hochstet, et nos armées prêtes à rentrer en Alsace. Il fut renvoyé avec son corps sur la Moselle. Il n'avait pu se consoler de n'avoir pas compris l'énigme de Chamillart, et d'avoir, sans le savoir, refusé le bâton en refusant d'aller en Bavière. Marchin l'avait eu en sa place. Depuis l'hiver que Chamillart lui avait achevé de dévoiler un mystère que le bâton de Marchin, déclaré à son arrivée en Bavière, lui avait suffisamment révélé, il ne fit plus que tomber. Le chemin où il

était, et l'espérance d'y revenir, ne le put soutenir contre l'amertume de sa douleur. Il avait déjà de l'âge. Il mourut sur la Moselle au commencement d'octobre, à la tête de ce petit corps qu'il y commandait. Son fils fut plus heureux, et son petit-fils aussi, à qui on voit maintenant une si brillante fortune.

Précisément en même temps mourut aussi M. le maréchal de Duras, doyen des maréchaux de France, et frère aîné de huit ans de mon beau-père : c'était un grand homme maigre, d'un visage majestueux et d'une taille parfaite, le maître de tous en sa jeunesse et longtemps depuis dans tous les exercices, galant et fort bien avec les dames; de l'esprit beaucoup, et un esprit libre et à traits perçants, dont il ne se refusa jamais aucun; vif, mais poli, et avec considération, choix et dignité, magnifique en table et en équipages; beaucoup de hauteur sans aucune bassesse, même sans complaisance; toujours en garde contre les favoris et les ministres, toujours tirant sur eux, et toujours les faisant compter avec lui. Avec ces qualités, je n'ai jamais compris comment il a pu faire une si grande fortune. Jusqu'aux princes du sang et aux filles du roi, il ne contraignait aucun de ses dits, et le roi même, en parlant à lui, en éprouva plus d'une fois et devant tout le monde, puis riait et regardait la compagnie qui baissait les yeux. Le roi parlant un jour des majors, du détail desquels il s'était entêté alors, M. de Duras, qui n'aimait point celui des gardes du corps, et qui entendit que le roi ne désapprouvait pas qu'ils se fissent haïr : « Par..., dit-il au roi derrière lequel il avait le bâton, et traînant Brissac par le bras pour le montrer au roi, si le mérite d'un major est d'être haï, voici bien le meilleur de France, car c'est celui qui l'est le plus. » Le roi se mit à rire et Brissac confondu. Une autre fois le roi parlait du père de la Chaise. « Il sera damné, dit

M. de Duras, à tous les mille diables; mais je le comprends d'un moine dans la contrainte, la soumission, la pauvreté, qui se tire de tout cela pour être dans l'abondance, régner dans son ordre, se mêler de tout et avoir le clergé, la cour et tout le monde à ses pieds; mais ce qui m'étonne, c'est qu'il puisse lui trouver un confesseur, car celui-là se damne bien sûrement avec lui, et pour cela n'en a pas un morceau de plus, ni un grain de liberté, ni de considération dans son couvent. Il faut être fou pour se damner à si bon marché. » Il n'aimait point les jésuites, il lui était resté un levain contre eux du commerce qu'il avait eu avec des prêtres attachés à Port-Royal lors de sa conversion, et qu'il avait conservé toute sa vie avec eux.

Il avait suivi M. le Prince, auquel il s'était attaché plutôt par complaisance pour ses oncles de Bouillon et de Turenne. Il était le meilleur officier de cavalerie qu'eût eu le roi, et le plus brillant pour mener une aile et un gros corps séparé. A la tête d'une armée, il n'eut ni les mêmes occasions ni la même application : il mena pourtant très-bien le siége de Philipsbourg, et le reste de cette courte campagne où le roi lui avait confié les premières armes de Monseigneur. Mal d'origine avec Louvois à cause de M. de Turenne, et dégoûté des incendies du Palatinat, et des ordres divers qu'il reçut sur le secours de Mayence, se trouvant dans la plus haute fortune, il envoya tout promener; il n'a pas servi depuis. Il avait fort brillé en chef à la guerre de Hollande et aux deux conquêtes de la Franche-Comté, dont il eut le gouvernement à la dernière. Le roi lui avait donné fort jeune un brevet de duc pour faciliter son mariage avec mademoiselle de Ventadour, qui fut longtemps heureux; un démon domestique les brouilla. Ils trouvèrent à Besançon mademoiselle de Beauffremont, tante

paternelle de ceux-ci, laide, gueuse, joueuse, mais qui avait beaucoup d'esprit, et qui sut leur plaire assez pour la prendre avec eux et la mener à Paris, où ils l'ont gardée bien des années. L'enfer n'était pas plus méchant ni plus noir que cette créature : elle s'était introduite dans la maison de madame de Duras ; elle s'empara du cœur du maréchal, fit entre eux des horreurs qui causèrent des éclats, et qui confinèrent la maréchale à la campagne, dont elle n'est jamais revenue que pour de courts voyages de fort loin à loin, et où elle aimait mieux sa solitude que la vie où elle était réduite à l'hôtel de Duras. Mademoiselle de Beauffremont y en fit tant dans la suite que le maréchal la congédia, mais pour se livrer à une autre gouvernante qui ne valait pas mieux, et qui, avec de l'esprit, de l'audace, une effronterie sans pareille, des propos de garnison où pourtant elle n'avait jamais été, et le jeu de même, le gouverna de façon qu'il ne pouvait s'en passer, qu'elle le suivait exactement partout à Versailles et à Paris, domina son domestique, ses enfants, ses affaires, en tira tant et plus, et jusqu'à son déjeuner le matin, l'envoyait chercher chez lui.

C'était une commère au-dessus des scandales, et qui riait de celui-là comme n'y pouvant avoir matière. Cela dura jusqu'à la mort du maréchal, que le curé de Saint-Paul se crut obligé en conscience de la chasser de l'hôtel de Duras avec éclat par sa résistance, quoi que pût faire la maréchale arrivée sur cette extrémité, pour sauver cet affront. Depuis que le maréchal était devenu doyen des maréchaux de France, on n'appelait plus la dame que la connétable ; elle en riait et le trouvait fort bon. Cette dangereuse et impudente créature était fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, et femme de Saumery, sous-gouverneur des enfants de France, dont

elle eut beaucoup d'enfants, et qui, avec toute son arrogance, était petit comme une fourmi devant elle, et lui laissait faire et dire tout ce que bon lui semblait. Il reviendra en son particulier sur la scène. Sa femme était une grande créature, sèche, qui n'eut jamais de beauté ni d'agrément, et qui vit encore à plus de quatre-vingt-dix ans.

M. de Duras, n'allant plus à la guerre, avait presque toujours le bâton pour les autres capitaines des gardes qui servaient. Il n'aima jamais rien que son frère, et assez madame de Saint-Simon, avec quoi j'avais trouvé grâce devant lui, en sorte que j'en ai toujours reçu toutes sortes de prévenances et de marques d'amitié. De ses enfants il n'en faisait aucun compte; rien ne l'affecta jamais ni ne prit un moment sur sa liberté d'esprit et sur sa gaieté naturelle. Il le dit un jour au roi, et il ajouta qu'il le défiait avec toute sa puissance de lui donner jamais du chagrin qui durât plus d'un quart d'heure. Sa propreté était extrême et poussée même fort loin. A quatre-vingts ans il dressait encore des chevaux que personne n'avait montés. C'était aussi le plus bel homme de cheval et le meilleur qui fût en France. Lorsque les enfants de France commencèrent à apprendre sérieusement à y monter, le roi pria M. de Duras de vouloir bien les voir monter et présider à leur manége. Il y fut quelque temps, et à la grande écurie et à des promenades avec eux, puis dit au roi qu'il n'irait plus, que c'était peine perdue, que ses petits-fils n'auraient jamais ni grâces ni adresse à cheval, qu'il pouvait s'en détacher, quoi que les écuyers lui pussent dire dans la suite, et qu'ils ne seraient jamais à cheval que des paires de pincettes. Il tint parole et eux aussi. On a vu en son lieu ce qu'il décocha au maréchal de Villeroy lorsqu'il passa de Flandre en Italie. On ne finirait pas à rapporter ses traits. Aussi les gens impor-

tants le ménageaient et le craignaient plus qu'ils ne l'aimaient. Le roi se plaisait avec lui, et il s'était fait à en tout entendre, et si M. de Duras eût voulu, il en eût tiré beaucoup de grâces. Il fut attaqué de l'hydropisie dont il mourut, ayant le bâton. Il disputa quelque temps, enfin il fallut céder, et lui-même comprit très-bien qu'il n'en reviendrait pas. Il prit congé du roi dans son cabinet, qui le combla d'amitiés, et qui s'attendrit jusqu'aux larmes. Il lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui. Il ne demanda rien et n'eut rien aussi, et il est certain qu'il ne tint qu'à lui d'avoir sa charge ou son gouvernement pour son fils. Il ne s'en soucia pas.

Quelque temps après le roi alla à Fontainebleau; il s'y fâcha de ce que les dames négligeaient de s'habiller pour la comédie et se passaient d'y aller ou s'y mettaient à l'écart pour n'être pas obligées de s'habiller. Quatre mots qu'il en dit, et le compte qu'il se fit rendre de l'exécution de ses ordres, y rendit toutes les femmes de la cour très-assidues en grand habit. Là-dessus il nous vint des nouvelles de l'extrémité de M. de Duras. On ne vivait point alors comme on fait aujourd'hui. L'assiduité dont le roi ne dispensait personne de ce qui était ordinairement à la cour n'avait pas permis à mesdames de Saint-Simon et de Lausun de s'absenter de Fontainebleau; mais sur ces nouvelles, elles furent dire à madame la duchesse de Bourgogne qu'elles s'en iraient le lendemain, et que pour la comédie elles la suppliaient de les en dispenser ce soir-là. La princesse trouva qu'elles avaient raison, mais que le roi ne l'entendrait pas. Tellement qu'elles capitulèrent de s'habiller, de venir à la comédie en même temps qu'elle ou un moment après, qu'elles en sortiraient aussitôt sous prétexte de n'y avoir plus trouvé place, et que la princesse le dirait au roi. Je marque cette très-légère bagatelle, pour montrer combien le roi

ne comptait que lui et voulait être obéi, et que ce qui n'aurait pas été pardonné aux nièces de M. de Duras en l'état où il était, partout ailleurs qu'à la cour, y était un devoir qui eut besoin d'adresse et de protection, pour ne se pas faire une affaire sérieuse en préférant la bienséance.

M. de Duras mourut en bon chrétien et avec une grande fermeté. La parenté, les amis, beaucoup d'autres et la connétablie accompagnèrent son corps à Saint-Paul M. de Soubise, alerte sur tout, et dont la belle-fille était fille unique du duc de Ventadour, frère de la maréchale de Duras, lequel n'y était pas, envoya proposer à la famille de mener le deuil. Celui qui le mène est en manteau et précède toute la parenté. Je leur fis remarquer que ce n'était que pour cela que M. de Soubise s'y offrait, et dire après qu'il avait précédé la famille, et ne point parler qu'il eût mené le deuil. On se moqua de moi, mais je tins ferme, et leur déclarai que si l'offre était acceptée, je me retirerais et ne paraîtrais à rien. Cela les arrêta. M. de Soubise fut remercié, et ce qui montra la corde, il ne vint pas à l'enterrement ni son fils, et fut fort piqué.

La longueur de la maladie de M. de Duras avait donné le temps aux machines. Le duc de Guiche, revenu fort mal de l'armée du maréchal de Villeroy, se portait mieux et il était à Fontainebleau, depuis longtemps mal avec le roi par sa conduite, et ayant reçu plusieurs dégoûts. Malgré cela, les Noailles se mirent dans la tête de lui faire tomber le régiment des gardes qu'avait son beau-frère le maréchal de Boufflers, qui était aussi à Fontainebleau, et de le faire capitaine des gardes du corps. Quelque belle que fût cette dernière charge, celle de colonel était sans comparaison. Il n'y avait donc pas moyen de faire entrer Boufflers dans cette affaire. Il vivait intimement avec le duc et la du-

chesse de Guiche sa belle-sœur, et avec tous les Noailles; ils étaient lors au comble de la faveur, et le maréchal n'avait garde de se défier d'eux. Le mariage du duc de Noailles, qui avait environné madame de Maintenon des siens, en avait plus approché sa sœur aînée, la duchesse de Guiche, que pas une.

Son âge fort supérieur à celui de ses sœurs y contribuait. Quoiqu'elle eût quitté le rouge, sa figure était encore charmante. Elle avait infiniment d'esprit, du souple, du complaisant, de l'amusant, du plaisant, du bouffon même; mais tout cela sans se prodiguer, du sérieux, du solide; raffolée de M. de Cambrai, de madame Guyon, de leur doctrine et de tout le petit troupeau, et dévote comme un ange. Séparé d'eux par autorité, et fidèle à l'obéissance, tout cela était devenu des degrés de mérite auprès de madame de Maintenon, supérieurs à celui qu'elle tirait de l'alliance de son frère. Sa retraite la faisait rechercher; elle n'accordait pas toujours d'aller aux voyages de Marly, et madame de Maintenon croyait recevoir une faveur toutes les fois qu'elle venait chez elle. Il pouvait y avoir du vrai, mais ce n'était pas sans art. Sa dévotion, montée sur le ton de ce petit troupeau à part, qui avait ses lois et ses règles particulières, était comme la leur compatible avec la plus haute et la plus vive ambition et avec tous les moyens de la satisfaire. Quoique son mari n'eût rien d'aimable, même pour elle, elle en fut folle d'amour toute sa vie. Pour lui plaire, et se plaire à elle-même, elle ne songeait qu'à sa fortune. Sa famille, si maîtresse en cet art, n'en avait pas moins de passion; ils s'entr'aidèrent. Rien n'est pareil au trébuchet qu'ils imaginèrent de tendre au maréchal de Boufflers et dans lequel ils le prirent; aussi tout était-il bien préparé à temps, et il n'y fut pas perdu une minute.

M. de Duras mourut à Paris le dimanche matin 12 octobre, et l'après-dîner le roi le sut au sortir du salut. Le lendemain matin, comme le roi, au sortir de son lever, eut donné l'ordre, il appela le maréchal de Boufflers, le surprit par un compliment d'estime, de confiance, et jusqu'à la tendresse; lui dit qu'il ne pouvait pas lui en donner une plus sensible marque qu'en l'approchant au plus près de sa personne, et la lui remettant entre les mains; que c'était ce qui l'engageait à le préférer à qui que ce fût pour lui donner la charge de M. de Duras, persuadé qu'il l'acceptait avec autant de joie et de sentiment qu'il la lui donnait avec complaisance. Il n'en fallait pas tant pour étourdir un homme qui ne s'attendait à rien moins, qui n'avait aucun lieu de s'y attendre, qui avait peu d'esprit, d'imagination, de répartie, pour qui le roi était un dieu, et qui, depuis qu'il l'approchait et qu'il était parvenu aux grandeurs, n'avait pu s'accoutumer à ne pas trembler en sa présence. Le roi, bien préparé, se contente de sa révérence, et sans lui laisser le moment de dire une parole, dispose tout de suite de la charge de colonel du régiment des gardes, et lui dit qu'il compte lui faire une double grâce de la donner au duc de Guiche; autre surprise, autre révérence pendant laquelle le roi tourne le dos, se retire, et laisse le maréchal stupéfait, qui se crut frappé de la foudre.

Il sortit donc du cabinet sans avoir pu proférer un seul mot, et chacun lui vit les larmes aux yeux. Il s'en alla chez lui où sa femme ne pouvait comprendre ce qui venait d'arriver, et qui s'en prit abondamment à ses yeux. Les bons Noailles et la douce, humble et sainte duchesse de Guiche, leur bonne et chère sœur, avec qui ils vivaient comme telle, non contents de lui avoir arraché sa charge, eurent le front de le prier de demander au roi pour le duc de Guiche le même brevet de 500,000 liv.

qu'il avait sur le régiment des gardes qui allait pay
le pareil de M. de Duras. Boufflers, hors de lui de do
leur et de dépit, mais trop sage pour donner des scèn
avala ce dernier calice, et obtint ce brevet de retenue
premier mot qu'il en dit au roi, toujours sur le ton
lui faire des grâces pour son beau-frère. Jamais Bouffle
ni sa femme ne se sont consolés du régiment des gard
jamais ils n'en ont pardonné le rapt au duc, et moi
encore à la duchesse de Guiche; mais en gens qui n
veulent point d'éclats et d'éclats inutiles, ils gardère
les mêmes dehors avec eux et avec tous les Noailles. Il
essayèrent de consoler le maréchal comme un enfa
avec un hochet. Le roi lui dit de conserver partout l
logement de colonel des gardes, et de continuer d'e
mettre les drapeaux à ses armes.

Le gouvernement de la Franche-Comté fut donné à Tallard à l'étonnement et au scandale de tout le monde. M. le duc d'Orléans dit là-dessus plaisamment qu'il fallait bien donner quelque chose à un homme qui avait tout perdu. Comme il le dit sur-le-champ et tout haut, ce bon mot vola de bouche en bouche, et il déplut fort au roi.

Peu de jours après, le roi donna 40,000 livres de pension au petit comte de la Marche, tout enfant, fils du prince de Conti. Cela parut prodigieux et l'était en effet pour lors. Pour aujourd'hui, et ce qu'en ont tiré ces princes depuis la mort du roi, ce serait une goutte d'eau.

CHAPITRE CXLI.

Siége de Verue par le duc de Vendôme. — Retour de Fontainebleau par Sceaux. — Roullier, sans caractère près l'électeur de Bavière; son caractère et ses emplois. — Progrès des mécontents. — Ragotzi élu prince de Transylvanie. — Désalleurs; subsides. — La Bavière en proie à l'empereur. — Trèves et Traherbach perdus. — Marlborough en diverses cours d'Allemagne. — Landau rendu au roi des Romains. — Laubanie, aveuglé dedans, récompensé. — Séparation des armées. — Coigny colonel général des dragons. — L'abbé de Pomponne ambassadeur à Venise. — Puysieux : sa famille, son caractère : son adresse le fait chevalier de l'ordre. — Le comte de Toulouse, de retour, résolu de perdre Pontchartrain, est arrêté par sa femme. — Caractère de Pontchartrain. — Suites funestes à l'état. — Mort de Caylus : caractère de sa femme. — Cercles.

M. de Vendôme s'opiniâtra à vouloir assiéger Verue; il dépêcha, à son ordinaire, un courrier pour mander qu'en y arrivant le 14 octobre il avait emporté trois hauteurs que les ennemis avaient négligé de retrancher, d'où il les avait chassés à la vue de M. de Savoie et de toute sa cour, qui avaient été obligés de se retirer à toutes jambes. Avec ces fanfaronnades il repaissait le roi à l'appui de madame de Maintenon par M. du Maine. Jamais siége si follement entrepris, peu qui aient tant coûté de temps, d'hommes et d'argent. Il influa encore sur la campagne suivante, qu'on ne put ouvrir à temps

par le délabrement de l'armée. Le terrain était extrêmement mauvais, même dans la plus belle saison, on allait se trouver dans la mauvaise; et, tandis que la place était attaquée d'un côté, elle était soutenue de l'autre par un camp retranché de l'autre côté de l'eau qui rafraîchissait la place tout à son aise de troupes et de tout, et qui inquiétait continuellement notre armée. L'opiniâtreté et l'autorité que M. de Vendôme s'était acquise par son crédit l'emportèrent sur toute raison de guerre et sur le sentiment de toute son armée, qui à peine osa-t-elle témoigner ce qu'elle en pensait, tant le peu d'officiers généraux, de ceux qui étaient le mieux avec le duc de Vendôme, furent mal reçus dans leurs courtes et modestes représentations. Outre ces difficultés, la subsistance de la cavalerie y était d'une difficulté extrême, tellement qu'il fallut, dès les premiers commencements, renvoyer presque tous les équipages de l'armée du côté d'Alexandrie, où M. de Vaudemont leur fit donner des quartiers et du fourrage, mais pour de l'argent, à un prix modique. On comprend ce que cè peut être pour tous les officiers généraux et particuliers qui font un grand siége sans investiture, vis-à-vis un camp ennemi séparé d'eux par la rivière, dans un très-mauvais terrain, sans équipages, et qui sont avec cela obligés de les nourrir hors de leur portée à leurs dépens. Ce fut avec cette bonne nouvelle que le roi partit de Fontainebleau, le 23 octobre, pour retourner à Versailles par Sceaux, où il séjourna un jour. Incontinent après, il envoya Roullier sans caractère résider à Bruxelles auprès de l'électeur de Bavière, avec 24,000 livres d'appointements. Il était président à la cour des aides, frère de Roullier qui avait été directeur des finances et qui était conseiller d'état, et il était revenu, il y avait deux ans, de Lisbonne, où il avait été ambassadeur avec satisfaction.

était un homme d'esprit, appliqué, capable, un peu timide, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvillier protégeaient fort. Il figurera dans la suite, et on le verra employé aux affaires les plus importantes et les plus secrètes, où il se conduisit toujours très-bien : il est donc bon dès ici de le connaître.

Les mécontents de Hongrie ne se laissaient point abattre par le grand et inespéré succès de la bataille d'Hochstet. Loin d'écouter les propositions que l'empereur leur fit faire, ils prirent Neutra, et Ragotzi fut élu prince de Transylvanie. Il en envoya donner part au grand-seigneur, et lui offrir, pour sa protection, le même tribut que payaient à la Porte son bisaïeul et son grand-père en la même qualité. Ils se rendirent depuis maîtres d'Égériès et de Cassovie, et de cent quarante pièces de canon qu'ils y trouvèrent ; il y avait déjà du temps que Désalleurs était secrètement, de la part du roi, auprès de Ragotzi, à qui il donnait 3,000 pistoles par mois. Il envoya en ce temps-ci un officier de confiance à l'électeur de Bavière à Bruxelles, qui le renvoya au roi. Ragotzi voulait quelque augmentation et moins de secret dans la protection du roi, pour se donner plus de crédit et à son armée plus de confiance. La vérité était que personne ne doutait en Europe qu'il ne fût soutenu par la France, quelque obscurément qu'elle le fît. Ils prirent bientôt après Neuhausel, et obligèrent ensuite le général Heister de se hâter de se retirer devant eux.

L'empereur cependant fit à l'électrice de Bavière des propositions si étranges qu'elle ne les voulut pas écouter. Les impériaux trouvant plus de difficultés qu'ils ne pensaient à leur conquête, la cour de Vienne changea de ton sans changer de volonté, et conclut un accommodement par lequel il fut convenu que l'électrice retirerait toutes ses troupes des places du Danube, et qu'elle de-

meurerait dans la paisible possession de la Bavière, q ne paierait aucune contribution; mais elle ne fut ob qu'à Passau; les gouverneurs d'Ingolstadt, Bronau Kufstein s'excusèrent sur leur serment à l'électeur, sa un ordre duquel, signé de sa main, ils ne sortiraient p de leurs places; et la cavalerie bavaroise, qu'on voul séparer, en répondit autant. Le prince Eugène remarch en Bavière, prit les places, et mit le pays et la famil électorale en étrange état.

Marlborough d'autre part suivit de près son frère qu'il avait envoyé sur la Moselle avec un gros détach ment; ils s'emparèrent de Trèves, et tôt après firent le siége de Traherbach, et le prirent, pendant que le duc de Marlborough s'alla promener en Allemagne, et voir les électeurs de Brandebourg et d'Hanôvre, le landgrave de Hesse et quelques autres princes. Chacun après quitta les armées en Flandre qui se séparèrent incontinent pour les quartiers d'hiver. Il n'y eut que celle d'Alsace qui, sous Marchin, attendait impatiemment la prise de Landau, pour s'aller reposer de même. Cette place capitula enfin le 23 décembre. Laubanie y avait fait merveille, même après y avoir perdu les deux yeux. Le roi des Romains le traita avec toute la distinction que sa valeur méritait, lui surtout et sa garnison, dont il ne sortit que la moitié de ce qu'elle était au commencement du siége. Le roi donna à Laubanie 36,000 livres de pension, outre de petites qu'il avait déjà, et sa grand'croix de Saint-Louis de 6,000 livres. C'était un excellent officier et un très-galant homme d'ailleurs, aveuglé dans Landau, et qui avait très-bien servi toute sa vie.

Coigny, fils de celui que nous venons de voir mourir sur la Moselle, eut, par la protection de Chamillart, l'agrément d'acheter du duc de Guiche la charge de colonel général des dragons, qui fut le commencement

le fondement de la grande fortune où on le voit aujourd'hui.

Depuis le retour de Charmont de Venise, le roi, mécontent de cette république sur plusieurs griefs, n'y avait envoyé personne, et refusé même d'admettre son ambassadeur à son audience. Par force souplesses et propos de respects peu solides, ils se raccommodèrent avec le roi. L'abbé de Pomponne vieillissait dans la charge d'aumônier de quartier. Le roi s'était expliqué avantageusement sur lui, mais que son nom d'Arnauld lui répugnait trop dans l'épiscopat pour l'y faire jamais monter. Il fallut donc se tourner ailleurs. Il était beau-frère de Torcy. Pomponne, son père, lui avait fait mettre le nez dans ses papiers avec l'agrément du roi, et il continuait de même avec Torcy; il avait déjà été à Rome et en diverses cours d'Italie. Tout cela ensemble le fit choisir pour l'ambassade de Venise, et il remit sa place d'aumônier.

Puysieux, revenu depuis peu, par congé, de son ambassade de Suisse, où il faisait bien, avait obtenu, ainsi que l'année précédente, la singulière faveur de rendre compte directement au roi des affaires de ce pays-là, et dans son cabinet tête à tête. Il était petit-fils de Puysieux, secrétaire d'état, fils du chancelier de Sillery, enveloppé dans sa disgrâce qui lui fit perdre sa charge, et de sa seconde femme qui était Etampes, sœur de M. de Valencey, chevalier de l'ordre en 1619, gouverneur de Montpellier, puis de Calais, et grand maréchal des logis de la maison du roi, de l'archevêque-duc de Rheims, du cardinal de Valencey, de la seconde maréchale de la Châtre, tante paternelle de la maréchale d'Hocquincourt, et du grand-prieur de France et ambassadeur à Rome. Elle avait un autre frère qui s'était avisé de se faire de robe, et qui, après avoir été ambassadeur

aux Grisons et en Hollande, était devenu conseil
d'état, et beau-père du comte de Béthune, cheval
d'honneur de la reine et chevalier du Saint-Esprit,
son temps un personnage. Madame de Puysieux, veu
dès 1640, ne mourut qu'en 1677, à quatre-vingts an
avec toute sa tête et sa santé. C'était une femme sou
rainement glorieuse, que la disgrâce n'avait pu abatt
et qui n'appelait jamais son frère le conseiller d'état q
mon frère le bâtard. On ne pouvait avoir plus d'esp
qu'elle en avait, et quoique impérieux, plus tourné
l'intrigue. Elle haïssait mortellement le cardinal de R
chelieu pour la disgrâce de son beau-père et de son ma
et elle était dans l'intime confiance de la reine. Reven
de Sillery dès 1640, cette amitié se resserra de plus e
plus par les besoins et par les intrigues, en sorte qu
lorsque la reine fut régente, chacun compta avec ma
dame de Puysieux, et y a compté tant qu'elle a vécu
Le roi et Monsieur, dans leur enfance, ne bougeaien
de chez elle; dans leur jeunesse ils continuèrent à y aller, et tant qu'elle a été au monde, le roi l'a toujours singulièrement distinguée et considérée. Elle était magnifique et ruina elle et ses enfants. On portait en ces temps-là force points de Gênes qui étaient extrêmement chers : c'était la grande parure et la parure de tout âge : elle en mangea pour 100,000 écus en une année à ronger entre ses dents celle qu'elle avait autour de sa tête et de ses bras. Elle eut des fils comblés d'abbayes, une fille abbesse, une autre mariée au fils du maréchal d'Étampes, et son fils aîné, M. de Sillery, qui épousa une fille de M. de la Rochefoucauld, si connu par son esprit, et par la figure qu'il fit dans la minorité de Louis XIV. Sillery ruiné servit peu; il était fort aimable, et fort du grand monde. M. de la Rochefoucauld, son beau-frère, les retira chez lui à Liancourt où ils sont morts. Ils

laissèrent plusieurs enfants, dont Puysieux, duquel je parle ici, fut l'aîné.

C'était un petit homme, fort gros et entassé, plein d'esprit, de traits et d'agréments, tout à fait joyeux, doux, poli et respectueux, et le meilleur homme du monde. Il savait beaucoup, avec goût et avec une grande modestie; il était d'excellente compagnie, et un répertoire de mille faits curieux; tout le monde l'aimait. Il servit tant qu'il put; mais M. de Louvois le prit en aversion, et l'arrêta tout court. Il était maréchal de camp, et déjà gouverneur d'Huningue, fort bien avec le roi, qui se souvenait toujours de sa grand'mère avec amitié, et d'avoir passé sa première jeunesse à jouer chez elle avec ses enfants. Après la mort de Louvois, il fut employé en Haute-Alsace, et enfin fait lieutenant général. Il trouva l'ambassade de Suisse tout auprès de lui et à sa bienséance. M. de la Rochefoucauld la lui obtint, et il y servit à merveille. Ses anciennes privances et M. de la Rochefoucauld lui obtinrent ces audiences du roi tête à tête à son retour, pour lui rendre un compte direct de son ambassade, ce qui ne fut jamais accordé à nul autre. Torcy était le seul ministre que M. de la Rochefoucauld vît sur un pied d'amitié et de familiarité. Il fallait tout ce préambule pour comprendre ce qui va suivre.

Puysieux, arrivant de Suisse par congé, après le retour de Fontainebleau cette année, fut fort bien traité du roi dans l'audience qu'il en eut. Comme il avait beaucoup d'esprit et de connaissance du roi, il s'avisa tout à coup de tirer hardiment sur le temps, et comme le roi lui témoignait de l'amitié et de la satisfaction de sa gestion en Suisse, il lui demanda s'il était bien vrai qu'il fût content de lui, si ce n'était point discours, et s'il y pouvait compter. Sur ce que le roi l'en assura, il prit un air gaillard et assuré et lui répondit « que pour lui il n'é-

tait pas de même, et qu'il n'était pas content de sa majesté! — Et pourquoi donc, Puysieux? lui dit le roi. — Pourquoi, sire? parce qu'étant le plus honnête homme de votre royaume, vous ne laissez pas de me manquer de parole depuis plus de cinquante ans. — Comment, Puysieux, reprit le roi, et comment cela? — Comment cela, sire? dit Puysieux, vous avez bonne mémoire et vous ne l'avez pas oublié. Votre majesté ne se souvient-elle pas qu'ayant l'honneur de jouer avec vous à colin-maillard, chez ma grand'mère, vous me mîtes votre cordon bleu sur le dos pour vous mieux cacher au colin-maillard, et que lorsqu'après le jeu je vous le rendis, vous me promîtes de m'en donner un quand vous seriez le maître; il y a pourtant longtemps que vous l'êtes, et bien assurément, et toutefois ce cordon est encore à venir. » Le roi s'en souvint parfaitement, se mit à rire, et lui dit qu'il avait raison; qu'il lui voulait tenir parole et qu'il tiendrait un chapitre exprès avant le premier jour de l'an pour le recevoir ce jour-là. En effet, le jour même il en indiqua un pour le chapitre, et dit que c'était pour Puysieux. Ce fait n'est pas important, mais il est plaisant. Il est tout à fait singulier avec un prince aussi sérieux et aussi imposant que Louis XIV; et ce sont de ces petites anecdotes de cour qui ont leur curiosité.

En voici une plus importante et de laquelle l'état se sent encore. Pontchartrain, secrétaire d'état de la marine, en était le fléau, comme de tous ceux qui étaient sous sa cruelle dépendance. C'était un homme qui avait de l'esprit, du travail, de l'adresse; mais gauche à tout, désagréable et pédant à l'excès, volontiers le précepteur grossier de tout le monde; suprêmement noir, et aimant le mal précisément pour le mal; jaloux jusque de son père qui s'en plaignait amèrement à ses plus intimes amis; tyran cruel jusque de sa femme qui, avec beau-

coup d'esprit, était l'agrément, la douceur, la complaisance, la vertu même et l'idole de la cour; barbare jusqu'avec sa mère; un monstre en un mot, qui ne tenait au roi que par l'horreur de ses délations de son détail de Paris, et une malignité telle qu'elle avait presque rendu d'Argenson bon. Un amiral était sa bête, et un amiral bâtard du roi son bourreau. Il n'y avait rien qu'il n'eût fait contre sa charge et pour l'empêcher de la faire; point d'obstacles qu'il n'eût semés sur son chemin; rien qu'il n'eût employé pour l'empêcher de commander la flotte, et, après, pour rendre cette flotte inutile, comme il y avait réussi l'année précédente de celle-ci. Il lui disputa tous ses honneurs, toutes ses distinctions, ses pouvoirs encore davantage, et lui en fit retrancher des uns et des autres qui, par leur nature et par leur exemple, ne pouvaient être et n'avaient pas été contestés.

Cela fut hardi contre un fils de la personne bien plus que si c'eût été contre un fils de France; mais il sut prendre le roi par son faible, balancer le père naturel par le maître, s'identifier avec le roi, et lui persuader qu'il ne s'agissait de l'autorité qu'entre le roi et l'amiral. Ainsi le fils de l'amour disparut aux yeux d'un maître, toujours maître de préférence infinie à tout autre sentiment. Sous ce voile, le secrétaire d'état le fut entièrement, et nourrit le comte de Toulouse de contre-temps pour le faire échouer, et de dégoûts à le mettre au désespoir, sans qu'il pût que très-légèrement se défendre. Ce fut un spectacle public à la mer et dans les ports où la flotte toucha, qui indigna toute la marine, où Pontchartrain était abhorré, et le comte adoré par son accès facile, sa douceur, sa libéralité, son application, sa singulière équité. Le maréchal de Cœuvres, M. d'O et tous les autres chefs de degré ou de confiance ne furent pas mieux traités, tellement qu'ils excitèrent tous le comte

à ce qu'ils s'étaient déjà proposé, qui était de perdre Pontchartrain en arrivant, pour montrer au net les contre-temps et leurs suites, et le secrétaire d'état comme l'auteur de malices méditées, et de là, en faisant effort de crédit auprès du roi. Il fallait l'audace de Pontchartrain pour s'être mis en ce danger, prévu et déploré souvent et inutilement par son sage père, par sa mère et par sa femme. L'ivresse dura jusqu'au retour du comte de Toulouse que la famille fut avertie de toutes parts de l'orage, et Pontchartrain lui-même par l'accueil qu'il reçut de l'amiral et des principaux de la flotte. Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la bonace, il tenta tout à la fois pour prévenir sa chute, et n'en remporta que des dédains.

Enfin, le jour venu où le comte devait travailler seul à fond avec le roi pour lui rendre un compte détaillé de son voyage, et de tout faire pour perdre Pontchartrain, sa femme prit sur sa modestie et sur sa timidité naturelle de l'aller trouver chez madame la duchesse d'Orléans, et le forcer à entrer seul avec elle dans un cabinet. Là, fondue en larmes, reconnaissant tous les torts de son mari, exposant quelle serait sa condition à elle s'il était perdu selon ses mérites, elle désarma l'amiral et en tira parole de tout oublier, pourvu qu'à l'avenir le secrétaire d'état ne lui donnât pas lieu de rappeler l'ancien avec le nouveau. Il avoua qu'il n'avait jamais pu résister à la douceur et à la douleur de madame de Pontchartrain, et que, quelque résolution qu'il eût faite, les armes lui étaient tombées des mains, en considérant quel serait le malheur de cette pauvre femme entre les mains d'un cyclope furieux de sa chute, qui n'aurait plus rien à faire dans son délaissement que de la tourmenter. Ce fut ainsi que Pontchartrain fut sauvé, mais il en coûta cher à l'état. La peur qu'il eut de succomber sous la

gloire ou sous la vengeance d'un amiral fils du roi, le détermina à perdre lui-même la marine, pour la mettre hors d'état de revoir l'amiral à la mer. Il se le promit et se tint exactement parole; celà ne fut que trop bien vérifié depuis par les faits, et que les débris de la marine ne l'appauvrirent pas. Le comte de Toulouse ne revit plus ni ports ni vaisseaux, et il ne sortit depuis que de très-faibles escadres, et le plus rarement qu'il se put. Pontchartrain eut l'impudence de s'en applaudir devant moi.

Au commencement de novembre mourut, sur la frontière de Flandre, un homme qui fit plaisir à tous les siens : ce fut Caylus, frère de celui d'Espagne et de l'évêque d'Auxerre, cousin germain d'Harcourt, qui avait épousé la fille de Vilette, lieutenant général des armées navales, cousin germain de madame de Maintenon, qui avait toujours pris soin d'elle comme de sa propre nièce. Jamais un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et d'amusement, jamais de créature plus séduisante. Madame de Maintenon l'aimait à ne se pouvoir passer d'elle, au point de fermer les yeux sur une conduite que madame de Montchevreuil avait autrefois trop éclairée, et qui, n'étant pas devenue meilleure dans le fond, avait encore des saillies trop publiques. Son mari, blasé, hébété, depuis plusieurs années, de vin et d'eau-de-vie, était tenu à servir hiver et été sur la frontière, pour qu'il n'approchât ni de sa femme ni de la cour. Lui aussi ne demandait pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance dont sa femme et ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle. Madame de Maintenon se tint toujours dans la chambre de cette belle à son mariage à recevoir les visites; et la prin-

cesse d'Harcourt, servante à tout faire, chargée d
honneurs à tout ce qui y venait. Madame de Caylus s'
chappait tant qu'elle pouvait chez madame la Duchess
où elle trouvait à se divertir. Elle aimait le jeu sans av
de quoi le soutenir, encore mieux la table, où elle éta
charmante; elle excellait dans l'art de contrefaire, e
surpassait les plus fameuses actrices à jouer des com
dies; elle s'y surpassa à celles d'*Esther* et d'*Athali*
devant le roi. Il ne la goûta pourtant jamais et fut tou
jours réservé, même sévère avec elle; cela surprenait e
affligeait madame de Maintenon. Je me suis étendu sur madame de Caylus, qui, après de longs revers, fit enfin une sorte de personnage. Ce revers était arrivé; plusieurs imprudences en furent cause. Il y avait trois ou quatre ans qu'elle était chassée de la cour et réduite à demeurer à Paris.

Le feu roi, qui n'aimait la dignité que pour lui, et qui aimait la majesté de sa cour, regrettait toujours celle des cercles de la reine sa mère, parmi lesquels il avait été nourri, et dont la splendeur finit avec elle. Il essaya de les soutenir chez la reine sa femme, dont la bêtise et l'étrange langage les éteignirent bientôt. Le roi, qui ne s'en pouvait départir, les releva du temps de madame la Dauphine, après la mort de la reine. Elle avait l'esprit, la grâce, la dignité et la conversation très-propres à cette sorte de cour. Mais les incommodités de ses fréquentes grossesses, celles des longues suites de ses couches, la longue maladie qui dura depuis la dernière jusqu'à sa mort, les interrompirent bientôt. L'excessive jeunesse, pour ne pas dire l'enfance de madame la duchesse de Bourgogne, ne permit pas d'y penser depuis son arrivée jusqu'à ce temps-ci que le roi, toujours touché des cercles, la crut assez formée pour les tenir. Il voulut donc que tous les mardis, qui est le jour que tous les

ministres étrangers sont à Versailles, madame la duchesse de Bourgogne dînât seule, servie par ses gentilshommes servants; qu'il y eût, à son dîner, force dames assises et debout, et qu'ensuite elle tînt un cercle où madame la duchesse d'Orléans, les princesses du sang et toutes les dames assises et debout se trouvassent avec tous les seigneurs de la cour. Cet ordre commença à s'exécuter de la sorte à la mi-novembre de cette année, et se continua quelque temps; mais la représentation sérieuse, et l'art d'entretenir et de faire entretenir un si grand monde, n'était pas le fait d'une princesse vive, timide en public, et encore bien jeune. Peu à peu elle en brûla, et à la fin ils cessèrent, sans qu'ils aient été rétablis depuis.

CHAPITRE CXLII.

Berwick de retour d'Espagne. — Mariage du marquis de Charost et de mademoiselle Bruslart, depuis duchesse de Luynes et dame d'honneur de la reine. — Mort de madame de Gamaches. — Mort du duc de Gesvres. — Mort du président Payen. — Bouligneux et Wartigny tués devant Verue; singularité arrivée à des masques de cire. — Mort de la duchesse d'Aiguillon; son caractère. — Le marquis de Richelieu; explication de sa prétention de succéder à la dignité d'Aiguillon rejetée par le roi. — Dénouville obtient permission de venir se justifier. — Marlborough passe en Angleterre avec Tallard et les principaux prisonniers. — Villars rappelé du Languedoc où Berwick va commander.

Le duc de Berwick avait appris son rappel étant à la tête de son armée en présence des ennemis; il avait continué à donner ses ordres sans la moindre émotion. Ils trouvèrent moyen de se retirer en lieu où ils ne purent être attaqués; alors Berwick rendit publique la nouvelle qui le regardait, comme s'il n'eût pas été question de lui. Outre qu'il était froid et naturellement silencieux, fort maître de lui et grand courtisan, peut-être que, content d'avoir dépassé les lieutenants généraux par le commandement en chef d'une armée, il regretta peu un pays où il avait trouvé tant de mécomptes et une cour si passionnée, où il n'y avait de salut ni de résolution que par la reine, et par l'esprit absent de la princesse des Ursins. Tessé et lui se rencontrèrent arrivant à Madrid chacun de son

côté. Ils conférèrent, et Berwick prit aussitôt congé et salua le roi à Versailles le 3 décembre.

Le marquis de Charost et les ducs, ses père et grand-père, vinrent dîner dans ma chambre à Marly, où il y avait longtemps que je retournais, venant faire signer au roi le contrat de mariage du marquis de Charost et de la fille, devenue héritière, de la duchesse de Choiseul, sœur de l'ancien évêque de Troyes Bouthillier retiré, de la maréchale de Clerembault, etc., et de son premier mari Brûlart, mort premier président du parlement de Dijon. C'est elle que nous voyons remariée au duc de Luynes et dame d'honneur de la reine, lorsque la maréchale de Boufflers, qui l'avait été malgré elle, remit cette place et se retira à Paris.

La bonne femme Gamaches, veuve du chevalier de l'ordre, mère de Cayeu, qui alors prit le nom de Gamaches, mourut à plus de quatre-vingts ans. Elle était fille et sœur des deux Brienne Loménie, secrétaires d'état, et tante paternelle de sa belle-fille. C'était une femme aimable, de beaucoup d'esprit toute sa vie, fort du grand monde, et qui conserva sa tête, sa santé et des amis jusqu'à la fin. Elle avait été amie intime de madame de Longueville, depuis son dernier retour, et dans la plus étroite confiance de la princesse de Conti Martinozzi. J'ai ouï conter à mon père que toutes les semaines, à jour pris, elles venaient toutes les deux dîner chez sa première femme, la meilleure amie qu'eût la princesse de Conti, que mon père allait ce jour-là dîner chez ses amis, et qu'elles dînaient toutes trois la clochette sur la table et passaient ensemble le reste du jour. Toutes deux alors étaient fort belles. J'en ai trouvé à la Ferté deux petits portraits en pied de ce temps-là en pendants d'oreille les plus agréables du monde que j'ai conservés avec soin.

Enfin le vieux duc de Gesvres mourut aussi et délivra sa famille d'un cruel fléau. Il n'avait songé qu'à ruiner ses enfants et y avait parfaitement réussi. J'ai assez parlé de cette espèce de monstre pour n'avoir rien à y ajouter. Le duc de Tresme avait depuis longtemps la survivance de sa charge et de la capitainerie de Monceaux ; il eut le lendemain de cette mort le gouvernement de Paris.

Le président Payen, homme d'esprit et de bonne compagnie, et qui était assez parmi le grand monde et les gens de la cour, étant en ce temps-ci chez Armenonville à Rambouillet, qu'il vendit depuis au comte de Toulouse, sortit un moment avant souper hors la cour, apparemment pour quelque nécessité ; et comme il avait de gros yeux sortants qui voyaient fort peu, il tomba dans le fossé où on le trouva mort, la tête cassée sur la glace. Il fut fort regretté. Le roi l'avait chargé de gouverner les abbayes du grand prieur, et lui donnait 2,000 livres de pension. Il était vieux et point marié.

Bouligneux, lieutenant général, et Wartigny, maréchal de camp, furent tues devant Verue, deux hommes d'une grande valeur, mais tout à fait singuliers. On avait fait l'hiver précédent plusieurs masques de cire de personnes de la cour, au naturel, qui les portaient sous d'autres masques, en sorte qu'en se démasquant on y était trompé en prenant le second masque pour le visage, et c'en était un véritable tout différent dessous ; on s'amusa fort à cette badinerie. Cet hiver-ci on voulut encore s'en divertir. La surprise fut grande lorsqu'on trouva tous ces masques naturels, frais et tels qu'on les avait serrés après le carnaval, excepté ceux de Bouligneux et de Wartigny, qui, en conservant leur parfaite ressemblance, avaient la pâleur et le tiré de personnes qui viennent de mourir. Ils parurent de la sorte à un bal, et firent tant d'horreur qu'on essaya de les raccom-

moder avec du rouge, mais le rouge s'effaçait dans l'instant, et le tiré ne se put rajuster. Cela m'a paru si extraordinaire que je l'ai cru digne d'être rapporté; mais je m'en serais bien gardé aussi, si toute la cour n'avait pas été comme moi témoin, et surprise extrêmement et plusieurs fois de cette étrange singularité. A la fin on jeta ces deux masques.

Le 18 octobre mourut à Paris la duchesse d'Aiguillon, sœur du duc de Richelieu, qui ne fut jamais mariée. C'était une des plus extraordinaires personnes du monde, avec beaucoup d'esprit. Elle fut un mélange de vanité et d'humilité, de grand monde et de retraite, qui dura presque toute sa vie; elle se mit si mal dans ses affaires, qu'elle raccommoda depuis, qu'elle cessa d'avoir un carrosse et des chevaux. Elle aurait pu, quand elle voulait sortir, se faire mener par quelqu'un ou se faire porter en chaise. Point du tout, elle allait dans ces chaises à roues qu'on loue, qu'un homme traîne et qu'un petit garçon pousse par-derrière, qu'elle prenait au coin de la rue. En cet équipage, elle s'en alla voir Monsieur qui était au Palais-Royal, et dit à son traîneur d'entrer. Les gardes de la porte le repoussèrent; il eut beau dire ce qu'il voulut, il ne put les persuader. Madame d'Aiguillon laissait disputer en silence. Comme elle se vit éconduite, elle dit tranquillement à son pousseur de la mener dans la rue Saint-Honoré; elle s'arrêta chez le premier marchand de drap, et se fit ajuster à sa porte une housse rouge sur sa vinaigrette, et tout de suite retourna au Palais-Royal. Les gardes de la porte, bien étonnés de voir cet ornement sur une pareille voiture, demandèrent ce que cela voulait dire. Alors madame d'Aiguillon se nomma, et avec autorité ordonna à son pousseur d'entrer. Les gardes ne firent point de difficultés, et elle alla mettre pied à terre au grand degré. Tout le Palais-Royal s'y assem-

bla, et Monsieur, à qui on le conta, se mit à la fenêtre et toute sa cour, pour voir cette belle voiture houssée. Madame d'Aiguillon la trouva si à son gré qu'elle y laissa sa housse, et s'en servit plusieurs années ainsi houssée, jusqu'à ce qu'elle pût remettre son carrosse sur pied. Elle prit et quitta plusieurs fois le voile blanc aux filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette, à qui elle fit de grands biens, et dont elle faisait fort la supérieure, sans avoir pu se résoudre à y faire profession; et elle le portait depuis plusieurs années, lorsqu'elle mourut dans ce monastère à près de soixante-dix ans. Elle avait encore beaucoup de bien et ne se remaria jamais.

Le marquis de Richelieu, fils de son frère, et cadet du duc de Richelieu, était un homme obscur, ruiné, débauché, qui avait été longtemps hors du royaume pour avoir enlevé des filles Sainte-Marie de Chaillot une fille du duc Mazarin, qui s'est depuis rendue fameuse par les désordres et les courses de sa vie errante, belle comme le jour. C'était un homme enterré dans la crapule et la plus vile compagnie, quoique avec beaucoup d'esprit, et qu'on ne voyait ni ne rencontrait jamais nulle part. On l'annonça à Marly à Pontchartrain, comme nous allions nous mettre à table chez lui pour souper. Toute la compagnie en fut extrêmement surprise; on jugea qu'il lui était survenu quelque affaire bien pressante, pour laquelle il était permis à tout le monde de venir à Marly, par les derrières, chez le ministre à qui on avait à parler, en s'en allant après tout de suite et ne se montrant point. Tandis que Pontchartrain était allé lui parler, j'imaginai que madame d'Aiguillon était morte, qu'il venait pour faire parler au roi sur le duché, conséquemment qu'il n'y avait ou point de droit, ou un droit litigieux; parce qu'un fils de duc, ou un héritier nécessaire, dont le droit est certain, est duc d'abord, ne demande aucune per-

mission pour en prendre le nom et le rang, et vient seulement, comme tout autre homme de qualité, faire sa révérence au roi, etc., en manteau long, s'il ne demande la permission de se dispenser de cette cérémonie, comme fait maintenant presque tout le monde, depuis la prostitution des manteaux longs à toutes sortes de gens. En effet, Pontchartrain, de retour, nous dit que la duchesse d'Aiguillon était morte, qu'elle avait fait le marquis de Richelieu son héritier, et qu'il venait le prier d'obtenir du roi la permission d'être duc et pair.

Le roi, à qui il en rendit compte le lendemain, lui ordonna de mander au marquis de Richelieu d'instruire le chancelier de sa prétention, avec lequel sa majesté l'examinerait à son retour à Versailles, qui fut peu de jours après. Le fait est que le cardinal de Richelieu avait obtenu, en 1638, une érection nouvelle d'Aiguillon en duché-pairie mâle et femelle, pour sa chère nièce de Combalet et ses enfants, etc., si elle se remariait, car elle était veuve sans enfants d'un Beauvoir du Roure, avec la clause inouïe, devant et depuis cette érection, en cas qu'elle n'eût pas d'enfants, de choisir qui bon lui semblerait pour lui faire don du duché d'Aiguillon, en vertu duquel don la personne choisie serait duc ou duchesse d'Aiguillon et pair de France, dont la dignité et la terre passeraient à sa postérité. Madame de Combalet, dès-lors duchesse d'Aiguillon, et en portant le nom, mourut en 1675 sans s'être remariée, et fit un testament, par lequel elle exerça le pouvoir que lui donnait cette clause en faveur de sa nièce, fille de son frère, non mariée, qui en conséquence fut sans difficulté duchesse d'Aiguillon, pair de France, et en porta le nom. Madame de Combalet, que je continue d'appeler ainsi pour la distinguer de sa nièce, fit une longue substitution par son testament du duché d'Aiguillon et de tous ses biens, par la-

quelle elle ne fait aucune mention de sa dignité qu'en faveur de sa nièce, n'en dit pas un mot sur aucun autre appelé après elle, si elle meurt sans enfants, à la terre et duché d'Aiguillon, d'où je conclus, dans le mémoire que je fis pour le chancelier, 1° que les lois qui sont exceptions ou extensions du droit commun se prennent à la rigueur, et précisément à la lettre; que la clause extraordinaire et inouïe de choix en faveur de madame de Combalet n'en porte qu'un et non davantage, encore moins l'étend-elle à la personne par elle choisie pour avoir droit comme elle de faire un nouveau choix à faute d'enfants; 2° que ce choix a été fait et consommé par madame de Combalet en faveur de madame d'Aiguillon sa nièce, et qu'il a eu tout son effet; 3° que madame d'Aiguillon, à faute d'enfants, n'a aucun droit de choix, ni de laisser à personne sa dignité éteinte en elle faute de postérité; 4° que madame de Combalet, pour qui la clause de choix a été faite, a tellement senti qu'elle n'était que pour elle, et que son choix à elle ne se pouvait répéter par la personne choisie par elle, ni par elle-même madame de Combalet après le premier, que dans toute l'étendue de sa substitution elle n'a énoncé sa dignité avec le duché d'Aiguillon qu'en faveur de sa nièce; et que, toutes les fois qu'elle a appelé après elle d'autres substitués au duché d'Aiguillon, elle n'a jamais fait la moindre mention de la dignité, mais uniquement de la possession de la terre; 5° que le choix est consommé dans la personne de madame d'Aiguillon; qu'elle n'a aucun titre pour en faire un autre; que la clause insolite a sorti son effet et n'a plus d'existence; que madame d'Aiguillon, morte fille, par conséquent sans postérité, peut disposer de la terre et duché d'Aiguillon comme de ses autres biens, mais non de sa dignité qui est éteinte par le droit commun qui reprend toute sa force sitôt qu'il

n'y a plus de loi expresse qui en excepte; 6° que le marquis de Richelieu peut être seigneur et possesseur du duché d'Aiguillon, soit comme appelé à cette substitution par madame de Combalet sa grand'tante, soit comme héritier testamentaire de madame d'Aiguillon sa tante, mais qu'il ne peut jamais recueillir d'elle la dignité de duc et pair d'Aiguillon.

Les ducs de la Tremoille, la Rochefoucauld et autres en parlèrent au chancelier, comme s'opposant aux prétentions du marquis de Richelieu. Je fis mon mémoire en peu d'heures, je le lus au chancelier et le lui laissai. Il avait les pièces du marquis de Richelieu, et l'avait amplement entretenu. Il rapporta au roi cette affaire qui tint une partie de la matinée du lendemain, sans tiers entre le roi et lui. Il en reçut l'ordre de rendre au marquis de Richelieu ses papiers, de lui défendre de sa part de prendre le nom et les marques de duc, d'en prétendre aucun rang ni honneurs, ni d'en faire aucune poursuite dans quelque tribunal que ce puisse être. La chose en demeura là jusqu'en 1711 qu'elle n'eut pas un meilleur succès. Il sera temps alors de dire ce qu'elle est devenue depuis.

Dénonville, qui avait été sous-gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, et qui avait marié son malheureux fils à la fille de la Vienne, premier valet de chambre du roi, qu'il n'a pas rendue heureuse, fit tant auprès du roi qu'il lui permit de venir tâcher de se justifier de sa belle harangue de Pleintheim. Le duc de Marlborough lui donna aussitôt un congé de quelques mois. Il était revenu de ses voyages d'Allemagne en Hollande, où il avait fait venir le maréchal de Tallard et tous les prisonniers considérables. Il les fit embarquer avec lui pour orner le triomphe de son retour en Angleterre.

Villars, qui avait à peu près vu finir l'affaire des fanatiques, tenait par commission les états de Languedoc. Il eut ordre de revenir à Paris, et le duc de Berwick d'aller commander dans cette province après la fin des états et le retour du maréchal de Villars. Ce fut par où finit cette année. On ne voulut pas laisser Berwick sans un emploi principal en chef, après la conduite qu'il avait eue en Espagne, et la façon dont il en était revenu.

CHAPITRE CXLIII

1705. Maréchaux de France subitement nommés chevaliers de l'ordre; abus et suites de cette promotion : bon mot de M. de Lausun. — Cattinat refuse l'ordre faute de pouvoir prouver. — Villars et sa naissance, fait duc vérifié. — Remarques sur la cérémonie de l'ordre où les maréchaux de France furent reçus. — Harcourt et Bedmar reçus extraordinairement chevaliers de l'ordre : caractère de Bedmar; ses obligations au roi.

Le premier jour de cette année, l'abbé d'Estrées et Puysieux furent reçus dans l'ordre du Saint-Esprit, l'abbé en rochet et camail violet comme les évêques. Harcourt avait le bâton pendant la cérémonie, parce que au changement de quartier parmi les capitaines des gardes, celui qui sort garde le bâton jusqu'au sortir de la messe du roi, et à la porte de la chapelle le donne à celui qui le relève. Tandis que Puysieux prêtait son serment, le roi se tourna par hasard, vit Harcourt vêtu de son justaucorps à brevet, et fut choqué que ce qui l'approchait là de si près ne fût pas chevalier de l'ordre. Cette fantaisie, qui ne lui avait jamais pris et qui ne lui revint plus dans la suite, le frappa tellement pour lors, et il le dit ensuite, que dans le moment il voulut faire Harcourt; puis, songeant qu'il y en avait d'autres à faire s'il faisait celui-là, il rêva qui faire et qui laisser pendant le reste de la cérémonie. Enfin il s'arrêta aux maréchaux de France, parce que, les faisant tous, aucun d'eux n'au-

rait à se plaindre, et que, se bornant à ce petit nombre, cette borne n'excluait personne personnellement. Il y aurait eu grandement à répondre à un raisonnement aussi faux.

Jamais les maréchaux de France n'avaient eu droit à l'ordre comme tels, et plusieurs ne l'ont jamais eu. Une dignité ou plutôt un office de la couronne purement militaire, tel qu'est celui-là, et qui est la récompense du mérite militaire, est donné sans égard à la naissance, et c'est pour la naissance que l'ordre a été institué. Alors même le cas en existait. De neuf maréchaux de France qui n'avaient pas l'ordre, il y en avait plus d'un qui n'était pas né pour cet honneur-là; et plus d'un aussi qui ayant quelque noblesse, n'était pas fait pour porter l'ordre. En un mot, le roi le conçut et l'exécuta. En sortant de la chapelle, il fit dire de main en main aux chevaliers d'entrer dans son cabinet, au lieu de demeurer en haie dans sa chambre, et qu'il voulait tenir chapitre. Il le tint donc tout de suite en rentrant, et nomma en bloc les maréchaux de France, d'où M. de Lausun dit que le roi, comme les grands capitaines, avait pris son parti le cul sur la selle. C'est depuis cette promotion, d'après laquelle on s'est infatué de croire que le bâton donne l'ordre de droit, que M. le Duc étant premier ministre, et qui haïssait les rangs et les dignités parce qu'il leur devait ce qu'il ne voulait devoir ni rendre à personne, tout confondre et que tout fût égal et peuple devant les princes du sang, fit les maréchaux de France en 1724, excepté ceux qu'il fit maréchaux de France le même jour, et ne fit point les ducs que ceux qu'il lui plut de faire, tandis qu'aucun d'eux, en âge et non en disgrâce marquée, n'avait jamais été omis comme tels en pas une grande promotion, même par Louis XIV, qui les dépouilla et les avilit tant qu'il put toute sa vie, et

qui publiquement, au chapitre de la promotion de 1688, fit les excuses qu'on a vues sur les trois seuls qu'il ne fit pas, et en voulut bien dire les raisons. Le cardinal Fleury, depuis son règne, a fait tous les maréchaux de France, quoiqu'il n'ait fait que de petites promotions de l'ordre; en sorte que le droit établi et suivi depuis l'institution de l'ordre en faveur de la première dignité du royaume, et qui, au contraire de l'office de maréchal de France, suppose tellement la grande naissance que les érections ont menti là dessus quand la faveur déplacée y a élevé des gens du commun, a été pour ainsi dire aboli et transmis à un office de la couronne, qui ne suppose et qui souvent tombe sur des gens de peu ou d'aucune naissance, depuis que la fantaisie momentanée du feu roi a été prise pour une loi, parce qu'on l'a voulu de la sorte, tandis que lui-même a fait des maréchaux de France depuis, à qui il n'a jamais songé de donner l'ordre, et qui ne l'ont eu que longtemps après sa mort. Cela peut s'appeler un rare échange. Mais achevons tout de suite cette promotion du Saint-Esprit.

Ces maréchaux étaient le duc d'Harcourt, Cœuvres grand d'Espagne, Villars qui venait d'être fait duc, Catinat. Vauban, qui s'appelait le Prêtre, était de Nivernais; s'il était gentilhomme, c'était bien tout au plus. Il montra son frère aîné pour le premier qui ait servi de leur race, et qui avait été seulement en l'arrière-ban de Nivernais, au retour duquel il mourut en 1635. Rien donc de si court, de si nouveau, de si plat, de si mince. Voilà ce que les grandes et uniques parties militaires et de citoyen ne pouvaient couvrir dans un sujet d'ailleurs si digne du bâton, et de toutes les grâces que le seul mérite doit et peut acquérir. Rosen était de condition, on l'a vu par ce que j'en ai rapporté sur le témoi-

gnage de M. le prince de Conti, qui s'en informa fort en son voyage de Pologne; mais je ne sais si c'était bien là de quoi faire un chevalier de l'ordre. Chamilly s'appelait Bouton; il était de bonne noblesse de Bourgogne, dès avant 1400, chambellans des ducs de Bourgogne et baillis de Dôle. Ces emplois ne se donnaient alors qu'à des gens distingués. Ce nom assez ridicule de Bouton le fit passer mal à propos pour peu de chose. Châteaurenaud s'appelait Rousselet, il était de Dauphiné. Il fallait que ce ne fût rien du tout, puisque eux-mêmes ne montrèrent rien avant le bisaïeul du maréchal, intitulé seigneur de quelques petits fiefs ou rotures, mort en 1564, et qui dut son être et celui de ses enfants à la sœur du maréchal et du cardinal de Gondi qu'il épousa en 1533, en décembre, c'est-à-dire du temps qu'Antoine de Gondi, son beau-père, était banquier à Lyon, et quelques mois avant que Catherine de Médicis y passât après son mariage, et qu'elle y prît Catherine de Pierrevive, sa belle-mère, à son service, qui devint sa favorite, sa confidente, la gouvernante de ses enfants, et qui fit la fortune des Gondi en France. Avec cela, le fils de Rousselet ne fut que le protégé des Gondi, gouverneur de leurs châteaux de Machecoul et de Bellisle, et rien de plus. Il acheta d'eux une terre en Bretagne, et Châteaurenaud en Touraine. Le père n'ayant rien été, qui était le beau-frère, le fils ne pouvait être guère mieux, et cela montre le cas que le maréchal de Retz, si puissant toute sa vie, et le cardinal son frère, faisaient de cette alliance et de leur propre neveu. Leur petit-neveu, père du méréchal, ne fut rien du tout, dont le frère aîné pour tout grade fut lieutenant de la maîtrise de camp du régiment des gardes. Cela est bien neuf, bien chétif, bien éloigné de l'ordre du Saint-Esprit. Pour le bâton, Châteaurenaud l'avait dignement

mérité. Montrevel, tout au contraire, sans aucune sorte de mérite avec une grande naissance, était de plain-pied avec l'ordre, et d'une inégalité au bâton qui faisait honte à le lui voir entre les mains. Harcourt, s'il était Harcourt, comme il le prétendait, valait au moins Montrevel pour la naissance. Il était duc, et l'on a vu plus d'une fois ici quel personnage ce fut.

Cattinat était arrière-petit-fils du lieutenant général de Mortagne au Perche, mort en 1584 : c'était apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connaisse. Son fils et son petit-fils furent conseillers au parlement; le petit-fils devint doyen de cette compagnie, et eut Saint-Gratien de sa femme, fille d'un autre conseiller au parlement. De ce mariage, quantité d'enfants, dont le maréchal Cattinat fut le cinquième fils. L'aîné fut conseiller au parlement, puis conseiller d'honneur en faveur de son frère, et laissa un fils aussi conseiller au parlement. Cattinat apprit de bonne heure à Paris la promotion des maréchaux de France; il alla à Versailles, et fit demander au roi à lui parler dans son cabinet, qui l'y fit entrer au sortir de son dîner. Là il remercia le roi de l'honneur qu'il venait de lui faire, et en même temps, lui dit qu'il ne pouvait le tromper, et lui expliqua qu'il ne pouvait faire de preuves; il était extrêmement mécontent, et avec grande raison. Il était philosophe; il s'accoutumait de propos délibéré à la retraite. Cela se passa de sa part très-respectueusement, mais fort froidement, jusque-là qu'il y en eut qui crurent qu'il n'avait pas été trop fâché de faire ce refus. Le roi le loua fort, mais sans le presser, comme il avait fait en pareil cas à l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et toute la cour, qui sut le jour même ce refus, y applaudit extrêmement. Au sortir du cabinet du roi, il s'en alla à Paris, et s'y déroba modestement à

toutes les louanges. Ce fut donc le troisième, et tous trois du règne du roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves : le maréchal Fabert en 1661, et ces deux-ci. Combien d'autres en auraient dû faire de même, sans parler des légers!

Venons maintenant au maréchal de Villars, le plus complétement et constamment heureux de tous les millions d'hommes nés sous le long règne de Louis XIV. On a vu ci-devant quel fut son père, sa fortune, son mérite, celui que madame Scarron lui trouva, et que, devenue madame de Maintenon, elle n'oublia jamais. Il passait pour être fils du greffier de Condrieux. Son père eut pourtant un régiment, peut-être de milice, et passa, en 1635, pour sa prétendue noblesse. On sait assez comment se font ces recherches de noblesse : ceux qui en sont chargés ne sont pas de ce corps, et plus que très-ordinairement le haïssent et ne songent qu'à l'avilir. Ils dépêchent besogne, leurs secrétaires la défrichent, et font force nobles pour de l'argent; aussi est le proverbe : qu'ils en font plus qu'ils n'en défont.

La femme de ce grand-père du maréchal était Louvet, qui est le nom des Cauvisson, et ces Cauvisson ne sont pas grand'chose. Le père de celui-là eut, disent-ils, un guidon dans la compagnie des chevau-légers du sieur de Peyrand, c'est-à-dire d'une compagnie levée dans le pays par qui en voulût prendre la peine. On le donne encore pour avoir commandé à Montluel et à Condrieux, par commission de M. d'Alincourt, gouverneur de la province. Ce dernier eût été bien étonné, quelque fortune qu'il eût faite, s'il eût vu celle de son fils. A quel excès l'eût-il donc été, s'il eût pu prévoir celle de la postérité d'un manant renforcé, qu'il trouva sous sa main à mettre dans un colombier. Ce même homme eut une place dans les cent gentilshommes de la maison du

roi, c'est-à-dire les becs de corbin, depuis longtemps dès-lors anéantis par les compagnies des gardes du corps, et ces places s'achetaient déjà du capitaine, pour s'exempter de la taille. J'ai peine à croire que la noblesse du Lyonnais l'ait employé en 1614 à dresser ses mémoires et à les présenter aux états, peut-être comme un compagnon entendu et intrigant, car on n'ose préférer le mot de député de la noblesse, qu'on n'eût pas oublié, s'il eût eu cet honneur qui aurait constaté la sienne. On le dit aussi chevalier de Saint-Michel; mais dès-lors, qui est-ce qui ne l'était pas avec la plus légère protection, qui que l'on pût être? Le père de celui-ci est donné pour avoir été mis command dans Condrieux par le duc de Nemours; outre la petitesse de l'emploi, il ne prouve point de noblesse. Ce qu'ils ont de mieux est un oncle paternel de Villars, père du maréchal, archevêque de Vienne, duquel un oncle paternel le fut aussi. De ces temps-là de troubles encore plus que de ceux-ci, on choisissait des évêques par d'autres raisons que par la naissance, et cette illustration, quand elle est unique, n'en est pas une. Ils prétendent en avoir eu deux antérieures, et ainsi quatre de suite. Mais on prétend aussi que ces deux précédents étaient de ces anciens Villars, seigneurs de Dombes, égaux en naissance aux dauphins, avec qui ils avaient des alliances directes, des filles de Savoie, et de très-grandes terres; que ce Villars du maréchal était aumônier du second de ces archevêques, qui le prit en amitié, l'éleva, le fit évêque *in partibus*, puis son coadjuteur. En effet, il est difficile d'ajuster ces deux premiers Villars, archevêques de Vienne, oncle et neveu, qui ont tous deux fait un personnage très-principal dans toutes les affaires de leur temps, être fils d'un homme de rien et tout à fait inconnu, frère du juge ordinaire de Lyon devenu lieutenant particulier civil et

criminel de ce siége, et celui-là père du deuxième de ces deux premiers archevêques et du lieutenant général au présidial et sénéchaussée de Lyon, qui succéda après à son beau-père en la place de premier président au parlement de Dombes.

Voilà un préambule étrange de ce qui va suivre. Le roi et Chamillart étaient fort étourdis d'Hochstet et de ses grandes suites. C'était le premier revers qu'il avait essuyé, et ce revers le ramenait de l'attaque de la Bohême et de l'Autriche à la défense de l'Alsace, qui se regardait comme très-difficile après la perte de Landau, sans compter les états de l'électeur de Bavière, et ses enfants, en proie à la vengeance de l'empereur. Tallard était prisonnier, Marchin semblait trop neuf et trop futile pour se reposer sur lui d'un emploi si important. Villeroy, quel qu'il fût, était destiné pour la Flandre avec l'électeur. Boufflers était hors de gamme, et tous les autres maréchaux aussi. De prince du sang, le roi n'en voulait pour rien à la tête de ses armées. Restait Villars, car Harcourt se gardait bien de se vouloir éloigner de la cour, ni madame de Maintenon de s'en défaire dans la crise où ils se trouvaient pour lors. Villars, comme on l'a vu, avait comme Harcourt, et par les mêmes raisons paternelles, toute la protection de madame de Maintenon, conséquemment celle de Chamillart, plus favori alors, s'il se peut encore, que ministre tout-puissant de la guerre et des finances. Villars, qui, dès la Bavière, avait osé prétendre à la dignité de duc, n'avait rien rabattu de son audace pour ses pillages et sa chute en Languedoc; il y triomphait de la besogne qu'il y avait trouvée faite; il en donnait la consommation comme due uniquement à lui, et Basville, le plus haineux des hommes, et qui n'avait jamais pu souffrir Montrevel, secondait du poids de son témoignage les vanteries de

Villars. Ce maréchal n'avait cessé d'écrire au roi, à Chamillart, à madame de Maintenon, sur les fautes d'Hochstet et sur celles de ses suites, de leur mander tout ce qu'il aurait fait, de déplorer de s'être trouvé éloigné de ces armées, et en un mot, de fanfaronner avec une effronterie qui ne lui avait jamais manqué, et qui le servit d'autant mieux en cette occasion, qu'il parlait à des gens ébranlés, et dans le dernier embarras sur le choix d'un général capable de soutenir un poids devenu si difficile du côté du Rhin et de la Moselle, et si âpres à se flatter et à se promettre.

Madame de Maintenon tira sur le temps, elle sentit l'embarras et le besoin, elle vit les pillages de Villars, et ses insolences avec l'électeur effacées; elle comprit quelles pourraient être les grâces d'un homme devenu comme nouveau; elle en profita, et Villars, qui sentit ses lettres goûtées, fit sentir aussi combien il se trouvait affligé sur la manière dont ses espérances d'être duc avaient été reçues. Quand le roi se fut bien laissé mettre dans la tête qu'il n'y avait que Villars dont il se pût servir dans la conjoncture présente, il fut aisé de lui persuader qu'il ne s'en fallait pas servir mécontent et offensé, et de là, le ministre, et la dame qui le faisait agir, parvinrent à faire qu'il serait duc en arrivant. Il reçut donc un courrier qui lui porta ordre de finir le plus promptement qu'il lui serait possible les états de Languedoc qu'il avait commission de tenir, et de se rendre en même temps à la cour le plus diligemment qu'il lui serait possible. Il arriva à Versailles le 15 janvier, et fit sa révérence au roi comme il arrivait de se promener à Marly. Le roi, en descendant de carrosse, lui dit de monter en haut et qu'il lui parlerait. Etant rhabillé et entré chez madame de Maintenon, il l'y fit appeler, et dès qu'il le vit: « Je n'ai pas maintenant, lui dit-il, le temps de vous parler, mais

je vous fais duc : » ce monosyllabe valait mieux que toutes les audiences dont aussi pour le maréchal il était le but. Il sortit transporté de la plus pénétrante joie, et en apprenant la grâce qu'il venait de recevoir, causa la plus étrange surprise pour ne pas dire au-delà, et la plus universelle consternation dans toute la cour, qui, contre sa coutume, ne s'en contraignit pas. Jusqu'à M. le Grand jeta chez lui feu et flammes devant tout le monde, et tous les Lorrains s'en expliquèrent avec le même ressentiment et aussi peu de ménagement. Les ducs, ceux qui aspiraient à l'être, ceux qui n'y pouvaient penser, furent également affligés. Tous furent indignés d'avoir, les uns un égal de cette espèce, les autres d'en être précédés et distingués, les princes du sang d'avoir à lui rendre, et les autres princes d'avoir à céder ou à disputer à une fortune aussi peu fondée en naissance. Le murmure fut donc plus grand pour cette fois que la politique; les compliments froids et courts, et le nouveau duc les cherchant, se les attirant, et allant assez infructueusement au-devant de chacun, montrant, au travers de beaucoup d'effronterie, grand respect aux uns et grand embarras à tous.

Le jour de la Chandeleur venu, les maréchaux furent reçus, excepté Harcourt qui s'était trouvé mal, et l'abbé d'Estrées chanta la messe comme prélat de l'ordre. Pontchartrain, fort mal avec tous les Estrées, content d'avoir échappé au comte de Toulouse par la compassion qu'il avait eue de sa femme, fit une niche à l'abbé d'Estrées, qu'il me conta en s'en applaudissant fort. Quoiqu'il ne fût pas lors ni de quatre ans depuis officier de l'ordre, il alla, comme secrétaire d'état de la maison du roi, lui faire remarquer que l'abbé d'Estrées, n'étant point évêque, ne devait point s'asseoir en officiant devant lui qu'au temps où les prêtres s'y asseoient, et n'avoir comme eux

qu'un siége pliant et non pas un fauteuil. L'avis fut goûté et toujours exécuté depuis à la grande amertume du pauvre abbé d'Estrées. Il fut réglé à l'occasion de cette promotion qu'encore que les grands d'Espagne n'observassent entre eux aucun rang d'ancienneté, ils le garderaient en France, parce que les ducs l'avaient toujours fait entre eux, et qu'étant égalés et par conséquent mêlés ensemble, ce mélange ne se pouvait exécuter autrement, et cela s'est depuis toujours observé parmi eux.

Ainsi Harcourt étant malade, qui était duc plus ancien que le maréchal de Cœuvres n'était grand, ce maréchal fut présenté seul par les ducs de la Trémoille et de Chevreuse, et après avoir reçu l'ordre seul, prit sa place après le dernier duc, n'y en ayant pas de moins ancien que lui grand. Le maréchal de Villars, déclaré duc héréditaire, n'était pas encore enregistré au parlement. Il n'avait point même de terre qui pût être érigée; ce ne fut que plusieurs mois après qu'il acheta Vaux, où M. Fouquet avait dépensé tant de millions et donné de si superbes fêtes. Vaux relevait presque tout de Nangis, avec qui il s'accommoda, pour ne relever que du roi, suivant le privilége d'y forcer les suzerains des duchés, et on peut croire que Nangis, qui servait dans son armée, où le marché se conclut, et qui était un de ses plus bas courtisans, de la complexion dont il le connaissait sur la bourse, ne lui tint pas la bride haute; Villars donc jusqu'à son enregistrement n'étant considéré que comme duc à brevet, c'est-à-dire non vérifié ou enregistré, n'eut aucun rang dans l'ordre, jusqu'à ce qu'il le fût; il marcha entre les maréchaux de Chamilly et de Chateaurenaud, comme leur ancien de maréchal de France, et tous trois ensemble furent présentés par le comte de Soire et par le marquis d'Effiat. Après avoir reçu l'ordre, ils prirent les dernières places après tous les chevaliers, e Villars

comme eux. MM. d'Etampes et de Puysieux présentèrent après les maréchaux de Vauban, Rosen et Montrevel qui s'assirent après avoir reçu l'ordre après les trois autres maréchaux, et au retour de la chapelle chez le roi, marchèrent tous six les derniers de tous, et le maréchal de Cœuvres précéda tous les chevaliers qui n'étaient pas ducs.

Je remarque ce détail qui depuis l'institution de l'ordre a toujours été observé et pratiqué sans aucune difficulté de même, et il se trouvera dans la suite que cette remarque n'est pas inutile. J'ajouterai que les preuves de Rosen ne furent que testimoniales. Torcy, qui comme chancelier de l'ordre rapporta les preuves, ne montra que les attestations du commandement pour le roi de Suède en Livonie, et des premiers seigneurs et des principaux magistrats du pays, qu'il pouvait entrer dans tous les chapitres nobles. Torcy s'appuya de l'exemple des maréchaux de Schomberg, père et fils, dont le dernier fut duc et pair d'Halluyn, et du cardinal de Furstemberg, dont les preuves pour l'ordre du Saint-Esprit ne furent que testimoniales.

Achevons de sortir de la matière de l'ordre. Le marquis de Bedmar y avait été nommé, ses preuves admises, et il le portait en attendant qu'il fût reçu; le roi avait été extrêmement content de lui, lorsqu'il avait été gouverneur des armes aux Pays-Bas, sous l'électeur de Bavière, gouverneur général de ces provinces depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, et encore davantage depuis que le commandement en chef roula sur lui par intérim, tandis que l'électeur fut en Allemagne. Bedmar, sorti de bonne heure d'Espagne, avait toujours servi au dehors; il avait de l'esprit, de la grâce, du liant, des manières douces, affables, honnêtes. Il était ouvert et poli avec un air de liberté et d'aisance fort rare

aux Espagnols ; de la valeur et du maniement des troupes ; grand courtisan, qui fit son capital de plaire aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers, qui le vantèrent fort au roi, à nos officiers généraux et particuliers, et de bien traiter partout les troupes françaises. De tout cela le roi le prit en amitié, demanda et obtint pour lui la grandesse de première classe que sa naissance comportait fort, le fit chevalier de l'ordre, et depuis le malheur d'Hochstet et le retour de l'électeur aux Pays-Bas, lui procura la vice-royauté de Sicile, que le cardinal del Giudice n'exerçait que par intérim. Bedmar quitta donc les Pays-Bas. Il salua le roi le 2 mars, et en fut reçu en homme comblé de ses grâces. Le 8 il fut reçu extraordinairement chevalier de l'ordre avec Harcourt, qui le précéda comme plus ancien duc que Bedmar n'était grand ; ils furent présentés ensemble par le maréchal de Villeroy et le duc de Beauvillier. Tout se passa comme aux fêtes de l'ordre, excepté qu'il n'y eut qu'une messe basse ; il n'y avait presque point d'exemple de réception hors des fêtes de l'ordre. Il se trouva pourtant que le marquis de Béthune, l'allant porter au roi de Pologne son beau-frère, avait été reçu ainsi, et nous verrons dans la suite le duc d'Aumont l'être de même partant pour son ambassade extraordinaire d'Angleterre. Reprenons maintenant le fil ordinaire.

CHAPITRE CXLIV.

Action devant Verue. — Combat naval et secours jeté dans Gibraltar. — Marlborough grandement reçu en Angleterre. — Tallard et les principaux prisonniers à Nottingham. — Action légère en Italie. Lautrec tué, et son caractère. — Conduite de Maulevrier à Madrid, et sa faveur. — Adresse étrange de la reine d'Espagne. — Adresse d'Harcourt et de madame de Maintenon en faveur de madame des Ursins. — Permission accordée à la princesse des Ursins de venir à la cour. — Réunion d'Harcourt au chancelier et à son fils, et d'eux, par lui, à la princesse des Ursins. — Politique de la princesse des Ursins. — Attente à la cour de la princesse des Ursins. — La princesse des Ursins à Paris. — La princesse des Ursins à Versailles.

Il se passa une assez grande action le 26 décembre devant Verue. M. de Savoie fit passer le pont de Crescentino par un brouillard fort épais à la plupart des troupes qu'il avait dans ce camp, et qui, sans entrer dans Verue, dont on se souviendra qu'elles avaient la communication libre, vinrent envelopper les tranchées par la droite et par la gauche, se rejoignirent à la queue, pour couper toute retraite pendant qu'elles attaqueraient par les deux flancs et par la queue même, et qu'en même temps la tête le serait par une sortie de la garnison. C'est ce qu'elles exécutèrent. Chartogne, lieutenant général, et Imécourt, maréchal de camp de tranchée, rassemblèrent tout ce qu'ils purent pour faire face par-

nut et se défendre; le premier y fut blessé et pris, l'autre tué. Cependant l'attaque fut si bien soutenue partout, que M. de Vendôme, qui venait de se coucher, eut le temps de faire prendre les armes à six brigades d'infanterie, à la tête desquelles il rechassa les ennemis de tous les postes qu'ils avaient pris; ils tinrent assez dans la batterie; mais à la fin ils cédèrent et furent poursuivis jusque dans les fossés. Il y eut force monde tué et blessé de part et d'autre, mais beaucoup plus du leur. M. de Savoie était cependant dans une des tours du donjon, attendant un meilleur succès. Leur surprise fut grande le lendemain, lorsque, de vingt-trois pièces de canon qu'ils avaient enclouées, ils virent et entendirent qu'on avait trouvé le moyen d'en désenclouer vingt et une, qui tirèrent sur eux à l'ordinaire.

Le siége de Gibraltar se poussait comme on pouvait. Six vaisseaux anglais s'y présentèrent le 24 décembre, escortant sept frégates destinées à y entrer et à y porter du secours. Pointis les attaqua, prit quatre frégates, mais il ne put empêcher les trois autres d'entrer et de porter aux assiégés mille hommes de secours, avec les munitions et les rafraîchissements dont elles étaient chargées. Le roi d'Espagne envoya quatre mille hommes de renfort à ce siége.

Marlborough fut reçu en Angleterre avec des acclamations et des honneurs extraordinaires. La chambre basse lui envoya une députation. Son orateur le harangua; il le fut aussi par le chancelier, lorsqu'il alla prendre séance pour la première fois dans la chambre haute; ils ne voulurent point souffrir le maréchal de Tallard dans Londres, ni près de cette ville où il avait été longtemps ambassadeur, et avait conservé force connaissances. Ils l'envoyèrent fort loin de là et de la mer, à Nottingham, avec les prisonniers les plus distingués, et

répandirent les autres ailleurs. Ils eurent tous les li[...] où on les mit pour prison, avec la liberté de se prom[...] partout, et même à la campagne, mais sans découch[...] et doucement observés de fort près.

Le grand prieur, de son côté, attaqua, le 2 février, [...] postes que le général Patay gardait entre le mont Bal[...] et l'Adige, avec mille chevaux et trois bataillons en [...]vers endroits. Ses troupes firent une assez molle défen[...] et furent chassés de partout. On leur prit six drapea[...] et quatre cents prisonniers, et cette expédition leur ô[...] la communication avec le Véronnais, d'où ils tiraie[...] leurs vivres. Médarid avait, le même jour, assemblé s[...] troupes de l'Oglio pour inquiéter les ennemis de ce côté[...]là, et les empêcher de secourir leur major général Patay[...] Le comte de Linange, qui commandait l'armée depuis que le prince Eugène n'était plus en Italie, se sentant beaucoup supérieur à Médarid, leva tous ses quartiers pour le venir combattre, sur quoi Médarid se retira sur l'Oglio, en un poste où il ne pouvait pas l'être, et détacha Lautrec avec cinq cents chevaux pour observer les ennemis. Il fut coupé par un corps plus fort que le sien, pendant que le gros marchait à lui pour l'attaquer. Dans cette presse, il remarcha en arrière pour rompre les troupes qui l'avaient coupé, et se percer une retraite avant que de se trouver pris en tête et en queue. Il réussit en effet, et rejoignit Médarid avec soixante prisonniers qu'il avait faits, mais il reçut une grande blessure dont il mourut peu de jours après à Brescia où on l'avait porté.

Ce fut un extrême dommage; il était fort bien fait, avec infiniment d'esprit, de grâces dans l'esprit, et du savoir, une grande application, une grande volonté et beaucoup de talents pour la guerre; doux, poli et très-aimable. Le traitement plus que très-dur d'Ambres, son

ère, lui avait fait prendre le parti depuis plusieurs années de ne bouger de sa garnison et des frontières, faute de subsistances et de ne pouvoir soutenir ses hauteurs. Cette vie et une santé assez délicate l'avaient rendu très-particulier et très-studieux, et il s'était enfin fort accoutumé à ce genre de vie, quoique fait pour la meilleure compagnie qu'il aimait beaucoup et dont il était fort recherché.

Maulevrier, dans le dessein où nous l'avons laissé, s'était chargé de force lettres importantes pour la princesse des Ursins, et de celles de madame la duchesse de Bourgogne pour la reine d'Espagne. Au succès qu'on a vu de Tessé, fait grand le lendemain de son arrivée à Madrid, on peut juger si lui et son gendre avaient bien travaillé à Toulouse. Madame des Ursins regarda cette visite et les nouvelles qu'elle en reçut comme les avant-coureurs de sa délivrance, et Tessé et son gendre livrés à elle comme des gens qu'il fallait combler, et qui lui seraient également utiles aux deux cours. Elle gagnait tout à l'échange de Berwick pour Tessé. Maulevrier n'oublia rien pour se rendre considérable. Il n'avait que trop de quoi jeter de la poudre aux yeux. Madame des Ursins y fut prise. Elle était trop bien informée pour ignorer les visites continuelles à Marly de madame de Maintenon et de madame la duchesse de Bourgogne à Maulevrier, sous prétexte d'aller chez sa femme, et quantité d'autres détails. Mais quand Maulevrier lui eut raconté son roman en beau, et que Tessé en appuyait la croyance, elle ne crut pouvoir trop acheter un homme aussi initié dans le plus intérieur, et capable de si profondes et de si hardies intrigues; elle lui donna donc sa confiance ainsi qu'à Tessé, et leur assura ainsi toute celle du roi et de la reine d'Espagne avant que d'être arrivés auprès d'eux. De Toulouse, elle gouvernait leur esprit

et leurs affaires plus despotiquement encore s'il se p
et plus sans partage que le cardinal Mazarin, chassé
royaume, ne gouverna jamais la reine-mère et les af
res de France de chez l'électeur de Cologne, où il é
retiré.

Tessé et Maulevrier, annoncés à Madrid sur le pi
de ce que je viens d'expliquer, et chargés encore d
lettres de la princesse des Ursins, trouvèrent une o
verture entière dans le roi et la reine d'Espagne. La pre-
mière conversation fut un épanchement de cœur de leur
part, surtout de celle de la reine: c'était par eux qu'elle
fondait ses plus grandes espérances du retour de la prin-
cesse des Ursins, sans laquelle elle ne croyait pouvoir
subsister ni vivre. Tessé, pressé d'aller sur la frontière
donner ordre à tout, et par la chose même, et par les
ordres réitérés du roi, ne put différer, dès qu'il eut con-
féré avec Berwick à Madrid, et fait sa couverture. Mau-
levrier, allé en Espagne comme un malade aux eaux,
demeura à Madrid pour suppléer à l'absence de son
beau-père dans tout ce qui regardait l'intime confidence
du palais sur madame des Ursins. Avec de l'esprit, la
connaissance qu'il avait de notre cour, les lumières qu'il
avait tirées de la confiance de la princesse des Ursins à
Toulouse, il donna à la reine des conseils pour ses dé-
marches dont elle éprouva l'utilité. Elle, madame des
Ursins, madame de Maintenon, tout marchait en ca-
dence.

Maulevrier sut profiter de ce que la reine n'avait per-
sonne de notre cour à qui elle pût s'ouvrir de son désir
le plus ardent, ni plus instruit, ni de qui elle fût là-
dessus plus sûre. Elle prit tant de goût à ces entretiens
secrets, qu'elle fit donner les entrées à Maulevrier par le
roi d'Espagne, qui, par chez ce prince, entrait chez la
reine à toute heure. Il avait pour caution son beau-père,

madame la duchesse de Bourgogne et la princesse des Ursins. Avec ces avantages, il sut pousser les privances bien loin. En sous-ordre, la reine voulait aussi le rappel du duc de Gramont, coupable du crime irrémissible à ses yeux d'être contraire au retour de madame des Ursins, et de ne l'avoir vue que froidement dans sa route; par là, il était devenu insupportable au roi et à la reine; les affaires les plus pressantes périssaient entre ses mains. Il y avait plus : par un conseil profond, la reine d'Espagne avait persuadé au roi son mari de choquer en tout les volontés du roi son grand-père, et de négliger en tout ses conseils avec affectation. Le roi s'en plaignit avec amertume. Le but était de le lasser par là, et de lui faire comprendre qu'il n'y avait que madame des Ursins, bien traitée et renvoyée toute-puissante, qui pût remettre les choses dans le premier état, et le faire obéir en Espagne comme dans les premiers temps.

Quand tout fut bien préparé, et le roi adouci par le temps de l'exil, par les grâces faites aux Estrées, par les insinuations éloignées, par les artifices des lettres qui lui venaient de Tessé, où il n'était pas toutefois question de la princesse; qu'il fut jugé qu'il était temps d'agir plus à découvert, et que le roi, lassé des dépits de la reine, de la mollesse pour elle de son petit-fils et de la résistance qu'il trouvait à tout ce qu'il proposait de plus utile et de plus raisonnable en Espagne, où il avait longuement éprouvé avec tant de complaisance qu'on n'y cherchait qu'à prévenir son goût et sa volonté, surtout à lui marquer une complaisance et une obéissance parfaite, on se garda bien de lui laisser entrevoir qu'on songeât, ni madame des Ursins elle-même, à aucun retour en Espagne; comme pour obtenir Toulouse au lieu de l'Italie, on avait pris le même soin de l'empêcher de s'apercevoir qu'il pût être jamais question de la revoir à

Paris et à la cour. Ce changement de l'Italie à Toulouse, que la mollesse ou le peu de lumières des ministres souffrit dans un temps de colère, à eux si favorable pour l'empêcher, fut le salut de toute la grandeur de leur ennemie qui, une fois en Italie et à Rome, eût été trop éloignée d'Espagne et de France pour machiner à temps et utilement, et revenue là à son premier état de consistance, y serait demeurée pour toujours. On se garda bien, je le répète, de laisser entrevoir au roi aucun désir, aucune idée de retour en Espagne.

Mais Harcourt d'une part, qui, avec art et hardiesse, s'était toujours conservé la liberté de parler au roi des choses d'Espagne, et madame de Maintenon de l'autre, lui représentèrent peu à peu le pouvoir sans bornes de la reine d'Espagne sur le roi son mari; le dépit extrême dont elle donnait des marques jusqu'à la contradiction la plus continuelle et la plus aigre pour tout ce qui venait du roi aux dépens de ses propres affaires, par une humeur dont elle n'était plus maîtresse, et qui en effet avait bien sa cause dans la dureté qu'éprouvait une personne pour qui elle avait déployé tout ce qui était en elle pour adoucir l'ignominie de son sort; qu'après tout, il n'était question, pour la contenter, que d'une complaisance entièrement étrangère et indifférente aux affaires, qui n'y pourrait rien influer, de permettre à madame des Ursins de venir à la cour y dire tout ce qu'il lui plairait pour sa justification, et devenir après tout ce qu'il lui plairait, excepté d'y demeurer et de retourner en Espagne, retour dont la reine même ne parlait plus, et se bornait à ce que son amie pût être entendue elle-même; que ce qui ne se refusait pas aux plus coupables pouvait bien s'accorder à une personne de son sexe et de cette qualité; que, quelles que fussent les fautes qu'elle eût commises, sa chute de si haut, et si prompte, l'exil

à depuis si longtemps elle en donnait le spectacle, le contraste des récompenses si marquées du cardinal et de l'abbé d'Estrées, étaient une pénitence qui méritait bien qu'enfin le roi, content de lui avoir fait sentir le poids de son indignation, et à la reine d'Espagne celui de son autorité paternelle, voulût bien marquer à une princesse, par les mains de qui on était réduit à passer pour toutes les affaires, et qui était outrée, une considération qui sûrement l'adoucirait, la charmerait même, et la ferait rentrer dans le chemin d'où le dépit l'avait égarée, qui s'il était continué, pouvait par de mauvais conseils d'humeur et de colère, porter les affaires en de fâcheuses extrémités qui, après les malheurs d'Hochstet, de Gibraltar, de la révolte de la Catalogne, demandaient des soins et une conduite qui ne pouvaient réussir que par un grand concert.

L'archevêque d'Aix, maître consommé en intrigues, l'homme le plus hardi, le plus entreprenant, le plus plein d'esprit et de ressources, et qui, depuis le temps de Madame et le retour de son exil, s'était conservé une sorte de liberté avec le roi qu'il connaissait parfaitement, rompit les premières glaces, et ne parla que de l'état malheureux de madame des Ursins, qu'une folie sans excuse (il voulait parler de la lettre apostillée) avait précipitée dans l'abîme de l'humiliation. Il exagéra sa douleur d'avoir déplu, et de ne pouvoir être écoutée après n'avoir été appliquée en Espagne qu'à y faire obéir le roi, et cherché en tout à lui plaire. A mesure qu'Harcourt d'une part, et madame de Maintenon de l'autre, avec qui il agissait de concert, et à qui dans cette crise il donna d'utiles et fermes conseils, il retournait à la charge, le roi, dont la vérité n'approcha jamais dans la clôture où il s'était emprisonné lui-même, fut le seul des deux monarchies qui ne se douta du tout point que l'ar-

rivée de madame des Ursins à sa cour fût le gage assuré de son retour en Espagne, et de celui d'une puissance plus grande que jamais. Fatigué des contradictions qu'il éprouvait, inquiet du désordre dangereux qui en résultait aux affaires, dans un temps où leur changement de face demandait un parfait unisson entre les deux couronnes, lassé des instances qui lui étaient faites et des réflexions qui lui étaient présentées, il accorda enfin la grâce qui lui était si pressement demandée, et dont les ministres se trouvèrent fort étourdis.

Harcourt profita de ce court intervalle. Il était irréconciliable avec Torcy et avec le duc de Beauvillier. Chamillart n'était son homme que parce qu'il était celui de madame de Maintenon. Il n'aurait pas voulu moins se mêler de ses deux départements que de celui de Torcy : ce n'était donc pas là où il pouvait compter de se réunir réellement. L'esprit, le tour, la capacité du chancelier lui plaisaient. La malignité et l'inquisition des Pontchartrain lui pouvaient être utiles. Leur département n'avait rien qui pût le tenter ni leur en donner ombrage ; ils étaient ennemis déclarés de Chamillart, et le chancelier mal avec Beauvillier de tout temps et même avec peu de mesure. Tout cela plaisait fort à Harcourt, et lui donna le désir de se réunir au père et au fils, avec qui il n'avait point eu d'occasion de prises particulières. Cela pouvait lui servir pour les choses du conseil, et ôter au roi l'idée fâcheuse qu'il ne pouvait vivre avec pas un de ses ministres. Je fus surpris qu'il m'accueillît avec une attention très-marquée et suivie, qu'il entamât des propos avec moi pour voir comment j'y prendrais cette recherche. Je me tins en garde avec un homme ennemi de ce que j'avais de plus intime, et qui ne faisait rien qu'avec des vues. Ma politesse ne lui suffit pas. L'affaire de madame des Ursins s'avançait dans les

ténèbres. Il était pressé de s'unir aux Pontchartrain ; c'était sur moi qu'il avait jeté les yeux pour la former. Il se dégoûta et tourna court sur le premier écuyer déjà de ses amis, et qui, n'ayant pas mes raisons, devint bientôt son homme, et fit en un instant l'union qui leur convenait à tous.

Le chancelier, mal avec Beauvillier, brouillé ouvertement avec Chamillart, sans liaison avec Torcy, contre lequel son fils crevait de jalousie, totalement déchu auprès de madame de Maintenon, avec peu d'affaires, rares et souvent plutôt embarrassantes pour lui qu'agréables, directement avec le roi, et ne tenant plus à lui que par l'habitude et par l'esprit et l'agrément, fut ravi de se lier à un homme tel qu'était Harcourt, et tel qu'il pouvait si naturellement devenir, qui avait avec lui des aversions ou des raisons communes d'éloignement, avec qui d'ailleurs il ne pouvait entrer en compromis ni en soupçon pour son ministère ni pour celui de son fils, lequel, abhorré de tout le monde et de ses confrères même, ne faisait qu'y prendre haleine de la peur que le comte de Toulouse lui avait faite, et était trop heureux de se pouvoir lier avec un homme aussi considérable que l'était Harcourt au dehors, et plus encore au dedans, dont la protection et les conseils lui pouvaient être d'un usage si utile. Mais en faisant cette union, Harcourt, qui tout en douceur donnait la loi, voulut à découvert que madame des Ursins y fût comprise, et qu'il pût lui répondre pour toujours à l'avenir de leur amitié et de leurs services.

Ce point fut gagné avec la même facilité, et toutes les grâces du chancelier s'y déployèrent. C'était l'ennemie de ceux qu'il haïssait, ou avec qui il vivait sans liaisons. Ni lui ni son fils n'étaient à portée qu'on leur demandât de rompre des glaces. S'engager à vouloir du bien à une

personne éloignée sans moyen de la servir, c'était s'engager à peu de choses; et si elle venait à reprendre le dessus, elle leur devenait une protection. L'union entre eux venait donc d'être conclue, et Harcourt, le premier écuyer et les Pontchartrain s'étaient vus, promis et convenus de leurs faits, précisément quelques jours devant que le roi eût lâché la grande parole, sur laquelle il fut dépêché un courrier à Toulouse, portant permission de venir quand elle voudrait à Paris et à la cour. Quelque informée qu'elle fût de tout ce qui se brassait pour elle, la joie surpassa l'espérance. Mais le coup d'œil de son retour à la toute-puissance en Espagne, conséquent à cette permission, ne la dérangea pas plus qu'avait fait la chute de la foudre sur elle à Madrid. Toujours maîtresse d'elle-même, et attentive à tirer tout le parti qu'elle pourrait de son admission à se justifier, elle conserva l'air d'une disgrâciée qui espère, mais qui est humiliée; elle avait prévenu ses intimes amis de s'en tenir exactement à ce ton; elle craignit surtout de laisser rien apercevoir au roi qui le fronçât et qui le tînt en garde; elle prit avec une grande présence d'esprit ses mesures en Espagne; elle ne se précipita point de partir, et partit néanmoins assez promptement pour ne rien laisser refroidir et marquer son empressement à profiter de la grâce qu'elle recevait et qu'elle avait toujours tant souhaitée.

A peine le courrier fut-il parti vers elle, que le bruit de son retour se répandit sourdement et devint public et confirmé peu de jours après. Le mouvement qu'elle produisit à la cour fut inconcevable; il n'y eut que les amis intimes de madame des Ursins qui demeurèrent dans un état tranquille et modéré. Chacun ouvrit les yeux, et comprit que l'arrivée d'une personne si importante n'aurait rien d'indifférent. On se prépara à une

sorte de soleil levant, qui allait changer et renouveler bien des choses dans la nature. On ne voyait que gens à qui on n'avait jamais ouï préférer son nom, qui se vantaient de son amitié, et qui exigeaient des compliments sur sa prochaine arrivée. On en trouvait d'autres liés avec ses ennemis, qui n'avaient pas honte de se donner pour être transportés de joie, et de prodiguer les bassesses à ceux de qui ils se flattaient qu'elles seraient offertes en encens à la princesse des Ursins. Parmi ces derniers, les Noailles se distinguèrent. Leur union intime avec les Estrées, et par leur gendre favori avec le duc de Gramont, ne les arrêta point. Ils se publièrent ravis du retour d'une personne qu'ils avaient, disaient-ils, dans tous les temps, aimée et honorée, et qui était de leurs amies depuis toute leur vie. Ils le voulurent persuader à ses meilleurs amis, à madame de Maintenon, à elle-même.

Elle arriva enfin à Paris le dimanche 4 janvier. Le duc d'Albe, qui avait cru bien faire en s'attachant fortement aux Estrées, espéra laver cette tache en lui prodiguant tous les honneurs qu'il put. Il alla en cortége fort loin hors Paris, à sa rencontre avec la duchesse d'Albe, et la mena coucher chez lui : il lui donna une fête. Plusieurs personnes de distinction allèrent plus ou moins loin à sa rencontre : les Noailles n'y manquèrent pas et les plus loin de tous. Madame des Ursins eut lieu d'être surprise d'une entrée si triomphante : il lui fallut capituler pour sortir de chez le duc d'Albe. Il lui importait de se mettre en lieu de liberté. De préférence à la duchesse de Châtillon, sa propre nièce, elle alla loger chez la comtesse d'Egmont qui ne l'était qu'à la mode de Bretagne, mais nièce de l'archevêque d'Aix, qu'elle avait eue autrefois longtemps chez elle avec la duchesse de Châtillon, et qu'elle y avait mariées l'une et l'autre. Cette préférence était bien due à la considération de l'archevêque d'Aix,

qui, dans les temps les plus orageux, n'avait trouvé rien de difficile pour son service jusqu'à cet agréable moment. Le roi était à Marly, et nous étions, madame de Saint-Simon et moi, de ce Marly, comme, depuis que Chamillart m'avait raccommodé, cela nous arrivait souvent. Pendant le reste de ce Marly, ce fut un concours prodigieux chez madame des Ursins, qui, sous prétexte d'avoir besoin de repos, ferma sa porte au commun, et ne sortit point de chez elle. M. le Prince y courut des premiers, et à son exemple, tout ce qu'il y eut de plus grand et de moins connu d'elle. Quelque flatteur que fût ce concours, elle n'en était pas si occupée qu'elle ne le fût beaucoup plus de se mettre bien au fait de tout ce que les dépêches n'avaient pu comporter, et de la carte présente. La curiosité, l'espérance, la crainte, la mode, y attiraient cette foule dont plus des trois quarts n'entraient pas. Les ministres en furent alors effrayés. Torcy eut ordre du roi de l'aller voir. Il en fut étourdi; il ne répliqua pas; en homme qui vit la partie faite et le triomphe assuré, il obéit. La visite se passa avec embarras de sa part, et une froideur haute de l'autre : ce fut l'époque qui fit changer de ton à madame des Ursins. Jusque-là modeste, suppliante, presque honteuse, elle en vit et en apprit tant, que de répondante qu'elle s'était proposé d'être, elle crut pouvoir devenir accusatrice et demander justice contre ceux qui, abusant de la confiance du roi, lui avaient attiré un traitement si fâcheux et si long, et mise en spectacle aux deux monarchies. Tout ce qui lui arrivait passait de bien loin ses espérances, elle-même s'en est étonnée avec moi plusieurs fois, et avec moi s'est moquée de force gens, et souvent des plus considérables, ou qu'elle ne connaissait comme point, ou qui lui avaient été fort contraires, et qui s'empressaient bassement auprès d'elle.

Le roi revint à Versailles le samedi 10 janvier, madame des Ursins y arriva le même jour; elle logea à la ville chez d'Alègre. J'allai aussitôt la voir, n'ayant pu quitter Marly à cause des bals de presque tous les soirs; ma mère l'avait fort vue à Paris, où madame de Saint-Simon et moi lui avions envoyé témoigner notre joie et notre empressement de la voir. J'avais toujours conservé du commerce avec elle, et j'en avais reçu en toute occasion des marques d'amitié. Sandricourt, qui était de ma maison, et qui servait en Espagne, duquel j'aurai un mot à dire en son temps, en avait reçu à ma prière toutes sortes de distinctions, et elle l'avait fort recommandé aux principaux chefs espagnols. Je fus très-bien reçu. Cependant je m'étais promis quelque chose de plus ouvert. J'y fus peu. Harcourt, qui habilement ne l'avait pas encore vue, y arriva et me fit retirer discrètement : elle m'arrêta pour me charger de quelques bagatelles avec un air de liberté, et tout de suite, reprenant toute son ouverture, elle me dit qu'elle se promettait bien de me revoir bientôt et de causer avec moi plus à son aise : j'en vis Harcourt surpris. Sortant de la maison, j'y vis entrer Torcy. Il avait fait en sorte, dès Paris, par sa mère, qu'elle irait souper chez lui. Elle était contente de l'avoir humilié, venu chez elle par ordre du roi : il n'était pas temps de faire des éclats et contre un ministre : elle n'avait encore vu ni le roi ni madame de Maintenon, et ce qui se passerait avec eux devait être la boussole de sa conduite. Le lendemain dimanche, huitième jour de son arrivée à Paris, elle dîna seule chez elle, se mit en grand habit, et s'en alla chez le roi, avec lequel elle fut dans son cabinet deux heures et demie tête à tête; de là chez madame la duchesse de Bourgogne, avec qui elle fut aussi assez longtemps seule dans son cabinet. Le roi dit le soir, chez madame de Maintenon, qu'il y avait encore bien des choses dont il

n'avait point encore parlé à madame des Ursins. Le lendemain elle vit madame de Maintenon en particulier fort longtemps et fort à son aise. Le mardi elle y retourna et y fut très-longtemps en tiers entre elle et le roi; le mercredi madame la duchesse de Bourgogne, qui avait dîné et joué chez madame de Mailly, y fit venir la princesse des Ursins à la fin du jeu, passa seule avec elle dans un cabinet et y demeurèrent très-longtemps.

Un mois après arriva un colonel dans les troupes d'Espagne, italien, appelée Pozzobuono, dépêché exprès et uniquement par le roi et la reine pour venir apporter leurs remerciments au roi sur la princesse des Ursins, et ordre au duc d'Albe d'aller avec tout son cortége lui faire une visite de cérémonie, comme la première fois qu'il fut chez les princesses du sang. De ce moment il fut déclaré qu'elle demeurerait ici jusqu'au mois d'avril pour donner ordre à ses affaires et à sa santé. C'était déjà un grand pas que d'être maîtresse d'annoncer ainsi son séjour. Personne, à la vérité, ne doutait de son retour en Espagne; mais la parole n'en était pas lâchée; elle évitait de s'en expliquer, et on peut juger qu'elle n'essuya pas là-dessus de questions indiscrètes. Elle se mesura fort à voir Monseigneur, Madame, Monsieur et madame la duchesse d'Orléans et les princesses du sang; donna plusieurs jours au flot du monde, puis se renferma sous prétexte d'affaires, de santé, d'être sortie, et, tant qu'elle put, ne vit à Paris que ses amis ou ses plus familières connaissances, et les gens que par leurs places elle ne pouvait refuser.

Tant d'audiences et si longues, suivies de tant de sérénité et de foule, firent un grand effet dans le monde, et augmentèrent fort les empressements. Deux jours après ma première visite à Versailles, je retournai chez elle, je lui retrouvai avec moi son ancienne ouverture avec laquelle elle me fit quelques reproches d'avoir été plus inti-

mement de ses amis avant ses affaires que depuis. Cela ne servit qu'à nous réchauffer dans la conversation même, où elle s'ouvrit et me parut avoir envie de me parler. Je ne laissai pas d'être en garde par rapport à M. de Beauvillier ; je savais le raccommodement du chancelier, je ne la craignais pas sur Chamillart, et je ne me souciais pas de Torcy, avec qui je n'étais en aucune liaison. Elle ne me fit point d'embarras, elle savait trop la carte de la cour pour ignorer mon intimité avec M. de Beauvillier ; et sa politesse, et je puis dire son amitié, car elle m'en donna des marques dans tout son séjour, m'épargna là-dessus toute délicatesse. Le nonce nous interrompit. Mais je la revis bientôt, et elle me parla de mille choses et d'ici et d'Espagne avec confiance, et de la cour, et d'autres qui la regardaient. Elle fit à madame de Saint-Simon toutes sortes d'amitiés et d'avances, et on verra bientôt que cela ouvrit fort les yeux de toute la cour sur nous. Laissons-la triompher et besogner à son aise, et retournons en arrière, dont ce long et curieux récit nous a distrait. Mais il ne faut pas oublier que cette réception du roi à madame des Ursins, au retour de laquelle Tessé s'était tant livré, plut tellement au roi et à la reine d'Espagne, qu'ils donnèrent à Tessé toutes sortes de pouvoirs et de distinctions militaires, de confiance et de faveur personnelle, et à son gendre toutes celles de leur cour.

CHAPITRE CXLV.

Pension du roi à madame de Caylus à condition de quitter le père de la Tour : caractère de ce père. — Mort de Pavillon. — Brevet de retenue à Livry et au comte d'Évreux. — Le duc de Tresmes reçu à l'hôtel-de-ville. — Mariage de Rupelmonde avec une fille d'Alègre ; caractère, audace de madame de Rupelmonde ; extraction de son mari, etc. — Le duc d'Aumont gagne contre le duc d'Elbœuf une affaire piquante. — Petits exploits de la Feuillade. — Mort de l'électrice de Brandebourg. — Mort de Courtebonne. — Filles de Saint-Cyr. — Mariage de mademoiselle d'Osmont avec d'Avrincourt. — Mort de Tressan, évêque du Mans. — Tracasserie entre Saint-Pierre et Nancré pour les Suisses de M. le duc d'Orléans. — Brevet de retenue à Grignan. — Mariage du chevalier de Grignan avec mademoiselle d'Oraison. — Mariage de Montal avec la sœur de Villacerf, et d'Épinay avec une fille d'O.

Quelque occupée que pût être madame de Maintenon du retour et de la réception de madame des Ursins, rien ne la put distraire de sa maladie anti-janséniste. Madame de Caylus avait mis son exil à profit. Elle était retournée à Dieu de bonne foi ; elle s'était mise entre les mains du père de la Tour, qui fut ensuite, s'il ne l'était déjà, général des pères de l'Oratoire. Ce père de la Tour était un grand homme, bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit, mais fort, par ses sermons, par ses direc-

tions. Il passait, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste, c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, studieux, pénitents, haïs de Saint-Sulpice et des jésuites, et par conséquent nullement liés avec eux; enviés des uns dans leur ignorance, et des autres par la jalousie du peu de colléges et de séminaires qu'ils gouvernaient, et du grand nombre d'amis et illustres qui les leur préféraient. Depuis que le père de la Tour conduisait madame de Caylus, la prière continuelle et les bonnes œuvres partagèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour aucune société; le jeûne était son exercice ordinaire, et depuis l'office du jeudi-saint jusqu'à la fin du celui du samedi, elle ne sortait point de Saint-Sulpice, avec cela toujours gaie, mais mesurée et ne voyant plus que des personnes tout à fait dans la piété, et même assez rarement. Dieu répandait tant de grâces sur elle, que cette femme si mondaine, si faite aussi pour les plaisirs et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais dans ce long espace que de ne l'avoir pas quitté plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans une vie si dure, si unie, qui n'était qu'un enchaînement sans intervalle de prières et de pénitences. Un si heureux état fut troublé par l'ignorance et la folie du zèle de sa tante, pour se taire sur plus haut; elle lui manda que le roi ni elle ne se pouvaient accommoder plus longtemps de la direction du père de la Tour; que c'était un janséniste qui la perdait; qu'il y avait dans Paris d'autres personnes doctes et pieuses dont les sentiments n'étaient point suspects; qu'on lui laissait le choix de tous ceux-là; que c'était pour son bien et pour son salut que cette complaisance était exigée d'elle; que c'était une obéissance qu'elle ne pouvait refuser au roi; qu'elle était pauvre depuis la mort de son mari; enfin que si elle se conformait de bonne grâce

à cette volonté, sa pension de 6,000 livres serait au
mentée jusqu'à dix.

Madame de Caylus eut grande peine à se résoudre;
crainte d'être tourmentée prit sur elle plus que les pr
messes; elle quitta le père de la Tour, prit un confess
au gré de la cour, et bientôt ne fut plus la même;
prière l'ennuya, les bonnes œuvres la lassèrent, la so
tude lui devint insupportable; comme elle avait co
servé les mêmes agréments dans l'esprit, elle trou
aisément des sociétés plus amusantes, parmi lesquell
elle redevint bientôt tout ce qu'elle avait été. Elle reno
avec le duc de Villeroy pour lequel elle avait été chassée
de la cour. On verra bientôt que cet inconvénient n
parut rien aux yeux du roi et de madame de Maintenon,
en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite
d'un janséniste. Le père de la Tour, qui excellait par un
esprit de sagesse, de conduite et de gouvernement, était
guetté avec une application à laquelle rien n'échappait,
sans qu'il fît jamais un faux pas. Le roi, qui, poussé par
les jésuites et Saint-Sulpice, lui cherchait noise de tout
son cœur, s'est plusieurs fois écrié avec dépit, mais avec
admiration, sur la sagesse de cet homme, avouant que
depuis fort longtemps qu'il l'épiait, il n'avait jamais pu
le trouver en faute. Sa conversation était gaie, souvent
salée, amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portait. C'était un homme imposant et dans la plus grande
considération; avec tout cela ses lumières le trompèrent
à la fin, et on le verra dans la suite tomber dans un terrible panneau, où son autorité, croyant éviter un grand
mal, entraîna le cardinal de Noailles et le chancelier Daguesseau, et eut de funestes suites. Le père de la Tour
était gentilhomme de bon lieu, d'auprès d'Eu, et avait
été page de Mademoiselle.

Pavillon, neveu du célèbre évêque de Pamiers, si

mu dans les affaires du jansénisme et de la Régale, arut vieux à Paris, où il était de l'Académie des ences et des inscriptions, assez pauvre et point ma-. C'était un homme infirme, de beaucoup d'esprit fort agréable, qui avait toujours chez lui une com-gnie choisie, mais excellente, où allaient même des ns considérables, un fort honnête homme, et qui fut t regretté.

Livry eut en ce même temps 400,000 livres de brevet retenue sur sa charge, et le comte d'Évreux bientôt rès une augmentation de 100,000 livres du sien, qui ait déjà de 350,000 livres.

Le duc de Tresmes fut reçu en grande pompe à l'hôtel-e-ville, comme gouverneur de Paris; il y fut harangué ar le prévôt des marchands, qui le traita toujours de onseigneur. M. de Montbazon et les gouverneurs de Paris qui l'avaient précédé avaient eu ce traitement qui s'était perdu ensuite. Le duc de Créqui le fit rétablir, et les ducs de Gesvres et de Tresmes en profitèrent. La ville lui donna le même jour un grand festin, où il mena quantité de gens de la cour et de Paris, qui furent placés à la droite d'une table longue dans trente fauteuils; vis-à-vis, sur trente chaises à dos, furent les échevins, les conseillers de ville et les conviés du prévôt des marchands, qui était seul avec le duc de Tresmes; et à sa gauche au haut bout de la table, dans deux fauteuils, le prévôt des marchands et tous les officiers de la ville en habit de cérémonie. On parla fort de la magnificence du repas qui fut en poisson, parce que c'était un samedi 24 janvier. Le duc de Tresmes jeta de l'argent au peuple en entrant et en sortant de l'hôtel-de-ville.

Madame d'Alègre maria en ce même mois sa fille à Rupelmonde, Flamand et colonel dans les troupes d'Es-

pagne, pendant que son mari était employé sur la frontière; elle s'en défit à bon marché, et le duc d'Albe en fit la noce. Elle donna son gendre pour un grand seigneur, et fort riche, à qui elle fit arborer un manteau ducal. Sa fille, rousse comme une vache, avec de l'esprit et de l'intrigue, mais avec une effronterie sans pareille, se fourra à la cour où, avec les sobriquets de *la blonde*, et de *vaque-à-tout* parce qu'elle était de toutes foires et marchés, elle s'initia dans beaucoup de choses, fort peu contrainte par la vertu et jouant le plus gros jeu du monde. Ancrée suffisamment, à ce qu'il lui sembla, non contente de son manteau ducal postiche, elle hasarda la housse sur sa chaise à porteurs. Le manteau, quoique nouvellement, c'est-à-dire depuis vingt à vingt-cinq ans, se souffrait à plusieurs gens qui n'en tiraient aucun avantage, mais pour la housse, personne n'avait encore osé en prendre sans droit. Celle-ci fit grand bruit, mais ne dura que vingt-quatre heures. Le roi la lui fit quitter avec une réprimande très-forte.

Le roi, lassé des lettres de madame d'Alègre, qui tantôt pour Marly, tantôt pour une place de dame du palais, exaltait sans cesse les grandeurs de son gendre, chargea Torcy de savoir par preuves qui était ce M. de Rupelmonde. Les informations lui arrivèrent prouvées en bonne forme, qui démontrèrent que le père de ce gendre de madame d'Alègre, après avoir travaillé de sa main aux forges de la véritable dame de Rupelmonde, en était devenu facteur, puis maître, s'y était enrichi, en avait ruiné les possesseurs, et était devenu seigneur de leurs biens et de leurs terres en leur place. Torcy me l'a conté longtemps depuis en propres termes. Mais l'avis était venu trop tard, et avait trouvé madame de Rupelmonde admise à tout ce que le sont les femmes de qualité. Le roi ne voulut pas faire un éclat.

Jamais je ne vis homme si triste que ce Rupelmonde et qui ressemblât plus à un garçon apothicaire. Je me souviens qu'un soir que nous étions à Marly, et qu'au sortir du cabinet du roi madame la duchesse de Bourgogne s'était remise au lansquenet où était madame de Rupelmonde qui y coupait, un Suisse du salon entra quelques pas et cria fort haut : « Madame Ripilmande, allez coucher, votre mari est au lit qui envoie vous demander. » L'éclat de rire fut universel. Le mari en effet avait envoyé chercher sa femme, et le valet, comme un sot, avait dit au Suisse sa commission au lieu de demander à parler à madame de Rupelmonde, et la faire appeler à la porte du salon. Elle ne voulait point quitter le jeu, moitié honteuse, moitié effrontée; mais madame la duchesse de Bourgogne la fit sortir. Le mari fut tué bientôt après. Le deuil fini, la Rupelmonde intrigua plus que jamais, et à force d'audace et d'insolence, de commodités et d'amourettes, parvint longtemps depuis à être dame du palais de la reine à son mariage, et par une longue et publique habitude avec le comte depuis duc de Gramont, à faire le mariage de son fils unique avec sa fille rousse, cruellement laide, sans un sou de dot.

Les ducs d'Elbœuf, père et fils, gouverneurs de Picardie, avaient une dispute avec le maréchal et les ducs d'Aumont, gouverneurs de Boulogne et du Boulonnais, qui était devenue fort aigre, et qui avait été plus d'une fois sur le point de leur faire mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. M. d'Elbœuf disait que Boulogne et le Boulonnais étaient du gouvernement de Picardie, et le prouvait, parce qu'il était en usage de présenter au roi les clefs de Boulogne quand il y était venu, et d'y donner l'ordre, M. d'Aumont présent; mais il prétendait de là mettre son attache aux provisions du gouverneur de

Boulogne et du Boulonnais, et c'est ce que MM. d'A mont lui contestaient. Le roi enfin jugea cette affaire d ce temps-ci, et M. d'Aumont la gagna de toutes les voi du conseil des dépêches.

La Feuillade, arrivé au commencement de janvier, présenté par Chamillart, et reçu en conquérant, ne dé daigna pas de danser à Marly avec nous. Il avait laiss sa petite armée en Savoie, dans les vallées voisines, e au blocus de Montméliant. Le voyage fut court et brillant; un mois après il travailla avec le roi et Chamillart chez madame de Maintenon, comme les généraux d'armée, prit congé et s'en retourna. Il ne tarda pas à marcher à Nice et à Villefranche, et détacha Gévaudan pour s'emparer de Pignerol tout ouvert. Le marquis de Roye, lieutenant général des galères, le mena devant Villefranche avec des vaisseaux chargés de munitions; elle fut bientôt prise l'épée à la main. Il fut de là à Nice où il ouvrit la tranchée le 17 mars, et cependant le château de Villefranche se rendit aux troupes qu'il y avait laissées. Nice se rendit le 17 avril, et la garnison se retira au château qu'on ne songea pas à attaquer, entre lequel et la ville on fit une trève indéfinie, à laquelle M. de Savoie consentit.

L'électrice du Brandebourg mourut au commencement de février. Elle était sœur du duc d'Hanovre, fait neuvième électeur, et qui depuis a succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre. Cette princesse mérite d'être remarquée pour n'avoir jamais approuvé que l'électeur son mari prît le titre de roi de Prusse. On n'en prit point le deuil, parce qu'il n'y avait point de parenté avec le roi.

Villars, après avoir travaillé avec le roi, prit congé de lui les premiers jours de février. Il revint un mois après; il avait été faire un tour sur la Moselle; quinze

urs après il s'en alla à Metz en attendant qu'il pût assembler son armée.

Marchin arriva d'Alsace, et Arco de Flandre pour y tourner bientôt.

Courtebonne, lieutenant général, mourut. Il était excellent officier et gouverneur d'Hesdin, frère de la femme e Breteuil, conseiller d'état, mère de Breteuil, que ous verrons deux fois secrétaires d'état de la guerre. e roi se servit de ce gouvernement pour faire plaisir à adame de Maintenon. Elle triait d'ordinaire une deoiselle ou deux de Saint-Cyr, des plus prêtes à en sorr, pour se les attacher, écrire ses lettres et la suivre artout. Le roi, qui les voyait là sans cesse, prenait ouvent de la bonté pour elles et les mariait. Madeoiselle d'Osmont se trouva dans ce cas-là, avec plus 'esprit et d'agrément que la plupart des autres. On lui rouva un parti, d'Avrincourt, qui avait quelque peu ervi de colonel de dragons en Italie. Il avait du bien en Artois ; Hesdin lui convenait, il en donna 25,000 écus aux enfants de Courtebonne, et on lui donna 100,000 livres sur l'hôtel-de-ville. Ce fut un homme d'esprit et adroit qui, au lieu de se laisser étranger et sa femme, sut plaire et en tirer les meilleurs partis, moyennant quoi il s'enrichit extrêmement, et trouva moyen, même longtemps depuis la mort du roi, d'avoir un régiment royal de cavalerie, et son gouvernement pour son fils. Madame la duchesse de Bourgogne s'amusa fort de cette noce, et donna la chemise pour se divertir et faire sa cour à madame de Maintenon.

Il mourut en même temps un autre homme qui avait fait bien des manéges en sa vie, qui avait succédé à l'archevêque d'Aix dans la charge de premier aumônier de Monsieur : c'était Tressan, qui ne put aller plus loin que l'évêché du Mans, et qui enfin, de guerre lasse,

s'y confina, et vendit sa charge à l'abbé de Grancey.

Cela me fait souvenir d'une tracasserie qui arriva lors entre M. et madame la duchesse d'Orléans. Saint-Pierre, qui avait beaucoup d'esprit et de l'intrigue, et qui, très-bon marin, avait été cassé pour n'avoir pas voulu prendre du petit Renault des leçons publiques de marine que le roi avait ordonnées, avait amené sa femme de Brest, plus intrigante encore que lui et fort vive. Elle avait été jolie quoique jeune encore, et avait été fort sur le trottoir à Brest, d'où elle était. Je ne sais qui la produisit à madame la duchesse d'Orléans. Elle devint sa favorite, s'établit partout à sa suite, quoique sans emploi chez elle, et vécut comme à Brest. Elle avait de l'esprit, de la gaieté, de la douceur. Elle plut et s'insinua fort avec le monde sous la protection de la princesse.

Saint-Pierre était un homme froid, se piquant de lecture, de philosophie et de sagesse. A la dévotion près, et dans le bas étage, c'était un ménage tout comme celui de M. et de madame d'O, de chez qui aussi ils ne bougeaient. M. le duc d'Orléans n'en faisait pas grand cas, et ne trouvait ni l'importance du mari à son gré, ni le fringant et le petit état de la femme propre à figurer favorite de madame la duchesse d'Orléans. Ils voulaient une place à se fourrer, à quelque prix que ce fût, qui leur donnât quelque consistance. Liscoët mourut qui avait les Suisses de M. le duc d'Orléans, et la place est lucrative. Saint-Pierre et sa femme se mirent après. Madame la duchesse d'Orléans prétendit que M. le duc d'Orléans la lui avait promise. Nancré, qui était Dreux comme le gendre de Chamillart, était un garçon de beaucoup d'esprit, d'agrément et fort orné; il avait quitté le service, lassé d'être lieutenant-colonel, où il avait percé par ancienneté. Son père était mort lieutenant général

et gouverneur de......, qui en secondes noces avait épousé une fille de la Bazinière, sœur de la mère du président de Mesmes, mort premier président, et intimement avec lui et avec son beau-fils. Celui-ci s'était trouvé dans des parties de M. le duc d'Orléans à Paris. Il était appuyé auprès de lui de l'abbé Dubois et de Canillac qui lui firent donner la charge. Voilà la Saint-Pierre aux grands pleurs, son mari aux grands airs de dédain, et à dire que c'était l'affaire de madame la duchesse d'Orléans, qui s'en brouilla avec M. le duc d'Orléans. Jamais elle ne l'a pardonné à Nancré; jamais, ce qui est bouffon à dire, Saint-Pierre ne l'a pardonné à M. le duc d'Orléans, quoiqu'il ait eu mieux dans la suite, et à peine en aucun temps a-t-il pris la peine de mettre le pied chez lui. Ce détail de Palais-Royal semble maintenant fort fade et fort peu ici en sa place. Les suites feront voir qu'il ne devrait pas être omis. Le rare est que Saint-Pierre arracha, sans se donner la peine de s'en remuer, 4,000 livres d'augmentation de pension d'une de 6,000 liv. que madame la duchesse d'Orléans lui avait déjà obtenue, et que M. le duc d'Orléans n'en fut pas mieux dans ses bonnes grâces.

A propos de grâces pécuniaires, Grignan, fort endetté à commander en Provence, obtint 200,000 livres de brevet de retenue sur sa lieutenance générale de cette province. Lui et sa femme, se voyant sans garçon, tourmentèrent tant le chevalier de Grignan, qu'ils lui firent épouser mademoiselle d'Oraison. C'était un homme fort sage, de beaucoup d'amis, très-considéré, avec beaucoup d'esprit et du savoir. Une goutte presque sans relâche lui fit quitter le service où il s'était distingué, et la cour où il aurait figuré même sans place. Il était menin de Monseigneur, des premiers qui furent faits. Il était retiré depuis longtemps en Provence, d'où il ne

sortit plus. Ce mariage fut fort inutile, il n'en vint aucun enfant. Mais ils n'avaient pas à craindre l'extinction de leur maison, tant il subsistait encore de branches de Castellane.

En même temps, le petit-fils de Montal, mort chevalier de l'ordre, et qui aurait mieux été maréchal de France, épousa une sœur de Villacerf, premier maître-d'hôtel de madame la duchesse de Bourgogne, et M. d'O maria sa fille aînée à M. d'Espinay, assez pauvre.

CHAPITRE CXLVI.

Rivas chassé : Méjorada en sa place : Ronquillo. — Dégoûts à Madrid du duc de Gramont, qui demande son rappel et a la Toison. — Triomphe éclatant et solide de la princesse des Ursins assurée de retourner en Espagne. — Amitié de la princesse des Ursins pour madame de Saint-Simon et pour moi et ses bons offices. — Le duc et la duchesse d'Albe à un bal à Marly : singularités. — Amelot, ambassadeur en Espagne : son caractère. — Orry retourne en Espagne. — Bourg; son caractère, ses aventures et sa chétive fortune. — Melfort rappelé à Saint-Germain, et déclaré duc. — Middleton se fait catholique. — Mort de madame du Plessis-Bellière. — Mort, caractère et fortune de Magalotti. — Albergotti et son caractère. — Mort du duc de Choiseul qui éteint son duché-pairie. — Mort du président de Maisons. — Mort de mademoiselle de Beauffremont. — Mort de Seissac. — Mort du duc Maximilien de Bavière. — Mort de Beuvron. — Mort du petit duc de Bretagne : son deuil. — Longue goutte du roi : son coucher retranché au public pour toujours. — Mort de Rubantel. — Mort de Breteuil : Armenouville conseiller d'état. — Mort du fils unique d'Alègre. — Angervilliers, intendant du Dauphiné et des armées. — Bouchu, son caractère : singularité de ses dernières années. — Mariage du comte d'Harcourt, et ses suites, avec mademoiselle de Montjeu; son extraction.

Madame des Ursins, triomphante à Paris fort au-dessus de ses espérances, faisait en même temps bien des choses en Espagne. Rivas, autrefois Ubilla, secrétaire des dépêches universelles, célèbre pour avoir dressé

le testament de Charles II, fut chassé; il ne s'en releva jamais, et Mejorada fut mis en sa place. Le père de ce dernier l'avait eue avant Rivas. Il consentit à détacher pour Roquillo le département de la guerre, que celui-ci refusa : ce dernier était corrégidor de Madrid, avec grande réputation. Il voulait une plus haute fortune, et il parvint en effet, quelque temps après, à être gouverneur du conseil de Castille. D'un autre côté, le duc de Gramont était accablé de dégoûts. Poussé à bout sur toutes les affaires, qui ne réussissaient que lorsqu'il ne s'en mêlait pas, il demanda une audience à la reine, quoique le roi fût à Madrid, dans l'espérance de réussir par elle. Il l'obtint, lui exposa diverses choses importantes et pressées, par rapport au siége de Gibraltar. La reine l'écouta paisiblement, puis, avec un sourire amer, lui demanda s'il convenait à une femme de se mêler d'affaires, et lui tourna le dos. Madame des Ursins, qui, à cause de madame de Maintenon, ménageait les Noailles, ne voulait pas elle-même demander son rappel. Mais, outre qu'elle ne lui pardonnait pas les choses passées, il lui était important d'avoir un ambassadeur dont elle pût disposer. Il fallait réduire celui qui l'était à demander son rappel lui-même, et c'est à la fin ce qui arriva. Les Noailles, qui faisaient tout comme on a vu pour son fils, leur gendre, ne se souciaient pas de lui; mais, par honneur pour eux-mêmes, ils désiraient au moins qu'il fût honnêtement congédié. C'est ce que la maréchale de Noailles négocia avec la princesse des Ursins, qui lui fit valoir la Toison qu'elle demandait comme le comble de la considération du roi et de la reine pour eux, et tout l'effort de son amitié et de son crédit. Elle en fit sa cour à madame de Maintenon, pour lui témoigner combien tout ce qui approchait de son alliance l'emportait sur les raisons les plus personnelles, et lui en faire valoir le sa-

crifice particulier que la reine d'Espagne lui faisait de tout son mécontentement. Cette grâce fut donc assurée, mais seulement conférée peu avant le départ du duc de Gramont.

On retourna à Marly, où il y eut force bals. On peut croire que madame des Ursins fut de ce voyage. Son logement fut à la perspective; rien de pareil à l'air de triomphe qu'elle y prit, à l'attention continuelle en tout qu'eut le roi à lui faire les honneurs, comme à un diminutif de reine étrangère à sa première arrivée, et à la majestueuse façon aussi dont tout était reçu avec une proportion de grâce et de respectueuse politesse dès lors fort effacée, et qui faisait souvenir les vieux courtisans de la cour de la reine-mère. Jamais elle ne paraissait que le roi ne se montrât tout occupé d'elle, de l'entretenir, de lui faire remarquer les choses, de rechercher son goût et son approbation, avec un air de galanterie, même de flatterie, qui ne faiblit point. Les fréquents particuliers qu'elle avait avec lui chez madame de Maintenon, et qui duraient des heures et quelquefois le double, ceux qu'elle avait les matins fort souvent avec madame de Maintenon seule, la rendirent la divinité de la cour. Les princesses l'environnaient dès qu'elle se montrait quelque part, et l'allaient voir dans sa chambre. Rien de plus surprenant que l'empressement servile qu'avait auprès d'elle tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus en place, de plus en faveur. Jusqu'à ses regards étaient comptés; et ses paroles, adressées aux dames les plus considérables, leur imprimaient un air de ravissement.

J'allais presque tous les matins chez elle : elle se levait toujours de très-bonne heure, et s'habillait et se coiffait tout de suite, en sorte que sa toilette ne se voyait jamais. Je prévenais l'heure des visites importantes, et nous causions avec la même liberté qu'autrefois. Je sus par

elle beaucoup de détails d'affaires, et la façon de penser du roi, de madame de Maintenon surtout, sur beaucoup de gens. Nous riions souvent ensemble de la bassesse qu'elle éprouvait des personnes les plus considérées, et du mépris qu'elles s'en attiraient sans qu'elle le leur témoignât, et de la fausseté d'autres fort considérables qui, après lui avoir fait, et nouvellement à son arrivée, du pire qu'elles avaient pu, lui prodiguaient les protestations, et tâchaient à lui vanter leur attachement dans tous les temps, et à faire valoir leurs services. J'étais flatté de cette confiance de la dictatrice de la cour. On y fit une attention qui m'attira une considération subite, outre que force gens des plus distingués me trouvaient les matins seul avec elle, et que les messages qui lui pleuvaient rapportaient qu'ils m'y avaient trouvé, et très-ordinairement qu'ils n'avaient pu parler à elle. Elle m'appelait souvent dans le salon, ou d'autres fois j'allais lui dire un mot à l'oreille, avec un air d'aisance et de liberté fort envié et fort peu imité. Elle ne trouvait jamais madame de Saint-Simon sans aller à elle, la louer, la mettre dans la conversation de ce qui était autour d'elle, souvent la mener devant une glace, et raccommoder sa coiffure ou quelque chose de son habit, comme en particulier elle aurait pu faire à sa fille; assez souvent elle la tirait de la compagnie, et causait bas à part longtemps avec elle, toujours quelques mots bas de l'une à l'autre, et d'autres haut, mais qui ne se comprenaient pas. On se demandait avec surprise, et beaucoup avec envie, d'où venait une si grande amitié, dont personne ne s'était douté; et ce qui achevait de tourmenter la plupart, c'est que madame des Ursins, sortant de la chambre de madame de Maintenon, d'avec le roi et elle, ne manquait guère d'aller à madame de Saint-Simon, si elel la trouvait dans le premier cabinet où elle avait la

liberté d'entrer avec quelques autres dames privilégiées, et de la mener en un coin et de lui parler bas. D'autres fois la trouvant dans le salon, sortant de ces particuliers, elle en usait de même. Cela faisait ouvrir les yeux à tout le monde, et lui attirait force civilités.

Ce qu'il y eut de plus solide fut tout le bien qu'elle dit d'elle au roi et à madame de Maintenon, à plusieurs reprises, et nous avons su, par des voies sûres et tout à fait éloignées de madame des Ursins, qu'il n'y avait sorte de bons offices qu'elle ne lui eût rendus, sans jamais les lui avoir demandés, et souvent, et avec art, et à dessein, et qu'elle avait dit au roi et à madame de Maintenon plus d'une fois qu'ils n'avaient aucune femme à la cour, et de tout âge, si propre, ni si faite exprès en vertu, en conduite, en sagesse, pour être dame du palais, et dès lors même, quoique si jeune, dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne si la place venait à vaquer, ni qui s'en acquittât avec plus de sens, de dignité, ni plus à leur gré et à celui de tout le monde. Elle en parla de même à madame la duchesse de Bourgogne plusieurs fois, et ne lui déplut pas, parce que dès lors aussi cette princesse avait jeté ses vues sur elle, si la duchesse du Lude, qui la survécut, venait à manquer. Je suis persuadé que, outre la bonne opinion qu'avec toute la cour le roi et madame de Maintenon en avaient déjà, ces témoignages de madame des Ursins, dans la confiance qu'ils avaient prise en elle, leur firent l'impression dont toujours depuis les effets se sont fait sentir, et à la fin, comme on le verra en son temps, beaucoup plus que nous n'aurions voulu. Madame des Ursins ne m'oublia pas non plus; mais une femme était plus susceptible de son témoignage, et faisait aussi plus d'impression. Cette facon d'être avec nous et pour nous ne se ralentit pas jusqu'à son départ pour l'Espagne.

Entre plusieurs bals où madame des Ursins fut toujours traitée avec les mêmes distinctions, je veux dire un mot de celui où madame des Ursins obtint avec quelque peine que le duc et la duchesse d'Albe fussent conviés. Je dis avec peine, parce qu'aucun ambassadeur, ni étranger, n'avait jamais été admis à Marly, excepté Vernon une fois lors du mariage de madame la duchesse de Bourgogne, pour faire cette distinction à M. de Savoie dont il était envoyé, et dans les suites les ambassadeurs d'Espagne.

La séance du bal dans le salon était un carré long fort vaste. Au haut bout, c'est-à-dire du côté du salon qui séparait l'appartement du roi de celui de madame de Maintenon, était le fauteuil du roi, ou les fauteuils quand le roi et la reine d'Angleterre y étaient, laquelle était entre les deux rois. Les fils de France et M. le duc d'Orléans étaient les seuls hommes dans ce rang, que les princesses du sang fermaient. Vis-à-vis étaient assis les danseurs et avec eux M. le comte de Toulouse, et dans les commencements que j'y ai dansé, M. le Duc qui dansait encore; des deux côtés les dames qui dansaient, les titrées les premières des deux côtés, sans aucun mélange entre elles d'aucune autre, non plus qu'à table avec le roi, ou avec Monseigneur, ou chez madame la duchesse de Bourgogne. Derrière le roi le service, M. le Prince quelquefois, et ce qu'il y avait de plus distingué, et derrière encore. Derrière les danseuses les dames qui ne dansaient point, et derrière elles les hommes de la cour spectateurs; et quelques autres derrière les danseurs; M. le Duc ne dansant plus, et M. le prince de Conti toujours derrière les dames spectatrices. En masque ou non c'était de même, excepté que, à visage couvert, les fils de France se mêlaient au bas bout parmi les danseurs. Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur ouvraient

toujours le bal, et tant qu'il dansait, le roi se tenait debout. Après deux ou trois fois de ce cérémonial, le roi demeurait assis à la prière de la reine d'Angleterre.

Le duc et la duchesse d'Albe arrivèrent sur les quatre heures et descendirent chez la princesse des Ursins, qui avait eu permission de les mener chez madame de Maintenon avant que le roi y entrât : ce fut une grande faveur de madame des Ursins. Madame de Maintenon ne voyait jamais aucun étranger ni aucun ambassadeur, et le duc et la duchesse d'Albe n'avaient pas encore vu son visage. On fit pour eux une chose sans conséquence. Le roi fit mettre la duchesse d'Albe au premier rang du fond, à côté et au-dessous de madame la princesse de Conti, pour qu'elle vît mieux le bal, et madame des Ursins à côté et au-dessous d'elle. A souper, on fit mettre la duchesse d'Albe auprès de madame la Duchesse à la table du roi, et madame des Ursins auprès d'elle. Le maréchal de Boufflers fut chargé du duc d'Albe au bal, et de prier des courtisans distingués à une table particulière qu'il tint pour le duc d'Albe, servie par les officiers du roi. Il y en eut une autre pareille pour le duc de Perth et pour les Anglais. Après souper, madame la duchesse de Bourgogne fit jouer la duchesse d'Albe au lansquenet avec elle. Le roi, à son coucher, donna le bougeoir au duc d'Albe, et lui fit son compliment sur la peine de s'en retourner coucher à Paris. Il parla fort à lui et à madame d'Albe.

Aux autres bals, madame des Ursins se mettait auprès du grand chambellan, et avec sa lorgnette regardait un chacun. A tout moment le roi se tournait pour lui parler. Madame de Maintenon, qui, à cause d'elle, venait quelquefois avant le souper, un quart d'heure ou une demi-heure à ces bals, déplaçait le grand chambellan qui se mettait derrière elle. Ainsi, elle était joignante

madame des Ursins, et tout près du roi de l'autre côté en arrière, et la conversation entre eux trois était continuelle; madame la duchesse de Bourgogne s'y mêlait beaucoup, et Monseigneur quelquefois. Cette princesse aussi n'était occupée que de madame des Ursins, et on voyait qu'elle cherchait à lui plaire. Ce qui parut extrêmement singulier, ce fut de voir celle-ci paraître dans le salon avec un petit épagneul sous le bras, comme si elle eût été chez elle. On ne revenait point d'étonnement d'une familiarité que madame la duchesse de Bourgogne n'eût osé hasarder, encore moins à ces bals de voir le roi caresser le petit chien, et à plusieurs reprises. Enfin, on n'a jamais vu prendre un si grand vol. On ne s'y accoutumait pas, et à qui l'a vu, et connu le roi et sa cour, on en est surpris encore quand on y pense après tant d'années. Il n'était plus douteux alors qu'elle ne retournât en Espagne. Ses particuliers si fréquents avec le roi et madame de Maintenon roulaient sur les affaires de ce pays-là.

Le duc de Gramont demandait son retour, la reine d'Espagne le pressait avec ardeur. Le roi et madame de Maintenon, intérieurement blessés contre lui, et peu contents de sa gestion en ce pays-là, ne s'y opposaient pas; mais il fallait choisir un ambassadeur. Amelot fut choisi. C'était un homme d'honneur, de grand sens, de grand travail et d'esprit. Il était doux, poli, liant, assez ferme, de plus un homme fort sage et modeste. Il avait été ambassadeur en Portugal, à Venise, en Suisse, et avait eu d'autres commissions au dehors. Partout il avait réussi, s'était fait aimer, et avait acquis une grande réputation. Il était de robe, conseiller d'état, par conséquent point susceptible de Toison ni de grandesse. Madame des Ursins ne crut pas pouvoir trouver mieux pour avoir sous elle un ambassadeur sans famille et sans protec-

tion ici autre que son mérite, qui, sous le nom de son caractère, l'aidât mieux dans toutes les affaires, et qui, en effet, ne fût sous elle qu'un secrétaire renforcé, qui, témoin ici de sa gloire, lui fût souple, et à l'abri du nom duquel elle agirait avec toute autorité en Espagne et toute confiance de ce pays-ci. Il était bien avec le roi et avec madame de Maintenon, à portée de recevoir d'elle des ordres et des impressions particulières qui le retiendraient du côté des ministres. Elle s'arrêta donc à lui, et le fit choisir, avec ordre très-exprès de n'agir que de concert avec elle, et, pour trancher le mot, sous elle. La déclaration suivit de près la résolution prise. Amelot eut plusieurs entretiens longs et près à près avec madame des Ursins; il reçut immédiatement du roi des ordres particuliers, plus encore de madame de Maintenon. Dès que la nouvelle en fut arrivée en Espagne, le duc de Gramont fut traité avec plus de ménagement, et fut fait chevalier de la Toison, suivant l'engagement que madame des Ursins en avait bien voulu prendre.

Elle obtint une autre chose bien plus difficile, parce que le roi s'était peu à peu laissé aller à la résolution de ne lui rien refuser. Ce fut le retour d'Orry en Espagne, sous prétexte de la grande connaissance qu'il avait des finances de ce pays-là, et des lumières qu'Amelot ne pouvait tirer de personne plus sûrement, ni avec plus d'étendue et de détail que de lui sur ces matières. On se persuada que, sous les yeux d'Amelot, il ne pourrait plus retomber dans les manquements qui, avec ses mensonges, avaient fait son crime. Il fut donc effacé. Amelot partit sur la fin d'avril, et Orry incontinent après, c'est-à-dire un mois après la déclaration de son ambassade. Madame des Ursins obtint encore d'emmener en Espagne le chevalier Bourg, avec caractère public d'envoyé du roi d'Angleterre, et 6,000 livres d'appointe-

ments payées par le roi. C'était un gentilhomme irlandais, catholique, qui, faute de pain, s'était intrigué à Rome et fourré chez le cardinal de Bouillon, qui alors était ami intime de madame des Ursins.

Bourg était homme de beaucoup d'esprit, entièrement tourné à l'intrigue, homme d'honneur pourtant, et malade de politique et de raisonnement. Le cardinal de Bouillon, qui l'avait trouvé propre à beaucoup de choses secrètes, l'y avait fort employé. Il avait fait sa cour à madame des Ursins, qui l'avait goûté. Il y eut je ne sais quelle petite obscure négociation sur le cérémonial entre les cardinaux et les petits princes d'Italie. Le cardinal de Bouillon fit envoyer Bourg vers eux avec une lettre de créance du sacré collége. Il s'élevait aisément et avait besoin d'être contenu. Il réussit, fut connu et caressé de plusieurs cardinaux. L'état de domestique du cardinal de Bouillon commença à lui peser, il s'en retira avec ses bonnes grâces et une pension. Fatigué dans les suites de ne trouver point d'emploi à Rome, il revint en France, s'y maria à une fille de Varenne, que nous avons vu ôter du commandement de Metz, et bientôt après s'en alla vivre à Montpellier. Voyant le règne de madame des Ursins en Espagne, il alla l'y trouver et en fut très-bien reçu. Elle s'en servit en beaucoup de choses, et lui donna un accès fort libre auprès du roi et de la reine d'Espagne. Il eut lieu de nager là en grande eau. Il aimait les affaires et l'intrigue. Il l'entendait bien, et, avec l'esprit diffus et quelquefois confus, il était fort instruit des intérêts des princes, et passait sa vie en projets. Avec tout cela et ses besoins, rien ne l'empêchait de dire la vérité à bout portant aux têtes principales, à *Orry*, à madame des Ursins, à la reine d'Espagne, et dans les suites au roi et à l'autre reine sa femme, à Albéroni, aux ministres les plus autorisés, qui tous l'admiraient dans leur fami-

liarité, s'en servirent au dedans, le consultèrent et l'estimèrent, mais le craignirent assez pour ne lui jamais donner d'emploi, ni de subsistance que fort courte. Je l'ai fort vu en Espagne, et m'en suis bien trouvé. Bourg avait eu un fils qui mourut, et une fille fort jolie. Il la voulut faire venir avec sa mère le trouver en Espagne; elles s'embarquèrent en Languedoc, et furent prises par un corsaire. La mère se noya, la fille fut menée à Maroc, où elle montra beaucoup d'esprit et de vertu; elle y fut bien traitée, mais gardée longtemps, puis à grand'-peine renvoyée en France. Bourg, quelque temps après mon retour d'Espagne, lassé d'y espérer en vain, revint trouver sa fille, qui était à Paris dans un couvent. Il y trouva encore moins son compte qu'en Espagne, où au moins il voyait familièrement les ministres. Il me dit son ennui, et qu'il s'en allait à Rome avec sa fille retrouver son amie madame des Ursins et son roi naturel. Il y fut bien reçu de l'un et de l'autre, et sa fille entra fille d'honneur chez la reine d'Angleterre. Mais le pauvre Bourg ne trouva pas plus de jointure à Rome qu'en France et en Espagne. Ainsi cet homme propre à beaucoup de choses, et qui avait été de part à quantité d'importantes, trouva toujours les portes fermées partout à la moindre fortune.

Parlant d'Anglais catholiques, le feu roi Jacques crut en mourant devoir faire acte de miséricorde ou de justice, je ne sais trop lequel. Le comte de Melfort, frère du duc de Perth, avait été son ministre. Il l'avait exilé à Orléans. Middleton était entré en sa place, dont personne n'avait d'opinion. Il était protestant, plein d'esprit et de ruse, avec force commerces en Angleterre pour le service de son maître, disait-il; mais on prétendait que c'était pour le sien, et qu'il touchait tous ses revenus. Sa femme, qui avait pour le moins autant d'esprit que

lui, et beaucoup de manége, était catholique et gouvernante de la princesse d'Angleterre. Elle le soutint fort par la reine avec qui elle était fort bien. Melfort était revenu à Paris. Ce ne fut qu'en ce temps-ci qu'il fut rappelé à Saint-Germain, et déclaré duc. Le feu roi d'Angleterre l'avait ordonné ainsi en mourant. Le duc de Perth, son frère, avait été gouverneur du roi. Middleton craignit à ce retour que Melfort ne reprît son ancienne place qu'il occupait en son absence; il tourna court. Il fut trouver la reine, lui dit que la première vie, et surtout la mort du feu roi son mari, et l'exhortation qu'il avait faite en mourant à ses domestiques protestants, l'avaient converti. Il se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à Saint-Germain. Melfort ne fut de rien, mais lui et sa femme eurent en France le rang et les honneurs de duc et de duchesse, comme tous ceux qui l'avaient été faits à Saint-Germain, ou qui y étaient arrivés tels.

Plusieurs personnes marquées ou connues moururent en ce même temps comme à la fois : madame du Plessis-Bellière, la meilleure et la plus fidèle amie de M. Fouquet, qui souffrit la prison pour lui et beaucoup de traitements fâcheux, à l'épreuve desquels son esprit et sa fidélité furent toujours. Elle conserva sa tête, sa santé, de la réputation, des amis jusqu'à la dernière vieillesse, et mourut à Paris, chez la maréchale de Créqui sa fille, avec laquelle elle demeurait à Paris.

Magalotti, un de ces braves que le cardinal Mazarin avait attirés auprès de lui, quoique fort jeune, par le privilége de la nation. Il avait vu le roi jeune chez le cardinal, et conservé liberté avec lui. Le roi avait pour lui de la bonté et de la distinction, qui pourtant ne le put soustraire à la haine de M. de Louvois, acquise par son intimité avec M. de Luxembourg. C'était un homme dé-

licieux et magnifique, aimé, considéré, et qui avait été toute sa vie dans les meilleures compagnies des armées où il avait servi. Il était lieutenant général, gouverneur de Valenciennes, et avait le régiment Royal-Italien, qui vaut beaucoup; dans sa vieillesse, le plus beau visage du monde et le plus vermeil, avec des yeux italiens et vifs, et les plus beaux cheveux blancs du monde, et portait toujours le jupon à l'italienne. Louvois, qui l'ôta du service, l'empêcha aussi d'être chevalier de l'ordre, quoique bon gentilhomme florentin. C'était d'ailleurs un très-bon homme, avec bien de l'esprit, de l'entendement et de l'agrément.

Albergotti, son neveu, eut le Royal-Italien. Il avait plus d'esprit que son oncle, de grands talents pour la guerre et beaucoup de valeur, plus d'ambition encore, et tous moyens lui étaient bons. C'était un homme très-dangereux, très-intimement mauvais, et foncièrement malhonnête homme, avec un froid dédaigneux, et des journées sans dire une parole. Son oncle l'avait initié dans la confiance de M. de Luxembourg, et par là dans la compagnie choisie de l'armée, qui lui fraya celle de la cour. Il était intimement aussi avec M. le prince de Conti par la même raison, et fort bien avec M. le Duc. Il fut accusé, et sa conduite le vérifia, d'avoir passé d'un camp à l'autre, c'est-à-dire d'avoir toujours tenu à un filet à M. de Vendôme, lors et depuis sa rupture avec M. de Luxembourg, M. le prince de Conti et leurs amis, et, après la mort de M. de Luxembourg, de s'être jeté de ce côté-là sans mesure. M. de Luxembourg fils et M. le prince de Conti et leurs amis s'en plaignirent fort en particulier; en public, ils gardèrent des dehors. Albergotti devint un favori de M. de Vendôme, qui lui valut la protection de M. du Maine, laquelle l'approcha de madame de Maintenon. Je me suis étendu sur ce

maître italien ; on verra dans la suite qu'il était bon de le connaître.

J'ai assez parlé en plusieurs occasions du duc de Choiseul pour n'avoir rien à ajouter, sinon que, par sa mort, il ne vaqua qu'un collier de l'ordre, et que ce duché-pairie fut éteint.

On a suffisamment vu, à propos du procès de préséance avec M. de Luxembourg, quel était le président de Maisons, pour n'avoir rien à en dire de plus, sinon qu'il mourut fort vieux en ce temps-ci, démis de sa charge en faveur de son fils, duquel il sera fort mention dans la suite.

Mademoiselle de Beauffremont suivit de près M. de Duras, à propos duquel je l'ai fait connaître.

Seissac, dont j'ai suffisamment parlé aussi, finit son indigne vie, et laissa une belle, jeune et riche veuve fort consolée, qui perdit bientôt après le fils unique qu'elle en avait eu, et hérita de tous ses biens. En lui s'éteignit l'illustre maison de Clermont-Lodève. Comme il avait la fantaisie de ne porter jamais aucun deuil, personne aussi ne le prit de lui, non pas même le duc de Chevreuse, son beau-frère.

Le roi le porta quelques jours du duc Maximilien, oncle paternel de l'électeur de Bavière, uniquement pour gratifier ce prince. Ce duc Maximilien avait épousé une sœur de M. de Bouillon, dont il n'eut point d'enfants, et avec qui il vivait depuis longtemps à la campagne en Bavière, dans une grande piété et dans une grande retraite.

M. de Beuvron, chevalier de l'ordre et lieutenant général de Normandie, y mourut à plus de quatre-vingts ans, chez lui à la Melleraye, avec la consolation d'avoir vu son fils Harcourt arrivé à la plus haute et la plus complète fortune, et son autre fils, Sézanne, en chemin

d'en faire une, et déjà chevalier de la Toison-d'Or. On a vu comment elle était due aux agréments de la jeunesse du père. C'était un très-honnête homme et très-bon homme, considéré et encore plus aimé.

Enfin on perdit monseigneur le duc de Bretagne d'une manière très-prompte. Monseigneur le duc de Bourgogne, et madame la duchesse de Bourgogne surtout, en furent extrêmement affligés. Le roi marqua beaucoup de religion et de résignation. Aussitôt après, c'est-à-dire le 24 avril, le roi s'en alla à Marly, où il mena qui il lui plut, sans que personne eût demandé. Nous en fûmes madame de Saint-Simon et moi. La goutte qui y prit au roi, et qui fut extrêmement longue, y fit demeurer plus de six semaines, et c'est depuis cette goutte qu'on ne vit plus le roi à son coucher, qui devint pour toujours un temps de cour réservé aux entrées. Il n'y eut point de cérémonies, sinon que le corps du petit prince fut porté dans un carrosse du roi non drapé, environné de gardes et de pages avec des flambeaux. Dans ce même carrosse étaient le cardinal de Coislin à la première place, parce qu'il portait le cœur sur un carreau sur ses genoux, M. le Duc, comme prince du sang, à côté de lui, M. de Tresmes, comme duc et non comme premier gentilhomme de la chambre, au-devant avec madame de Ventadour comme gouvernante; une sous-gouvernante et un aumônier du roi étaient aux portières. Le roi, Monseigneur, ni Monsieur et madame la duchesse de Bourgogne, n'en prirent point le deuil. M. le duc de Berry et toute la cour le portèrent comme d'un frère. De Saint-Denis, ils rapportèrent le cœur au Val-de-Grâce. Paris et le public fut fort touché de cette perte.

Rubentel, vieux, retiré, disgracié comme je l'ai rapporté en son temps, mourut aussi à Paris quelques jours après.

Breteuil, conseiller d'état, qui avait été intendant de finances, et dont le fils est aujourd'hui secrétaire d'état de la guerre, pour la seconde fois, ne tarda pas à le suivre; sa place de conseiller d'état fut donnée à Armenonville, déjà directeur des finances. Je le remarque, parce que nous le verrons aller bien plus haut. En même temps aussi, d'Alègre perdit son fils unique.

Bouchu, conseiller d'état et intendant du Dauphiné, perdu de goutte, mais toujours homme de plaisir, voulut quitter cette place; je le remarque parce qu'elle fut donnée à Angervilliers, quoique fort jeune, et seulement encore intendant d'Alençon. Nous le verrons secrétaire d'état de la guerre, et aurons occasion d'en parler plus d'une fois.

Puisque j'ai parlé de Bouchu, il faut que j'achève l'étrange singularité qu'il donna en spectacle, autant qu'un homme de son état en peut donner. C'était un homme qui avait eu une figure fort aimable, et dont l'esprit, qui l'était encore plus, le demeura toujours. Il en avait beaucoup, et facile au travail, et fertile en expédients. Il avait été intendant de l'armée de Dauphiné, de Savoie et d'Italie, toute l'autre guerre et celle-ci. Il s'y était cruellement enrichi, et il avait été reconnu trop tard, non du public, mais du ministère; homme d'ailleurs fort galant et de très-bonne compagnie. Lui et sa femme qui était Rouillé, sœur de la dernière duchesse de Richelieu, et de la femme de Bullion, se passaient très-bien l'un de l'autre. Elle était toujours demeurée à Paris, où il était peu touché de la venir rejoindre, et peu flatté d'aller à des bureaux et au conseil, après avoir passé tant d'années dans un emploi plus brillant et plus amusant. Néanmoins il n'avait pu résister à la nécessité d'un retour honnête, qu'il avait mieux aimé demander que se laisser rappeler. Il partit pour ce retour le plus tard qu'il lui

fut possible, et s'achemina aux plus petites journées qu'il put. Passant à Pavé, terre des abbés de Cluni, assez près de cette abbaye, il y séjourna. Pour abréger il y demeura deux mois dans l'hôtellerie. Je ne sais quel démon l'y fixa, mais il y acheta une place, et, sans sortir du lieu, il s'y bâtit une maison, s'y accommoda un jardin, s'y établit et n'en sortit jamais depuis, en sorte qu'il y passa plusieurs années, et y mourut sans qu'il eût été possible à ses amis ni à sa famille de l'en tirer. Il n'y avait, ni dans le voisinage, aucun autre bien que cette maison, qu'il s'y était bâtie; il n'y connaissait personne, ni là autour auparavant. Il y vécut avec les gens du lieu et du pays, et leur faisait très-bonne chère comme un simple bourgeois de Pavé.

Il se fit vers ces temps-ci un mariage qui causa bien du murmure dans la maison de Lorraine. La princesse d'Harcourt avait perdu un fils en Italie, un autre depuis deux mois dans l'empire, qui s'en allait à Vienne servir l'empereur, dont elle fut quitte pour faire la pleureuse à madame de Maintenon; point de filles, il ne lui restait qu'un fils qui était l'aîné. Plusieurs coups à la tête reçus par accident lui avaient fait essuyer trois ou quatre trépans, et ces trépans l'avaient rendu fort sourd. Elle ne l'aimait point, et tant qu'elle avait eu d'autres enfants, elle l'avait forcé tout dévotement au petit collet, et en voulait faire un riche seigneur dans l'église; elle avait même commencé. Sa répugnance prit des forces se voyant devenu unique; elle songea donc à le marier, mais son mari ni elle ne voulaient rien donner. Elle chercha vainement; enfin elle se rabattit à ce qu'elle trouva sous sa main. Elle était fort à Sceaux chez madame du Maine, à qui toute compagnie était bonne, pourvu qu'on fût abandonné à ses fêtes, à ses nuits blanches, à ses comédies et à toutes ses fantaisies. Il s'y était fourré sur le

pied de petite complaisante, bien honorée d'y être com[...]
que ce fût soufferte, une demoiselle de Montjeu, jeu[...] noire, laide en perfection, de l'esprit comme un diable, du tempérament comme vingt, dont elle usa bien dans la suite, et riche en héritière de financier. Son père s'appelait Castille, comme un chien citron, dont le père, qui était aussi dans les finances, avait pris le nom de Jeannin pour décorer le sien, en l'y joignant de sa mère, fille du célèbre M. Jeannin, le ministre d'état au dehors et au dedans, si connu sous Henri IV.

Le père de notre épousée avait pris le nom de Montjeu d'une belle terre qu'il avait achetée. Il avait ajouté beaucoup aux richesses de son père dans le même métier. Il avait la protection de M. Fouquet. Elle lui valut l'agrément de la charge de greffier de l'ordre, que Novion, depuis premier président, lui vendit en 1657, un an après l'avoir achetée. La chute de M. Fouquet l'éreinta. Après que les ennemis du surintendant eurent perdu l'espérance de pis que la prison perpétuelle, les financiers de son règne furent recherchés. Celui-ci se trouva fort en prise, on ne l'épargna pas, mais il avait su se mettre à couvert sur bien des articles; cela même irrita. Le roi lui fit demander la démission de sa charge de l'ordre; et, sur ses refus réitérés, il eut défense d'en porter les marques. Il avait longtemps trempé en prison; on le menaça de l'y rejeter, il tint ferme. On prit un milieu, on l'exila chez lui en Bourgogne, et Châteauneuf, secrétaire d'état, porta l'ordre, et fit par commission la charge de greffier; enfin, le financier, maté de sa solitude dans son château de Montjeu, où il ne voyait point de fin, donna sa démission. La charge fut taxée, et Châteauneuf pourvu en titre. Montjeu eut après cela liberté de voir du monde, et même de passer les hivers à Autun. Bussy Rabutin, qui y était exilé aussi, en parle assez souvent dans ses

fades et pédantes lettres. A la fin, Montjeu eut permission de revenir à Paris, où il mourut en 1688. Sa femme était Dauvet, parente du grand fauconnier.

Madame du Maine conclut le mariage et en fit la noce à Sceaux. M. le duc de Lorraine s'en brouilla avec le prince et la princesse d'Harcourt, et fit défendre à leur fils et à leur belle-fille de se présenter jamais devant lui, surtout de ne mettre pas le pied dans son état. Ce ne fut pas le seul dégoût de la princesse d'Harcourt. Elle trouva à qui parler. Dans les commencements ce furent merveille. Le pied glissa, la contrainte et les exhortations suivirent. L'esprit et la souplesse remirent tout au premier état; mais il arriva un malheur. La belle-fille écrivit de Paris à sa belle-mère à Versailles, avec des tendresses et des soumissions infinies, et à une de ses amies en même temps, les plaintes d'être soumise à une mégère enragée dont la tyrannie de belle-mère était insupportable, ainsi que les caprices et les folies, et avec qui enfants ni domestiques n'avaient jamais pu durer. Aucun terme, aucun temps de la vie et de la conduite de la princesse d'Harcourt n'y était ménagé, et le tout paraphrasé avec beaucoup d'esprit, de sel et de tour, en personne qui se divertit et se soulage. L'amie reçut la lettre qui était pour la belle-mère, et celle-ci celle qui était pour l'amie; on s'était mépris au-dessus. Voilà la princesse d'Harcourt transportée de furie, qui fut assez peu maîtresse d'elle-même pour ne s'en pouvoir taire, en sorte que l'aventure devint publique à la cour, où elle était crainte et abhorrée, et où on s'en divertit fort. Elle ne trouva pas plus de consolations dans la maison de Lorraine, enragée de ce bas mariage. Elle retomba cruellement sur sa belle-fille, qui fut étrangement consternée, mais qui, au bout de quelques mois, reprit ses esprits, et qui, voyant qu'il n'y avait plus de vraie ré-

conciliation ni de duperie à espérer, gagna son mari aussi impatient qu'elle de ce joug, serrèrent tous deux leurs écus dont ils tâchaient souvent de l'apaiser, levèrent le masque et se moquèrent d'elle. Le prince d'Harcourt, enfoui dans son obscurité et ses débauches, toujours absent, ne se souciait ni d'eux ni de sa femme, et ne s'en mêla point. Ainsi la comtesse d'Harcourt se mit en liberté et en profita avec peu de mesure.

CHAPITRE CXLVII.

Gêne de la confession dans la famille royale : le père de la Rue, confesseur de madame la duchesse de Bourgogne. — Pontchartrain se raccommode avec le maréchal de Cœuvres, et demeure brouillé avec d'O. — Villeroy, Villars et Marchin, généraux des armées de Flandre, de la Moselle et de l'Alsace. — Laparat envoyé à Verue. — Communication de Verue avec Crescentino coupée. — Verue rendue à discrétion. — Le prince Eugène en Italie. — Siége de Turin projeté et publié. — La princesse des Ursins tentée de demeurer en France : se résout enfin de retourner en Espagne. — Conduite, audace et succès avorté de Maulevrier rappelé en France, où il arrive. — Gibraltar secouru : le siége levé. — Renault, son caractère ; sa fortune. — Rochefort, comment devenu port. — Progrès de Ragotzi. — La princesse de Condé. — Rabutin et sa fortune en Allemagne. — Mort de l'empereur Léopold. — Deuil tardif et abrégé pour l'empereur. — Duretés en Bavière : l'électrice à Venise. — Laparat prend la Mirandole. — Vaubecourt, lieutenant général, tué à une échauffourée en Italie : sa femme. — Fatuité du maréchal de Villeroy.

Depuis que le père Lecomte avait perdu sa place de confesseur de madame la duchesse de Bourgogne, pour aller tâcher de se justifier à Rome de ce qu'il avait écrit sur les affaires des jésuites de la Chine, avec tous les autres missionnaires, comme je l'ai rapporté en son temps, elle en avait essayé plusieurs dont elle ne s'était pas accommodée. Le roi tenait sa famille dans une cruelle

gêne pour la confession. Monseigneur n'a jamais eu un autre confesseur que celui du roi. Il n'était pas permis à ses enfants d'en prendre ailleurs que ceux qu'il leur donnait parmi les jésuites, et il fallait communier en public au moins cinq fois par an : Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et Noël, comme il faisait lui-même ; et madame la duchesse de Bourgogne n'aurait pas eu bonne grâce de ne communier pas plus souvent. A son âge, à ses goûts, la chose avec de la religion était plus qu'embarrassante. Elle avait été fort bien instruite à Turin par un barnabite son confesseur. Ce barnabite n'estimait point les jésuites. M. de Savoie les tenait de fort court et ne les aimait pas. Madame la duchesse de Bourgogne avait sucé cet éloignement avec le lait. C'était donc pour elle un grand surcroît de peine d'avoir sa conscience entre leurs mains. Enfin, après plusieurs essais, on lui donna le père de la Rue, un de leurs plus gros bonnets, fort connu par ses sermons, par quelques ouvrages, par les premières places qu'il avait occupées dans sa province, par son poids parmi les siens, et par beaucoup d'usage du monde dans lequel il était assez répandu. Il avait trouvé le moyen de se faire une maison de campagne à Pontoise, sous le nom des jésuites, dont la manière d'acquérir et de s'agrandir eut perdu un homme d'une autre robe, et dont il jouissait avec ses amis fort souvent. Ce confesseur enfin en conserva la place : on verra en son temps ce qui en arriva.

Pontchartrain remis, comme on l'a vu, avec M. le comte de Toulouse par sa femme, suivait fort à son insu le projet dont j'ai parlé. Le comte, qui était droit et vrai, et qui comptait, après le pardon qu'il lui avait accordé et toutes les promesses et les protestations de l'autre, ne trouver plus de difficultés dans ce qui dépen-

draît de son ministère, ne doutait pas de retourner à la mer cette année, où il espérait, étant au large, faire mieux qu'il n'avait pu l'année précédente parmi tant de malignes contradictions. Pontchartrain, ravi de l'endormir de cette espérance, allait au devant de tout ce qui pouvait l'entretenir. Pour cela, il fallait travailler quelquefois chez l'amiral avec le maréchal de Cœuvres, quelquefois tous trois avec le roi. Le maréchal et Pontchartrain étaient demeurés fort mal ensemble, et le maréchal était outré de la compassion que le comte avait eue de madame de Pontchartrain. Cette situation néanmoins était gênante pour tous les deux avec la nécessité de ce travail. Le maréchal, abandonné du comte dans cette haine commune, s'ennuya de rester dans la nasse, et craignit le secrétaire d'état. Celui-ci avait ses raisons pour n'être pas moins lassé d'être brouillé avec toute une famille si appuyée; celle d'être plus en état de tromper le comte et le maréchal sur la flotte qu'ils se proposaient de commander, et qu'il avait bien résolu de leur soustraire, fut un des plus puissants motifs qui le portèrent à ce frauduleux accommodement. Cette division importunait le roi; de part et d'autre on lui fit un sacrifice de ce que chacun désirait par des vues fort différentes. Le duc de Noailles, toujours désireux de se mêler, prit cette affaire en main, et finalement il conclut le raccommodement et le consomma entre eux deux dans le cabinet du chancelier. Pour d'O, qui n'avait point de travail à faire avec Pontchartrain, il vit d'un air froid et méprisant tous ces manéges, et demeura si réservé sur son raccommodement avec Pontchartrain, qu'on ne le put pas même entamer.

Vers la mi-mars, les maréchaux de Villeroy, Villars et Marchin travaillèrent ensemble avec le roi et Chamillart chez madame de Maintenon, pour concerter les

projets de la campagne : le premier pour la Flandre, le second pour la Moselle, où on craignait le principal effort des ennemis, le troisième pour l'Alsace. Villeroy partit quinze jours après pour aller à Bruxelles donner tous les ordres nécessaires ; Villars quelque temps après, et Marchin le 1er mai pour Strasbourg, qui paraissait le côté le plus retardé.

Vendôme, devant Verue depuis le 14 octobre, amusait le roi par de fréquents courriers et par force promesses qui ne s'exécutaient point. L'infanterie y périssait de fatigues et de misère, dans la fange jusqu'au cou, et les officiers sans équipage, et par conséquent sans aucun soulagement contre la rigueur de la saison et du terrain. La garde était infinie contre une place qui n'était investie qu'à demi, et qui communiquait par tout un grand côté avec un camp retranché dans une entière liberté, et ce camp retranché séparé des assiégeants par la rivière. L'inquiétude enfin prévalut à cette confiance sans bornes en M. de Vendôme. Le roi voulut que Laparat, le premier ingénieur d'alors, et lieutenant général, y allât, quoique mal avec M. de Vendôme, pour accélérer ce siége, y rectifier et y régler, de concert avec ce général, ce qui serait pour le mieux, et surtout en mander au roi son avis bien en détail. Laparat en savait trop pour commettre sa fortune à faire un affront à un homme si puissamment accrédité et appuyé, qui ne lui aurait pardonné de sa vie, et qui lui aurait détaché Chamillart, M. du Maine et madame de Maintenon. L'affaire était trop engagée, il trouva tout bien, et fut toujours d'avis commun avec M. de Vendôme. Lui aussi, content de sa conduite et plus embarrassé de jour en jour qu'il ne le montrait, se laissa enfin persuader que jamais il ne prendrait Verue, tant que la place serait en communication avec ce camp retranché, vidée de morts, de blessés

de malades, rafraîchie de troupes, de munitions de guerre et de bouche, à plaisir et à volonté. On était au dernier février, ainsi depuis quatre mois et demi devant Verue. Le parti fut donc pris, enfin, de faire un effort pour rompre cette communication, avec laquelle, quoi qu'eût soutenu M. de Vendôme avec son opiniâtreté et son autorité ordinaire, il était visible que Verue ne se pouvait prendre.

Il fut donc résolu de faire attaquer, la nuit du 1er au 2 mars, le fort de l'Isle, gardé par deux bataillons de Savoie; il fut escaladé et emporté. Tout y fut tué, excepté deux cents soldats et vingt-neuf officiers qu'on prit; en même temps, leur pont fut rompu à coups de canon; huit bateaux emportés par le courant, et la communication de Crescentino à Verue coupée. On s'établit dans le fort; et en même temps deux compagnies de grenadiers, soutenues de deux bataillons, montèrent aux brèches de la grande attaque et entrèrent jusque dans la seconde enceinte où ils tuèrent une cinquantaine de soldats. Les grenadiers, qui n'avaient ordre que de reconnaître, se retirèrent et perdirent peu en cette action, qui fut brusque et peu attendue. Aucun de leurs fourneaux ne joua. Cette expédition faite, on commença d'espérer avec raison une bonne et prompte issue de ce long siége, qui n'en donnait aucune auparavant. Il dura pourtant encore tout le mois, cinq et demi en tout. On n'en avait point vu de si long, à beaucoup près, de ce règne, ni de si ruineux en tout. Enfin, le 5 avril, ils battirent la chamade. Ils demandèrent une capitulation honorable, mais M. de Vendôme, qui les tenait à la fin, les voulut prisonniers de guerre. Ils continuèrent donc à se défendre jusqu'au 9, qu'eux-mêmes mirent le feu à leurs fourneaux, et renversèrent toute la place, excepté le donjon, après quoi ils se rendirent à discrétion. Ainsi le siége

dura six mois moins cinq jours. Il ne fut plus question après que de mettre, et pour longtemps, en quartier les troupes ruinées de ce long siége, dans le temps qu'il fallait avoir déjà mis en campagne, à quoi l'on suppléa comme l'on put, mais qui fit un grand tort aux troupes et aux opérations de la campagne suivante.

Trois semaines après, le prince Eugène arriva en Italie avec un puissant renfort pour profiter de l'épuisement de notre principale armée, et du délabrement des troupes qui avaient fait ce long et pénible siége. Cela n'empêcha pas de se proposer le siége de Turin, même de le résoudre, et qui pis fut de le publier, dont on ne se trouva pas bien.

Madame des Ursins se trouvait dans son pays si fort au-dessus de tout ce qu'elle avait pu même imaginer, qu'elle balança sur son retour en Espagne. Les empressements de la reine ne la touchaient plus avec le même retour; et les insinuations légères qui commençaient à lui être faites, elle les éludait. L'âge et la santé de madame de Maintenon la tentaient. Elle eût mieux aimé dominer ici qu'en Espagne. Elle se flattait sur toutes les distinctions et les marques de confiance qu'elle recevait d'elle et du roi, et qui souvent s'étendaient hors de la sphère d'Espagne, et la mettaient en occasion de servir et de nuire aux personnes de la cour, et à celles dont les places et la faveur semblaient les mettre hors de sa portée. Elle espérait se maintenir en cet état à l'appui des affaires d'Espagne, et de s'en faire un petit ministère qui lui ouvrirait les moyens de l'étendre et d'entrer dans toutes. Flattée des louanges ou plutôt des serviles adorations de tout ce qu'il y avait de plus grand, elle compta se les perpétuer par ce grand personnage. Le goût et l'habitude du roi et de madame de Maintenon pour elle, et personne vis-à-vis d'elle par la singularité de sa situa-

tion, lui semblèrent des avantages dont elle se pouvait tout promettre; et pendant ce combat en elle-même, sa santé et ses affaires couvraient ses retardements auxquels elle ne fixait point de terme.

L'archevêque d'Aix et son frère, dont je parlerai après pour ne pas m'interrompre ici, étaient les chefs de son conseil. Elle n'osait leur dire ses pensées là-dessus. Ils la devinèrent sur son aveu soutenu des raisons que je viens de dire; ils la combattirent par l'entière différence de ce qui n'est accordé qu'à un court passage et au besoin qu'on se faisait d'elle en Espagne, à un état fixe et permanent. Ils lui firent sentir qu'aveuglée du brillant prodigieux qui l'environnait, plutôt qu'éblouie, elle ne prenait pas garde qu'il ne lui venait que de l'intérêt de madame de Maintenon, attisé par Harcourt pour le sien de régner en Espagne, de faire en sorte que tout en passât directement par elle au roi, et de s'emparer de nouveau, aux dépens des ministres, de cette portion si considérable du gouvernement; que cela même ne se pouvait que par le retour en Espagne de celle qui en y régnant lui rendait un compte direct de tout, et l'y faisait régner; que, n'y retournant plus, il ne restait aucun moyen à madame de Maintenon de rattraper cette précieuse partie des affaires, qui par leur nature ne pourraient que retomber au canal naturel des ministres, et l'en laisser dans l'entière privation; que le dépit qu'elle en aurait ferait bientôt tomber tout ce brillant séducteur, et que plus madame des Ursins avait été initiée, plus elle demeurerait bientôt écartée par la jalousie, à laquelle un court passage ne pouvait donner lieu; mais que la continuité de ce qu'elle y avait acquis exciterait dans un état fixe et de consistance en ce pays-ci; que bientôt elle s'y verrait aussi délaissée qu'elle s'y trouvait environnée et poursuivie; enfin que sa situation ne pouvait être du-

rable ni bonne, qu'autant qu'elle en saurait tirer les plu
utiles et les plus avantageux partis; que pour ce but
n'était peut-être pas mauvais de laisser quelque lieu
de l'inquiétude pour se procurer de plus en plus un pon
d'or, et ne la pousser pas assez loin aussi pour gâter se
affaires, avec une bien absolue détermination de parti
et de prendre bien garde entre le trop tôt pour en tire
tout ce qu'elle pourrait, et plus encore le trop tard pou
ne pas s'en aller de mauvaise grâce, et n'emporter pa
en Espagne un pouvoir moins vaste, moins absolu, moins
connu qu'était celui qu'on lui voulait maintenant confier.

La solidité de ces raisons persuada la princesse des Ursins. Elle ne regarda plus ce qu'elle avait balancé que comme des tentations et une séduction dangereuse. Elle résolut donc de partir, mais de différer le compas dans l'œil, de se faire prier, payer même si elle pouvait au delà de ce qu'elle l'était, mais d'éviter surtout de rompre le fil en le tirant par trop, et de ne plus songer à ce pays-ci que comme au fondement de son règne en Espagne. Nous verrons bientôt qu'elle sut mettre un si bon conseil à profit, et au profit encore de ceux qui le lui donnèrent. A la façon dont j'étais avec elle je sentis toutes ces époques : l'extrême désir en arrivant de retourner en Espagne, l'ivresse qui le balança, enfin la dernière résolution prise. J'écumai bien aussi quelque chose de ces détails, mais pour leur précision, telle que je la raconte ici, je ne l'ai bien sue que depuis.

Il se passait cependant bien des choses en Espagne. Maulevrier, dans la plus intime confiance de la reine sur ce qui regardait le retour et les avantages de madame des Ursins, et seul à Madrid de sa sorte, qui y fut par l'absence de Tessé sur la frontière, profitait merveilleusement des instructions utiles de conduite qu'il avait données à la reine par ses connaissances si exactes de

l'intérieur de notre cour, par les entrées que la reine lui avait fait donner; il entrait chez elle à toute heure par l'appartement du roi, comme je crois l'avoir déjà dit. Il passait des heures entières entre le roi et elle, et fort souvent tête à tête avec elle. La duchesse de Monteillano n'était pas une femme à contraindre, et de plus le roi le savait et le trouvait bon. Maulevrier voyait les lettres qu'ils recevaient. Il en faisait et leur en dictait les réponses, et par cette confiance entrait d'ailleurs autant qu'il le pouvait dans la leur sur toutes les autres affaires. Son esprit, son instruction, le succès de ses conseils sur ce qui regardait la princesse des Ursins, avaient infiniment augmenté la croyance que le roi et la reine avaient prise en lui. On a voulu dire qu'il avait voulu plaire aux yeux de la reine et qu'il y avait réussi. Il est vrai que ces particuliers, si longs, si journaliers, si continuels, donnèrent fort à penser et même à parler. Il était temps de moissonner après avoir si heureusement semé. Le compagnon ne songea pas à moins qu'à la grandesse, et l'obtint. Mais il était trop vain pour n'être pas indiscret, comme on en vu ici des traits que j'ai rapportés.

Le duc de Gramont en eut le vent. Il n'en avait eu que des mépris, comme un homme qu'on veut chasser et qu'un nouveau favori ne ménage guère. Il se hâta d'avertir le roi et les ministres du bruit que commencait à faire la conduite audacieuse de Maulevrier avec la reine, qui offensait tous les Espagnols, et que sûrement il allait être déclaré grand d'Espagne. La jalousie, en effet, de toute la cour et ses murmures alarmèrent Tessé, qui les apprit sur les frontières. Il en craignit l'effet aux deux cours, et plus encore en celle de France; il manda son gendre devant Gibraltar où il était, qui fut obligé de partir sur-le-champ de Madrid pour l'y aller trouver. En même temps, arriva un courrier de Torcy avec des let-

tres du roi très-fortes au roi d'Espagne sur Maulevrier, et une de Torcy à celui-ci, qui lui mandait que le roi lui défendait très-expressément d'accepter la grandesse ni aucune autre grâce du roi d'Espagne, et lui ordonnait d'aller sur-le-champ joindre Tessé, avec une réprimande très-sévère, non d'un cousin germain, mais d'un ministre offensé de ses manéges, de ses intrigues et du parti qu'il avait pris. Le courrier fit remettre au roi d'Espagne les dépêches du roi, et courut après Maulevrier à Gibraltar lui porter les siennes. Ce fut un étrange coup pour cet ambitieux qui, ayant si bien conduit sa trame, et réussi pour autrui, se trouvait privé de la récompense qu'il tenait déjà. La rage et le dépit cédèrent aux espérances qu'il se forgea de venir à bout pour soi de Versailles par Madrid. Son beau-père ne put le retenir au siége comme il l'aurait voulu. Ses représentations et son autorité furent inutiles.

Maulevrier, après un court séjour devant Gibraltar, retourna à Madrid, sous prétexte d'y aller rendre compte de l'état du siége; mais en effet pour tout tenter auprès du roi et de la reine d'Espagne, afin, par eux, de forcer la main au roi et le faire consentir à sa grandesse. Malheureusement pour lui, il trouva le duc de Gramont encore à Madrid, d'où il était prêt à partir, qui dépêcha un courrier sur ce retour d'un homme qu'il savait avoir eu ordre d'aller au siége de Gibraltar, et qu'il ignorait avoir eu la permission d'en revenir. Cette désobéissance fut promptement châtiée. Torcy eut ordre de dépêcher un courrier à Maulevrier, avec commandement absolu de partir au moment qu'il le recevrait pour revenir en France. Alors il n'y eut plus de remède ni à différer. Il prit congé du roi et de la reine d'Espagne en homme désespéré, et partit. Le rare est qu'en arrivant à Paris, il trouva la cour à Marly et sa femme du voyage. Il fit

demander la permission d'user du droit des maris sur Marly, quand leurs femmes y étaient, ce que le roi, pour éviter un éclat, voulut bien ne pas lui refuser. Sa consolation fut d'y trouver la princesse des Ursins de plus en plus au pinacle, par le moyen de laquelle il espéra se raccommoder, brouillé comme il l'était pour elle, ou plutôt pour ses vues ambitieuses, avec Torcy, et avec le duc de Beauvillier, ses cousins germains.

Cependant les choses allaient fort mal à Gibraltar. Il y arriva un prodigieux secours de Lisbonne, conduit par trente-cinq gros vaisseaux de guerre. Ils entrèrent dans la baie de Gibraltar, où ils trouvèrent Pointis avec cinq vaisseaux, qui ne s'y croyait pas en sûreté, mais qui avait un ordre positif du roi d'Espagne d'y demeurer. Un brouillard fort épais lui déroba la vue de cette flotte, qui tomba sur lui qu'à peine l'avait-il aperçue. Il n'en avait eu aucun avis, quoiqu'il eût envoyé deux autres vaisseaux dans l'Océan, pour découvrir et l'avertir, ce qu'ils n'avaient pu faire. Malgré l'inégalité du nombre, le combat dura cinq heures; mais, à la fin, le grand nombre l'emporta. Trois vaisseaux de soixante pièces de canon chacun furent pris, deux de quatre-vingts pièces de canon, que les ennemis n'osèrent aborder, s'échouèrent. Pointis, qui montait le plus gros, sauva les deux équipages, et les brûla après pour que les ennemis n'en profitassent point, qui, après cette victoire, entrèrent à Gibraltar et y jetèrent tout ce qu'ils avaient apporté. Le roi reçut cette mauvaise nouvelle le 5 avril. Cinq jours après, le petit Renault arriva de ce siége pour lui en rendre compte. Il y avait déjà du temps que le roi pressait pour qu'on le levât, et que le roi d'Espagne s'opiniâtrait à le continuer. Enfin, le 6 mai, il arriva un courrier dépêché de Séville par le maréchal de Tessé, qui apprit la levée du siége dont il avait retiré tout le canon,

et que Villadarias était demeuré devant cette place avec dix pièces de canon seulement et le peu de troupes espagnoles qui lui restaient, moins nombreuses de moitié que la garnison de la place. Ce fut huit jours après cette nouvelle que Maulevrier arriva. A la fin de ce même mois de mai, le petit Renault fut renvoyé à Cadix pour y demeurer pendant toute la campagne. Il était chef d'escadre et avait fort la confiance du roi.

On ne l'appela jamais que le petit Renault, de sa taille singulièrement petite, mais bien proportionnée et jolie. Il était Basque, et il était entré tout jeune à Colbert du Terron, intendant de marine à la Rochelle, qui, ayant voulu acheter Rochefort, et le seigneur s'étant opiniâtré à ne le point vouloir vendre, de dépit y voulut être plus maître que lui. Il persuada à la cour, où son nom alors l'appuyait fort, que c'était le lieu du monde le meilleur pour en faire un excellent port et le plus propre aux constructions des navires. On le crut, on y dépensa des millions. Du Terron, par ce moyen, devint le maître et le tyran du lieu et du seigneur qui n'avait pas voulu le lui vendre. Mais quand tout fut fait, il se trouva une telle distance de ce lieu à la mer, un coude entre autres si fâcheux, et la Charente si basse, que les fort gros vaisseaux ne pouvaient y aller de la mer, ni de Rochefort à la mer, et que les autres n'y pouvaient aller qu'avec leur lest et désarmés, encore avec deux vents différents pour en faire le trajet. Il n'eût pas été difficile de voir ce défaut, qui sautait aux yeux, avant de s'engager à une telle dépense; mais si le sort des choses publiques est presque toujours d'être gouvernées par des intérêts particuliers, il se peut dire et trop continuellement vérifier qu'il est très-singulièrement attaché à la France. Du Terron trouva de l'esprit et de l'application à ce petit Basque. Il le fit étudier, le jeta dans les mathématiques

et tout ce qui pouvait l'instruire dans la marine, et trouva qu'il passait de bien loin les espérances qu'il en avait conçues. Il épuisa bientôt ses maîtres et devint le sien à lui-même. Il fut bon géomètre, bon astronome, grand philosophe et posséda parfaitement l'algèbre; avec cela, particulièrement savant dans toutes les parties de la construction et de la navigation. C'était d'ailleurs un homme doux, simple, modeste, vertueux, fort brave et fort honnête homme. Il servit sur mer avec réputation. M. de Seignelay établit une école de marine tenue par lui, dont le roi n'exempta personne, et ce fut pour ne pas vouloir prendre ses leçons publiques que Saint-Pierre et d'autres capitaines de vaisseau furent cassés. Renault fut grand admirateur et grand ami du père Mallebranche, connu et fort protégé des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, beaucoup aussi de M. le duc d'Orléans. Tout le monde l'aima et en fit cas. Il eut des actions heureuses à la mer, et son désintéressement lui fit beaucoup d'honneur. Il eut beaucoup d'emplois de confiance et de rapports immédiats avec le roi. Rien de tout cela ne l'éleva et ne le fit sortir de son caractère. Nous le verrons monter plus haut et toujours le même.

Ragotzi continuait ses progrès deçà et delà le Danube jusqu'en Moravie. Il menaçait Bude; et le comte Forgatz, maître de la Transylvanie, assiégeait Rabutin dans Hermanstadt. Ce Rabutin était ce page pour lequel madame la Princesse fut renfermée à Châteauroux, d'où elle n'est jamais sortie, et où, après tant d'années, elle ignora toujours la mort de M. le Prince, son mari, gardée avec autant d'exactitude que jamais jusqu'à sa mort, par les ordres de M. le Prince, son fils. Le page se sauva de vitesse, se mit dans le service de l'empereur, s'y distingua, épousa une princesse... fort riche, et parvint avec réputation aux premiers honneurs militaires.

Pendant ces désordres en Hongrie et dans les provinces voisines, l'empereur Léopold mourut à Vienne le 5 mai sur le soir, d'une assez longue maladie, sans enfants de ses deux premières femmes. Il laissa deux fils et trois filles de sa troisième, sœur de l'électeur palatin : Joseph, déjà roi reconnu de Hongrie, de Bohême et des Romains ; et Charles, qui était en Portugal, se prétendant roi d'Espagne, qui l'un après l'autre lui succédèrent à l'empire. Ce fut un prince qui sut régner sans être jamais sorti de Vienne que pour se sauver à Lintz, lorsque les Turcs en firent le siége, que le fameux J. Sobieski, roi de Pologne, leur fit si glorieusement lever. Une laideur ignoble, une mine basse, une simplicité fort éloignée de la pompe impériale, ne l'empêcha pas d'en pousser l'autorité beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, si on en excepte Charles V ; et sa vie extérieure, plus monacale que de prince, ne l'empêcha pas de se servir de toutes sortes de voies pour arriver à ses fins. Témoin la mort du prince électeur de Bavière, fils de sa fille, d'un de ses premiers lits ; celle de la reine d'Espagne, fille de Monsieur ; l'étrange objet de l'envoi du prince de Hesse-Darmstadt en Espagne du temps de la reine, seconde femme de Charles II ; la part si principale qu'il eut au renversement du trône d'Angleterre et de la religion catholique en ces royaumes pour y placer le célèbre prince d'Orange ; les usurpations sans nombre dans l'empire et en Hongrie et en Bohême contre le serment de ses capitulations ; et les vengeances sans mesure et sans oubli qu'il tira des moindres manquements à son égard des princes et des seigneurs d'Allemagne. Son éloignement personnel de la guerre, pour n'en rien dire de plus, émoussa la crainte et la jalousie jusqu'à ce qu'il ne fût plus temps de remuer contre lui. Il la fit toujours par ses généraux, auxquels il fut singulièrement heu-

reux. Il ne le fut pas moins en ministres, qu'il sut si bien choisir que son conseil fut toujours le meilleur de l'Europe. Il eut le bon esprit de le croire, et il s'en trouva toujours bien. La terreur que le roi causa par ses conquêtes et par un ministre habile qui voulut et qui fit toujours la guerre, et le dépit que le prince d'Orange conçut enfin de n'avoir pu amortir, par ses longues et persévérantes soumissions, la haine étrange du roi pour sa personne, qui bâtirent les ligues contre la France, formèrent aussi la dictature de Léopold dans l'Europe. En un mot, il fut habile et fier, toujours suivi dans ses plans et dans sa conduite, heureux en tout et en famille.

La dernière impératrice était fort impérieuse, il la laissait maîtresse d'une infinité de petites choses, mais elle n'entrait en aucune des grandes, et point du tout dans les affaires. Elle lui était tellement attachée, qu'elle ne s'en fiait qu'à elle-même dès qu'il était malade, ce qui n'arriva presque point que pour mourir, pour faire son pot dans sa chambre, préparer les remèdes qu'il devait prendre, les lui donner de sa main et le servir comme une simple garde-malade. La vie privée de ce prince fut un continuel exercice de religion et, comme je l'ai dit, une vie tout à fait monacale, avec un usage le plus fréquent des sacrements. Il les reçut plusieurs fois dans sa maladie, et encore le matin du jour qu'il mourut. Ce qui est bien étrange, c'est que sentant sa fin approcher, après avoir mis ordre à toutes choses, il demanda sa musique qui avait toujours fait son unique plaisir. Il l'entendit plusieurs heures, et mourut en l'entendant.

Le roi des Romains fut très-longtemps sans en donner part au roi. Enfin le 30 juin, le nonce, qui avait demandé audience, lui présenta les lettres de ce prince, de la princesse son épouse et de l'impératrice douairière, écrites, selon leur usage, en italien; aussi le roi ne

drapa point quoique beau-frère, prit le deuil en violet, mais le compta, pour la durée, du jour que l'empereur était mort. Le successeur de ce prince se montra, incontinent après, bien plus dur et plus fâcheux que Léopold n'avait été encore sur la Bavière. Il fit entrer six mille hommes dans Munich, contre le traité qu'il avait signé lui-même avec l'électrice, laquelle s'était retirée à Venise, et à qui il ne voulut pas permettre de retourner en Bavière. La reine de Pologne, sa mère, y avait été passer quelque temps avec elle, outrée contre la cour de Vienne de l'enlèvement de ses fils, que le roi Auguste avait fait enlever en Silésie, et qu'il ne voulait pas rendre.

Laparat, après la prise de Verue, était allé à la Mirandole, que M. de Vendôme faisait assiéger depuis longtemps, et encore sans investiture entière, en sorte que la garnison était continuellement rafraîchie. Cet ingénieur, qui était aussi lieutenant général, y commanda en chef, et vint enfin à bout de cette place, le 11 mai, la garnison prisonnière de guerre. Le comte de Kœnigseck, qui y commandait, subit ce sort avec soixante-dix officiers et cinq cents soldats; il était général major. Il s'y trouva force artillerie et munitions de guerre et des vivres encore pour trois mois. On sut en même temps que le prince Eugène avait fait traverser plusieurs petites rivières et plus de trente lieues à huit mille chevaux qui étaient tombés entre plusieurs villages près de Lodi, où étaient les équipages de nos officiers généraux, dont ils emmenèrent près de mille avec quelques-uns de l'artillerie. Vaubecourt, lieutenant général, qui était là auprès, y accourut avec ce qu'il put ramasser, et y fut tué: c'était un homme fort court, mais brave, fort appliqué et très-honnête homme. Sa femme, dont il n'avait point d'enfants, avait fait bruit dans le monde. Le maréchal

de Villeroy, qui en était amoureux, eut, une de ses campagnes, la fatuité de faire faire le tour de la place Royale, où elle logeait, à son magnifique équipage qui partait pour l'armée. Elle était sœur d'Amelot, qui venait d'aller ambassadeur en Espagne, et de la femme d'Estaing, qui eut le petit gouvernement de Châlons, et la lieutenance générale de Champagne qu'avait Vaubecourt. Ce dernier s'appelait Nettancourt, et était homme de qualité. M. de Vendôme fit raser la Mirandole, Verceil et les trois premières enceintes de Verue, ne laissant que la quatrième ; et continua toujours, lui et le grand prieur, d'amuser le roi par des courriers, des espérances d'attaquer le prince Eugène, et de différents petits projets sans exécution : par-ci, par-là quelques cassines enlevées ou forcées.

CHAPITRE CXLVIII.

La goutte du roi empêche la cérémonie ordinaire de l'ordre de la Pentecôte. — Prisonniers rigoureusement échappés de Pierre-Encise. — Procès jugé devant le roi sur l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni, rendu au grand conseil. — Mort de l'abbé d'Hocquincourt. — Mort, etc. de madame de Florensac. — Mort de madame de Grignan. — Mariage de Sezanne avec mademoiselle de Nesmond. — Nouveau brevet de retenue à Torcy. — Mort de la duchesse de Coislin. — Mort de madame de Vauvineux : sa famille. — Le duc de Gramont de retour. — Amelot dans la junte. — Mort de l'Amirante en Portugal. — Mort à Madrid du marquis de Villafranca. — Conspirations en Espagne ; Leganez arrêté et conduit au château Trompette à Bordeaux. — La princesse des Ursins prend congé et diffère encore son départ un mois. — Noirmoustier, duc vérifié, et autres grâces à la princesse des Ursins. — Vie et caractère de Noirmoustier. — Vie et caractère de l'abbé, depuis cardinal de la Trémoille. — Prétention de la princesse des Ursins de draper en violet pour son mari, qui la brouille pour toujours avec le cardinal de Bouillon : raison pour laquelle les cardinaux ne drapent plus en France.

La goutte du roi l'empêcha de faire à la Pentecôte la cérémonie ordinaire de l'ordre, ce qu'il n'avait jamais manqué de faire trois fois l'année aux jours destinés. Il eut quelque dépit de l'entreprise de cinq prisonniers d'état enfermés à Pierre-Encise, qui trouvèrent moyen de poignarder les soldats qui les gardaient, Manville,

gouverneur de ce château, qui avait été lieutenant-colonel du régiment lyonnais, et de se sauver si bien qu'ils n'ont jamais été repris.

Le cardinal de Bouillon dans son exil, et l'abbé d'Auvergne à Paris, qui avaient gagné le procès de la coadjutorerie de Cluni contre les moines, croyaient que Vertamont, premier président du grand conseil, avait fait des changements à leur arrêt en faveur des moines en le signant; ils en avaient fait grand bruit aussitôt après, et l'affaire avait été revue par le grand conseil qui n'y changea rien, quoique fort mal de tout temps avec leur premier président. Enfin l'affaire fut portée devant le roi et rapportée au conseil des dépêches. L'arrêt fut maintenu, mais il fut laissé des voies ouvertes au cardinal et à son neveu de revenir contre les altérations dont ils se plaignaient. Cela s'appelle que pour des gens en disgrâce on ne voulut pas réformer l'arrêt, et que la justice empêcha pourtant la confirmation de ce dont ils criaient. Cela ne fit pas honneur à Vertamont qui se vanta pourtant d'avoir gagné son procès et maintenu son honneur, puisque son arrêt avait été jugé entier au grand conseil, et ensuite devant le roi.

En ce même temps mourut l'abbé d'Hocquincourt, petit-fils du maréchal, et le dernier de cette maison de Monchy, ancienne et illustre, dont madame de Feuquières, sa sœur, demeura héritière, mais qui la fut du peu qui restait à une maison ruinée.

La marquise de Florensac mourut aussi à trente-cinq ans, la plus belle femme qui fût peut-être en France. Elle était fille de Saint-Nectaire et d'une sœur de Longueval, lieutenant général, tué en Catalogne sans avoir été marié. Sa mère avait été fille de la reine, avait été belle, et avec de l'esprit, du crédit et de l'intrigue, avait fait des procès à son beau-frère, qu'elle sut tourner en

criminel, qu'elle abrutit dans les prisons dont il ne sortit qu'avec beaucoup de temps et de peine, s'accommoda et ne se maria point. Ainsi madame de Florensac fut fort riche. Elle fit bien des passions, et fut accusée de n'être pas toujours cruelle; d'ailleurs la meilleure femme du monde, la plus douce et la plus simple dans sa beauté. Elle fut exilée pour Monseigneur dont l'amour commençait à faire du bruit. Son mari, frère du duc d'Uzès, menin de Monseigneur et le plus sot homme de France, ne s'en aperçut pas, et l'aimait passionnément. Elle mourut en deux jours de temps. Elle ne laissa qu'une fille belle aussi, mais non pas comme elle, qui se piquait de toutes sortes de savoir et d'esprit, qui est aujourd'hui duchesse d'Aiguillon, Dieu sait comment et madame la princesse de Conti aussi. Madame de Grignan, beauté vieille et précieuse, dont j'ai suffisamment parlé, mourut à Marseille bien peu après, et quoi qu'en ait dit madame de Sévigné dans ses lettres, fort peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux.

Berwick en Languedoc achevait d'anéantir les fanatiques par être bien averti et par ses promptes exécutions. Il surprit cinq ou six de leurs chefs dans Montpellier, dont il fit fermer les portes, et les fit pendre; il en fit autant à celui qui fournissait l'argent et à celui qui les payait. Il découvrit leur cache de poudre et de munitions, et à la fin éteignit tout à fait ces misérables, et remit le calme et la sûreté dans cette province et dans les Cévennes.

Sézanne, frère de père du duc d'Harcourt et de mère de la duchesse sa femme, chose tout à fait singulière, épousa la fille de Nesmond, mort lieutenant général fort distingué des armées navales, qui était une riche héritière.

Torcy, dont la conduite avait plu au roi à l'égard de

madame des Ursins, eut une augmentation de brevet de retenue de 250,000 livres sur ses charges.

Bientôt après mourut la duchesse de Coislin, pauvre et retirée à la campagne depuis la mort de son mari, sans avoir plus vu personne. Elle était riche héritière de Bretagne et s'appelait Kaergroet. Elle était médiocrement âgée, femme de mérite et de vertu, mère de la duchesse de Sully, du duc de Coislin et de l'évêque de Metz.

A peu près en même temps qu'elle, mourut à Paris madame de Vauvineux, qui avait été fort belle, vertueuse et dans la bonne compagnie à Paris. Elle était fort des amies de ma mère, et sa cousine germaine par son défunt mari, du nom de Cochefilet, fils de Vaucelas, ambassadeur en Espagne et chevalier du Saint-Esprit, en 1619, et d'une sœur du père de ma mère. Le prince de Guéméné avait épousé la fille unique de madame de Vauvineux et n'eut d'enfants que d'elle. Madame de Vauvineux était Aubry, d'une famille de Paris, comme la mère de la princesse des Ursins.

Cette dernière, toujours également brillante, faisait ses affaires et tenait ses conseils secrets à Paris, avec une liberté que Marly ne comportait pour personne, et y revenait comme il lui plaisait, reçue avec les mêmes empressements, et sans cesse admise chez madame de Maintenon et aux particuliers longs, entre elle et le roi en tiers. Le duc de Gramont était déjà arrivé à Bayonne, d'où peu après il arriva à Paris, médiocrement reçu. Amelot et Orry étaient à Madrid, et le premier admis dans la junte avec toutes les grâces de la reine et l'autorité dans les affaires que, pour elle-même, madame des Ursins lui avait ménagée. Elle s'était bien gardée de rien laisser soupçonner en Espagne de sa tentation de n'y plus retourner. Elle y prétextait ses délais de sa santé, et de la

nécessité de se donner le temps de concerter ici des mesures solides sur leurs affaires. L'Amirante était mort, délaissé et méprisé en Portugal ; et à la cour d'Espagne, le marquis de Villafranca, majordome-major du roi et chevalier du Saint-Esprit, duquel j'ai tant parlé à propos du testament de Charles II. Celui-ci était demeuré dans la première considération, et sa charge était la première de la cour. Le duc d'Albe l'avait toujours regardée comme la récompense de sa ruineuse ambassade, et tout en lui l'exigeait : naissance, il était de Tolède comme Villafranca, dignité, âge, emploi, fidélité, esprit, application, honneur et probité, splendeur, capacité dans son ambassade. Il plaisait fort ici et y était fort considéré. Le roi voulut bien s'intéresser pour lui auprès du roi et de la reine d'Espagne, et en parler à madame des Ursins; il semblait que l'affaire dût aller tout de suite : il n'y avait point, en Espagne, de compétiteur si marqué ni si appuyé. Madame des Ursins, à qui le duc et la duchesse d'Albe avaient fait une cour assidue, promit tous ses bons offices, qu'elle se garda bien de tenir. L'attachement que le duc d'Albe avait eu pour les Estrées ne pouvait s'effacer de son cœur ; il en coûta cette grande charge au duc d'Albe, de laquelle le roi d'Espagne différa à disposer.

Dès avant que le duc de Gramont partît de Madrid, il s'était découvert une conspiration à Grenade et une autre à Madrid, qui toutes deux devaient éclater le jour de la Fête-Dieu : le projet était d'égorger tous les Français dans ces deux villes, et de se saisir de la personne du roi et de la reine. On crut trouver que le marquis de Leganez en était le chef. C'était un homme d'esprit et de courage, qui, sous Charles II, avait passé par les premiers emplois de la monarchie, gouverneur des armes aux Pays-Bas, gouverneur général au Milanez, grand

maître de l'artillerie, enfin conseiller d'état, des premiers entre les grands, et gouverneur héréditaire du palais de Buen-Retiro à Madrid. Il avait toujours été fort attaché à la maison d'Autriche et lié avec ceux qui passaient pour en être les partisans; il s'était toujours dispensé de prêter serment de fidélité à Philippe V, sous prétexte que de l'exiger d'un homme comme lui, c'était une défiance qu'il réputait à injure, et on avait eu la faiblesse de s'arrêter tout court pour ne pas l'offenser, tandis que les autres de sa sorte le prêtaient. On crut en savoir assez pour devoir l'arrêter. Serclaës, capitaine des gardes-du-corps et capitaine général, en eut la commission; il l'exécuta le 10 juin dans les jardins du Retiro, lui-même, avec vingt gardes-du-corps à pied. Il le conduisit avec cette escorte à une porte qui donne dans la campagne, où il était attendu par un carrosse à six mules, trente gardes-du-corps à cheval, et trois officiers de confiance dans le carrosse, qui le menèrent à six lieues de Madrid, à un relais, et de là très-diligemment à Pampelune, et tous ses domestiques arrêtés en même temps et ses papiers. On fit mourir, à Grenade, plusieurs convaincus de la conspiration. Elle s'étendait dans plusieurs autres villes; on en arrêta à Cadix, à Malaga, à Badajos, même le major de la place, et on leur trouva des lettres de l'Amirante, mort fort peu après, du prince de Darmstadt et de l'archiduc même. M. de Leganez était déjà venu à Versailles quelques années auparavant se justifier des soupçons qu'on avait pris sur lui; ainsi, quoiqu'il ne se trouvât que des présomptions et point de preuve, on ne le laissa pas longtemps à Pampelune, on l'amena à Bordeaux, où on le mit dans le château Trompette.

Toutes ces choses étaient des motifs de presser le départ de madame des Ursins; elle-même le sentait, et

madame de Maintenon commençait à avoir impatience de s'en trouver débarrassée. Ces délais lui devenaient suspects ; elle n'en apercevait point de raison réelle. On commença donc à la presser. C'est où madame des Ursins les attendait. Alors elle commença à s'expliquer davantage sur le poids dont elle allait être chargée dans un pays d'où elle était partie avec tous les affronts d'une criminelle; qu'il était difficile qu'elle y pût reparaître avec honneur, et surtout avec la considération qui lui était indispensablement nécessaire pour bien servir les deux rois, si quelque chose de public n'y annonçait la confiance qu'ils voulaient bien prendre en elle ; que, bien que comblée ici de celle du roi et de ses bontés, c'étaient de ces choses particulières qui s'ignoraient en Espagne, où elle avait besoin, pour se bien acquitter de ce dont elle allait s'y trouver chargée, qu'il y fût public qu'elle n'y entreprenait rien que par mission ; et que plus cette mission était importante, plus ce besoin devenait pressant pour le service du roi et pour la mettre en état de le faire obéir. L'éloquence, l'adresse, le tour, les grâces, la finesse de l'expression, l'attention à l'effet des paroles, et l'air dont elles étaient reçues, tout fut déployé et bien remarqué sous les voiles de la simplicité, de la nécessité, du naturel ; l'effet aussi en passa les espérances. Ce fut à Marly, dans un tiers de plus de deux heures entre le roi et madame de Maintenon, le 15 juin, que madame des Ursins prit congé plus que contente. Elle crut ne devoir pas prolonger ; mais, en femme aussi habile qu'elle l'était, elle demanda la permission de voir le roi encore une fois à son retour de Versailles. C'est que, les mettant à leur aise par le congé qu'elle en prenait, elle ne voulait pourtant pas partir que les grâces qu'elle venait d'obtenir ne fussent, les unes expédiées et consommées, les autres acheminées aussi

certainement qu'elles le pouvaient être ; de façon qu'elle tint bon, sous différents prétextes, à ne point partir que tout cela ne fût fait. A Versailles, où elle fut encore longtemps enfermée avec le roi et madame de Maintenon, et où elle acheva de dire tous les adieux et de prendre ses congés, elle obtint encore de revoir le roi une fois à Marly, ce fut la dernière, et elle partit enfin à la mi-juillet.

Les grâces qu'elle obtint furent prodigieuses : 20,000 liv. de pension du roi et 30,000 liv. pour son voyage. Son frère, bien qu'aveugle depuis l'âge de dix-huit ou vingt ans, fut fait duc héréditaire, et le roi consentit à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, à condition qu'en même temps que lui son autre frère fût fait cardinal, pour les deux couronnes, qui, en sa faveur, se désistèrent du droit d'avoir chacune un cardinal en compensation de celui de l'empereur. Pour bien entendre jusqu'à quel point ces grâces étaient prodigieuses, il faut faire connaître quels étaient ces deux frères, et comment leur puissante et habile sœur était avec eux.

M. de Noirmoustier, beau, très-bien fait, avec beaucoup d'esprit et d'ambition, entra fort agréablement dans le monde, mais ce ne fut que pour le regretter. A dix-huit ou vingt ans, allant trouver la cour à Chambord, il tomba malade et se trouva si pressé à Saint-Laurent-des-Eaux, qu'il ne put aller plus loin. La petite-vérole se déclara, elle fut fâcheuse ; mais il en était presque guéri, lorsqu'une nouvelle repoussa et lui creva les deux yeux. On peut imaginer quel fut son désespoir. Guéri et retourné à Paris, il y passa vingt ans entiers à ne pouvoir se résoudre à sortir de sa maison, ni d'y recevoir aucune visite. Il y passa sa vie à se faire lire.

Il avait beaucoup de mémoire, il n'oublia jamais rien de tout ce qu'il avait ouï dire ou lire; et comme dans cette longue solitude son esprit, naturellement agréable et solide, avait eu loisir de se former par ses lectures et par ses réflexions, il devint une excellente tête et un homme de la meilleure compagnie, quand enfin il en voulut bien recevoir. Le comte de Fiesque était son ami intime avant son aveuglement; il ne voulut jamais le quitter, et logea avec lui; il le voyait autant que la dissipation de la jeunesse, la guerre et la cour le lui pouvaient permettre; mais il fut longtemps sans avoir le crédit d'obtenir de lui de souffrir aucun de ses amis qui le venaient voir. Au bout de vingt ans, moins volage et plus souvent chez soi, il vint à bout d'apprivoiser son ami avec quelques-uns des siens, et, de l'un à l'autre, de lui amener compagnie. Noirmoustier s'y accoutuma peu à peu; il parut aimable à tout ce qui fut admis. Le cercle s'élargit; il s'y trouva des gens avec qui il lia plus qu'avec de simples connaissances. Quelques-uns lui parlèrent de leurs affaires soit de cour et de monde, soit domestiques. Ils se trouvèrent bien de ses conseils; en un mot, il devint à la mode d'être en commerce avec M. de Noirmoustier, et tout ce qui le vit fut charmé de son esprit, de sa conversation et de sa justesse en toutes choses. Un homme de cette sorte et qu'on est sûr de trouver toujours chez lui, n'y est plus guère en solitude. Les gens de la cour et du grand monde, ceux de la ville et de la magistrature, tout y abonda, c'était le bel air. Parmi cette diversité, il se forma des amis considérables en tout genre. Sa maison devint un tribunal où il n'était pas indifférent d'être blâmé ou approuvé. Soit conseil, soit confiance, Noirmoustier entra et se mêla d'une infinité d'affaires, et se trouva, sans sortir de sa cham-

bre, l'homme le mieux informé de tout ce qui se passait à la cour et dans le monde, fort compté et fort accrédité pour servir ses amis.

Sa santé qui fut toujours délicate, un bien fort court, et le désir de pouvoir suppléer à ses yeux par un autre soi-même en bien des occasions où la nécessité d'en emprunter lui devint un joug embarrassant, le tournèrent au désir du mariage. Pauvre, aveugle, de grande naissance, mais fils d'un duc à brevet qui ne lui avait point laissé de rang, il était difficile de rencontrer un mariage avantageux; il ne songea donc qu'à se donner une femme avec un bien médiocre, de qui il pût espérer ce qu'il en cherchait. Il crut la trouver dans une fille de la Grange, président d'une chambre des requêtes du palais, et il l'épousa au commencement de 1688; mais il la perdit au bout de dix-huit mois, sans enfants. Madame des Ursins cria à la mésalliance, comme si leur mère n'eût pas été Aubry, leur grand'mère Bouhier, fille d'un trésorier de l'épargne, et leur grand'mère Beaune, petite-fille du vertueux et malheureux Semblançay de François I[er]. Ces cris mirent du refroidissement entre le frère et la sœur, qui ne s'était pas encore entièrement réchauffé, lorsque les mêmes raisons qui avaient engagé M. de Noirmoustier à ce premier mariage le firent, dix ans après, penser à un second, et de la même espèce. Il épousa donc, en mai 1700, une fille de Duret, seigneur de Chevry, président en la chambre des comptes.

Ce mariage outra la princesse des Ursins qui était à Rome, et renouvela leurs précédentes aigreurs. Elles n'étaient point adoucies, lorsqu'elle fut obligée de sortir si brusquement d'Espagne. Arrivée à Toulouse, elle avait eu loisir de toutes sortes de réflexions. M. de Noirmoustier, de quelque façon qu'il fût avec sa sœur, fut sensible à sa chute, peut-être plus encore à la manière

qu'à la chose même. Elle se vit en besoin de ne rien laisser en arrière de tout ce qui pouvait l'aider. Quoiqu'elle ne pût pardonner à son frère de s'être marié comme il l'avait fait, elle lui savait un bon esprit, capable de conduite, de conseil et d'intrigue, et beaucoup d'amis de toutes sortes à la pouvoir servir. Ainsi, gloire de famille d'une part, besoin de l'autre, les rapprochèrent. M. de Noirmoustier eut des conférences avec l'archevêque d'Aix, et tous deux se mirent à la tête des affaires de madame des Ursins, dont ils devinrent l'âme, et les directeurs de son conseil et de ses démarches, et les moteurs de tous les ressorts qu'ils purent faire jouer. On a vu que cet archevêque entra à la fin là-dessus dans la confidence d'Harcourt, qu'il lia secrètement avec Noirmoustier, et le demeurèrent toujours depuis, et dans celle de madame de Maintenon, mais qui n'eut pas de commerce avec cet habile aveugle. Il en était là avec sa sœur, lorsqu'elle arriva à Paris; mais autre est une liaison de nécessité qui ne prend que sur la raison et l'esprit, autre celle du cœur. Le leur ne pouvait oublier les mésalliances et les hauteurs dont elles avaient été suivies. Cela fit que madame des Ursins vit son frère par raison, par bienséance, par reconnaissance de ses services, et pour ceux qu'elle pouvait en tirer encore, et pour l'utilité de ses conseils, mais d'ailleurs peu libres ensemble. Elle ne logea point chez lui, et se mit chez la comtesse d'Egmont, où elle était au large et à son aise par les raisons que j'en ai rapportées. Les grâces éclatantes qu'elle voulut, ses frères sur qui elles tombèrent, y eurent la moindre part. En rang, en biens, en places, en autorité, elle avait tout: n'y pouvant donc ajouter rien pour elle, nécessité lui fut de les faire tomber sur eux, pour réfléchir sur elle-même ce rayon de gloire qu'elle voulait faire briller aux yeux des deux monarchies:

c'est ce qui fit faire duc vérifié au parlement un aveugle sans enfants, et qui n'en bougea jamais de sa chaise. Sa femme, qui n'avait pas seulement été présentée à la cour, alla y prendre son tabouret et participer quelques moments à la gloire de sa belle-sœur.

L'abbé de la Trémoille était un petit bossu fort laid, fort débauché, qui n'avait jamais voulu rien apprendre ni rien faire de conforme à l'état qu'il avait pris pour réparer sa pauvreté par des bénéfices. Il avait de l'esprit, un esprit plaisant et d'agréable compagnie, mais qui n'avait aucune solidité, et tout tourné au plaisir. Ses mœurs et sa pauvreté aidèrent au goût naturel de l'obscurité où il trouvait plus de liberté qu'avec des gens de son état et de sa naissance. Cette conduite ne lui procura pas de quoi vivre. Ennuyé d'en attendre vainement, et incapable d'en mériter par un changement de vie, il prit le parti de s'en aller à Rome trouver ses sœurs. Il y attrapa l'auditorat pour la France, que le cardinal de Bouillon et d'Estrées lui ménagèrent pour l'amour de la duchesse de Bracciano, avec un emploi qui demandait de la science, de l'application, de la gravité; la première ne lui vint pas; les deux autres lui étaient inconnues; ses mœurs furent les mêmes : à Rome c'eût été un inconvénient léger pour la fortune; mais l'obscurité, la bouffonnerie et le jeu où il consumait tout ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas, le perdirent d'honneur et de réputation. Pour comble il se brouilla avec sa fameuse sœur pour avoir pris le parti de son mari contre elle dans leurs démêlés domestiques. Ils étaient donc en ces termes, lorsqu'elle devint veuve. Elle prétendit la distinction de draper en violet.

Le cardinal de Bouillon, qui était lors à Rome, et qui jusqu'alors avait été intimement avec elle, prit cette prétention avec une grande hauteur, et s'en brouilla irré-

conciliablement avec elle. Il avait dans sa faveur introduit cet usage en France pour les cardinaux ; à la fin, Monsieur se fâcha de ne voir que le roi et les cardinaux drapés en violet, tandis que les fils de France, le dauphin même, et la reine quand il y en avait une, ne l'étaient qu'en noir. Il en parla si souvent au roi, qu'à la fin, à je ne sais plus quel deuil où il drapa, il défendit au cardinal de Bouillon et aux autres cardinaux de draper en violet. Le cardinal de Bouillon outré, et ne pouvant soutenir un usage si nouveau, si peu fondé, si supérieur à celui de la reine même, et des fils de France, fit un effort de crédit pour n'en avoir pas au moins à son avis le démenti entier ; il obtint que les cardinaux ne draperaient plus ni pour deuils de cour ni pour ceux de famille, et depuis cette époque, aucun n'a drapé en France. Pour la livrée, celle du roi étant en noir lorsqu'il drape, le cardinal de Bouillon avait laissé la sienne et celle de ses confrères en noir, et lorsqu'ils devaient draper, ils continuent à habiller de noir toute leur livrée. Il y avait peu que le cardinal de Bouillon avait essuyé ce dégoût, lorsque le duc de Bracciano mourut, c'est ce qui le rendit encore plus vif sur la prétention de sa veuve.

Je ne sais si l'abbé de la Trémoille prit le parti du cardinal de Bouillon contre sa sœur, ou celui des créanciers dans l'accommodement des affaires de la succession contre les prétentions de la veuve, ce qui est certain c'est qu'elle fut mal contente de lui sur ces deux points, l'un desquels je ne dirai pas lequel, mais sûrement l'un des deux la mit dans une telle colère, qu'elle voulut perdre son frère, et qu'elle le fit déférer à l'inquisition pour de fâcheuses débauches. L'abbé sentit son cas si sale qu'il s'en alla à Naples, de peur d'être arrêté. Le cardinal de Bouillon, déjà fort mal à la cour, sur l'affaire de M. de Cambrai, mais qui était encore chargé des af-

faires de France à Rome, vint au secours de l'abbé de la Trémoille, persécuté par sa sœur. Il prétexta quelques affaires à Naples, pour lesquelles, disait-il, il l'y avait envoyé pour travailler sous ses ordres et ceux du duc d'Uzeda, ambassadeur d'Espagne à Rome. Cette gaze n'empêcha pas tout Rome de voir fort clair à travers. Les affaires à Naples y durèrent jusqu'à ce qu'on eût mis l'abbé de la Trémoille en sûreté, ce qui fut long, parce que l'inquisition avait déjà commencé d'agir, et que la duchesse de Bracciano, qui, depuis la vente de ce duché à don Livio Odeschalchi, à condition d'en quitter le nom, avait pris celui de princesse des Ursins, continuait à remuer tout ce qu'elle pouvait contre son frère. Il fallut donc lui faire entendre raison là-dessus, ce qui ne fut pas aisé : à la fin, contente de lui avoir fait la peur entière, et de lui avoir montré ce qu'elle savait faire, elle consentit à le recevoir à pardon. Alors il revint à Rome, et reprit, mais à son ordinaire, les fonctions de son emploi; la terreur qui lui était restée, et la vie qu'il continuait de mener la même, le rendirent souple à l'égard de madame des Ursins, mais avec un commerce froid et rare de la plus simple bienséance.

Ils en étaient en ces termes depuis quatre ans, sans s'être plus rapprochés, lorsque madame des Ursins partit de Rome pour aller joindre la reine d'Espagne, et la conduire au roi son époux. Ce fut une délivrance pour l'abbé de la Trémoille. L'absence ne les avait pas réchauffés, et ils en étaient là ensemble lors du triomphe de madame des Ursins qui, ne se pouvant venger des Estrées, fut réduite pour sa propre gloire, et pour mieux consolider sa toute-puissance par des choses de grand éclat, de les faire tomber sur ses frères; haïssant l'un et en étant haïe, et se souciant très-médiocrement de l'autre. Tel était donc l'abbé de la Trémoille à Rome, c'est-à-

dire dans le dernier mépris, et perdu d'honneur et de réputation, lorsque sa sœur entreprit de le faire cardinal. On se souviendra de ce que j'ai rapporté en son lieu, de l'opposition formelle et constante, que le roi apportait depuis plusieurs années à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, et des motifs pressants de cette opposition. On n'aura pas oublié aussi combien fortement elle fut renouvelée, lorsque le cardinal de Bouillon, dans l'abus de sa faveur, tenta avec une si adroite audace de duper le pape et le roi sur cette promotion en faveur de son neveu. C'est cette opposition du roi si ferme, si éclatante, si soutenue, que madame des Ursins entreprit de vaincre, et d'en faire l'échelon de la promotion de son frère, à laquelle elle ne pouvait ignorer qu'elle-même n'eût mis un empêchement dirimant, que la conduite persévérante de ce frère avait sans cesse confirmé. Aussi n'espéra-t-elle pas réussir, que par intéresser le pape par un motif aussi pressant pour lui qu'était celui de se délivrer des prières instantes et continuelles de l'empereur, souvent aiguisées de menaces, en lui procurant, moyennant la promotion de son frère, la liberté de le contenter.

Elle connaissait encore trop bien le terrain de Rome pour se flatter que ce motif-là seul pût l'emporter sur le scandale de faire cardinal un homme dans la réputation et dans la situation où était son frère, et de plus noté par l'inquisition d'une manière si publique, tache qui soulèverait toute la cour de Rome, et le sacré collége particulièrement contre sa promotion. Elle crut donc qu'il y en fallait joindre un autre qui, aux dépens des deux couronnes, fît gagner un chapeau au pape, et lui donnât un moyen de gratifier d'autant l'empereur en faisant un cardinal pour lui, contre un seul pour les deux couronnes, au lieu d'un pour chacune, comme elles étaient en

plein droit, non contesté, de l'exiger. Que de choses donc à vaincre, à aplanir à la fois! Priver un Espagnol de la pourpre en pure perte, faire relâcher les deux rois pour cette fois de leur droit, et obtenir du roi la condescendance la plus préjudiciable en ce genre à sa gloire et à son intérêt! C'est néanmoins ce qu'elle obtint, tant madame de Maintenon était pressée de se défaire d'elle, et de l'envoyer régner en Espagne, pour y régner elle-même. Les dépêches en furent donc faites et envoyées avant son départ. De celles d'Espagne, elle n'en était point en peine. Elle n'eut qu'à écrire dès qu'elle eut obtenu ici, et aussitôt après on envoya d'Espagne à Rome les dépêches telles qu'elle les avait prescrites. Elle fit encore que le roi parla fortement de cette promotion à Gualterio, nonce en France, après quoi elle n'eut plus rien à exiger de lui. C'était à Rome où il fallait faire le reste, et ce reste n'y fut pas facile; il n'y avait pas moyen d'en attendre le succès en ce pays-ci. Contente et comblée plus que sujette le fut jamais, elle partit enfin vers la mi-juillet, et fut près d'un mois en chemin. On peut juger quelle fut sa réception en Espagne, elle trouva le roi et la reine au-devant d'elle, à près d'une journée de Madrid. Voilà cette femme dont le roi avait si ardemment procuré la chute, de laquelle Maréchal m'a conté qu'il s'était applaudi avec complaisance entre lui, Fagon et Bloin, en se félicitant de l'art qu'il avait eu de séparer de lieu le roi et la reine d'Espagne, pour être plus sûr alors de frapper son coup sur elle.

CHAPITRE CXLIX.

Belle campagne de Villars. — Roquelaure battu et culbuté dans nos lignes. — Belle action et récompense de Caraman. — Reste de la campagne de Flandre. — Ambition, art et malignité de Lausun. — Dezzèdes tué. — Haguenau pris par les impériaux; Peri et Arling récompensé. — Siége de Chivas; le prince d'Elbœuf tué. — Fascination du roi sur MM. de Vendôme. — Combat de Cassano. — Mort de Praslin. — Disgrâce du grand prieur sans retour. — La connétable Colonne près de Paris.

Villars fit cette année une campagne digne des plus grands généraux. Le projet des ennemis était de pénétrer par le côté de la Sarre, de prendre l'Alsace à revers, de tomber sur les Évêchés, et de là plus avant en France, où leur bonheur les pourrait conduire. Marlborough y menait une armée de plus de quatre-vingt mille hommes. Villars se posta à Sierck, où il l'attendit de pied ferme, et où il n'osa jamais l'attaquer, quoique très-supérieur en nombre. Le prince Louis de Bade s'approcha de son côté et s'avança de sa personne pour conférer avec Marlborough. Là-dessus le maréchal de Villeroy envoya d'Alègre rejoindre Villars avec vingt escadrons et quinze bataillons qu'il attendit sans inquiétude dans l'excellent poste qu'il avait pris : aussi n'en eut-il pas besoin. L'impossibilité de réussir en l'attaquant et de subsister devant lui dans un pays qui ne pouvait suffisamment fournir de fourrages, obligea Marlborough de se retirer

sur Trèves, ce qui fit que Villars envoya dire à d'Alègre de s'arrêter où son courrier le rencontrerait, parce qu'il n'avait plus besoin du renfort qu'il lui amenait. Marlborough, enragé de voir tous ses projets avortés par le poste que Villars avait su prendre, lui manda par un trompette qu'il l'eût attaqué le 10 juin, comme il se l'était proposé, sans que le prince Louis de Bade, au lieu d'arriver le 9 à Trèves, comme il l'avait promis, n'était arrivé que le 15, et encore avec ordre de ne point combattre, dont il se plaignait amèrement. Villars, délivré de tout soupçon, envoya un détachement fort nombreux mené par quatre lieutenants généraux au maréchal de Villeroy, sur qui les ennemis paraissaient se proposer de retomber par les mouvements qu'ils faisaient vers lui. Avec cette occupation qu'il leur donna, il marcha avec le reste de son armée en Alsace, où Marchin l'attendait, et où il prit Weissembourg et chassa les impériaux de leurs lignes sur la Lauter, prit plusieurs petits châteaux et cinq cents prisonniers, et s'étendit dans le pays qu'ils occupaient. Ainsi, par le poste de Sierck, il obligea les ennemis de changer tous les projets de leur campagne, et profita, par sa diligence, de l'éloignement de l'armée du prince Louis de Bade, pour renverser les lignes de Lauterbourg avant qu'elle pût être revenue, qui étaient une barrière de la montagne au Rhin, qui nous resserrait entièrement dans notre Alsace; mais le poste particulier de Lauterbourg fut toujours soutenu par eux.

Les ennemis abandonnèrent Trèves précipitamment, et arrivèrent le 17 juin sur Maëstricht.

Le duc de Marlborough, retourné en Flandre, y fit divers mouvements jusque vers le 20 juillet, qu'ayant donné le change au maréchal de Villeroy, il fit une marche sur nos lignes entre Lawe et Heilisem, les força,

les rasa en grande partie, et y fit un grand désordre. Roquelaure, qui les gardait avec peu de précaution, arriva tard au combat. D'Alègre, le comte d'Horn et deux des commandants des gardes d'Espagne, et plusieurs autres, y furent pris; le troisième commandant de ces gardes et Chamelin, brigadier, tués avec beaucoup d'autres, et tout aurait été perdu sans Caraman, qui forma un bataillon carré de son infanterie, avec lequel il arrêta les ennemis et sauva notre cavalerie; il avait onze bataillons. Il en eut sur-le-champ promesse de la première grand'croix de Saint-Louis vacante, et permission de la porter en attendant, ce que le roi n'avait encore fait pour personne. Le maréchal de Villeroy, ami de Roquelaure, le protégea en cette occasion comme il put par son silence; mais les armées ne le gardèrent pas; on n'ouït jamais tant crier contre personne; et quelque effronté qu'il fût, il n'osait plus paraître devant les troupes. Le roi en fut très-bien informé et résolut de ne s'en servir jamais. Nous verrons bientôt qu'il avait une femme qui toute sa vie l'a bien servi, mais qui à la vérité y était plus que doublement obligée. Les derniers jours de juillet, n'y ayant que la Dyle entre le maréchal de Villeroy et les ennemis, ils tentèrent de la passer. Un gros détachement s'était déjà emparé de deux villages en-deçà, lorsque l'électeur et le maréchal s'en aperçurent et le firent rechasser au-delà fort loin et fort heureusement. Huy, que Gacé avait pris, fut repris par les ennemis. Artagnan prit Diest tout à la fin de la campagne, et les ennemis Lawe et Saint-Wliet, que le comte de Noyelles fit raser. Les garnisons de ces trois places furent respectivement prisonnières de guerre: ainsi finit la campagne en Flandre, et les armées se séparèrent tout à la fin d'octobre.

Je ne puis quitter la Flandre sans rapporter un trait

plaisant de la malignité de M. de Lausun. On a vu en son temps qu'il ne s'était marié que pour essayer de se rapprocher de l'ancienne confiance du roi et entrer avec lui dans ce qui regardait l'Allemagne, où M. le maréchal de Lorge commandait les armées ; qu'ayant trouvé tout fermé de ce côté par un ordre secret au maréchal, il se brouilla avec lui d'une manière éclatante ; que la même espérance de rentrer dans quelque chose lui avait fait presser et terminer le mariage du duc de Lorge avec la fille de Chamillart, pour tâcher de s'introduire à l'appui de ce ministre ; à bout de voie là-dessus, il imagina, se portant à merveille, de faire le dolent et de demander la permission d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il ne persuada à personne qu'il en eût besoin, mais aux sots qui, ignorant tout, veulent être pénétrants, et de ceux-là il y en a beaucoup, que ce voyage était mystérieux. Il l'était en effet, mais non comme ils le pensèrent. Ce n'était pas les eaux qu'il allait chercher, mais sous ce prétexte d'y voir les étrangers qui y abondaient, de discerner les plus considérables ou les plus importants, de lier avec eux, d'en tirer ce qu'il pourrait, et, de retour ici, d'en rendre compte au roi et de faire valoir ses découvertes, en sorte qu'il obtînt ordre de les suivre, et par ce moyen quelque commerce direct d'affaires avec le roi. Il y fut trompé ; la guerre occupait trop tout ce qu'il y avait de considérable et d'important, pour qu'il pût trouver ce qu'il y cherchait. A ces eaux, il ne vit d'un peu distingué qu'Hompesch, lors général major dans les troupes de Hollande, et qui y monta presque à tout dans la suite, mais qui alors n'était pas du genre de ce que M. de Lausun cherchait, quoique à son retour il ne parlât que de lui, faute de mieux.

Son séjour à Aix-la-Chapelle ne fut pas long, faute de matière. Il revint par l'armée du maréchal de Villeroy

qui le craignait, et qui lui fit rendre tous les honneurs militaires comme à un seigneur qui avait eu en chef le commandement de l'armée du roi en Irlande. Il le logea chez lui pendant trois jours qu'il demeura dans l'armée; il lui fit voir les troupes et lui donna des officiers généraux pour le promener : les deux armées étaient lors comme en présence, extrêmement proches, et rien ne les séparait. On s'attendait donc à une bataille qu'on n'ignorait pas que le roi désirait, et c'était ce qui avait donné envie à M. de Lausun d'aller en cette armée. Ceux à qui le maréchal de Villeroy le remit pour lui faire les honneurs du camp le promenèrent à vue des grandes gardes de l'armée ennemie; et, fatigués de ses questions et de ses propos auxquels ils n'étaient pas accoutumés, l'exposèrent fort aux coups de pistolet et même à être enveloppé, folie qu'ils eussent bien payée, puisqu'ils l'auraient été avec lui. Il était très-brave, et avec tout son feu il avait une valeur froide qui connaissait le péril dans tous ses divers degrés, qui ne s'inquiétait d'aucun, qui reconnaissait tout, remarquait tout, comme s'il eût été dans sa chambre. Comme il n'avait là qu'à voir et rien à décider ni à faire, il se divertit à redoubler ses propos et ses questions, à s'arrêter dans les endroits les plus jaloux, dès qu'il s'aperçut de la conduite de ces messieurs avec lui, et leur en donna tant et si bien qu'ils le voulurent écarter plusieurs fois, sentant d'une part leur indiscrétion, et de l'autre qu'ils avaient affaire à un homme qui les mènerait toujours au delà de ce qu'ils voudraient.

Revenu à la cour, on s'empressa autour de lui sur la situation des armées. Il fit le réservé, le disgracié à son ordinaire, l'homme rouillé et l'aveugle qui ne discerne pas deux pas devant soi. Le lendemain de son retour il alla chez madame la princesse de Conti faire sa cour à

Monseigneur, qui ne l'aimait point, mais qu'il savait aussi ne point aimer le maréchal de Villeroy. Monseigneur lui fit force questions sur la situation des armées et sur ce qui les avait empêchées de se joindre. M. de Lausun se défendit en homme qui veut être pressé, ne cacha pas qu'il s'était fort promené entre les deux armées, et fort près des grandes gardes de celles des ennemis, se rabattant incontinent sur la beauté de nos troupes, sur leur gaieté de se trouver si proches et en si beau début, et sur leur ardeur de combattre. Poussé enfin au point où il voulait l'être : « Je vous dirai, Monseigneur, puisque absolument vous me le commandez, lui-dit-il, j'ai très-exactement reconnu le front des deux armées de la droite à la gauche, et tout le terrain entre deux. Il est vrai qu'il n'y avait point de ruisseau, et que je n'y ai vu ni ravins ni chemins creux, ni à monter ni à descendre, mais il est vrai aussi qu'il y avait d'autres empêchements que j'ai fort bien remarqués. — Mais quels encore, lui dit Monseigneur, puisqu'il n'y avait rien entre deux ? » M. de Lausun se fit encore battre longtemps là-dessus, répétant toujours les mêmes empêchements qui n'y étaient pas ; enfin, poussé à bout, il tire sa tabatière de sa poche : « Voyez-vous, dit-il à Monseigneur, il y avait une chose qui embarrassait fort les pieds, une bruyère, à la vérité point mêlée de rien, de sec ni d'épineux, peu pressée encore, c'est la vérité, je ne puis pas dire autrement, mais une bruyère haute, haute... comment vous dirai-je ? » regardant partout pour trouver sa comparaison, « haute, je vous assure, haute comme cette tabatière. » L'éclat de rire prit à Monseigneur et à toute la compagnie, et à M. de Lausun à faire la pirouette et à s'en aller. C'était tout ce qu'il en avait voulu. Le conte courut la cour et gagna bientôt la ville. Il fut rendu le soir même au roi. Ce fut le grand merci de M. de Lausun

de tous les honneurs que le maréchal de Villeroy lui avait fait faire, et sa consolation de n'avoir rien trouvé à Aix-la-Chapelle de ce qu'il était allé chercher.

Villars, n'ayant rien à craindre au-deçà du Rhin, le passa le 6 août, sur le pont de Strasbourg, avec toute sa cavalerie et deux brigades d'infanterie, dont il laissa le reste en-deçà, derrière nos lignes sur la Lauter. Il fit attaquer un poste de six cents hommes qui fut emporté, et tout ce qui y était tué ou pris. Il n'en coûta pas une vingtaine d'hommes, mais on y perdit Dezzedes, officier fort entendu et fort brave homme, d'un esprit agréable et orné, et qui avait été un des six aides de camp choisis par distinction, envoyés en Italie au roi d'Espagne, lors de la découverte de cette conspiration à son arrivée à Milan, dont j'ai parlé en son lieu. La subsistance que Villars était allé chercher pour sa cavalerie ne fut pas longue. Il s'oublia encore moins pour les contributions, à son ordinaire, mais le prince Louis de Bade ne lui en laissa pas le temps. Il passa le Rhin, obligea Villars à le repasser aussi et à faire des marches forcées pour prévenir le mal qu'il en pouvait recevoir. Là-dessus il amusa le roi d'une bataille, avec ses fanfaronnades accoutumées, mais dont le roi était presque aussi volontiers la dupe que de celles de M. de Vendôme. Il arriva pourtant que, n'osant prêter le collet au prince Louis, à qui il était, dit-il, arrivé du renfort, il se retira vers Strasbourg, et lui laissa toute liberté de faire le siége de Haguenau.

Peri, très-brave Italien, d'esprit et fort entendu, y commandait et s'y défendit avec tout le courage possible huit jours durant; mais, la place n'étant pas tenable, il battit la chamade au bout de ce temps. Thungen, qui faisait ce siége, les voulut prisonniers de guerre, sur quoi le feu recommença. Alors Peri, qui s'était secrète-

ment ménagé un trou pour sortir, en fit usage à l'entrée de la nuit suivante avec la plupart de sa garnison et ordonna à Arling, colonel d'infanterie, d'amuser quelques heures les ennemis avec cinq cents hommes qu'il lui laissa, puis de le venir joindre en un lieu qu'il lui marqua où il l'attendrait. Arling était Allemand, élevé page de Madame. Elle avait beaucoup de bonté pour lui, et lui avait obtenu un régiment. Il exécuta très-heureusement et très-adroitement les ordres de Peri. Il le joignit et ils arrivèrent à Saverne avec quinze cents hommes, qui étaient toute leur garnison, au moins ce qui en restait en état de les suivre. Cette ruse de guerre fut extrêment louée, Peri en fut fait lieutenant général et Arling brigadier. C'était à la mi-octobre, après quoi les armées de part et d'autre ne tardèrent pas à se séparer.

M. de Vendôme avait assiégé Chivas, et encore sans pouvoir l'investir, tant il était incorrigible même par sa propre expérience. M. de Savoie, campé à Castagnette, communiquait avec la place, par un pont sur le Pô, tant qu'il voulait. Le 25 juin, le prince d'Elbœuf, posté avec cinq cents chevaux derrière un naviglio, avec défense de le passer, ne put résister à l'envie de combattre trois escadrons des ennemis qu'il avisa de l'autre côté. Il n'avait pas tout vu, ils étaient là quinze cents chevaux. Il passa donc le naviglio ; mais, apercevant ce grand nombre triple du sien, il voulut repasser. Il n'en eut pas le temps. Il fut chargé brusquement ; il soutint vaillamment leur effort avec trois cents chevaux qui n'avaient pas encore pu repasser, et fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut grand dommage par toute l'espérance qu'il donnait à son âge. Il était fils unique du duc d'Elbœuf, point encore marié et brigadier. Marcillac, qui a depuis fait un si triste personnage, mais fortune en Espagne, était avec lui comme mestre de camp. Il sortait d'exempt des

ardes-du-corps et avait eu l'agrément d'un régiment. Il reçut là dix blessures, dont une dans le ventre, et eut toutes les mains estropiées et mutilées. Cette triste échauffourrée se passa le 23 juin. Quinze jours après, le grand prieur, qui par connivence de son frère conservait toujours sa petite armée à part, prit si mal ses précautions que quatre bataillons de ses troupes furent enveloppés et pris.

Le roi, en apprenant cette nouvelle par un billet de Chamillart, comme il regardait jouer au mail à Marly, la dit à tout ce qui était autour de lui et ajouta tout de suite que M. de Vendôme joindrait bientôt le grand prieur, et qu'il raccommoderait tout cela. Cette fascination ne se pouvait comprendre. De temps en temps Vendôme faisait attaquer quelques petits postes de rien, quand ils étaient faciles à emporter, quoique ce succès ne servît de quoi que ce pût être ; mais pour dépêcher un courrier, grossir l'objet, et entretenir le roi de ces exploits que lui seul ne voulait pas voir ce qu'ils étaient. Enfin, il s'y passa, le 16 août, une affaire véritable, et où l'opiniâtreté de Vendôme pensa tout perdre.

Il était tout près de Cassano, d'où le combat prit le nom. Le prince Eugène crut le lieu propre à l'attaquer. Il marcha à lui sans que Vendôme en voulût jamais croire les avis très-réitérés qu'il en eut, disant toujours qu'il n'oserait seulement y penser. Enfin Eugène osa si bien, que Vendôme en vit lui-même les premières troupes. Celles de son frère étaient avec lui alors. Dans cette précipitation de faire ses dispositions, il ordonna à son frère de prendre un nombre de troupes et de les porter où il lui marqua, d'y demeurer avec elles, d'y observer les mouvements des ennemis, et de faire, suivant l'occasion, ce qu'il lui prescrivit. L'attaque ne tarda pas de la part du prince Eugène : elle fut vive et heureuse

contre des gens mal préparés et à peine disposés. Vendôme, avec tout son mépris et son audace, crut si bien l'affaire sans ressource, qu'il poussa à une cassine fort éloignée pour considérer de là comment et par où il pourrait faire sa retraite avec les débris de son armée. Pour achever de tout perdre, le grand prieur, dès le commencement du combat, quitta son poste et s'enfuit à une cassine à plus d'une demi-lieue de là, emmenant avec lui quelques troupes pour l'y garder, tellement que son frère, qui comptait sur le poste où il l'avait envoyé, et sur ce qu'il lui avait ordonné d'y faire, demeura à découvert de ce côté là, où le grand prieur, en s'en allant, n'avait laissé nul ordre. Vendôme mangeait un morceau à cette autre cassine, d'où il considérait quelle pourrait être sa retraite, et il faut avouer que ce moment à prendre pour manger fut singulièrement étrange, lorsque Chemerault, lieutenant général des meilleurs, et intimement dans sa confiance, inquiet au dernier point de le voir si longtemps disparu du combat, le découvrit mangeant dans la cassine, y courut, et lui apprit que la brigade de la vieille marine avait fait des prodiges de valeur sous le Guerchois qui la commandait, lequel, par des efforts redoublés, avait rétabli le combat. Vendôme eut peine à l'en croire, demanda pourtant son cheval, poussa avec Chemerault au lieu du combat et l'acheva glorieusement. Le champ de bataille lui demeura, et le prince Eugène se retira avec son armée à Tréviglio. Il y perdit le comte de Linange, qui commandait l'armée avant son arrivée, le comte de Guldenstein, un prince d'Anhalt, un frère de M. de Lorraine qui mourut après de sa blessure, et un prince de Wirtemberg eut le bras cassé et mourut aussi. Beaucoup de leurs officiers généraux furent blessés. M. de Vendôme eut dix-huit cents prisonniers et quelques drapeaux. Le combat dura plus

de quatre heures, mais la cavalerie n'y eut aucune part. Le Guerchois, qui avait si bien fait, Mirebaut et quelques autres furent pris; Chaumont, colonel de Soissonnais, gendre de madame de Jussac, de madame la duchesse d'Orléans, Moriac, brigadier distingué de cavalerie, qui, impatient de ne rien faire, s'y mêla de sa personne, le chevalier de Fourbin, maréchal des logis de la cavalerie, et Vaudray, officier général extrêmement brave et capable, y furent tués. Praslin y faisant les merveilles de soldat et de capitaine, qui fit marcher la brigade de la marine et qui redonna une nouvelle face au combat, reçut une blessure mortelle. Ainsi périssent dans des emplois communs des seigneurs de marque dont le génie supérieur soutiendrait avec gloire le faix des plus grandes affaires de guerre et de paix, si la naissance et le mérite n'étaient pas des exclusions certaines, surtout quand ils sont joints à un cœur élevé, qui ne peut se frayer un chemin par des bassesses et qui ne connait que la vérité. J'ai eu occasion de parler de lui assez dans ces Mémoires pour me contenter d'en marquer ici mon extrême regret. J'eus la consolation que les trois ou quatre mois qu'il dura après sa blessure lui ouvrirent les yeux sur ce qu'il y a de plus important, et qu'il fit une fin aussi chrétienne et ferme qu'il avait mené une vie honnête et courageuse. Saint-Nectaire, chevalier de l'ordre en 1724, apporta au roi la nouvelle de Cassano.

Vendôme, à son ordinaire, manda ses triomphes avec tout ce qui les pouvait rendre tels. Accoutumé à être cru sur sa parole et à n'être contredit de nulle part au milieu de tant d'yeux qui voyaient clair et de tant d'épaules qui se haussaient, il osa mander la perte des ennemis à plus de treize mille, et la nôtre à moins de trois mille. La vérité bien reconnue fut pourtant que la perte fut du

moins égale, et que la suite de ce combat fut totalement nulle et sans en tirer le moindre avantage, pas même de commodités de guerre. Cet exploit néanmoins retentit à la cour et à la ville comme un avantage le plus complet, le plus décisif, le plus dû à la prudence, à la vigilance, à la valeur et à la capacité de Vendôme. On se garda bien de parler de cassine, et en Italie d'en faire mention. On ne sut ce fait que par le retour des officiers généraux et particuliers, de ceux qui eurent permission de faire un tour à Paris ou chez eux. Les uns le contèrent, les autres l'écrivirent à leurs amis de leur province, se croyant là en sûreté contre la poste de l'armée d'Italie, et tous ne pouvaient se lasser d'admirer que leur général pût avoir recueilli tant d'applaudissements de ce qui, en tout genre, lui méritait tant de blâme.

Dès qu'après le combat il revit son frère, il ne put s'empêcher de lui demander pourquoi il avait quitté le poste dont il l'avait chargé; quoiqu'il le fît avec mesure, l'orgueilleux cadet, qui se sentait sans excuse, ne le paya que d'emportement devant tout le monde. Vendôme, avec qui il ne conservait presque que de l'extérieur depuis qu'il lui avait ôté, et à l'abbé de Chaulieu, le pillage de ses affaires, se trouva hors d'état, et peut-être de volonté de l'excuser pour se délivrer d'un si fâcheux second, qui lui avait causé tant d'inconvénients toute la campagne. La désobéissance était formelle, la poltronnerie publique par sa fuite, et le crime complet par la licence d'emmener des troupes pour s'en faire garder dans la cassine si éloignée où il s'était relaissé. La brouillerie des deux frères éclata. Le grand prieur, n'osant plus se montrer, redoubla de crapule obscure; mais peu après il reçut un ordre de quitter l'armée et de repasser les monts. Il s'en vint droit à Lyon, puis, par permission qu'il dut à son frère, à sa maison de Clichy, près Paris,

d'où il prétendit être admis devant le roi à se justifier. Il le demanda avec une hauteur, une audace qu'avait nourries l'expérience du pouvoir de sa naissance et de tout ce qu'elle lui avait fait pardonner. Pour cette fois il se trompa. Le roi ne voulut ni le voir ni l'entendre, et ne le revit jamais. Plus outré du châtiment, quelque léger qu'il fût, que honteux de ce qui l'avait mérité, il retourna à Lyon avec la permission du roi, s'en alla à Rome, et y demeura quelque temps. Lassé d'y vivre dans le commun, sans pouvoir parvenir dans un pays si réglé pour le cérémonial à aucune de ses prétentions, il en sortit. Il s'accrocha à la marquise de Richelieu qui courait le monde depuis quelque temps. Ils passèrent ensemble quelque temps à Gênes, d'où il revint en France, y vit son frère à la Ferté-Álais, et sans être entré dans Paris, s'en alla à Châlons-sur-Saône, qui lui fut fixé pour exil, où il vécut dans l'excès de ses débauches et de son obscurité ordinaire. D'ici à la régence, on n'en entendra plus parler.

Cette race demi-Mazarine me fait souvenir de la connétable Colonne, que le roi avait eu en sa jeunesse tant d'envie d'épouser, qui ne contraignit pas ses mœurs à Rome, ni de courir le bon bord du vivant, et surtout depuis la mort de son mari. C'était la plus folle, et toutefois la meilleure de ces Mazarine. Pour la plus galante, on aurait peine à décider, excepté la mère de M. de Vendôme et du grand prieur, qui mourut trop jeune dans la première innocence des mœurs. Cette connétable s'avisa, cette année, de venir d'Italie débarquer en Provence. Elle y fut plusieurs mois, sans permission d'approcher plus près. Enfin elle l'obtint à la sollicitation de sa famille pour la voir sans l'aller chercher si loin, à condition qu'elle ne mettrait pas le pied dans Paris, beaucoup moins à la cour. Elle vint à Passy, dans

une petite maison du duc de Nevers, son frère. Hors sa famille, elle ne connaissait plus personne. Tout était renouvelé depuis qu'elle était partie de France pour s'aller marier avant le mariage du roi. L'ennui la prit d'être si mal accueillie, et d'elle-même elle s'en retourna assez promptement.

CHAPITRE CL.

L'archevêque d'Arles tancé pour son commerce à Rome : ma liaison avec lui et avec le nonce, depuis cardinal Gualterio. — Fantaisie des nonces sur la main cessées depuis. — Caractère de Gualterio. — La Feuillade achève le siége de Chivas. — L'archiduc passe par mer devant Barcelonne et l'assiége. — Fâcheux démêlé entre Surville et la Barre ; leur état et leur caractère. — Affaire du Banquillo. — Le connétable de Castille majordome-major. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Mariage de Bercy à une fille de Desmarest. — Mort, famille et caractère de Bournonville. — Mort, caractère et famille de Virville. — Mort et caractère d'Usson. — Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres à Toulon et reviennent tout court. — Le comte de Toulouse achète Rambouillet d'Armenonville, à qui on donne la capitainerie de la meute du bois de Boulogne seulement.

Il arriva en ce temps-ci une aventure imprudente à un de mes amis qui me donna de la peine, et qui serait fade à rapporter ici, sans les suites tardives auxquelles elle donna commencement. L'abbé de Mailly était extrêmement de mes amis ; nos maisons, souvent alliées, avaient dans tous les temps été unies. Son père, plus connu par l'hôtel qu'il bâtit au bout du Pont-Royal que par une vie plus marquée, quoique extrêmement longue, et sa mère que son long nez faisait appeler la bécasse, et qui avait, à force de successions et de procès gagnés, comblé cette maison de biens, ne bougeaient de chez

mon père pendant sa vie, et depuis de chez ma mère. L'abbé de Mailly, frère du marquis de Néelle, tué devant Philipsbourg en 1688, et du comte de Mailly, dont la dame d'atours de madame la duchesse de Bourgogne était femme, avait été mis jeune à Saint-Victor avec un autre de ses frères, qui, plus pieux et plus aisé à réduire, y avait pris l'habit et était deveuu prieur, puis évêque de Lavaur. L'abbé de Mailly, qui n'avait jamais voulu tâter de la moinerie, n'avait pas plus d'inclination à la profession ecclésiastique. Sa mère l'y força et lui laissa percer les coudes dans l'extérieur de ce couvent jusqu'à ce qu'il fût prêtre. On peut juger quel prêtre ce fut, et quelles études il fit; mais il avait de l'honneur, et fit de nécessité vertu. Il eut enfin une méchante petite abbaye, une place d'aumônier du roi et une autre abbaye ensuiet encore fort chétive. Ce n'était pas un homme de beaucoup d'esprit, mais il n'en manquait pas, avait des vues et une vaste ambition, était suivi dans toutes ses idées, et fort attentif à ne se barrer sur rien et à s'aplanir les chemins à tout. Il rouït longtemps dans ce petit état, enviant celui des soldats à qui il voyait monter la garde, à ce qu'il m'a souvent avoué. Dès lors il pensait au cardinalat, et faisait sa cour à Saint-Germain pour s'en frayer la route à la nomination. Je me moquais de lui, d'idées si éloignées de sa portée; il me répondait qu'en dirigeant toute sa conduite sur un même projet et ne s'en lassant point, souvent on y réussissait. Enfin il fut nommé à l'archevêché d'Arles, où je le servis fort en excitant sa belle-sœur, et par d'autres amis. C'était un pas fort extraordinaire que celui d'être fait archevêque sans avoir été évêque, et je ne sais que l'archevêque de Bourges, Gesvres, à qui cela fût arrivé auparavant lui, encore par les circonstances que j'ai rapportées en leur temps. Mon ami fut moins touché de se voir sorti de l'état commun

où il était, et d'être tout à coup archevêque, que de l'être d'Arles. Bordeaux, qui fut donné le même jour à Besons, évêque d'Aire, mort depuis archevêque de Rouen, ne lui aurait pas plu de même.

La position d'Arles, par rapport à l'Italie et à Avignon, le charma. Il se proposa bien d'en tirer tout le parti possible, et il me le confia. Dans ses vues, il voulut joindre le mérite du courtisan avec celui de la résidence. Il dit au roi, en prenant congé, qu'il ne pouvait se résoudre à être longtemps sans le voir, et qu'il le suppliait de trouver bon qu'il vînt passer tous les ans trois semaines à Versailles, qui serait le seul objet de son voyage. En effet, il n'y manqua point et ne s'arrêtait point à Paris. Il débarquait chez moi; je le couchais dans un trou d'entresol qui me servait de cabinet, et le roi lui savait le meilleur gré du monde d'une conduite qui lui marquait un attachement dont il était jaloux, sans entamer les devoirs de l'épiscopat et de la résidence; et l'archevêque en profitait pour voir par lui-même tous les ans ce que les lettres ne lui pouvaient pas apprendre. Son premier soin en arrivant à Arles fut de prévenir le vice-légat d'Avignon de toutes sortes de civilités et de devoirs. Le vice-légat y répondit avec empressement : c'était Gualterio qui mourait d'envie de venir ici nonce. Il avait dressé ses batteries à Rome pour cela, et il faisait de ce côté tout ce qu'il croyait l'y pouvoir faire réussir. Les trois grandes couronnes, c'est-à-dire l'empereur, le roi, et le roi d'Espagne ont le privilége que le pape leur propose trois ou quatre sujets, et celui qu'ils choisissent est nommé à la nonciature auprès d'eux, de laquelle il est comme certain qu'il ne retourne que cardinal.

Gualterio avait infiniment d'esprit, et un esprit réglé, sensé, sage, prudent, mais gai et souple, beaucoup d'a-

grément et de douceur, avec cela beaucoup d'érudition, une grande connaissance du monde et une fort aimable conversation, avec toute l'aisance d'un homme accoutumé aux grandes cours et à la meilleure compagnie; il la faisait lui-même, et sa conversation était charmante et souvent instructive sur une infinité de choses. Ce qu'il avait de plus recommandable, mais de plus singulier pour un homme de son pays et de son état, c'était la probité, la vérité, la fidélité et la candeur, avec l'art nécessaire pour les conserver entières dans le maniement des affaires et parmi le commerce du monde. Mieux informé de notre cour que la plupart de ceux qui la composaient, il répondit aux avances de son voisin en homme qui connaissait ce que sa belle-sœur était à madame de Maintenon, tellement qu'à force de civilités, de visites, de désir de se plaire l'un à l'autre, ils lièrent ensemble une véritable amitié. Au bout de deux ou trois ans, Gualterio eut la nonciature de France. L'archevêque d'Arles me le recommanda fort. Il lui avait parlé de moi, et le prélat italien, qui n'ignorait rien de notre cour, avant même d'y arriver, ne désirait pas moins que l'archevêque de pouvoir lier avec un homme qu'il savait si étroitement uni avec le duc de Beauvillier, le chancelier, Chamillart et avec d'autres personnes considérables. Alors encore les nonces conservaient la morgue de refuser chez eux la main aux ducs et aux princes étrangers, tandis qu'ils la donnaient sans difficulté aux secrétaires d'état. Les ducs et les princes étrangers ne les voyaient donc jamais chez eux, et ce ne fut que depuis la nonciature de Gualterio, que cette prétention finit, que les nonces ne firent plus difficulté de donner la main chez eux, et que les ducs et les princes étrangers les virent. Gualterio et moi ne nous visitâmes donc d'abord que par des messages, et quand il venait les mardis à Ver-

sailles, nous nous y voyions dans les appartements. Nous nous plûmes réciproquement, à moi parce que je lui trouvai bientôt de quoi plaire, à lui parce qu'il avait résolu de devenir de mes amis. Quand nous nous fûmes un peu plus connus, cette gêne de lieu tiers nous fatigua. Il me proposa son escalier secret, et qu'à porte fermée il me recevrait sans façon. Ce *mezzo termine* ne m'accommoda pas, et je le lui dis franchement. Cela lui fit prendre son parti de venir chez moi et à Paris, où je n'étais presque point, et à Versailles toutes les fois qu'il y venait. Du commerce fréquent nous vînmes à l'amitié et à la confiance qui a duré entre nous jusqu'à sa mort, avec un commerce réglé de lettres toutes les semaines depuis son départ, et presque toujours en chiffres.

M. d'Arles avait profité de la facilité du commerce par mer de la Provence avec l'Italie. Il s'était servi à Rome de moines et d'émissaires obscurs, par le moyen desquels il était parvenu à se mettre bien avec les principaux ministres et avec le pape même. Il parvint jusqu'à se procurer des occasions de lui écrire, d'en recevoir des marques d'estime et de bonté, enfin d'en recevoir des brefs, et peu à peu de se faire considérer comme un prélat distingué par son siége et par sa naissance, dont l'attachement méritait d'être ménagé, et qui pouvait raisonnablement aspirer à la pourpre. En ces temps-là, les cabales de la constitution *Unigenitus* n'étaient pas nées et n'avaient pas corrompu le clergé ni la politique de la cour, si sage et si constante. Elle regardait comme un crime tout commerce direct d'un évêque avec Rome. Ce qui regardait les bénéfices, ils le traitaient par des banquiers; sur toute autre matière ils étaient obligés de passer par la permission du roi et par le secrétaire des affaires étrangères. Écrire directement au pape, à ses ministres ou à des personnes en place de cette cour, ou

en recevoir des lettres, sans qu'à chacune le roi et son secrétaire d'état sussent pourquoi et l'eussent permis, c'était un crime d'état qui ne se pardonnait point et qui était puni; de sorte que l'usage s'en était entièrement aboli. M. d'Arles avait donc mené ce commerce fort secrètement.

Le nonce et moi étions dans cette confidence. Nous l'avions souvent averti du danger, mais le désir du cardinalat et les espérances que cette cour fait si aisément naître et remplit si difficilement, étaient des aiguillons auxquels il ne put résister. Le pape, dans une lettre qu'il lui fit écrire, lui parla de saint Trophime, l'apôtre et le premier évêque d'Arles. L'archevêque lui écrivit là-dessus pour lui en faire désirer des reliques; il n'y réussit que trop. Le pape lui écrivit lui-même et lui en demanda. L'archevêque lui en envoya avec une belle lettre et il en reçut un bref de remerciements. Détacher des reliques du principal corps saint qui repose à Arles, et ce commerce subséquent si près à près, ne put demeurer secret; l'affaire fut éventée. Torcy, par ordre du roi, en écrivit très-fortement à l'archevêque, et en parla au nonce sur le même ton, qui vint tout courant me le conter. Nous eûmes grande peine à le tirer d'affaire; il en fut pourtant quitte pour une dure réprimande et pour un ordre bien exprès de prendre garde de ne plus avoir aucun commerce à Rome, sous peine de l'indignation du roi. L'archevêque fit l'ignorant, le piteux, le désespéré d'avoir déplu au roi pour une bagatelle qu'il avait crue innocente, protesta merveilles; mais il ne quittait pas prise aisément. Il se croyait avancé à Rome pour ses espérances; c'était les perdre que de cesser de les cultiver. L'excès d'ambition lui fit continuer son commerce. Il essaya de se faire un mérite à Rome de ce qui venait de lui arriver, mais il prit de meilleures précautions pour

se cacher, et si bonnes qu'il ne fut plus découvert. Il eut peine pourtant à effacer l'impression que le roi avait prise; le secours quoique assez froid de sa belle-sœur en vint à bout par madame de Maintenon.

La Feuillade avait eu ordre de mener en Lombardie dix bataillons et trois escadrons de dragons. Il n'avait plus rien à faire en Savoie et il allait en pays ami. Vendôme, que son beau-père servait si bien, n'avait garde de lui faire sentir le poids de son commandement. Il envoya d'Estaing au devant de lui, avec trois mille cinq cents chevaux et vingt compagnies de grenadiers, qui chassèrent quelques troupes ennemies postées au pont de Leus sur la Sture pour empêcher la jonction. On fit fort valoir la marche de la Feuillade, suivi trois jours durant par mille chevaux qui ne l'attaquèrent point. Il n'eut pas la peine d'aller jusqu'en Lombardie. Vendôme le chargea de la continuation du siége de Chivas. Trois semaines après, M. de Savoie abandonna Chivas, Castagnette et toutes les hauteurs qu'il occupait entre ces places, pour se retirer vers Turin avec le peu de troupes qu'il avait là. Quelques jours auparavant, la Feuillade avait fait pousser quelque cavalerie entre le Melo et la Sture, pour déposter un petit camp, qui prit la fuite dès qu'il vit la tête de ces troupes. Il manda qu'on leur avait tué trois cents hommes et pris cinq officiers ou cavaliers, six étendards et deux paires de timbales, sans y avoir perdu personne, et que c'était cette action qui avait fait prendre à M. de Savoie le parti qu'il venait de prendre. Lambert, conduit par Chamillart, apporta ces nouvelles au roi à Marly, qu'on fit fort valoir. Ces merveilles précédèrent de dix-huit jours le combat de Cassano.

L'archiduc, ennuyé d'une campagne assez stérile jusqu'alors, quoique fort supérieur à l'armée d'Espagne sur les frontières du Portugal où tout s'était passé en prises

et reprises de postes et de petites places, mécontent d'ailleurs de la cour de Portugal, fut conseillé d'aller donner vigueur à ses amis de Catalogne et d'Aragon, de s'embarquer sur la flotte anglaise et hollandaise, et d'aller tenter Barcelone. Il y fit mettre pied à terre, le 23 août, à quinze bataillons et plus de mille chevaux, qui furent aussitôt joints par six mille révoltés de Vigo. Ils envoyèrent quinze vaisseaux devant Palamos; cinq mille autres du royaume de Valence allèrent les grossir, et ils ouvrirent la tranchée devant Barcelone, le 1er septembre. Le vice-roi de Catalogne mit dehors Rose, gouverneur de la ville, et le major, fort soupçonnés d'intelligence avec l'archiduc. La garnison était nombreuse, mais de mauvaises troupes.

Il arriva une fâcheuse affaire à l'armée de Flandre entre Surville et la Barre. Etant à table, et Surville pris de vin, il maltraita cruellement la Barre de paroles. La compagnie qui les vit se lever se jeta entre deux, chose fort ordinaire et dont ordinairement aussi elle se repent après. Malgré cela, ils se rapprochèrent, et la Barre crut avoir essuyé quelque main mise dans ces moments si peu mesurés, et où tout est pêle-mêle. Surville, ayant cuvé son vin, mit en usage tout ce qu'il put honnêtement pour satisfaire la Barre et finir cette affaire. Ce fut en vain. L'électeur de Bavière, de l'avis du maréchal de Villeroy, envoya Surville à Bruxelles, et mit la Barre aux arrêts. Surville était frère cadet de Hautefort, tous deux lieutenants généraux, mais de réputation fort différente. Rien de plus corrompu que les mœurs de Surville, rien de plus équivoque que son courage, personne plus grossièrement borné. On a vu en son lieu de quelle façon il épousa une fille du maréchal d'Humières, veuve de Vassé. Malgré tant de choses exclusives, je ne sais par quelle intrigue il avait eu le régiment d'infanterie du roi, place qui don-

nait des rapports continuels immédiatement avec lui, parce que le roi faisait sa poupée de son régiment, entrait dans tous les détails comme un simple colonel, et le distinguait en toutes manières : c'était donc une source de privances, de grâces et d'utilité; car Surville en tirait fort gros, et il était de tous les Marly.

La Barre était un simple gentilhomme pauvre et de fortune, capitaine lieutenant de la compagnie-colonelle du régiment des gardes, et par conséquent ayant brevet, nom et rang de capitaine aux gardes. Il était très-mal voulu dans son corps, et peu accueilli ailleurs. Sa réputation sur le courage n'était pas meilleure que celle de Surville; mais il montra depuis qu'on s'y était fort trompé. C'était un compagnon d'esprit, de manége, de souterreins, ami de plusieurs garçons bleus les plus intérieurs et des valets principaux du roi. Accusé de plus de lui tout rapporter, et ce qui en fortifiait la pensée, c'était de le voir bien traité et distingué, par le roi, fort au-dessus d'un homme de son état. Le roi, qui avait de la bonté pour ces deux hommes, et qui vit la difficulté qui se rencontrerait à les accommoder, même au tribunal naturel des maréchaux de France, voulut bien pour la première fois de sa vie entre des personnes comme ils étaient s'en charger lui-même. Il fit mettre Surville en prison pour en sortir peu après, aller demander pardon à l'électeur, dans l'armée et dans le voisinage duquel la querelle était arrivée, et faire en sa présence satisfaction à la Barre. Pendant tous ces procédés, la gloire des Hautefort s'offensa. Ils tinrent des propos de hauteur qui gâtèrent tout. La Barre cria à la nouvelle injure, tellement qu'Arras fut donné pour prison à Surville, jusqu'à la fin de la campagne que la Barre acheva à l'armée, pour finir cette affaire ensuite par le roi seul de manière à n'y laisser aucunes suites.

Nous les verrons l'année suivante telles que Surville demeura perdu. Secouru depuis et remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, il se perdit de nouveau lui-même et sans ressource; mais il n'est pas temps d'en parler.

L'affaire du Banquillo fit en ce temps-ci un grand bruit en Espagne et donna ici de l'inquiétude. Madame des Ursins, qui aperçut de loin ce petit orage se former, en arrivant à Madrid, saisit la conjoncture de disposer de la charge de majordome major. On a vu la juste prétention du duc d'Albe fort appuyée du roi, et la raison qui y rendait la princesse des Ursins contraire. Elle prit donc cette occasion de la donner à un seigneur actuellement sur les lieux, qui, par la considération qu'elle lui donnait parmi les grands dont elle le faisait comme le chef, les pût ramener, et que lui-même, gagné par cet honneur, se rangeât pour le roi dans cette affaire, services qui ne se pouvaient tirer d'un absent. Le connétable de Castille avait été peu compté depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. On l'estimait peu, on le soupçonnait d'être un peu Autrichien. Il croyait avoir reçu un grand dégoût sur sa prétention de commander les armées par son titre de connétable. La campagne de Portugal n'avait pas bien *basté;* on avait perdu Gibraltar, la Catalogne et les provinces voisines étaient plus que suspectes; toutes ces circonstances persuadèrent la princesse des Ursins de ramener un aussi grand seigneur et si distingué que l'était le connétable de Castille, et lui fit donner la charge de majordome major, qui consentit contre son droit et l'usage jusqu'alors observé qu'au lieu de lui porter tous les soirs les clefs des portes du palais, elles le seraient au capitaine des gardes-du-corps en quartier, charge jusqu'alors inconnue en Espagne, et fit par cette adresse approuver au roi que

sa recommandation en faveur du duc d'Albe n'eût pas lieu.

Le roi partit le 22 septembre pour Fontainebleau par Sceaux, où il alla de Marly, et y séjourna un jour. Le roi d'Angleterre y arriva le 1er octobre, et s'en retourna à Saint-Germain le 12. La reine, qui était fort incommodée d'un mal au sein dont on craignait de funestes suites, qu'il n'eut pourtant pas, ne put aller à Fontainebleau cette année. En même temps, Desmarets maria une de ses filles au fils de Bercy, maître des requêtes, extrêmement riche.

Le prince de Bournonville mourut à Bruxelles. C'était un homme d'honneur, fort brave, qui avait beaucoup de savoir, et qui ne manquait pas d'esprit, mais d'un esprit tout à fait désagréable. Il était riche, fils et petit-fils de deux hommes qui avaient fort figuré sous la maison d'Autriche. Il était veuf, avec un fils et deux filles, d'une sœur du duc de Chevreuse du second lit; et la maréchale de Noailles et lui étaient enfants des deux frères, laquelle l'aimait à cause de cette proximité. J'en eus beaucoup dans la suite avec ses enfants, car sa fille aînée épousa le duc de Duras, et la veuve de son fils mon fils aîné. Avec tous ses proches, Bournonville ne parvint à rien, et servit toute sa vie. Il était sous-lieutenant des gendarmes sous le prince de Rohan, cousin germain de sa femme. Il n'avait aucun rang ni honneurs.

Virville mourut en même temps, du nom de Grolée, illustre en Dauphiné. Il avait été capitaine de gendarmerie, brave et fort bon officier, mais perdu de goutte qui l'obligea à quitter, et qui à la fin le tua. C'était un fort honnête homme, de beaucoup d'esprit, et fort orné, et de très-bonne compagnie, et fort honnête homme aussi, et fort aimé, et considéré. Le maréchal de Tal-

lard avait épousé sa sœur; et lui, qui voulait tout laisser à son fils unique, donna pour rien sa fille à Senozan, homme de rien, dès-lors fort riche, et qui le devint énormément depuis. Il arriva ce qu'on voit ordinairement de ces mariages : le fils de Virville le survécut peu, la veuve du même Virville hérita de ses frères et de ses oncles; il se forma de tout cela une succession prodigieuse qui tomba à la femme de Senozan.

Usson, lieutenant général distingué, dont il a été mention ici plus d'une fois, mourut aussi à Marseille; il commandait dans le pays de Nice et Villefranche. C'était un petit homme, fait comme un potiron, mais plein d'esprit, de valeur et de talent pour la guerre. Il n'était point marié; Bonrepaus était son frère aîné.

Pontchartrain se tint exactement ce qu'il s'était promis. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres allèrent à Toulon, comptant monter une flotte. Tantôt un retardement, tantôt une difficulté, tantôt un manquement de quelque chose; bref, tous deux demeurèrent au port, et la flotte ennemie maîtresse de la mer. L'amiral, pour charmer son ennui, alla visiter Antibes et se promener par les ports du pays, et revint à Fontainebleau, où le maréchal de Cœuvres, aussi peu content que lui, ne tarda pas à le suivre. Pontchartrain, qui avait de longue main prévenu le roi sur la dépense d'une puissante flotte, sur le grand nombre de gros vaisseaux des Anglais et des Hollandais joints ensemble, sur le danger de la personne du comte de Toulouse, si sa valeur était écoutée, s'en tira à joints pieds et se moqua d'eux tout à son aise au grand malheur de Barcelone, et des extrémités dont cette perte fut suivie, comme on les verra en leur temps.

Ce fut à ce retour du comte de Toulouse qu'il acheta d'Armenonville la terre de Rambouillet, à six lieues de

Versailles, près de Maintenon, dont le comte fit un duché-pairie érigé pour lui, et une terre prodigieuse par les acquisitions qu'il y fit dans la suite. Armenonville, qui ne vendait que par respect, eut en pot-de-vin pour lui et pour son fils après lui, l'usage du château et des jardins de la Muette et du bois de Boulogne, que le roi détacha de la capitainerie de Catelan, et l'en dédommagea.

CHAPITRE CLI.

Mort de la première présidente Lamoignon; sa famille. — Caractère et fortune du premier président Lamoignon. — Corruption des premiers présidents, successeurs de Bellièvre. — Catastrophe singulière de Fargues. — Mort et singularité de Ninon, dite mademoiselle de l'Enclos. — Mort de Rossignol. — Courtenvaux; son caractère : cruellement réprimandé par le roi. — Inquisition de ce prince. — Mort du comte de Tonnerre.

Deux personnes fort différentes moururent en ce même temps : la première présidente Lamoignon et Ninon. Madame de Lamoignon, car ces avocats renforcés et qui, du barreau où ils gagnaient leur vie il n'y a pas longtemps, sont devenus des magistrats considérables, ont pris le *de*, madame de Lamoignon, dis-je, était Potier, fille du secrétaire d'état Ocquerre, frère de cet évêque de Beauvais qui pensa quelques jours être premier ministre à la mort de Louis XIII, et que le cardinal Mazarin culbuta. Elle était sœur du père du président de Novion, qui succéda à son mari à la place de premier président, et mère de Lamoignon, président à mortier à Paris, de Basville, conseiller d'état, intendant ou plutôt roi de Languedoc, de madame de Broglio, dont le mari et le second fils sont devenus depuis si peu maréchaux de France, et de la défunte femme de Harlay qui succéda à Novion son cousin germain, lorsque, comme je l'ai

rapporté, il fut chassé en 1689 de la place de premier président. Lamoignon, beau, agréable, et sachant fort le monde et l'intrigue, avec tous les talents extérieurs, avait brillé au conseil dans la place de maître des requêtes. On a vu comment, par l'adresse des ministres qui craignaient l'humeur de Novion, il refusa, à l'instigation de sa maîtresse à qui ils donnèrent gros, la place de premier président, vacante en 1658 par la mort de Bellièvre, et y portèrent Lamoignon. Les grâces de sa personne, son affabilité, le soin qu'il prit de se faire aimer du barreau et des magistrats, une table éloignée de la frugalité de ses prédécesseurs, son attention singulière à capter les savants de son temps, à les assembler chez lui à certains jours, à les distinguer, quels qu'ils fussent, lui acquirent une réputation qui dure encore, et qui n'a pas été inutile à ses enfants. Il est pourtant vrai qu'à lui commença la corruption de cette place, qui ne s'est guère interrompue jusqu'à aujourd'hui. Pour Lamoignon, j'en raconterai ici un seul trait, parce qu'il est historique et curieux.

Il se fit à Saint-Germain une grande partie de chasse. Alors c'étaient les chiens, et non les hommes, qui prenaient les cerfs; on ignorait encore ce nombre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, de relais et de routes à travers les pays. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se forlongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard et laissa la chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis duc du Lude, Vardes, M. de Lauzun qui me l'a conté, je ne sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à la nuit noire à ne savoir où ils étaient. A force d'aller sur leurs chevaux recrus, ils avisèrent une lumière; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la porte d'une espèce de château. Ils frappèrent, ils crièrent, ils se nommèrent, et demandèrent l'hospitalité.

C'était à la fin de l'automne, et il était entre dix et onze heures du soir. On leur ouvrit. Le maître vint au devant d'eux, les fit débotter et chauffer, fit mettre leurs chevaux dans son écurie, et, pendant ce temps-là, leur fit préparer à souper, dont ils avaient grand besoin. Le repas ne se fit pas attendre; il fut excellent, et le vin de même de plusieurs sortes. Le maître poli, respectueux, ni cérémonieux, ni empressé, avec tout l'air et les manières du meilleur monde. Ils surent qu'il s'appelait Fargues, et la maison Courson; qu'il y était retiré; qu'il n'en était point sorti depuis plusieurs années, qu'il y recevait quelquefois ses amis, et qu'il n'avait ni femme ni enfants. Le domestique leur parut entendu, et la maison avoir un air d'aisance. Après avoir bien soupé, Fargues ne leur fit point attendre leur lit. Ils en trouvèrent chacun un parfaitement bon: ils eurent chacun leur chambre, et les valets de Fargues les servirent très-proprement. Ils étaient fort las et dormirent longtemps. Dès qu'ils furent habillés, ils trouvèrent un excellent déjeuner servi, et, au sortir de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étaient eux-mêmes. Charmés de la politesse et des manières de Fargues, et touchés de sa bonne réception, ils lui firent beaucoup d'offres de service, et s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y avait été la nouvelle; leur retour et ce qu'ils étaient devenus toute la nuit en fut une autre.

Ces messieurs étaient la fleur de la cour et de la galanterie, et tous alors dans toutes les privances du roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles de leur réception, et se louèrent extrêmement du maître, de sa chère et de sa maison. Le roi leur demanda son nom; dès qu'il l'entendit: « Comment Fargues, dit-il, est-il si près d'ici? » et ces messieurs redoublèrent de louanges, et le roi ne dit plus rien. Passé chez la reine-mère, il lui

parla de cette aventure, et tous deux trouvèrent que Fargues était bien hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse, depuis si longtemps qu'il demeurait là.

Fargues s'était fort signalé dans tous les mouvements de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin. S'il n'avait pas été pendu, ce n'avait pas été faute d'envie de se venger particulièrement de lui; mais il avait été protégé par son parti, et formellement compris dans l'amnistie. La haine qu'il avait encourue, et sous laquelle il avait pensé succomber, lui fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours, afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui sans faire parler de lui, et jusqu'alors il était demeuré ignoré. Le cardinal Mazarin était mort; il n'était plus question pour personne des affaires passées; mais comme il avait été fort noté, il craignait qu'on lui en suscitât une nouvelle, et pour cela vivait fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort en repos des troubles passés, sur la foi de l'amnistie et depuis longtemps. Le roi et la reine sa mère, qui ne lui avaient pardonné que par force, mandèrent le premier président Lamoignon, et le chargèrent d'éplucher secrètement la vie et la conduite de Fargues, de bien examiner s'il n'y aurait point moyen de châtier ses insolences passées, et de le faire repentir de se narguer si près de la cour dans son opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aventure de la chasse qui leur avait appris sa demeure, et témoignèrent à Lamoignon un extrême désir qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.

Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien de les satisfaire et d'y trouver son profit. Il fit ses recherches, en rendit compte et fouilla tant et si bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans un meurtre commis à Paris au plus fort des troubles, sur quoi il le

décréta sourdement, et un matin l'envoya saisir par des huissiers, et mener dans les prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'amnistie était bien sûr de n'être tombé en quoi que ce fût de répréhensible, se trouva bien étonné. Mais il le fut bien plus quand, par l'interrogatoire, il apprit de quoi il s'agissait. Il se défendit très-bien de ce dont on l'accusait, et de plus, allégua que le meurtre dont il s'agissait ayant été commis au fort des troubles et de la révolte de Paris dans Paris même, l'amnistie qui les avait suivis effaçait la mémoire de tout ce qui s'était passé dans ces temps de confusion, et couvrait chacune de ces choses qu'on n'aurait pu suffire ni exprimer à l'égard de chacun, suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet non mis en doute aucun jusqu'à présent des amnisties. Les courtisans distingués qui avaient été si bien reçus chez ce malheureux homme firent toutes sortes d'efforts auprès de ses juges et auprès du roi; mais tout fut inutile. Fargues eut très-promptement la tête coupée, et sa confiscation donnée en récompense au premier président. Elle était fort à sa bienséance, et fut le partage de son second fils. Il n'y a guère qu'une lieue de Basville à Courson. Ainsi le beau-père et le gendre s'enrichirent successivement dans la même charge, l'un du sang de l'innocent, l'autre du dépôt que son ami lui avait confié à garder, qu'il déclara ensuite au roi qui le lui donna, et dont il sut très-bien s'accommoder. Novion, qui fut entre deux depuis 1677 jusqu'en 1698, ne fut chassé que pour avoir sans cesse vendu la justice, comme je l'ai raconté en son lieu. Nous verrons en leur temps leurs successeurs; ce n'est pas encore celui d'en parler. La première présidente Lamoignon mourut dans une grande et longue piété. Avec tant d'enfants bien pourvus, elle ne laissa pas de mourir avec plus de 1,500,000 livres de bien,

Ninon, courtisane fameuse, et depuis que l'âge lui eut fait quitter le métier, connue sous le nom de mademoiselle de l'Enclos, fut un exemple nouveau du triomphe du vice conduit avec esprit, et réparé de quelques vertus. Le bruit qu'elle fit, et plus encore le désordre qu'elle causa parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse, força l'extrême indulgence que, non sans cause, la reine-mère avait pour les personnes galantes et plus que galantes, de lui envoyer un ordre de se retirer dans un couvent. Un de ces exempts de Paris lui porta la lettre de cachet; elle la lut, et remarquant qu'il n'y avait pas de couvent désigné en particulier : « Monsieur, dit-elle à l'exempt sans se déconcerter, puisque la reine a tant de bonté pour moi que de me laisser le choix du couvent où elle veut que je me retire, je vous prie de lui dire que je choisis celui des grands cordeliers de Paris, » et lui rendit la lettre de cachet avec une belle révérence. L'exempt, stupéfait de cette effronterie sans pareille, n'eut pas un mot à répliquer, et la reine la trouva si plaisante qu'elle la laissa en repos. Jamais Ninon n'avait qu'un amant à la fois, mais des adorateurs en foule, et quand elle se lassait du tenant, elle le lui disait franchement, et en prenait un autre. Le délaissé avait beau gémir et parler, c'était un arrêt; et cette créature avait usurpé un tel empire qu'il n'eût osé se prendre à celui qui le supplantait, trop heureux encore d'être admis sur le pied d'ami de la maison. Elle a quelquefois gardé à son tenant, quand il lui plaisait fort, fidélité entière pendant toute une campagne.

La Châtre, sur le point de partir, prétendit être de ces heureux distingués. Apparemment que Ninon ne lui promit pas bien nettement. Il fut assez sot, et il l'était beaucoup et présomptueux à l'avenant, pour lui en demander un billet. Elle le lui fit. Il l'emporta et s'en vanta

fort. Le billet fut mal tenu, et à chaque fois qu'elle y manquait : « Oh! le bon billet, s'écriait-elle, qu'a la Châtre! » Son fortuné à la fin lui demanda ce que cela voulait dire, elle le lui expliqua; il le conta, et accabla la Châtre d'un ridicule qui gagna jusqu'à l'armée où il était.

Ninon eut des amis illustres de toutes les sortes, et eut tant d'esprit qu'elle se les conserva tous, et qu'elle les tint unis entre eux, ou pour le moins sans le moindre bruit. Tout se passait chez elle avec un respect et une décence extérieure que les plus hautes princesses soutiennent rarement avec des faiblesses. Elle eut de la sorte pour amis tout ce qu'il y avait de plus trié et de plus élevé à la cour, tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle, et qu'on avait raison de le désirer par les liaisons qui s'y formaient. Jamais ni jeu, ni ris élevés, ni disputes, ni propos de religion ou de gouvernement; beaucoup d'esprit et fort orné, des nouvelles anciennes et modernes, des nouvelles de galanteries, et toutefois sans ouvrir la porte à la médisance; tout y était délicat, léger, mesuré, et formait les conversations qu'elle sut soutenir par son esprit et par tout ce qu'elle savait de faits de tout âge. La considération, chose étrange, qu'elle s'était acquise, le nombre et la distinction de ses amis et de ses connaissances continuèrent à lui attirer du monde, quand les charmes eurent cessé, et quand la bienséance et la mode lui défendirent de plus mêler le corps avec l'esprit. Elle savait toutes les intrigues de l'ancienne et de la nouvelle cour, sérieuses et autres; sa conversation était charmante; désintéressée, fidèle, secrète, sûre au dernier point, et à la faiblesse près, on pouvait dire qu'elle était vertueuse et pleine de probité. Elle a souvent secouru ses amis d'argent et de crédit, est entrée pour eux dans des choses impor-

tantes, et a gardé très-fidèlement des dépôts d'argent et des secrets considérables qui lui étaient confiés. Tout cela lui acquit de la réputation et une considération tout à fait singulière.

Elle avait été amie intime de madame de Maintenon, tout le temps que celle-ci demeura à Paris. Madame de Maintenon n'aimait pas qu'on lui parlât d'elle, mais elle n'osait la désavouer. Elle lui a écrit de temps en temps jusqu'à sa mort avec amitié. L'Enclos, car Ninon avait pris ce nom depuis qu'elle eut quitté le métier de sa jeunesse longtemps poussée, n'y était pas si réservée avec ses amis intimes, et quand il lui est arrivé de s'intéresser fortement pour quelqu'un ou pour quelque chose, ce qu'elle savait rendre rare et bien ménager, elle en écrivait à madame de Maintenon, qui la servait efficacement et avec promptitude; mais, depuis sa grandeur, elles ne se sont vues que deux ou trois fois, et bien en secret. L'Enclos avait des reparties admirables. Il y en a deux entre autres, au dernier maréchal de Choiseul, qui ne s'oublient point : l'une est une correction excellente, l'autre un tableau vif d'après nature. Choiseul, qui était de ses anciens amis, avait été galant et bien fait. Il était mal avec M. de Louvois, et il déplorait sa fortune, lorsque le roi le mit, malgré le ministre, de la promotion de l'ordre de 1688. Il ne s'y attendait en façon du monde, quoique de la première naissance et des plus anciens et meilleurs lieutenants généraux. Il fut donc ravi de joie, et se regardait avec plus que de la complaisance paré de son cordon bleu. L'Enclos l'y surprit deux ou trois fois. A la fin, impatientée : « Monsieur le comte, lui dit-elle devant toute la compagnie, si je vous y prends encore, je vous nommerai vos camarades. » Il y en avait eu en effet plusieurs à faire pleurer, mais quels et combien en comparaison de ceux de 1724, et de quelques

autres encore depuis? Le bon maréchal était toutes les vertus mêmes, mais peu réjouissantes et avec peu d'esprit. Après une longue visite, l'Enclos bâille, le regarde, puis s'écrie : « Seigneur, que de vertus vous me faites haïr! » qui est un vers de je ne sais plus quelle pièce de théâtre. On peut juger de la risée et du scandale. Cette saillie pourtant ne les brouilla point. L'Enclos passa de beaucoup quatre-vingts ans, toujours saine, visitée, considérée. Elle donna à Dieu ses dernières années, et sa mort fit une nouvelle. La singularité unique de ce personnage m'a fait étendre sur elle.

Rossignol, président aux requêtes du palais, mourut en ce même temps. Son père avait été le plus habile déchiffreur de l'Europe. Je ne sais comment il s'avisa de s'appliquer à une connaissance jusqu'à lui si cachée, ni comment M. de Louvois le connut et l'employa à ce talent. Aucun chiffre ne lui échappait, il y en avait qu'il lisait tout de suite. Cela lui donna beaucoup de particuliers avec le roi et en fit un homme important. Il instruisit son fils dans cette science, il y devint habile, mais non pas au point de son père. C'étaient d'honnêtes gens, modestes, qui l'un et l'autre tirèrent gros du roi, qui même laissa 5,000 livres de pension à sa famille qui n'était pas d'âge à déchiffrer.

Peu de temps après qu'on fut à Fontainebleau, il arriva à Courtenvaux une aventure terrible. Il était fils aîné de M. de Louvois, qui lui avait fait donner puis ôter la survivance de sa charge dont il le trouva tout à fait incapable. Il l'avait fait passer à Barbésieux son troisième fils, et il avait consolé l'aîné par la survivance de son cousin Tilladet à qui il avait acheté les Cent-Suisses, qui, après les grandes charges de la maison du roi, en est sans contredit la première et la plus belle. Courtenvaux était un fort petit homme obscurément débauché, avec

une voix ridicule, qui avait peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille, et à la cour où il ne fréquentait personne; avare et taquin, et quoique modeste et respectueux, fort colère, et peu maître de soi quand il se capriçait : en tout un fort sot homme, et traité comme tel, jusque chez la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres sa sœur et sa belle-sœur, on ne l'y rencontrait jamais.

Le roi, plus avide de savoir tout ce qui se passait, et plus curieux de rapports qu'on ne le pouvait croire, quoiqu'on le crût beaucoup, avait autorisé Bontems, puis Bloin, gouverneur de Versailles, à prendre quantité de Suisses outre ceux des portes, des parcs et des jardins, et ceux de la galerie et du grand appartement de Versailles et des salons de Marly et de Trianon, qui, avec une livrée du roi, ne dépendaient que d'eux. Ces derniers étaient secrètement chargés de rôder, les soirs, les nuits et tous les matins dans tous les degrés, les corridors, les passages, les privés, et quand il faisait beau, dans les cours et les jardins, de patrouiller, se cacher, s'embusquer, remarquer les gens, les suivre, les voir entrer et sortir des lieux où ils allaient, de savoir qui y était, d'écouter tout ce qu'ils pouvaient entendre, de n'oublier pas combien de temps les gens étaient restés où ils étaient entrés, et de rendre compte de leurs découvertes. Ce manége, dont d'autres subalternes et quelques valets se mêlaient aussi, se faisait assidument à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau et dans tous les lieux où le roi était. Ces Suisses déplaisaient fort à Courtenvaux, parce qu'ils ne le reconnaissaient en rien, et qu'ils enlevaient à ses Cent-Suisses des postes et des récompenses qu'il leur aurait bien vendus, tellement qu'il les tracassait souvent. Entre la grande pièce des Suisses et la salle des gardes du roi à Fontainebleau, il

y a un passage étroit entre le degré et le logement occupé lors par madame de Maintenon, puis une pièce carrée où est la porte de ce logement qui, en la traversant droit, donne dans la salle des gardes, et qui a une autre porte sur le balcon qui environne la cour en ovale, lequel communique aux degrés et en beaucoup d'endroits. Cette pièce carrée est un passage public de communication indispensable à tout le château, pour qui ne va point par les cours, et par conséquent fort propre à observer les allants et les venants, et par elle-même et par ses communications. Jusqu'à cette année, il y avait toujours couché quelques gardes du corps, et quelques Cent-Suisses, qui, lorsque le roi entrait et sortait de chez madame de Maintenon, s'y mettaient mêlés sous les armes, de sorte que cette pièce passait pour une extension de salle des gardes et des Cent-Suisses. Le roi s'avisa cette année d'y faire coucher des Suisses de Bloin au lieu des Cent-Suisses et de gardes.

Courtenvaux, sans en parler au capitaine des gardes en quartier, puisqu'on en avait ôté les gardes aussi bien que les Suisses, eut la sottise de prendre ce changement pour une nouvelle entreprise de ces Suisses sur les siens, et s'en mit en telle colère qu'il n'y eut menaces qu'il ne leur fît, ni pouilles qu'il ne leur chantât. Ils le laissèrent aboyer sans s'émouvoir, ils avaient leurs ordres et furent assez sages pour ne rien répondre. Le roi, qui n'en fut averti que sur le soir, au sortir de son souper, entré à son ordinaire dans son grand cabinet ovale avec ce qui avait accoutumé de l'y suivre, de sa famille, et des dames des princesses, qui, à Fontainebleau, faute d'autres cabinets, se tenaient toutes dans celui-là autour du roi, envoya chercher Courtenvaux. Dès qu'il parut dans ce cabinet, le roi lui parla d'un bout à l'autre sans lui donner le loisir d'approcher, mais dans une colère si ter-

rible, et pour lui si nouvelle et si extraordinaire, qu'il fit trembler non-seulement Courtenvaux, mais princes, princesses, dames, et tout ce qui était dans le cabinet. On l'entendait de sa chambre. Les menaces de lui ôter sa charge, les termes les plus durs et les plus inusités dans sa bouche, plurent sur Courtenvaux, qui, pâmé d'effroi et prêt à tomber par terre, n'eut ni le temps ni le moyen de proférer un mot. La réprimande finit par lui dire avec impétuosité : « Sortez d'ici. » A peine eut-il la force de se traîner chez lui.

Quelque peu de cas que sa famille fît de lui, elle fut étrangement alarmée; chacun eut recours à quelque protection. Madame la duchesse de Bourgogne, qui aimait fort la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, parla de son mieux à madame de Maintenon, et même au roi. A la fin, il s'apaisa, mais avec avis qu'il chasserait Courtenvaux à la première de ses sottises et lui ôterait sa charge. Après cela, il osa en reprendre les fonctions. La cause d'une scène si étrange était que Courtenvaux avait mis le doigt sur la lettre à toute la cour, par le vacarme qu'il avait fait d'un changement dont le motif sautait aux yeux dès qu'on y prenait garde; et le roi, qui cachait avec le plus grand soin ses espionnages, avait compté que ce changement ne s'apercevrait pas, et était outré de colère du bruit qu'il avait fait, qui l'avait appris et fait sentir à tout le monde. Quoique déjà sans considération, sans agrément, sans familiarité la moindre, il en demeura plus mal avec le roi et ne s'en releva de sa vie; sans sa famille, il était chassé et sa charge perdue.

Il mourut en même temps un autre homme encore plus méprisé, qui fut le comte de Tonnerre; ce n'est pas que la naissance ou l'esprit lui manquassent, mais tout le reste entièrement. Avec une poltronnerie qui lui

faisait tout souffrir, il s'attirait cent affaires par son escroquerie et ses bons mots, et il était tombé enfin à un tel point d'abjection qu'on avait honte de l'insulter quand il disait quelque sottise. Il avait été longtemps premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et il était fils du frère aîné de cet évêque de Noyon dont il a été parlé ici plus d'une fois, et frère de l'évêque de Langres dont il le sera encore.

CHAPITRE CLII.

La Feuillade proposé par le roi à Chamillart pour faire en chef le siége de Turin. — Gratitude et grandeur d'âme de Vauban. — Vendôme grand courtisan. — Siége de Turin différé. — Darmstadt tué devant le Mont-Jouy. — Lérida et Tortose saisis par les Catalans révoltés. — Siége de Badajos levé par les ennemis. — Barcelonne rendu à l'archiduc; la garnison prisonnière de guerre. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Couronnement de Stanislas en Pologne. — Mort du fameux Tékéli. — Prises de mer; Saint-Paul tué. — Cruelle méprise de la Feuillade. — Augmentation des compagnies; nouveaux régiments; force milice. — Idées de nos ministres bien différentes sur la paix. — Aguilar à Paris; sa mission, son caractère, sa fortune. — Ordres d'Espagne devenus compatibles avec ceux de la Toison et du Saint-Esprit. — Ronquillo gouverneur du conseil de Castille. — Le duc de Noailles en Roussillon. — Mort des deux fils du duc de Beauvillier; piété du père et de la mère. — Les jésuites emportent la cure de Brest devant le roi. — Retour de Marchin, Villars et Villeroy. — Surville à la Bastille. — Roquelaure tâche de se justifier au roi : sa femme. — Mariage du fils aîné de Tessé avec la fille de Bouchu; — du duc de Duras avec mademoiselle de Bournonville; — de Listenois avec une fille de la comtesse de Mailly. — Folies de la duchesse du Maine. — Le duc de Berry délivré de ses gouverneurs. — Montmélian rendu par les ennemis. — Aventure étrange de l'évêque de Metz.

Quoique le combat de Cassano eût été sans aucun fruit, le siége de Turin, si mal à propos annoncé dès

l'entrée du printemps, et peut-être aussi peu à propos conçu, n'en demeurait pas moins résolu. Le roi, si différent sur la Feuillade de ce qu'on le vit lorsque Chamillart lui en proposa le mariage avec sa fille, ou plutôt occupé de plaire à son ministre par l'endroit qui lui était le plus sensible, lui proposa lui-même de charger son gendre de ce grand siége en chef. Chamillart, surpris et comblé, s'en excusa faiblement. Le roi lui fit des amitiés, lui dit du bien de la Feuillade et qu'il voulait essayer des jeunes gens qui montraient des talents et de l'application. Ce choix arrêté, la Feuillade eut ordre de s'approcher de Turin, après le siége de Chivas achevé, et de se préparer pour en faire le siége; il y arriva le 6 septembre. On peut juger que rien ne lui manqua : il y eut soixante bataillons, soixante-dix escadrons, onze cent milliers de poudre, quarante mortiers, quatre-vingts pièces de canon de batterie et vingt-six autres pièces pour tirer à ricochet, disposés à ses ordres. Mais il se trouva des difficultés à résoudre pour lesquelles la Feuillade envoya Dreux, son beau-frère, qui, le jour même que le roi arriva à Fontainebleau, fut mené par Chamillart lui rendre compte de ce qui l'amenait chez madame de Maintenon. Le lendemain ils y retournèrent, et le maréchal de Vauban avec eux, et le surlendemain, Dreux s'en retourna trouver la Feuillade.

Vauban fit là une grande action, il s'offrit au roi et le pressa de l'envoyer à Turin pour y donner ses conseils et se tenir dans les intervalles, à deux lieues de l'armée, sans s'y mêler de rien quand il y serait. Il ajouta qu'il mettrait son bâton derrière la porte, qu'il n'était pas juste que l'honneur auquel le roi l'avait élevé le rendît inutile à son service, et que plutôt que cela fût, il aimerait mieux le lui rendre. Cette offre romaine ne fut pas acceptée; le contraste de Vauban et de la Feuillade eût

été trop grand et l'obscurcissement de ce dernier trop accablant. La Feuillade, contre l'avis de Vauban, voulait attaquer par la citadelle et ne point faire de circonvallation de l'autre côté du Pô.

M. de Vendôme manda par un courrier, arrivé en cadence, qu'il était du même avis, que pour les difficultés extérieures, il ne fallait point s'en embarrasser; qu'il n'y avait rien à craindre du prince Eugène; qu'il était de la dernière importance de faire alors le siége de Turin, sans quoi les conquêtes faites sur le duc de Savoie demeureraient inutiles; et il offrit d'envoyer de ses troupes si on n'en avait pas assez pour le siége. Il fit sa cour au roi, plut au ministre, ce fut tout. Dreux était parti avec l'ordre de ne point faire ce siége. La Feuillade, opiniâtre, dépêcha Marignane, qui ne vit point le roi, et que Chamillart, qui gardait sa chambre pour un torticolis, renvoya sur-le-champ. A son tour, la Feuillade contremanda tout ce qui lui devait arriver, retira ce qui l'était déjà, quitta la Venerie où il s'était établi, et envoya un gros détachement à Vendôme.

Le siége de Barcelone était mieux concerté; mais l'archiduc y fit une grande perte. Ils emportèrent, le 16 septembre, des ouvrages nouvellement augmentés au Montjouy. La résistance fut grande, ils y perdirent huit cents hommes, et le prince de Darmstadt dont il a été tant parlé y fut tué; mais ces ouvrages coupant toute communication avec la ville et la garnison du Montjouy manquant de tout, elle s'ouvrit un passage l'épée à la main, et rentra dans Barcelone, n'ayant perdu à cette belle action que douze ou quinze hommes. Ce fut un grand point pour l'archiduc que d'être maître du Montjouy. Ce malheur fut incontinent suivi d'un autre. Les Catalans révoltés se saisirent de Lérida et de Tortose. D'autre part, vers le Portugal, les ennemis levèrent le siége de

Badajoz aux approches de Tessé. Ruvigny, qui portait le nom de milord Galloway, y commandait les Anglais et y eut un bras emporté. C'était un très-bon officier parmi eux, qui se retira en Angleterre et n'a pas servi depuis. Ils furent plus heureux devant Barcelone, qui se rendit le 4 octobre, la garnison prisonnière de guerre, excepté le vice-roi, le duc de Popoli et quelques officiers distingués. On voulut longtemps douter de cette nouvelle, et de beaucoup de cruautés exercées par les Allemands.

Le roi partit le 26 octobre de Fontainebleau, s'en retournant par Villeroy et par Sceaux, où il séjourna. Il apprit en même temps le couronnement du roi Stanislas Leczinski. Il ne prévoyait pas alors assurément, et s'il se peut beaucoup moins auparavant, que dans sa chute la plus profonde, sans pain et sans un pouce de terre, il deviendrait beau-père de son héritier, et aussi peu encore de qui serait cet ouvrage. Il apprit aussi en même temps la mort du fameux Tékéli, arrivée à Constantinople, jeune encore, mais perdu de goutte et depuis longtemps ne pouvant plus se remuer. Il était sur un grand pied de considération et de rang, à peu près comme un grand souverain en asile, et y touchait fort gros, et très-exactement payé.

La mer aurait été plus heureuse par la quantité de riches et de grosses prises et de combats particuliers de nos vaisseaux et de nos amarteurs sans la mort de Saint-Paul, qui s'y était le plus signalé, et qui fut fort regretté. Il mourut en se rendant maître de onze vaisseaux marchands venant de la mer Baltique, et de trois gros vaisseaux anglais qui les convoyaient. Cette action se passa le dernier d'octobre. Saint-Paul ne laissa que trois neveux fort jeunes; le roi donna des pensions à tous les trois.

La Feuillade, ou son secrétaire, fit une méprise qui coûta bon. Il manda au gouverneur d'Acqui de le venir joindre avec sa garnison. Au lieu d'Acqui, il mit d'Asti; et le gouverneur de cette dernière place obéit. M. de Savoie, incontinent averti d'une évacuation si peu attendue, se saisit d'Asti tout aussitôt, et mit tout le Mont-Ferrat à contribution. La Feuillade marcha pour la reprendre; il fallut emporter des postes sur le chemin. En arrivant sur Asti, il trouva toutes les troupes du duc de Savoie et du comte de Staremberg, qui étaient derrière la place dans laquelle ils firent passer beaucoup de cavalerie et d'infanterie, qui tomba rudement sur la tête de la petite armée que la Feuillade amenait. On fit fort valoir qu'il mit pied à terre à la tête des grenadiers, qu'il rétablit le combat, qu'il poussa les ennemis jusque sur la contrescarpe, et qu'il prit deux étendards. On ne se vanta point de la perte, et on mit sur le compte des pluies et du débordement des rivières la retraite qu'il fit d'Asti, où il était arrivé pour en faire le siége, mais où il avait trouvé ce combat à soutenir, sur Casal, où son dessein n'avait pas été d'aller. On perdit, à ce combat d'Asti, Imécourt et force gens, et Asti demeura au duc de Savoie.

Les pertes d'hommes en Allemagne et en Italie, plus grandes par les hôpitaux que par les actions, firent prendre le parti d'une augmentation de cinq hommes par compagnie, et d'une levée de vingt-cinq mille hommes de milice, laquelle fut une grande ruine et une grande désolation dans les provinces. On berçait le roi de l'ardeur des peuples à y entrer; on lui en montrait quelques échantillons de deux, de quatre, de cinq à Marly, en allant à la messe, gens bien triés, et on lui faisait des contes de leur joie et de leur empressement. J'ai entendu cela plusieurs fois, et le roi le rendre après en s'applau-

dissant, tandis que moi, par mes terres et par tout ce qui s'en disait, je savais le désespoir que causait cette milice, jusque-là que quantité se mutilaient eux-mêmes pour s'en exempter. Ils criaient et pleuraient qu'on les menait périr; et il était vrai qu'on les envoyait presque tous en Italie, dont il n'en était jamais revenu un seul. Personne ne l'ignorait à la cour. On baissait les yeux en écoutant ces mensonges et la crédulité du roi, et après on se disait tout bas ce qu'on pensait d'une flatterie si ruineuse. On donna aussi quantité de régiments à lever, ce qui fit une foule étrange de colonels et d'états majors à payer, qui fut d'un grand préjudice; au lieu de donner un bataillon et un escadron de plus aux régiments déjà faits qui en auraient bientôt pris l'esprit, et n'auraient point eu l'inconvénient de nouvelles troupes et de petits régiments, qui par leur peu de nombre se détruisent promptement.

Je voyais souvent Caillières; il avait pris de l'amitié pour moi, et je trouvais une grande instruction avec lui. Hochstet, Gibraltar, Barcelone, la triste campagne de Tessé, la révolte de la Catalogne et des pays voisins, les misérables succès de l'Italie, l'épuisement de l'Espagne, celui de la France qui se faisait fort sentir d'hommes et d'argent, l'incapacité de nos généraux que l'art de la cour protégeait contre leurs fautes, toutes ces choses me firent faire des réflexions. Je pensai qu'il était temps, avant de courir les risques de tomber plus bas, de finir la guerre et qu'elle se pouvait terminer en donnant à l'archiduc ce que nous pourrions difficilement soutenir, et en faisant un partage qui n'aurait pas l'inconvénient de ne pouvoir soutenir le nôtre comme celui du traité de partage fait d'abord en Angleterre et accepté jusqu'au testament de Charles II; et un partage qui laisserait Philippe V un grand roi en lui donnant toute l'Italie,

excepté ce qu'y tenaient le grand duc et les républiques de Venise et de Gênes, l'état ecclésiastique et Naples et Sicile, trop éloignés et coupés par les états du pape, avoir pour le roi la Lorraine et quelques autres arrondissements, et placer ailleurs les ducs de Savoie, de Lorraine, de Parme et de Modène. J'en fis le plan dans ma tête sans l'écrire, et je le dis à Caillères, plutôt pour m'instruire que par croire avoir rien imaginé de fort bon et de praticable; je fus surpris de le lui voir goûter. Il m'exhorta à le mettre sur du papier, et à le montrer comme un projet aux trois ministres avec qui j'étais dans une liaison intime. Je résistai plusieurs jours; enfin, pressé par Caillières, je lui promis d'en parler à ces messieurs, mais je ne pus me résoudre de rien mettre par écrit. M. de Beauvillier, à qui j'en parlai le premier, trouva ce plan fort bon et fort raisonnable; M. de Chevreuse aussi. Ils voulurent que j'en parlasse aux deux autres. Le contraste de leur réponse perdrait trop, si la modestie m'empêchait de rapporter leur réponse, qui les peint tous deux au naturel. Le chancelier me répondit, après m'avoir écouté fort attentivement, qu'il voudrait me baiser au cul et que cela fût exécuté, et Chamillart, avec gravité, que le roi ne céderait pas un moulin de toute la succession d'Espagne. Dès lors je compris l'étourdissement où nous étions, et combien les suites en étaient à craindre.

Vers la fin de novembre arriva le comte d'Aguilar à Paris, qui fut présenté au roi par le duc d'Albe. Le roi d'Espagne l'envoyait au roi pour lui persuader le siége de Barcelone, et de trouver bon qu'il le fît en personne, avec le secours des vaisseaux et des troupes du roi. Aguilar ne réussit que trop dans sa commission, au malheur des deux couronnes, et qui mit celle du roi d'Espagne dans le plus extrême péril. Il était ou prétendait être Manrique

de Lara, grand d'Espagne par sa mère et fils unique de ce comte de Frigillane dont il a été parlé à l'occasion du testament de Charles II, et qui en apprit publiquement les dispositions à l'ambassadeur de l'empereur d'une manière si cruelle et si plaisante, comme je l'ai raconté alors. Il y aurait bien des choses curieuses et singulières à raconter de ce comte de Frigillane, qui disait de soi-même qu'il serait le plus méchant homme d'Espagne et le plus laid s'il n'avait pas un fils. Ce dernier était jeune, plein d'ambition, de ruse, de fausseté, de noirceur. Je ne sais si la similitude avait fait cette union, mais le duc de Noailles et lui avaient lié une amitié étroite en Espagne, qui a toujours duré intime et avec une confiance entière. En sus de son ami, le premier homme d'Espagne en capacité, et le premier aussi en esprit et à être dangereux dans une cour; grand poltron, grand pillard, et qui ne put pourtant s'enrichir. Les premières places lui passèrent successivement par les mains; jamais content d'aucune, et pas une aussi ne lui demeura. Il était lors un des quatre capitaines des gardes du corps, et fut successivement colonel du régiment des gardes espagnoles, chef des finances, et plus longtemps de la guerre avec tout pouvoir; capitaine général et commandant en chef, gentilhomme de la chambre et favori, enfin conseiller d'état, c'est-à-dire ministre, et tout cela rapidement. Toujours craint et généralement haï, il a passé les vingt dernières années de sa vie en disgrâce, presque toujours exilé à sa commanderie de Saint-Jacques, à plus de quarante lieues de Madrid, et des lieues d'Espagne, et d'ailleurs éloignée de tout. Il y aura plus d'une fois lieu de parler de lui. Cette commanderie était de plus de 30,000 livres de rente, affectée au chancelier de l'ordre.

Aguilar, qui avait la Toison, brigua cette place de chancelier, l'obtint, et quitta la Toison, alors incompa-

tible. Le duc de Frias, qu'on connaît mieux sous le nom de connétable de Castille, le même dont j'ai parlé, fut si indigné de cette action, que par rodomontade il remit sa croix de Saint-Jacques avec une commanderie de 20,000 livres de rente qu'il avait, et demanda et eut la Toison qu'Aguilar avait quittée. Ces grosses commanderies, assez communes dans les trois ordres d'Espagne, faisaient négliger la Toison aux seigneurs espagnols, qui était répandue aux grands seigneurs sujets ou affectionnés à l'Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, lesquels en étaient fort avides, outre quelques-unes que l'empereur demandait pour des seigneurs principaux qui le servaient. Mais douze ou quinze ans depuis l'avénement de Philippe V à la couronne, ils ont trouvé moyen de s'accommoder avec Rome, qui a rendu ces trois ordres compatibles en payant tous les cinq ans une modique annate sur leurs commanderies quand ils ont d'autres ordres, dont ils obtiennent encore de fortes remises. Depuis cette invention, les plus grand seigneurs d'Espagne sont devenus fort empressés pour la Toison, et peut-être plus encore pour l'ordre du Saint-Esprit. En ce même temps Ronquillo, dont j'ai parlé, fut fait gouverneur du conseil de Castille.

Tout étant réglé avec Aguilar pour le siége de Barcelone, le duc de Noailles, qui n'avait pu faire les deux dernières campagnes, et qui se portait mieux, aiguillonné par l'exemple de la Feuillade et par celui de son père, voulut se servir du même chausse-pied pour arriver rapidement au commandement des armées. Il demanda d'aller commander dans son gouvernement du Roussillon, l'obtint et se hâta de s'y rendre, pour exer.er quelque temps avant d'être effacé en servant au siége de Barcelone.

Je partageai en même temps, avec la plus sensible

amertume, le malheur de M. et madame de Beauvillier : ils avaient deux fils de seize à dix-sept ans, bien faits et qui promettaient toutes choses. L'aîné venait d'avoir un régiment sans avoir eu d'autre emploi, et le cadet en allait avoir un autre. Le cadet mourut de la petite-vérole à Versailles, le 25 novembre. La même maladie commençait à prendre à l'aîné, qui en mourut aussi le 2 décembre. Le père et la mère, pénétrés de douleur à la mort du premier, allèrent sur-le-champ en faire un sacrifice à la messe, et y communièrent l'un et l'autre; à la mort de l'autre ils eurent la même foi, le même courage, la même piété. Leur affliction fut extrême, et ce ver rongeur dura le reste de leur vie : l'extérieur n'en changea point. M. de Beauvillier continua ses fonctions ordinaires. Pour chez lui, il se donna relâche, et pendant quelques jours ne vit que sa plus étroite famille et ses plus intimes amis. Je ne connais point de sermon si touchant que la douleur et la résignation profonde de l'un et de l'autre. Leur sensibilité extrême, sans rien prendre sur leur soumission et leur abandon à Dieu; un silence, un extérieur doux, apparemment tranquille, mais concentré, et toujours quelques paroles de vie qui sanctifiaient leurs larmes. Après les premiers temps, je détournais doucement la conversation quand M. de Beauvillier me parlait de ses enfants; il s'en aperçut, et me dit que je croyais bien faire pour détourner l'objet de sa douleur, qu'il m'en remerciait, mais qu'il y avait un si petit nombre de personnes à qui il se permît d'en parler, qu'il me priait d'en continuer les discours quand il m'en parlerait, parce que cela le soulageait, et qu'il ne le faisait que quand il s'en sentait pressé. Je lui obéis, et très-souvent tête à tête il m'en parlait, et je vis en effet que de continuer avec lui là-dessus le soulageait. Son gendre n'était pas tourné à lui donner de la consolation,

il tenait toujours sa femme à Paris, et toutes les autres filles de M. de Beauvillier étaient religieuses. Je n'aurai que trop occasion de parler du duc de Mortemart.

Les jésuites cherchaient depuis longtemps à s'emparer de la cure de Brest, et d'en faire un bon bénéfice. Ils en trouvèrent la jointure, et ne la manquèrent pas; mais ils y trouvèrent aussi tous les habitants si opposés, qu'ils ne les purent gagner avec toutes leurs douces et fines industries. Ils se gardèrent bien de commettre leur affaire à aucun tribunal. Ils obtinrent une évocation pour être jugés devant le roi. Quel que fût leur crédit et le désir du roi de leur accorder toutes leurs demandes, il fut impossible de briser toute règle et toute équité devant eux. Le roi, pourtant, de son autorité leur accorda la cure, mais avec des modifications qui ne leur plurent pas, et qui ne consolèrent pas les habitants d'avoir de tels pasteurs malgré eux.

Les armées de Flandre et d'Allemagne étant séparées, Marchin, et peu après Villars arrivèrent. Le maréchal de Villeroy fut le dernier; il prit son temps de paraître la nuit de Noël pendant matines. Le roi lui fit une réception dont il fut d'autant plus content qu'elle fut plus publique, et qu'il avait fait bien du brouhaha en entrant. Il s'occupa le reste de l'office à galantiser les dames, à recevoir les compliments de ce qu'il y avait là de principal, les respects des autres, et à battre la mesure de la meilleure grâce du monde, avec une justesse que lui-même admirait.

Surville, dont l'affaire en vieillissant ne devenait pas meilleure, fut amené d'Arras à la Bastille, la Barre demeurant en pleine liberté.

Roquelaure eut peu après son retour une petite audience du roi pour se justifier de sa négligence à garder les lignes, de sa fuite et de tout le désordre qui s'en

était suivi. Le roi, épris de mademoiselle de Laval, fille d'honneur de madame la Dauphine, la maria à Biran, fils de Roquelaure, duc à brevet, moyennant un autre brevet de duc pour lui. On n'oubliera guère le bon mot qui lui échappa en nombreuse compagnie à la naissance de sa fille aînée. « Mademoiselle, dit-il, soyez la bienvenue, je ne vous attendais pas sitôt. » En effet, elle ne s'était pas fait attendre. C'était un plaisant de profession, qui, avec force bas comique, en disait quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même, comme on le voit ici. Le roi eut toujours de la considération et de la distinction pour madame de Roquelaure, née aussi plus que personne que j'aie connu pour cheminer dans une cour.

Il ne put enfin résister à ses peines sur la situation de son mari. On verra bientôt de quelle façon il fut tiré du service pour toujours. Elle n'apporta pas un écu en mariage dans une maison fort obérée. Son art et son crédit la rendirent une des plus solidement riches; mais la beauté heureuse était sous Louis XIV la dot des dots, dont madame de Soubise est bien un autre exemple.

Vers la fin de l'année, Tessé maria son fils aîné à la fille de Bouchu, conseiller d'état, duquel j'ai parlé il n'y a pas longtemps. Ce fut le contraire de celui de madame de Roquelaure, ni esprit, ni art, ni naissance, ni beauté, mais des écus sans nombre, et c'est ce qu'il fallait à Tessé.

Le duc de Duras en fit un plus assorti. Il épousa mademoiselle de Bournonville, dont tout le bien qui était fort grand était acquis par la mort de son père et de sa mère. Elle était à Paris dans un couvent; la maréchale de Noailles l'avait souvent chez elle à la cour pour les bals où elle dansait à ravir. Jamais personne

ne représenta mieux la déesse de la Jeunesse. Elle en avait tous les agréments et toute la gaieté. La maréchale en fit tellement comme de sa fille qu'elle la maria chez elle et y logea et nourrit les mariés. Qui l'aurait dit au maréchal de Duras qui haïssait le maréchal de Noailles et qui le ménageait si peu?

Listenois épousa aussi vers le même temps une fille de la comtesse de Mailly; ces deux mariages signés et déclarés les derniers jours de cette année ne furent célébrés que les premiers jours de la suivante. Madame du Maine depuis longtemps avait secoué le joug de l'assiduité, de la complaisance et de tout ce qu'elle appelait contrainte; elle ne se souciait ni du roi ni de M. le Prince qui n'aurait pas été bien reçu à contrarier où le roi ne pouvait plus rien, qui était entré dans les raisons de M. du Maine. A la plus légère représentation il essuyait toutes les hauteurs de l'inégalité du mariage, et souvent pour des riens, des humeurs et des vacarmes qui avec raison lui firent tout craindre pour sa tête. Il prit donc le parti de la laisser faire, et de se laisser ruiner en fêtes, en feux d'artifice, en bals et en comédies qu'elle se mit à jouer elle-même en plein public, et en habits de comédienne, presque tous les jours à Clagny, maison près Versailles et comme dedans, superbement bâtie pour madame de Montespan qui l'avait donnée à M. du Maine depuis qu'elle n'approchait plus de la cour.

A la fin de l'année M. le duc de Berry fut délivré de ses gouverneurs. Jamais jeune homme ne fut si aise.

Enfin Montmélian, bloqué depuis si longtemps, se rendit le 12 décembre. On prit le bon parti aussitôt après de le faire sauter.

L'année finit et la suivante commença par un cruel fracas sur l'évêque de Metz. Jamais aventure si éclatante ni plus ridicule. Un enfant de chœur, qu'on dit après

être chanoine de l'église de Metz, fils d'un chevau-léger de la garde, sortit fuyant et pleurant de l'appartement de M. de Metz où il était seul pendant que ses domestiques dînaient, et s'alla plaindre à sa mère d'avoir été fouetté cruellement par M. de Metz. De ce fouet fort indiscret et, s'il fut vrai, fort peu du métier d'un évêque, des gens charitables voulurent faire entendre pis, et le chapitre de la cathédrale à s'émouvoir et à instrumenter. Le chevau-léger accourut en poste à Versailles où il se jeta aux pieds du roi avec un placet, demandant justice et réparation. La maréchale de Rochefort m'envoya chercher partout, m'apprit l'aventure, et me pria de prévenir Chamillart, qui avait Metz dans son département, et de ne rien oublier pour l'engager à servir efficacement M. de Metz dans une affaire si cruelle que ses ennemis lui suscitaient, et qui intéressait l'honneur de toute sa famille. Je m'en acquittai sur-le-champ, et Chamillart, naturellement obligeant, s'y porta le mieux du monde. Il se fit donc ordonner par le roi d'écrire à l'intendant de Metz d'assoupir cette affaire, et de faire en sorte qu'il n'en fût plus parlé. Mais le cardinal de Coislin, qui était l'honneur, la piété et la pureté même, averti à Orléans de ce fracas, accourut dans l'instant qu'il l'apprit, et supplia le roi pour lui et pour son neveu que l'affaire fût éclaircie, qu'on punît ceux qui méritaient de l'être; que si c'était son neveu, il perdît son évêché et sa charge dont il était indigne; mais qu'il était juste aussi, s'il était innocent, que la réparation de la calomnie fût publique, et proportionnée à la méchanceté qu'on lui avait voulu faire. L'affaire dura depuis Noël que le cardinal de Coislin arriva, jusqu'au 18 janvier que le roi ordonna que le chevau-léger avec toute sa famille irait demander pardon en public à M. de Metz chez lui, dans l'évêché, et que les registres du chapitre de la cathédrale seraient

visités, et tout ce qui pouvait y avoir été mis pouvant blesser M. de Metz entièrement tiré et ôté, tellement que ce vacarme, épouvantable d'abord, s'en alla bientôt en fumée.

Le rare est que M. de Metz s'était fait prêtre, de concert avec son oncle, malgré et à l'insu de son père qui le voulait marier, voyant le marquis de Coislin, son fils aîné, et il n'avait que ces deux-là, impuissant plus que reconnu depuis son mariage. On crut donc que l'abbé de Coislin, qui avait une petite abbaye et la survivance de son oncle, se sentant impuissant comme son frère, n'avait pas voulu, comme lui, s'exposer au mariage, et que cette raison l'en avait encore plus éloigné que la peur de mourir de faim, encore plus que son frère. La vérité est qu'il n'avait que si peu de barbe, qu'on pouvait dire qu'il n'en avait point, et qu'encore que sa vie n'eût jamais été ni dévote ni bien mesurée, on n'avait jamais pu attaquer ses mœurs. La suite de sa vie, toujours singulière, parce qu'il l'était beaucoup, et qui a été infiniment réglée, appliquée à son diocèse jusqu'à sa mort, arrivée en 1733, et tout éclatante des plus grandes et des meilleures œuvres en tout genre, et cachées et publiques, a magnifiquement démenti ou l'imprudence ou le guet-à-pens dont son oncle et lui pensèrent mourir de douleur, et dont la santé du premier ne s'est jamais bien rétablie.

CHAPITRE CLIII.

Mon procès de Brissac. — Deux fortes difficultés à succéder à la dignité de Brissac. — Cossé reçu duc et pair de Brissac. — État et reprise de mon procès de Brissac. — Voyage à Rouen. — Singulière attention du roi. — Intimité de tout temps et jamais interrompue entre le duc d'Humières et moi ; ingratitude de Brissac. — Course à Marly. — Service de la Vrillière. — Je gagne mon procès. — M. et madame d'Hocqueville. — Fortunes nées de ce procès. — Anecdote sur l'abbé puis cardinal de Polignac.

Je n'ai pas cru devoir interrompre le fil des événements de cette année par le récit d'un événement particulier à moi, qui pourrait même ne tenir ici aucune place, sans le rapport qui se trouvera des semences qui s'y jetèrent fort naturellement à des affaires plus importantes qui se développeront dans la suite. On a vu les difficultés que le comte de Cossé rencontra à succéder à la dignité du duc de Brissac, son cousin germain et mon beau-frère.

Combien peu j'avais de raisons de famille de m'intéresser pour lui, avec qui d'ailleurs je n'avais aucune liaison, et que néanmoins l'intérêt de la continuation de nos dignités dans nos maisons, et que leur durée ne dépendît pas du mauvais état d'une succession, de l'humeur des créanciers et de la fantaisie des hommes, me fit prendre l'intérêt de Cossé jusqu'à faire ma partie pour

lui avec plusieurs des principaux pairs que j'excitai et que j'entraînai contre un nombre d'autres qui, très-mal à propos touchés de gagner un rang d'ancienneté, et Brissac est antérieur à moi, s'étaient unis pour l'extinction de cette pairie, et m'avaient fait parler pour m'unir à eux, et qui furent arrêtés tout court, par l'union contraire que j'avais faite aussitôt.

Maintenant il faut dire qu'outre toutes les raisons de mécontentement que j'avais d'un beau-frère qui avait été le fléau de ma sœur, au point que leur séparation ne put se faire que par l'intervention de M. le Prince le héros qui se chargea des pièces pour les représenter si jamais M. de Brissac voulait revenir contre cette séparation, et qui l'auraient mené personnellement bien loin, laquelle fut homologuée au parlement, et constamment tenue, j'avais un procès contre mon beau-frère depuis la mort de ma sœur, et depuis la sienne avec ses représentants, où il s'agissait de 500,000 livres. Ma sœur, morte en 1683, m'avait fait son légataire universel. MM. de la Reynie et Fieubet, deux conseillers d'état si connus, exécuteurs de son testament, et M. Bignon, autre conseiller d'état aussi fort considéré, élu en justice mon tuteur pour cette succession pendant ma minorité, sans que pas un des trois eussent avec nous la moindre parenté. M. de Brissac, et après lui ses représentants, me demandaient 100,000 écus. Je prétendais n'en rien devoir, et je leur demandais au contraire 200,000 francs restant des 600,000 de la dot de ma sœur. Cette créance si privilégiée, si elle était déclarée bonne, était antérieure à tous les créanciers personnels de mon beau-frère, et faisait porter à faux pour autant de leurs créances par la multitude qu'il y en avait. M. de Cossé, qui ne pouvait être duc qu'en vertu de son héritage, était donc obligé de les payer tous. Il me pro-

posa de passer un acte par lequel il s'engageait pour 500,000 livres, en son propre et privé nom, et sa femme avec lui, afin de me mettre hors d'intérêt, quelque succès qu'eût mon procès. Je ne le voulus point, quelque presse qu'il m'en fît, et ceux qui se mêlaient de mes affaires.

Je considérai que je les ruinais non-seulement par un engagement si fort en cas que je perdisse mon procès, mais que c'était un éveil que je donnerais si la chose venait à être connue, comme il était difficile qu'elle ne le fût pas, et que beaucoup de créanciers périclitants forceraient Cossé à faire pour eux la même chose et l'épuiseraient entièrement : j'aimai donc mieux hasarder 500,000 livres au jugement qui interviendrait, que me les laisser assurer, quelque certaine qu'en fût l'assurance que Cossé m'en offrait, et par la force de l'acte et par l'ancienneté de cette créance et son privilége.

Cossé se trouva comblé d'une générosité si peu attendue; les maréchales de la Melleraye et de Villeroy ne le furent pas moins. Je devins le chef de son conseil pour toutes ses démarches. Il était tous les matins chez moi, et mes gens d'affaires conduisaient les siens pas à pas. Ce ne fut pas sans peine et sans obstacles. Le maréchal de Villeroy lui en aplanit un qui eût ruiné tous nos soins. Il lui rendit favorable le premier président Harlay, esclave de la faveur. Le maréchal en brillait alors, et Harlay, de plus, se trouvait flatté de sa parenté proche; la mère du premier maréchal de Villeroy, grand'-mère de celui-ci, était Harlay, fille du célèbre Sancy.

Deux difficultés capitales étaient en ses mains, gouvernant comme il faisait le parlement à baguette. La maréchale de Villeroy, sœur de mon beau-frère, et son héritière naturelle et nécessaire, avait renoncé à sa succession en faveur de Cossé, leur cousin germain. Le ma-

réchal de Villeroy l'y avait autorisée, et fait renoncer aussi ses enfants. Mais il ne dépendait pas de la faveur d'une héritière de faire un duc et pair. En acceptant la succession, la dignité demeurait éteinte, parce qu'elle n'était pas pour les femelles; en y renonçant, Cossé, qui était mâle, issu de l'impétrant, recueillait la dignité avec la succession. Ainsi, la succession ne lui arrivant qu'au refus d'une femelle, on lui pouvait objecter qu'il ne pouvait recevoir que ce que la femelle aurait recueilli, en qui la dignité se serait éteinte, par quoi il n'était recevable qu'aux biens, non à la dignité, et c'est ce à quoi Cossé n'eût jamais pu parer si cette objection lui avait été faite par gens qui eussent eu qualité pour la pouvoir faire, tels qu'étaient les pairs, surtout les postérieurs à l'érection de Brissac.

L'autre difficulté, dont le premier président fut le maître, avait une autre épine plus fâcheuse encore, et qui, relevée par des pairs opposants, eût suffi seule pour éteindre la pairie; c'est que l'enregistrement fait par le parlement de la pairie de Brissac en exceptait formellement les collatéraux exprimés dans les lettres; et Cossé, bien qu'issu de mâle en mâle de l'impétrant, son arrière-grand-père, était cadet, et partant collatéral. Harlay, partie adresse, partie autorité, glissa sur l'une et sur l'autre, et quand tout fut ajusté avec les créanciers, ce qui dura assez longtemps, prépara tout pour la réception au parlement de Cossé, comme duc et pair de Brissac, qui y prêta serment et prit séance sans aucune difficulté, alors 6 mai 1700. Ce ne fut pas sans de nouveaux remercîments de sa part et de toute sa famille, pleins de protestations publiques qu'il me devait entièrement, et plus d'une fois, la dignité dont il venait d'entrer en possession. Le roi n'avait point voulu s'en mêler et avait renvoyé cette affaire au parlement.

Cette grande affaire consommée, je ne craignis plus de lui causer d'embarras en reprenant mon procès que je n'avais interrompu que pour lui. Je l'avais gagné deux fois de suite au parlement de Rouen contre mon beau-frère, qui, remarié à la sœur de Vertamont, premier président au grand conseil, en avait toute la parenté nombreuse au parlement de Paris ; c'est ce qui avait fait évoquer cette affaire en celui de Rouen. Il ne s'agissait de rien de nouveau. La duchesse d'Aumont, qui, dans les dernières années de la vie de mon beau-frère, lui avait prêté de l'argent, et dont la dette périclitait, prétendait, avec quelques autres créanciers aussi nouveaux, remettre ce même procès au jugement du parlement de Paris, comme chose à son égard toute neuve, n'étant pas encore créancière lors de mes arrêts, quoiqu'elle n'eût rien à alléguer qui n'eût été dit par mon beau-frère lors du premier arrêt que j'avais obtenu, et par ses créanciers avec lui lors du second. Il en fallut venir à un règlement de juges au conseil. La duchesse d'Aumont, abusant de l'abattement des derniers temps de la vie du chancelier Boucherat, retarda tant qu'elle put, et vint à bout de faire nommer vingt-deux rapporteurs l'un après l'autre, qu'elle récusa tous vingt-deux, et que j'acceptai tous. Ce chancelier enfin nomma Méliant, fils de ce Méliant, parent et serviteur si particulier de M. de Luxembourg, et qui s'intrigua tant et si publiquement pour lui dans son procès de préséance contre nous. Ce rapporteur me déplut fort par cette raison ; mais c'était le vingt-troisième, et il ne fallait pas donner lieu à madame d'Aumont de chicaner sans fin. Nous sûmes, à n'en pas douter, qu'elle était sûre du succès au fond, en demeurant à la chambre des enquêtes, où ses causes étaient commises au parlement de Paris, et Menguy, rapporteur de toutes, et qui l'eût été de

celle-ci, n'avait pas été honteux de s'en expliquer tout haut. Moi aussi, j'espérais trouver une troisième fois la même justice au parlement de Rouen, que j'y avais rencontrée les deux premières. Ainsi, de part et d'autre, nous fûmes en grand mouvement, et nous en étions là lorsque je recommençai à presser ce jugement que la duchesse d'Aumont avait tant éloigné, et qu'elle aurait laissé dormir toute sa vie.

Nous voilà donc aux sollicitations. Ma surprise, pour ne rien dire de plus, fut grande de trouver le nouveau duc de Brissac en mon chemin, après tout ce que j'avais fait pour lui et toutes ses protestations. Je m'en plaignis à la maréchale de Villeroy. Elle le blâma, mais, dans la suite, un si grand intérêt pour lui la séduisit à le servir de son crédit par cet amour démesuré qu'elle avait pour sa maison, en me conservant toutefois la même amitié et cette même familiarité et liberté de commerce. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des maréchaux de Brissac, des exploits et des services du premier, de l'adresse, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur et des actions du second, des changements de partis faits avec justesse du troisième, et nullement de rien qui les eût précédés, où en effet il n'y a pas à se prendre, l'amitié et la connaissance que j'avais de cette folie de maison de la maréchale me fit le lui pardonner et vivre avec elle à l'ordinaire. Ce qui me sembla le plus étrange fut la découverte que nous fîmes que ce que j'avais refusé madame d'Aumont l'avait exigé pour s'ôter du chemin de M. de Brissac sur sa dignité. Lui et sa femme s'étaient obligés à la dette de madame d'Aumont, si elle venait à la perdre, tellement que ce procès était moins le sien que celui de M. de Brissac.

Méliant, sollicité contre moi par toute sa famille, que

j'avais peu ménagée lors du procès de M. de Luxembourg, examina le nôtre. Il était prévenu contre moi, il souhaitait de plus que j'eusse tort et de pouvoir s'affermir dans l'opinion qu'il avait prise d'avance. Le travail qu'il fit le désabusa, et l'équité l'emporta sur la volonté. Il fut même si indigné des chicanes qu'il y vit et de celles que madame d'Aumont, le comptant à elle, ne lui dissimula pas qu'elle préparait, qu'il se hâta de rapporter l'affaire, et cacha pour cela à sa famille la mort d'une sœur qu'il aimait fort.

L'intérêt, qui amène la bassesse, avait introduit depuis plusieurs années la coutume de se faire accompagner aux jugements des grands procès. Nous parûmes donc, de part et d'autre, à l'entrée des juges au conseil avec une nombreuse parenté. Je causais dans la pièce du conseil avec quelques juges, tandis que M. de Brissac était à la porte à les voir entrer. Il lui échappa quelque bêtise sur madame de Mailly, la dame d'atours, et tous les Bouillon entre autres qui étaient avec nous; il bavardait avec les juges qui entraient, avec affectation, pour empêcher madame de Saint-Simon de leur parler, quelque douce et modeste qu'elle fût. Ce procédé lui déplut. Elle ne put s'empêcher de lui dire qu'elle était étonnée de le voir si vif contre moi. Il répondit avec quelque politesse que 500,000 livres de différence pour lui en faisaient une si grande qu'il ne fallait pas s'étonner s'il y était sensible. « Mais, monsieur, lui répliqua madame de Saint-Simon d'une voix mesurée, mais avec hauteur, c'en était une bien plus grande d'être M. de Cossé, ou de vous trouver duc de Brissac. » Il fit la pirouette et disparut. Il traversa la cour et s'en alla chez Livry, où il y avait toujours grand monde et grand jeu tout le jour. Il se mit à parler de son procès, qui était la nouvelle du jour. Lacour, qui jouait, et qui avait été capitaine des gardes de

M. le maréchal de Lorge, lui demanda s'il n'avait pas ouï dire que je l'avais fait duc et pair. La force de la vérité le lui fit avouer formellement. Là-dessus chacun lui tomba sur le corps. Pour fin, lui et madame d'Aumont perdirent leur procès avec ignominie, c'est-à-dire avec amende et dépens, et l'affaire renvoyée à Rouen. On veut bien être ingrat, mais on ne veut pas en être soupçonné. La cour, qui en est pleine, cria fort contre Brissac et contre les chicanes de madame d'Aumont, que nous n'avions pas laissé ignorer, et, depuis la maison royale, tous nous firent des félicitations.

Il y avait déjà des années que tout était prêt à juger sans y avoir pu parvenir. M. d'Aumont allait passer sept ou huit mois tous les ans à Boulogne, et tous les ans c'étaient des lettres d'état. Après sa mort, madame d'Aumont, qui avait fait en sorte d'y mettre son beau-fils en quelque intérêt, voulut user de même de ses lettres d'état. Il était extrêmement de ma connaissance, et n'avait jamais eu lieu d'aimer ni d'estimer sa belle-mère. Il me donna sa parole qu'elle n'aurait point ses lettres d'état, et sur cette parole nous nous mîmes en état cette année-ci de faire juger ce procès à Rouen. J'y avais déjà été une fois qu'il fut appointé. Le Guerchois, avec qui ce procès m'avait lié de jeunesse, y était venu avec moi. Son père y était mort procureur général en première réputation, et sa famille la plus proche y occupait les premières places de la magistrature. M. de Bouillon, et tous les Bouillon, qui se souvenaient de ce que j'avais fait dans leur procès de la coadjutorerie de Cluni, n'oublièrent rien pour me le rendre, et ils avaient grand crédit à Rouen. L'affaire, ce nous semblait, allait toute seule; nous ne songeâmes point à faire le voyage de Rouen. Tandis qu'on y travaillait à notre affaire, nous allâmes à la Ferté avec M. et madame de Lausun et bonne compagnie pour une quin-

zaine. Il n'y avait pas huit jours que nous y étions, qu'on nous manda de Rouen que MM. de Brissac et d'Humières y étaient, et que tous nos amis nous conseillaient fort d'y aller. Nous partîmes donc sur-le-champ pour nous y rendre, et nous allâmes loger dans la belle maison d'Hocqueville, premier président de la cour des aides, qui avait un frère président à mortier. La mère de Guerchois était leur sœur; j'avais eu occasion de faire des plaisirs considérables à plusieurs des principaux de ce parlement; ce fut donc, dans toute la ville, à qui nous festinerait le plus. Il fallut capituler pour dîner chez nous, parce que nous en voulions donner tous les jours à grand monde, et allions les soirs où nous étions retenus, et nous l'étions toujours et de huit jours d'avance. C'étaient des fêtes plutôt que des soupers. Chez moi, on s'y portait. Je ne vis jamais gens si polis, si aimables, ni plus magnifiques et de meilleure compagnie. Le mal était que nous n'y dormions point, parce qu'il fallait courir la matinée de bonne heure pour notre affaire. MM. de Brissac et d'Humières s'étaient mis dans une hôtellerie et furent peu accueillis. Ils étaient venus en poste et sans équipage; notre représentation plaisait davantage.

Au bout de huit ou dix jours que nous fûmes là, je reçus une lettre de Pontchartrain, qui me mandait que le roi avait appris avec surprise que j'étais à Rouen, et l'avait chargé de me demander de sa part pourquoi et pour combien j'y étais, tant il était attentif à ce que devenaient les gens marqués et qu'il avait accoutumé de voir autour de lui, quoique sans aucune privance. Ma réponse ne fut pas difficile.

J'étais d'enfance ami intime du duc d'Humières à nous voir tous les jours. Ce procès ne fit pas la plus légère altération dans notre amitié et dans notre conduite. Nous nous cherchâmes dès que je fus à Rouen. Il venait dîner

chez moi, et comme j'eus fait entendre cette liaison, on le priait à souper avec nous. Pour le Brissac, j'affichai son ingratitude, et je déclarai que je ne voulais ni le voir ni le rencontrer. Il en fut si accablé de honte et d'embarras, qu'il nous évita si bien qu'en effet nous ne le vîmes nulle part. Il m'en fit parler avec douleur, mais je tins ferme dans cette conduite avec lui, et il me revint qu'il convenait partout de tout ce que j'avais fait pour lui. Au palais, qui fut le seul lieu où je le vis à l'entrée des juges, son air embarrassé avec moi, et, si j'ose le dire, respectueux, d'un homme qui ne me devait que par ce que je l'avais fait, montrait à tout le monde le poids du personnage qu'il faisait, et ce contraste de lui et de M. d'Humières avec moi était un spectacle pour la ville.

Ils étaient presque seuls au palais. Avec nous étaient une foule de gens et toutes les principales femmes, même celles de plusieurs de nos juges, presque toutes celles des présidents à mortier, ce qui nous surprit fort des femmes de nos juges. Le parlement eut la considération, c'est-à-dire la grand'chambre, de suspendre toute autre affaire pour juger la nôtre. Le rapport était déjà avancé, lorsqu'il fut suspendu par l'obstacle de tous le moins possible à prévoir. J'avais passé une partie de l'après-dînée à la promenade avec M. d'Humières. Il m'avait semblé peiné et embarrassé avec moi. Il y avait du monde avec nous, qui m'empêcha de lui demander ce qu'il avait, et lui aussi, à ce qu'il m'a dit depuis, eut plusieurs fois la bouche ouverte pour me parler. Je revins chez madame de Saint-Simon, et nous nous disposions à nous en aller souper chez le président de Motteville, lorsque nous fûmes avertis qu'il y avait des lettres d'état qui nous seraient signifiées le lendemain matin. Mon dessein n'est pas d'ennuyer par le récit de ce qui n'intéresse que

moi ; mais il faut expliquer ce qui a trait à des choses plus importantes qui se retrouveront. C'était le lundi au soir. Le parlement de Rouen, dont les vacances ne sont pas réglées aux mêmes temps qu'à Paris, finissait le samedi suivant. La tournelle et le changement des présidents, tous là à mortier, et qui président tantôt à la grand'chambre, tantôt en celles des enquêtes, nous donnait, au parlement suivant, tous juges nouveaux, ni instruits, ni au fait de cette affaire, qu'il aurait fallu recommencer comme toute neuve devant eux, sans savoir encore quand les chicanes auraient fini. D'un autre côté, le roi était à Marly, où il n'y avait point d'exemple qu'il eût ouï parler d'aucune affaire de particuliers, ni qu'elles se rapportassent ailleurs devant lui qu'au conseil des dépêches qui se tenait de quinzaine en quinzaine, et souvent plus rarement, ni que des lettres d'état et de gens de cette considération fussent cassées sans communication, ce qui apportait encore d'autres longueurs.

M. d'Hocqueville et madame de Saint-Simon me conseillèrent d'aller à Marly, au lieu d'y envoyer un courrier et des lettres, comme je voulais faire, et de tenir ce voyage caché. Je les crus. J'y arrivai à huit heures du matin le mardi 8 août. Le chancelier et Chamillart me plaignirent, mais jugèrent le remède impossible.

La Vrillière, qui avait Boulogne dans son département, et qui était celui par qui mon affaire devait passer, s'offrit à tout, au hasard d'être mal reçu du roi. Conseil pris, il me donna à dîner, dressa lui-même ma requête avec moi, et se proposa de demander le lendemain matin permission au roi de la rapporter à l'entrée du conseil d'état. Les deux ministres l'approuvèrent sans oser espérer de succès. J'allai instruire le duc de Beauvillier de mon aventure et de mes mesures, qui envoya prier

Torcy de venir chez lui pour que je l'instruisisse aussi sans me montrer, après quoi j'allai coucher à Versailles, et le lendemain matin y attendre la Vrillière chez lui. Il arriva sur le midi et m'apprit que les lettres d'état avaient été cassées de toutes les voix. Il dressa l'arrêt devant moi, me donna à dîner, pendant lequel il fut mis au net. Il le signa. Je le portai au chancelier, qui était aussi venu dîner à Versailles, allant à Pontchartrain, et c'était merveilles comme il avait couché à Marly. Il me scella sur-le-champ mon arrêt, et je partis pour retourner à Rouen, où j'arrivai le jeudi à deux heures du matin, trois heures après un courrier par lequel j'y avais envoyé cette nouvelle peu espérée.

M. de Brissac s'en était allé, faisant confidence de sa joie de m'avoir remis à longs jours à tous les maîtres de poste de la route, qui, de surprise de me voir repasser sitôt, me le contèrent. J'eus encore un ordre du chancelier au parlement de passer outre au jugement, quoi qu'il pût arriver. Pontcarré, premier président, était de nos amis. Il n'avait eu aucune opinion de mon voyage, qui lui avait été confié, et fut fort aise d'en apprendre le succès. Il fit avertir les juges de s'assembler le samedi 11 août, dernier jour du parlement, de grand matin. Nous eûmes, dès quatre heures, un nombre infini d'hommes et de femmes chez nous pour nous accompagner au palais. Ce ne fut qu'alors que la cassation des lettres d'état fut signifiée. Le parlement était fort irrité de ces lettres d'état, après avoir tout suspendu pour notre affaire. Nous la gagnâmes tout d'une voix avec amende et dépens, et une acclamation qui fit retentir le palais et qui nous suivit par les rues. Le premier président, extrêmement pressé d'affaires domestiques, avait bien voulu attendre le succès de mon voyage, quoiqu'il n'en espérât rien. Nous le fûmes remercier et notre ancien et nouveau

rapporteur. Nous ne pûmes aborder notre rue, tant elle était pleine, et la foule était dans la maison. Le feu prit à la cuisine, et ce fut merveille qu'il fût éteint sans dommage, après avoir étrangement menacé et nous avoir converti notre joie en amertume. Il n'y eut que le maître de la maison qui ne s'en émut point, avec une fermeté admirable. Nous dînâmes pourtant en grande compagnie; et, nos remercîments faits pendant trois ou quatre jours, ma mère s'en retourna à la Ferté, et nous allâmes, madame de Saint-Simon et moi, voir la mer à Dieppe, puis à Cuni, belle maison et belle terre de notre hôte, qui avait fort désiré de nous y voir.

C'était de ces magistrats simples, droits, modestes, des anciens temps, généreux, capables d'amitié et de services, mais justes avant tout. Il était fort riche et sans enfants. Sa femme ne sortait jamais de ce château. Elle était sœur de l'abbé le Boulez, mort aumônier du roi, grande, bien faite, et avait été longtemps extrêmement du monde. Comme elle avait beaucoup d'esprit et un esprit aimable, aisé, gai, elle en avait conservé toutes les grâces, les manières et la liberté, dans la plus haute dévotion et la vie la plus austère qu'elle menait depuis plusieurs années, dans une solitude et une oraison presque continuelle, et toujours occupée de bonnes œuvres, et les plus pénibles et les plus pénitentes; mais tout cela n'était que pour elle, on ne s'en apercevait pas. Tous deux donnaient beaucoup aux pauvres et vivaient dans une grande intelligence. Ils étaient l'admiration de leur pays. Nous les quittâmes à regret pour nous en retourner nous reposer trois semaines à la Ferté et de là à la cour.

Madame d'Aumont ne pouvait comprendre le succès de son affaire, dont elle devint furieuse. Elle avait escamoté d'autorité les lettres d'état à l'intendant de son

beau-fils, qui, de Boulogne où il était, les désavoua, et me le manda dès qu'il le sut, mais l'affaire déjà finie. Madame de Brissac, passant devant notre logis à Paris, y vit un feu que les domestiques que nous y avions laissés s'avisèrent d'allumer. Elle en fit demander la cause, et apprit par là l'événement de son procès. Son mari en eut une telle honte, qu'il fut longtemps à m'éviter partout.

Cette affaire fit des fortunes que je dus à l'amitié de Chamillart. Il envoya Méliant intendant à Pau, et de là à l'armée d'Espagne, où, par madame des Ursins et par M. le duc d'Orléans, je lui procurai beaucoup d'agréments, et, pendant la régence, je lui obtins, et à Guerchois, à chacun une place de conseiller d'état. J'avais fait donner à ce dernier l'intendance d'Alençon, d'où il passa à celle de la Franche-Comté. Son frère était capitaine aux gardes, et mourait d'envie de se tirer d'une situation où on ne chemine point. Le roi s'était fait une règle de ne jamais laisser passer ceux de ce corps à des régiments. Chamillart voulut bien en parler au roi, et fut repoussé par deux différentes fois. Il m'en vit si affligé que, sans que je lui en parlasse plus, ni lui à moi, il hasarda une troisième tentative, et emporta le régiment de la vieille marine. Le Guerchois fit merveilles à la tête de ce corps. Il fut bientôt maréchal de camp, puis lieutenant général, très-distingué par sa capacité et fort employé. On a su par toute l'armée d'Italie que c'est à lui à qui fut dû le gain de la bataille de Parme, par la justesse de son coup d'œil, et la hardiesse avec laquelle, étant de jour, il prit sur lui de faire occuper des cassines et de changer la disposition déjà faite, qui fut le salut de cette action. Mais il y reçut une blessure dont il mourut quelque temps après, avec les regrets de toutes les troupes, de tous les généraux, de tout le pays,

par la netteté de ses mains et son exacte discipline, et avec les miens très-sensibles.

La Vrillière, qui avait la Guyenne dans son département, avait eu des occasions de me faire des plaisirs sensibles sur mon gouvernement de Blaye. Son grand-père et son père étaient fort amis du mien. Ce dernier service couronna les autres, et lui valut la figure, unique dans le naufrage des secrétaires d'état, que celui-ci fit dans la régence. Cela se retrouvera en son lieu.

Avant que finir cette année, il faut ébaucher une anecdote dont la suite se retrouvera en son temps. L'abbé de Polignac, après ses aventures de Pologne et l'exil dont elles furent suivies, était enfin revenu sur l'eau. C'était un grand homme très-bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir ou à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il buttait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyait aisément de l'esprit et des connaissances dans sa conversation; elle était en la proportion des personnes avec qui il s'entretenait, et sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents; d'ailleurs tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnaissance, sans aucun sentiment que pour soi; faux, dissipateur, sans choix sur

les moyens d'arriver, sans retenue ni pour Dieu ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisaient des dupes; galant surtout, plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche; et si le cœur était faux et l'âme peu correcte, le jugement était nul, les mesures erronées et nulle justesse dans l'esprit, ce qui, avec les dehors les plus gracieux et les plus trompeurs, a toujours fait périr entre ses mains toutes les affaires qui lui ont été commises.

Avec une figure et des talents si propres à imposer, il était aidé par une naissance à laquelle les biens ne répondaient pas, ce qui écartait l'envie et lui conciliait la faveur et les désirs. Les dames de la cour les plus aimables, celles d'un âge supérieur les plus considérables, les hommes les plus distingués par leurs places ou par leur considération, les personnes des deux sexes qui donnaient le plus le ton, il les avait tous gagnés. Le cardinalat était de tout temps son grand point de vue. Deux fois il avait entrepris une licence, deux fois il l'avait abandonnée. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puaient, il n'avait pu s'y captiver. Il lui fallait du grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue. Celles du cardinal de Bouillon, auquel il s'était attaché, l'avaient fort écarté, et plus d'une fois, avaient pensé le perdre. Torcy, que pour ses vues il avait toujours particulièrement cultivé, l'avait sauvé plusieurs fois, et était toujours son ami intime, et depuis ce dernier retour, toute la fleur de la cour l'environnait sans cesse, il y brillait avec éclat, il en faisait les délices. Le roi même s'était rendu à lui, par M. du Maine à la femme duquel il s'était livré. Il était de tous les voyages de Marly, et c'était à qui jouirait de ses charmes. Il en avait pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits.

Avec tout le sien, il lui échappa une flatterie dont la misère fut relevée, et dont le mot est demeuré dans le souvenir et le mépris du courtisan. Il suivait le roi dans ses jardins de Marly, la pluie vint; le roi lui fit une honnêteté sur son habit peu propre à la parer. « Ce n'est rien, sire, répondit-il; la pluie de Marly ne mouille point. » On en rit fort, et ce mot lui fut fort reproché.

Dans une situation si agréable, celle de Nangis qui était permanente, et celle où il avait vu Maulevrier un temps, excitèrent son envie. Il chercha à participer au même bonheur; il prit les mêmes routes. Madame d'O, la maréchale de Cœuvres devinrent ses amies, il chercha à se faire entendre et il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit. Maulevrier, bien que hors de gamme, à son retour en augmenta de rage. L'abbé eut leur sort; tout fut aperçu. On s'en parla tout bas, le silence d'ailleurs fort observé. Triompher de son âge ne lui suffit pas, il voulait du plus solide. Les arts, les lettres, le savoir, les affaires qu'il avait maniées, le faisaient aspirer à être reçu dans le cabinet de monseigneur le duc de Bourgogne, dont il se promettait tout s'il pouvait y être admis.

Pour y aborder, il fallut gagner ceux qui en avaient la clef. C'était le duc de Beauvillier qui, après l'éducation achevée, avait conservé toute la confiance du jeune prince. Son ministère et sa charge occupaient tout son temps. Il n'était ni savant, ni homme de beaucoup de lettres, l'abbé n'était lié avec personne qui le fût avec lui; il ne put donc frapper là directement. Mais le duc de Chevreuse, en apparence moins occupé, et cette inapparence j'aurai bientôt lieu de l'expliquer, Chevreuse, dis-je, parut à l'abbé plus accessible. Il l'était par les lettres et les sciences, et, une fois entamé, il était facile;

ce fut par là qu'il fut attaqué. Tourné d'abord dans le peu de moments qu'il paraissait chez le roi en public, tenté par l'hameçon de quelque problème, ou de quelque question curieuse à approfondir, arrêté après aisément et longtemps dans la galerie, l'abbé de Polignac s'ouvrit la porte de son appartement si ordinairement fermée. En peu de temps, il charma M. de Chevreuse, il eut d'heureux hasards d'y voir arriver M. de Beauvillier, il parut discret, retenu, fugitif. Peu à peu il se fit retenir en des moments de loisir. Chevreuse le vanta à son beau-frère; l'abbé épiait tous les moments; les deux ducs n'étaient qu'un cœur et qu'une âme; plaisant à l'un il plut à l'autre, et reçu chez le duc de Chevreuse, il le fut bientôt chez le duc de Beauvillier.

C'étaient deux hommes uniquement occupés, n'osant dire noyés, dans leurs devoirs, et qui, au milieu de la cour où leurs places et leur faveur les rendaient des personnages, ils y vivaient comme dans un ermitage, dans la plus volontaire ignorance de ce qui se passait autour d'eux. Charmés de l'abbé de Polignac, et n'en connaissant rien de plus, tous deux crurent faire un grand bien d'approcher un homme si agréablement instruit de monseigneur le duc de Bourgogne, qui l'était tant lui-même, et si capable de s'amuser et de profiter encore dans des conversations telles que Polignac saurait en avoir avec lui. Le résoudre, le vouloir, l'exécuter, fut pour eux une même chose; et voilà l'abbé au comble de ses souhaits. Nous verrons, dans quelque temps, jusqu'où il se poussa avec le jeune prince; ce n'est pas encore le temps d'en parler, mais celui de revenir un peu sur nos pas.

Je vis tout le manége de Polignac autour de Chevreuse. Malheureusement pour moi, la charité ne me tenait pas renfermé dans une bouteille comme les deux ducs. J'allai un soir à Marly, comme je faisais presque tous les

jours, causer chez le duc de Beauvillier tête à tête. Dès lors sa confiance dépassait mon âge de bien loin, et j'étais à portée et même dans l'usage de lui parler de tout, et sur lui-même. Je lui dis donc ce que je remarquais depuis un temps de l'abbé de Polignac et du duc de Chevreuse; j'ajoutai qu'il n'y avait pas deux autres hommes à la cour qui se convinssent moins que ces deux-là; qu'excepté Torcy, tous les gens avec qui cet abbé avait les plus grandes liaisons étaient pour eux de contrebande; qu'aussi n'était-ce que depuis peu que je voyais former et naître cette liaison nouvelle; que M. de Chevreuse était la dupe de l'abbé, et qu'il n'était que le pont par lequel il se proposait d'aller jusqu'à lui et de le charmer par son langage, comme il faisait Chevreuse par les choses savantes; que le but de tout cela n'était que de s'ouvrir par eux le cabinet de monseigneur le duc de Bourgogne. Je m'y prenais trop tard : Beauvillier était déjà séduit, mais il n'était pas encore en commerce bien direct, et par conséquent encore il n'était pas question dans son esprit de l'approcher du jeune prince. « Eh bien! me dit-il, où va ce raisonnement, et qu'en concluez-vous? — Ce que j'en conclus, lui dis-je, c'est que vous ne connaissez ni l'un ni l'autre ce que c'est que l'abbé de Polignac; vous serez tous deux ses dupes, vous l'introduirez auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, c'est ce qu'il veut de vous. — Mais quelle duperie y a-t-il à cela? me dit-il en m'interrompant, et si en effet ses conversations peuvent être utiles à monseigneur le duc de Bourgogne, que peut-on mieux faire que de le mettre à portée d'en profiter? — Fort bien, lui dis-je, vous m'interrompez et suivez votre idée, et moi je vous prédis, qui le connais bien, que vous êtes les deux hommes de la cour qui lui convenez le moins, qui l'entraveriez le plus, et qu'une fois établi par vous auprès de

monseigneur le duc de Bourgogne, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui, avec tant de raison, vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre, et s'y établira sur vos ruines. » A ce mot, toute la physionomie du duc changea, il prit un air chagrin, et me dit avec austérité qu'il n'y avait plus moyen de m'entendre, que je passais le but démesurément, que j'avais trop mauvaise opinion de tout le monde, que ce que je prétendais lui prédire n'était ni dans l'idée de l'abbé, ni dans la possibilité des choses, et que, sans pousser la conversation plus loin, il me priait de ne lui en plus parler. « Monsieur, lui répondis-je fâché aussi, vous serez obéi, mais vous éprouverez la vérité de ma prophétie, je vous promets de ne vous en dire jamais un mot. » Il demeura quelques moments froid, concentré; je parlai d'autre chose, il y prit et revint avec moi à son ordinaire. C'est ici qu'il faut s'arrêter jusqu'à un autre temps, et cependant commencer à voir les cruelles révolutions de l'année en laquelle nous allons entrer.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve DONDEY-DUPRÉ, r. St-Louis, 46